

Sir William Phips

1651-1695

1690


SIR WILLIAM PHIPS

DEVANT QUÉBEC

HISTOIRE D'UN SIÈGE

PAR

ERNEST MYRAND


BIBLIOTHÈQUE
SAINTE-ANNE

QUÉBEC

IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE

Bureau de *L'Événement*

—
1893

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en
l'année mil huit cent quatre-vingt-treize, par ERNEST MYRAND,
au bureau de l'Agriculture, à Ottawa.

3
7
3

3
7
3

PRÉFACE.

Quelque part dans l'*Illustration* de Paris j'ai lu une phrase pittoresque modestement signée d'un pseudonyme :

“ *Les écrivains, disait-elle, sont les chiens courants de l'esprit, ils font lever toutes nos idées.* ”

J'ajouterai, à l'originale manière de cet auteur :

“ *Les archivistes sont les chiens courants de l'histoire, ils font lever tous les documents.* ”

Je vous apporte, lecteur, le produit de ma chasse, une chasse aux preuves, longue, ardente, opiniâtre, difficile à l'extrême, malgré qu'elle se poursuivit sur un territoire exceptionnellement giboyeux, je veux dire historique : le rivage de La Canardière et le plateau du Cap Diamant,—au mois d'octobre, mil six cent nonante.

J'en suis revenu avec une carnassière bondée et je me flatte de vous offrir des pièces rares et choisies, des primeurs enfin. Je ne crois pas trop en priser la qualité, bien que le bruit et le nombre des coups de fusil exaltent et grisent quelquefois outre mesure. Les coups de plume produisent également de tels effets d'enthousiasme et d'illusion.

Un livre, dit-on, vaut ce qu'il coûte ; il se peut que cet axiôme soit faux. La fatigue trompe l'ouvrier sur la valeur de

son travail comme la peine exagère dans l'estime du laboureur la richesse de ses moissons : de même un auteur se méprend-il sur le mérite de son ouvrage. L'erreur en est toute naturelle, et qui la commet est justifiable de ne pas s'en excuser. On se courbe encore moins sur un sillon que sur un livre, et les champs de l'histoire sont d'une culture plus ingrate que ceux de la terre. Davantage le pain de l'intelligence se gagne à la sueur du front.

Je serais, cependant, très reposé de ma tâche si mes lecteurs et mes critiques convenaient, après un sévère examen, que SIR WILLIAM PHIPS DEVANT QUÉBEC est une étude sincère d'archéologie qui mérite bien l'honneur d'être imprimée.

ERNEST MYRAND.

Québec, 16 octobre 1893.

SIR WILLIAM PHIPS

DEVANT QUÉBEC

RELATIONS DU SIÈGE DE QUÉBEC EN 1690.

Ce livre n'est pas un roman ; je le regrette pour lui, et davantage pour moi-même, car sa vogue, si toutefois son succès de publicité allait au point de justifier l'emploi de ce mot-là, sera toujours limitée au cercle étroit des antiquaires, des archivistes et des archéologues.

Il a sa raison de paraître cependant ; il analyse, au microscope, l'un des épisodes les plus glorieux et les plus dramatiques de l'histoire du Canada français. Le siège de Québec par Sir William Phips est, incontestablement, l'un des sujets les plus heureux de notre littérature nationale. Plusieurs l'ont traité avec succès ; à M. Joseph Marmette il inspira *François de Bienville*, et M. Louis Fréchette lui doit une des plus belles pages de sa *Légende d'un Peuple*. D'autres, à leur exemple, s'y exerceront. Car, à l'encontre des concours d'éloquence que proposent les universités aux orateurs et aux poètes, ceux de l'Histoire demeurent, en permanence, ouverts à toutes les classes comme à toutes les générations d'écrivains. Puisse cette étude sévère donner aux lauréats de l'avenir qui reprendront la louange de Frontenac, une sécurité absolue de vérité par le bon ordre des preuves, l'enchaînement rigoureux des faits, le partage équitable des responsabilités et des mérites.

Les archivistes me sauront gré d'avoir réuni ensemble dans cet ouvrage *dix-neuf* relations contemporaines du siège de Québec

en 1690. Je leur épargne, à prix d'étude et d'argent, l'ennui de les chercher, inutilement quelquefois, aux quatre coins du pays. Il en a été ainsi du récit de Cotton Mather qu'il m'a fallu aller prendre, à l'université McGill, dans son grand ouvrage intitulé *Magnalia Christi Americana*. A Montréal aussi, à la bibliothèque de M. l'abbé Verreault, je me suis procuré la lettre, inédite jusqu'aujourd'hui, du Père jésuite Michel Germain de Couvert. Le savant Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier l'avait transcrite à Paris, aux Archives de la Marine, et m'a généreusement permis de m'en servir au bénéfice de mon livre. A Ottawa, j'ai trouvé les relations de Bradstreet et de Thomas Savage ; à Londres, le rapport officiel de Sir William Phips, document encore inédit, etc., etc.

L'étude comparée de ces diverses relations authentiques, qui se complètent les unes par les autres, même en se contredisant, est, selon moi, une excellente manière de préparer l'esprit de mes lecteurs à connaître et à retenir toute la vérité historique de cet événement célèbre.

En voici la liste :

- 1.—Relation de Frontenac.
- 2.— “ de Monseignat, son secrétaire.
- 3.— “ de Sir William Phips.
- 4.— “ de John Walley, son lieutenant.
- 5.— “ du major Thomas Savage.
- 6.— “ du baron de La Hontan.
- 7.— “ de Bacqueville de La Potherie.
- 8.— “ de Gédéon de Catalogne.
- 9.— “ de l'officier Janelot.
- 10.— “ de l'Intendant Champigny.
- 11.— “ de la Révde Mère Juchereau, de St-Ignace, archiviste de l'Hôtel-Dieu de Québec.
- 12.— “ de la Révde Mère Anne Bourdon, de Ste-Agnès, archiviste du Monastère des Ursulines.
- 13.— “ de Cotton Mather.
- 14.— “ du Père Michel Germain de Couvert.
- 15.— “ de Mgr de Laval.
- 16.— “ de Sylvanus Davis.
- 17.— “ de Simon Bradstreet.
- 18.— “ de Thomas Hutchinson.
- 19.— “ de Charlevoix.

RELATION DE FRONTENAC

Archives de la marine.—Paris, France.

Lettre du Gouverneur à M. de Seignelay, en date du 12 novembre 1690.

(Extrait)

J'étais près de m'embarquer pour descendre de Montréal à Québec après avoir expédié toutes les affaires de Montréal et avoir même fait la distribution des quartiers d'hiver pour les troupes qui devaient rester dans ce gouvernement, lorsque je reçus, le 10 octobre, à 3 heures après-midi, une lettre du major de Québec, par laquelle il me donnait avis qu'un Abénaquis considérable du côté de l'Acadie était venu exprès, par ordre de sa nation, pour m'avertir qu'il y avait plus d'un mois qu'il était parti de Boston une flotte très nombreuse, avec beaucoup de troupes dessus, dans le dessein de venir attaquer et prendre Québec.

Vous pouvez croire, Monseigneur, que cet avis, auquel je n'ajoutais pas une entière croyance, ne me fit pas différer mon départ, mais le bâtiment sur lequel je m'embarquai ayant pensé couler bas, par une voie d'eau qu'on n'avait pas aperçue, nous fûmes sur le point de périr, M. l'Intendant et moi, avec tout ce qui était dedans. De sorte que nous fûmes obligés de prendre des canots et nous ne pûmes aller coucher qu'à 4 ou 5 lieues de Montréal, dont nous repartîmes le lendemain, à la pointe du jour. Nous ne fûmes pas à six lieues du lieu où nous avons passé la nuit, que je reçus un second avis qui m'apprenait que la flotte des ennemis était vers Tadoussac, c'est-à-dire à 30 (*sic*) lieues de Québec.

Je ne balançai plus alors d'envoyer, en toute diligence, un ordre à M. de Callières de descendre le plus promptement qu'il pourrait avec toutes les troupes qu'il avait, en laissant seulement quelques compagnies dans la ville de Montréal, et

de prendre en passant le plus d'habitants qu'il lui serait possible. Je marchai ensuite jour et nuit, et, malgré un furieux coup de vent que nous essayâmes, et les mauvais temps qu'il fit, je ne laissai pas d'arriver à Québec le 14 octobre, à 10 heures du matin, où j'appris que les ennemis avaient fait la traverse, c'est-à-dire qu'ils étaient à sept lieues de Québec.

Ce qui me consola un peu fut de voir la résolution et la gaieté qui paraissait sur les visages des habitants de la ville et des lieux circonvoisins que le sieur Prévost, major, avait fait jeter dedans. Je fus aussi fort content des batteries et de tous les autres retranchements qu'il avait fait faire, et qu'on n'aurait pas dû croire se pouvoir achever en quatre ou cinq jours de temps qu'il avait eus seulement, ce qui marquait son soin, son application et sa vigilance. Il fit ajouter ce que je crus le plus nécessaire et confirma l'ordre qu'il avait très judicieusement donné aux capitaines des milices de Beaupré, Beauport, l'Isle d'Orléans et de la côte de Lauzon, de ne pas quitter leurs côtes et de ne se point jeter dans Québec, qu'ils ne vissent les ennemis descendus à terre et déterminés à vouloir attaquer la ville, de peur qu'ils ne voulussent faire des descentes dans quelqu'un de ces endroits, ce qu'ils pourraient empêcher en côtoyant leurs vaisseaux d'un bord et de l'autre de la rivière, et s'opposant aux chaloupes qui voudraient mettre quelques gens à terre, comme ils ont fait effectivement.

Les ennemis vinrent le dimanche mouiller à *l'Arbre Sec*, à quatre lieues d'ici, et le lundi, à l'aube du jour, ils doublèrent la pointe de Lévy et parurent à notre vue et dans notre rade au nombre de 34 voiles, dont il y avait 4 gros vaisseaux, quelques autres moindres, et le reste cutters et autres petits bâtiments, sur lesquels on nous a dit qu'il y avait au moins 3,000 hommes.

Je ne vous particulariserai point ici, Monseigneur, ce qui s'est passé pendant le temps qu'ils nous ont tenus investis, les divers mouvements qu'ils ont faits, et par mer et par terre, où ils avaient débarqué près de 2,000 hommes et du canon, leurs canonnades, les différentes escarmouches qu'il y a eu pendant 3 ou 4 jours, et dans lesquelles ils ont assurément perdu plus de cinq cents hommes morts ou blessés,

parce que la relation que j'en ai fait faire vous en apprendra tout le détail.

Je vous dirai seulement que mon principal dessein était de les engager à traverser une petite rivière qu'il fallait qu'ils passassent pour venir à la ville s'ils n'avaient voulu l'aborder du côté de la grande rade, ce qu'il n'y avait pas d'apparence qu'ils dussent faire, parce que cette petite rivière, ne se traversant qu'à marée basse, je la leur mettais à dos, et sans trop hasarder, je pouvais aller à eux en pleine bataille et les culbuter dedans, sans que jamais ils eussent pu regagner leurs chaloupes qu'il fallait qu'ils laissassent à plus d'une demi lieue de leur passage, et qu'ils marchassent dans la vase jusqu'au genou pour s'y embarquer. Au lieu que, les faisant attaquer par toutes les troupes dans le lieu où ils s'étaient campés, je leur donnais le même avantage que je voulais conserver, me mettant cette rivière et la marée à dos, et rendant ma retraite fort difficile. Outre que le chemin pour aller à eux était impraticable pour de grands corps, à cause des bois, des rochers et des vases par où il fallait marcher, et propre seulement pour divers petits pelotons, qui escarmouchassent à la manière des sauvages, ce que tous nos soldats ne sont pas capables de faire et ce que nos officiers canadiens et les autres volontaires et habitants du pays, avec ceux des officiers et soldats français qui sont déjà accoutumés à ce manège ont fait admirablement bien, et avec autant de succès ; qu'enfin la nuit du samedi au dimanche, 22 octobre, les ennemis voyant tous les jours de nouvelles escarmouches, et appréhendant d'être attaqués dans leur camp parce qu'ils avaient vu défilér dès le soir quelques troupes que j'avais envoyées pour soutenir ces divers petits détachements, prirent si fort l'épouvante qu'ils se rembarquèrent dans la plus grande confusion du monde et avec tant de désordre qu'ils abandonnèrent leur canon.

Il fit une si horrible pluie pendant toute la nuit, et elle était si obscure que nos gens les plus avancés ne purent s'apercevoir de ce qui se passait parmi eux, mais les ayant reconnus un peu avant le jour, ils trouvèrent cinq pièces de canon qui étaient à basse marée et que les chaloupes des ennemis ne pouvaient embarquer qu'elle ne fût plus haute.

Aussitôt qu'il fit clair, les ennemis amenèrent trois de

leurs chaloupes pour essayer d'avoir leur canon, mais les nôtres s'en étaient déjà rendus maîtres, et empêchèrent par leur grand feu que ces 3 chaloupes ne pussent mettre à terre, ce que leur amiral voyant, il détacha toutes ses chaloupes au nombre de plus de trente pour les soutenir, mais après avoir tenu conseil toutes ensemble pendant près d'une heure, se tenant pourtant toujours hors de la portée du fusil, elles n'osèrent tenter une descente et regagnèrent leurs navires sans se mettre davantage en peine de leur canon que les nôtres amenèrent.

Ils ne songèrent plus qu'à se mettre en état de s'en aller, et enfin disparurent tous, le mardi, et allèrent mouiller à quatre lieues de Québec.

J'omettais de vous dire, Monseigneur, qu'une des choses en quoi ils ont été le plus trompés, a été de voir que le concert qu'ils avaient fait avec les Iroquois n'a pas réussi comme ils l'espéraient, parce que j'apprends, par tous les avis que j'ai reçus, que ceux de Manatte et d'Orange devaient, dans le temps que leur flotte paraîtrait devant Québec, se rendre au nombre de 3,000 hommes, Anglais, Loups et Iroquois, pour nous investir et se rendre devant la ville du côté du haut de la rivière, pendant que les autres feraient par le bas. L'affaire aurait été très embarrassante, si Dieu n'y avait mis la main. Mais les mêmes avis portant que les Anglais et les Loups ayant été attaqués de la petite vérole, ils envoyèrent des gens qui en étaient encore tout rouges, ce qui fâcha beaucoup les Iroquois qui leur dirent qu'ils leur apportaient la peste. Comme en effet on m'écrivit que cette maladie s'est mise parmi eux et en a fait mourir plus de trois cents, et qu'ensuite les mécontentements s'étant augmentés entre eux les Iroquois s'étaient retirés dans leurs villages après avoir pillé quelques Anglais. Ce qui peut confirmer cet avis est qu'un parti de 60 hommes que j'avais détaché de Montréal sous la conduite du sieur de Mantet peu de jours avant que je descendisse à Québec, pour connaître le véritable état où était le fort Frontenac, abandonné en 1689 avec toutes les munitions, vivres, ustensiles et armes, m'a rapporté qu'il n'y avait pas d'apparence qu'il y ait eu un sauvage en ce lieu-là depuis plus de quatre mois, l'herbe étant dans l'enceinte du fort jusqu'à la ceinture et n'y ayant aux environs ni dans la

route qu'ils ont faite, depuis Montréal jusqu'au dit lieu, qui est de plus de 80 lieues, aucune piste ni cabanage de sauvages, quoique ce soit les endroits où ils ont coutume d'aller à la chasse et à la pêche. J'ai reçu des lettres depuis peu de jours que d'autres partis de sauvages, qui étaient allés vers Onontagué et dans les lieux qui ne sont jamais sans chasseurs, n'ont aussi rien trouvé, de sorte que je suis en peine de savoir ce que les Iroquois peuvent être devenus, et j'en attends tous les jours des nouvelles. Pour l'état du fort, le sieur de Mantet m'a assuré qu'il n'y avait que quelques brèches aux murailles qui ne seraient pas difficiles à réparer, mais que, pour les bâtiments, ils étaient tous détruits. C'est une affaire à laquelle je crois toujours qu'il faudra songer avec le temps, étant plus persuadé que jamais que c'est un poste aussi utile si la guerre continue, que je le crois absolument nécessaire pour maintenir la paix, si nous sommes assez heureux pour la conclure.

Mais, pour revenir aux Anglais, quand ils eurent mouillé l'ancre à l'Arbre Sec, la D^{lle} de Lalande qui était une de celles qui avaient été prises dans la barque que les ennemis avaient rencontrée en arrivant, proposa au général Phips de demander quelques échanges. Il accepta et l'envoya elle-même pour savoir si j'y voulais entendre.

La proposition venant d'eux, je crus ne la devoir pas refuser; outre que j'étais bien aise de retirer principalement le sieur de Grandville, qui avait été envoyé avant mon arrivée par ordre du sieur Prévost, major de Québec, pour reconnaître les ennemis, et un ecclésiastique qu'ils avaient pris à Port-Royal appelé Mr Trouvé, et qu'ils avaient amené avec eux, sans qu'il ait su à quel dessein. Je donnai au sieur de la Vallière, capitaine de mes gardes, la commission de faire cet échange, dont il s'est si bien acquitté, que nous avons eu plus de Français qu'il n'a rendu d'Anglais, qui n'étaient que des femmes, filles et enfants, à la réserve de ce capitaine Davis qui avait été pris par le sieur de Portneuf, qu'il a fallu donner pour le sieur de Grandville, et pour recevoir notre ecclésiastique, si, par adresse, le sieur de La Vallière n'avait attiré le principal ministre de ce général à venir négocier avec lui et qu'il ne lui eût déclaré qu'il l'amènerait à Québec si on ne lui voulait rendre le sieur Trouvé au lieu d'une petite fille que Madame

L'Intendante avait achetée des sauvages et qu'elle offrait de rendre, il ne l'aurait jamais eu.

Je suis obligé, Monseigneur, de vous marquer le zèle et la bravoure avec laquelle toutes les milices des côtes de l'Isle d'Orléans, Lauzon, et principalement celles de Beauport et de Beaupré, se sont comportées dans toutes les actions qui se sont passées. Ce sont ces derniers qui se sont rendus maîtres du canon des ennemis ; le sieur de St-Denis, capitaine de la milice de Beauport, a eu le bras cassé dans les premières escarmouches ; c'est un homme de plus de 60 ans, et d'une des principales et plus anciennes familles de ce pays, où il est des premiers établis. Il demanderait fort des lettres de noblesse, et ce qu'il a fait semble le mériter ; c'est pourquoi j'ose joindre mes très humbles prières aux siennes.

Quantité d'officiers s'y sont aussi fort distingué, le sieur de Clermont, capitaine réformé, y a été tué, les sieurs de Longueuil et de Ste-Hélène, frères, tous deux lieutenants, se sont trouvés aux deux premières escarmouches ; le premier a reçu une contusion au côté, il a eu, l'année dernière, un bras cassé au combat de Lachine, et le dernier a eu une jambe cassée ; il était cet hiver un des deux commandants du parti Villieu, qui fut à Corlar ; le sieur de Villieu, lieutenant réformé, a parfaitement bien fait son devoir dans le dernier combat qui a duré trois heures, et la perte que les ennemis y ont faite les a obligés à s'embarquer la nuit suivante.

Le mauvais état où la plupart des vaisseaux ennemis ont été réduits par notre canon a fait qu'ils n'ont pu s'en aller aussi promptement qu'ils auraient, je crois, souhaité ; nous avons su que leur amiral a été obligé de mettre des jumelles à son grand mât, qu'il a pensé se perdre à la traverse, et pendant deux jours qu'il a été sans la pouvoir faire, on l'a vu plusieurs fois sur le côté, des charpentiers autour, qui travaillaient jour et nuit à deux bâtiments à ses côtés, qui ne l'ont pas abandonné depuis qu'il a quitté notre rade. Il aura de la peine à regagner celle de Boston, et, s'il en vient à bout, il arrivera avec un câble et une ancre de moins qu'on a retirés, cinq canons, son grand pavillon, qui nous est demeuré, et ne remportera le second qu'il remit en sa place que percé d'un coup de canon tout au milieu.

. Il aurait été à souhaiter qu'ils fussent sortis de Port-Royal

aussi honteusement, mais il n'en a pas été de même, car ils s'en sont rendus maîtres, sans aucune résistance, comme vous verrez par le paquet que M. de Menneval m'adresse pour vous le faire parvenir ; ils ont envoyé ensuite à Chedabouctou, où l'officier qui y commandait, nommé Montorgueil, a fait une fort jolie action, n'ayant jamais voulu entendre à aucune capitulation, quoique le feu fût déjà à deux faces de son fort, d'où il avait une fois repoussé les ennemis, qu'on ne lui promit de le laisser sortir armes et bagages, tambour battant, mèche allumée, et qu'on ne le conduisit à Plaisance avec sa garnison. L'Ile Percé et toutes les habitations qui y étaient ont été brûlées et saccagées, et ils y ont pris cinq navires pêcheurs.

Maintenant, Monseigneur, que le Roi a triomphé de ses ennemis et par mer et par terre, et qu'il est le maître de la mer, croirait-il mal employer quelques-unes de ses escadres de vaisseaux à punir l'insolence de ces véritables et vieux parlementaires de Boston, de les foudroyer aussi bien que ceux de Manatte dans leur tanière, et de se rendre maître de ces deux villes, qui mettraient en sûreté toutes ces côtes et les pêches du grand banc dont la conservation n'est pas d'une petite importance ni d'une médiocre utilité ?

Ce serait aussi le véritable et peut-être unique moyen de finir les guerres du Canada, puisque après cela on pourrait sans peine soumettre entièrement l'Iroquois en allant à la source du mal et couper tout à fait la racine.

Ces entreprises me paraissent ne se pouvoir former ni exécuter que du côté seul de la mer, puisque je crois comme impossible, ainsi que je me donnai l'honneur de vous le dire en partant de Paris, de pouvoir prendre d'ici des mesures certaines et assurées avec ceux qui viendraient par mer, la distance des lieux, l'incertitude des temps, la difficulté de faire conduire si loin des vivres et des munitions nécessaires pour la subsistance des troupes dont on aurait besoin, sans aucun entrepôt, où l'on pût auparavant en faire un magasin, et l'opposition que les Iroquois y pourraient apporter, étant, ce me semble, des obstacles insurmontables et capables de déconcerter tout ce qu'on aurait projeté.

La seule chose qui serait à notre portée quand nous aurons ici assez de troupes pour l'entreprendre et que nous aurons

eu le temps de faire tous nos préparatifs, ce serait Orange, et encore faudrait-il prendre des précautions, la chose n'étant pas si aisée que ceux qui l'avaient proposée se l'imaginaient¹ comme vous verrez par le plan que je vous en envoie auquel j'ai fait ajouter celui de Manatte et de Corlar.

J'ai eu avis qu'ils travaillent incessamment à Orange, et qu'ils ont fortifié la garnison, mais si Manatte était une fois entre nos mains il faudrait nécessairement qu'Orange et tout le pays de la Nouvelle-York tombât, comme il serait arrivé du Canada si les Anglais se fussent rendus maîtres de Québec qui est toute la communication de ce pays, comme Manatte l'est de l'autre.

Le sieur de Villebon, qui a été sur les lieux, pourra vous en donner encore plus de connaissance ; il en a une parfaite de ce qui s'est passé à l'Acadie où il arriva, peu de temps après la prise de Port-Royal, dans le vaisseau de la compagnie qu'il ne pût empêcher de tomber entre les mains des ennemis, et duquel il eut de la peine à se sauver pour se rendre ici ; il a été présent à tout ce qui s'y est fait depuis le mois d'août qu'il y est arrivé et y a eu sa part.

Il vous pourra dire l'embarras et l'extrémité dans laquelle nous nous sommes trouvés, non seulement du côté des Anglais, dont les forces étaient assez redoutables, mais principalement du côté de la subsistance et des vivres contre quoi je ne voyais presque point de différence ni de remède. Et en effet, je ne sais pas comment M. l'Intendant y en a pu apporter, ni comment il pourra faire à l'avenir, s'il ne nous arrive point de vaisseaux et qu'ils aient relâché. Nous espérons qu'il doit néanmoins y en avoir trois qui se sont jetés dans le Saguenay pour y attendre que la flotte anglaise l'ait dépassé, parce que ceux par qui je leur en ai envoyé l'ordre ne sont pas encore de retour. Mais il est aujourd'hui le 11 novembre, qui est une époque terrible pour la navigation d'une rivière qui, comme la nôtre, gèle quelquefois d'une

1 — Trente ans auparavant, D'Avaugour conseillant à Louis XIV de chasser les colons anglais de la Nouvelle-York, lui écrivait cette phrase prophétique : " La France peut, en dix ans, et à moins de frais, s'assurer en Amérique plus de puissance réelle que ne sauraient lui en procurer cinquante années de guerre en Europe. " — Fâcheusement, D'Avaugour ne fut pas plus écouté que Cassandre.

nuit à l'autre dans cette saison; quoique les blés parussent les plus beaux du monde, les pluies et les brumes qui survinrent, huit ou dix jours avant qu'on les pût couper, les ont tellement rouillés et gâtés, que la récolte a été fort médiocre, de sorte que personne n'ayant eu de blé vieux à manger, comme on avait coutume de faire, du moins jusqu'à Noël, on a été obligé d'avoir recours au nouveau, et d'en faire battre aussitôt qu'il a été serré dans les granges, ce qui a fait que, n'étant pas sec, il rend beaucoup moins qu'à l'ordinaire, et que, si les farines que vous nous avez envoyées n'arrivent pas, il sera si cher et si rare qu'on n'en trouvera pas pour de l'argent. Toutes les autres choses manqueront de même, n'y ayant ici ni vin, ni eau-de-vie, ni autres marchandises et rafraîchissements de quelque nature qu'ils pussent être, tous les magasins en étant épuisés.

Je serai moi-même, avant qu'il soit huit jours, réduit à boire de l'eau, tous mes domestiques y étant, il y a déjà du temps. Mais dans quelque extrémité que nous puissions être réduits, nous ne perdrons pas pour cela courage, et attendrons avec patience les secours que je ne doute point que vous n'ayiez la bonté de nous envoyer l'année prochaine dès la fin de mars, et le plus promptement qu'il se pourra.

Vous voyez, Monseigneur, que nous avons besoin de tout, soit vivres, munitions, argent et troupes, car étant presque indubitable que nous aurons à l'avenir affaire non seulement à l'Iroquois, mais aussi à l'Anglais, qui voudra, sans doute, comme il nous en a menacés en partant, avoir sa revanche de l'affront et de la perte qu'il a faite ici cette année, nous sommes nécessités d'avoir de quoi opposer aux uns et aux autres pour se tenir même sur une simple défense, ce qu'on ne pourrait pas faire avec les compagnies qui sont ici quand même vous enverriez les recrues nécessaires pour les rendre complètes. Elles sont notablement diminuées, étant impossible qu'on ne perde toujours du monde dans les mouvements continuels qui se sont faits ici depuis un an et les fatigues que les soldats ont eues. Ayez donc la bonté, Monseigneur, de faire considération sur les mémoires que M. l'Intendant et moi vous envoyons et de voir si vous ne jugerez pas à propos, en cas que Sa Majesté voulût augmenter le nombre des compagnies qui sont ici, de laisser à remplir une bonne partie

des places des officiers afin de les pouvoir faire occuper par la jeunesse des familles nobles de ce pays, qui, selon mon sentiment, sont bien plus propres pour la guerre que l'on a à y faire que ceux qui viendront de France.

Je vous envoie l'état des officiers que j'ai remplacés depuis la réforme de l'année dernière ; comme je ne pouvais pas encore les connaître, je n'ai agi en cela que par les lumières que M. l'Intendant m'en a données.

Il avait jugé à propos, aussi bien que moi, qu'on trouvât des biaux de contenter par ces quelques marques d'honneur, et sans qu'il en coûtât rien au Roi, des personnes qui avaient fort bien servi dans les campagnes précédentes, et à qui M. de Denonville avait promis des récompenses, ce qui m'obligea d'ajouter quelques commissions à celles qui étaient fixées de capitaines, lieutenants et enseignes réformés, mais *ad honores* seulement, dans l'espérance que vous ne le désapprouviez pas présentement.

Il y aura lieu d'en replacer la plus grande partie par la mort des officiers que nous avons perdus depuis, ou de ceux qui repassent en France. Il y en a quelques-uns à qui je n'ai pu m'empêcher d'accorder le congé à cause des affaires pressantes de famille qu'ils m'ont fait connaître qu'ils avaient, et d'autres qui m'ont remis leur commission et qui ne sont peut-être pas trop à regretter.

Le chevalier d'Eau ne serait pas de ce nombre, quelques destinées qu'il ait pu avoir, car il est plein de mérite, de courage et de prudence, on ne saurait en être plus en peine que je ne le suis, n'ayant eu aucune de ses nouvelles depuis son départ. J'ai appris seulement, par l'ecclésiastique que nous avons retiré d'entre les mains des Anglais, qu'il a su que les Iroquois l'avaient envoyé à Manatte pour marquer aux Anglais qu'ils ne voulaient entendre à aucune proposition d'accommodement avec nous, et qu'il y était bien traité. Il ne serait peut-être pas impossible que les Iroquois, de l'humeur dont ils sont, sachant le mauvais succès qu'ont eu les Anglais, ne le retirassent de leurs mains, et n'envoyassent proposer quelque accommodement. Il faut attendre un peu et voir les démarches qu'ils feront ; car j'ai toujours été fort résolu, comme le Roi me l'ordonne, quelque nécessité qu'il y ait d'avoir, s'il se peut, la paix, à n'en point faire qui soit honteuse, ni qui puisse marquer que nous la souhaitons trop.

Vous verrez, Monseigneur, par tout ce que je me suis donné l'honneur de vous dire, que j'ai, en quelque façon, prévenu les ordres de Sa Majesté sur le parti de la défensive, des négociations de paix, des soins des semences et des récoltes, et des différents détachements pour harceler les ennemis, et être averti de leurs mouvements. Présentement que ses intentions me sont connues, je m'y appliquerai encore davantage.

Quelque difficulté qu'il y ait présentement à avoir de la correspondance avec les sauvages de la Rivière St-Jean, à cause de la perte de l'Acadie, j'espère trouver le moyen de les assister de munitions et d'armes et de les entretenir dans la bonne volonté où ils sont.

Je n'ai garde de manquer aussi aux Cannibas et principalement aux Abénaquis, qui ont rendu le plus grand service qu'on pouvait jamais attendre d'eux en avertissant, comme ils ont fait, de l'approche de la flotte anglaise, puisque sans eux elle serait arrivée dans notre rade avant que nous en eussions eu aucune nouvelle.

L'année avant que je partisse (1681) de ce pays, je vous demandai une commission en faveur du sieur Bizard, major, de la ville de Montréal, pour y commander en l'absence du gouverneur, et quand je fus arrivé en France, je vous renouvelai mes instances, et vous eûtes la bonté de me l'accorder et de l'envoyer à M. le Marquis de Denonville, qui ne la lui a point délivrée pour des raisons que je ne sais pas et peut-être parce que c'était moi qui lui avait procuré cette grâce auprès de vous. De sorte que depuis ce temps-là il a été privé de cet avantage comme il le sera toujours, jusqu'à ce qu'il vous plaise me faire renvoyer une seconde expédition de sa commission, comme je vous en supplie très humblement.

Etant nécessaire de prendre présentement un peu plus de précaution pour la conservation de la ville de Québec qu'on n'a fait par le passé, et n'y ayant, en mon absence, qu'un seul officier pour y commander, qui est le major, je ne sais, Monseigneur, si vous ne jugeriez pas à propos d'y créer un lieutenant du Roi pour y commander avec plus d'autorité. En ce cas, je ne crois pas que vous puissiez jeter les yeux sur personne qui s'en acquitte mieux que le sieur Prévost, major, qui, par les soins et la vigilance qu'il a apportés en cette der-

nière occasion peut espérer assurément quelque récompense et quelque marque de distinction.

En cas que vous lui procurassiez cette grâce, je vous demanderai la place de major pour le sieur de La Vallière, capitaine de mes gardes, qui, sans préoccupation, est assurément le gentilhomme de tout le pays qui est le plus capable de s'acquitter des choses qu'on lui voudra confier de quelque nature qu'elles puissent être, et, si vous daignez vous en informer, il n'y a personne à qui vous le demandiez qui ne lui rende le même avantage.

Je joins à cette lettre un mémoire de ceux qui m'ont prié de vous recommander leurs intérêts, et l'on vous présentera un placet pour le sieur et la D^{me} Denis, sur lequel je vous demande en dernière grâce de faire quelque réflexion.

Je ne saurais, Monseigneur, finir cette lettre sans vous féliciter sur les grands avantages que Sa Majesté a remportés par terre et par mer sur ses ennemis, et auxquels vous avez tant de part par les soins et les ordres que vous avez donnés pour fournir cette prodigieuse et formidable armée navale.

Je prends la liberté de lui faire mes très humbles compliments et de mettre dans votre paquet la lettre à cachet volant que je me donne l'honneur de lui écrire, afin de vous supplier de la lui présenter si vous le jugez à propos.

Ces victoires vous ont à la vérité coûté des larmes, par la perte que vous y avez faite de MM. vos frères, à laquelle j'ai pris toute la part qu'une personne aussi attachée que je le serai toujours à tous vos intérêts devait prendre.

Il ne me reste donc plus, Monseigneur, qu'à vous demander la continuation de votre protection et de vouloir bien songer à moi dans la distribution des grâces et des honneurs que le Roi pourra faire, si vous jugez que j'en aie mérité par quelque chose qui lui ait pu plaire.

Il est assez ordinaire de regarder ce qui se passe dans un pays aussi éloigné qu'est celui-ci avec beaucoup moins d'attention que ce qui est plus proche et plus important, mais je ne laisse pas d'espérer de la bonté que vous avez pour moi, que vous ne saurez bien l'employer en ma faveur quand vous en trouverez l'occasion.

Je n'en perdrai jamais aucune de vous donner des marques du profond respect et du véritable attachement avec lequel je suis

Monseigneur,

Votre très humble, très obéissant et

très obligé serviteur.

Frontenac

Je prends la liberté de vous envoyer, Monseigneur, un mémoire sur quelques petites choses qui me regardent en mon particulier, sur lequel je vous supplie de faire quelque considération.

Le sieur de la Chesmaye, ci-devant fermier général de ce pays, vous en fera présenter un pour ses amis. Il mérite assurément quelque grâce qui lui donne de la distinction pour les services qu'il a rendus, et les établissemens qu'il y possède.

Enfin, Monseigneur, les trois navires que nous attendions se sont rendus à notre rade le 15, le 16 et le 17 de ce mois, ceux que j'ai dépêchés au-devant d'eux les ayant fait entrer dans la rivière du Saguenay, et par ce moyen fait éviter les ennemis. Nous espérons d'en renvoyer deux quoique la saison soit extrêmement avancée pour pouvoir vous donner de nos nouvelles et des avis de la nécessité qu'il y a que nous recevions un prompt secours l'année prochaine, ce que les vaisseaux nous apportent pouvant un peu diminuer l'extrémité dans laquelle nous étions réduits, mais non pas remédier à tous nos besoins.

(Signé) FRONTENAC.

RELATION DE MONSEIGNAT.

Archives de la Marine.—Paris, France.

(Extrait.)

Le départ de M. le comte de Frontenac pour Québec était marqué au 10^{ième} d'octobre ; comme il était prêt de s'embarquer avec M. et M^{de} l'Intendante, un canot dépêché par M. Prévost, major de Québec, arriva sur les deux heures après-midi. Il avait fait fort grande diligence et n'en était parti que le sept. Il apportait deux de ses lettres.

La première lettre était datée du 5, et il lui envoyait une copie de ce que les principaux sauvages de l'Acadie, Abénaquis de nation, députés exprès par leurs chefs, lui avaient rapporté.

“ Je viens incessamment pour t'avertir que j'ai appris, par une anglaise considérable, que proche Pentagouët, 30 vaisseaux, dont 3 sont fort grands, partent pour venir prendre Québec ;

“ Que ces vaisseaux sont de Boston et de quatre villes considérables ; que les Anglais se vantent de prendre Québec aussi facilement qu'ils ont pris le Port-Royal ;

“ Cette nouvelle étant apprise, les chefs et les plus considérables ont jugé qu'il fallait incessamment envoyer avertir le grand capitaine de Québec. J'ai été douze jours à venir ainsi ; il doit y avoir six semaines depuis le départ de ces vaisseaux.”

La seconde parole était pour demander au grand capitaine de Québec qu'il leur fit rendre par les Iroquois plusieurs de leurs gens qu'ils avaient pris croyant donner sur des sauvages qui fussent entièrement à l'Anglais.

La troisième qu'ils ont envoyée, c'était pour faire savoir au grand capitaine des Français que les principaux chefs ne pouvaient pas descendre cet automne pour lui venir parler comme ils avaient promis, parce qu'ils sont encore actuellement en guerre ; qu'ils tâcheront d'envoyer quelqu'un sur la fin de l'hiver prochain ; qu'après Noël, qui est le temps qu'ils

jugent que les Anglais seront retournés dans leurs maisons, ils feront subite irruption chez eux.

L'autre lettre disait que le sieur de Cannanville revenant du côté de Tadoussac, et s'étant arrêté pour voir s'il n'apercevait point quelques navires de France, il en avait vu 24, dont huit lui avaient paru fort gros.

Le sieur Prévost envoya, sur ces nouvelles, le sieur de Grandville, lieutenant réformé, son beau-frère, avec une biscayenne et un canot bien armé pour aller à la découverte du côté de Tadoussac.

On partit un moment après ces nouvelles reçues sans y ajouter pourtant beaucoup de foi.

Le lendemain, sur les 2 ou 3 heures après-midi, étant vis-à-vis de Saint-Ours, à 15 lieues de Montréal, Monsieur le Comte reçut d'autres nouvelles du sieur Prévost qui confirmaient les premières. Il avait appris par trois hommes qui s'étaient sauvés que la barque dans laquelle étaient Mesdemoiselles Lalande et Jolliet avait été prise à 30 lieues de Québec par une flotte anglaise de 30 navires ; que les ennemis pouvaient être à l'Île-aux-Coudres, à 12 (*sic*) lieues d'ici.

Cette dernière confirmation obligea Monsieur le Comte à dépêcher le sieur de Ramesay, capitaine, pour en donner avis à M. de Callières et faire descendre toutes les troupes et une partie des habitants. Il alla coucher cette nuit même à Sorel.

Le jeudi, le vent s'étant trouvé tout à fait favorable, il arriva à midi aux Trois-Rivières où il donna ses ordres pour faire descendre tout le monde. Il fut obligé de coucher dans la galiote à 15 lieues au-dessous, vis-à-vis les Grondines, la nuit et le mauvais temps l'ayant empêché de pouvoir mettre à terre.

Le vendredi il ne put que gagner la Pointe-aux-Trembles où il arriva à midi ; la pluie et le vent contraire l'y retinrent tout le reste du jour. Il en partit le samedi—14—en canot et arriva à midi à Québec, où vous pouvez juger, Madame,¹ qu'il fut reçu avec bien de la joie. Il semblait que les

1—Le *Mémoire* de Monseignat est supposé, par tous nos historiens, avoir été adressé à Madame de Maintenon.

bourgeois n'avaient plus aucune crainte, possédant leur gouverneur et quoiqu'il n'amenât avec lui que deux ou trois cents hommes, ils disaient hautement qu'ils attendaient les Anglais de pied ferme et qu'ils pouvaient venir quand il leur plairait.

Il visita tous les postes dès qu'il fut arrivé, trouva toutes les choses en parfait bon état, et fut surpris de la diligence avec laquelle Monsieur le Major avait fait faire des retranchements aux endroits qui n'étaient point fortifiés, et des batteries que l'on aurait cru avoir été commencées depuis plus de deux mois quoiqu'on n'y eût travaillé que six jours avec fort peu de monde.

Le sieur Lemoine de Longueuil était déjà parti avec quelques sauvages hurons et abénaquis pour examiner les mouvements des ennemis. Les côtes de Beaupré, Beauport, l'Île d'Orléans et la Pointe de Lévy étaient bien garnies et les habitants avaient promis d'y faire bonne résistance si les ennemis s'en approchaient ; ce qu'ils ont parfaitement exécuté.

Les autres habitants des environs de Québec et qui étaient couverts par la ville s'y étaient jetés. Il en arrivait à tout moment à la file et il semblait que tout le monde voulût avoir part à une action que chacun espérait être glorieuse pour le Canada.

Le dimanche matin, 15 octobre, M. de Vaudreuil, colonel des troupes, partit avec 100 hommes pour aller au-devant des ennemis et les charger s'ils mettaient à terre. Il devait aussi les avoir toujours à la vue et donner ordre du moment de leur arrivée. M. le comte fit partir deux canots dans le même temps qui devaient aller par les deux côtés de la rivière au-devant de nos vaisseaux et les avertir de ce qui se passait. Il fit commencer, le matin même, une batterie de 8 pièces sur la montagne, à la droite du fort, qui fut achevée le lendemain, à la pointe du jour.

Quoique je ne sois point ingénieur, je vais vous faire, Madame, un petit plan de Québec, qui ne sera peut-être pas dans les termes de l'art, mais vous excuserez mon peu de capacité sur cette matière.

Vous savez que la rivière (*St-Laurent*) y forme un fort grand bassin ; elle y descend par un seul canal et se divise en deux à l'Île d'Orléans, deux lieues au-dessous, dont l'un

4 passe au nord entre cette île et la côte de Beaupré, et l'autre au sud entre cette même île et la Pointe de Lévy ; c'est ce qui forme ce grand bassin où la flotte ennemie a mouillé du côté de Beauport, qui n'est séparé de la côte de Beaupré que par le Sault de Montmorency dont la chute fait la plus belle nappe d'eau du monde. Beauport n'est éloigné de Québec que d'une lieue ; il y a entre deux une petite rivière (*St-Charles*) que l'on passe à gué en basse marée.

Québec est placé vis-à-vis la Pointe de Lévy, un peu au-dessus ; il est divisé en haute et basse ville qui n'ont communication ensemble que par un chemin assez escarpé. Les églises et les communautés sont toutes à la haute ville. Le fort est sur la croupe de la montagne et commande la basse ville où sont les plus belles maisons et où demeurent tous les marchands. Le Palais, où demeure M. l'Intendant, est presque détaché de tout le reste de la ville ; il est situé sur la gauche, sur le bord de la petite rivière (*St-Charles*) et au bas de la côte.

Les fortifications que M. le Comte avait fait faire y commençaient et remontaient du côté de la haute ville qu'elles entouraient ; elles venaient finir à la chute de la montagne du côté du fort, à l'endroit nommé le Cap au Diamant.

On avait continué auprès du Palais une palissade tout le long de la grève qui venait gagner au-dessous de l'hôpital (*Hôtel-Dieu*) jusque à la clôture du Séminaire et se perdait à des roches inaccessibles. Il y avait au-dessus une autre palissade qui joignait au même endroit que l'on nomme le Sault-au-Matelot où l'on avait mis une batterie de 3 pièces de canon. L'autre batterie haute dont je vous ai déjà parlé était à la droite. Il y en avait deux à la basse ville de 3 pièces de 18 livres de balles chacune et toutes deux posées au milieu des côtes d'en haut. Les endroits ouverts où il n'y avait point de portes étaient barricadés de bonnes poutres et barriques pleines de terre, de graviers et de pierres.

Le chemin de la basse ville était coupé de trois différents retranchements de barriques et de sacs de terre. On fit, depuis l'attaque, une autre batterie au même Sault-au-Matelot un peu plus sur la droite que la première. On en fit une aussi à la porte qui va à la petite rivière (*St-Charles*).

Il y avait quelques petites pièces disposées autour de la

haute ville, principalement sur la butte d'un moulin qui servait de cavalier.

C'est ainsi, Madame, que la ville était disposée lorsque les Anglais y vinrent ; mais nous fondions beaucoup plus d'espérance sur notre bonne cause et la résolution où chacun paraissait de bien faire son devoir que sur ces faibles fortifications.

Le même jour, sur les 7 heures du soir, on apprit que la flotte ennemie avait levé l'ancre et était passée la pointe du bas de l'île d'Orléans. Un autre message apprit qu'ils étaient mouillés à 3 lieues de Québec.

Le lundi, 16ième octobre, sur les 3 heures après minuit, M. de Vaudreuil revint et l'on vit le feu des navires peu de temps après ; dès qu'il fit jour on découvrit toute la flotte au nombre de 34 voiles. Il n'y avait que 4 gros vaisseaux, 4 un peu moindres, le reste était caïches, barques, brigantins et fibots parmi lesquels on dit aussi qu'il y avait quelques brûlots. Les petits bâtimens se rangèrent au côté de la côte de Beauport, et les gros se mirent un peu plus au large.

Sur les dix heures une chaloupe portant à son avant pavillon blanc partit de l'amiral et vint à terre, quatre canots allèrent au-devant portant le même pavillon. Ils la joignirent presque à la moitié du chemin. Il y avait dedans un trompette qui accompagnait l'envoyé du général. Il fut mis seul dans le canot ; on lui banda les yeux et il fut conduit dans la chambre de Monsieur le Comte.

Voilà la copie de la lettre qu'il lui présenta :

Sieur Guillaume Phips, chevalier et commandant général en chef sur toutes les forces de leurs Majestés de la Nouvelle-Angleterre par mer et par terre,

Au Comte de Frontenac, Lieutenant Général et Gouverneur pour le Roi de France en Canada ou, en son absence, à son député ou à celui qui commande en chef à Québec :

Les guerres entre les deux couronnes d'Angleterre et de France ne sont pas seulement un suffisant motif mais la destruction faite par les Français et les Sauvages sous votre commandement et encouragement sur les personnes et biens des sujets de leurs Majestés de la Nouvelle-Angleterre sans aucune provocation de leur côté, les oblige de faire cette expédition pour leur propre sûreté et satisfaction.

Comme aussi les cruautés et les barbaries qui ont été exercées par les Français et les Sauvages pouvaient, par cette présente occasion, nous engager à nous revancher sévèrement, cependant étant désireux d'éviter les actions inhumaines et contre le christianisme, comme aussi pour prévenir l'effusion du sang autant que possible, moi ci-dessus, Guillaume Phips, chevalier, par ces présentes et au nom de leurs très excellentes Majestés Guillaume et Marie, Roi et Reine d'Angleterre, Ecosse, France et Irlande, Défenseurs de la Foi et par ordre de leurs susdites Majestés, Gouverneur du Massachusetts, colonie dans la Nouvelle-Angleterre, demande que vous ayiez à rendre vos forts et châteaux sans être démolis, comme aussi toutes les munitions sans y être touché, comme aussi une prompte délivrance de tous les captifs ensemble avec la délivrance de vos personnes et biens à ma disposition.

Ce que faisant vous pourrez espérer pardon de moi comme un chrétien, ainsi qu'il sera jugé à propos pour le service de leurs Majestés et la sûreté de leurs sujets ; ce que, si vous refusez de faire, je suis venu pourvu et résolu, avec l'aide de Dieu dans lequel je me fie, par force d'armes de revancher tous les torts et injures qui nous ont été faits et de vous rendre sous la sujétion de la couronne d'Angleterre ; et lorsque trop tard vous le voudrez faire regretterez de n'avoir pas plus tôt accepté la faveur que l'on vous a offerte.

Votre réponse positive, dans une heure, par votre trompette, avec le retour du mien, est ce que je vous demande sur le péril que pourra s'en suivre.

Signé : GUILLAUME PHIPS.

Comme on achevait d'expliquer cette lettre, qui était en anglais, l'envoyé tira de sa poche une montre qu'il présenta à Monsieur le Comte. Il la prit, et faisant semblant de ne pas bien voir quelle heure il était, l'envoyé s'avança pour lui dire qu'il était dix heures et qu'il lui demandait qu'à onze heures précises il le voulut renvoyer avec sa réponse.

"Je ne vous ferai pas tant attendre, lui répliqua Monsieur le Comte. Dites à votre général que je ne connais point le roi Guillaume et que le prince d'Orange est un usurpateur

qui a violé les droits les plus sacrés du sang en voulant détrôner son beau-père ; que je ne sais, en Angleterre, d'autre souverain que le roi Jacques ; que votre général n'a pas dû être surpris des hostilités qui ont été faites par les Français dans la colonie du Massachusetts puisqu'il a dû s'attendre que le Roi, mon maître, ayant reçu sous sa protection le Roi d'Angleterre et étant prêt à le replacer sur le trône, par la force de ses armes, comme j'en ai nouvelles, Sa Majesté m'ordonnerait de porter la guerre en ces contrées, chez les peuples qui se seraient révoltés contre leur souverain légitime."—Et, lui montrant quantité d'officiers dont sa chambre était remplie, il lui dit en riant :—" Votre général croit-il, quand il m'offrirait des conditions un peu plus douces, que je fusse d'humeur à les accepter, que tant de braves gens y voulussent consentir et me conseillassent de me fier à la parole d'un homme qui n'a pas gardé la capitulation qu'il avait faite avec le gouverneur du Port-Royal, et à un rebelle qui a manqué à la fidélité qu'il devait à son roi légitime en oubliant tous les bienfaits qu'il en avait reçus pour suivre le parti d'un prince qui, en essayant de persuader qu'il veut être le libérateur de l'Angleterre et le Défenseur de la Foi, y détruit les lois et les privilèges du royaume, et renverse la religion anglicane, ce que la justice divine, que votre général réclame dans sa lettre, ne manquera pas de punir un jour sévèrement."

Ce discours ayant fort surpris et alarmé l'envoyé, il demanda à Monsieur le Comte s'il ne voulait pas lui donner de réponse par écrit.—" Non, lui répondit Monsieur le Comte, je n'ai point de réponse à faire à votre général, que par la bouche de mes canons et à coups de fusil ; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi ; qu'il fasse du mieux qu'il pourra de son côté, comme je ferai du mien."

Cette réponse finie, on banda les yeux de l'envoyé et on le ramena à sa chaloupe.

Sur les quatre heures après-midi, le sieur de Longueuil, revenant avec ses sauvages, accompagné du sieur de Maricourt, son frère, qui arrivait de la baie d'Hudson dans le navire commandé par le sieur de Bonaventure qui, par bonheur, fut averti assez à temps pour ne point tomber entre les mains des ennemis, passa avec ses canots le long de la flotte ;



—“Je n’ai point de réponse à faire à votre général, que par la bouche de mes canons et à coups de fusil ; qu’il apprenne que ce n’est pas ce la son le qu’on croie sommer un homme comme moi !”

quelques chaloupes se détachèrent pour le charger, mais il gagna terre en les recevant à bons coups de fusil ; ces chaloupes se trouvèrent obligées de retourner à leurs navires et furent saluées en passant par les habitants de Beauport qui étaient sur la grève.

Le mardi, une barque chargée de monde, alla du côté de terre entre Beauport et la petite rivière (*St. Charles*) ; on s'y escarmoucha assez longtemps après qu'elle eut échoué, et on l'aurait même attaquée s'il n'avait fallu se mettre dans l'eau jusqu'à la ceinture pour y aller.

Le mercredi, 18, on vit presque toutes les chaloupes chargées de monde gagner le même endroit où cette barque avait échoué la veille. Comme on était incertain de l'endroit où les ennemis feraient leur descente, il y avait peu de monde de ce côté-là. On détacha la plupart des habitants de Montréal et des Trois-Rivières et ceux qui se trouvèrent les plus lestes pour aller escarmoucher. Les ennemis étaient déjà à terre au nombre de deux mille hommes, et s'étaient rangés en bataille devant que nos gens arrivassent qui, avec quelques habitants de Beauport, qui se joignirent à eux, faisaient au plus trois cents hommes ; encore ne donnèrent-ils pas tous.

Comme le terrain est fort difficile, plein de broussailles et de rochers et qu'on y a, à marée basse, de la vase jusqu'à mi-jambe, ils étaient divisés en plusieurs petits pelotons et attaquèrent, sans tenir presque d'ordre et à la manière des sauvages, ce gros corps qui était fort serré. Ils firent plier un premier bataillon et l'obligèrent de regagner la grève ; le feu dura plus d'une heure ; nos gens voltigeaient incessamment autour des ennemis, d'arbre en arbre, et ainsi les furieuses décharges qu'on faisait contre eux ne les incommodaient pas beaucoup.

Monsieur le comte fit passer un bataillon de troupes pour assurer la retraite de nos gens.

Nous perdîmes dans cette occasion le Chevalier de Clermont, capitaine réformé, qui avait suivi, avec d'autres officiers, comme volontaire. Il s'engagea un peu trop avant et ne put se retirer. Le fils de sieur de la Touche, seigneur de Champlain, y fut aussi tué ; le sieur Juchereau de St-Denis, âgé de plus de soixante ans, qui commandait la milice de Beauport,

y eut le bras cassé. Nous eûmes en tout dix ou douze hommes blessés dont un est mort depuis. On espère que tous les autres guériront.

Les ennemis perdirent dans cette occasion cent cinquante hommes au rapport d'un habitant qui visita la nuit le champ de bataille. Ils brûlèrent quelques habitations après le combat.

Sur le soir, leurs quatre plus gros navires vinrent mouiller devant Québec. Le contre-amiral, qui portait pavillon bleu, se posta un peu plus sur la gauche, presque vis-à-vis du Sault-au-Matelot. L'amiral était sur sa droite ; le vice-amiral un peu au-dessus, tous deux vis-à-vis la ville basse ; et le quatrième, qui portait la flamme de chef d'escadre, se tira un peu plus du côté du Cap au Diamant.

Nous les saluâmes les premiers et ensuite ils commencèrent leurs canonnades assez vigoureusement ; on leur répondit de même ; il ne tirèrent presque que sur la haute ville ce soir-là. Il y eut le fils d'un bourgeois de tué et un autre blessé. Le sieur de Vieuxpont eut son fusil emporté du même coup et en eut le bras démis.

Les coups de canon cessèrent de part et d'autre sur les huit heures du soir.

Le jeudi, à la pointe du jour, nous recommençâmes encore les premiers. Il semblait que les ennemis avaient un peu ralenti leur feu ; le contre-amiral qui avait tiré le plus vigoureusement se trouva fort incommodé par les batteries du Sault-au-Matelot et celle d'en bas du côté de la gauche. Il fut aussi obligé de relâcher le premier ; l'amiral le suivit d'assez près, mais avec bien de la précipitation. Il avait reçu plus de vingt boulets dans le corps de son vaisseau, dont plusieurs l'avaient percé à l'eau. Toutes ses manœuvres étaient coupées ; son grand mât presque cassé auquel il a été obligé de mettre des jumelles, quantité de gens y avaient été blessés et plusieurs tués. Il avait obligation à la plus grande partie de ces coups au sieur de Ste-Hélène qui pointait lui-même le canon. Craignant d'en recevoir encore quelques-uns qui l'achevassent il fila tout le câble de son ancre, l'abandonna et se retira tout en désordre.

Les deux autres tirèrent encore quelque temps mais ils ne tirèrent plus depuis midi.

Sur les cinq heures du soir ils s'allèrent mettre à l'abri dans l'Anse des Mères (*Ursulines*) derrière le Cap au Diamant où ils se sont radoués le mieux qu'il leur a été possible. On avait envoyé dans cette anse un détachement pour les observer; on leur tua quelques hommes, de terre, et ils furent obligés de mouiller hors de la portée du fusil.

Le vendredi, les sieurs de Longueuil et de Ste-Hélène avec quelques Français commencèrent à escarmoucher sur les 2 heures après-midi contre la tête de l'armée des ennemis qui marchaient en bon ordre le long de la petite rivière (*St-Charles*). Ils firent plier leurs gens détachés qui se rejoignirent à leur gros. Le combat fut assez longtemps opiniâtre. Nos gens se battaient de la même manière qu'à la précédente escarmouche. Monsieur le Comte avait cependant fait mettre en bataille trois bataillons de troupes du côté d'en deça de la rivière et était à leur tête prêt à recevoir les ennemis s'ils en avaient voulu tenter le passage.

Nos gens firent leur retraite en bon ordre, mais, par malheur, le sieur de Ste-Hélène eut la jambe cassée d'un coup de fusil, le sieur de Longueuil son frère, qui eut, l'année passée, un bras cassé au combat de Lachine, reçut aussi une contusion au côté et aurait été tué sans sa corne à poudre qui se trouva à l'endroit où donna la balle. Il y eut deux autres hommes de blessés et un soldat et un habitant de tués. Les ennemis tirèrent sur nos gens quelques volées de canon, sans effet. Ils en envoyèrent aussi à l'endroit où nos troupes étaient en bataille. Nous connûmes par là qu'ils en avaient mis à terre. On leur répondit de la batterie qui était à la porte de la petite rivière (*St-Charles*). Ils mirent ensuite le feu à quelques granges, ce que l'on ne pouvait empêcher et tuèrent quelques bestiaux qui erraient dans la campagne et qu'ils ont transportés à leurs navires. Ils n'ont perdu pas moins de monde dans cette occasion qu'à l'autre.

Le samedi, 21, le sieur de Villieu, lieutenant réformé, qui avait demandé à Monsieur le Comte un petit détachement de soldats de bonne volonté, alla aussi du côté où étaient campés les ennemis. Les sieurs de Cabanac et Duclos de Beaumanoir sortirent aussi avec d'autres petits détachements. Le sieur de Villieu commença l'escarmouche sur les deux heures après-midi, et attira les ennemis dans une embuscade

et s'y maintint fort longtemps. Ils firent un détachement pour l'entourer qui fut chargé par une autre embuscade des habitants de Beauport, Beaupré et l'Île d'Orléans. Les sieurs de Cabanae et de Beaumanoir donnèrent aussi de leur côté. Nos gens escarmouchaient toujours en perdant du terrain et firent ferme lorsqu'ils se furent tous rejoints à une maison où il y avait quantité de palissades, sur une hauteur, derrière laquelle ils tirèrent¹. Le combat dura jusqu'à la nuit, et les gens frais que les ennemis y envoyaient toujours ne servirent qu'à augmenter leurs pertes. Nous n'y avons eu qu'un jeune écolier et un sauvage de blessés. Les ennemis y ont dû perdre quantité de monde.

La nuit, qui fut fort obscure et pluvieuse, leur donna le moyen d'enlever leurs morts et d'empêcher de connaître le désordre où ils étaient, car leur épouvante fut si grande qu'à sa faveur ils se rembarquèrent avec précipitation et abandonnèrent leurs canons. Le sieur de Villien et les habitants n'en eurent aucune connaissance ; ils ne s'aperçurent de leur avantage que le lendemain, dimanche, 22^{ème}, au point du jour.

Les sauvages qui faisaient la découverte trouvèrent les premiers les cinq pièces de canon avec leurs affûts de campagne, cent livres de poudre et quarante à cinquante boulets. Ceux de Beauport et de Beaupré s'en saisirent. Plusieurs chaloupes tentèrent de mettre à terre et furent repoussées.

Le sieur de Monic (*Joseph Démonic*), capitaine, étant sorti, la veille, avec cent hommes, avait fait un fort grand circuit pour s'aller jeter dans Beauport et ne s'était pas trouvé au combat. Monsieur le Comte le fit rester à quelque distance du camp des habitants pour les soutenir au cas d'une nouvelle descente. Ils se faisaient fort de garder leurs postes avec deux pièces de canon que l'on leur avait laissées. Les trois autres furent amenées ici le même jour.

L'après-midi, les deux navires qui étaient dans l'Anse des Mères (*Ursulines*) mirent à la voile pour aller rejoindre la flotte. On les salua à boulets en passant et ils nous répondirent sans nous faire grand mal.

Le lundi, les sieurs de Subercaze et d'Orvilliers, capitaines, partirent à la tête de cent hommes pour s'aller jeter dans

1.—Très probablement la maison du chirurgien Timothée Roussel.

l'île d'Orléans. Le sieur de Villieu avait aussi reçu ordre de descendre au cap Tourmente, au-dessous de la côte de Beau-pré. On jugeait bien que les ennemis nous quitteraient bientôt et on craignait leur descente en ces endroits-là. Ils mirent à la voile vers le soir et se laissèrent porter au courant ; mais quelques-uns n'ayant pas pu trouver de bon mouillage furent obligés de relâcher. Ils disparurent enfin tous le lendemain, mardi, sur les dix heures du matin et furent mouiller à l'Arbre Sec ¹.

La demoiselle de Lalande, qui était prisonnière sur l'amiral, voyant qu'ils se disposaient à retourner en leur pays, fit demander au général Phips, par un interprète, s'il voulait l'y mener et laisser à Québec quantité de ses compatriotes qui y étaient prisonniers, qu'elle espérait que, si on proposait de faire un échange, cette négociation pourrait réussir. Elle fut elle-même envoyée sur sa parole pour faire cette proposition.

Monsieur le Comte l'accepta avec joie étant bien aise de la recevoir avec sa fille aussi bien que le sieur de Grandville et le sieur Trouvé, prêtre, qui avait été pris au Port-Royal et qu'ils avaient amené ici avec quelques autres prisonniers de l'Acadie, espérant qu'ils leur seraient d'une grande utilité après la prise du pays. Elle s'en retourna le soir, fort joyeuse, à bord de l'amiral.

Les prisonniers anglais que nous voulions rendre furent assemblés le soir même ; ce n'était que des femmes et des enfants, et il n'y en avait pas un de considérable que le capitaine Davis qui commandait dans le fort que le sieur de Portneuf avait pris. Il y avait aussi les deux filles de son lieutenant (*Clarke*) qui fut tué, qui paraissaient assez bien nées. Monsieur le Comte les avait rachetées des sauvages et les avait mises en pension. Madame l'Intendante avait racheté une autre petite fille de neuf ou dix ans, assez jolie, qu'il lui fâchait beaucoup de rendre ; cependant elle s'y résolut pour le bien public. Ils faisaient en tout dix-huit.

Monsieur de LaVallière fut chargé de cet échange. Il se rendit à terre, le mercredi matin, vis-à-vis l'endroit où les Anglais étaient mouillés. La négociation dura tout le jour. Un ministre avait passé à terre et on trouva le secret de le garder

1.—Vis-à-vis la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul, Ile d'Orléans.

sur les difficultés qu'ils (*les Anglais*) faisaient de rendre Monsieur Trouvé. Enfin tout fut échangé de bonne foi ; mais nous y gagnâmes beaucoup puisque nous eûmes pour des enfants des hommes faits et en état de servir, et que le nombre des Français était plus grand que le nombre des Anglais.

Ils ont gardé deux de nos pilotes français à qui ils ont donné parole de mettre à terre lorsqu'ils auraient passé les dangers de la rivière. On ne sait s'ils la tiendront parce qu'ils se vantent de revenir le printemps prochain.

Tous nos prisonniers arrivèrent le soir même, à la réserve de Monsieur Trouvé, qui ne revint que le jeudi matin, avec Monsieur de LaVallière.

.....

Le vendredi, 27, trois hommes arrivèrent de la baie Saint-Paul, qui rapportèrent qu'ils avaient été à deux navires français qui étaient prêts à passer le détroit de l'Île-aux-Coudres, qu'ils les avaient avertis que la flotte anglaise était devant Québec ; qu'ils avaient appris d'eux qu'ils devaient être suivis de huit autres avec lesquels ils étaient partis de La Rochelle. Peu de temps après, des canots que Monsieur le Comte tenait exprès sur les côtes lui confirmèrent ce que ces habitants leur avaient dit.

Un troisième navire, nommé *Le Glorieux*, fut aussi averti de la même chose et on en eut avis qu'il se préparait à entrer dans la rivière du Saguenay pour s'y cacher jusques à ce que la flotte ennemie eût passé. On n'a eu aucune nouvelle de tous les autres.

À l'égard des deux premiers on ne sait pas encore quel parti ils ont pris ; à l'heure que j'écris ceci, qui est le neuf de novembre, on n'en a point encore de connaissance.

Monsieur le Comte avait dépêché, immédiatement après avoir été averti par ces habitants, quantité de canots remplis de monde pour se jeter dans ces navires, mais ils n'ont pas pu les rejoindre. Un de ces canots a poussé jusqu'au Saguenay et n'est point encore revenu. Ce qui fait espérer qu'il aura joint quelqu'un de ces navires et reviendra ici dedans lorsque le vent le leur permettra. On a fait aussi partir une barque armée avec trente hommes dessus, pour aller au-devant. Tout cela nous empêche de désespérer encore de leur venue

et nous les attendons de jour en jour avec beaucoup d'impatience pour le besoin où nous sommes de toutes choses, tout généralement manquant dans ce pays et la maison de Monsieur le Comte n'étant pas plus exempte de cette disette que celle des autres.

Plusieurs passagers ont débarqué et se sont rendus ici en canot. Le sieur de La Forest a rendu à Monsieur le Comte les paquets du Roi et vos lettres. Ce nous a été une grande joie de recevoir des nouvelles aussi agréables que celles qui nous sont venues de France.

Nous espérons que les grandes victoires que Sa Majesté a remportées sur ses ennemis par mer et par terre et les avantages que la France en retire pourront rejailir jusques sur nous et qu'Elle n'abandonnera pas ce pauvre pays qui, malgré la misère où il est depuis longtemps, tâche à faire connaître à l'autre extrémité de la terre la gloire de son auguste monarque et s'est trouvé assez heureux pour ajouter quelque chose à ses triomphes.

Dimanche dernier (5 novembre) les réjouissances furent faites avec grand appareil. Le grand pavillon de l'amiral et un autre que le sieur de Portneuf avait pris à l'Acadie furent portés à l'église au son du tambour. Le *Te Deum* y fut chanté par Monsieur l'Evêque et l'on fit ensuite une procession solennelle en l'honneur de la Vierge patronne du pays. Toutes les troupes étaient sous les armes.

On a institué, à perpétuité, une fête sous le nom de Notre-Dame des Victoires, et l'église qu'on a commencée à la basse ville est dédiée sous le même nom pour être une marque éternelle de la protection que nous avons reçue du ciel dans cette attaque subite, puisque, si les ennemis avaient fait toute la diligence qu'ils pouvaient, et qu'ils n'eussent point été arrêtés par les vents, ils seraient arrivés à Québec devant que l'on en eût eu avis et s'en seraient infailliblement rendus maîtres, le trouvant dépourvu de monde.

Le feu de joie fut allumé à l'entrée de la nuit par Monsieur le Comte. Il y eut plusieurs décharges de notre canon et de mousqueterie ; et l'on n'oublia pas à faire tirer plusieurs fois les pièces que nous avons gagnées sur les ennemis et qui nous seront utiles dans la suite.

Enfin, le 12ième novembre nous avons appris que les trois navires français qui avaient passé à l'Île-aux-Coudres avaient entré dans le Saguenay ; qu'après avoir vu passer devant eux la flotte ennemie, ils étaient sortis de ce fleuve et qu'ils étaient fort proche d'ici.

Le *Saint-François-Xavier* y vint mouiller le 15, la frégate nommée *La Fleur de May*, le 16, et le *Glorieux*, le 17. Ces deux premiers se préparent à repartir ¹ quoique la saison soit avancée et qu'il paraisse déjà des glaces dans le fleuve, toutes les petites rivières étant prises. Nous aurions été bien heureux si les onze navires que nous apprenons être partis de La Rochelle pour ce pays y étaient arrivés à bon port. On pourrait dire que cette année aurait été complète en toutes sortes de bonheur.

Vous m'aviez ordonné, Madame, de faire le détail de tout ce qui se passerait ; je ne sais si cette relation sera de votre goût, mais elle est sincère : c'est la seule bonne qualité que j'ose lui donner.

Je serai bien payé de mes peines si ce petit travail vous est agréable, et s'il peut ajouter quelque chose aux protestations que je vous ai toujours faites, d'être, avec un profond respect,

Madame,

Votre très humble

et très obéissant serviteur,

D. Monseigneur

1—Un seul partit : la *Fleur de May*, le 26 novembre !

RELATION DE PHIPS.

London, England, Colonial Entry Books.—New-England,
vol. 62, page 267.

A short account of Sir William Phips's expedition into Accady, and that upon Quebeck in Canada.

The present governors together with the inhabitants of New England, out of a true sence of their gratitude, did think they could do no better, or more manifestly express their loyalty to Their Majesties than by venturing their lives and estates towards the enlarging of Their Majesties Dominions in America, and particularly for the reducing of Canada unto Their obedience. According to that Resolution they did raise about seaven hundred men, and fitted out seaven saile of ships at their own expense and did give the command thereof to me.

With these ships and men I set saile from New England in March, 1689-90, and reduced that part of it called Accady, and then I returned to New England.

And for the more effectual prosecution of the main undertaking concerning Canada, the said governors, with severall of the chief inhabitants of the colony, resolved to be at the further charge of so many more men and ships as might be sufficient to take Quebeck (being assured that by ye conquering of that city all the other parts of Canada must submit) and accordingly two thousand and three hundred men were raised, and about thirty saile of ships fitted out, and the command of them was also given to me. With these forces I departed from New England on the tenth day of August, 1690. But, by bad weather and contrary winds, I did not reach Quebeck till October, that the frost was already fallen in, and so sharp that it made two inches ice in a night.

This notwithstanding, I summoned the Comte De Frontenack, the governor, to surrender the town, and after a reviling answer (that I and those with me were traitors, for

having taken up with an Usurper and have seized upon our governor that good christian Sir Edmund Andros¹, who, if he had continued in his government, the French an English had been all one) I brought my ships up within musquett shott of their cannon and fired upon the towne with that success, that I dismounted severall of their best cannon, and within less than twenty-four hours beat the French from their workes.

At the same time fourteen hundred men that I had landed defeated a great party of the enemy, and by the account of the prisoners, the city in all probability must have been taken in two or three daies, but the small-pox and the feavour increased so fast among the men that it delayed the pushing on the siege till the weather grew so extream cold that no further progress could be made therein. So I returned to New England. At my going off from before Quebeck I received several messuages from French merchants of ye best note and reputation to let me know how uneasie they were under the french administration, and to assure me of their great willingness to submit to Their Majesties government.

In this expedition, the enemy suffered great damage and had a great number of their men killed, and many taken Prisoners, yet the loss on the English side (nothwithstanding what the French have falsely given out of severall hundreds) was not more than thirty men.

The above written is a true account. Witness my hand.

William Phipps.

1.—Sir Ed. Andros was suddenly summoned by the Chief People in the city to surrender the government, 18th April 1689, on account of a great rising of the people against him they saying that unless he was superseded they would storn the place themselves. The members of the Council, to save an emeute superseded him and sent him to England in a man of war.

MAJOR WALLEY'S JOURNAL

In the Expedition against Canada in 1690.

A narrative of the proceedings to Canada, soe far as concerned the land army.

Having passed the isle of Percey, and being put back by a contrary wind, it was designed there to have landed our souldiers, to have settled our companys, to have called a council of warr, to have made and declared such orders as was necessary for regulating our forces, but by several of our ships and vessels being drove out of the harbour by a storm they came not in again seasonably and so what was intended was prevented.

Upon the 23rd of September, wee came to an anchor at Tadousack a council of warr was called, such orders and ordinances made as was judged necessary and ordered to be published in every vessel, and at the head of each company, which orders are upon record, and may be seen.

Upon the 27th of September, being about 25 leagues from Cabeck (*Quebec*), I went aboard each vessel in the fleet, that had souldiers, to take care that they might be all ready and fixt for the service, not knowing how soon there might be occasion; and whereas there had been complaints, that, aboard several of the vessels, the souldiers and others had near a third part of their allowance taken off without order, I then gave orders that their full allowance might be given them.

Upon the 5th October¹ we came up with the Isle of Orleans, the whole fleet together, and having promised our men, that they should with the first convenience be landed to refresh themselves, and not having opportunity before, thought it might do well to do it then, proposing to the

1—5 octobre 1690, d'après le calendrier julien, c'est-à-dire 15 octobre 1690 d'après le calendrier grégorien. L'Angleterre n'accepta le calendrier grégorien qu'en 1752.

council that wee might then settle the companys that wee might then secure the island, gaine intelligence, and upon our informations to draw up such conclusions as were necessary, and not to have appeared in sight of the town until wee were fully ready to fall upon them ; but it was over-ruled by the council, and agreed we should take the advantage of the tide, and be in sight of the town by day-light, which was accordingly done.

Upon the 6th October, it was concluded that a summons should be sent ashore, and, while the answer was coming, to put ourselves in the best posture wee could for landing ; but by that time the messenger was returned wee found the tides did not sute, and that it would be too late to land that night. It was alsoe then agreed upon that the army should land at the north shore, at the place we after landed at ; that the small vessels, that had guns, should take in the ammunition, provision, field pieces, shovels, spades, and other necessarys for the souldiers, (that tide or the next they were to come up to Charles river, that lyes by the town), that the ships boats should come into the river to be helpfull to carry the souldiers over, and the souldiers to be ready by the river when they came, that so they might be helpfull each to other, as there had been occasion ; that the field pieces should come in those vessels to be landed on the other side the river ; it was alsoe agreed that, when wee were over the river, the men of warr were to sail up with the town, and when they perceived wee were upon the hill, especially if we then fired a house, they were then to land 200 men under their guns, and were to make a brisk and resolute charge to enter the town ; alsoe agreed that Shute and others of the larger vessels that were not men of warr were to goe beyond the town, that enemy might think we had another army to land there ; alsoe agreed that we should have two ministers and three chirurgeons ashore.

These things being thus agreed on, the next morning being the 7th October, wee attempted to land our men, but by a storm were prevented, few of the boats being able to row ahead, and found it would endanger our men and wet our armes ; at which time the vessel captain Savage was in went ashore, the tide fell, left them dry, the enemy came upon

them, they manfully defended themselves. I went aboard several vessels, and, though with some difficulty, caused some small vessels that had guns to weigh, and sent some boats that endeavoured to help them, or if no other way to bring off the men, but the weather and shoals were such they could do them noe good; the enemy were awed by some guns from Sir William, that the shott flew among the thickest of them, alsoe by some guns from Capt. Eldridge. At the tides coming in they floate I and all gott off safe. That night, aboard Sir William's ship, the French prisoners informed us of a place about two miles beyond the town, that would be more commodious for landing the army, which I then thought might be best, (but Capt. Davis saith since, we should not amend ourselves) but it was said the council of warr had determined the place, and wee had not time to call them together then, and it would be safest to attend order.

The next day, being the 8th October, as soon as the bad weather was over, and the tides suited, wee landed our men, which considering how farr many of our vessels were from the shore and the helps wee had, never more men were landed in less time; but the flatts lay off soe we were forced to go into the water, some up to the knees and some near as high as their waists upon the flatts. I drew up the whole army, which consisted of between 12 and 1300 men, caused four companys to be drawn out as forlorns, though the ground would not admit the forlorne and main battle to be for the one from the other; this being done, I ordered the forlorns to advance and to march, at their open order, towards the upland, and by this time the tide was upon the ground wee stood on. The forlorne were no sooner advanced a few rods, before there was firing from both sides; upon one wing some of our men saw the enemy in the bushes, and fired first, but upon the other wing, and in most places, the enemy had the first shot at us; and from a village, over a creek on our right wing, there was a party gauled us considerably; upon the charge our officers and souldiers shewed courage and resolution enough, yet some having given an order to fire and fall off, but judging under the present circumstances, ordered the whole body to shoot and run up at once, which they did with one consent, that it was hard to say which

company went up first or fastest; upon which the enemy having generally made a second shott, they gave way at once, and by the convenience of swamps and bushes, they had an opportunity to run away and secure themselves, but yet in partys out of every corner of a swamp or thicket they kept firing upon us; wee continued our chase and march towards the town, and killed some of the enemy as we went. Being informed that the enemy had fired at our men out of a barn and judging there were some in it, I ordered it to be fired; we come up with a house where was a hog-head of claret sett at the door, and seeing our souldiers gather about it, least it were poisoned, or might otherwise harm our men or hinder our march, I ordered the head to be knocked out; drawing nearer the town and finding the army too much scattered and not knowing but wee might be met withall by a force from the town, I drew up a good part of our forces and marched on; we continued our march until it was dark; two thirds of the army took up their stand by a creek, where was a house and some other shelter, with the other part I advanced about a quarter of a mile, that we might the better secure the shoar and to see our vessels that were to come into the river; there wee took up our quarters, placed our out-guards and sentinels and did what was necessary for securing ourselves and taking notice of the motion of the enemy; wee then took the advantage of the house, barn, hay and straw, that those that were not upon duty might keep themselves as warm as they could.

Making enquiry what damage wee had received from the enemy, or done to them, found wee had not above four killed outright at our landing, nor less than 60 officers and souldiers wounded, and it was judged we had killed 20, some say 30, of the enemy, and since have been informed their hospital is full of wounded men, and it is said they had not less than 7 or 800 men that lay undiscovered to take the advantage at our landing; all things considered, it was a great mercy wee had no more damage done us.

The same evening, having information of a Frenchman that had surrendered himself and was with the other part of the army, I sent for him and strictly examined him, severely threatned him if I caught him in a lye, told him wee had

taken other French prisoners, and if he told us any thing that was false we should soon find it. He told us we should cut him in pieces if he told us any thing but what was truth; he informed that there were about 600 men that were in the swamp at our coming ashore, that there was a captain and other officers killed, besides others that he saw, that the French had 900 men from the town, more, upon their march toward us, that they were over the river, but seeing we had landed our men so suddenly and beaten the French off the ground, and were marching towards the town, that they retreated, marcht back to the town, or at least to the other side of the river.

He said the Earl of Frontenack was come down, the governor of Mount Royal and the Intendant; that a great many souldiers came into Cabeck on the thursday before, a great many with the governor upon friday, and more with the governor of Mount Royal on saturday, and many since. He alsoe said he was a souldier of Mount Royal that had run away, and that they were seeking after him (which wee after found true). He alsoe said, he came by the information by a Mount Royal soldier, that he had mett withal, which acquainted him they had lost but 50 souldiers at Mount Royal, and added, that he had heard some French officers, at the next house to that wee then were at, say, that they had not less than 3,000 men in the town; he also said, that at the most convenient place of the souldiers going over they had planted 8 guns. All which, afterwards, we had confirmed. That others might not be discouraged, wee told him he was sent by the enemy to tell us a parcel of lies, but he said he had told us nothing but what we should find true.

After this, I sent for the rest of the forces to come over that wee might not be too much scattered, and sent for the majors and captains, and such as belonged to the council of warr, to consider and conclude what was farther to be done; after some discourse, it was concluded by the whole, that, for as much as the vessels were not come up the river with our supplies of provision, ammunition, and other necessaries, neither the boats for transporting our men, that, as matters were thus circumstanced, wee were not in a capacity to advance, but hoped the vessels would be in with the tide,

that was before day, and that if they came, wee would be ready to be helpfull to defend them, as we expected help from them; but the winds prevented their coming, as the masters after said.

Before day, contrary to order, and without my knowledge they landed the six field pieces, at the point near which the army lay, which greatly clogg'd us, and would have made our passidge over the river very difficult. In the evening wee see Captain Gilbert, weigh anchor, and the ships of warr sail up to the town, and the several ships plying their guns upon the town, and the town upon them, with utmost diligence; but the reason of their going before the land army were over the river, we understood not till afterwards. The cold of the night and our souldiers not having opportunity to dry themselves until the next day, proved very prejudiciall to them.

Upon the 9th of October, Sir William's ship returned from the town, being, as wee were informed, very much disinabled, having been very smartly engaged with the town; alsoe were informed, that the men of warr had not powder enough left for two rounds a piece; but, however, supposing they had secured and would supply us with what was promised, and reckoning it was aboard the small vessels that were to come into the river, we still expected their coming in, and that day advanced nearer the town, where wee had better shelter for the men, and a better place for our defence, where we placed out our guards, and put ourselves in the best posture we could to defend ourselves and offend our enemies, if they had come upon us; sent out partys to gain intelligence and make discovery and what provision come within our reach was killed for the use of the army; our provisions being so much in the masters of the vessels power, and not in the commissary generals order and dispose, proved a great damidge, by reason hereof, some souldiers were provided for and others wanted, and all the rum that could be procured to refresh the souldiers, was only about 60 gallons, which was spared from Sir William's ship, the rest either had it not, or would not own they had.

Our souldiers dried themselves, gott what refreshment they could and hoped the vessels might come in the evening tide, wee seeing more and more need of them, being more and

more sensible of the enemies strength and our own men, many, growing sick and unfitt for service. But the vessels not coming, we stood upon our guard that night, but found it exceeding cold, it freezing that night soe that the next morning the ice would bear a man. That night I called a council, demanded their opinion what was to be done, for it would be to no purpose to lye there; one in behalf of sundry others said that they had been together considering thereof, and that for as much as we had not suitable supplys of provisions ashore, little or no ammunition to recruit if there should be occasion, that our men were, many, sick and wearied, that they had the difficultys of the river to deal with, neither boats nor vessels to help us in our going over, that we had eight great guns and 1000 men at the river side that were ready for us, after that, a steep bank and narrow passage to win, up or through which wee should not have been able to have carried our great guns, neither could wee have carried them over, where wee might have had them for use, without the help of our boats or vessels, after all this a well fortified town with three times our number of men within to encounter with, having but one chirurgeon ashore, though three were ordered, the increasing cold weather, the enemy being capable and had a fair opportunity, had we gone over, by reason of their men on our backs and guns by Charles river, to cut off all supplys and preventing our sending off soe much as a wounded man; after some discourse on these matters it was concluded, as I understood, by the whole, that I should goe on board that morning to Sir William and acquaint him with our difficultys and disappointments, and that it was their agreement, if he were willing, that the army should get aboard that night or before day, and that they should rest and refresh themselves a day or two, and if they found they had ammunition suitable, they were ready to land at any other place, or under the guns at the town, if the counsel should soe conclude; there was that day two men to each gun sent ashore, a barrel of powder for the great guns and half a barrel besides, and 100 wt. of bullets or something more.

The 10th, before noon, I went aboard to Sir William, acquainted him how matters went ashore, and of the

desire and conclusion of the officers ; he said he could a been glad we had been capable to have proceeded, but consented to their coming aboard, and said the boats should be sent ashore before day ; after I had been aboard a while, wee heard guns goe off ashore and perceived our out-guards were charged by the ennemy. I was going off, but, perceiving it was soon over, staid a while, and in the afternoon went ashore again, found our guards and some scouts had been engaged by the enemy. Major Savage sent reliefs as was necessary, but being informed that the enemy might be 1000 men over the river, he sent capt Corwin with orders that the souldiers should make an orderly retreat, for if the enemy were numerous it were better to prepare to meet them in the plain fields than among the swamps ; wee had 4 men wounded; one died of his wounds, and, through haste in the retreat, a small drummer left his drum behind him ; they did considerable damage to the enemy, but could not give a certain and particular account thereof, they fired several houses and barns and returned, but the enemy see no cause to follow them.

That night wee kept a very strong and strict watch, I acquainted the souldiers of their coming aboard ; after midnight several of the commanders desired we might remove our army nearer to the place where we were to goe off, accordingly wee silently marched off the ground, carryed back over guns ; when I had taken care that wee had left none behind. I went to the place where they were ordered to march, found our souldiers too many of them upon the beach ready to goe off if there had been an opportunity. I caused them to be drawn up upon the upland adjoining, and put them in a posture for service if they had been attacked by the enemy, for wee were within sight and hearing of the town. Before day the boats began to row ashore, but soe many of our men drew off without orders, that they might be ready to get in with the first, I, foreseeing the confusion that was like to be, and perceiving there would not be time before it was light to get all off, I sent the boats all away and would not let any goe off at that time.

The 11th day, being soe near as to hear them calling one to another at the town, their drumming and ringing

before day, and other noises in the woods, that wee had reason to thinke they intended that day to come out against us with their whole strength ; in the morning they fired several great guns at us but did us no harm, our men all that day standing to their arms, drums beating, colours flying, fair in sight of the town ; we saw several of the enemy not far from us and many on the other side of the river besides what was in the town ; it is said that Capt Davis¹ reckoned what they had in the town and that alarmed us and guarded their shoars, they were more than 4,000 men ; they sent out 7 or 800 fresh men dayly to alarm us and to watch our motions. Designing to goe off that night, and there being like to be a good opportunity, I called several of the officers and acquainted them that I was designed to send three parties of souldiers to beat up the swamps that were round us, and beat off these spies that we had reason to judge lay near us ; accordingly ordered three 16 files to be detached out of the several companies, and sent them out commanded by Capt. Barnet and Capt. Minot, and that party that was sent upon our right wing were soon engaged ; sent Capt. March forthwith, who had a good company, and they then soon made the enemy give back, but they continued firing briskly at each other ; I sent out several companys to relieve them in the mean time not knowing but this party might have been sent to occasion the drawing off a great part of our forces, and they might have a greater strength near us, wherefore I sent out to make discovery, and stood ready with the rest of the army to fight them if they had come up with us. The souldiers were ordered to keep firing at the enemy, in and about the swamps near us and where they saw the enemy until it was dark, which accordingly they did.

It then growing near night, I ordered the sick men to be carried aboard, which might be done by day light, because two or three boats might goe off well enough unsuspected. That day, Alexander Smart came ashore with a commission to be master gunner, and had 52 seamen under his command for to attend the guns. A little before night, I called him, and acquainted him that the army was to goe off that night,

1—Davis was then a prisoner at Cabeck, taken at Casco Bay.

and gave him a charge about the guns, in particular ordered that three guns should go off before any men went, or with the first, the other should be let alone to the last, and kept for to defend the soldiers if there had been occasion, and to be put aboard the last boats, which might be soon done ; he made me answer, that though he was the last man aboard, he would see all the guns off ; I parted with him then, and never see him afterwards that I knew of ; I then acquainted Major Savage and other officers, that we would draw off half each regiment at a time, and he should draw off half his regiment first, and ordered that those that went in the first boats should be helpful to draw down those three guns that were to go first aboard, which they did, and concluded they were gone aboard.

It growing very dark, notwithstanding I had ordered the officers to keep the soldiers to their arms, many precipitately and disorderly drew down to the beach, four times more than had leave, and a very great noise was made, which I was much troubled at, and was willing to go down to see if I could still them ; I called to Major Ward, ordered him he should do what he could to keep the soldiers to their arms, and not to move without order, which he soon found too hard for him to do ; I ordered some soldiers to keep the rest from crowding down until those were gone off that were upon the flats ; I called to them to be silent, but either of these were little regarded, for the crowd and noise both increased ; the seamen calling out for such soldiers as belonged to their vessels, and the soldiers for such boats as came from the vessels they belonged to, hundreds in the water up to the knees and higher, pressing into boats, the seamen and they contending, by reason whereof I see boats were like to be five times longer a loading than they needed ; I saw a necessity of my going off to the boats, went aboard a small boat belonging to Mr. Winsor, commanded silence, ordered the boats to take the men in, as they came and to carry them to the first vessels they came at, which was not minded by many, but as I was forced to go from boat to boat and see it done, for otherways some of the seamen would throw the soldiers overboard if they did not belong to them,

or the souldiers would have pressed into boats to have sunk them.

After my being at the point not less than three hours, the men were most off, and everything still quiet, the boats were all gone, I began to think, because I see none a coming they thought the men were all off, I questioned how many men were upon the point, some said 150, we judged about 100 or 120 ; I told them I would see if any boats were coming, rowed off and heard several boats rowing, went to them and ordered them to hasten to the shoar. And though I thought there might be enough to take off all the men, yet they should rather have too many than want, I told them I would go to the next vessels that had boats aboard and send them away, which I did with all speed. Being now well satisfied our men were safe off, I went on board Sir William's ship, I acquainted how matters were, told him I hoped the guns were off, for did not see them when I came away ; he made answer, he questioned, for the master gunner had been aboard long before, and could not give account they were off, immediately came one of the gunners aboard, with a gun, and said that the guns were all off. I then being satisfied that both men and guns were all off, I went to my cabbin, to take my rest, having had but little for three days and nights before. Soon after Mr. Dearing came aboard, who came off in the last parcel of boats, and acquainted some of the officers and divers others, that there was five of the guns ashore, that they had been under water, but appeared when he came away ; they did not acquaint Sir William nor myself of it, until the next morning, for wee had come off undiscovered, and there was four or five hours time that they might been easily and safely fetcht, but that was neglected ; they sent in the morning, but then it was too late.

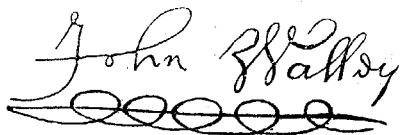
The 12th day a council was called, several, but not all the commanders aboard ; they discoursed of landing at the town, or at Orleans, many of the officers declared that many of their men were sick and unfit for service ; however, it was agreed that the men should have a day or two's time to refresh themselves, and to inquire what capacity wee were in for a further attempt, and some time should be spent on monday in prayer, to seek God's direction ; but the weather

prevented our meeting, and wee necessitated to weigh and fall down to Orleans; many vessels drove from their anchors, and were in danger of being drove on upon the town.

We then sent ashore about our captives, but winds and weather after proved such, as wee had never opportunity to come together, but the whole fleet were scattered, and such exceeding hard cold and windy weather sett in for three weeks or a month together, as I never was in so much together.

This narrative given into the Honourable Council of the Massachusetts, this 27th November, 1690.

John Walley



The land army's failing, the enemy's too timely intelligence, lyeing three weeks within three days sail of the place, by reason whereof they had opportunity to bring in the whole strength of their country, the shortness of our ammunition, our late setting out, our long passidge, and many sick in the army, these may be reckoned as some of the reasons of our disappointment.

Some question our courage, that wee proceeded no further; as things were circumstanced, others would have questioned our prudence. if wee had; were it a fault, it was the act of a council of warr; we must undergoe the censures of many: In the mean time, our consciences doe not accuse us neither are we most, yea almost all of us, afraid or ashamed to answer our actions, before any that can or shall call us to an account for the same, nor unwilling to give any farther satisfaction to any reasonable men that shall desire it.

JOHN WALLEY.

Boston, the 27th Nov. 1690.—(7th December, 1690.)

RELATION DU MAJOR THOMAS SAVAGE

Massachusetts Historical Collections, Vol. 13, page 256. — Hyatt's Photographic Reprints — London : — Savage's Account of New-Englanders against Canada, pages 1, 3, 4, 5, 11 & 12.

An account of the late action of the New-Englanders under the command of Sir William Phips against the French at Canada— sent in a Letter from Major Thomas Savage of Boston in New-England, (who was present at the action) to his brother Mr Perez Savage in London.

Boston, Feb. 2, 1690-91. 1

Loving brother,

As for news, here is very little, only about our defeatment at Canada ; and least some ill tongue should abuse any with you, this will give you a brief narrative of it. We went from Boston, thirty-two ships and other vessels with about 2000 men, with four months provision and ammunition, little enough, but had not one man for a pilot. When we came to the river, (which we had a hundred leagues to go up, before we came into the river, which was the occasion of our having a long passage, but at length we got up to it ;) a council was call'd, to think what was best to be done. It was agreed, that the soldiers should be put ashore upon a beach about two miles from the town, and to get as near the town as we could, and to encamp that night, for there was a river between us and the town, that was knee deep at low water, which we were to go over to the town : and in the night they were to send in some small vessels that had guns, with ammunition and provision for us, and to bring our field-pieces ashore with them, to secure our passage over the river ; and when we were over the river, then the four great ships should fall upon the town to batter it. Accordingly we landed, I being the first field-officer ashore. We landed about 1200

(1 Cette double date s'explique par le fait qu'en Angleterre, jusqu'à 1752, l'année commençait le 25 mars.

men, and as soon as we came ashore, at the side of the beach, was a swamp, a bog overgrown with wood, where lay an ambuscade of about 600 French who gall'd us at our landing, but our men, running very briskly on them, beat up their ambuscade, and followed them a great way ; all our men in their landing waded some up to their middle, none less than to their knees. By that we had rallied the sun was near set ; so we marched about half a mile from the river, and so encamped. Our men had spent the greatest part of our ammunition in this skirmish, having taken ashore with them about three quarters of a pound of powder a man, and about fifteen or eighteen shots, and but two biskets a man ; and the reason why they carried no more was because the small vessels were to carry it into the river that night. We had in this skirmish about five men killed outright, and about twenty men wounded. About midnight they sent us ashore six field-pieces, about 800 pounds a piece, which we could not tell what to do with, it being a marshy place, and several small gullies to go over. We sent aboard for ammunition and provision, but they sent us half a barrel of powder which what that was you may judge amongst near 1200 men, and sent no provision. We were no sooner ingaged at our coming ashore, but contrary to orders, those four ships of war, as they called them, wayed their anchors, and fell to battering the town at random, and there spent the greatest part of their ammunition by that time they got back ; the admiral being, as they say, forced to leave their best cable and anchor behind him and get back again. We met with several skirmishes from the enemy while we were ashore, but we received little hurt. We had some that we took informed us that if we had come but four days sooner they had not above 600 men in town, but being so long in the river before we got up, they had notice of us, and had sent for all their strength thither, so that there was now in the town 3000 men, and eight hundred that were near us in swamps and woods, to keep us continually alarmed. But sending aboard often to see to get some victuals, for we could meet with little ashore, the enemy having drove their cattle into the woods, they at length sent us word that they had no more ammunition to spare, but sent us a bisket cake a man, and ordered that we should come aboard again, (for they understood that was not

a good place to set upon the town, being a very strong place, walled all round, and a battery of guns at our coming over the river,) and did send fifty seamen to look after the six field-pieces. At night we began to go on board, and I, with my regiment, was to go aboard first, by the Lieutenant-General's order, because we were ashore first. We did so, and got well aboard, and by twelve of the clock were all aboard. But how it came to pass I know not, but some say it was the Lieutenant-General's fault, but I rather think the seamen's, that was to look after the guns, but there was five of the field-pieces left on shore. And then when all was on board, because provisions was scarce, we thought good to make the best of our way back again. So that we are all well arrived, only two vessels cast away, nine of the men lost, one ship burnt but saved all the men and four vessels not yet come in, whom we believe are beat off the coast. ⁽¹⁾

You will without doubt hear many reflections upon Lieutenant-General Walley: but he is not guilty of what they charge him with; but there are some who to make themselves faultless lay the fault upon him, which might be easily evinced to a rational man.

We killed of the French at our coming ashore above thirty, as some, who have made a computation of what they saw in several places lay dead, say. We lay not far from the shore, and the General sent his boat ashore with an old french woman to treat about change of prisoners which we did, and changed 17 we had taken, ² for 17 english prisoners that had been with them a pretty while. Our prisoners informed us of the truth of the quantity of men in the town, as is above; and that if we had gone over the river, we had certainly been destroyed; so that I look there was a Providence of God in it; yet if they had send ammunition and provision we had certainly been with them.

Thomas Savage

1—Feb. 2. 1691,—5 or 6 weeks after the fleet to Boston.

2—Amongst whom was Mr. Peter, an old experienced officer, lately turned priest and has been formerly in Boston and well acquainted with the New-Englanders.

By other letters from *New-England* are these farther particulars, that the fleet, for want of pilots, was nine weeks getting to *Quebeck*, and that they landed about 1200 men, many aboard being sick of the small pox and feaver: that at the time they landed, the French had not above five or six hundred men in the town; but when they beat up their ambush, and forced the French to retreat towards the town, had our men pursued them, they might have entered the town with them, and made themselves masters thereof; which miscarriage is attributed to the unskilfulness, if not cowardise, of their officers. The men that were landed endured great hardships ashore, it being very cold weather, and they had nothing but the ground for their lodging, without any shelter or covering. Sir *William* kept firing against the town, or, as some write, the rocks of *Quebeck*, till he had spent almost all his ammunition, and then slip his cable and fell down, and the other vessels followed; they anchored below the *Island Orleans*, and were by stress of weather forced out of the river to sea and dispersed. Some vessels by sickness were very much disabled, and those that arrived lost some half, and others more, of their men. In their return one of their fire-ships was burnt by accident, and twelve men lost; two other vessels cast away, but the men saved; and the last vessels that sailed in *February* past from *New-England* say, that four of the fleet was then arrived, nor any news of them, in which were about three hundred men, supposed to be cast away, having been about three months missing. After the return of the vessels, many men died of the distemper which has infected the inhabitants, spreads and proves very mortal amongst them.

This expedition has brought the *Colony* of the *Massachusetts Bay* above 50,000 *l.* in debt, for payment whereof the General Court hath laid grievous taxes upon the inhabitants, which they force from those who refuse to pay. And for the satisfying the clamours of the soldiers and sailors, of whom most were pressed and sent in this service, they, upon the return of their ships from *Canada*, made a law, dated at *Boston* the tenth of *December* 1690, ordering a committee of five persons, three whereof should be impowered for granting forth printed bills (none to be under 5 *s.* nor exceeding the

summ of 5 *l.* in one bill) by which some of the soldiers and seamen are paid, and the colony is thereby engaged to satisfy the value of the said bills, as the treasury shall be enabled. But they will not pass in trade between man and man, nor can these poor soldiers and seamen get anything for them to above half their value, they being only used to pay rates with.

RELATION DU BARON DE LA HONTAN

*Voyages du baron de La Hontan dans l'Amérique Septentrionale.—
Lettre XXième du tome II, pages 135 à 151 inclusivement.*

Monsieur,

Vous êtes fort éloigné, je m'imagine, de me croire à La Rochelle ; j'y suis pourtant, et vous saurez, par la relation suivante, quel bon vent m'a jeté dans ce port, après lequel j'aspire depuis si longtemps et dont je me croyais bien reculé. Lisez donc ; c'est un récit de ce qui s'est passé en Canada depuis ma dernière lettre.

Vers le milieu d'octobre il arriva à Montréal un caout qui par ordre du major de Québec rôdait du côté des ennemis. Ces navigateurs rapportèrent qu'ils avaient découvert proche de Tadoussac une flotte anglaise forte de trente-quatre voiles. Imaginez-vous si cet avis nous mit tous alertes et principalement notre gouverneur-général, qui, d'ailleurs, n'est rien moins qu'endormi. Ce seigneur fit promptement embarquer toutes les troupes dans des bateaux et dans des canots avec ordre de faire toute la diligence possible, car le mal était pressant et l'on ne pouvait arriver trop tôt. Monsieur de Frontenac enjoignit de plus à Monsieur de Callières de faire descendre autant d'habitants qu'il s'en trouverait de bonne volonté, après quoi il se jeta dans son brigantin dont il maudit bien la pesanteur. On n'épargna pas l'éperon à cette monture, on pressa fortement la manœuvre ; on allait également nuit et jour dans la nécessité qu'il y avait de devancer l'ennemi.

Enfin, nous employâmes si bien le temps que nous arrivâmes à Québec le troisième jour de navigation.

Quand on eut mis pied à terre, Monsieur de Frontenac oublia la fatigue du voyage et ne pensa qu'à prendre ses précautions : il visita tous les postes et fit fortifier les plus faibles. Notre artillerie n'était pas extrêmement formidable ; douze pièces de gros canon en faisaient le capital, ce qui était bien peu de chose pour un Québec. Nous n'étions pas mieux pourvus de munitions ; mais le gouverneur économisa prudemment sa faiblesse ; il proportionna ses batteries et il dispensa tout si à propos qu'il n'eut plus aucune inquiétude et qu'il parut dans entière confiance d'anéantir tous les efforts des Anglais.

Cependant il est certain que la colonie avait couru le dernier péril et c'en était fait de la Nouvelle-France si les ennemis avaient su profiter de l'occasion. Figurez-vous, monsieur, qu'avant notre retour de Montréal, Québec était ouvert de tous côtés et qu'il n'y avait pas deux cents Français dans la ville. Si donc les Anglais avaient fait leur descente avant notre arrivée, voire deux jours après, ils auraient infailliblement emporté cette capitale, même sans coup férir.

Mais le bon génie de la France aveugla ces messieurs. Au lieu de venir à toutes voiles devant Québec ils perdirent trois jours à un mouillage, à deux lieues de la place, vers la pointe de l'Isle d'Orléans. Là, le commandant tenait de fréquents conseils de guerre avec les capitaines et les autres officiers de sa flotte, et, à mesure qu'il se rompaient la tête à délibérer et à chercher les moyens les plus abrégés pour faire une si belle conquête, cette conquête leur échappait.

Car, profitant de leur lenteur, nous travaillions sans relâche à nous mettre hors d'insulte et pendant qu'ils consumaient en vaines séances un temps qui devait leur être si cher, nos milices et nos sauvages arrivaient de tous côtés ; si bien que la précaution même dont ils usaient pour nous mieux attaquer nous fournissait les moyens de nous bien défendre.

Enfin nos Anglais ayant eu le bonheur de convenir sur la manière d'exécuter leur grand projet, leur commandant, nommé Sir William Phips, fait partir de son bord une chaloupe portant pavillon français à son avant : elle s'approcha de la ville et avertit par le son d'une trompette qu'elle voulait

parler. Aussitôt M. de Frontenac envoie à sa rencontre une autre chaloupe avec un officier français pour écouter les propositions. La chaloupe ennemie portait un major anglais qui demanda s'il ne lui serait pas permis de rendre en main propre au gouverneur du Canada une lettre de la part du commandant de la flotte. Notre officier lui ayant répondu que la chose était faisable pourvu qu'il voulût souffrir qu'on lui bandât les yeux, il accepte la condition et se met dans la chaloupe française. On le conduisit en cet équipage de Colin Maillard jusque dans la salle de Monsieur le Comte de Frontenac où on lui rendit l'usage des yeux. Après avoir salué notre gouverneur il lui présenta une lettre écrite en anglais et dont voici la traduction :

“ Moi, Chevalier William Phips, commandant par mer et par terre les forces de la Nouvelle-Angleterre, au Comte de Frontenac, gouverneur-général de Québec, au nom de Guillaume III et de Marie, Roi et Reine d'Angleterre et par leurs ordres, je viens pour me rendre maître de ce pays. Mais, comme je n'ai rien tant à cœur que d'éviter l'effusion du sang, je demande que vous ayiez à me rendre vos villes, châteaux, forteresses, bourgades et vos personnes à ma discrétion, vous assurant toutes sortes de bon traitement, douceur et humanité. Que si vous n'acceptez cette proposition sans aucune restriction, je tâcherai par le secours du ciel auquel je me confie et par la force de mes armes d'en faire la conquête. J'attends une réponse positive par écrit dans une heure, en vous avertissant que je ne serai point d'humeur d'entrer en accommodement dès que j'aurai commencé les hostilités.”

(Signé)

WILLIAM PHIPS.

Cette lettre qui était apparemment le résultat de tant de délibérations et de conseils parut plus turque qu'anglaise et l'on ne reconnut point dans cette sommation les honnêtes formalités que l'on observe en pareil cas dans notre Europe. Aussi Monsieur de Frontenac n'eut pas plus tôt entendu l'interprétation de ce compliment qu'il en fut indigné et se tournant vers son capitaine des gardes il lui commanda froidement de faire planter une potence devant le Fort pour donner paiement au porteur de la lettre. Je ne sais si ce major anglais entendait notre langue, mais du moins savait-il

ce que c'est qu'un gibet, car à peine monsieur le gouverneur, terrible par son air menaçant et ce grand nombre d'officiers qui l'environnaient, à peine dis-je, eut-il prononcé l'arrêt que le major pâlit et toute la compagnie crut qu'il allait tomber en faiblesse. Il avait grand'raison de s'effrayer; Monsieur de Frontenac parlait fort sérieusement, et si l'Evêque et l'Intendant n'avaient intercédé puissamment en faveur de l'étranger on l'aurait effectivement pendu. Entre vous et moi, je trouve que le gouverneur allait un peu bien vite en besogne. Il prétendait que cette flotte devait être regardée comme un assemblage de forbans, de corsaires, de gens sans aveu, puisque le roi d'Angleterre était en France; mais il aurait dû, ce me semble, avoir plus d'égard pour toute une grande nation qui a jugé à propos de changer de maître; d'ailleurs le major était innocent, il était venu sur la parole du gouverneur et celui-ci nous exposait tous à une funeste représaille. Je ne doute point que les deux intercesseurs n'appuyassent beaucoup sur ces raisons. Quoi qu'il en soit, Monsieur de Frontenac mit de l'eau dans son vin et dit d'un ton ferme, mais assez rassis, à l'officier anglais :

“ Allez rapporter de ma part au chef de votre piraterie que je l'attends de pied ferme et que je me défendrai beaucoup mieux qu'il ne m'attaquera. Au reste, je ne connais point d'autre roi d'Angleterre que Jacques Second, et puisque vous êtes ses sujets révoltés je ne vous regarde que comme de misérables corsaires dont je ne crains ni les forces ni les menaces, mais que je souhaiterais pouvoir châtier comme vous le méritez.”

N'était-ce pas là payer une rodomontade par une autre? Pour comble de mépris Monsieur de Frontenac finissant sa réponse jette la lettre de l'amiral au nez du major et lui tourne le dos. Alors l'infortuné messager qui, à ce que je crois, pestait bien tout bas contre la commission et qui aurait voulu être bien loin, tira sa montre et la portant à l'œil, il eut assez de courage pour demander à notre gouverneur si, avant que l'heure fut passée, il ne voulait pas le charger d'une réponse par écrit. Mais Monsieur de Frontenac se retournant et lançant sur son homme des œillades assommantes :

“ Votre commandant, dit-il, ne mérite pas que je me donne tant de peine et je répondrai à son compliment par la bouche du mousquet et du canon.”

Le gouverneur ayant fait signe en se retirant qu'on ramenât l'officier anglais, il fut reconduit à sa chaloupe avec la même cérémonie qu'on avait pratiquée en l'emmenant, c'est-à-dire qu'on lui banda les yeux ; mais lui, trop heureux de se voir hors de nos mains, s'en retourna à toutes rames vers ses gens, et je suis sûr que l'idée de la potence lui tint bonne compagnie pendant quelque temps.

Monsieur William Phips voyant qu'on avait pris son ambassade en si mauvaise part, résolut d'effectuer ses menaces. Il commença dès le lendemain à faire débarquer ses troupes. Sur les deux heures après-midi, soixante chaloupes apportèrent sur le sable mille ou douze cents hommes à l'opposite de l'Isle d'Orléans, à une lieue et demie au-dessous de Québec. Ces premières troupes restèrent là tranquillement jusqu'au retour des chaloupes qui revinrent quelques heures après avec la même charge et cela se fit jusqu'à trois fois sans qu'il nous fût possible de traverser ces débarquements. Toute la précaution que le gouverneur-général put prendre ce fut d'envoyer au plus vite cinquante officiers, deux cents coureurs de bois et tout ce qu'on put rassembler de nos sauvages. Nous marchâmes à grands pas vers l'endroit où les ennemis s'assembloient et nous nous avançâmes jusqu'à demi-lieue de ce corps de troupes. Comme la partie était trop inégale pour se battre à découvert on fut obligé de recourir à la méthode des sauvages, c'est-à-dire d'attaquer vaillamment par finesse et par embuscades.

Le lieu où nous nous arrêtàmes ne pouvait être plus propre pour exécuter cette noble manière de combattre ; c'était un bois taillis couvert de broussailles fort épaisses, et qui avait un quart de lieue de traverse. Nous étant donc séparés par pelotons, nous nous cachâmes si bien qu'il était impossible de nous apercevoir. Les Anglais qui ne se défiaient de rien entrèrent dans le bois et comptaient bien de le passer sans obstacle ; mais ils ne furent pas plutôt à notre portée que nous levant tous à la fois nous fîmes tomber sur eux une grêle de mousqueterie qui éclaircit leurs rangs. La surprise et l'étonnement ne les empêchèrent pas de faire leurs décharges à leur tour ; mais au moment que nous les voyions prêts à tirer nous mettions ventre à terre et par là nous nous garantissions de leur feu. Mais enfin nous étant relevés une

bonne fois et courant ça et là par bandes et par pelotons, faisant sans cesse nos décharges, nous leur causâmes tant d'embarras qu'au lieu qu'ils marchaient vers la ville en bon ordre, tambour battant et drapeaux déployés, ils commencèrent à perdre la tramontane. Ce qui les déranga le plus, ce fut lorsqu'ils aperçurent nos sauvages. Les Anglais oublièrent alors tout ce qui s'appelle discipline ; le désordre et la confusion se mettent parmi eux ; on ne voit plus aucune forme de bataillons, de régiments, de compagnies. Ils courent tous pêle-mêle chacun tâchant à se sauver le premier et mettre tous ses camarades derrière soi, tous criant à plein gosier : *Indians ! Indians !* Si bien qu'il nous fut aisé d'en tuer un bon nombre et à bon marché. Nous comptâmes environ trois cents des ennemis restés sur la place, sans avoir perdu de notre côté que quatre officiers, dix coureurs de bois et deux sauvages.

Le lendemain ces messieurs voulurent avoir leur tour et l'apparence était de leur côté, car outre qu'ils se tenaient sur leurs gardes contre l'embuscade, ils faisaient marcher avec eux quatre pièces de canon de bronze montées sur des affûts de campagne. Il nous en fallut donc découdre tout de bon ; mais comme nous étions beaucoup plus forts que le jour précédent nous ne fûmes pas moins heureux. Ce n'est pas que les Anglais manquassent de courage : on peut dire même que dans cette occasion-là ils se battirent en fort braves gens. Mais comme ce n'étaient que des hommes ramassés et nullement instruits au métier de la guerre, ils ne savaient ce que c'était que de voir le feu sans branler et que de tenir ferme dans l'action. Ainsi combattant en étourdis et sans aucune discipline, ils s'enfermaient eux-mêmes et ils donnaient la plus belle (*occasion*) du monde pour se faire assommer. D'ailleurs, ces pauvres gens avaient souffert dans le voyage ; les fatigues de la mer les avaient affaiblis et ils auraient eu bon besoin de se reposer et de se refaire avant que d'en venir aux prises. Enfin il manquait une tête sur les épaules de leur commandant ; Sir William Phips était bien brouillé avec la prudence et la conduite militaires, et quand cet amiral eût été payé pour nous rendre service et pour mener son monde à la boucherie, il n'aurait pu mieux s'y prendre. Les ennemis crurent donc qu'à la faveur de leur artillerie ils traverseraient

plus aisément le bois taillis, mais ils se trompèrent. Il est vrai que le choc fut plus violent qu'à l'autre tentative ; cependant nous les repoussâmes avec tant de vigueur qu'ils furent contraints de regagner bien vite l'endroit de leur débarquement. Cette seconde attaque leur coûta environ quatre cents hommes : de notre côté nous n'en perdîmes pas plus de quarante, tant Français que Sauvages. Monsieur de Sainte-Hélène reçut à la jambe une blessure dont il est mort. Notre victoire nous enfla tellement le courage et nous avions pris tant de goût à tuer ces étourneaux d'aventuriers qu'il nous prit envie de les avoir tous, vifs ou morts. Dans ce dessein nous les suivîmes sans bruit jusque tout proche de leur camp, ou, pour mieux dire, de leur cabanage. Le soir ayant favorisé notre marche et notre arrivée, nous nous couchâmes sur la terre dure, résolus de passer la nuit à la belle étoile afin de pouvoir fondre dès le point du jour sur les Anglais. Mais ils nous dispensèrent de cette peine-là ; car, vers le milieu de la nuit, nous nous aperçûmes qu'ils se rembarquaient et nous n'eûmes que le temps de leur tuer, plus par hasard que par adresse, une cinquantaine d'hommes qui avaient, en quelque sorte, le pied levé pour sauter dans les chaloupes. Ils firent cette retraite avec tant de précipitation qu'ils laissèrent sur le sable leurs tentes et leurs canons.

Tout cela fut transporté dès le matin à Québec, pendant que nos sauvages se dispersèrent dans le bois pour visiter exactement les morts et s'approprier, comme par droit d'héritage ou de conquête, toute la dépouille de ces cadavres.

Quant au chevalier Phips, il n'estimait pas assez peu sa personne pour commander les troupes du débarquement. Il resta sur son bord comme un bon amiral et sitôt qu'il eut mis son monde à terre, il lève l'ancre et vient mouiller avec quatre gros vaisseaux à la portée du mousquet de la Basse Ville. Il fit résonner d'une grande force son tonnerre pendant vingt-quatre heures, et ce long et terrible feu menaçait d'autant plus la ville d'être foudroyée qu'on n'avait rien à opposer qu'une batterie de six canons à huit livres de balles. Mais Monsieur Phips ne réussissait pas mieux sur mer que ses troupes dans le bois taillis. Tout le furieux fracas de son artillerie se réduisit à faire voler quelques tuiles, à découvrir quelques maisons, et le dommage fut à peu près de cinq ou

six pistoles. Tous les coups blanchirent contre les murailles et cela ne doit point vous surprendre, monsieur, si vous vous souvenez d'un endroit de ma première lettre où je vous marquais que ces murailles sont d'une pierre extrêmement dure et qui est à l'épreuve du boulet.

Le sur-amiral bien déchu de ses hautes espérances, renonce à une toison qu'il s'était flatté d'emporter et de haute lutte, et ce fier Argonaute prit tout doucement la résolution de se retirer. Avant que de partir il envoya demander à Monsieur de Frontenac, mais d'un style radouci et bien différent de celui de la lettre, l'échange de quelques prisonniers anglais avec le sieur Joliet, sa femme, sa belle-mère et quelques matelots que la flotte ennemie avait pris sur le fleuve Saint-Laurent dans une barque appartenant au dit sieur Joliet. Notre gouverneur-général topa volontiers à la proposition, et le marché s'exécuta sur-le-champ, après quoi le commandant fit appareiller pour reprendre la route de la Nouvelle-York.

Le départ des ennemis nous fut confirmé par l'arrivée de quatre vaisseaux qui assurèrent avoir vu cette flotte filant à pleines voiles à la faveur d'un vent d'ouest. Ces quatre bâtimens l'avaient échappé belle. Ils étaient tous marchands ; trois venaient de France, et le dernier, chargé de castor, venait de la baie d'Hudson. Etant entrés dans la rivière du Saguenay par Tadoussac, et ayant eu le bonheur de découvrir les Anglais sans en être aperçus, ils se cachèrent, mirent leur canon à terre, en dressèrent de bonnes batteries et résolurent de demeurer là jusqu'au dénouement de la pièce. Mais ayant eu le plaisir de voir repasser la flotte ennemie au-dessous de Tadoussac, ils rembarquèrent leur artillerie et continuant leur route, agréablement et sans crainte, ils mouillèrent devant Québec, le douzième de novembre. Cependant, par une bizarre destinée ces vaisseaux après avoir évité d'être pris, vinrent faire une espèce de naufrage au port. A peine en avait-on tiré la cargaison qu'il survint un froid excessif, et la glace endommagea tellement ces pauvres navires qu'on fut contraint de les échouer à l'endroit nommé le Cul-de-Sac.

Cette gelée était un grand contre-temps pour Monsieur de Frontenac ; tout rempli de son glorieux succès il était dans l'impatience d'en informer le Roi et il ne doutait pas que cette affaire ne lui fit beaucoup d'honneur à la Cour. Au

lieu donc qu'il aurait souhaité de dépêcher un courrier ailé, si la chose était possible, et s'il y avait un Mercure autre part que dans le Pays des Fables, il se voyait reculé jusqu'au printemps prochain pour mander à Versailles l'échauffourée des Anglais, grande mortification pour un homme en place et pour un bon courtisan. De mon côté, sans vouloir faire comparaison avec notre gouverneur, je n'étais pas moins chagrin que lui, et me croyant obligé de me morfondre encore cet hiver en Canada, je donnais des bénédictions à rebours au dieu Borée et à sa bise précoce. Nous en fûmes quittes pour la peur néanmoins : une pluie imprévue et qui produisit un dégel nous mit hors d'intrigue ; Monsieur de Frontenac prenant avidement l'occasion fit aussitôt gréer et appareiller une frégate désagrée et ses ordres furent exécutés avec tant de diligence qu'en moins de deux ou trois heures le lest, les voiles, les cordages, les mâtures, enfin tout le vaisseau fut en état. Je lorgnais ce préparatif et j'avais un ressentiment (*pressentiment* ?) que je n'y aurais pas la moindre part. J'étais même bien résolu de presser fortement mon congé si l'on ne me l'offrait pas dès que la frégate serait équipée. Mais Monsieur le gouverneur-général me prévint. Il me dit qu'il avait jeté les yeux sur moi pour porter à la Cour la nouvelle de l'entreprise des Anglais ; que c'était une bonne occasion pour me faire connaître, pour rétablir mes affaires domestiques et pour avancer ma fortune ; mais qu'il fallait tâcher de faire un voyage qui fut court et bon, que le plus tôt que je pourrais arriver en France ce serait le meilleur et surtout que je devais m'armer de courage et prendre la résolution de périr plutôt que de me rendre à quelque vaisseau des ennemis, ou de relâcher en quelque port que ce fût.

Je vous laisse à examiner si une telle exhortation était conforme aux règles de la prudence ; mais elle flattait mon humeur gasconne, et c'en était assez pour me la faire prendre en très bonne part. Pour mon adieu, Monsieur de Frontenac me fit présent d'une lettre de recommandation et de bonne encre à Monsieur de Seignelay. Je partis donc le vingt-six de novembre, chose inouïe, et un si furieux vent nord-est nous surprit à l'Isle aux Coudres qu'après avoir mouillé nous pensâmes chansir sous les ancres durant la nuit. Depuis ce danger nous n'essuyâmes qu'une seule tempête ; cependant

notre traversée n'a pas laissé d'être assez longue à cause que les vents contraires que nous avons trouvés à cent cinquante lieues des côtes de France nous ont obligé de louvoyer. Mais enfin, je suis débarqué heureusement, c'est le meilleur que j'y trouve.

J'apprends que vous êtes en province et que Monsieur de Seignelay est dans l'autre monde. La Marine et les Colonies de l'Amérique perdent infiniment à ce ministre; mais que dites-vous de mon sort avec ma lettre de recommandation? Je pars demain pour Versailles.

Je suis, Monsieur, votre, etc.,

ARMAND-LOUIS DE LA HONTAN.

A La Rochelle, le 12 janvier 1691.

RELATION DE BACQUEVILLE DE LA POTHERIE.

Histoire de l'Amérique Septentrionale par Bacqueville De La Potherie.
Tome III, IIIème Lettre—pages 110 à 123.

Monsieur de Frontenac était toujours fort en peine du chevalier d'O qui n'était pas revenu de sa négociation. Il envoya au fort de Frontenac Mantet et Perigny, Saint-Pierre et Montesson, avec les deux fils de La Vallière, capitaine de ses gardes, accompagné de trente hommes pour faire quelques prisonniers par lesquels on put apprendre de ses nouvelles et les desseins des Iroquois. Sur ces entrefaites, le major de Québec dépêcha un canot à Mr de Frontenac pour lui donner avis de l'arrivée d'un chef abénaquis qui venait exprès de l'Acadie. "Je viens incessamment, dit ce chef au major, pour t'avertir que j'ai appris par une Anglaise considérable que nous avons prise près de Pentagouët, que trente vaisseaux, dont il y en a trois fort grands, partent pour venir prendre

Québec ; que ces vaisseaux sont de Boston et de quatre villes considérables, que les Anglais se vantent qu'ils le prendront aussi facilement qu'ils ont pris le Port-Royal. Aussitôt que les chefs et les plus considérables de notre nation ont appris cette nouvelle, ils ont jugé qu'il fallait avertir incessamment le Grand Capitaine de Québec. J'ai été douze jours à venir ; ainsi il doit y avoir six semaines depuis le départ de ces vaisseaux."

Ce chef réclama aussi les Abénaquis que les Iroquois du Sault et de la Montagne avaient enlevés dans l'attaque de Beauvais. Il témoigna encore que les principaux chefs de sa nation ne pouvaient pas descendre cet automne pour lui venir parler comme ils l'avaient promis, parce qu'ils étaient actuellement en guerre ; qu'ils tâcheraient d'envoyer quelqu'un sur la fin de l'hiver prochain et qu'ils avaient résolu de faire, après Noël, une irruption sur les Anglais.

La nouvelle de cette armée fut confirmée par Cannanville qui l'avait aperçue à Tadoussac. Monsieur de Frontenac ne balançait pas de partir aussitôt de Montréal ; il en reçut encore à quinze lieues la confirmation, ce qui l'obligea de dépêcher Ramezay au chevalier de Callières afin qu'il fit descendre les troupes et une partie des habitants.

L'arrivée de Mr de Frontenac à Québec fit un bon effet, et quoiqu'il ne put amener d'abord que trois cents hommes avec lui, les habitants qui, naturellement sont guerriers, crurent être à l'abri de tout accident quand ils eurent leur général. Le major ne laissa pas, en son absence, de pourvoir à la sûreté de la place, ayant fait rachever les fortifications. Descheroc (*Pierre Descayrac*), capitaine qui se trouvait à Québec, par ordre de Mr de Frontenac, servit beaucoup dans cette conjoncture.

Le beau fleuve de Saint-Laurent forme un grand canal devant Québec qui a une lieue de large de la côte du nord à celle du sud. La côte de Beaupré, qui est celle du nord, est séparée de Beauport par le Sault de Montmorency, dont la chute fait une des plus belles nappes d'eau du monde. Et entre Beauport et Québec il y a une petite rivière que l'on passe à gué de basse mer. La pointe de l'eau, fameuse par un rocher de diamants, fait celle du sud. Québec est placé vis-à-vis cette pointe ou un peu au-dessus ; il est divisé en haute et

basse ville qui n'ont communication ensemble que par un chemin fort escarpé. L'enceinte de la haute ville était bien palissadée et les endroits ouverts où il n'y avait pas de portes étaient barricadés de poutres et de barriques pleines de terre. Le chemin de la haute et de la basse ville était coupé par trois différents retranchements de barriques et de sacs à terre. L'on dressa des batteries de part et d'autre. L'on se fondait cependant plus sur la résolution que l'on avait de se bien défendre que sur la bonté des fortifications.

L'on vit donc paraître à la pointe du jour cette flotte, le dix-sept octobre.

Une chaloupe, portant à l'avant pavillon blanc, partit sur les dix heures de l'amiral et vint à terre. Quatre canots de la ville allèrent au-devant portant le pavillon de même. C'était l'envoyé du général Phips, accompagné d'un trompette, qui venait sommer Québec. On le fit passer seul, dans un de ces canots, on lui banda les yeux et il fut conduit au Fort. Il se trouva en arrivant dans la chambre de Mr de Frontenac extrêmement fatigué d'avoir escaladé les barricades. Après qu'il se fut un peu remis il lui présenta la lettre de son général qui était écrite en ces termes. ¹

Après que la lecture de cette lettre fut faite, l'Anglais tira une montre de sa poche qu'il présenta à M. de Frontenac et lui dit qu'il lui donnait une heure à se déterminer. Notre général répondit à cet envoyé d'un air aisé qui marquait par son intrépidité tout ce qu'une raillerie fine et délicate pouvait inspirer. Celui-ci, qui voyait aller et venir quantité d'officiers dans les salles du Fort, ne savait qu'en penser.

— Allez, lui dit-il, en le congédiant, allez dire à votre général que je n'ai pas de réponse à lui faire, que par la bouche de mes canons et à coups de fusils ; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi ; et, quand je voudrais me rendre, tous ces braves officiers que vous voyez n'y consentiraient jamais." On lui banda ensuite les yeux et on le conduisit à la chaloupe après lui avoir fait faire exprès encore plusieurs escalades.

Les Anglais mirent pied à terre sur les dix heures du matin, au nombre de deux mille hommes, entre Beauport et

1—(Voir page 24, relation de Monseignat.)

la Petite Rivière (*Saint-Charles*). Comme l'on était incertain de leur descente il ne se trouva guère de monde à les y recevoir; à peine trois cents hommes purent se joindre.

Les Anglais marchèrent d'abord en ordre de bataille, mais nos Canadiens, qui se battaient à la sauvage, voltigeaient incessamment autour d'eux d'arbres en arbres. Ils firent plier le premier bataillon, et ils l'obligèrent de regagner la queue; les décharges continuelles les incommodaient beaucoup. On leur tua cent cinquante hommes. Nous perdîmes le chevalier de Clermont et Latouche, fils du seigneur de Champlain; nous eûmes douze hommes de blessés, entr'autres Saint-Denis (*Juchereau de St-Denis*) âgé de soixante ans, qui commandait la milice de Beauport, lequel eut le bras cassé.

Les quatre plus gros vaisseaux vinrent mouiller, sur le soir, devant Québec: le contre-amiral, qui portait pavillon bleu, se posta un peu plus sur la gauche, presque vis-à-vis du Sault-au-Matelot; l'amiral était sur la droite, le vice-amiral au-dessus, tous deux vis-à-vis la basse ville, et le quatrième, qui portait la flamme de chef d'escadre, se mit du côté du Cap au Diamant. Les canonnades furent assez vigoureuses de part et d'autre jusques à huit heures du soir.

L'on recommença le lendemain à la pointe du jour et l'on s'aperçut que ce grand feu des ennemis commençait à se ralentir. En effet le contre-amiral qui avait tiré le plus vigoureusement se trouva fort incommodé par les batteries du Sault-au-Matelot et celle d'en bas; il fut obligé de relâcher le premier. L'amiral le suivit d'assez près avec beaucoup de précipitation. Sainte-Hélène, capitaine canadien, qui savait assez bien le commandement du canon, tira plus de vingt coups dans le corps de son vaisseau, dont plusieurs le percèrent à l'eau. Toutes ses manœuvres étaient hachées, son grand mât presque cassé, à qui on fut obligé de mettre des jumelles, beaucoup de morts et de blessés dans son bord. Enfin, l'amiral, de peur de succomber tout à fait fila son câble et se retira tout délabré après avoir eu son pavillon coupé d'un coup de canon. Ce fier général, qui deux jours auparavant avait promis pardon au comte de Frontenac, se trouva lui-même presque à la merci de celui qui le châtiât de sa témérité.

Monsieur de Frontenac, qui avait l'œil à tout, se mit, le vendredi, à la tête de trois bataillons de troupes réglées, en deça de la Petite Rivière pour y recevoir les ennemis qui firent une seconde descente. D'un autre côté Longueuil et Sainte-Hélène, son frère, avec quelques Français, commencèrent sur les deux heures des escarmouches à la sauvagerie contre la tête de l'armée qui marchait en bon ordre le long de la Petite Rivière. Ceux des ennemis qui s'étaient détachés du gros furent obligés de le regagner pour éviter le feu de nos troupes qui étaient en embuscade. Sainte-Hélène eut la jambe cassée, Longueuil reçut un coup de fusil et eut été tué sans une corne à poudre qui se trouva à l'endroit où donna la balle. Nous perdîmes deux hommes; il y eut deux ou trois blessés. Les ennemis y firent une aussi grande perte qu'à la première descente.

Villieu, lieutenant réformé, demanda le lendemain par grâce à M. de Frontenac le commandement de quelques soldats de bonne volonté. Après qu'il eut fait le coup de fusil quelque temps il eut l'adresse d'attirer les ennemis dans une embuscade qu'il leur avait dressée, où il se battit longtemps. Ils (*les Anglais*) firent aussitôt un détachement pour l'entourer, qui fut chargé par les habitants de Beauport, de Beaupré et de l'Isle d'Orléans. Cabanac et Beaumanoir vinrent à la charge; on lâcha le pied insensiblement pour les attirer encore plus proche d'une maison fortifiée de palissades qui était sur une hauteur; tous nos gens s'y jetèrent tout à coup.

Les Anglais s'y acharnèrent extrêmement par le nombre des gens frais qui se relevaient, mais cette petite retraite ne fit qu'augmenter leurs pertes. Monsieur Du Pui (*Dupuy*), lieutenant particulier, s'avisa (je ne sais par quel motif) de faire sonner le tocsin à la cathédrale. Cette alarme, donnée à propos, causa tant de trouble et de désordre parmi les ennemis qu'ils se jetèrent pêle-mêle dans les chaloupes à la faveur de la nuit qui était obscure et pluvieuse, ayant abandonné cinq pièces de canon, cent livres de poudre, une cinquantaine de boulets. Deux vaisseaux qui étaient dans l'anse des Mères (*anse des Mères Ursulines*)¹ ne jugèrent

1—*Anse des Mères Ursulines*. Consulter la *Carte des Environs de Québec en 1688*, par Robert de Villeneuve.

pas à propos de rester pour les gages. Ils mirent à la voile pour rejoindre leur flotte; on les salua à boulets en passant. Soubrecasse (*M. de Subercaze*) et Dorvilliers, capitaines, se jetèrent avec cent hommes dans l'Isle d'Orléans; De Villieu eut ordre de descendre aussi au Cap Tourmente pour empêcher quelque reste de descente. Toute la flotte mit à la voile et ne parut plus.

Mademoiselle Lalande, qui était prisonnière dans l'amiral proposa au Chevalier (*Sir William Phips*) un échange, lui promettant de le négocier auprès de M. de Frontenac. Il la laissa débarquer sur sa parole. Elle revint le voir à son bord lui dire qu'elle serait vis-à-vis l'endroit où ils étaient mouillés.

De La Vallière fit le lendemain la négociation; il n'y eut de considérable que le capitaine Denis¹ qui commandait le fort de Keskebaye² que Portneuf prit et les deux filles de son lieutenant (*Clarke*) qui y fut tué.

De La Vallière trouva le secret de garder le ministre de l'amiral, sur la difficulté qu'il faisait de rendre M. Trouvé, missionnaire de l'Acadie. Enfin l'on fit l'échange de bonne foi.

Le chevalier Phips eut beaucoup de peine à arriver à Boston d'où on apprit que le peuple était dans une extrême consternation de toutes les disgrâces qui arrivèrent à sa flotte; huit vaisseaux firent naufrage dans le fleuve après la levée du siège où plus de huit cents personnes périrent.

Quelques Abénaquis de l'Acadie arrivèrent, peu de jours après, qui rapportèrent une nouvelle assez particulière des Iroquois. Ces sauvages, qui ne sont jamais malades, furent attaqués de la petite vérole que les Anglais leur avaient communiquée. Cette maladie qui leur était inconnue fit plus d'expédition que l'art militaire. Il en mourut quatre cents et cent Loups; et même ceux-ci eurent leur grand village tout désolé, dont il n'en réchappa que seize. Dans le temps que les ennemis venaient assiéger Québec il se fit un parti considérable d'Anglais et d'Iroquois pour attaquer en même temps Montréal. La petite vérole se communiqua heureusement dans le voyage parmi les Iroquois, dont il en mourut une centaine. Ils étaient si effrayés de cette mortalité qu'ils

1—Le capitaine Sylvanus DAVIS et non pas *Denis*.

2—Casco Bay.

se brouillèrent avec les Anglais qu'ils ne voyaient pas mourir comme leurs camarades.

Les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, qui ne voyaient aucune sûreté dans leurs habitations par les irruptions continues que les Abénaquis de l'Acadie faisaient sur eux, leur proposèrent la paix. Ceux-ci répondirent que ni eux, ni leurs enfants, ni les enfants de leurs enfants la feraient jamais avec l'Anglais qui les avait si souvent trompés.

L'on rendit grâce au Dieu des Armées de ce qu'il avait fait au Canada. On porta à la cathédrale, avec pompe et magnificence, le grand pavillon de l'amiral qui était tombé dans le fleuve et celui que Portneuf avait pris dans l'Acadie.

Monsieur l'Evêque chanta le *Te Deum*, on fit une procession solennelle et M. de Frontenac alluma le soir le feu de joie au bruit du canon et de la mousqueterie des troupes qui étaient sous les armes. L'on a bâti depuis une chapelle dans la basse ville sous les auspices de Notre-Dame des Victoires¹ où l'on va tous les ans en procession rendre grâce à Dieu de cette victoire le même jour qu'elle a été remportée.

Je ne saurais finir cette lettre, Monsieur, par un endroit plus agréable ni plus glorieux pour la mémoire de Monsieur le Comte de Frontenac, vous assurant en même temps que l'on ne peut être avec plus de passion que je le suis,

Monsieur,

Votre très-humble, etc.

BACQUEVILLE DE LA POTHERIE.

1—Ce titre est inexact : c'est *Notre-Dame de la Victoire* qu'il faut lire en 1690. Plus tard, en 1711, après le naufrage de la flotte de Walker sur les récits de l'Île-aux-Œufs, ce vocable fut changé en celui de *Notre-Dame des Victoires*.

RELATION DE GEDEON DE CATALOGNE.

Bibliothèque du Collège Morrin à Québec — Collection de Mémoires et de Relations sur l'histoire ancienne du Canada, publiés sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec. — 3ième série. — 1871.

Extrait du Recueil de ce qui s'est passé en Canada au sujet de la guerre, tant des Anglais que des Iroquois, depuis l'année 1682 jusqu'à l'année 1712. — (de la page 28 à la page 33).

Comme pour lors le gouverneur-général tenait, pendant tout l'été, son siège à Montréal, il n'en partit qu'après les récoltes ; étant à demi-lieue de cette ville, il rencontra un canot envoyé par le sieur Prévost, commandant à Québec, qui lui donna avis qu'il y avait une flotte anglaise auprès de Québec. A cet avis Monsieur de Frontenac envoya un exprès à Monsieur de Callières pour qu'il descendit incessamment avec toutes les troupes et milices.

L'ordre fut bientôt suivi, car le même jour, tous les officiers des quartiers eurent ordre de se rendre le lendemain à Boucherville avec toutes les vivres qu'ils pouvaient trouver, les magasins du Roi étant vides. Le lendemain au soir, malgré la pluie, les ordres furent exécutés, et nous en partîmes la nuit. Le troisième jour nous arrivâmes au Cap Rouge où nous apprîmes que la flotte était devant Québec. Nous laissâmes en ce lieu nos bateaux et fîmes à Québec par terre où nous arrivâmes à nuit close. Comme il n'y avait ordinairement que deux tambours, il s'en trouva plus de vingt ; ce qui fit dire au sieur de Grandville, qui était prisonnier à bord du commandant (*l'amiral*), que Monsieur de Callières avec les troupes était arrivé.

Nous apprîmes, en arrivant, que le général Phips avait fait sommer Monsieur le Comte de Frontenac de lui livrer la place, à quoi l'envoyé ajouta, tirant sa montre de sa poche, qu'il ne lui donnait qu'une heure. Monsieur de Frontenac lui dit que quand il serait assez lâche de vouloir acquiescer à

sa demande, il y avait de trop braves officiers pour s'y opposer, qu'il n'avait qu'à dire à son général qu'il n'avait point d'autre réponse à lui faire, que par la bouche de ses canons.

Pendant ce temps, et auparavant, on avait et on disposait des retranchements et batteries pour se bien défendre. Ce qu'il y avait de fâcheux, c'est qu'il n'y avait que très peu de vivres ; faute de pain, la plupart mangeaient de la viande qui n'était pas rare, parce que l'on fit entrer dans la ville bon nombre de bestiaux.

Le lendemain les ennemis ne firent point de mouvement, que d'envoyer un petit bâtiment vers la petite rivière (*Saint-Charles*) où il s'échoua ; nous y courûmes à marée basse pour l'enlever, mais il était bien défendu et de son bord et de la flotte qui canonnait sans relâche.

Le surlendemain, à marée basse, nous vîmes nombre de chaloupes qui portaient de la flotte pour mettre à terre à Beauport. Les volontaires de Montréal, commandés par Monsieur de Sainte-Hélène y coururent pour joindre les habitants de Beauport et de Beaupré, ce qu'ils ne purent faire ; mais ces derniers qui étaient en embuscade avec quelques-uns de Montréal qui les avaient joints, firent deux décharges dans leurs bataillons qui ne les ralentirent point du tout. Nous y eûmes un officier et deux Canadiens de tués.

Comme les ennemis gagnaient les hauteurs, le dit sieur de Sainte-Hélène avec son détachement les arrêta parce qu'il s'était retranché derrière des maisons ce qui les fit détourner sur la gauche, et se camper hors, de la portée du fusil. Après eux marchaient sept pièces de campagne qui ne leur servirent de rien, que pour les abandonner par la suite.

Leur descente faite, deux vaisseaux se détachèrent pour venir devant la ville qui furent s'emboîser vis-à-vis les plates-formes où nous avions des canons de 36 (*sic*) et de 18. Le dit sieur de Sainte-Hélène qui avait disposé une de ces batteries y accourut. Aux approches des vaisseaux, les batteries d'en haut les avaient déjà incommodés, mais lorsqu'ils furent embossés, elles n'y pouvaient presque plus plonger ; mais les gros canons, quoiqu'il n'y en eût que six pièces, dont une creva, les incommodèrent si fort, que deux heures après ils filèrent leurs câbles et se mirent plus au large, d'où ils canonnèrent une partie de la nuit et un peu le lendemain, après avoir été très endommagés du canon de la ville.

Ils voulurent approcher de la côte de Lauzon et de l'Anse des Mères, mais les Canadiens y étant en embuscade, les contraignirent de retourner à la rade sans avoir fait pour dix écus de dommages à la basse ville, ni personne de tué ni blessé, qu'un écolier à qui un boulet, qui frappa au clocher, tomba sur la tête et le tua.

A l'égard des bataillons qui avaient fait descente le troisième jour voulant s'approcher de la rivière (*Saint-Charles*) Monsieur de Frontenac, à la tête des troupes, se campa vis-à-vis (*du gué*) pendant que notre camp volant les harcelait nuit et jour où le sieur de Sainte-Hélène, après avoir quitté sa batterie, fut joindre son parti où il eut la cuisse cassée d'un coup de mousquet et mourut quelques jours après. Nous eûmes aussi quelques Canadiens légèrement blessés.

Comme nos camps volants étaient souvent rafraîchis, les ennemis ne pouvaient prendre aucun repos. Le cinquième jour, au matin, comme les gens de Beauport approchaient du camp des ennemis, ils n'y trouvèrent que les sept pièces de canon qu'ils avaient abandonnées, qu'ils amenèrent à Beauport.

Les vaisseaux qui avaient canonné sur la ville, étant retournés joindre leur flotte, ils furent tranquilles huit jours, et comme on appréhendait qu'ils ne fissent descente à l'île d'Orléans, quoique les habitants y fussent en garde, Monsieur de Frontenac y envoya un détachement de deux cents hommes commandés par Monsieur de Subercaze. En traversant en bateau, nous passâmes à une portée de mousquet de la flotte sans qu'ils nous fissent aucune insulte. Nous ne fûmes pas plutôt à l'île que les pluies se débordèrent et continuèrent quatre jours, les ennemis étant toujours à l'ancre.

Le cinquième jour nous vîmes un mouvement de chaloupes qui allaient des bords des ennemis à la Pointe de Lévy où Monsieur de La Vallière, capitaine des gardes de Monsieur de Frontenac, s'était rendu avec un nombre de prisonniers anglais qu'il avait amenés pour faire les échanges du sieur de Grandville et autres Français prisonniers.

Les échanges finies, les ennemis commencèrent à défiler le long de l'île hors de la portée de nos fusils où ils demeurèrent deux jours.

Pendant ce temps-là le détachement resta au bivouac ; à

la vérité, le jour, on laissait une partie des soldats dormir et pour les faire subsister, les vivres ayant manqué et les habitants de cette côte ayant vidé leurs maisons, il nous fallut faire tuer des bœufs que l'on fit payer aux propriétaires par le Roi. Le septième jour de notre arrivée à l'île, les ennemis, étant par le travers de la paroisse de Saint-Jean, demandèrent permission à Monsieur de Subercaze d'acheter quelques rafraîchissements, ce qu'il leur accorda, les habitants leur en ayant amené à leur bord qui furent bien payés; après quoi la flotte leva l'ancre pour s'en retourner.

Comme nous eûmes avis que nos vaisseaux, au nombre de trois, sur lesquels étaient chargés les fonds des troupes et les effets du Roi, étaient en rivière, on fit partir un gros détachement de troupes et milices, lesquelles avant que les ennemis fussent descendus, joignirent les vaisseaux aux Bergeronnes où ils prirent la résolution de faire entrer les trois vaisseaux dans le Saguenay à l'abri d'un cap qui s'appelle "La Boule", où il y a une petite anse de sable où l'on enfouit 4 à 500,000 livres d'espèces, étant défendue par une batterie de canon que l'on avait mise à terre. Lorsque les ennemis furent vis-à-vis le Saguenay, se défiant (*doutant*) que nos vaisseaux étaient dedans ils firent tous leurs efforts pour y entrer, mais les courants et les vents les en empêchèrent. Ainsi, ils continuèrent à sortir du fleuve.

Deux jours après, nos vaisseaux sortirent. Le vent de nord-est, qui leur fut favorable pour se rendre à Québec, fut tout à fait contraire aux ennemis autant que l'on en peut juger par les débris. Plus de la moitié périt dans la rivière et peu se sont pu rendre à Boston.

A remarquer, que comme les ennemis remontaient le fleuve, pour se rendre à Québec où ils s'étaient flattés de mettre à terre sans opposition, lorsqu'ils furent aux premières habitations ils crurent qu'il n'y avait qu'à débarquer et se mettre à table; et furent surpris que, pour premier salut, on leur servit une salve de coups de fusils. A la Rivière Ouelle, le sieur de Francheville, curé, prit un capot bleu, un tapabord, un fusil en bon état, et se mit à la tête de ses paroissiens. Ils firent plusieurs décharges sur les chaloupes qui furent contraintes de se retirer au large avec pertes, sans avoir blessé un Français.

Nos trois vaisseaux étant arrivés à Québec on ne songea

plus qu'à rendre grâce à Dieu par des prières publiques et à se divertir. Monsieur le marquis de Vaudreuil et Monsieur de Ramesay se marièrent; enfin les trois quarts du temps se passèrent en réjouissances.

Comme nous étions bien avant dans octobre, et que les vivres étaient rares à Québec, les habitants n'ayant pas encore battu de blé, on fit partir les troupes destinées pour Montréal où était le théâtre de la guerre des Iroquois. Elles n'étaient pas au quart du chemin qu'il leur fallut abandonner leurs bateaux, les temps étaient venus si neigeux et si froids que la rivière était aussi garnie de glace qu'au plus fort de l'hiver; ce qui contraignit les troupes d'aller à Montréal sur les glaces et les neiges, et les trois vaisseaux qui étaient en rade furent contraints de filer leurs câbles et de s'échouer au Cul-de-Sac et à l'avenue Beaudoin. En peu de jours la rivière (*Saint-Charles*) fut glacée pour pouvoir aller à Beauport dessus.

Ce mauvais temps fit que l'on désagréa les vaisseaux, ne voyant pas d'apparence de pouvoir les renvoyer en France. Arrivant le 15 novembre le temps se tempéra et se mit au beau. Les glaces se dissipèrent, du moins dans le chenal. Monsieur de Callières, qui n'était pas encore parti pour Montréal, se disposait d'y monter avec des traînes tirées par des chiens. Mais le temps vint si favorable que nous partîmes de Québec en canots d'écorce le 22^{ième} jour de novembre et nous arrivâmes à Montréal le 28^{ième} du même mois, ayant fait garnir les devants de nos canots avec des peaux de veau crues pour les garantir des glaces.

Cette disposition de temps invita Monsieur de Frontenac à faire partir un des trois vaisseaux pour porter les nouvelles en France; l'ordre en fut donné au Sieur Darisenery, commandant de la frégate *La Fleur de Mai*, qui partit de devant Québec le 28 de novembre et se rendit en peu de temps à La Rochelle.

Noter qu'un de nos vaisseaux, venant de la Baie d'Hudson allant à Québec, y débarqua le Sieur de Maricourt et quelques autres Canadiens, arrivant vers l'Île-aux-Coudres, apprit que les Anglais étaient devant la ville; ce qui le détermina, après avoir mis ses passagers à terre, de faire sa route en France où il informa la Cour du siège des Anglais devant Québec.

RELATION DE L'OFFICIER JANCLOT¹

Archives inédites du Séminaire de Québec.—Correspondances officielles des Gouverneurs du Canada, 1685-1691, volumes III et IV, pages 276 à 288, copiées dans les archives de Paris, sous la direction de M. l'abbé Ferland.

Le 10 octobre un canot envoyé par M. le Major de Québec à M. le Comte de Frontenac arriva à Montréal, éloigné de la susdite ville d'environ 60 lieues, lui portant nouvelle qu'il venait d'arriver un sauvage abénakis de l'Acadie, député de sa nation, pour lui donner avis qu'une Anglaise, prisonnière chez eux, leur avait déclaré que 34 vaisseaux de Boston étaient partis pour venir prendre la Colonie se faisant fort de l'enlever aussi facilement que l'Acadie. Sur ce rapport M. de Frontenac s'embarqua pour Québec, espérant de recevoir en chemin des nouvelles plus positives, lesquelles il reçut en effet, à dix lieues de Montréal, qui confirmèrent les premières. Le dit sieur major lui mandait par un second canot que la flotte anglaise était à 16 lieues de Québec, qu'elle avait pris une barque française comme aussi une chaloupe, de deux qu'ils avaient envoyées à la découverte. Alors M. de Frontenac détacha un capitaine de sa suite pour aller en diligence porter ses ordres à M. de Callières, gouverneur de Montréal, qui en partit deux jours après avec toutes les troupes et habitants de son gouvernement, marchant nuit et jour jusques à son arrivée à Québec.

M. de Frontenac cependant pressa si fort son voyage qu'il se rendit enfin à Québec le 14, malgré les vents contraires et le mauvais temps. Le peuple le reçut avec bien de la joie.

1.—Cette relation de M. Janclot est publiée comme *récit anonyme* dans les DOCUMENTS RELATIFS A L'HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE, tome II, pages 20, 21, 22 et 23.—Il en est de même pour la relation de Gédéon de Catalogne, tome I, pages 564 à 590.

L'auteur de cette compilation s'est donné là un beau certificat d'ignorance.

A peine eut-il mis pied à terre qu'il visita tous les postes et fit faire de nouvelles batteries de canon quoiqu'il y en eût déjà de faites, fit encore fortifier les lieux les plus faibles et et les plus exposés et enfin mit toutes choses en bon état.

Le lundi, 16, la flotte vint mouiller à la vue de Québec, à la pointe du jour. On y remarqua 4 gros vaisseaux, 4 moyens et le reste caïches (caïques) et brigantins. Sur les 10 heures, une chaloupe, portant pavillon blanc à son avant, partit de l'amiral pour venir à terre sonnant de la trompette ; 4 canots d'écorce allèrent au-devant portant même pavillon. Ils se joignirent presque à moitié chemin de la ville à la flotte. D'abord l'envoyé du général lui parla, ensuite de quoi on lui banda les yeux. L'ayant embarqué dans un des dits canots ou l'amena seul en la ville ; de là il fut conduit en la chambre de M. de Frontenac, où, lui ayant débandé les yeux, il lui présenta civilement une lettre dont voici la teneur. ¹

Comme on achevait d'expliquer cette lettre qui était en anglais, l'envoyé tira une montre de sa poche qu'il présenta à M. de Frontenac qui la prit, faisant semblant de ne pas bien voir quelle heure il était. L'envoyé s'avance pour lui dire qu'il était dix heures et qu'il (*Phips*) lui demandait de le renvoyer à onze heures précises avec sa réponse.

—“ Je ne vous ferai pas tant attendre, lui réplique M. de Frontenac ; dites à votre général que je ne connais point le Roi Guillaume et que le Prince d'Orange est un usurpateur qui a violé les droits les plus sacrés du sang en voulant détrôner son beau-père ; que je ne connais en Angleterre d'autre souverain que le Roi Jacques ; que votre général n'a point dû être surpris des hostilités qu'il dit avoir été faites par les Français dans la colonie de Boston, puisqu'il a dû s'attendre que le Roi, mon maître, ayant reçu sous sa protection le Roi d'Angleterre, étant près de le replacer sur son trône par la force de ses armes comme j'en ai nouvelles, m'ordonnerait de porter la guerre en ces contrées chez les peuples qui se seraient révoltés contre leur prince légitime.” — Puis, lui montrant quantité d'officiers dont la chambre était pleine il dit :

—“ Votre général croit-il, quand il m'offrirait des conditions

1—(Voir page 24.)

plus douces et que je fusse d'humeur à les accepter, que tant de braves gens que voici voulussent y consentir, et qu'ils me conseillassent de me fier à la parole d'un homme qui n'a pas gardé la capitulation qu'il avait faite avec le gouverneur de Port-Royal et d'un rebelle qui a manqué à la fidélité qu'il devait à son légitime Roi, en oubliant tous les bienfaits qu'il en avait reçus, pour suivre le parti d'un prince qui, en essayant de persuader qu'il veut être le libérateur de l'Angleterre et le défenseur de la Foi, y détruit les lois et les privilèges du royaume, renversant la religion anglicane. C'est ce que la justice divine, que votre général réclame dans sa lettre, ne manquera jamais de punir quelque jour sévèrement. ”

Ce discours ayant fort surpris et alarmé l'envoyé, il demanda à M. de Frontenac s'il ne voulait pas lui donner de réponse par écrit.

—“ Non, lui répondit-il, je n'en ai point à faire à votre général, que par la bouche de mes canons et de mes mousquets ; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on somme un homme comme moi ; qu'il fasse du mieux qu'il pourra de son côté, comme je ferai du mien. ”

Cette réponse faite, on banda les yeux à l'envoyé et on le ramena dans sa chaloupe. Le reste du jour se passa sans qu'ils fissent aucun mouvement, non plus que le lendemain, 17, jour que M. de Callières arriva à 6 heures du soir à la tête de 800 hommes qu'on attendait avec impatience.

Le mercredi, 18, depuis 11 heures jusques à midi, l'on ne fit que crier dans les vaisseaux “ *Vive le roi Guillaume !* ” battant la caisse, sonnante de la trompette et jouant des hautbois. Une demi-heure après, toutes leurs chaloupes chargées de monde gagnèrent terre entre le village nommé Beauport et la ville, distants d'une lieue l'un de l'autre. Et, comme on était incertain où ils feraient descente, nous nous trouvâmes très peu de monde de ce côté-là (à peu près 200 hommes) d'autant qu'il fallait passer une petite rivière à basse marée à gué. Ils étaient déjà à terre rangés en bataille faisant un corps de 2,000 hommes.

Sur le soir, les quatre plus gros vaisseaux vinrent mouiller devant Québec ; le contre-amiral, qui avait le pavillon bleu, se posta au-dessous de la ville, et l'amiral, vice-amiral et chef d'escadre au-dessus. Nous les saluâmes les premiers et

ensuite ils commencèrent leurs canonnades assez vigoureusement ; on leur répondit de même. Ils ne tirèrent presque (*pas*) sur la haute ville ce soir-là ; il n'y eut qu'un fils de bourgeois de tué. Les coups de canons cessèrent de part et d'autre à 8 heures du soir.

Le jeudi, 19, à la pointe du jour, nous commençâmes encore les premiers ; il semblait que les ennemis avaient un peu ressenti le feu ; le contre-amiral, qui avait tiré le plus vigoureusement, se trouva si incommodé de nos canons qu'il fut obligé de relâcher, aussi bien que le premier amiral qui le suivit de près avec bien de la précipitation. Il avait reçu plus de 20 boulets dans le corps de son vaisseau dont plusieurs l'avaient percé à l'eau ; toutes ses manœuvres avaient été coupées et son grand mât presque cassé auquel on a été obligé de mettre des jumelles. Les deux autres levèrent ancre à marée montante et se campèrent à une lieue au-dessus de Québec pour nous occuper du monde et diminuer nos forces.

Le 20 au matin on battit la générale en leur camp et deux heures après nous les vîmes mettre en bataille, avec des lunettes d'approche. Ils y demeurèrent jusques à dix heures, criant sans cesse : " Vive le roi Guillaume ! " Ensuite de quoi ils firent des mouvements à nous faire connaître qu'ils voulaient marcher vers la ville. Ils avaient des pelotons sur leurs ailes et des sauvages de leur pays à la tête de l'avant-garde. Mais comme nous avions formé une seconde fois un parti de deux cents volontaires nous accourûmes à eux leur couper le chemin à la faveur des espèces de broussailles et leur fîmes lâcher pied par les décharges continuelles que nous leur faisons. Tout ce qu'ils purent faire, ce fut de gagner un lieu couvert pour rattrapper leur campement sans essayer de nouvelles décharges.

Le samedi, 21, pendant la nuit, l'amiral leur envoya cinq pièces de canon de six livres de balle par un petit brigantin. Le jour venu un de leurs bataillons se détacha pour courir après des bestiaux qu'ils aperçurent près du camp et ils (*les*) y amenèrent ; dont ils firent grande boucherie et en mangèrent avec avidité. Cette viande leur mit si fort le cœur au ventre et leur inspira tellement la vengeance, qu'immédiatement après leur repas, ils coururent tête baissée vers la ville, sans garder d'ordre dans leur marche, avec leurs canons, pour

entrer dedans l'épée à la main, espérant y faire brèche. Mais malheureusement pour eux ils nous trouvèrent ce jour-là dans le même lieu où nous les avons attaqués ci-devant. Nous les saluâmes de la manière que nous avons déjà fait; il nous tirèrent quelques coups de canon qui ne firent autre désordre que de couper les haies et broussailles, puis se sauvèrent dans un autre passage où nous les coupâmes, et les ayant vus très proche nous fîmes une seconde décharge de trois balles dans chaque fusil.

Il serait difficile de nombrer les coups de fusil qu'ils nous tirèrent, desquels il n'y eut que trois ou quatre de nos gens tués ou blessés, vu que chacun se mettait le ventre à terre dans les broussailles. Les coups redoublèrent de part et d'autre avec chaleur; enfin le feu dura jusqu'à ce qu'ils conurent qu'ils ne pouvaient entrer dans la ville sans laisser en chemin plus de gens qu'il n'y en amenèrent. Cette réflexion les obligea de lâcher pied et de recourir à leur camp, maudissant les bandits qui se battaient en lâches, disaient-ils, cachés dans les halliers, comme les *Indiens*, c'est ainsi qu'ils nomment les sauvages.

A la même heure, les deux vaisseaux qui avaient fait voile au-dessus de Québec descendirent avec la marée et pour se mettre en ligne avec le reste de la flotte. La nuit venue, je ne sais quelle inspiration les porta à se retirer en diligence dans leurs vaisseaux et à nous abandonner leurs cinq pièces de canon. Il fallait sans doute qu'ils eussent deviné que nous avions besoin d'artillerie.

Le 22, à la pointe du jour, nous allâmes à la découverte devers leur camp où nous vîmes les susdits canons dont il en fut donné deux pièces aux habitants des côtes voisines comme récompense qui devait éterniser leur mémoire pour s'être bien battus en cette occasion. Je dirai, en passant, à la gloire de ceux des environs, qu'ils ont fait tout ce qu'on pouvait attendre de braves soldats; car en quelque endroit que les Anglais ont descendu, ils ont toujours été repoussés. Aussi ont-ils avoué à nos prisonniers qu'ils n'avaient jamais rien vu de semblable, et que, bien loin de s'attendre à un pareil traitement, il se promettaient d'y être reçus à bras ouverts.

Vers les neuf heures du même jour, comme nous retirions leurs canons du bord de l'eau, nous aperçûmes toutes leurs chaloupes chargées de monde qui sans doute les voulaient venir quérir ; mais notre présence leur en fit perdre l'envie. Ils firent rembarquement dans leurs vaisseaux où ils ne furent pas plus tôt qu'ils levèrent l'ancre précipitamment, sortirent de la rade et allèrent mouiller à deux lieues au-dessous, vis-à-vis de l'Arbre-Sec.

Le lundi, 23 au soir, l'amiral Phips ne sachant comment faire pour retirer ses prisonniers que nous gardions depuis quelques mois et nous rendre les nôtres, jugeant que, s'il renvoyait une chaloupe à la ville les habitants des côtes la déferaient en chemin, il résolut d'envoyer à terre Madame Lalande et sa fille qu'ils avaient prises dans la barque dont il est parlé ci-devant pour parler de sa part à M. de Frontenac. Elles arrivèrent le soir à la ville dans un canot qu'on leur donna à l'habitation où les Anglais les avaient débarquées.

M. le Gouverneur agréa la proposition du sieur Phips. Pour cet effet, il leur renvoya 16 prisonniers conduits par son capitaine des gardes, le lendemain, 24 ; lequel nous en amena 16 autres le même jour, trois heures après.

Ils appareillèrent et continuèrent leur voyage devers Boston, bien chargés de blessés, où j'espère que le dit amiral sera mal reçu, tant la populace, qui est la maîtresse en ce pays-là, sera irritée du mauvais succès de son entreprise, qui leur a tant coûté d'argent et tant de monde pour cet armement, que l'on tient aller à plus de 450 hommes tués ou blessés.

Voici la relation véritable de ce qui s'est passé dans l'expédition du général Phips en Canada.

JANCLOT.

RELATION DE L'INTENDANT BOCHARD DE CHAMPIGNY.

Archives de la marine.—Paris, France.

(Extraits du rapport de l'année 1690)

Le 8 octobre, le sieur Prévost, major de Québec, eut avis, par un sauvage qui avait fait une prisonnière anglaise, qu'il était parti de Boston une flotte considérable, avec 2500 hommes pour venir assiéger Québec.

Deux jours après, cette nouvelle lui ayant été confirmée par la prise que ces bâtimens firent de deux barques françaises dans le fleuve St-Laurent, il dépêcha un canot pour en donner avis à Monsieur le Comte de Frontenac qui était lors à Montréal et envoya une biscayenne pour reconnaître les ennemis. Ensuite, il donna les ordres nécessaires pour mettre la place en état de faire une vigoureuse défense en rassemblant dans la ville les habitants des environs et faisant travailler à de bons retranchemens dans les avenues et le long des rives.

Monsieur de Frontenac, ayant appris cette nouvelle, partit de Montréal pour se rendre à Québec, et, ayant su en chemin que les ennemis avançaient, il fit marcher avec lui les troupes du Roi et les habitants qui étaient sur sa route et envoya ses ordres à Monsieur de Callières, gouverneur de Montréal, de partir incessamment avec les troupes et un détachement d'habitans de son gouvernement pour se rendre à Québec. Monsieur de Frontenac y arriva trois jours avant l'arrivée des ennemis.

Le seizième jour d'octobre, à la pointe du jour, il parut à la vue de Québec 32 bâtimens anglais qui vinrent mouiller à une demi-lieue de la ville. Sur les dix heures un trompette vint à terre porter une lettre à Monsieur le Comte de Frontenac de la part de Sir William Phips, commandant de la flotte, sous les ordres et comme sujet du roi Guillaume, par laquelle il le sommit de se rendre et de lui remettre les châteaux et biens de son gouvernement dans une heure ; à

quoi il fit réponse qu'ils (*les Anglais*) étaient des infidèles au roi Jacques, leur légitime prince, que le roi de France avait peut-être rétabli dans ses droits ; ainsi, qu'il n'avait d'autre réponse à leur faire, que par la bouche de ses canons et mousquets.

Ensuite il fit bander les yeux à cet envoyé, comme on l'avait fait en l'amenant, et le fit conduire à la chaloupe qui était mouillée au large.

Le soir, Monsieur de Callières arriva avec 5 à 600 hommes.

Le lendemain se passa sans faire aucune entreprise de part et d'autre.

Le 18, sur le midi, les ennemis firent une descente à terre d'environ 1600 hommes, du côté de Beauport, à une lieue de Québec, où l'ardeur et la bravoure des Canadiens parut par des escarmouches qu'ils firent durant deux heures sur les ennemis qui demeurèrent et marchèrent toujours en bataille sans se rompre. Il n'y avait qu'environ deux cents Canadiens dans cette occasion qui sortirent de la ville en confusion pour courir à l'ennemi sans attendre aucun ordre ni commandement.

Le même jour, sur les quatre heures du soir, les quatre plus gros bâtiments ennemis vinrent canonner la ville. Il fut tiré de leurs bords 4 à 500 volées de canon qui ne firent presque aucun dommage.

L'amiral et un autre furent fort endommagés par notre canon, en sorte qu'ils furent obligés de couper un de leurs câbles, de travailler toute la nuit, et le lendemain de se retirer à leur gros ; les deux autres montèrent au-dessus de Québec, hors de la portée du canon.

Le 19, 20 et 21 se passèrent à faire plusieurs escarmouches par les Français sur les ennemis autour de leur camp, entre Québec et Beauport. La nuit du 21 au 22, les habitants de Beauport et Beaupré, après avoir harcelé l'ennemi tout le jour, se rendirent maîtres de cinq pièces de canon montées sur des affûts de campagne qu'ils avaient abandonnées dans leur camp pour se rembarquer promptement à la faveur de la nuit dans la crainte qu'ils eurent d'être enveloppés, ayant vu passer de leur côté 3 à 400 hommes en travers du bois, le 22.

Les deux navires qui étaient au-dessus de Québec se retirèrent à leur gros tenant la côte du sud pour éviter le canon de la ville.

Le 23, au soir, ils mirent à la voile et se retirèrent à deux lieues de Québec. La nuit suivante le gouverneur fit passer des troupes à la côte de Lauzon et à l'Île d'Orléans pour empêcher l'ennemi d'y descendre et soutenir les habitants en cas qu'ils fussent attaqués.

Le 24, à la pointe du jour, les ennemis partirent de la vue de Québec. Sur le soir, ils mirent à terre une prisonnière française pour venir proposer au gouverneur l'échange des prisonniers Anglais contre les Français. Le gouverneur envoya faire cet échange à moitié chemin, et cela fait, les vaisseaux mirent à la voile pour se retirer.

* L'état où se trouve la Colonie présentement nous doit faire désirer bientôt l'arrivée des secours que nous avons demandés, M. le Comte de Frontenac et moi. Nous vous avons informé par nos lettres du mois de novembre, portées par la frégate *La Fleur de Mai*, que nous avons fait partir exprès pour cela, que nous étions dans une fort grande disette de vivres ; que de dix ou onze navires, partis de France pour ce pays en 1690, il n'en était arrivé que trois ; que nous avions repoussé les Anglais dans l'entreprise qu'ils avaient faite sur Québec, et que nous étions menacés de les voir revenir ce printemps avec des forces plus grandes. On ne manque pas ici de résolution et de fermeté pour s'opposer vigoureusement à leurs desseins et je me persuade que vous avez lieu d'en être satisfait. J'ai conservé soigneusement les lards et farines venus l'an passé, en sorte que j'en ai encore pour faire subsister les troupes durant deux mois ; mais nous avons fort peu de munitions.

Etant absolument nécessaire d'achever la clôture de Québec, de faire des retranchements dans la place, couvrir les redoutes, raccommoder les batteries, en faire de nouvelles, faire une nouvelle palissade aux Trois-Rivières, celle qui y est étant entièrement ruinée, et achever le fossé qui est autour

* (Extraits du Mémoire de Monsieur de Champigny, adressé au ministre, en date du 10 mai 1691)

de Montréal, nous avons commencé de faire faire les dits travaux, la conservation du Canada dépendant de la sûreté de ces trois endroits. Je vous envoie, Monseigneur, un état de la dépense qu'il conviendra faire pour cela. Quelque économie et bon usage que l'on fasse des deniers du Roi, on ne pourra pas y dépenser moins que les vingt mille livres que je vous ai demandées. ¹

.....

Les soixante et quinze mille livres ordonnées pour les dépenses de la guerre de 1690 ont été employées à leurs destinations suivant deux états que je vous envoie. L'un est de 42,709 livres, 9 francs, 5 deniers, qui contient ce qui avait été payé jusqu'au premier septembre 1690, dont je vous ai envoyé autant le mois de novembre dernier, et l'autre de 32,276 livres, 16 francs, 10 deniers, qui est ce qui a été payé depuis et l'a été principalement à l'occasion du siège de Québec. Il y a encore des dépenses faites pour la guerre, mais elles seront portées sur la présente année dont je vous rendrai compte et de celles qui seront faites pour l'avenir par les vaisseaux qui viendront. Je suis bien aise, Monseigneur, de vous assurer que je m'attache de plus en plus à ménager les fonds du Roi, puisque je sais bien que mon devoir m'y oblige et que c'est la chose qui vous est la plus agréable.

.....

Nous avons perdu, cet hiver, le sieur Lemoyne de Sainte-Hélène, gentilhomme de ce pays, lieutenant des troupes, qui est mort d'un coup de fusil qu'il reçut dans l'attaque des Anglais l'automne dernier. Il a été fort regretté des Français

1—Ces 20,000 livres étaient accordées depuis plus d'un mois quand Champigny en renouvela la demande. On lit, en effet, dans un *Mémoire du Roi aux Sieurs Comte de Frontenac et de Champigny*, l'extrait suivant :

Au camp devant Mons,

le 7 avril 1691.

“Sa Majesté, espérant qu'ils (*Frontenac et Champigny*) auront engagé les habitants de Québec et de Montréal à préparer les palissades et les matériaux nécessaires pour les fortifications, Elle a encore bien voulu ordonner l'envoi d'un fonds de 20,000 livres pour les faire achever aussi bien que les autres postes avec le secours dont les habitants pourront donner.”

et des Sauvages. Son frère, Mr de Longueuil, passe en France pour aller aux eaux de Barège, n'étant pas parfaitement guéri d'une blessure qu'il a eue au bras, d'un coup de fusil, il y a deux ans. C'est un fort honnête homme qui mériterait une compagnie.

Prochart Champigny

RELATION DE JEANNE-FRANÇOISE JUCHEREAU
DE LA FERTÉ¹

Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec—édition de 1751, pages 317 à 344.

Dans le mois de juin 1690, il vint ici 8 ou 10 matelots qui disaient s'être sauvés des navires pêcheurs que les Anglais avaient pris à l'isle Percée. Ils assuraient que les Anglais faisaient le projet d'aller prendre le Port-Royal, et ensuite de venir assiéger Québec; mais personne ne voulut les croire. Cependant, soit que les filles soient plus crédules ou plus craintives, nous résolûmes de faire des prières et des pénitences pour obtenir de Dieu l'éloignement de ce fléau. Nous nous adressâmes à la très sainte Vierge, à saint Joseph et aux Saints Anges dont nous récitons les litanies tous les jours avec une ferme confiance qu'ils combattraient pour nous s'il était nécessaire. Des sauvages de l'Acadie vinrent, dans le mois d'août, dire à M. Prévost, ancien officier du régiment de Carignan et lieutenant du Roi à Québec, et qui commandait en l'absence de M. le comte de Frontenac, que le Port-

1.—Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec, en religion Jeanne-Françoise de Saint-Ignace.

Royal était pris par les Anglais et qu'ils devaient venir ici ; qu'il se préparât à les bien battre et qu'il ne se rendit pas sans tirer, comme avait fait le gouverneur de l'Acadie. On prit encore cela pour des rêveries ; on crut que les sauvages voulaient avoir quelque présent, on leur donna quelque chose et on les renvoya sans les croire, dont ils s'aperçurent fort bien. Les prisonniers, que nos petits partis faisaient dans le pays d'en haut, disaient la même chose et ne le persuadaient pas mieux. Enfin le 7 octobre, fête de Notre-Dame de la Victoire, M. de Camanville arriva, qui dit avoir compté 33 voiles anglaises près d'ici, qu'assurément ils faisaient la route de Québec, et qu'ayant eu depuis un vent favorable, il ne doutait pas qu'elles ne parussent incessamment ; on les vit enfin et on envoya promptement à Montréal avertir M. le Comte de Frontenac qui descendit en diligence.

Aussitôt que cette nouvelle fut répandue chacun chercha un logement à la Haute Ville en abandonnant les maisons de la Basse. On fit des retranchements avec des barriques pleines de pierres, qui auraient tué plus de monde, si le canon eût donné dedans, qu'elles n'en auraient sauvé. On nous signifia de nous tenir prêts à sortir de la ville pour aller à Lorette. Nous fîmes nos paquets, nous conservâmes ce que nous avions de meilleur ; trois religieuses firent cependant une fosse dans le jardin dans laquelle on enterra l'argenterie de l'église, et surtout les vases sacrés, pour empêcher la profanation. Nous ne nous réservâmes qu'un petit calice pour dire la sainte messe ; nous étions dans la plus grande consternation. Deux religieuses consentirent à garder la maison, et, le jour du départ étant arrivé, les charettes étant déjà dans la cour, nous nous assemblâmes dans l'avant-chœur pour nous dire adieu ; on se demanda pardon les unes aux autres, avec un cœur si attendri, qu'on n'entendait que sanglots ; celles qui devaient rester, voyant cette affliction générale, ne pouvaient plus se résoudre à se séparer des autres.

Sur ces entrefaites, on nous vint dire d'attendre que M. de Frontenac fut arrivé, afin qu'il jugeât lui-même si notre sortie était nécessaire ; cela nous fit reprendre un peu nos esprits. M. le Gouverneur ne fut pas plutôt à Québec qu'il nous envoya dire qu'il ne voulait pas que nous sortissions de la ville, que notre fuite alarmerait tout le monde, qu'il espé-

rait que Dieu nous ferait la grâce de vaincre nos ennemis et qu'il fallait la lui demander avec confiance. Il visita tous les remparts pour voir les fortifications, encourageant les habitants et rassurant par sa bonne contenance tous ceux qui étaient effrayés. Les Anglais venaient fort lentement ; Dieu, sans doute, les arrêtait pour donner le temps aux Montréalistes de descendre, car ils ne profitèrent pas du vent favorable pour nous surprendre, comme ils auraient pu faire.

Ils avaient pris, vers Anticosti, M. de Grandville qui avait été officier dans le régiment de Carignan et qui était alors lieutenant en ce pays, Madame de Lalande, mademoiselle Joliet et plusieurs autres. Ils (*les Anglais*) s'informèrent de quelles fortifications il y avait à Québec ; elles, qui ne doutaient nullement point qu'ils ne s'en rendissent maîtres, leur répondirent fort simplement et sincèrement qu'il n'y en avait point et que le peu de canons étaient enterrés dans le sable. Cela les flattait beaucoup et ils croyaient déjà nous tenir. Ils se mirent en devoir de débarquer à la Rivière Ouelle ; mais Monsieur de Francheville, qui en était curé, rassembla ses paroissiens, leur représenta vivement qu'il y allait de leur bien spirituel et temporel, leur fit prendre à tous les armes, et les commanda si heureusement, que, ayant dressé son embuscade dans l'endroit où les ennemis pouvaient faire leur débarquement, ils attendirent les chaloupes qui venaient bien remplies : dès que la première fut à la portée du mousquet il fit faire une décharge qui tua tous les hommes dont elle était chargée, à la réserve de deux qui s'enfuirent bien vite.

Les autres chaloupes ne jugèrent pas à propos de s'exposer au même danger. Ils tentèrent encore plusieurs autres fois de descendre sur nos côtes, et ce fut toujours sans succès. Monsieur de Longueuil ayant obtenu de Monsieur de Frontenac la permission d'aller au-devant d'eux s'y transporta si promptement qu'il les joignit à l'Isle et les accompagna jusque vis-à-vis Québec, les suivant le long du rivage, et faisant, avec une poignée de monde qu'il avait avec lui, des décharges si à propos lorsque les Anglais voulaient débarquer, qu'ils crurent que ces campagnes étaient remplies d'Indiens (c'était le nom qu'ils donnaient au peuple du Canada). En effet, dès qu'ils approchèrent de terre, ils virent sortir de tous les bois qui

bordaient la grève des coups de fusil dont ils étaient fort incommodés. Monsieur de Longueuil, avec sa petite troupe, amena les habitants d'en bas à la ville, après avoir cotoyé la flotte; et ce fut par sa prudence et par son courage qu'il sauva du pillage tous les habitants qui sont au bord du fleuve.

Enfin le 15 d'octobre, à six heures du matin, les vaisseaux parurent et se placèrent dans le bassin. Dès qu'ils eurent mouillé, le général de la flotte, nommé Guillaume Phips, envoya un trompette sommer Monsieur le Comte de Frontenac de lui rendre la place; cet envoyé fut reçu d'une manière plaisante et on se servit pour le tromper de bien des ruses que la guerre permet. Monsieur le Major qui l'attendait sur le bord de l'eau lui fit bander les yeux afin qu'il ne vit pas la faiblesse de nos retranchements, puis le fit conduire par deux sergents qui le soutenaient et qui le firent passer exprès par des chemins impraticables pour aller au Fort. On courait de tous côtés, on allait se ranger comme si la foule eût fermé le passage et pour mieux lui persuader que le monde abondait dans Québec, dix ou douze hommes eurent soin de le presser et de le pousser pendant tout le chemin sans qu'il s'aperçut que c'était toujours les mêmes qui ne faisaient que passer et repasser autour de lui. Les dames, qui eurent la curiosité de le voir, l'appelaient en riant Colin Maillard, et tout ce qu'il entendait lui paraissait si résolu qu'il en tremblait de peur quand il entra dans la chambre du Gouverneur où tous les officiers l'attendaient. Ils s'étaient tous habillés le plus proprement qu'ils purent, les gallons d'or et d'argent, les rubans, les plumets, la poudre et la frisure, rien ne manquait. De sorte que, quand ce pauvre Anglais eut les yeux libres, il vit quantité d'hommes bien faits et bien mis qui n'avaient point la mine craintive, mais, au contraire, la joie se lisait sur leur visage, et l'air martial de tous ces braves gens le rendit tout interdit. Il salua Mr le Comte de Frontenac, le pria fort humblement de trouver bon qu'il s'acquittât de la commission dont son maître l'avait chargé, s'excusant sur la nécessité où il était de faire un compliment qu'il jugeait ne devoir pas être agréable.

Il dit donc à Monsieur le Gouverneur que Guillaume Phips le sommait de la part du roi Guillaume de rendre la ville dont il avait le commandement et qu'il lui donnait une heure

pour y répondre. En même temps il tira de sa poche une montre et la posa sur la table. Monsieur de Frontenac, qui avait beaucoup d'esprit, répondit qu'il ne connaissait point le roi Guillaume, qu'il ne connaissait pour roi d'Angleterre que le roi Jacques II, et que pour la ville qu'il demandait il n'était pas d'avis de la lui rendre, que tous ces braves officiers s'y opposaient, qu'ainsi il ne ferait point d'autre réponse, que par la bouche du canon. Aussitôt l'Anglais reprit sa montre, on lui remit son bandeau et il fut reconduit avec les mêmes précautions qu'on avait prises pour le mener.

La réponse généreuse de M. le Gouverneur fut admirée. On eut lieu de croire qu'elle surprit beaucoup nos ennemis, car ils tinrent plusieurs conseils pendant trois jours et gardèrent un profond silence. On voyait seulement les chaloupes de tous ces vaisseaux aller souvent à bord de l'amiral, ce qui ne se fit point sans une providence de Dieu bien particulière sur le Canada, puisque ce délai donna le loisir aux habitants de Montréal de venir à notre secours avec les troupes que Mr le chevalier de Callières, gouverneur de Montréal, commandait. Ils firent une si prodigieuse diligence qu'ayant appris là-haut la nouvelle de la venue des Anglais le 13 octobre à six heures du soir, le lendemain matin 800 hommes armés se trouvèrent prêts à partir et vinrent ce jour-là coucher aux Trois-Rivières.

Mr de la Colombière, grand-archidiacre, descendit avec eux, ayant arboré sur son canot un étendard où était peint le saint nom de Marie, afin d'animer les guerriers par la confiance en la très sainte Vierge. On leur dit, le 16, à sept lieues d'ici, que la flotte ennemie était devant Québec, que le général avait fait sommer Mr de Frontenac et la belle réponse qu'il lui avait faite. Mr le chevalier de Callières jugea qu'il fallait amener son monde par terre pour ne pas exposer les canots à l'artillerie des Anglais. Il mit les troupes et la milice en bon ordre et les fit marcher tambour battant jusqu'à Québec.

Les Anglais entendirent de leurs vaisseaux le bruit que faisait cette belliqueuse jeunesse qui venait en sautant et avec de grandes démonstrations de joie. Ils appellèrent Mr de Grandville leur prisonnier et lui demandèrent ce que c'était ; il écouta les fifres et les caisses et voyant bien d'où cela venait il leur dit cavalièrement : " Ma foi, messieurs, vous ne tenez

“ rien, c’est Mr le Gouverneur de Montréal qui arrive avec “ les gens d’en haut, vous n’avez qu’à plier bagage ; ce secours “ pour Québec vous fera perdre vos peines.” Ils commencèrent à tirer le 17, veille de Saint Luc, sur les 4 heures du soir. On fit un feu de part et d’autre si continuel que plusieurs officiers qui s’étaient trouvés en France à quantités de sièges, assurèrent qu’ils n’en avaient jamais vu de si vif. Ils s’efforcèrent surtout, comme nous l’avons su depuis, de tirer sur un tableau de la Sainte Famille que l’on avait exposé sur le clocher de la cathédrale, mais il n’y firent aucun mal et cela même nous garantit parce que tous les coups qu’ils visaient sur l’image passaient par-dessus Québec. Les Anglais croyaient nous effrayer, mais ils furent plus alarmés que nous quand ils virent que nos batteries étaient si bien servies et qu’on leur envoyait des boulets de 18 et de 24. Ils les montraient aux dames qui étaient prisonnières chez nous et ils leur disaient : “ Est-ce là les canons que vous disiez enterrés dans le sable ? ” Elles étaient aussi étonnées qu’eux, car elles s’étaient imaginées que leur prise n’avait précédé que de quelques jours celle de tout le Canada.

Il est aisé de juger combien nos alarmes redoublèrent lorsque nous entendîmes le bruit du canon ; nous étions plus mortes que vives toutes les fois que le combat recommençait. Les boulets tombaient sur notre terrain en si grand nombre que nous en envoyâmes jusqu’à 26 en un jour à ceux qui avaient soin des batteries pour les renvoyer aux Anglais. Plusieurs religieuses pensèrent en être tuées ; le danger était si évident que les plus braves officiers regardaient la prise de Québec comme inévitable ; on se croyait tous les jours à la veille d’être pris. Le Père Frémin, notre confesseur, ne sortait point de chez nous, il y passait la nuit pour consumer les hosties consacrées, si les Anglais se rendaient maîtres de la place, afin d’empêcher la profanation. Il nous donnait la dernière absolution dès que le péril augmentait, s’efforçait de nous rassurer par des motifs de confiance. Malgré toutes nos craintes, nous préparâmes différents endroits pour recevoir les blessés, parce que le combat avait commencé d’un air à faire croire que notre hôpital ne serait pas capable de contenir ceux qui auraient besoin de notre secours. Mais Dieu ménagea le sang des Français ; il y eut peu de blessés, encore moins de morts.

Québec était fort mal muni pour un siège, il y avait très peu d'armes, point de vivres, et les habitants venus de Montréal avaient consumé les petites provisions qui s'étaient trouvées dans la ville. Notre enclos était entouré de corps de gardes et les officiers comme les soldats s'estimaient heureux quand nous leur donnions une écuelle de légumes cuits. Nous en faisons bouillir dans des chaudières qui tenaient une barrique et on les leur distribuait. Ils venaient nous demander du pain et le prenaient dans le four avant même qu'il fut cuit; nous leur donnions des fournées de pommes cuites qu'ils recevaient avec joie. Pour nous, il nous était impossible de manger le peu que l'on nous présentait; car on fut obligé de nous retrancher le pain, nous n'en avions à chaque repas qu'un fort petit morceau. Les fruits et les légumes de notre jardin furent pillés par les soldats; ils se chauffaient à nos dépens et nous brûlèrent notre bois. On enleva nos planches et nos madriers que nous donnâmes volontiers, tant pour contribuer au soulagement des combattants que pour aider à construire les petites fortifications qu'on opposa à l'ennemi. Tout nous paraissait doux pourvu que nous fussions préservées de tomber entre les mains de ceux que nous regardions comme les ennemis de Dieu aussi bien que les nôtres.

Nous n'avions pas de canonniers; deux capitaines, Mr de Maricourt et Mr de Lotbinière, prirent soin des batteries et pointaient le canon, mais si juste qu'ils ne perdaient point de coups. M. de Maricourt abattit avec un boulet le pavillon de l'amiral et sitôt qu'il fut tombé nos Canadiens allèrent témérairement dans un canot d'écorce l'enlever et le tirèrent jusqu'à terre à la barbe des Anglais. On le porta en triomphe à la cathédrale, où il est encore.

Ce qu'il y eut d'admirable et qui, assurément, attira la bénédiction du ciel sur Québec, c'est que, pendant tout le siège, on n'interrompit aucune dévotion publique, et chacun redoubla celle qui se faisait en particulier. La ville est disposée d'une telle manière que les chemins qui conduisent aux églises sont vus de la rade, de sorte qu'à plusieurs heures du jour, on voyait des processions d'hommes et de femmes aller où les cloches les invitaient. Les Anglais les remarquaient. Ils appellèrent Mr de Grandville et lui demandèrent ce que

c'était. Il leur dit naïvement : " C'est la messe, les vêpres et le salut." Sur cette assurance les citoyens de Québec les désolaient ; ils s'étonnaient de ce que les femmes osaient sortir : nos dévotions ne leur plaisaient pas, ils jugeaient de là que nous étions fort tranquilles, quoiqu'il s'en fallut beaucoup, car tout diminuait dans la ville, excepté la faim. Nous n'avions plus ni vivres ni munitions.

Les Anglais s'appauvrirent aussi ; par bonheur pour nous ils ne chargeaient plus leur canon que de mitraille. Enfin, voyant qu'ils ne gagnaient rien à canonner la ville, ils résolurent de faire descendre sur les terres de Beauport une partie de leur armée. Ils détachèrent 1500 hommes qui dressèrent là une batterie de canon ; ce dessein nous alarma, parce que rien ne leur était plus facile que d'entrer par ce côté dans Québec. Mr de Saint-Denis, tout vieux qu'il était, avec 60 hommes qu'il commandait dans cet endroit, les empêcha d'aller plus loin et les conduisit battant jusqu'à la Canardière où Monsieur de Longueuil passa, faisant défiler son monde pour secourir ce poste important.

Il fallait que Dieu s'en mêlât pour animer le courage des Français qui manquaient presque de tout, et pour effrayer les Anglais par des terreurs paniques. Ce ne fut point la valeur de nos officiers ni la multitude de nos soldats qui les firent retirer. 40 séminaristes qui étaient à Saint-Joachim, et qui brûlaient du désir de combattre, obtinrent la permission de venir à Beauport. Ils savaient fort bien tirer et dès la première décharge qu'ils firent sur le camp de nos ennemis l'épouvante les saisit. Ils se persuadèrent que toutes les montagnes voisines étaient peuplées d'indiens qui venaient les prendre par derrière, de sorte que, sans tenir conseil, ils s'embarquèrent confusément et précipitamment, laissant leurs munitions et leur canon dont deux sont demeurés à Beauport, un à Saint-Joachim et les autres ont été apportés à Québec.

On dit qu'ils prirent encore pour des hommes armés des troncs d'arbres dont la plaine de l'Hôpital-Général était couverte, et qu'un sauvage transfuge s'étant sauvé dans leur camp leur fit part de la peur dont il était lui-même saisi. Dieu voulut avoir tout l'honneur de la victoire et sa Providence parut si visiblement qu'il n'y eut personne qui ne

confessât hautement que le ciel avait pris notre défense et qui ne lui en rendit toute la gloire. Ces fuyards alarmèrent le reste de la flotte qui, après une prompte délibération, fit une honteuse retraite le 21 d'octobre, 7 jours depuis son arrivée.

Nous n'avons pu donner une juste idée de la consternation que nous causa la venue des Anglais, ni des assauts que nous eûmes pendant le siège par les différentes alarmes que l'on prit de tout ce que l'on craignait ; mais il ne nous est pas plus possible d'exprimer la joie de toute la colonie quand on les vit partir en désordre. On avait de la peine à se persuader qu'ils se retirassent, et dès qu'on ne les vit plus on pensa aux moyens de rendre à Dieu des actions de grâces publiques. Monsieur le Comte de Frontenac fut un des plus zélés pour en marquer sa reconnaissance. Il fit chanter le *Te Deum* dans la cathédrale avec toute la solennité requise. On fit après une procession magnifique dans toutes les églises de Québec ; on leur porta l'image de la très sainte Vierge en triomphe, comme notre libératrice, qui avait vaincu nos ennemis. Tout retentissait des louanges de la Reine des Anges et des hommes qui venait de nous donner des témoignages si singuliers de sa maternelle protection. On établit la fête de *Notre-Dame de la Victoire* dans l'église de la basse ville pour mémoire éternelle de la défaite des Anglais. Mr de La Colombière, archidiacre, y prêcha avec son éloquence ordinaire, et en fidèle serviteur de Marie, sur les obligations que lui avait la Nouvelle-France et ce qu'on devait faire pour en mériter la continuation. On lui attribua toute la gloire de cette victoire, sans parler de la prudence des gouverneurs, de la valeur des officiers, ni de la bravoure des soldats et des habitants, ce que pas un ne trouva mauvais tant on était persuadé qu'Elle seule avait repoussé nos ennemis. La dévotion envers Marie s'augmenta beaucoup en ce pays.

Quand les Anglais furent à quelques lieues d'ici on eut avec eux des conférences pour parler sur l'échange des prisonniers qu'ils avaient dans leurs vaisseaux. On leur rendit plusieurs hommes que nous avions pris dans le pays d'en haut et vers l'Acadie, mais ils demandèrent à la place de Mr Trouvé, prêtre, qu'ils avaient pris au Port-Royal, une jeune

filles de condition nommée Sara Guerische¹. C'était une petite anglaise que Madame de Champigny, Intendante, nous avait donnée depuis un an. Elle n'avait que 8 ans, mais sa raison avançait son âge; elle avait beaucoup d'esprit et le plus aimable naturel, un air noble et de petites manières si engageantes que nous l'aimions toutes fort tendrement. Elle s'était particulièrement attachée à la Mère Saint-Ignace qu'elle regardait comme sa maîtresse et lui disait avec une naïveté charmante ses doutes et ses pensées. Elle était bien instruite de notre sainte religion et avait fait sa première communion avec une grande ferveur et dans une grande innocence. On lui disait quelquefois que l'on s'étonnait qu'une fille raisonnable comme elle eût tant de peur des Sauvages, car elle pâlisait et tremblait dès qu'elle en apercevait. "Si vous aviez vu, disait-elle, tuer votre père par ces gens-là, comme j'ai vu tuer le mien, vous les craindriez autant que moi." Puis elle ajoutait, en sanglotant, qu'ils avaient eu la cruauté de la faire passer nue en chemise par-dessus le corps mort de son grand-père. On ne saurait dire toutes les gentilleses de cette enfant; elle parlait également bien anglais, iroquois et français. Elle ne nous quitta qu'à regret et jetait de hauts cris en nous disant adieu et nous promit qu'elle conserverait toujours la religion que nous lui avions inspirée. Elle emporta un petit crucifix à son col, qu'un de ses frères, qui était dans l'armement, voulut lui ôter, ce qui lui fut impossible tant elle s'en défendit bien; elle le cacha sous son aisselle afin de le conserver. L'année suivante elle écrivit à la Mère Saint-Ignace et lui envoya une pièce d'or, ce qui est, dit-on, chez les Anglais, une marque de distinction. Nous avons su depuis, par des prisonniers, qu'elle était morte dix-huit mois après son retour en son pays.

On avait envoyé vers Tadoussac au-devant des vaisseaux de France, dont il n'était venu aucune nouvelle, du moins pour les préserver du danger de tomber dans la flotte ennemie; car on doutait encore alors quelle serait l'issue du siège. Monsieur Aubert, très habile navigateur, qui y alla pour les conduire dans la Sagné (*Saguenay*) rencontra *Le Glorieux* à l'Isle-aux-Coudres. Il y avait dans un navire un équipage

1—Sarah Gerish.

basque dont le langage a du rapport à l'anglais et comme à toutes les marées en levant l'ancre ils faisaient grand bruit, nos découvreurs n'osèrent aborder le vaisseau et se contentèrent de crier pendant deux jours : " Si vous êtes Français, montrez du feu." Le capitaine, nommé A vismindy, qui depuis a été fait officier dans la marine pour ses belles actions, était de fort mauvaise humeur parce qu'il y avait très longtemps qu'il était en mer et qu'à l'entrée du fleuve Saint-Laurent, après s'être vu dans les terres, quand le pilote prit hauteur, il trouva que le vaisseau avait dérivé 45 lieues hors de la rivière. Cela pensa le mettre au désespoir, car les vivres leur manquaient, on fut à la veille de relâcher; mais comme ce navire était chargé des fonds du Roi et, par conséquent, du bien de sa colonie, on se détermina à poursuivre la route. Ils venaient à petites journées jusqu'à l'Isle-aux-Coudres où les cris des coureurs et les coups de fusil qu'ils tiraient pour qu'on leur répondit ne faisaient aucune impression sur le capitaine. Deux officiers du Canada qui étaient dans le navire conseillèrent à une dame qui était avec eux de montrer du feu. Elle fit allumer un fanal et le montra par un sabot (*sabord*). Dès que les découvreurs l'eurent aperçu, ils crièrent qu'on envoyât la chaloupe, qu'ils avaient bien des choses à dire. Le capitaine, voyant que l'on avait agi sans son ordre, descendit de la chambre et demanda d'un air fort courroucé qui avait montré du feu. La dame répondit hardiment que c'était elle et qu'il fallait savoir ce que ces gens-là voulaient; qu'étant chargé des fonds du Roi et de plusieurs passagers il ne devait pas les faire périr au port. On tâcha de l'adoucir; enfin il consentit à envoyer sa chaloupe. Elle amena plusieurs personnes avec Monsieur Aubert et on leur dit que tout était à feu et à sang dans Québec, que les Anglais assiégeaient la ville. Cette nouvelle les consterna et au lieu de profiter de la marée montante on jeta l'ancre pour se cacher dans le Saguenay. On y plaça le navire après l'avoir démâté, on dressa une batterie de canon sur la grève à Tadoussac, on ôta du vaisseau 313 mille livres en argent monoyé que l'on enterra dans le sable. Il se passa fort peu de temps à faire tout ce dérangement. Et comme les Anglais se retirèrent assez promptement de devant Québec, on les voyait défilier en désordre de ce petit camp. Quantité de blessés étaient sur le

pont des vaisseaux ; avec des longues-vues on distinguait les têtes bandées, les bras en écharpe, et leurs manœuvres toutes rompues. Tout l'appareil qu'on avait fait pour les empêcher de descendre fut inutile, ils ne pensèrent pas à débarquer. Ils achevèrent même de briser plusieurs de leurs navires, les plus délabrés étaient pour fournir du bois au reste de la flotte qui en avait besoin. On eut cependant une alarme pendant la nuit ; la sentinelle cria *aux armes !* parce qu'il lui semblait entendre le bruit des rames de plusieurs chaloupes. On se leva très vite et après s'être mis en état de défense il se trouva que c'était les lames de la marée qui battaient les rochers avec beaucoup de bruit, parce qu'il ventait bien fort.

Mr de Bonaventure, qui commandait le vaisseau du nord vint jusqu'à la Rivière du Loup où il apprit que Québec était assiégé. Il ne crut pas devoir exposer les effets de la Compagnie du Canada dont son navire était chargé. Il prit des vivres dans cet endroit qui appartenaient à Mr de Lachenaye son beau-frère et fit un procès-verbal sur les raisons qu'il avait de relâcher en France, qu'il envoya à la ville. Puis il partit, fort touché de savoir sa patrie dans un grand danger et alla porter en France la nouvelle du siège de Québec.

Quoique nos ennemis nous fissent pitié, tant ils étaient en désordre, on craignit qu'ils ne fissent un dernier effort pour se venger de leur défaite et qu'ils ne déchargeassent leur rage sur quelqu'une de nos côtes. En s'en allant, Mr le Comte de Frontenac les envoya reconduire, sans qu'ils le sussent, jusqu'à Tadoussac par plusieurs des plus braves officiers qui observèrent leur route et qui avaient ordre de les empêcher de s'en détourner s'ils eussent tenté de le faire. Les uns allèrent du côté du sud, les autres du côté du nord, et ne revinrent tous à Québec qu'après avoir laissé la rivière nette d'Anglais.

On remâta *Le Glorieux* qui vint enfin après une traversée de 113 jours. On peut admirer encore ici la protection de Dieu sur le Canada, car si le capitaine Avismindy avait eu les vents favorables pour faire un prompt voyage il n'aurait pas évité la flotte anglaise et se serait jeté entre les mains des ennemis. Nous avons regardé comme un grand bonheur pour les personnes qui étaient dans ce vaisseau ce qu'elles croyaient leur être fort contraire ; nos prières furent mieux

écoutées que les leurs. Nous demandions à Dieu qu'il les conservât, ce qu'il fit en les retardant par des événements qu'ils ne savaient à qui attribuer et dont ils étaient fort affligés.

Les autres vaisseaux, qui avaient eu le même sort, arrivèrent aussi heureusement; mais comme la saison était fort avancée ils hivernèrent ici. On risqua seulement un petit bâtiment nommé *La Fleur de Mai* pour porter en France les nouvelles de la défaite et de la retraite des Anglais. Il partit le 5 de décembre, se rendit à bon port à La Rochelle où l'on était fort en peine de ce pays parce que l'on savait Québec assiégé. Ceux qui portèrent à la Cour les lettres de Mr le Comte de Frontenac y furent reçus comme des anges. Quand le Canada aurait été la plus riche province du royaume le Roi n'aurait pas eu plus de joie de sa conservation. Tout le monde parut sensible à notre bonheur; cela redoubla l'affection de Sa Majesté pour cette colonie, dont nous avons ressenti de si bons effets dans la suite. Le Roi n'avait jamais voulu abandonner le Canada quoiqu'il en eût été fortement sollicité par des ministres intéressés qui lui représentaient qu'il y faisait beaucoup de dépenses sans en tirer aucun avantage. Le seul désir d'étendre la foi et de voir Dieu servi et adoré dans ces contrées engageait ce grand prince à soutenir ce pays.

On ne parlait ici que des secours miraculeux que la Providence avait employés pour nous délivrer de nos ennemis. Nous fîmes entre nous quantité de dévotions pour remercier Notre-Seigneur et sa Sainte Mère du bienfait que nous en avons reçu. Nous demandâmes à Monseigneur l'Evêque d'instituer chez nous la Fête du Sacré Cœur de Marie, ce qu'il nous accorda et nous en expédia la patente le 15 de novembre 1690.

Nous célébrâmes cette fête, pour la première fois, le 3 juillet 1691 avec les prières des Quarante Heures; mais nous les avons réitérées depuis que nous avons obtenu de Rome une Indulgence plénière, qui nous fut accordée par le Pape Innocent XII.

Messieurs de la Congrégation, comme particulièrement dévoués au service de la Mère de Dieu, voulurent aussi donner des marques éclatantes de leur reconnaissance. Ils fondèrent, à perpétuité, dans la cathédrale de Québec, une messe du Saint-Sacrement, le lendemain des cinq principales fêtes de

la très sainte Vierge. La première fois qu'on la chanta ce fut le 16 d'août 1691. Mr Glandelet y fit un sermon où, après avoir parlé des grandeurs de la Reine des Anges et des hommes et des raisons que l'on avait de l'honorer, il expliqua le sujet de cette dévotion, loua beaucoup la piété des Congréganistes et les exhorta à aimer plus que jamais Celle à qui ils avaient l'honneur d'appartenir.

Tout cela ne s'exécuta qu'après le départ de Monseigneur l'Evêque qui passa en France dès le printemps de cette année (1691).

*Jeanne françoise
de Saint Ignace*

“ L'année mil six cent quatre-vingt-dix, au premier siège des Anglais, les religieuses avaient fait leurs provisions de trois cents cordes de bois qui furent prises et employées tant pour faire de grands feux pour épouvanter les ennemis que pour chauffer les soldats et les habitants.

De plus, elles avaient acheté pour les bâtir, un millier de planches et cinq cents madriers qui furent employés tant pour faire des cabanes pour les dits soldats que pour autres choses semblables pour le Roi.

Elles avaient sur leur terrain un très beau verger d'arbres fruitiers qui furent tous détruits et coupés ; le dit terrain sur lequel on fit des batteries de canon et qu'on pela jusqu'au roc pour en avoir la terre. Ce lieu leur était d'une très grande utilité tant pour y élever des bestiaux que volailles et surtout pour y laver le linge et y faire leur lessive tant pour elles que pour leurs pauvres malades.

Outre cela, on a fait un chemin du Roi tout autour de leur bâtiment, dans lequel une bonne partie de leur jardin y est entré.

Les terres qu'elles ont proche de la ville, où elles faisaient pacager leurs bestiaux, n'ont pas été plus épargnées que le reste. On a fait des carrières et pris la terre jusqu'au roc pour les fortifications de la ville ; on y a bâti même dessus des bastions et des redoutes. Voilà, à peu près, le tort qu'on leur a fait, cette année-là, en la Nouvelle-France.”

Extrait d'un *Mémoire* adressé au roi de France sur les revenus de l'Hôtel-Dieu de Québec, et sur les pertes qu'il a subies depuis sa fondation, en 1639, jusqu'à l'année 1700. Ce *Mémoire* fut rédigé par Marie-Magdeleine Hazeur de Lorme, en religion *Mère S. François-Xavier*.

RELATION D'ANNE BOURDON ¹

Archiviste du Monastère des Ursulines de Québec.

“ Le 7 octobre, on reçut la nouvelle qu’une flotte anglaise de trente-quatre vaisseaux venait pour se rendre maîtresse du pays, et que dès le second jour du mois les Anglais étaient déjà à la Malbaie. Cette nouvelle surprit extrêmement; l’on n’était pas en état de résister n’y ayant dans la ville qu’environ deux cents hommes de la bourgeoisie, M. le Gouverneur étant à Montréal avec toutes les troupes. Aussitôt l’on dépêcha un canot pour porter ces nouvelles à Montréal. En attendant, M. le Major fortifiait la place. On dressa des batteries de canon à la basse ville, on mit des barricades dans les rues, on fit venir des gens des côtes pour défendre la ville; ensuite on pensa à nous envoyer à Montréal, mais il ne se trouva point de barques; alors il fut résolu de nous envoyer à Lorette, quelques religieuses avec des provisions devant partir d’avance afin de disposer toutes choses. Dès que les voiles des ennemis paraîtraient, on devait envoyer toutes les autres. L’on fit une *cache* dans notre caveau où l’on mit linge, habits, etc. L’on commença une neuvaine aux Saints Anges, puis une autre à St Joseph, patron du pays, faisant dire tous les jours la messe en son honneur avec un petit éloge de ce grand saint. L’on faisait aussi une neuvaine à Ste Anne et une autre aux âmes du purgatoire, n’épargnant rien pour tâcher d’apaiser la divine justice et attirer sur le pays la miséricorde de Dieu.

“ Le ciel, exauçant nos vœux, envoya des vents si contraires à nos ennemis qu’ils ne firent pas en neuf jours ce qu’ils pouvaient faire en un demi-jour. Enfin ils arrivèrent le 16 du même mois à six heures du matin, la ville étant en état de se défendre, ayant environ deux mille hommes pour

1—Anne Bourdon, en religion *Mère Ste Agnès*, décédée en 1711, était fille de Jean Bourdon, procureur-général du roi en la Nouvelle-France. Il a donné son nom à notre populaire rue *St Jean*.

sa garde, y compris les troupes qui étaient descendues avec M. le Comte de Frontenac ; M. de Callières était aussi venu avec les troupes canadiennes d'en haut pour secourir Québec.

“ Ce même jour, les Anglais envoyèrent un trompette pour sommer M. notre Gouverneur de se rendre. Leur lettre était si insolente qu'ils voulaient qu'après avoir livré forts, armes, munitions, magasins, on leur livrât même les personnes à discrétion, ne leur donnant qu'une heure à délibérer. M. le Gouverneur leur répondit comme ils le méritaient, savoir : “ Que Dieu ne favoriserait pas des traîtres à leur roi et à leur religion, et qu'il n'avait pas d'autre réponse à leur rendre, que par la bouche de ses canons.” Il renvoya ainsi l'Anglais sans seulement un mot de lettre, de quoi le général de la flotte, nommé Guillaume Phips, autrefois charpentier, se fâcha fort et ne pensa plus qu'à nous attaquer de son mieux. Ce fut un mercredi, 18 du courant, fête de St Luc, que, sur les deux heures après-midi, il tenta la descente entre Québec et Beauport. Ainsi quinze à seize cents Anglais prirent terre, le combat s'engagea et ils furent repoussés avec perte au moins de cent hommes et d'autant de blessés, quoiqu'il n'y eût pas plus de deux cent cinquante Français et Sauvages à leur résister. Cependant nous ne perdimes dans ce choc que quatre personnes, et n'eûmes que sept ou huit blessés dont un seul mourut ce soir-là même. Sur les cinq heures du soir ce même jour ils commencèrent à canonner la ville de leurs vaisseaux jusque sur les huit heures. Le lendemain, ils recommencèrent encore le matin et le soir, mais avec moins de furie que les jours précédents.

Dès le premier soir, un boulet de canon entra par une fenêtre de notre communauté, ayant rompu le châssis et le volet, et vint tomber au pied du lit d'une de nos pensionnaires. Un autre boulet de canon en porta le coin du tablier d'une de nos sœurs. Quantité d'autres boulets sont tombés dans nos cours, jardins et parcs ; mais, par la grâce et protection de Dieu, personne n'en a été blessé ; nous en avons été quittes pour la peur.

Pendant ce choc, notre maison était remplie de personnes séculières, outre que notre classe des externes était encombrée de meubles et de marchandises, servant de magasin à beaucoup de personnes qui avaient apporté leur bagage. Notre pensionnat et la classe de nos sauvagesses étaient occupés

par des familles de la ville. Notre communauté servait de classe à nos pensionnaires ; notre réfectoire, notre noviciat, et les trois caves étaient remplis de femmes et d'enfants, et à peine pouvions-nous sortir de notre cuisine, dans laquelle il y avait souvent des personnes séculières. Nous y prenions nos repas debout, à la hâte, à peu près comme les Israélites lorsqu'ils mangeaient l'agneau pascal.

La première nuit, nous la passâmes devant le Très Saint-Sacrement en prières ; pour les autres nuits, quelques-unes prenaient leur repos dans la sacristie, les autres dans leur cellule, toutes vêtues, attendant à chaque instant le moment qui devait terminer sa vie ¹. Pendant tout ce temps, l'on était en prières continuelles ; il y avait dans le chœur les figures de Jésus, Marie, Joseph, devant lesquelles brûlait continuellement un cierge, et où il y avait toujours une religieuse en prières.

Nous prêtâmes aussi en cette occasion notre tableau de la Ste Famille, qui fut exposé au haut du clocher de la cathédrale, pour témoigner que c'était sous les auspices de cette Ste Famille et sous sa protection que l'on voulait combattre les ennemis de Dieu et les nôtres. La plupart des soldats recherchaient avec empressement des passe-ports de l'Immaculée Conception : nos sœurs ne pouvaient suffire à en écrire pour contenter la piété de ces bonnes gens. Enfin les ennemis, après avoir vainement tenté de se rendre maîtres du passage et de la petite rivière (St Charles), ayant été repoussés vigoureusement par nos braves Canadiens, désespérant de venir à bout de leur entreprise se retirèrent, la nuit du samedi au dimanche, 22 du courant.

La veille, jour de Ste Ursule, Monseigneur ² vint dire la

1—La première nuit du siège, le R. P. Germain resta en prières au pied de l'autel dans la chapelle du monastère, afin de nous assister au moment du danger. À minuit, voyant que tout était tranquille, il pensa que les soldats pourraient avoir un plus grand besoin de son ministère, et il se rendit dans les corps de garde, pour exhorter ces braves gens à se mettre bien avec Dieu par une vraie pénitence.

2—Monseigneur était à Montréal lorsque la nouvelle du siège lui parvint. Il interrompit aussitôt sa visite pastorale pour accourir auprès de son troupeau assiégé. Le 12, il était déjà aux portes de la ville, où il fit son entrée à la lueur des flambeaux vers dix heures du soir. Dès le lendemain, il vint consoler nos Mères et ne manqua pas de les visiter tous les jours que dura le siège.

messe où toutes les religieuses communierent. Ensuite, voyant que la guerre et le trouble qu'elle apportait empêchaient que nous n'eussions le sermon, il emmena avec lui M. de la Colombière sur les deux heures de l'après-midi, lequel nous fit une très fervente exhortation en l'honneur de Ste Ursule, observant que le grand danger où nous étions de mourir pour la conservation et maintien de la foi, par la main des ennemis de la sainte Eglise, était la plus illustre manière de célébrer cette fête. Ensuite il nous exprima de grandes conjoissances sur notre bonheur prochain d'être vierges et martyres, imitant de si près notre glorieuse patronne. Comme il finissait son exhortation, Monseigneur commença d'un ton plein de ferveur *Maria mater gratiæ*, ce qui nous persuada presque à toutes que nous étions arrivées au dernier moment de notre vie. La consternation était d'autant plus grande que l'on devait livrer un grand combat ce jour-là même, sur les quatre heures du soir.

La veille de la Ste Ursule, on avait jugé le danger si pressant, que, sur les onze heures du matin, le R. P. Germain était venu consommer les saintes hosties, et nous restâmes sans avoir le Saint-Sacrement; mais Monseigneur nous étant venu voir l'après-dînée, ordonna que dès le lendemain matin on nous le rendit; ce qui fut exécuté. Nous ne pûmes dire les grandes matines de Ste Ursule, faute de livres pour l'office, la *cache* tenant engloutie la plus grande partie de nos livres de chœur; Monseigneur voulut que l'on fit une demi-heure d'oraison extraordinaire, afin de ne rien diminuer du temps destiné au service de Dieu. Cependant les premières et les secondes vêpres furent chantées aussi bien que le salut, où Monseigneur nous donna lui-même la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le lendemain de leur déroute, les ennemis ayant voulu se hasarder à reprendre quelques pièces de canon et autres bagages, abandonnés le soir précédent sur les rives de Beauport, ils furent si chaudement reçus qu'ils se sauvèrent en toute hâte ¹.

1.—Dans leurs conseils de guerre, tenus à Boston, les Anglais avaient décidé qu'une armée de quatre mille hommes, y compris les auxiliaires Iroquois, agirait de concert avec les forces navales, allant fondre sur Montréal aussitôt que les troupes se seraient concentrées

Lorsque la flotte ennemie fut à quelques lieues de Québec, ils envoyèrent redemander leurs prisonniers ; ils en rendaient près de vingt des nôtres, mais ils furent obligés de se contenter de seize des leurs, encore la plupart étaient des enfants. Ils se retirèrent ensuite le plus vite qu'ils purent, laissant le pays dans une grande et universelle joie de se voir libre d'un si fâcheux voisinage¹.

On ne savait comment témoigner sa gratitude à la Divine Majesté, reconnaissant que c'était un coup de sa puissance qui nous avait délivrés et que nous n'avions aucune part à cette victoire. Pour cet effet, Monseigneur ordonna une procession générale d'actions de grâces ; le dimanche dans l'octave de la Toussaint, 5 novembre, l'on porta l'image de la Ste Vierge aux quatre églises où l'on fut en station, et l'on chanta le *Te Deum* à la cathédrale. On fit aussi un feu de joie ce même soir. De plus, Monseigneur a désigné que la chapelle que l'on doit faire à la basse ville serait bâtie sous le titre de Notre-Dame de la Victoire, conformément au vœu que l'on en avait fait. Chaque année, il y aura une fête et une procession en l'honneur de la très sainte Vierge, le quatrième dimanche d'octobre."

Tout en bénissant Dieu, il y avait encore grand sujet d'implorer sa miséricorde, car au milieu de ces réjouissances nous étions menacés d'un autre fléau non moins terrible que celui de la guerre ; la famine était déjà si grande que nous

sur Québec. Mais Dieu déconcerta tous ces projets ; la petite vérole s'étant déclarée parmi les soldats anglais, les Iroquois abandonnèrent avec insultes et reproches leurs alliés malheureux. Ces seize cents hommes, vêtus à la légère, souffrirent extraordinairement du froid quand ils eurent traversé nos frontières, et, après quelques vains efforts pour approcher des habitations, ils durent tristement reprendre la route de leur pays.

1.— Cette victoire gagnée à Québec par une poignée de Français et de Canadiens fit grand bruit en Europe, surtout à Paris où l'on admira beaucoup l'audace et le sang-froid guerrier du Comte de Frontenac. Fier de ses sujets du Canada, Louis XIV fit frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de cet exploit. D'un côté du médaillon, on voit la tête du Roi ; de l'autre, la France conquérante assise sur des trophées au pied de deux arbres du pays, sur des rochers d'où s'échappe un torrent ; un castor va se réfugier sous un bouclier. Pour devise on y a inscrit ces notes : *Kebeca liberata M. DC. XC.* ; et au revers : *Francia in novo orbe victrix.*— Québec délivré 1690 ; — La France victorieuse dans le Nouveau-Monde.

étions obligées de préparer de grandes marmites de potage pour donner aux pauvres et aux soldats. Dans notre extrême besoin nous implorions le secours du ciel pour l'heureuse arrivée des vaisseaux de France. La saison qui était déjà avancée excitait néanmoins nos craintes ; mais enfin le ciel eut encore pitié de nous en préservant de la rencontre de l'ennemi les navires qui venaient à notre secours. Ces vaisseaux, chargés de lard et de farine, d'argent et de munitions, parurent le 15, le 16 et le 17 novembre ; mais le froid était alors si grand qu'à peine pouvaient-ils aborder au quai à raison des glaces, et, ce que l'on n'avait jamais vu, c'est que la rivière St Charles était si bien prise que l'on passait sans crainte sur la glace comme au cœur de l'hiver. Tous ces accidents nous donnaient à craindre qu'aucun vaisseau ne pût retourner en France pour y porter de nos nouvelles ; cependant, le temps s'étant tout à coup adouci, les glaces disparurent et nos vaisseaux firent voile le 26 avec un vent très favorable.

ANNE BOURDON.

RELATION DE COTTON MATHER.

Bibliothèque de l'université McGill, à Montréal. — Magnalia Christi Americana, édition 1820, Book II, section 11, pages 167 to 178 : The Life of His Excellency SIR WILLIAM PHIPS, Knight.

(Extracts.)

The addition of this French colony (*conquête de l'Acadie par Sir William Phips qui venait de s'emparer de Port-Royal*) to the English dominion was no more than a little step towards a greater action, which was first in the design of Sir William Phips, and which was, indeed, the greatest action that ever the New-Englanders attempted. There was a time when the Philistines had made some inroads and assaults from the northward upon the skirts of Goshen where the Israelites had a residence before their coming out of Egypt. The Israelites, and especially that active colony of the

Ephraimites, were willing to revenge these injuries upon their wicked neighbours; they presumed themselves powerful and numerous enough to encounter the Canaanites even in their own country; and they formed a brisk expedition, but came off unhappy losers in it; the Jewish Rabbins tell us they lost no less than eight thousand men.

The time was not yet come; there was more haste than good speed in the attempt, they were not enough concerned for the counsel and presence of God in the undertaking; they mainly propounded the plunder to be got among a people whose trade was that where wild beasts enriched them; so the business miscarried. The history the Psalmist going to recite, says, *I will utter dark sayings of old*. Now that what befel Sir William Phips, with his whole country of New-England, may not be almost forgotten among the *dark sayings of old*, I will here give the true report of a very memorable matter.

It was Canada that was the chief source of New-England's miseries. There was the main strength of the French, there the Indians were mostly supplied with ammunition; thence issued parties of men, who uniting with the savages, barbarously murdered many innocent New-Englanders without any provocation on the New-English party, except this, that New-England had proclaimed King William and Queen Mary, which, they said, were usurpers; and as Cato could make no speech in the senate without that conclusion *Delenda est Carthago*, so it was the general conclusion of all that argued sensibly about the safety of that country, *Canada must be reduced*. It then became the concurring resolution of all New-England with New-York to make a vigorous attack upon Canada at once, both by sea and land.

And a fleet was accordingly fitted out from Boston, under the command of Sir William Phips, to fall upon Quebeck the chief city of Canada. They waited until August for some stores of war from England whither they had sent for that purpose early in the spring; but none at last arriving and the season of the year being so far spent, Sir William could not, without many discouragements upon his mind, proceed in a voyage for which he found himself so poorly provided. However, the ships being taken up, and the men on board,

his usual courage would not permit him to desist from the enterprize ; but he set sail from Hull, near Boston, August 9, 1690, with a fleet of thirty-two ships and tenders ; whereof one called the *Six-Friends*, carrying forty-four great guns and two hundred men, was *admiral*. Sir William dividing the fleet into several squadrons, whereof there was the *Six-Friends*, captain *Gregory Sugars*, commander, with eleven more of the admiral's squadron of which one was also a capital ship, namely : *The John and Thomas* captain *Thomas Carter*, commander ; of the *vice-admirals*, the *Swan*, captain *Thomas Gilbert*, commander with nine more ; of the *rear-admiral* : the *America Merchant*, captain *Joseph Eldridge*, commander, with nine more ; and above twenty hundred men on board the whole fleet ; he so happily managed his charge, that they every one of them arrived safe at anchor before Quebeck, although they had as dangerous and almost untrodden a path, to take unpiloted, for the whole voyage, as ever any voyage was undertaken with. Some small french prizes he took by the way and set up English colours upon the coast, here and there, as he went along ; and before the month of August was out, he had spent several days as far onward of his voyage, as between the island of *Antecosta* and the main (land). But when they entered the mighty river of Canada such adverse winds encountered the fleet, that they were three weeks dispatching the way which might otherwise have been gone in three days, and it was the fifth of October, when a fresh breeze coming up at east carried them along by the north shore, up to the isle of Orleans ; and then haling southerly they passed by the east end of that island with the whole fleet approaching the city of Quebeck. This loss of time which made it so late before the fleet could get into the country, where a cold and fierce winter was already very far advanced gave no very good prospect of success to the expedition ; but that which gave a much worse was a most horrid mismanagement which had, the mean while, happened in the west. For a thousand English from New-York and Albany and Connecticut, with fifteen hundred Indians, were to have gone overland in the west and fallen upon Mount-Royal, while the fleet was to visit Quebeck in the east ; and no expedition could have been better laid than this, which was thus con-

trived. But those English companies in the west, marching as far as the great Lake that was to be passed, found their canoes not provided, according to expectation ; and the Indians also were (how ? God knows, and will one day judge !) dissuaded from joining with the English ; and the army met with such discouragements, that they returned.

Had this western army done but so much as continued at the lake, the diversion thereby given to the French quartered at Mount-Royal would have rendered the conquest of Quebeck easie and certain ; but the governour of Canada being informed of the retreat made by the western army, had opportunity, by the cross winds that kept back the fleet unhappily, to get the whole strength of all the country into the city, before the fleet could come up unto it. However none of these difficulties hindred Sir William Phips from sending on shoar the following summons, on Monday the sixth of October.

Off the city of Quebeck, October 6, 1690.

“ Sir William Phips, Knight, General and Commander-in-chief in and over their Majesties’ Forces of New-England, by Sea and Land, to Count Frontenac, Lieutenant-General and Governour for the French King at Canada ; or, in his absence, to his Deputy, or him or them in chief command at Quebeck :

“ The war between the two crowns of England and France doth not only sufficiently warrant, but the destruction made by the French and Indians, under your command and encouragement, upon the persons and estates of their Majesties’ subjects of New-England, without provocation on their part, hath put them under the necessity of this expedition for their own security and satisfaction. And although the cruelties and barbarities used against them by the French and Indians might, upon the present opportunity, prompt unto a severe revenge, yet, being desirous to avoid all inhumane and unchristian-like actions, and to prevent shedding of blood as much as may be,

“ I, the aforesaid William Phips, Knight, do hereby, in the name and in the behalf of their most excellent Majesties, William and Mary, King and Queen of England, Scotland, France, and Ireland, Defenders of the Faith, and by order of their

said Majesties' government of the Massachuset-colony in New-England, demand a present surrender of your forts and castles, undemolished, and the King's and other stores, unimbezzled, with a seasonable delivery of all captives; together with a present surrender of all your persons and estates to my dispose: upon the doing whereof, you may expect mercy from me, as a Christian, according to what shall be found for their Majesties' service and the subjects' security. Which, if you refuse forthwith to do, I am come provided, and am resolved, by the help of God, in whom I trust, by force of arms to revenge all wrongs and injuries offered, and bring you under subjection to the Crown of England, and, when too late, make you wish you had accepted of the favour tendered.

"Your answer positive in an hour, returned by your own trumpet, with the return of mine, is required upon the peril that will ensue."

The summons being delivered unto Count Frontenac his answer was:

That Sir William Phips, and those with him, were hereticks and traitors to their King, and had taken up with that Usurper the Prince of Orange, and had made a revolution, which, if it had not been made, New-England and the French had been all one; and that no other answer was to be expected from him, but what should be from the mouth of his cannon.

General Phips now saw that it must cost him dry blows and that he must roar his perswasions out of the mouths of great guns to make himself master of a city which had certainly surrendered itself unto him, if he had arrived but a little sooner and summoned it before the coming down of Count Frontenac with all his forces, to command the oppressed people there, who would have been, many of them, glader of coming under the english government. Wherefore on the seventh October, the English that were for the land service went on board their lesser vessels in order to land; among which there was a bark wherein was Captain Ephraim Savage, with sixty men, that ran a-ground upon the north-shoar, near two miles from Quebeck and could not get off, but lay in the same distress that *Scaeva* did when the Britains poured in their numbers upon the bark wherein he, with a few

more soldiers of Cæsar's army were, by the disadvantage of the tide, left ashoar ; the French with Indians, that saw them lye there, came near, and fired thick upon them, and were bravely answered ; and when two or three hundred of the enemy at last planted a field-piece against the bark, while the wind blew so hard that no help could be sent unto his men, the general advanced so far as to level two or three great guns, conveniently enough to make the assailants fly ; and when the flood came, the bark happily got off, without the hurt of one man aboard. But so violent was the storm of wind all this day, that it was not possible for them to land until the eighth of October, when the English counting every hour to be a week until they were come to battle vigorously, get ashoar, designing to enter the east-end of the city. The small-pox got into the fleet, by which distemper prevailing the number of effective men which now went ashoar, under the command of Lieutenant-General Walley, did not amount unto more than fourteen hundred ; but four companies of these were drawn out as forlorns, whom, on every side, the enemy fired at ; nevertheless, the English rushing with a shout at once upon them caused them to run as fast as legs could carry them : so that the whole English army, expressing as much resolution as was in Cæsar's army, when they first landed on Britain, in spite of all opposition from the inhabitants, marched on until it was dark, having first killed many of the French with the lost of but four men of their own ; and frightened about seven or eight hundred more of the French from ambuscado, where they lay ready to fall upon them. But some thought, that by staying in the valley, they took the way never to get over the hill ; and yet for them to stay where they were, till the smaller vessels came up the river before them, so far as by their guns to secure the passage of the army in their getting over, was what the council of war had ordered.

But the violence of the weather with the general's being sooner plunged into the heat of action than was intended, hindred the smaller vessels from attending that order. And this evening a French deserter coming to them assured them that nine hundred men were on their march from Quebeck to meet them, already passed a little rivulet that lay at the end of

the city, but seeing them land so suddenly and so valiantly run down those that first encountered them, they had retreated; nevertheless, that Count Frontenac was come down to Quebeck with no fewer than thirty hundred men to defend the city, having left but fifty soldiers to defend Mount-Real because they had understood that the English army on that side were gone back to Albany. Notwithstanding this dispiriting information, the common soldiers did with much vehemency beg and pray that they might be led on; professing that they had rather lose their lives on the spot, than fail of taking the city; but the more wary commanders considered how rash a thing it would be for about fourteen hundred raw men, tired with a long voyage, to assault more than twice as many expert soldiers, who were *Galli in suo sterquilinio* or *cocks growing on their own dunghil*. They were, in truth, now gotten into the grievous case which Livy describes when he says: *Ibi grave est bellum gerere, ubi non consistendi aut procedendi locus; quocumque aspexeris hostilia sunt omnia*; look on one side or the other, all was full of hostile difficulties. And indeed, whatever popular clamor has been made against any of the commanders, it is apparent that they acted considerately, in making a pause upon what was before them; and they did a greater kindness to their soldiers than they have since been thanked for. But in this time general Phips and his men-of-war with their canvas wings flew close up unto the west-end of the city, and there he behaved himself with the greatest bravery imaginable; nor did the other men-of-war forbear to follow his brave example: who never discovered himself more in his element, than when (as the poet expresseth it):

“ The slaughter breathing brass grew hot and spoke
 “ In flames of lightning and in clouds of smoke.

He lay within pistol-shot of the enemies' cannon, and beat them from thence, and very much battered the town, having his own ship shot through in almost hundred places with four and twenty pounders, and yet but one man was killed and only two mortally wounded aboard him, in this hot engagement, which continued the greatest part of that night, and several hours of the day ensuing. But wondring

that he saw no signal of any effective action ashore at the east-end of the city, he sent that he might know the condition of the army there ; and received answer that several of the men were so frozen in their hands and feet as to be disabled from service and others were apace falling sick of the small-pox. Whereupon he ordered them on board immediately to refresh themselves, and he intended then to have renewed his attack upon the city, in the method of landing his men in the face of it, under the shelter of his great guns ; having to that purpose provided also a considerable number of well-shaped wheel-barrows each of them carrying two *Petarraros*¹ a piece, to march before the men, and make the enemy fly, with as much contempt as overwhelmed the Philistines when undone by foxes with torches in their tails (remembered in an anniversary diversion every april among the ancient Romans taught by the Phenicians).

While the measures to be further taken were debating, there was made an exchange of prisoners, the English having taken several of the French in divers actions and the French having in their hands divers of the English whom the Indians had brought captives unto them. The army now on board continued still resolute and courageous and on fire for the conquest of Quebeck ; or if they had missed of doing it by storm, they knew that they might, by possessing themselves of the Isle of Orleans in a little while, have starved them out. Incredible damage they might indeed have done to the enemy before they embarked, but they were willing to preserve the more undefensible parts of the country in such a condition as might more sensibly encourage the submission of the inhabitants unto the Crown of England, whose protection was desired by so many of them. And still they were loth to play for any lesser game than the immediate surrender of Quebeck itself. But e'er a full council of war could conclude the next steps to be taken, a violent storm arose that separated the fleet, and the snow and the cold became so extrem that they could not continue in those quarters any longer.

1.—*Petarraros* were very small cannons, used generally for firing salutes, and could easily be mounted on wheel-barrows, and placed in position by an attacking force.

Thus, by an evident hand of heaven, sending one unavoidable disaster after another, as well-formed an enterprize, as perhaps was ever made by the New-Englanders, most unhappily miscarried; and general Phips underwent a very mortifying disappointment of a design, which his mind was, as much as ever any, set upon. He arrived Nov. 19th, at Boston, where, although he found himself, as well as the publick, thrown into very uneasie circumstances, yet he had this to comfort him, that neither his courage nor his conduct could reasonably have been taxed; nor could it be said that any man could have done more than he did under so many embarrassments of his business, as he was to fight withal. He also relieved the uneasiness of his mind, by considering that his voyage to Canada diverted from his country an horrible tempest from an army of Boss-Lopers¹ which had prepared themselves, as 'tis affirmed, that winter, to fall upon the New-English colonies, and by falling on them, would probably have laid no little part of the country desolate. And he further considered that in this matter, like Israël engaging against Benjamin, it may be we saw yet but the *beginning* of the matter: and that the way to Canada now being learnt, the foundation of a victory over it might be laid in what had been already done. Unto this purpose likewise he was heard sometimes applying the remarkable story reported by Bradwardine.

“ There was an hermit, who being vexed with blasphemous injections about the justice and wisdom of Divine Providence, an angel, in humane shape, invited him to travel with him, that he might see the hidden judgments of God. Lodging all night at the house of a man who kindly entertained them, the angel took away a valuable cup from their host, at their going away in the morning, and bestowed this cup upon a very wicked man, with whom they lodged the night ensuing. The third night they were most lovingly treated at the house of a very godly man, from whom, when they went in the morning the angel meeting a servant of his, threw him over the bridge into the water where he was

1—*Boss-lopers* is the Dutch word for *Coueurs de bois*, and for which the English is *bush-ranger*.

drowned. And the fourth, being in like manner most courteously treated at the house of a very godly man, the angel before morning did unaccountably kill his only child. The companion of the journey being wonderfully offended at these things, would have left his guardian; but the angel then thus addressed him: Understand now the secret judgments of God! The first man that entertained us, did inordinately affect that cup which I took from him; 'twas for the advantage of his interiour that I took it away, and I gave it unto the impious man, as the present reward of his good works, which is all the reward he is like to have. As for our third host, the servant which I slew had formed a bloody design to have slain his master, but now, you see, I have saved the life of the master, and prevented something of growth unto the eternal punishment of the murderer. As for our fourth host, before his child was born unto him, he was a very liberal and bountiful person, and he did abundance of good with his estate; but when he saw he was like to leave such an heir, he grew covetous; wherefore, the soul of the infant is translated into paradise, but the occasion of sin is, you see, mercifully taken away from the parent."

Thus general Phips, though he had been used unto diving in his time, would say, that the things which had befallen him in this expedition, were too deep to be dived into!

.....

From the time that general Pen made his attempt upon Hispaniola with an army that, like the New-English forces against Canada, miscarried after an expectation of having little to do but to *possess and plunder*, even to this day the general disaster which hath attended almost every attempt of the European colonies in America to make any considerable encroachments upon their neighbours is a matter of some close reflection.

.....

'Tis true, there was very little blood spilt in the attack made upon Quebeck; and there was a great hand of heaven seen in it. The churches, upon the call of the government, not only observed a general fast through the colony, for the welfare of the army sent unto Quebeck, but also kept the wheel of prayer in a continual motion, by repeated and suc-

cessive agreements, for days of prayer with fasting in their several vicinities. On these days the ferventest prayers were sent up to the God of Armies for the safety and success of the New-English army gone to Canada; and though I never understood that any of the faithful did in their prayers arise to any assurance that the expedition should prosper in all respects, yet they some times in their devotions, on these occasions, uttered their persuasion that Almighty God had heard them in this thing, that the English army should not fall by the hands of the French enemy. Now they were marvellously delivered from doing so; though the enemy had such unexpected advantages over them, yea, and though the horrid winter was come on so far, that it is a wonder the English fleet then riding in the river of Canada, fared any better than the army which a while since besieged Poland, wherein of 70,000 invaders no less than 40,000 suddenly perished by the severity of the cold, albeit it were but the month of November with them. Nevertheless a kind of *camp-fever* as well as the small-pox got into the fleet, whereby some hundreds came short of home.

And besides this calamity it was also to be lamented that although the most of the fleet arrived safe at New-England, whereof some vessels indeed were driven off by cross winds as far as the West-Indies, before such arrival; yet there were three or four vessels which totally miscarried; one was never heard of, a second was wrecked, but most of the men were saved by another in company; a third was wrecked, so, that all the men were either starved, drowned, or slain by the Indians, except one which a long while after was, by means of the French, restored; and a fourth, a brigantine whereof captain John Rainsford was commander, having about three score men aboard, was in a very stormy night, October 28th, 1690, stranded upon the desolate and hideous island of Antecosta, an island in the mouth of the mighty river of Canada.....

The captain and his men, finding that they should be obliged to winter on the Island, built a Store House and several huts to shelter themselves from the cold, with planks of the wreck: as they were short of provisions they agreed each man's allowance to be two biscuits, half a pound of

pork, half a pound of flour, one pint and a quarter of pease, and two small fish, per week. It was not long before the dismal effects of hunger and cold began to appear among them, for on the twentieth of December their surgeon died, and, after him, forty men in a few weeks. And though they were all convinced of the necessity of keeping to their allowance, unless they would at last eat each other, yet their Store House was frequently broken open. An Irishman once, got to the provisions, and eat no less than eighteen biscuits, which swelled him to such a degree, that he was in great pain, and was near bursting.

On the twenty-fifth March, five of the company resolved to venture out to sea in their skiff, which they lengthened out so far as to make a sort of cabin for two or three men, and having procured a sail, they shipped their share of provisions on board, and steered away for Boston. It was on the ninth of May before these poor wretches arrived there, through a thousand dangers from the Sea and Ice, and almost starved with hunger and cold; upon their arrival, a vessel was immediately dispatched away to the Island and brought off the few unfortunates wretches that had been left behind¹.

C. Mather

1—Il n'en revint que 17, comme l'établissent les archives de l'Etat du Massachusetts. Ainsi nous lisons, à la date du 13 mai 1691, dans une ordonnance du *General Court* de Boston, que l'héroïque capitaine John Rainsford avait laissé 21 hommes sur l'île d'Anticosti, le 25 mars précédent. Plus tard, à la date du 29 juin 1691, le *Diary* de Samuel Sewall—(*Massachusetts Historical Collections*, vol. V, 5th series—*Sewall Papers*, vol I, page 346)—contient l'entrée suivante: "Yesterday (28 juin 1691), Rainsford arrived with "17 men that remained alive on Anticosti, 4 dead of small-pox "since the Longboat's coming."

Des 67 hommes qui montaient, au départ de Québec, le brigantin de John Rainsford, 45 étaient morts.

RELATION DU PÈRE MICHEL GERMAIN DE COUVERT

Archives Nationales.—K 1374, No. 80.—Paris, France.

Copiée à la bibliothèque particulière de M. l'abbé A.-H. Verreault,
Principal de l'École Normale Jacques-Cartier, à Montréal.

Les Anglais de Boston, après avoir pris le Port-Royal et toute l'Acadie, et après avoir pillé l'Isle Percée de la manière que vous l'avez apparemment déjà appris, sont enfin venus au mois d'octobre par la rivière St Laurent avec une flotte de trente vaisseaux pour prendre Québec. Ils ont d'abord enlevé trois de nos barques qu'ils ont rencontrées dans la rivière. Ils ont paru à la rade de Québec le 16 d'octobre. Le même jour ils ont sommé par écrit Mr le Gouverneur de leur donner toutes les munitions de bouche, de guerre, de raser tous les forts, de leur abandonner à discrétion et les biens et les personnes des habitants et qu'après cela on parlerait d'accommodement ; qu'au reste ils ne donnaient qu'une heure pour délibérer sur cela. On leur a répondu à l'instant même qu'on espérait que Dieu ne favoriserait pas des traîtres à la Religion et à leur roi légitime et que la bouche de nos canons et de nos mousquets allait répondre à leur lettre. Le 18, sur le soir, ils ont fait une descente sur la coste du nord contre Beauport et Québec au nombre de 1500 hommes, avec cinq pièces de canon de 6 à 8 livres de balle : ils ont tué à cette descente 4 Français et en ont blessé sept ; ils sont demeurés campés trois jours à terre ; ils ont brûlé 6 ou 7 métairies, enlevé quelques bestiaux, tué 2 Français et blessé 13 dans divers combats qui se sont donnés. Le 21, ils ont abandonné leur camp et ont regagné leurs vaisseaux à la faveur de la nuit. Depuis le 18 jusqu'au 20 ils ont terriblement canonné Québec, haute et basse ville ; ils ont tiré 1500 coups de canon qui ont fait pour 15 ou 20 écus de dommages dans Québec, tué un enfant entre la Grande Eglise et notre Collège et rien davantage. Le 23, ils se sont retirés de devant Québec et sont allés tenter une descente à

l'Isle d'Orléans, mais sans succès. Le 25, étant déjà à 5 ou 6 lieues de Québec, ils ont rendu nos Français, tant ceux qu'ils avaient pris dans nos barques sur la rivière que les autres qu'ils avaient emmené de Port-Royal à Boston et qu'ils avaient ensuite tirés de la prison de Boston pour les mettre sur la flotte, pour s'en servir dans l'expédition de Québec ; et en rendant nos prisonniers ils ont reçu les leurs. Après quoi ils ont repris la route de Boston. Ils ont dit qu'ils reviendront au printemps et on leur a répondu qu'on aura l'honneur de les revoir avant ce temps-là.

Voilà tout ce que les Anglais ont fait à Québec.

Voici maintenant ce qu'on leur a fait :

1^o On leur a tué près de 100 hommes, et, outre cela, on leur en a blessé un fort grand nombre quand ils ont fait la descente, et le reste du temps qu'ils sont demeurés campés à terre.

2^o Notre canon, qui portait du canon de 18, a extrêmement endommagé leurs quatre gros vaisseaux qui battaient Québec. L'amiral a d'abord perdu son pavillon. Il a eu son grand mâât coupé à moitié et celui de misaine rompu ; et a eu sa chambre percée et sa galerie brisée ; il a été, en plusieurs endroits, percé à l'eau et il a été contraint de se retirer précipitamment avec les trois gros vaisseaux qui n'étaient pas moins endommagés que lui, pour se mettre hors la portée de notre canon qui les eût tous quatre coulé bas s'ils eussent encore attendu une de ses décharges.

3^o On a forcé les ennemis de nous laisser un câble et une ancre de mille écus (c'est le gros câble et la grosse ancre de l'amiral). De plus trois chaloupes, les 5 pièces de canon de la descente montées sur leurs affûts, quantité de boulets, un estendart, un tambour et quelques douzaines de gros mousquets.

Les Français qui étaient prisonniers dans les vaisseaux anglais ont dit que notre canon avait tué un fort grand nombre de nos ennemis et dessus et entre les ponts, et, qu'outre cela, il y en avait encore un grand nombre d'estropiés. Ils ont ajouté que le général de cette flotte, qui s'en était rapporté à ce que nos prisonniers de Boston leur avaient dit des forces de Québec, s'était plaint à eux de ce qu'on l'avait trompé et de ce que les boulets de Québec étaient trop gros ; qu'il avait

même témoigné qu'il en voulait emporter un à Boston pour se disculper. Ceux de nos Français qui avaient été tirés de la prison de Boston pour être mis sur la flotte anglaise, et que le général consultait souvent dans la route sur plusieurs choses concernant l'exécution de son entreprise, ont rapporté qu'on avait cru à Boston la prise de Québec si sûre, qu'avant de se mettre en chemin pour cela, les officiers de la flotte et d'autres intéressés avaient fait vider dans les formes plus de vingt procès au sujet du riche butin qui serait fait à Québec, et, nommément, pour décider à qui appartiendraient les six chandeliers d'argent de l'église des Jésuites. Ces mêmes Français ont assuré que le dessein de ces hérétiques était de chasser du Canada les ecclésiastiques et les religieuses, d'amener celles-ci à Boston, et de renvoyer ceux-là en France ; car, pour les Jésuites, on leur devait à tous couper les oreilles pour en faire des chapelets aux bandoulières des soldats et puis leur casser la tête.

Depuis que les Anglais ont paru devant Québec jusqu'à leur départ la bannière de Notre-Dame a toujours été exposée au haut du clocher de la grande église. C'est sous ce saint drapeau que nos pauvres habitants ont combattu et vaincu. Et, en mémoire d'une protection de Dieu si visible et si extraordinaire obtenue par l'intercession de Notre-Dame, on donnera le nom de Notre-Dame de la Victoire à une église qui est commencée depuis quelques années, et qu'on achèvera de bâtir au milieu de la basse ville. Outre cela, tous les ans, on fera une grande fête avec procession solennelle, le quatrième dimanche d'octobre.

Au même temps que les Anglais attaquaient Québec par la rivière, une armée de 2,000 sauvages, nommés Loups, et de 4,000 Anglais devait venir, par les terres, fondre sur Montréal. La division s'y est mise au moment qu'il fallait marcher. La maladie qui était parmi les Anglais s'étant communiquée aux Loups, et quelques-uns en étant morts, les Loups ont eu prise avec les Anglais et même les ont pillés et voilà pourquoi chacun s'est retiré en son particulier. Voilà, au jugement de tout le pays, un second coup de la main de notre bon Dieu pour renverser les desseins de nos ennemis sur notre pauvre Canada.

Les vivants et les trépassés ont profité de l'entreprise des Anglais. Il s'est fait des conversions à Québec, et de la bonne manière, qui apparemment ne s'y seraient pas faites encore si tôt, et tant de miracles que notre bon Dieu a fait en faveur de son pauvre peuple (car c'est ainsi qu'on en parle communément ici), ont admirablement rallumé partout la ferveur envers la très bénite Vierge sous la protection de qui on a combattu et vaincu. Et c'est avec une extrême consolation que nous voyons venir ici de toutes parts en pèlerinage, dans notre petite chapelle de Notre-Dame de Lorette, nos pauvres habitants, les uns pour accomplir des vœux faits en son honneur, les autres pour renouveler la protestation d'être à son service toute leur vie, et les uns et les autres pour la supplier de solliciter auprès de Notre-Seigneur leur entière conversion.

Pour ce qui est des trépassés, on a fait dire partout quantité de messes, et à Québec et à Montréal, pour les âmes du purgatoire, dans la pensée que celles qu'on en ferait sortir viendraient à notre secours dans nos besoins, ainsi qu'il est quelques fois arrivé dans d'autres pays en pareille occasion. C'est le Père Chaumonot, un de nos plus anciens missionnaires, qui a donné ouverture à cette œuvre de piété ; elle a été extrêmement bien reçue de tout le monde. Monseigneur notre évêque l'a autorisée de son approbation et de ses exhortations et nos fervents ecclésiastiques ont fait merveille.

Pendant le siège de Québec, nos Pères et nos Frères se sont partagés par la haute et basse ville dans les corps de garde et dans les autres sentinelles pour la consolation de nos combattants. Le révérend Père Supérieur est resté au collège avec quelques-uns de nos Pères et Frères les plus âgés. Ils étaient résolus d'attendre là nos ennemis et, quand ils seraient arrivés, d'aller dans l'église et y recevoir le coup de la mort au pied du grand autel.

Pour nous autres missionnaires de Lorette, qui n'étions pas exposés de si près au péril, nous en avons été quittes pour coucher deux nuits dans les bois avec nos sauvages hurons. Le jour que les Anglais firent leur descente, nos guerriers hurons étaient avec les habitants de Beauport et de Beaupré pour recevoir les ennemis quand ils mettraient pied à terre. Les habitants, qui n'étaient que 200, firent d'abord avec nos sauvages trois vigoureuses décharges de mousqueterie à portée

sur les Anglais. Après quoi, celui qui commandait nos gens voyant que le nombre excessif des ennemis allait nous accabler, commanda à son monde de reculer et de se battre à la sauvage. Alors deux de nos Hurons prirent l'épouvante et vinrent à toutes jambes nous dire que tout était perdu et que tous les Français étaient morts; qu'ils avaient vu parmi les Anglais 200 Loups (c'étaient des Anglais déguisés en sauvages), et que ces Loups allaient infailliblement désoler tout avec la hache et le feu. Cette nouvelle nous fut apportée sur les dix heures du soir. A l'instant, tous nos Hurons commencent à plier bagage et disent que pour eux ils s'en vont dans les bois à un quart de lieue de notre village. Emportant avec nous tout ce qui était de plus sacré dans notre petite chapelle il nous ressouvint alors de la fuite de Notre-Seigneur en Egypte. Deux jours après, nos autres guerriers hurons, qui avaient été plus fermes, vinrent nous trouver et nous rassurèrent un peu; ensuite de quoi nous revînmes tous ensemble au village.

On vient d'apprendre que l'amiral de la flotte anglaise est coulé bas dans la rivière, ne pouvant plus tenir contre les ouvertures que le canon de Québec lui avait faites.

La flotte des ennemis n'était encore qu'à 6 ou 7 lieues de Québec, quand on a appris que nos vaisseaux marchands étaient dans la rivière. L'on a envoyé au devant d'eux quelques canots le long des terres pour les avortir. *Le Glorieux*, le *St François-Xavier* et une frégate sont entrés dans la rivière du Saguenay, à 25 ou 30 lieues de Québec, du côté du nord, pour attendre que les Anglais fussent passés. On dit que nos trois vaisseaux, sortant du Saguenay, se sont trouvés à l'embouchure de cette rivière à même temps que les Anglais achevaient de passer, et on admire comment ils n'ont pas été pris par les ennemis. On attribue ce coup à Sainte Anne et à Saint François-Xavier, à qui on s'était adressé par un vœu exprès pour l'heureuse arrivée de nos navires.

Vous voyez, mon cher Père, que voici un pays miraculeux; et comment n'y trouverait-on pas Dieu qui s'y fait sentir en tant de manières si extraordinaires? Demandez-lui un peu pour moi, s'il vous plait, que je puisse avoir quelque part aux faveurs qu'il répand sans cesse sur une infinité de saints

missionnaires et de saints ecclésiastiques qui sont ici, pour que je puisse avec eux croître de jour en jour en sa connaissance et en son amour.

Je suis, avec bien du respect, de tout mon cœur,

Mon Révérend Père,

Votre très humble et très obéissant serviteur en N.-S.,

MICHEL GERMAIN DE COUVERT,

de la Compagnie de Jésus.

RELATION DE MGR DE LAVAL.

Archives du Séminaire de Québec.

Extrait d'une lettre adressée à l'ex-gouverneur De Denonville, en date du 20 novembre 1690.

Je vous suis bien obligé, Monsieur, de l'intérêt que vous prenez à ma santé qui est si inutile en toute manière à ce pays. Il me semble néanmoins que la volonté est bonne ; mais je ne suis propre à rien. Vous avez bien raison de qualifier ce pays-ci du nom d'un pays de miracles, jamais Dieu n'a fait plus paraître sa puissance que cette année sur lui. Nous y avons eu depuis votre départ une famine presque universelle, et, par sa miséricorde, il n'y est mort personne de faim.

Nous y avons vu en même temps une armée navale d'Anglais mettre le siège devant Québec, avec trente-deux voiles, quelques-uns disent trente-quatre. Ils ont sommé la ville de se rendre, et tout le pays ; n'ont donné qu'une heure de temps à délibérer ; après quoi, ils passeraient tout par le fil de l'épée, et mettraient à feu et à sang tout le reste. Et, en

effet, ils commencèrent à vouloir foudroyer la basse et haute ville à coups de canon, dont ils ont tiré, à ce que l'on dit, bien deux mille coups. Nous avons eu recours à Dieu, à sa sainte Mère, à tous les bons anges et à tous les saints patrons de cette pauvre Eglise affligée en toutes les façons ; et le plus grand déplaisir qu'eurent les ennemis fut d'entendre, pendant le siège, le service divin sonner comme à l'ordinaire, d'où ils inféraient que nous n'avions pas grand' peur d'eux, quoique la plupart fussent fort consternés.

Toutes les pelleteries et les meubles de la basse ville étaient presque tous dans le séminaire, et bon nombre de familles qui s'y étaient retirées, jusqu'à celle de M. l'Intendant. Cette maison n'a pas pu refuser, dans une nécessité semblable, tous les offices de charité qui étaient possibles aux dépens d'une grande partie des provisions que l'on y avait. Les soldats et autres y ont pris et consommé bien cent cordes de bois, plus de quinze ou seize cents planches qui ont été brûlées et rompues ; bref, en bestiaux et autres dommages, la perte du séminaire ira bien à mille écus. Mais il faut, dans des occasions de cette nature, prendre patience et faire tout le bien que l'on peut, sans avoir égard aux besoins où l'on est.

Les ennemis firent une descente entre Québec et Beauport de plus de deux mille. Ils ont fait plusieurs efforts pour s'étendre devers Québec afin de l'enfermer.

Deux gros vaisseaux étaient montés dans la rivière jusqu'à moitié chemin de St Michel ¹ pour joindre ceux qui l'entouraient par terre et pour favoriser la venue d'une armée qui devait venir d'Orange et de Manatte, composée d'Anglais et de sauvages Loups et Iroquois, au nombre, disait-on, de quatre mille, à laquelle armée ils avaient donné rendez-vous pour se trouver dans le temps qu'ils ont assiégé Québec. Si l'armée navale fut venue huit jours plus tôt, et que Dieu le lui eût permis, elle se serait infailliblement emparée de Québec, où il n'y avait pas 150 hommes, y comprenant tout ; vous pouvez bien juger qu'il n'auraient pas eu de peine, (*Québec*) n'étant aucunement fortifié, comme vous savez.

1—Fief Saint Michel, où le Séminaire de Québec possédait une métairie. Le cimetière Mount Hermon, à Sillery, en occupe aujourd'hui l'emplacement.

L'on envoya nouvelles sur nouvelles à Montréal, où M. de Frontenac et M. l'Intendant étaient, et toutes les troupes ; attendant quoi on ramassa comme l'on put quelques habitants ; et enfin, mon dit sieur de Frontenac arriva, et M. l'Intendant, avec des soldats.

L'on a mis quelques batteries de canon en divers endroits, qui ont assez endommagé les vaisseaux des ennemis qui furent obligés de s'éloigner de la portée du canon, et ne perdirent pas néanmoins la résolution de continuer leur siège ; en sorte que Québec était assiégé doublement d'ennemis et de famine ; et, sans les habitants de Beaupré, de Beauport et de l'Isle d'Orléans qui se sont signalés en courage en les attaquant dans leur camp, il y a apparence qu'ils auraient demeuré plus de temps à terre et qu'ils auraient réduit tout le monde qui était dans Québec à la dernière extrémité. Ils les obligèrent à se rembarquer la nuit en confusion, ayant laissé dans leur camp cinq pièces de canon et un drapeau, dont les habitants s'emparèrent à la faveur des coups de fusil qu'ils tirèrent aux ennemis qui n'osèrent approcher avec leurs chaloupes pour les enlever et ensuite par une protection particulière de Dieu qui mit la consternation dans leurs esprits. Ils se sont retirés ; à quoi ils ont été forcés en partie par les mauvais temps qui ont été fort extraordinaires eu égard à la saison.

Mais en quoi Dieu a fait paraître une protection plus particulière et toute miraculeuse, ç'a été dans la venue de trois de nos navires qui venaient, dans le temps que les ennemis se retiraient, à leur rencontre ; et n'eût été qu'ils furent avertis à la Baie St Paul, ils seraient tombés entre leurs mains. Ils ne purent néanmoins si bien faire qu'ils ne fussent aperçus des ennemis qui les virent entrer dans la rivière du Saguenay, n'ayant pas d'autre refuge ; et comme les ennemis les poursuivaient pour y entrer après eux, le vent, qui avait été favorable aux nôtres, se changea en un moment, et, s'étant élevé une brume et un tourbillon de neige, ils furent rejetés du Saguenay, l'entrée duquel ils tentèrent jusqu'à quatre fois cinq jours durant, sans en pouvoir venir à bout. Et enfin une manière de tempête et foudre de neige survint qui les obligea de quitter prise et de disparaître. Ces trois navires sont le *St François-Xavier*, *Le Glorieux* et une frégate chargée de farine et de lard ; et dans les deux pre-

miers était tout l'argent que le Roi envoie en ce pays-ci, se montant à deux cents tant de mille livres en espèces. L'on estime que la perte de ces trois navires n'aurait été guère moins d'un million, qui aurait réduit le pays dans la dernière extrémité de misère et de pauvreté. Il y a encore sept navires derrière (*en retard*) dont on n'a point eu de nouvelles, et desquels, à moins d'une protection de Dieu, toute semblable à celle de ces trois navires, une partie aura tombé entre les mains des ennemis.

La dissipation (*dispersion*) de l'armée qui venait de Manatte, d'Orange et de toute la Nouvelle-Albanie, composée d'Iroquois et d'Anglais, n'est pas moins miraculeuse.....

Dieu veuille que le pays fasse un meilleur usage de toutes ces grâces qu'il n'a fait de celles du passé. L'on a fait de continuelles prières ici pendant l'espace de trois mois, qui auront sans doute attiré toutes ces bénédictions.

François Cuesque de Petree,

RELATION DE SYLVANUS DAVIS ¹.

*Collections of the Massachusetts Historical Society. Boston. 1825.
Vol. I, of the third series.*

(Extracts.)

Report of an army of English and Indians being at or near Montreal caused the governour, with what forces could be raised at Quebeck, to embark for Montreal, upon July 12th, 1690, and left in Quebeck about two hundred men, gentlemen, merchants and tradesmen to guard the town. There was sixty a night upon the guard, so that all the men in town came upon the guard once in three nights, and their doubting that

1—Il était alors prisonnier dans Québec.

our English and Indians would be about them, they wrought every day to fortify the town round, which is with stockades in the ground, and a bank breast high cast up against it, and upon every angle flankers of good stone and lime, that will entertain eight or ten men to fight in each flanker. There came often news from Montreal of our army, which put the country in great fear.

August 10.—News came to town that our English had taken six French ships at the Isle of Percey, which set the greatest part at their wit's end what to do, doubting that our English were coming by land and water. News was carried to Montreal, but the Governour could not come down from thence; they had their hands full.

August 18.—News from Montreal that English and Indians had met with some of their French, and had slain about three men.

September 3.—News from Montreal, that the Maques only had slain thirty French men, women and children. News that our ships was gone from the Isle of Percey, which much rejoiced the people.

September 19.—News from Montreal that the Maques slain one of the King's captain and about seventeen soldiers, and three or four inhabitants, which put all in great fear, bewailing their friends at Montreal, and also their own danger.

September 21.—News that two French men-of-war had met with five of our English ships upon the coasts of Acadia, which made the very bells joyful.

September 24.—This day certain news brought to town of our English fleet being in the river. Now the joy of our ships being taken was drowned with grief, to think what would become of their ships that they did expect from France. Yet they were in some hopes that it might have been a French fleet; but news came to town that our English had been ashore and was beaten off. The certain news put all in very great fears. They sent up to Montreal to the governor for relief. All the country people near Quebeck, which was not many, came in; their number being up at Montreal. Several of the inhabitants of Quebeck did speak of surrendering up to the English; and I do judge they would have done so, if the Lord had gave opportunity for our fleet to get

up to the town before their strength of soldiers had come down from Montreal. The governor had sent out several parties to discover the motion of the Maques; his party returned with certain news that they were gone back over the lake, and that there was no enemies by land; whereupon the governor ordered the forces from Montreal and other places to Quebeck.

October 1st.—The several troops began to come to town and some Indians, which were despatched out to go down the river to discover the ships, and keep our men from landing at the Bishops, and the Isle of Orleans and elsewhere.

October 4.—The governor arrived with several troops of men.

October 5.—There arrived troops of men with what was in the town before about two thousand seven hundred, besides a party upon Orleans.

October 6.—Monday morning our English fleet were riding before the town, and then there was in the town about two thousand seven hundred brisk men, well armed; and this day there came betwixt three or four hundred more by land. In the time of our fleet lying at Quebeck, provisions were very scarce; very little bread or corn, and very little meat; only a parcel of cattle drove into town, which they did kill for to supply their soldiers. If it had pleased God that the land army, as were supposed to be above, had staid longer about Montreal, or our ships had come sooner, or weather had been such that they might have staid longer, without doubt we should have been masters of Canada. I hope the Lord will find out a way for the subduing those blood-thirsty rebels, that have joined with the cruel heathen to butcher so many poor innocent souls, whose blood is crying out: How long, Lord, how long, Holy and True, dost Thou not judge and avenge our blood on them, etc.

Per me,

Silvanus Dabie

RELATION DU GOUVERNEUR BRADSTREET.

Massachusetts Archives.—Inter-Charter, Vol. XXXVI, p. 228 seq.
ANDROS TRACTS, Vol. III, pages 52 to 57.

Governor and Council to the Agents, (*in England.*)

Boston, November 29, 1690.

Honored and Worthy Sirs,

It is now more than nine months from the time of our Agents' departure, sent from hence with our humble Addresses to Their Majesties for our settlement, since which we have not been made happy with the receipt of a line from yourselves, that might have been of direction in the conduct of our Publick Affayres, circumstanced with so many various difficulties. Although some not well affected to the present Government have not been wanting to insinuate as if they had intelligences of the Issue and ill success of our Affayres in England and to spread abroad divers false Rumors respecting the same to amuse the People and make them uneasy and thereby to render the administration of the Government more difficult. We do not herein intend the imputation of any neglect to yourselves or omission of opportunitys for conveyance being sensible that those so acting have not been better furnished with intelligences; but to intimate the spirit that is found among us and that the delay of a full settlement, especially considering the conjuncture of our Affayres, hath been of no little disadvantage.

We have not knowingly omitted any conveyance to impart unto you, what from time to time hath occurred with us in matters of moment, particularly referring to the warr and the expeditions set forth against the French and Indian enemy; a narrative of that to Port-Royal and of God's smiles upon us therein hath been forwarded unto you and hope is come safe to hand with our Letters advising of our preparations to set forth for Canada, which was accordingly put in execution.

The awfull Frowne of God in the disappointment of that chargeable and hazardous enterprise, *you will have a particular account of in the narrative accompanying of these*¹; wherein whatsoever some may charge as matter of blame upon these or those Instruments imployed in the conduct of that Affayre, yet is the Providence of God appearing against us in the same, to be specially marked and taken notice of: partly by the long continuance of contrary winds at their Enttring the River, retarding their voyage that they were neer three times soe long going up as their passage was to the River's mouth and notices thereby given to the enemy to prepare and opportunity to draw down their forces to oppose them. As also the withdrawing of the Land forces notwithstanding our pressing necessity of a Reinforcement of that expedition to keep the Enemy alarmed and buisy above. Although the Indians (as is said) fell so greatly short of appearance as they had promised; Count Frontenac comeing with his souldiers to Quebeck but three days before our ships got thither; and the unseasonableness of the weather after their arrival there: and several other particular provinces (*providences*?) concurring in this disappointment gives up plainly to see the finger of God therein; and shall Our Father spit in our face, and we not be ashamed! God grant that we may be deeply humbled and inquire into the cause and reforme those sins that have provoked so great Anger to smoke against the prayers of his People, and to answer us by terrible things in Righteousness.

And no less of God's anger hath appeared against us in the lost of so many of our friends sent out in that Expedition and at their return by the contagion of the small-pox, fevers and other killing distempers which upon a modest computation (with those slain and dead of their wounds) we cannot reckon up less than two hundred men in the whole or thereabouts, whereof neer fifty are Indians. God is holy and righteous in all his waies and forever to be adored in his Wisdom and Sovereignty.

We are sensible there will not be wanting those who will endeavour to traduce and misrepresent us in the designe and

1—Cette relation étoit, en toute probabilité, celle du major John Walley.

management of this so chargeable and hazardous an undertaking, whereto, it being by most apprehended, we were enforced through necessity for our own safety ; we can truly say we had no other ends therein but the glory of God, the preservation of Their Majesties' interest and defending of their good subjects of these Colonys against the incursions and depredations of cruel antichristian and heathen Enemies who were the first Assailants, and made their inrodes upon us both in the East and West last spring, and are using all their jesuitical policy utterly to root us out, as you will see by the inclosed Narrative of Capt. Davis, accounting us (as the English nation in general) Rebels for our Loyalty to their present Majesties.

We may not expect to live in peace, nor can Their Majesties' Interest in these parts be secured but by the subdueing and bringing under these malicious and bloody Enemies, who are wickedly designing and unweariedly industrious, spareing no costs and bearing with the most insufferable injuries offered them by the Indians to proselyte and bring them over unto their side ; so that they may have the fairer advantage to infest and lay waste the English plantations. Nor can our Sea Coast Fishery or Navigation be defended against their invasions without His Majesty shall be pleased to afford us some assistance of shipping and other supplies which we desire you would humbly lay before His Majesty. And if His Majesty shall see cause to order the setting forth any frigatts for the reduceing of Canada, our Souldiers (who generally want neither spirit nor resolution) are ready to offer themselves again to that service ¹.

.....
 The success of this, as all our Affayres, is with God, who,

I—" Not discouraged by this repetition of misfortunes when the late Queen signified to these governments her royal intention to reduce Canada, and required them to provide their quota of troops, it can't be imagine with what alacrity they came into it, and made in all respects ample provisions for it. And tho' the Court altering their measures did not see meet at that time to proceed in the design, the colonies were put to near the same charge as if they had."—
 Jeremiah Dummer : *A Defence of the New-England Charters*, page 39.
 Comme en peut s'en convaincre, les Anglais étaient encore plus exaspérés que désespérés par ce grave échec.

we hope, in all these darke dispensations of his Providence, will at length cause light to breake forth upon us, on whome alone is our dependance and expectations.

Thus you may see the Sea of trouble we are swimming in, nor are we altogether insensible of the great paines and difficulties yourselves are labouring under on our behalfe.

There will be soon other Opportunitys for writing you which we shall be carefull to improve; and possibly then be able to give a more particular account of the issue of the late great Expedition.

Simon Bradford.

Governor.—In the name of the Council.

RELATION DE THOMAS HUTCHINSON.

The History of the Colony of Massachusetts Bay, ch. III, pp. 396 to 403, edition of 1765.

There were no hopes of security by sea or land, the French from Quebec instigating the Indians and joining parties with them, and the French from Acadie, by their small privateers, infesting the coasts and taking many vessels. In the winter, therefore, the General Court (of *Massachusetts's*) were meditating an attempt both upon Port-Royal and Quebec. Sir William Phips came to New-England in the summer of 1689. He was thought the fittest person for the command of the forces. Eight small vessels, with seven or eight hundred men, was thought a sufficient force for Port-Royal.

The fleet sailed the 28th of April and returned the 30th of May. The fort at Port-Royal, being in no capacity to stand a siege, surrendered with little or no resistance. Sir William took possession (as appears by his journal) of the whole sea

coasts from Port-Royal to Penobscot and the New-England settlements. The plunder was thought equal to the whole expense. But this was conjecture. The acquisition was so easy that the Court were confirmed in the prosecution of their design upon Canada. Besides, the ravages began upon the frontiers by French and Indians, as soon as the spring opened, made it appear more necessary than ever. Casco fort, with above 100 persons, was besieged and taken (17th May) whilst the forces were gone to Port-Royal. There was a still further inducement, they hoped to recommend themselves to the King's favour, and to obtain the establishment of their government. A small vessel had been sent to England express, the beginning of April, with a representation of the exposed state of the Colony, and the necessity of the reduction of Canada, and praying for a supply of arms and ammunition, and a number of the King's frigates to attack the French by sea, whilst the colony forces should march by land and perform their parts.

But their hands were too full in England to give any attention to this proposal. The Massachusetts, however, determined to proceed, and Connecticut and New-York engaged to furnish a body of men. Two thousand were expected to march by Lake Champlain and attack Montreal, at the same time that the forces by sea should be before Quebec.

It was late in the season to undertake this great affair, but they tarried longer than otherwise they would have done, in expectation of the stores they had sent for to England. None arriving, the 9th of August the fleet sailed from Nantasket. There were between thirty and forty vessels, great and small, the largest of 44 guns and 200 men, perhaps not of superior strength to a sixth rate man-of-war; the whole number of men about two thousand. They did not arrive before Quebec until the 5th of October. Great dependence was had upon a division of the French force, but it happened, most unfortunately, that the forces designed against Montreal had retreated, and the news of it had reached Montreal before the fleet arrived at Quebec, so that Count Frontenac, the French general, was able to employ the whole strength of Canada against this little army.

This must have struck a damp upon the spirits of the English forces, and they could have but little hopes of succeeding. La Hontan, a French writer, says the general was at Montreal when he heard the news of the fleet's being in the river, and that, if the English had made their descent before his arrival at Quebec, or two days after, they would have carried the place without striking a blow, then not being 200 French in the city, which lay open and exposed on all hands, but that they lost then days in consulting, before they came to a resolution.

Success is wisdom with mankind in general. From the ill success of this undertaking, both English and French writers have treated it with ridicule and peculiar contempt. The next morning after the fleet arrived, Sir William sent a summons ashore. If it was too pompous, the answer was too insolent. The English were called hereticks and traitors, and told, that if it had not been for the revolution, New-England and Canada would have been all one. The French say the Major who carried the summons was threatned with a gibbet, and had like to have swooned. No notice is taken of this in the English journals. And it is not likely to be true. An attempt was made to land the next day (the 7th) but the violence of the wind prevented. The 8th, they landed all the effective men, amounting to between twelve and thirteen hundred. They were fired upon from the woods by French and Indians, and marched in disorder, and did not attempt to cross Charles river, which lay between them and the town. Night overtook them. Upon examining a deserter, he gave them such an account of the strength of the French, as discouraged them from advancing any farther. The ships were drawn up the next evening before the town. They did little damage to the enemy, but were much shattered by the cannon from their batteries. The forces continued ashore until the 11th, rather upon the defensive, when they embarked with precipitation. A council of war was called the next day, and proposals were made for another attempt, after a few days refreshment for the men; but tempestuous weather came on, which drove some of the vessels from their anchors and scattered the whole fleet, and they made the best of their way back to Boston, where Sir William arrived the 19th of

November. Some of the fleet were blown off to West-Indies, one was lost upon Anticosta, and two or three were wrecked or never heard of. It appears, by manuscript letters, that about two hundred men were lost by the enemy and sickness. The small pox, which prevailed in Boston before they sailed, had got into the army. Many died of the camp disease after their return, and spread the infection among the inhabitants of Boston. This was a humbling stroke to New-England. The return of the New-York and Connecticut forces was the most visible cause of the disappointment. Walley, who had the command of the land forces, gave in a journal of his proceedings to the General Court. His conduct was censured by particular persons, but there was no public enquiry.

The Government was utterly unprepared for the return of the forces. They seem to have presumed, not only upon success, but upon the enemy's treasure to bear the charge of the expedition. The soldiers were upon the point of mutiny for want of their wages¹. It was utterly impracticable to raise, in a few days, such a sum of money as would be necessary. An act was passed for levying the sum, but the men could not stay until it should be brought into the treasury. The extreme difficulty, to which the government was thus reduced, was the occasion of the first bills of credit ever issued in the colonies, as a substitute in the place of money. The debt was paid by paper notes from two shillings to ten pounds denomination, which notes were to be received, for payment of the tax which was to be levied, and all other payments in the treasury. This was a new experiment. They had better credit than King Jame's leather money in Ireland, about the same time. But the notes would not command money, nor any commodities at money price. Sir William Phips, it is said, exchanged a large sum, at par, in order to give them credit. The soldiers, in general, were great sufferers, and could get no more than twelve or fourteen shillings in the pound. As the time of payment of the tax approached, the credit of the notes was raised, and the government allowing five per cent to those who paid their taxes in notes, they become better than money. This was

1—Arma tenenti, omnia dat, qui justa negat.

gain to the possessor, but it did not restore to the poor soldier what he had lost by the discount.

Sir William Phips, after a few weeks tarry in Boston, embarked for England to solicit an expedition from thence against Canada, the government, at the same time, sending their humble address to their Majesties, shewing the necessity of it ¹.

THOMAS HUTCHINSON.

RELATION DE CHARLEVOIX.

Histoire et description générale de la Nouvelle-France, édition de 1744, tome II, livre XIV, pages 64 et 65, et 76 à 92.

Le dixième d'octobre, comme il (*M. de Frontenac*) se disposait à retourner à Québec, un officier, parti la veille de cette capitale, lui rendit deux lettres de M. Prévost, major de la place, qui y commandait en son absence ². La première était datée du cinquième et portait qu'un Abénaquis venait de lui donner avis que trente vaisseaux étaient partis de Boston et qu'on assurait qu'ils étaient destinés à faire le siège de Québec.

Ce Sauvage, au zèle et à la diligence duquel la Nouvelle-France fut en partie redevable de son salut, était venu en douze jours de Pescadoué et ajouta à M. Prévost que la flotte anglaise était en mer depuis six semaines. La seconde lettre du major était du sept et marquait que le sieur de Cannanville l'avait averti qu'il avait aperçu, vers Tadoussac, vingt-quatre bâtimens anglais, dont huit lui avaient paru fort gros. Le

1—Cette nouvelle expédition contre Québec, projetée par les Anglais en juillet 1691, manqua par le refus des médecins d'accompagner les troupes.

2—Il n'y avait point alors de lieutenant du roi en Canada.—*Note de Charlevoix.*

major ajoutait que, sur cet avis, il avait détaché le sieur de Grandville, son beau-frère, avec une biscayenne et un canot bien armé pour avoir des nouvelles plus certaines.

Le gouverneur-général eut quelque peine à croire qu'une flotte si considérable fut si proche sans qu'il eût seulement eu le vent qu'on armait à Boston. Il s'embarqua néanmoins sur l'heure même avec M. de Champigny dans un petit bâtiment où ils pensèrent périr, et, le lendemain, vers les trois heures du soir, un second courrier de M. Prévost lui apprit que les Demoiselles de La Lande et Joliet avaient été prises auprès de Tadoussac par une flotte de trente-quatre voiles, qui pouvait bien être, dans le temps qu'il écrivait, à l'Île-aux-Coudres, c'est-à-dire, à quinze lieues de Québec.

Ce qui avait le plus contribué à tromper M. de Frontenac, et à le tranquilliser par rapport à Québec, c'est qu'il croyait les Anglais fort occupés du côté de l'Acadie à laquelle il avait plus d'une raison de croire qu'ils en voulaient. Le fait était vrai ; mais il avait mal supposé que l'Acadie arrêterait les Anglais plus longtemps qu'elle ne fit. D'ailleurs il ne pouvait se persuader qu'il pût sortir de Boston assez de forces pour attaquer en même temps toute la Nouvelle-France, encore moins que l'Acadie fut conquise et que les conquérants lui en apportassent la première nouvelle.

.....

Quoiqu'il en soit, il y a tout lieu de croire que le pillage de Plaisance, ni même la perte de l'Acadie, supposé qu'on en eût été instruit en Canada avant que de recevoir la nouvelle de l'arrivée des Anglais à Tadoussac, ne parurent point au gouverneur-général des raisons de craindre d'être lui-même attaqué sans en être averti assez à temps pour se préparer. Il est certain du moins que, s'il l'eût été trois jours plus tard de l'approche de l'ennemi, il eût pu trouver l'amiral Phips dans la capitale, lorsqu'il y arriva lui-même et que, si la flotte anglaise n'eût pas été si fort contrariée des vents, ou, avait eu de meilleurs pilotes, Québec eût été pris avant qu'on sût à Montréal qu'il était assiégé.

Mais il faut convenir que jamais surprise ne fit plus d'honneur à aucun général et ne tourna plus à la honte de celui qui en devait tirer avantage. La première chose que fit M. de Frontenac, dès qu'il eut reçu le second courrier de M. Prévost,

fut d'envoyer M. de Ramesay, gouverneur des Trois-Rivières, au chevalier de Callières, pour lui ordonner de descendre à Québec le plus promptement qu'il serait possible, avec toutes ses troupes, à la réserve de quelques compagnies qu'il devait laisser pour garder Montréal, et de se faire suivre par tous les habitants qu'il pourrait rassembler dans sa route.

Il marcha ensuite sans s'arrêter jusqu'à Québec, où il arriva le quatorzième d'octobre à dix heures du soir, et où il apprit que la flotte anglaise était au pied de la traverse de l'Île d'Orléans. Il fut entièrement satisfait de l'état où le major avait mis cette place : cet officier y avait fait entrer un grand nombre d'habitants qui montraient beaucoup de confiance et de résolution, et, quoiqu'il n'eût eu que cinq jours pour faire travailler aux fortifications, il n'y avait aucun endroit faible dans la ville où il n'eût pourvu de manière à ne pas craindre un coup de main.

Le général y fit encore ajouter quelques retranchements qu'il jugea nécessaires, et confirma l'ordre, que le major avait fort judicieusement donné aux capitaines des compagnies de milice de Beaupré, de Beauport, de l'Île d'Orléans et de la côte de Lauzon, qui couvraient Québec du côté de la rade, de ne point quitter leurs postes, qu'ils ne vissent l'ennemi faire sa descente et attaquer le corps de la place, auquel cas ils devaient se tenir prêts à marcher où on les appellerait.

M. de Longueuil, fils aîné du sieur LeMoyne, était allé, avec une troupe de sauvages hurons et abénaquis, pour examiner les mouvements de la flotte ; toutes les côtes avancées dans le bas du fleuve étaient bien garnies ; les habitants témoignaient partout une grande envie de bien faire ; les Anglais ne pouvaient pas envoyer une chaloupe à terre qu'elle ne trouvât le rivage bordé de mousquetaires qui l'obligeaient d'abord de regagner le large. Enfin, il arrivait continuellement à la ville des milices de Montréal et des Trois-Rivières aussi remplies de bonne volonté que celles des environs de la capitale.

Le quinzième (*d'octobre*), le chevalier de Vaudreuil, commandant des troupes, partit de grand matin avec cent hommes pour aller à la découverte, et pour charger les ennemis s'ils entreprenaient de faire une descente ; mais le Comte de Frontenac lui avait expressement recommandé de ne les point

perdre de vue et de donner avis de tous les mouvements qu'ils feraient; commission dont il s'acquitta parfaitement. A cette précaution le général en ajouta une autre qui n'était pas moins nécessaire.

On attendait des navires de France et il était à craindre que, ne se défiant de rien, ils ne vinsent se livrer entre les mains des Anglais. M. de Frontenac qui pensait à tout, et avait conservé dans l'embarras d'une surprise une présence d'esprit merveilleuse, dépêcha le même jour deux canots bien équipés par le petit canal de l'Île d'Orléans, avec ordre, à ceux qu'il y fit embarquer, d'aller aussi loin qu'ils pourraient au-devant de ces navires et de les avertir de ce qui se passait. Il fit aussi commencer en même temps une batterie de huit pièces de canon sur la hauteur, qui est à côté du Fort ¹ et elle fut achevée le lendemain.

Ainsi les fortifications commençaient au Palais, sur le bord de la petite rivière St Charles, remontaient vers la haute ville qu'elles environnaient et venaient finir à la Montagne, vers le Cap-aux-Diamants. On avait aussi continué depuis le Palais, tout le long de la grève, une palissade jusqu'à la clôture du Séminaire où elle était terminée par des rochers inaccessibles qu'on appelle le *Sault-au-Matelot*, et là il y avait une batterie de trois pièces. Une seconde palissade, qu'on avait tirée au-dessus de la première, aboutissait au même endroit et devait couvrir les fusilliers.

La basse ville avait deux batteries, chacune de trois pièces de dix-huit livres de balle, et elles occupaient les intervalles de celles qui étaient à la haute ville. Les issues de la ville où il n'y avait point de portes étaient barricadées avec de bonnes poutres et des barriques pleines de terre en guise de gabions, et les dessus étaient garnis de pierres. Le chemin tournant de la basse ville à la haute était coupé par trois différents retranchements de barriques et de sacs pleins de terre avec des manières de chevaux de frise. Dans la suite du siège on fit une seconde batterie au Sault-au-Matelot et une troisième à la porte qui conduit à la rivière St Charles. Enfin on avait disposé quelques petites pièces de canon

1.—L'emplacement du bastion de notre citadelle actuelle.

autour de la haute ville et particulièrement sur la butte d'un moulin qui servait de cavalier.

Le seizième, à trois heures du matin, M. de Vaudreuil revint à Québec ; il rapporta qu'il avait laissé la flotte anglaise à trois lieues de la ville, mouillée à un endroit appelé *L'Arbre Sec* ; et, en effet, dès qu'il fut jour, on l'aperçut des hauteurs ; elle était composée de trente-quatre voiles de différentes grandeurs, et le bruit se répandit qu'elle portait trois mille hommes de débarquement. A mesure qu'elle avançait les plus petits bâtiments se rangeaient le long de la côte de Beauport, entre l'Île d'Orléans et la petite rivière ; les autres tenaient le large ; tous jetèrent les ancres vers les dix heures, et dans le moment on aperçut une chaloupe qui débordait de l'amiral et qui venait vers la ville.

On ne douta point qu'elle ne portât un trompette parce qu'elle avait un pavillon blanc à son avant et M. de Frontenac envoya à sa rencontre un officier qui le joignit à moitié chemin, fit bander les yeux au trompette et le conduisit au Fort. La surprise de cet homme fut extrême lorsque, le bandeau lui ayant été ôté, il aperçut le Gouverneur-Général, l'Evêque et l'Intendant, au milieu d'une grande salle toute remplie d'officiers ; mais, pour comprendre ce qui causait son étonnement, il faut se souvenir que M. Prévost, sur le premier avis de l'approche des Anglais, avait envoyé le sieur de Grandville, son beau-frère, pour en avoir des nouvelles plus certaines et plus circonstanciées.

Cet officier s'étant peut-être avancé avec trop peu de précaution, ou, ce qui est plus vraisemblable, trompé par quelques pavillons français que les navires anglais, dont il ne voyait qu'une partie, avaient arborés, fut pris par l'amiral même, auquel il avoua, ce qui était vrai, que Québec était sans fortifications, sans troupes et sans général. Phips, qui n'avait pu douter de la sincérité de ce rapport et à qui il n'était pas venu à l'esprit que les choses eussent si fort changées en si peu de temps, avait compté de coucher à Québec le jour même qu'il mouillerait dans la rade et que cette place ne lui coûterait pas plus que ne lui avait coûté le Port-Royal : il s'était expliqué sur cela avec une confiance qui s'était communiquée à toute son armée.

Le trompette, avant que d'arriver au Fort, en avait déjà

pu perdre un peu, car on l'avait promené exprès tout autour de la place où il fut fort étourdi des grands mouvements qu'il entendit dans tous les quartiers, chacun se faisant un plaisir d'augmenter son embarras et de lui donner lieu de croire que toute la ville était semée de chausse-trapes et de chevaux de frise et que l'ennemi ne pourrait point faire vingt pas sans être obligé de franchir un retranchement ; mais la vue du gouverneur-général, si bien accompagné, et la contenance des officiers achevèrent de le déconcerter. Il présenta en tremblant la sommation, qui était par écrit et en anglais et qui fut interprétée sur-le-champ. La voici telle que M. de Frontenac l'envoya au Marquis de Seignelay : je l'ai exactement transcrite sur l'original même. ¹

Cet écrit fut lu à haute voix et il excita l'indignation de toute l'assistance. Dès qu'on en eut achevé la lecture le trompette tira de sa poche une montre, la présenta au gouverneur-général, et lui dit qu'il était dix heures et qu'il ne pouvait attendre sa réponse que jusqu'à onze. Alors il se fit un cri général et le sieur de Valrennes, élevant la voix, dit qu'il fallait traiter cet insolent comme l'envoyé d'un corsaire, d'autant plus que Phips était armé contre son légitime souverain et s'était comporté au Port-Royal en vrai pirate, ayant violé la capitulation et retenu prisonnier le sieur de Menneval, contre sa parole et le droit des gens.

Monsieur de Frontenac, quoique piqué au vif, témoigna plus de modération ; ² il ne fit pas même semblant d'entendre le discours de Valrennes et adressant la parole au trompette il lui dit, ³

Le trompette demanda cette réponse par écrit, le général refusa de la donner et ajouta :

« Je vais répondre à votre maître par la bouche de mou

1— Voir pages 24 et 106.

2— D'après Charlevoix, et son autorité est considérable, ce serait le sieur de Valrennes et non pas Frontenac, comme le dit La Hontan, qui aurait menacé de la potence le parlementaire de Sir William Phips. Tous les admirateurs de Frontenac seront heureux de croire à cette rectification historique ; il était pénible d'admettre que l'illustre gouverneur, dans une circonstance aussi solennelle, se fut oublié à ce point.

3— Voir pages 25 et 75.

“ canon : qu’il apprenne que ce n’est pas de la sorte qu’on fait sommer un homme comme moi.”

Il fit signe ensuite qu’on remit le bandeau au trompette qui fut reconduit jusqu’à l’endroit où on l’était allé prendre. Dès qu’il fut arrivé à bord on commença de tirer d’une des batteries de la basse ville, ce qui surprit fort les Anglais ; Phips surtout ne revenait point de son étonnement de se voir obligé d’assiéger dans les formes une ville où il s’était flatté qu’on n’aurait pas la hardiesse de l’attendre autrement que pour se soumettre à lui.

Mais ce fut bien pis encore, quand du premier coup de canon son pavillon ayant été abattu, et la marée l’ayant fait dériver, quelques Canadiens allèrent le prendre à la nage, et, malgré le feu qu’on faisait sur eux, l’emportèrent à la vue de toute la flotte : il fut porté sur le champ à la cathédrale où il est encore.

Le même jour, 16ième, vers les quatre heures après-midi, M. de Longueuil, accompagné de Maricourt, son frère, nouvellement arrivé de la Baie d’Hudson, passa en canot le long de la flotte anglaise qu’il voulait observer. Quelques chaloupes se détachèrent pour l’enlever ; mais il gagna terre et obligea par un très grand feu de mousqueterie ceux qui le poursuivaient à regagner leurs navires.

Le lendemain une barque anglaise remplie de soldats s’approcha de la rivière de St Charles pour examiner si l’on pourrait faire descente entre Beauport et cette rivière ; mais elle échoua assez loin de terre. Elle ne laissa point de faire un assez grand feu ; mais on y répondit fort bien. Quelques braves voulaient attaquer la barque ; mais on ne pouvait l’aborder sans avoir de l’eau jusqu’à la ceinture et il fallut y renoncer.

Le principal dessein du Comte de Frontenac était d’engager les ennemis à traverser la rivière St Charles, et ils ne pouvaient effectivement attaquer la ville que de ce côté-là. Sa raison était que cette rivière n’étant guéable que de marée basse quand une fois ils l’auraient passée on pourrait, sans trop hasarder, aller à eux en bataille et que, dès qu’on les aurait culbutés, ils ne pourraient jamais se remettre, étant obligés de marcher une demi-lieue dans la vase jusqu’aux genoux pour regagner leurs chaloupes. Au lieu que si les

Français passaient la rivière pour aller à eux ils ne le pourraient faire qu'avec le même désavantage. On aurait pu rétorquer ce raisonnement, en faisant observer que, si l'ennemi, après avoir passé la rivière, poussait les nôtres avec succès, se trouvant vis-à-vis l'endroit faible de la place, il y pourrait entrer avec les fuyards ; mais le général comptait trop sur la valeur de ses troupes pour appréhender cet inconvénient ; d'ailleurs il était bien résolu de ne point dégarnir sa place, et d'être toujours à portée de soutenir ses gens. On vit bientôt qu'il avait pensé juste.

Le dix-huit, à midi, on aperçut presque toutes les chaloupes chargées de soldats tourner du même côté ; mais comme on ne pouvait pas deviner en quel endroit précisément elles tenteraient la descente, elles ne trouvèrent personne pour la leur disputer. Dès que les troupes furent débarquées M. de Frontenac envoya un détachement des milices de Montréal et des Trois-Rivières pour les harceler ; quelques habitants de Beauport se joignirent à elles, mais tout cela ne faisait qu'environ trois cents hommes et les Anglais étaient au moins quinze cents, rangés en bataillons, dans une assez belle ordonnance.

D'ailleurs comme le terrain en cet endroit est fort marécageux, embarrassé de broussailles et coupé de rochers, que la marée était basse et que, pour aller à l'ennemi, qui s'était bien posté, il fallait marcher dans la vase, on ne pouvait l'attaquer que par manière d'escarmouche et par pelotons. Les Anglais, pour la même raison, ne pouvaient pas profiter de toute leur supériorité. Ainsi on ne put combattre ce jour-là qu'à la manière des sauvages.

Non seulement cette manière déconcerta les Anglais, qui n'y étaient pas accoutumés, mais elle leur ôta même la connaissance du petit nombre de ceux à qui ils avaient affaire. Le combat dura environ une heure ; les Canadiens voltigeaient de rocher en rocher tout autour des Anglais qui n'osaient se séparer ; le feu continuel qu'ils faisaient n'incommodait pas beaucoup des gens qui ne faisaient que paraître et disparaître et dont tous les coups portaient parce que ces bataillons se tenaient serrés ; aussi le désordre s'y mit-il bientôt : ils prenaient les Canadiens pour des Sauvages et on les entendit dire en se retirant qu'il y avait des Indiens derrière tous les arbres.

M. de Frontenac ne voulut pourtant pas leur donner le temps de s'apercevoir qu'ils n'avaient en tête qu'une poignée de monde ; il commanda un bataillon de troupes réglées pour assurer la retraite qu'il fit sonner dès que le jour commença à manquer. Nous perdîmes en cette rencontre le chevalier de Clermont et le fils du sieur de la Touche, seigneur de Champlain, qui avaient suivi les milices comme volontaires.

Nous eûmes aussi dix ou douze blessés dont le plus considérable fut le sieur Nicolas Juchereau de Saint-Denis, seigneur de Beauport, qui commandait ses habitants ; il avait plus de soixante ans et combattit avec beaucoup de valeur jusqu'à ce qu'il eût un bras cassé d'un coup de feu. Le Roi récompensa, peu de temps après, son zèle et son courage en lui accordant des lettres de noblesse et il fit en même temps¹ la même grâce au sieur Hertel qui se distinguait dans toutes les occasions à la tête des milices des Trois-Rivières. Cette journée coûta cent cinquante hommes aux ennemis qui s'en vengèrent sur quelques maisons voisines où ils mirent le feu.

Le même soir, les quatre plus gros navires vinrent mouiller devant la ville ; le contre-amiral qui portait pavillon bleu se porta un peu sur la gauche, vis-à-vis le *Sault-au-Matelot* ; l'amiral était à sa droite, et le vice-amiral un peu au-dessous, tous deux vis-à-vis la basse ville. Le quatrième, qui avait la flamme de chef d'escadre, s'avança vers le *Cap-aux-Diamants*. La ville les salua la première, ensuite ils firent grand feu et on leur répondit de même. Sainte-Hélène pointa presque tous les canons de la principale batterie et aucun de ses coups ne porta à faux. Les ennemis ne tirèrent ce jour-là que contre la haute ville, où ils tuèrent un homme et en blessèrent deux, sans faire aucun autre dommage.

Ils en voulaient surtout aux Jésuites auxquels ils attribuaient tous les ravages que faisaient les Abénaquis dans la Nouvelle-Angleterre et ils s'étaient déclarés que quand ils auraient pris la ville ils leur feraient un mauvais parti : mais aucun de leurs coups ne porta sur leur collège, et leurs menaces étant venues aux oreilles de Sainte-Hélène, de ses

1.—Jacques Viger, dans les annotations de l'ouvrage de Charlevoix, dit que les lettres de noblesse de Juchereau de Saint-Denis étaient datées de février 1692, et celles d'Hertel, d'avril 1716.

frères et de plusieurs autres des plus considérables Canadiens, ces braves protestèrent qu'ils se feraient plutôt tous tuer à la porte de ces religieux, que de souffrir qu'on leur fit la moindre insulte.

Vers les huit heures on cessa de tirer de part et d'autre. Le lendemain la ville recommença encore la première et les Anglais ne firent pas un aussi grand feu que la veille. Au bout de quelque temps le contre-amiral se trouva si fort incommodé par les batteries du *Sault-au-Matelot* et par celle qui était en bas sur la gauche, qu'il fut contraint de s'éloigner. L'amiral le suivit bientôt avec précipitation. Il était percé à l'eau en plusieurs endroits, il avait plus de vingt boulets dans le corps du bâtiment, toutes ses manœuvres étaient coupées, son grand mât presque cassé et un grand nombre de ses matelots et de ses soldats tués ou blessés. Les deux autres navires tirèrent encore quelque temps ; mais à midi ils cessèrent de tirer et à cinq heures du soir ils allèrent se mettre à l'abri de notre canon dans l'*Anse des Mères (Ursulines)*, derrière le Cap-aux-Diamants. Ils n'y restèrent pourtant pas longtemps parce qu'ils y essayèrent un grand feu de mousqueterie qui leur tua bien du monde, ce qui les obligea de s'éloigner encore davantage.

Tout ce jour-là les troupes qui avaient débarqué près de Beauport restèrent tranquilles dans leur camp et on se contenta de les observer. Le vingtième (*jour*), de grand matin, ils battirent la générale et se rangèrent en bataille. Ils demeurèrent dans cette posture jusqu'à deux heures après-midi, criant sans cesse : *Vive le roi Guillaume!* Alors ils s'ébranlèrent et il parut, à leur mouvement, qu'ils voulaient marcher vers la ville, ayant des pelotons sur les ailes et des Sauvages à l'avant-garde.

Ils cotoyèrent quelque temps la petite rivière en très bon ordre ; mais MM. de Longueuil et de Sainte-Hélène, à la tête de deux cents volontaires, leur coupèrent chemin et, escarmouchant de la même manière qu'on avait fait le dix-huit, firent sur eux des décharges si continuelles et si à propos qu'ils les contraignirent de gagner un petit bois d'où ils firent un très grand feu. Les nôtres les y laissèrent et firent leur retraite en bon ordre.

Nous eûmes dans cette seconde action deux hommes tués et quatre blessés ; du nombre de ceux-ci furent les deux commandants qui combattirent toujours les premiers avec leur valeur ordinaire ; mais M. de Longueuil en fut quitte pour une assez grosse contusion ; Sainte-Hélène, son frère, voulant avoir un prisonnier reçut un coup de feu à la jambe, qui ne parut pas dangereux. Il en mourut néanmoins peu de jours après, au grand regret de toute la colonie qui perdait en lui un des plus aimables cavaliers et des plus braves hommes qu'elle ait jamais eus.

Pendant cette action M. de Frontenac s'était avancé en personne à la tête de trois bataillons de ses troupes et les avait rangés en bataille sur le bord de la petite rivière, résolu de la passer si les volontaires se trouvaient trop pressés ; mais les ennemis ne lui donnèrent pas lieu de faire autre chose que d'être spectateur du combat. Leur perte fut ce jour-là pour le moins aussi grande que la première fois ; mais quand ils virent les Français se retirer, ils se jetèrent sur les bestiaux qu'on avait négligé de mettre en sûreté ; ils les tuèrent tous et en envoyèrent une partie sur la flotte où l'on était dans une très grande disette de viande fraîche.

La nuit suivante l'amiral leur fit porter cinq pièces de six livres de balle, ce qui ne fut connu des assiégés que quand elles commencèrent à tirer. Les Anglais s'étaient mis en marche avec cette artillerie dans le dessein de battre la ville en brèche, mais on ne leur permit pas d'aller bien loin. Le sieur de Villieu, lieutenant réformé, qui avait obtenu du général un petit détachement de soldats, tous gens de bonne volonté, était parti avant qu'ils fussent sortis de leur camp, comme s'il eût voulu en enlever quelque quartier, et il avait été suivi de près par quelques autres petites troupes qui avaient à leur tête MM. de Cabanac, Duclos, et De Beaumanoir.

Villieu, qui rencontra le premier les ennemis, leur dressa une embuscade et les y attira en escarmouchant ; il y soutint assez longtemps tous leurs efforts et comme ils virent qu'ils ne pouvaient le faire reculer, ils se mirent en devoir de l'envelopper ; mais un des détachements qu'ils avaient fait pour cela tomba dans une seconde embuscade où les habitants de Beauport, de Beaupré et de l'Isle d'Orléans, commandés par

le sieur Carré, les attendaient ; un autre fut rencontré par les trois officiers dont je viens de parler et tous deux furent mis en grand désordre.

La partie était pourtant trop inégale de la part des Français pour entretenir plus longtemps le combat, et, comme s'ils se fussent concertés, ils commencèrent à se retirer au petit pas, en combattant toujours, jusqu'à ce qu'ils se fussent tous réunis auprès d'une maison palissadée et située sur une éminence. Ils y firent un si grand feu qu'ils arrêtèrent toute l'armée. Ce fut alors que les Anglais commencèrent à faire usage de leurs pièces de campagne ; mais on leur répondit de la batterie qui était à la porte de la petite rivière ; d'ailleurs ils tiraient si mal qu'ils ne blessèrent personne. La mousqueterie ne fut guère mieux servie ; elle ne tua qu'un jeune écolier et ne blessa qu'un sauvage.

Ce feu dura jusqu'à la nuit que les Anglais se retirèrent en jurant contre les Français qui se battaient, disaient-ils, derrière des haies et des buissons, à la manière des Indiens. Ce qui les fit résoudre à la retraite, c'est qu'ils avaient un grand nombre de morts et de blessés. Ils la firent d'abord en assez bon ordre ; mais ils la changèrent bientôt en une véritable fuite parce qu'ils entendirent sonner le tocsin à la cathédrale. Ils s'imaginèrent qu'ils allaient avoir sur les bras le gouverneur-général et toutes les troupes et ne songèrent plus qu'à regagner au plus vite leur camp. Le tocsin n'était pourtant qu'un stratagème du sieur Dupuy, lieutenant particulier de Québec, lequel avait été officier avant que de se faire magistrat, et s'était bien voulu charger de faire, pendant le siège, les fonctions d'aide-major, dont il s'acquitta fort bien.

Tandis que ceci se passait auprès de la petite rivière, les deux vaisseaux ennemis, qui étaient au-dessus de Québec, descendirent avec la marée pour se mettre en ligne : en passant devant la ville ils essayèrent quelques volées de canon, ils y en envoyèrent aussi quelques-unes ; mais qui ne firent aucun effet. ¹ La nuit du vingt-un au vingt-deux fut très obscure et il plut beaucoup : les Anglais débarqués auprès de Beauport en profitèrent pour décamper, quelques

1.—Quelques mémoires disent que ce fut l'après-midi du vingt-deux que ces navires se retirèrent. *Note de Charlevoix.*

détachements que M. de Frontenac avait fait filer par leurs derrières ayant renouvelé leur crainte d'être attaqués par toutes les troupes de la colonie. Ils regagnèrent donc leurs chaloupes sans se donner même le temps d'emporter leur canon.

On apprit cette retraite au point du jour par des Sauvages qui battaient l'estrade et on trouva dans leur camp, outre les canons montés sur leurs affûts, cent livres de poudre et quarante à cinquante boulets. Quelques temps après trois chaloupes armées revinrent pour retirer ce qu'on avait négligé d'emporter ; mais ceux qui s'en étaient déjà emparés firent si grand feu sur les chaloupes qu'elles n'osèrent aborder. L'amiral qui s'en aperçut en envoya trente nouvelles ; mais ceux qui les commandaient, après avoir tenu conseil hors de la portée du mousquet, ne jugèrent pas à propos de tenter la descente et s'en retournèrent.

M. de Frontenac donna de grandes louanges à tous ceux qui avaient eu part au dernier combat. Il permit à Carré¹ et à sa troupe d'emporter chez eux deux pièces de canon², pour être un monument éternel de la belle action qu'ils avaient faite. On convenait que les plus expérimentés n'auraient pas mieux manœuvré que n'avait fait cet habitant,

1—Pierre Carré demeurait à Ste Anne de Beaupré. La *Santa Scala* occupe actuellement l'emplacement précis de sa maison qui était bâtie dans le jardin du presbytère, au temps de l'ancienne église, démolie en 1876.

2—D'après M. l'abbé Laverdière, l'un de ces canons serait au Château Bellevue, Petit Cap St Joachim. En effet, les quelques amis intimes des Messieurs du Séminaire de Québec, peuvent s'assurer, en visitant leur princière villa, de la présence de ce canon historique. Il faudra, par exemple, le chercher dans l'herbe, quelque part vers *Liesse*, car on ne lui a pas même fait la charité d'un pauvre affût de bois. C'est une pièce de petit calibre, et qui porte gravée, entre la lumière et le bouton de culasse, la lettre P, encore aujourd'hui parfaitement lisible.

Pourquoi ne pas la transporter, dès maintenant, au musée de l'université Laval ? Je ne suis pas en mesure de prouver qu'elle soit authentique : mais l'opinion de l'historien Laverdière vaut bien l'incrédulité, je ne dirai pas l'ignorance, de ses contradicteurs. Dans tous les cas ramassons-la par prudence ; dans l'espoir que ce canon soit bien le trophée offert par Frontenac à Pierre Carré. Il sera toujours temps de le revendre aux marchands de bric-à-brac si l'on constate plus tard qu'il n'est qu'une fausse relique.

et les Anglais même lui rendaient toute la justice qu'il méritait.

Mais rien ne déconcerta davantage l'amiral Phips que de voir toutes les troupes et les milices de la colonie rassemblées à Québec. Il avait compté sur une diversion du côté de Montréal, qui devait en occuper une bonne partie, et voici sur quoi il fondait cette espérance. Les avis qui avaient été donnés au Comte de Frontenac, par l'Iroquois La Plaque, d'un grand nombre de sauvages campés sur les bords du lac Saint-Sacrement, n'étaient que trop justes. Ce n'était même qu'une partie d'un corps de trois mille hommes, Anglais, Iroquois, Mahingans, qui devaient attaquer le gouvernement de Montréal tandis que la flotte anglaise ferait le siège de Québec. Il y avait tout lieu de craindre que le Canada, déjà affaibli par les grandes pertes qu'il avait faites les années précédentes, ne succombât sous deux efforts aussi puissants, s'ils avaient pu être bien concertés ; mais le ciel y pourvut par un de ces coups inespérés où il n'est pas permis de méconnaître cette Providence qui veille à la conservation des États et qui sait tirer le secours qu'elle leur prépare d'où il était le moins naturel de l'attendre.

Les Anglais et les Mahingans, en allant joindre les Iroquois, furent attaqués de la petite vérole et plusieurs en portaient encore les marques lorsqu'ils arrivèrent au rendez-vous. Les Iroquois, que le retardement, causé par cette maladie, avait déjà mis de fort mauvaise humeur, furent saisis à cette vue de la crainte que le mal ne les gagnât et reprochèrent à leurs alliés qu'ils étaient venus pour les empoisonner. En effet, plusieurs furent bientôt attaqués de la même maladie et il y en eut jusqu'à trois cents qui en moururent. Il n'en fallut pas davantage pour engager tous les autres à quitter un lieu si funeste et à se séparer de ceux qu'ils croyaient y avoir apporté la contagion. Ainsi toute l'armée se dissipa.

On ajoute même, sur des mémoires que je ne garantis pas, que les Anglais avaient envoyé devant eux des cassettes fermées où il y avait des habits empoisonnés et que leur dessein était de les laisser piller aux Français ; mais que les cassettes ayant été ouvertes par les Sauvages tous ceux qui furent curieux de se vêtir de ces habits en moururent. Ce qui fit peut-être ajouter foi à ces bruits populaires fut que la

blessure dont M. de Sainte-Hélène était mort n'ayant pas été jugée considérable, quelques-uns publièrent que la balle dont il avait été frappé était empoisonnée ; cependant il est certain que plusieurs autres Français, qui avaient été blessés dans les différentes rencontres par les troupes anglaises débarquées à Beauport, guérirent de leurs blessures et que le chirurgien qui pansa Sainte-Hélène se plaignit de ce qu'il n'avait pas voulu garder le régime qu'il lui avait prescrit.

On a encore dit, et ce semble avec plus de vraisemblance, que ce qui avait achevé de brouiller les Anglais avec les Iroquois c'est que les premiers ne voulurent jamais s'embarquer dans les canots des seconds qui sont d'écorce d'orme, assez mal travaillés et fort plats de bord ; que, sur ce refus, les Iroquois les traitèrent de lâches, leur firent les plus sanglants reproches et qu'en s'en retournant chez eux ils ruinèrent tous les grains et tuèrent tous les bestiaux des environs d'Orange. Pour moi, je suis persuadé que dans les motifs de la retraite de ces sauvages il y entra beaucoup de cette politique dont nous verrons encore des effets bien marqués et qui consiste en ce qu'ils ne veulent pas qu'aucune des deux nations européennes entre lesquelles leur pays est situé prenne une trop grande supériorité sur l'autre, persuadés qu'ils en seraient bientôt les victimes.

Quoi qu'il en soit de ces circonstances, qui ne sont pas également avérées, on ne fut bien instruit à Montréal du danger qu'on y avait couru qu'assez longtemps après la dissipation de ce grand parti ; et il y a bien de l'apparence que l'amiral Phips l'ignorait encore à son arrivée devant Québec, et qu'il ne s'en douta que quand il apprit que tout était tranquille à Montréal. Ce soupçon, qui était très bien fondé, et le mauvais succès des différentes tentatives qu'il avait faites pour pénétrer dans Québec par la rivière Saint-Charles, le déterminèrent enfin à lever le siège. Il avait perdu, dans les trois actions dont nous avons parlé, près de six cents hommes ; il a même passé pour constant qu'il ne lui restait plus un seul boulet à tirer, que dès le dernier (*premier !*) jour ses canons n'étaient guère chargés que de méchantes ferrailles et que toutes ses autres munitions étaient pareillement épuisées.

Le vingt-trois, sur le bruit qui se répandit du départ prochain de la flotte, MM. D'Orvilliers et de Subercaze, capitaines, allèrent, avec cent hommes, se jeter dans l'Île d'Orléans, et le sieur de Villieu eut ordre de descendre, par le petit canal, jusqu'au Cap Tourmente, afin de s'opposer aux descentes des Anglais. Sur le soir, la flotte leva les ancres et se laissa dériver à la marée. Le vingt-quatre, elle mouilla à l'*Arbre Sec* ; elle emmenait un assez grand nombre de Français qui avaient été faits prisonniers en différentes rencontres et, entr'autres, le sieur Trouvé, prêtre, que Phips avait détenu depuis la prise du Port-Royal, M. de Grandville et les Demoiselles Joliet et de La Lande.

Cette dernière, voyant qu'on ne parlait ni de rançon, ni d'échange, demanda à l'amiral s'il n'aimerait pas mieux retirer les Anglais prisonniers en Canada que d'emmener à Boston des Français dont il serait embarrassé, et s'offrit d'aller faire de sa part au Comte de Frontenac la proposition d'un échange où les deux nations trouveraient également leur avantage. Son offre fut acceptée ; elle fut conduite à Québec et eut encore moins de peine à résoudre le gouverneur-général à entrer en négociations sur cet article avec l'amiral anglais. M. de Frontenac lui envoya même son capitaine des gardes chargé d'un plein pouvoir et, comme le nombre des prisonniers était à peu près égal de part et d'autre, le traité fut conclu sans aucune difficulté et exécuté de bonne foi.

Phips continua ensuite sa route fort chagrin d'avoir perdu la meilleure partie de son bien dans une expédition dont il avait fait presque tous les frais dans l'espérance d'une grande fortune et très inquiet sur ce qu'il deviendrait dans une saison si avancée, sans pilotes côtiers, sur un fleuve qu'il ne connaissait pas bien, et avec des vaisseaux si mal en ordre et si dépourvus de vivres et de munitions. Le sien pensa même périr en faisant la traverse de l'Île d'Orléans et, avant que de sortir du fleuve, il perdit ou fut obligé d'abandonner jusqu'à neuf de ses bâtiments dont une partie des équipages était morts ou de maladie ou par d'autres accidents.

Deux jours après son départ de devant Québec, des Abénaquis arrivèrent de l'Acadie ou des environs et publièrent que les Anglais avaient été battus sur mer en Europe ; ce qui se trouva véritable, le comte de Tourville ayant défait dans la

Manche les flottes réunies de Hollande et d'Angleterre ¹. Ces Sauvages apprirent encore que la petite vérole avait fait mourir quatre cents Iroquois et cent Mahingans, de ceux qui étaient destinés pour attaquer Montréal; que cinquante Flamands devaient bientôt partir de la Nouvelle-York pour aller reprendre les négociations avec des Outaouais de Michilimakinac, mais que leur dessein était de tromper ces Sauvages; que depuis deux mois les Kanibas avaient défait un parti de soixante-dix Anglais et de trente Mahingans; que le gouverneur de la Nouvelle-Angleterre leur avait fait des propositions très avantageuses mais qu'ils lui avaient répondu que ni eux, ni leurs enfants, ni les enfants de leurs enfants ne feraient jamais ni paix, ni trêve avec une nation qui les avait si souvent trahis. En effet, les Anglais n'avaient jamais traité de bonne foi avec ces peuples et ceux-ci ne pouvaient surtout digérer que, quelques années auparavant, plusieurs d'entre eux étant allés à Boston, en temps de paix et pour les affaires de leur commerce, on les avait tous massacrés sous divers prétextes.

Cependant, il restait encore un peu d'inquiétude à M. de Frontenac touchant les vaisseaux de France qu'il attendait; mais ils avaient été avertis à temps de l'arrivée de la flotte anglaise à Québec et ils s'étaient mis à couvert dans le Saguenay; ils y demeurèrent jusqu'à ce que cette même flotte eut repassé et fut assez loin pour ne pas craindre d'en être aperçus. Le douzième de novembre ils mouillèrent devant la capitale où ils causèrent d'autant plus de joie qu'on y était plus en peine pour eux et qu'on y manquait généralement de tout. Ils ne remédièrent pourtant pas à la famine qui devint bientôt extrême, parce que, comme je l'ai déjà remarqué, ² les courses des Iroquois pendant le printemps n'avaient presque pas permis aux habitants de semer.

On fut donc obligé d'envoyer les soldats vivre chez les habitants les plus aisés, et ceux-ci, non seulement les reçurent sans murmurer, mais encore avec joie. Ces bonnes manières et le zèle que tous avaient fait paraître dans tout le cours

1—Bataille de Beachy Head.

2—Charlevoix : *Histoire Générale de la Nouvelle-France*, livre XIV, pages 52 et 59.

d'une campagne pendant laquelle ils n'avaient presque point quitté les armes, l'affection avec laquelle ils s'étaient portés à tout ce qu'on avait souhaité d'eux pendant le siège, et le courage dont ils venaient de donner tant de preuves, tout cela leur fit beaucoup d'honneur. Le Roi, à qui le gouverneur-général eut grand soin d'en rendre un compte fidèle, n'y parut pas moins sensible, qu'à l'heureuse délivrance de Québec; événement que Sa Majesté jugea néanmoins assez considérable pour vouloir qu'on le transmet à la postérité parmi les plus glorieux de son règne, ayant fait graver à ce sujet une médaille ¹.

P. W. x. Del Charler oixj.

1690

LA FLOTTE ANGLAISE REPOUSSÉE EN CANADA.

Les Anglais, qui en Europe n'avaient pu rien tenter avec succès contre la France, ni par terre ni par mer, se flattèrent de mieux réussir, s'ils attaquaient les Colonies Françaises dans l'Amérique. Ils assemblèrent à ce dessein les meilleurs troupes qu'ils eussent en ce pays-là, et firent voile pour aller assiéger Québec. Vers la my-octobre ils parurent dans la rivière de Saint-Laurent, avec trente-quatre voiles de toutes grandeurs. Le comte de Frontenac, gouverneur de la nouvelle France, se prépara à les bien recevoir. Deux mille hommes

1—Pour l'entière satisfaction de mes lecteurs, je dois leur expliquer ici la présence des points de suspension qui émaillent la plupart des relations précitées. Ces points de suspension ne représentent pas des lacunes qui se pourraient trouver aux documents ou dans leurs copies, mais des passages que j'ai moi-même retranchés parce qu'ils avaient trait à des événements et à des personnages absolument étrangers au second siège de Québec. L'espace énorme (près de cent cinquante pages) qu'il a fallu consacrer à la reproduction des dix-neuf récits contemporains de la grande action militaire que j'étudie, m'a contraint de recourir à ce procédé rigoureux.

qu'ils mirent d'abord à terre furent battus. Les ennemis ne se rebutèrent pas, et s'avancèrent; mais un petit corps de troupes réglées les arrêta. Par mer leur attaque ne fut pas plus heureuse. Quatre de leurs plus gros vaisseaux, qui s'approchèrent de Québec pour le canonner, furent si mal traités par le feu de la place qu'ils prirent le parti de se retirer. Enfin, pour dernière tentative ils voulurent s'emparer d'un poste avantageux près de la ville et tombèrent dans une embuscade, où on leur tua encore beaucoup de monde. Tant de mauvais succès les firent résoudre d'abandonner leur dessein. Ils se rembarquèrent à la faveur d'une nuit obscure, et avec tant de précipitation qu'ils laissèrent à terre cinq pièces de canon. Leurs plus gros vaisseaux furent fort endommagés et il leur en coûta plus de 1200 hommes.

C'est le sujet de cette médaille.



On voit la ville de Québec assise sur un rocher, et ayant à ses pieds des pavillons et des étendards aux armes d'Angleterre. Elle a près d'elle un animal qu'on appelle *Castor* et qui est fort commun au Canada. Au pied du rocher est le fleuve de Saint-Laurent appuyé sur son urne. La légende, *FRANCIA IN NOVO ORBE VICTRIX*, signifie, *La France victorieuse dans le nouveau monde*. L'exergue, *KEBECA LIBERATA, M DC XC*. *Québec délivré, 1630*.

Description tirée des *Médailles sur les principaux événements du règne entier de Louis le Grand avec des explications historiques*, page 234.—A Paris, de l'Imprimerie royale, 1723.

DÉCLARATION DE GUERRE DE LA FRANCE A
L'ANGLETERRE.

Documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France.—
Tome I, page 463.

A Marly, le 25 juin 1689.

Sa Majesté aurait déclaré la guerre à l'usurpateur d'Angleterre dès que son entreprise a éclaté si Elle n'avait appréhendé de confondre avec les adhérents du dit usurpateur les sujets fidèles de Sa Majesté Britannique, et qu'Elle n'eût toujours espéré que les honnêtes gens de la nation anglaise, ayant horreur de ce que les souteneurs du Prince d'Orange leur ont fait faire contre leur roi légitime, pourraient rentrer dans leur devoir et travailler à chasser le dit Prince d'Orange d'Angleterre et d'Ecosse.

Mais Sa Majesté ayant été informée que le dit Prince d'Orange lui a déclaré la guerre par son ordonnance du 17 du mois de mai dernier, Sa Majesté a ordonné et ordonne à tous ses sujets, vassaux et serviteurs de courir sus aux Anglais et Ecosseis, souteneurs de l'usurpation des royaumes d'Angleterre et d'Ecosse, et leur a défendu et défend d'avoir ci-après avec eux aucune communication, commerce, ni intelligence, à peine de la vie ; et à cette fin, Sa Majesté a, dès à présent, révoqué toutes permissions, passeports, sauvegardes et sauf-conduits qui pourraient avoir été accordés par Elle ou par ses lieutenants-généraux et autres officiers, et les a déclarés nuls et de nulle valeur, et défend à qui que ce soit d'y avoir aucun égard.

Mande et ordonne Sa Majesté au sieur Marquis De Denonville, gouverneur, et son lieutenant-général en la Nouvelle-France, au sieur de Champigny, Intendant de la Justice, Police et Finances au dit pays, aux gouverneurs et tous autres officiers qu'il appartiendra, que la présente ils fassent exécuter dans l'étendue de leurs pouvoirs et juridictions.

Car telle est la volonté de Sa Majesté voulant, qu'à la diligence de son procureur au Conseil Souverain de Québec, la présente soit enrégistrée tant au greffe du dit Conseil que des autres juridictions, et qu'elle soit affichée dans tous les ports, hâvres, et autres lieux qu'il appartiendra, à ce qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance.

Fait, etc.,¹

Louis

LETTRE PASTORALE DE M^{GR} DE ST-VALLIER.

Pour disposer les peuples de ce diocèse à se bien défendre contre les Anglais.

Vous êtes suffisamment informés de l'étrange calamité dont nous sommes tous menacés par l'approche des Anglais, ennemis non seulement de nous Français, mais de notre foi et de notre sainte religion. Est-il possible que vous aimant tendrement comme je fais, et vous portant tous dans mon sein, je ne tremble pas dans la seule pensée du ravage que pourrait faire parmi vous l'hérésie, si la justice divine permettait une fois que ce feu s'allumât dans le cœur de vos enfants. Levons les yeux plus haut, Mes Très Chers Enfants, et regardons Dieu tenant la foudre en main qu'il est prêt de laisser choir sur nous ; il la fait gronder afin de vous retirer de l'assoupissement des péchés qui ont irrité sa colère, tout ce qu'il prétend est que vous retourniez à lui et que par la pénitence vous lui fassiez rétracter l'arrêt de condamnation qu'il a peut-être prononcé contre vous. Ne soyez pas sourds

1.—Ce fut à l'automne de la même année (1689) que les Français publièrent, à Port-Royal, l'ordonnance de Louis XIV portant déclaration de guerre.

à une voix si terrible, que les marchands ne se flattent plus malheureusement dans leur trafic, et ne mettent plus des oreillers sous leur têtes pour dormir en sûreté de conscience ; que l'usurier ne s'abuse plus, s'empressant, sous de différents prétextes, de pouvoir tirer l'intérêt de son argent, puisque Dieu déclare qu'il regarde ce commerce comme abominable ; que le vindicatif renonce au désir de se venger et soit non seulement disposé à voir son ennemi, mais à l'aimer cordialement et lui faire du bien ; que l'impudique ne continue plus dans ses désordres ; mais surtout que les pécheurs sacrilèges cessent d'outrager leur Dieu par les profanations réitérées de tout ce qu'il y a de saint et de plus sacré dans la religion. Vous comprenez assez ce que je veux dire, Mes Très Chers Enfants. Ce reproche n'est que trop bien fondé dans un pays où on approche si souvent des sacrements et où l'on voit si peu d'amendement, car qui est celui qui découvre avec toute la sincérité qu'il doit ses péchés à son confesseur dans le sacrement de pénitence ? qui est celle sur laquelle la honte et la crainte ne font pas de telles impressions qui la portent à ne s'accuser que d'une partie de ses péchés ? qui, par respect humain, n'ose point aller trouver celui qui serait le plus capable de faire sortir le poison abominable de leur cœur qui les étouffe ? qui est celui qui, ne voulant pas quitter ses habitudes et les occasions prochaines du péché, et ne sentant point de contrition dans le cœur, laisse de s'approcher de la Sainte Table ? Qu'est-ce qu'il y a de plus capable de donner de la frayeur que de voir la facilité de s'approcher de la Sainte Communion jointe à celle de continuer l'habitude de son péché ?

Mais ce que j'apprends, qu'il y a de nouvelles dissensions entre vous, que des particuliers ne craignent point de troubler le repos public pour des intérêts domestiques ; (*ce qui*) achèverait de vous abattre et de vous accabler, si je ne me promettais de de votre piété et de votre fidélité à votre nation et à votre Roi que vous prendrez toutes les mesures possibles pour bien repousser vos ennemis et vous conserver en paix avec Dieu par l'éloignement de tout ce qui peut l'offenser.

Marchez donc, Mes Très Chers Enfants, comme il est convenable que marchent ceux que Dieu a tirés par sa puissance des ténèbres pour les faire passer dans le Royaume de son Fils, marchez en plein jour dans les jours d'affliction

comme des hommes de lumière et comme des enfants qui habitent une lumière inaccessible, prévenez sa colère, prosternez-vous devant lui en esprit, reconnaissez que vos crimes méritent bien une générale désolation.

Mais, recourant à sa miséricorde, et lui offrant un cœur contrit et humilié, soyez assurés qu'il ne pourra point être rejeté, qu'il montera jusqu'à son trône en odeur de suavité, et éloignera de vos têtes le fléau de sa plus grande fureur.

Je vous invite à bien garder vos côtes, d'être exacts à bien défendre l'entrée de notre ville ; mais comme vous la garderez en vain si le Seigneur ne la garde, prenez pour la meilleure et la plus sûre sauvegarde la pénitence et l'amendement de vie. Auparavant de finir, permettez-nous de vous recommander l'obéissance aux puissances supérieures établies, comme à Dieu même, le soulagement des pauvres dont le nombre s'augmente tous les jours, une modestie véritablement chrétienne aux femmes et aux filles, et une ardente dévotion à la Sainte Famille ; qu'auriez-vous à craindre ayant une aussi puissante protection, pourvu que l'honorant de bouche vous l'honoriez par vos actions, et que vous ne la forciez pas de s'éloigner de vous par vos péchés ? Ce sont les vœux d'un père dont l'affection s'augmente de jour en jour pour vous, qui vous porte dans son sein pour vous mettre dans celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ auquel soit gloire, honneur et louange aux siècles des siècles ; quiconque ne l'aimera pas soit anathème ¹.

JEAN, évêque de Québec.

Donné à Québec.

1.—Cf : Mandements des Evêques de Québec. Vol Ier, page 265, édition. 1887.

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DES ARCHIVES ANGLAISES

Autant la surabondance des archives françaises relatives au siège de Québec, en 1690, prolongea jusqu'à l'interminable un abrutissant travail de compilation, autant le défaut des archives anglaises multiplia mes recherches historiques en les compliquant des plus fâcheuses incertitudes. Cette disette documentaire, cette famine archéologique s'aggravait encore des silences obstinés, des lacunes malhonnêtes, des réticences convenues des quelques rares auteurs, Hutchinson, Mather, Sewall, Andros, dont il m'avait été possible d'atteindre les ouvrages à Québec, à Montréal ou à Ottawa ¹.

C'est le devoir cruel de l'historien impartial de raconter également la victoire et la défaite, qu'elle exalte ou qu'elle humilie sa nation ! *Fiat justitia, ruat cœlum*. La vérité est à ce prix.

Aussi je m'explique, j'excuse même, le mutisme de Sir William Phips, de Walley, de Mather et de plusieurs autres sur la désastreuse expédition de 1690, la plus considérable de toutes les opérations militaires des Etats de la Nouvelle-Angleterre au 17^{ième} siècle, ² exceptant toutefois la guerre Indienne qui dura dix ans, — comme le siège de Troie.

Ce double embarras, pénurie, mutilation des archives anglaises, compliquait encore la chasse aux documents, la plus pénible qu'il soit possible d'imaginer.

Pour faciliter autant que simplifier le travail ardu des recherches j'avais rédigé un *Questionnaire* avec citations et

1—Bibliothèques du Parlement à Ottawa, de l'université Laval à Québec, de l'université McGill à Montréal.

2—The two expeditions (Port-Royal and Quebec) of Sir William Phips were the most important military operations that had then (17th century) taken place in the colonies, if the Indian Wars be excepted.

Fenimore Cooper : *Histoire de la Marine des Etats-Unis*.

références. Le voici, tel qu'adressé aux archivistes d'Ottawa, de Londres et de Boston.

Quotation.—Upon the 23rd of September we came to an anchor at Tarasack (Tadoussac) a council of warr was called, such orders and ordinances made as was judged necessary and ordered to be published in every vessel and at the head of each company WHICH ORDERS ARE UPON RECORD AND MAY BE SEEN. 1

Question.—Are those ORDERS still in existence ?

Quotation.—The next morning after the fleet arrived Sir William Phips sent a summons ashore..... The French say the *Major* who carried the summons was threatened with a gibbet, etc. 2

Question.—Where could I get the name of that officer bearing the summons ? 3 .

Question.—Where are the PAY-ROLLS of the New-Englanders' expedition deposited ?

Question.—Are you aware that a ROLL CALL ever existed on board of the fleet commanded by Sir William Phips ? And, if so, has it been published and where could it be found ?

Question.—Did Sir William Phips keep a *Journal*. And, if so, where could it be found ? 4

1—Hutchinson's *History of Massachusetts Bay*. — Appendix : Major Walley's *Journal* p. 554.

2—*Idem*, page 400.

3—Hutchinson nous dit que ce fut un major qui porta au Château St-Louis l'ultimatum de l'amiral Phips. Parkman soutient que le parlementaire n'était qu'un officier subalterne : "It (*the boat*) brought a *subaltern officer* who announced himself as the bearer of a letter from Sir William Phips to the French commander."—*Count Frontenac and New France under Louis XIV*, page 264.—J'ignore sur quelles autorités s'est appuyé Parkman pour contredire Hutchinson.

Nous connaissons les noms de quatorze des majors de l'expédition, savoir : Thomas Savage, Samuel Ward, Charles Frost, Jeremiah Swayne, Nathaniel Wade, Bartholomew Gedney, John Walley, Quincy, Phillips, Hutchinson, Henchman, Appleton, Saltonstall, et Benjamin Church.

Voir le chapitre de ce livre intitulé : *L'Armée Anglaise*.

4—J'avais préparé ce *Questionnaire* en 1888. Depuis, en consultant *L'Histoire du Massachusetts* par John Stetson Barry, Boston, 1856, vol. II, deuxième époque, j'ai lu, au pied de la page 84, la note suivante : "The original journal of Phips's expedition was given to Admiral Walker, in 1711, who was then about to sail for Quebec, and was lost, with other papers, on board the *Edgar*.—*Walker's Journal*, page 87."

Question.—Can you give me the names of the soldiers *killed wounded or missing* in the New-Englanders' expedition against Quebec, in 1690 ?

Je reçus deux réponses d'Ottawa ; l'une de M. William Kingsford, historien, l'autre de M. Douglas Brymner, chef du Département des Archives.

Voici la lettre de M. Kingsford.

Ottawa, 127, Stewart st.

19 October, 1888.

DEAR SIR,

I have this morning received your letter of the 17th, I have much pleasure in endeavouring to meet your wishes ; but I doubt if I can do so to the extent you desire.

1° Hutchinson was Governor of Massachusetts and it is evident by his allusions throughout his history that he had access to official documents and that he grounded his assertions on the pay-rolls, etc.

2° I am not aware that these pay-rolls have been published nor do I know if they are extant in the Boston Archives.

3° I never heard of an *Order Book* of Phips.

4° Walley's official narrative, is given in an appendix by Hutchinson and I do not believe that it has at any time been disputed.

5° I do not think it possible at this date (1888) to obtain the names of the killed and wounded.

As far as my memory goes I do not think Hutchinson gives such names. I attach no importance myself to them and the duty of the historian, in my humble judgment, is to be as brief as he can in his narrative, in order to be understood. These names might correctly find a place in your monograph.

I am afraid that the information which I give you is of little importance. I do not know any writer who can help you.

If there is any further question you desire to ask I beg you will do so *sans façon*, I will reply to it as best I am able with much pleasure and

I am,

Sincerely yours,

WILLIAM KINGSFORD.

ERNEST MYRAND, Esquire.

Dans sa lettre, en réponse à mon *Questionnaire*, M. Douglass Brymner me réfèrait à la page 19 de son *Rapport sur les Archives Historiques*, année 1883.—*Sommaire des documents déposés* au PUBLIC RECORD OFFICE, à Londres. Recueils Coloniaux, Colonial Entry Books, Volumes 62 et 64.

VOLUME 62, page 267. Bref récit de l'expédition de Sir William Phips en Acadie, et de celle contre Québec, en Canada; la première en mars 1689-90; l'autre, le 10 août, 1690.

Le VOLUME 64 contient les *Réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale du Massachusetts*, depuis le 25 mai 1686, jusqu'au 26 Septembre 1695.

M. Brymner m'écrivait ce qui suit au sujet de cette archive: "A careful perusal of the minutes contained in that volume No. 64—particularly the one dated from November 1690 to May 1691,—might disclose the names of the soldiers killed, wounded or missing, the number of the vessels lost at sea, etc., etc., in fact, of all the most interesting features of the expedition."

Enfin, il me donna l'adresse d'une personne qualifiée en ce genre de travaux archéologiques, *Madame Salmon, British Museum, Reading Room, London*, avec laquelle j'aurais à correspondre.

Effectivement j'allais me mettre en rapport avec cette dame, quand M. Archibald Campbell, protonotaire de la Cour Supérieure à Québec, et l'un de mes chefs de bureau, s'offrit à transmettre mon *Questionnaire* à son gendre, Sir Alfred Jephson, capitaine de la Marine Royale, à Londres¹. J'acceptai avec empressement. Un mois plus tard je recevais une copie officielle du rapport de Sir William Phips, annexée à la lettre suivante:

1—Sir Alfred Jephson, capitaine de la marine royale anglaise, fut créé chevalier à l'occasion des services éminents rendus par lui à l'Exposition Navale de Londres, tenue en 1891.

M. Alfred Jephson agissait comme secrétaire honoraire de l'exposition, et les journaux de la métropole furent unanimes à vanter, non seulement son zèle infatigable et éclairé, mais encore à lui rapporter la meilleure part du succès de cette gigantesque entreprise.

UNITED SERVICE CLUB.

Pall Mall, S, W., London, 8 Novr 1889.

ARCHIBALD CAMPBELL, ESQUIRE,

My dear Father,

I enclose the first bit of information for your friend, the records he calls *Colonial Collections* are now known as *Colonial Entry Books*. I mention this in case he wishes to refer to them again.

I have transcribed the account of Sir William Phips's expedition in August 1690 against Quebec, and have copied it exactly as written in the original way to the spelling, capitals, and Sir W. Phips's signature.

In *Volume 64 Colonial Entry Books*, strange to say, the dates Mr. Myrand wants—November 1690 to May 1691—are missing, *i. e.*—there is a lapse from 1687 to 16 May 1692, and no one seems to know where the documents have gone. I searched both before and after these dates but found nothing touching on the expedition.

Though the Record Office people, including Mr Redington, are most obliging, it is exceedingly difficult to get information. No one seems to know if *Pay-rolls* of 1690 or lists of killed and wounded exist, or, if so, where they are. If any known book exists they will get it for me, but to vague questions they dont seem to know how to help me.

The matters in which Mr Myrand is so interested are more in the Department of a Mr Salisbury than Mr Redington¹ and I am going to see Mr Salisbury again in a few days.....

ALFRED JEPHSON.

J'adressai une quatrième et dernière copie de mon *Questionnaire* à Mademoiselle C. Alice Baker, de Cambridge, Etat du Massachussets. Notre distingué bibliophile, M. Philéas

1—J'avais donné à Sir Jephson le nom de M. Joseph Redington pour la raison que le *London Saturday Review* avait publié, à la date du 31 août 1889, un article très élogieux d'un ouvrage de M. Redington intitulé :

Calendar of Treasury Papers 1720-1728, preserved in Her Majesty's Public Record Office. M. Redington est actuellement assistant-conservateur au *Public Record Office* de Londres.

Gagnon, me l'avait signalée comme étant une personne aussi instruite que bienveillante,¹ très versée dans l'étude des archives historiques de Boston. Je m'autorisai de son nom pour lui écrire. Non seulement Mademoiselle Baker répondit à ma lettre, mais, à la seule fin de m'être utile, elle fit deux fois le voyage de Cambridge à Boston et passa deux après-midi compulsant à mon profit les précieux manuscrits du State House. Je ne m'explique une telle générosité de bons offices que par un double sentiment d'estime profonde et d'inaltérable reconnaissance envers M. Philéas Gagnon. Celui-ci, en effet, avait rendu à Mademoiselle Baker un service signalé. En 1888, la jeune Américaine vint à Québec, en quête de documents dont la découverte, possible mais très problématique, pouvait aider à reconstituer la généalogie de sa famille.

L'une des premières sources d'information qu'on lui indiqua fut l'incalculable bibliothèque du conseiller de ville M. Philéas Gagnon. Et ce fut là, dans les cartons de l'archiviste, qu'elle remarqua une *lettre de naturalité* que l'antiquaire avait achetée à cause de la grande beauté des autographes du

1—Au mois d'octobre dernier (1888), mademoiselle Baker faisait une *lecture* dans l'église de Deerfield, petite ville de l'Etat du Massachusetts. Le sujet de cette conférence je vous le donnerais en mille que vous ne le devineriez pas : c'était, MGR PLESSIS, *évêque de Québec!*

Mlle Baker, qui avait su se rendre très familière avec les plus petits détails de la vie de ce prélat, a réussi à intéresser beaucoup l'auditoire malgré qu'il fut en entier composé de protestants. La raison pour laquelle ce sujet avait beaucoup d'intérêt, c'est que Mgr Plessis était le descendant d'une demoiselle French, qui, enlevée très jeune du village de Deerfield en 1704, par Hertel de Rouville et un parti d'Iroquois du Sault Saint-Louis, près de Montréal, fut amenée au Canada, et se maria plus tard avec un Canadien-français.

Mademoiselle Baker avait exposé un joli portrait de Mgr Plessis dans l'église où, en 1704, un de ses ancêtres était ministre congrégationaliste. Les gens de Deerfield semblaient charmés de compter cet homme illustre parmi les descendants de leur ville. Et la conférence terminée, le ministre desservant la petite église de Deerfield demanda comme une faveur à mademoiselle Baker de bien vouloir laisser ce portrait suspendu aux murs du temple. Elle y acquiesça avec le plus grand plaisir.

PHILÉAS GAGNON.

L'Union Libérale de Québec, numéro du 21 décembre 1888.

gouverneur Vaudreuil et de l'intendant Raudot. C'était une requête d'Anglais et de Hollandais faits prisonniers à Deerfield en 1704 et qui demandaient à Louis XIV, par l'intermédiaire de son représentant, le gouverneur de la Nouvelle-France, l'honneur de devenir ses sujets, et la faveur, plus grande encore, d'embrasser le catholicisme, religion dans laquelle ils voulaient maintenant vivre et mourir. La requête, rédigée à Québec à la date du 30 octobre 1706, était signée de dix noms parmi lesquels se trouvait celui de *Thankful Stebbins*, baptisée *Thérèse Stebbins*, l'ancêtre tant cherchée par mademoiselle Alice Baker. Ce fut le trait de lumière, la clef du problème, le point de départ de toutes les recherches subséquentes qui eurent pour résultat d'amener l'intelligente Américaine à retrouver ses parents.....au cimetière de Chambly¹.

La sollicitude empressée, l'extrême complaisance qui frappent au coin de la plus élégante courtoisie les démarches de mademoiselle Baker à mon égard s'expliquent par un beau sentiment de vivace reconnaissance : elle a saisi au vol cette occasion fortuite de remercier une fois de plus M. Philéas Gagnon, dans la personne de l'un de ses amis.

Voici un extrait de cette lettre :

Cambridge, Feby 8th, 1891.

MR. ERNEST MYRAND.

Dear Sir,

I have been delaying to answer your last letter for two reasons...
And now about your own work.

I interviewed Dr. S. A. Green, the librarian of the Massachusetts Historical Society, to ask him if he could recommend one who would be trustworthy. He knew of no one. I also spoke with Mr. Dean, librarian of our Historical and Genealogical Society. He would try to think of some one. He mentioned an expert, whom I

1—Cf: *L'Union Libérale*, 4 et 11 octobre 1889. Antiquités canadiennes de *Deerfield et ses captifs*, par M. Philéas Gagnon.

La *Gazette & Courrier* de Greenfield, Massachusetts, a publié, dans son numéro du 28 février 1891, la conférence donnée à Deerfield par Mademoiselle Baker.

know, and of whom I had thought, but I had not applied to her because I think her price is too high. She asks fifty cents an hour for her researches and in the kind of work you want done I think this is too costly. The Honorable George Sheldon, who is my cousin, an antiquarian and genealogist of high authority, was last week at my house on a visit and I showed him your list of questions and he went with me to the State House. We worked there two afternoons.

Could not get track of any pay-rolls of the Phips's expedition, found no end of interesting matter in relation to the expedition.—commissions to officers, lists of men and vessels, etc. This, of course, in the *General Court Records*, just as they were jotted down at the time, from day to day. Here is a sample :

Vol. 36, page 117,—Mass—Archives :

Order from Gov Bradstreet, under order from General Court, to Joseph Eldridge, to take the ship of Andrew Dolbury now lying in Merrimac River, bring her to Boston and fit her for the Canada Expedition.—June 12, 1690.

Vol. 36, page 120,—Mass—Archives :

Ordered that capt. Cratie's ship and capt. Parson's new ship be taken up forthwith for the service of their Majesties against ye French at Canada.—June 14, 1690.

Capt. Alden with sloop *Mary* sent to Port-Royal to bring *Pilotes* for the Exp. to Canada and to stop at Casco and bring home the guns left at Capt. Davis's fort.

Vol. 36, page 135 : List of Majors and Capts nominated for the Canada Exp.

Then, there follow *lists* for some different towns and counties of Massachusetts and similar lists recur *again and again*.

There are also lists of volunteers from several towns for the expedition. Here is a sample copied *verbatim et litteratim*.

"Volunteers entered for Milton they desiring for to choose their ofesers.

SAMUEL SUMNER,
JARAMIAH SUMNER,
DAVID HANGER, *Junior*."

There are lists of ministers *i. e.* chaplains for the service ; surgeons for the service, etc. In short, there is a vast amount of material scattered through the archives and through the Court Records

Whether the collection of all this would answer any or all of your questions, is a question. That there is anywhere in our archives any

complete list, anywhere *together* of seamen, soldiers, officers or ships, I doubt, though I have not made yet sufficient enquiry to warrant my expressing any opinion.

If you could personally spend a month in Boston, I think you could find a great deal to interest you on those books.

.....

.....

Truly yours,

ALICE BAKER.

Passer un mois à Boston ! Elle était vraiment séduisante la proposition de mademoiselle Baker ! Guignou de sort, je n'avais pas même le temps d'y aller ! Temps est un des mots les plus utiles de la langue française ; il a bien la valeur de l'inestimable chose qu'il représente. Il est d'emploi divers : synonyme, euphémisme, l'un ou l'autre, et l'un et l'autre, à volonté, suivant le besoin de la phrase...et de la situation. Inutile donc d'en souligner le sens exact pour des lecteurs intelligents qui savent par cœur l'axiome universel du commerce.

Passer un mois à Boston, cela faisait plaisir d'y songer tout de même. J'y pensai si bien qu'il m'advint de me souvenir qu'un mien ami, M. Eudore Evanturel, avait vécu non pas un mois, non pas une année, mais un lustre entier—style académique—c'est-à-dire cinq ans dans l'Athènes yankee des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

Dix-huit mois durant il avait été le secrétaire particulier de Francis Parkman, dix-huit mois durant il avait partagé sa laborieuse intimité, vécu sa vie d'historien, travaillé, sous sa direction, au *State House* de Boston, le plus vénéré des sanctuaires archéologiques de l'Etat du Massachussets.

En cette occasion Mr Eudore Evanturel fit preuve d'intelligence et de patriotisme. Car, saisissant l'importance de la mission qui lui était confiée, et la valeur inestimable des manuscrits auxquels il avait eu un si rare et si facile accès, le collaborateur de Francis Parkman prépara en toute hâte un catalogue des pièces essentielles qui pouvaient servir à l'histoire du Canada, et l'expédia de suite à Mr Alfred Garneau, d'Ottawa, un fin connaisseur, qui s'intéressa vivement à la découverte, et chercha à faire exploiter, par le gouvernement fédéral canadien, cette mine d'archives inédites, convaincu de

sa richesse inépuisable. Mr Alfred Garneau en fut pour ses frais d'enthousiasme, qu'il ne fit jamais taxer d'ailleurs.

Au commencement de l'année 1881, Mr Eudore Evanturel revint des Etats-Unis et descendit à Québec. Le 4 mars, même année, l'honorable Théodore Pâquet, alors Secrétaire de la Province, le chargea de transcrire les documents du *State House* de Boston.

Mr Eudore Evanturel boucla ses malles et retourna au Pays du *Pork & Beans*. Il y transcrivit, d'une seule haleine, tous les documents de la collection Perley Poor¹ qui furent publiés en 1883 par ordre de la Législature de la Province de Québec.

L'année suivante, 4 août 1882, sur l'ordre du successeur de l'honorable Théodore Paquet au Secrétariat de la Province, l'honorable Jean Blanchet, l'un des juges actuels de notre Cour d'Appel, M. Eudore Evanturel reprenait une troisième fois la route de Boston pour y transcrire, alors, les documents de la collection anglaise, laquelle était de beaucoup plus importante que la collection Perley Poor.

Les originaux de ces documents de langue anglaise étaient réunis en gros volumes intitulés : *General Court Records*,—1633—1691—*Hutchinson Papers*, Military, Maritime, etc., etc.²

C'était précisément la copie de ces manuscrits séculaires qu'il me tardait de consulter longuement, car j'étais convaincu que j'y trouverais des notes fort précieuses—sinon tous les renseignements essentiels—au sujet de l'expédition navale de Sir William Phips contre Québec.

J'exposai ma situation à l'ami Eudore Evanturel qui répondit sans hésiter : " Je suis certain de ton affaire ! Tu vas frapper la veine au premier coup ! Sans avoir particulièrement

1—C'est une collection des documents *français*, copiés à Paris par Benjamin Perley Poor, aux frais de l'Etat du Massachussetts.

2—Cf : Report to the Legislature of Massachussetts made by the commissioners (Henry B. Pierce, Samuel A. Green, Justin Winsor, William P. Upham, Augustus E. Scott) upon the condition of the Records, Files, Papers and Documents in the Secretary's Department, January 1885.

Les archives du *General Court* renferment encore plusieurs lettres de nos anciens gouverneurs français ; il y en a aussi du célèbre marin d'Iberville.

étudié cet épisode militaire je me rappelle avoir copié des commissions d'officiers, des états d'armements, des consignations de transports, des nolisements de vaisseaux de guerre, en rapport avec l'expédition de 1690."

Et il m'amena jubilant, enthousiaste, dans les voûtes augustes du département du Régistrare. Enfin j'allais palper du *genuine* manuscrit bostonnais. *Infandum! horribile dictu!* Pas la moindre page de foolscap blanche ou bleue à l'horizon! —Rien de rien! Tout s'était évanoui, fondu —comme un éclair suiffé dans un groseiller sans feuilles— *like greased lightning in a leafless goose-berry-bush*. Je ne garantis pas la traduction ci-dessus, mais le texte est de M. Jules-Paul Tardivel.

Désespéré, fou de colère, Eudore Evanturel charbonna la muraille d'un si furieux point d'interrogation que la chaux en est demeurée blanche de peur!

Alors, à travers le département du Régistrare, aux quatre coins du Palais Législatif, commença une chasse aux archives, ardente, féroce, implacable, une course au document, affolante, légendaire, une de ces poursuites insensées comme il ne s'en continue qu'aux pays de la ballade et du rêve. Inutile d'ailleurs d'accumuler les épithètes ou de recourir aux comparaisons classiques pour expliquer le mal qu'on se donna à relancer à Québec, trois mois durant, des papiers qui se retrouvèrent *par hasard* (!) au fond d'une vénérable armoire au presbytère de Maskinongé.

Et les nuages de poussière et les flots de récriminations hargneuses soulevées au passage, et les fatigues morfondantes de la route, subies en pure perte! Que voulez-vous? rien ne sert de se dépiter! La mauvaise humeur ne rend que plus fourbu, M. l'abbé Bois était mort; vivant, il aurait eu probablement de bonnes raisons pour expliquer chez lui la présence d'archives qui ne devaient pas *quitter la maison*, c'est-à-dire les voûtes du Bureau du Régistrare à Québec.

Enfin, n'en parlons plus, et ne gardons rancune à personne. Les documents égarés sont rentrés au bercail.

Les *records* copiés par M. Eudore Evanturel au State House de Boston, couvrent une période de 286 années (de 1508 à 1794).

Les notes particulières à l'année 1690 ne donnaient que les

grandes lignes de l'expédition de Sir William Phips contre Québec. On ne pouvait exiger davantage étant donné la nature et l'étendue d'un pareil travail exécuté dans des conditions de rapidité exceptionnelle. Comme je désirais étudier par le détail le second siège de Québec je résolus à mon tour d'aller à Boston où j'arrivai, le matin du 7 octobre 1891, aussi gratis qu'incognito, l'Honorable Pierre Garneau, alors premier ministre interimaire de la Province, m'ayant fait le cadeau d'un billet complémentaire sur le Québec-Central.

J'ai retrouvé au State House de Boston la courtoisie de Sir Alfred Jephson unie à la bienveillance de Mademoiselle Alice Baker. Non seulement les officiels du Département me donnèrent le plus libre accès aux manuscrits historiques de l'Etat du Massachusetts, mais ils me firent encore l'incalculable faveur de collationner eux-mêmes mes copies avec les textes originaux, de sorte que je suis revenu au pays armé de pièces justificatives, vidimées, collationnées, authentiquées, apostillées, paraphées, etc., etc., capables de satisfaire les plus grincheux critiques.

Je le répète, cet accueil a été de l'amitié spontanée, toute de générosité et de confiance, et qui ne s'est pas réduite aux prévenances banales, aux politesses creuses du savoir-vivre officiel dans les bureaux publics. Cette bienveillante ne s'est pas démentie d'une heure, on est allé jusqu'à la fatigue d'un travail absolument étranger aux affaires du Département. Un exemple le prouvera mieux que toute phrase retentissante. Le chapitre de mon livre, *L'Armée Anglaise*, renferme *trois cent quarante-deux* noms de militaires : officiers, soldats, matelots, bref le recensement nominal du corps expéditionnaire. Eh bien, chacun de ces *trois cent quarante-deux* noms n'a pas été seulement comparé avec les listes originales, mais encore épilé, discuté avec rigueur, au point de vue de la meilleure orthographe, pour ceux-là que l'état du manuscrit permettait encore d'épeler, et suivant les probabilités pour les illisibles. Car il ne faut pas s'imaginer que les écritures anglaises du 17^{ième} siècle soient faciles à déchiffrer.

En voici, comme exemple, un fac-similé de premier choix.

HONORETH SER—Your last is befor vs. having Considert
the Contênu I most allow Wath your represent to me therein.

I am Sori Your vessell happent Yust at sutche theime when som franch heer by their Il Caridg provoket the piple Whereby the war Stierd up to vs Severite to prevent some off the franch their arogants who ar hir In greth number en thinke It is now ther teime We ar distrost at ouer bak and In ouer Bossm We have Men with we kannot well trost with was the Cas 2 was sesed one Clerd thoder Condemned then Information was Brought In Court When the Suth with I kold en most noth hinder. en so se was Condemned for min parth I freli given again His Maiestes part a band will satisfie me Iff Demanded from his Maieste the Informer's parth Is not at min disposall but I. prevalle that he shall be satisfied with 10 or 12 £ en somme few Charges ther Is vpon the Vessell Is aprized 45 £ but nu It hapens that we have presed one bermodian for his Maieste Service for the Expedition off Canada en that the Oners thereof Complains that in Bermodes the will starff for want off provisions en desires your Vessell to bring them suply where for a resonable hier most be allowed to you

Iff in the foreseid I kan render to Goevernour Koxe min service en your plais to accept It You shall be Welkom to it but I Expect him hir that was mister off the vessell to go Pilot for Canada a Cording his promis I hoop your will not hinder him but reder Incourage him for he Is able to render his Maiesté goed service I further refer your to Wath I have Vrit to Mest^r Henli being publik Concerns en hoop your Will Contribut to vrge the piple that the ma be sensble off this aproching en Menasing Storme en that the are alike Concerned In ouer Just en necessarie Deling & vrg for ther assistance that we ma be able to make up a 1000 men. en that troe Gods Blessin We ma tak a Way the Causse off ouer Misseris.

Your wille obligie mee with on ansur In the meantime I remaine

Endorsed " A copy of a Letter of Leisler to John Tathem at Burlington 7th May 1690 ¹.

Je laisse aux amateurs de statistiques le soin de calculer, à un *goddam* près, les jurons carabinés que dut lâcher celui-

1.—Cf : Documentary History of New York, Vol. II, p. 241.

là qui, le premier, déchiffra ce manuscrit abominable. *Ille robur et aes triplex!*

Je ne saurai jamais assez remercier messieurs les officiers du State House de Boston, et tout particulièrement M. le Dr. Strong, M. George W. Brown et MM. J. J. et W. L. Tracey, deux frères aimables au superlatif, pour les prévenances exquisés et le secours intelligent de leur savoir et de leur expérience ès matières archéologiques. L'intérêt que l'on m'a témoigné n'en était pas un de commande. Cette sollicitude inquiète, cette bienveillance constante s'expliquent par des raisons absolument étrangères au mérite discutable de celui qui en était l'objet.

Boston est une ville savante, lettrée, fière de s'entendre appeler Athènes. Elle a la conscience et le souci de cette renommée européenne. Aussi, rien qu'elle ne fasse pour la maintenir éclatante, lumineuse, rayonnante au loin comme un phare. New-York met sa gloire dans ses millions, Chicago dans ses porcs, Philadelphie dans ses blés, Pittsburg dans ses pétroles, Boston place son orgueil dans ses livres. Sachant que je publierais des fragments considérables des archives inédites de l'Etat du Massachusetts on a voulu que les versions de Québec et de Boston fussent concordantes jusqu'à parfaite identité. Car, c'est au State House une détermination bien arrêtée d'éditer tous les manuscrits historiques actuellement déposés dans ses voûtes.

De là ces soins attentifs apportés à la collation de mes copies. Je ne puis donc offrir à mes lecteurs, en faveur des documents originaux anglais reproduits dans cet ouvrage, des garanties plus sûres d'exactitude et d'authenticité.

CHAPITRE DEUXIÈME

GENERAL COURT RECORDS

Inter-Charter 1689-1690-1691. *Vol. 35 and seq.*

*Archives de l'Etat du Massachussets déposées au State House
de Boston.*

6th December, 1689.

It being a matter of great importance to the welfare and security of their Majesties' subjects in these parts of America that due measures be taken with reference to our neighbouring French enemies, who, as we are well informed have at Port-Royal declared war against our nation and have made great depredations upon us, by taking severall of our fishing ketches and other vessels, some of which they keep still at Port-Royal; and are alsoe continually aiding and assisting our indian enemies by supplying them with armes and ammuni-tions which assures us that, by all ways and measures they can, they will endeavour the hurt and destruction of their Majesties' subjects here, which, where they have any considerable fortified port or harbour near us, they have the more.....(*chance to do*).

We, the Commissioners of the Colonies of the Massachu-
setts and Plymouth, and Province of New-Hamshire doe
therefore remind it to your honorable The Governour and
Council and Representatives of the Massachusetts Colony
now assembled, and also to the rest of the government of said
colonys and provinces in these parts, that His Majesty's
declaration of war against the French King and his subjects

be forthwith published in the respectives colonies, and that due care be taken that the Militia be well posted and the fortifications in the sea port towns be fitt for service; that so we may be in the best posture we can to defend ourselves from any attack of the enemy and to assist each other; we further remind to the Honorable the Governour and Council and House of Representatives now sitting that a committee of neet persons be appointed to inquire into the present state and condition of our neighbours the French and consider what may be proper and necessary for us to doe respecting them, so as to prevent their being able to make further depredation on us, and their assisting and supplying our Indian enemies; and make report thereof to the present convention, or, in their absence, to the governour and Councill.

The Honorable Commissioners' representations to the Honorable Governour and Councill and Representatives of the Colony of the Massachusett's Bay in New-England, as to the French affairs 1

4th january I690.

Voted for the encouragement of such gentlemen and merchants of this colony (*Massachussetts*) as shall undertake to reduce Penobscot, St John, Port-Royal and the coast of Casco to their Majesties' Government they shall have the use of the two sloops of war with their ordinances and appartenances for three or four months on free costs and all the profit they can make from our french enemies and trade of the places they shall take for the future till there be other orders given from their Majesties.

14 mars.

L'expédition contre Port-Royal est décrétée ce jour.

On offrait aux soldats volontaires de l'expédition :

1^o Une solde égale à celle payée aux troupes régulières engagées dans une guerre indienne ;

2^o Etant donné que Port-Royal fut emporté d'assaut, la moitié du butin devait être divisé entre les soldats et les officiers indistinctement ; l'autre moitié revenait de droit à l'Etat, ainsi que le matériel des arsenaux capturés ;

1.—La déclaration de guerre de l'Angleterre à la France fut publiée à Boston le lendemain, 7 décembre 1689.

3^o Les veuves ou les enfants des morts, ou, à leur défaut, leurs plus proches parents ou héritiers légaux, recevraient leur part du butin.

Sir William Phips était le commandant en chef de l'expédition contre Port-Royal et le capitaine Gregory Sugars, son lieutenant. Les capitaines Nathaniel Green, Richard Middlecott, Nathaniel Oliver, Andrew Belcher, Samuel Legg, William Johnson ¹ John Alden, Cyprien Southack, etc, commandaient le corps expéditionnaire. Henry Dearing en était le Commissaire-Général.

Lors de l'expédition contre Port-Royal. Le Révérend Joshua Moody fut nommé chapelain de la flotte et de l'armée. Cette nomination apparait aux archives du GENERAL COURT, à la date du 22 mars 1690. (*Inter-Charter Vol 2 page 53.*)

Préambule des instructions données à Sir William Phips lors de l'expédition militaire contre Port-Royal (*Annapolis actuelle*).

You are to keep your officers, mariners, seamen and soldiers in good order and under command and to take effectual care that the worship of God be maintained, kept up and duly attended on board all the vessells, and when you come to shoare in daily reading of the word of God and prayers and so far as the emergency and necessity of your affairs will give leave.

That the holy Sabbath be duely sanctified and spent only in dutyes of piety, work of necessity and mercy. That swearing, drunkenness, blasphemy and all manner of prophaners be avoided or duely punished according to the laws and orders of the said sea or laws military, that so the presence and blessing of God may accompany you in the present undertaking ²."

1—Était le lieutenant de toutes les forces de terre.

2—La prise de Port-Royal—(23 mai 1690)—nous fournit un beau cas d'icôneclasié :

" Sir William Phips arrived this day (30th may 1690) with ye Governor of Port Royall, two Priests and about sixty Souldiers with their great gunns and stores of Warr and other Plunder. The Inhabitants have sworne Alegiance to King William and Queen

Ces instructions furent exactement répétées à Sir William Phips au départ de la flotte anglaise pour Québec, au mois d'août suivant.

20th March.

To come to the main business, wh. is the subduing of Canada, *not so* difficult as is represented to people here, we conceive it is of the moment that all true protestant subjects ought to join and according to their qualities and capacities to be aiding and assisting in the same.

..... We are of opinion that such an expedition (*celle de Port-Royal*) will not obtain our aim, and therefore, if it could possibly be, the only way is to strike *at the head* by taking Quebeck, and then all the rest must follow. And many will be glad to see that day for they never can live worst than they doe now.....

So that by making a good appearance of Christians and Indians by land will draw up the principal force to Mont-Royal and so facilitate the taking of Quebeck, which, if once effected, and the French removed, every one may sett down peacibly and plant, sow, and reep in quietness. Besides, the honour of subduieng such people declared enemies to our Religion and peace, and the addition of so considerable a territory to the imperial crown of England ought to be a great encouragement.

Therefore we hope your honours will direct the Councill to obtain the whole, and what will not the country men be willing to give to such fathers of their country, to such persons that accomplish so noble a design.....

We pray your honours, gentlemen and representatives, to take it into consideration. We are ten men to one in Canada, if every body helps a little according to his abilities the business will be effected. T'is better to give ten pounds to save a hundred than one hundred pounds to save ten. The enemy can soon destroy and have already as much as would pay for

Mary. *The Fort demolished and their Crosses and Images Broken downe.* Doc. Hist. of New-York, Vol. 2, p. 260.

Cf: Parkman: *Atlantic Monthly*, Vol. 38, Decr. 1876, page 719: "We cut down the cross, writes one of his (Phips's) followers, "rifled their church, pulled down their high altar, and broke their "images".

such an expedition. We have felt the smart of it allready, and we pray God it may rest which cannot be expected. It is better and easier to maintain men to kill the enemy than to maintain the poor women and children who are drawn away by the enemy. The French are generally too quick for us; therefore time is precious and but good use be made of it. There are divers good means that God Almighty has determined the downfall of antichrist in our days.¹

25th March.

Stirr up all their Majesties' subjects in every place of the country into a hearty union for their own security and engagement against the treacherous and barbarous enemy.²

Massachusetts Government to the Earl of Shrewsbury. 3

Right Honourable,

May it please your Lordship,

We have dispatched this Express with the duplicates of our Addresses and letters about six weeks since, by the hands of our Agents (who we hope are safely arrived) and farther to lay before their Majesties the present state and condition of their Colonys and plantations in these parts, being annoyed and infested with both French and Indian Enemyes, the first (tho formerly more Secret in the animating and supplying of the Indians against their Majesties' subjects) have of late openly appeared and joyned to their Assistance in the actual assaulting and desolating some more remote Villages and Plantations of the English, as Schenectady upon Hudson's River, about twenty miles above Albany, and Salmon Falls, a plantation upon a branch of Piscataqua River (altho the losse of both must principally be attributed

1—Memorial to the Governor, Council and Representatives of the Colony of the Massachusetts' Bay by the Convention of Civil and Military officers of the City and County of Albany.

2—Extrait de la réponse du Gouverneur Bradstreet à la Convention d'Albany.

3—[*Mass. Archives, Inter-Charter Papers, vol. XXXV p. 374*].

unto their own deadly security and treachery of the Enemy) the Enemy having killed and captivated at both places 150, or thereabouts, men, women and children.

We have not been wanting on our part to doe our utmost to intend the safety and preservation of the whole of their Majesties' interest and had men in Garrison at both places sufficient with their own Inhabitants to have repelled the force of the Enemy. We are certainly informed by the Examination of some French prisoners lately brought in, that the French from Canada have five or six hundred out joynd with the Indians in several partys towards this country eastward and westward, which hath necessitated our consideration of the most effectual means to resist and repell the further attack of that Vigilant and restless Enemy. And together with the enforcing of Our Frontiers, exciting of the Maquas and other Indians engaged with us to alarme and molest the Enemy by Land have resolved upon Expedition against them by Sea to Port-Royal and other places adjacent, where they have taken severall of our fishing vessells; and are setting forward the same under the conduct of Sir William Phips. It being the General opinion of the whole Country that there is no expectation of the putting an Issue to the Indian Warr, nor will their Majesties' subjects here ever live in peace, but by the dislodging and removal of those ill neighbours, the French; their increase and strengthening themselves in these parts being judged utterly inconsistent with the interest of the Crown of England. God succeeding this present attempt, it will greatly encourage to an attack upon Canada; if his Majesty be pleased to countenance the same, and to afford some assistance of Shipping with a speedy supply of ammunition, of which we are in great want, and can hardly spare sufficient to furnish the present Expedition. We have been humbly bold to supplicate his Majesty to order a supply of Arms and ammunition for us; and that this small vessell chiefly sent on that occasion may be

1.—Le sloop *Resolution*. Ce vaisseau, réputé très rapide, partit de Boston le 29 mars 1690.—le jour même de la signature de cette lettre.—L'ordre en conseil choisissant le *Resolution* avait été passé le 18 mars 1690.

Cf. Andros Tracts, vol. III, pages 46, 47.

permitted speedily to returne, that we may not be unprovided for our necessary defence and to resist the assaults of the Enemy.

.....

SIMON BRADSTREET, Gov^r.

in the name of the Council.

Boston. 29th March 1690.

24 avril.

Réunion, à New-York, de tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre, pour discuter l'opportunité d'une expédition militaire contre Québec et déterminer la ligne offensive de conduite à prendre contre le Canada. Les Etats fédérés étaient au nombre de neuf: Le Massachussetts, la Virginie, le Maryland, les deux Jersey, New-York, Connecticut, Plymouth et le Rhode Island.

28 mai.

Le butin sera partagé moitié entre les soldats, les marins et les officiers; moitié à l'Etat. Le matériel des arsenaux et les magasins de provisions appartiendront de plein droit à l'Etat.

Les expéditionnaires qui perdront un membre, ou demeureront infirmes de leurs blessures, auront droit à une part prise sur la moitié du butin revenant à l'Etat.

La paie des troupes sera la même que celle offerte aux volontaires des expéditions dirigées contre les Sauvages.

La paie des matelots de la flotte sera la même que celle offerte aux marins de l'expédition contre Port-Royal.

4 juin.

Ordered that Governor Hinkley be forthwith sent unto and desired to send hither (*to Boston*) thirty whale boats for the present expedition against Canada, with all speed possible.—
Past in the affirmative by the deputies.

6 juin.

Proclamation officielle promettant aux marchands de la Nouvelle-Angleterre, qui auront souscrit pour l'expédition

contre Québec, partage égal avec l'Etat dans le butin de la conquête, soit un quart du butin; la première moitié revenant de droit aux soldats volontaires ¹.

7 juin.

Personnel de l'un des comités exécutifs de l'expédition :

Sir William Phips,
 Major Elisha Hutchinson,
 Capitaine Samuel Sewall,
 do Penn Townsend,
 do Samuel Hayman,
 do Andrew Belcher,
 do Samuel Legg,
 MM. Peter Sergeant,
 do James Taylor,
 do Nathaniel Oliver,
 do John Clarke,
 do Richard Middlecutt,
 do John Eyre,
 do Benjamin Alford.

Embargo prononcé sur tous les navires entrés dans le port de Boston, du 14 juin au 10 septembre 1690.

7th June.

For the encouragement of the lieutenant Elisha Andrews or any other persons that shall be approved by the Governor and Council and such volunteers as shall list themselves to go out with them against the common ennemy, french and indians.

It is ordered that they shall be allowed *twelve pounds*, in or as money, *for every one of the enemy they shall kill or bring in alive*, and to be paid three shillings per week a man whilst they are out in the service as also *eight pounds*, in or

¹—La ration de chaque homme était d'une livre de pain, $\frac{3}{4}$ lbs de lard, 1 livre de bœuf et 1 chopine de pois.

as money aforesaid, for every english captive they shall recover and bring back out of the enemies' hands, and that they shall be allowed what benefit they can make of their women and children and plunder.

Past in the affirmative by the deputies.

12th June, 1690.

Ordered that *five* suitable ships for warr and other necessary shipping & vessels for victuallors, attendors and fireships be forthwith impressed, taken up and fitted for their Majesties' service in the expedition by sea against the common enemy French and Indians at Canada etc., and the ship, whereof Andrew Dolbery is master, be one for that service. ¹

15th July.

Ordered that where any heads of families in any town are sent forth in the publick service against the common enemy the select men of such town take care to give present necessary relief to such families (not exceeding two shillings a week to a family) upon the credit of such person wages, what shall be so advanced by the select men of any town, the account thereof being first adjusted by the committee for debentures, is to be deducted out such soldiers wages and the sum thereof to be allowed and made good by the treasurer.

And the severall commissaries to the forces now abroad or that may be hereafter be sent forth are hereby ordered not to credit any soldier whilst abroad above one half the value of his wages.

Past in the affirmative, etc.

Boston, May 30th 1690.

1—"Wee shall not be ready this two or three weekes, *five shippes of Warr* being to be fitted besides *victuallers, fire Shippes & Tenders*, butt Persons seeme to be so generally Spirited that suppose all Imaginable application with be made to forward ye undertaking."

Lettre du gouverneur Bradstreet au gouverneur Leisler.—*Documentary History of the State of New York*, Vol. II, p. 258.

18th July.

Whereas there is an order passed for the select men of Boston to take care of the sick and wounded soldiers and seamen in their Majesties' service.

Ordered that the country treasure do pay or reimburse what the said select men shall expend for their relief and succour of such sick and wounded persons.

Ordered that the select men of Boston take care that the house in the fort on the hill be provided for entertainment of sick and wounded soldiers and seamen; also to provide suitable nurses, provisions, etc, at the charge of the country.

Passed in the affirmative by the deputies, and consented to by the Governor and Magistrates.

18th July.

Ordered that the volunteers, seamen and soldiers now listed for their Majesties' service be made up the number or TWENTY THREE HUNDRED by detachements out of the several regiments of militia, and that the Major-General issue out his warrants forthwith to the severall majors for that end and that they may be ready to attend the General's order.

Major Quincy.....	390	men
do Phillips	384	do
do Hutchinson.....	320	do
do Henchman.....	308	do
do Appleton.....	308	do
do Bartholomew Gedney.....	308	do
do do Saltonstall.....	282	do
	<hr/>	
	2,300	do 1

Passed in the affirmative by the Deputies.

1—S'il faut en croire Samuel Sewall, on n'était pas unanime à commander une telle levée de boucliers :

“ Major Nathaniel Saltonstall and Major Tho. Henchman apply themselves to the Council shewing that if so many be pressed for Canada as the Order mentions, the frontiers will drawn in and themselves profess they will do so.”

Diary de Samuel Sewall, à la date du 25 juillet 1690.

18th July.

Majors and Captains agreed upon for the Canada Expedition¹.

Captain Samuel Ward,
do Nathaniel Norden,
do Stephens Greenliefé,
do George Corwin,
do William Raymont,
do Daniel King,
Major Nathaniel Wade,
Captain Ephraim Savage,
do Jonathan Danforth,
do do Call,
do Ebenezer Prout,
do Joseph Wilson,
Major Thomas Savage,
Captain George Wing,
do Andrew Gardner,
do Thomas Andrews,
do Edward Willy,
do Thomas Bernard,
do Ephraim Hunt,
do Thomas Vose,
do John Willington,

18th July.

For prevention of vessells going out and carrying away men or provisions contrary to the orders made for an embargo, May 26th 1690, It is ordered that no vessells depart from any of the ports or harbours within this colony to any of the places on the coast eastward or westward hereof until they have been examined and searched by captain Prout and Mr Abraham Gourdin or their deputies, which examination to be certified under their hands upon penalty of forfeiture of such vessell and goods, transgressing this order, one third

1—Aux dates du 10 juin, 4 juillet et 1er août apparaissent de nombreuses commissions d'officiers devant commander l'expédition contre Québec.

to their Majesties, one third to the Governour, and one third to the said Prout and Gourdin.

Past in the affirmative by the deputies.

[Mass. Archives, Revolution, vol. CVII, page 219.]

Letter of the Governor and Council to the Earl of Shrewsbury.

Right. Honorable.

May it please your Lord pp.

According to our Obligation of Duty and sincere affection to your Majesties Service, we have sundry occasional Conveyances as well as by one express, formerly presented your Lord pp. with an Account of the publick affaires of their Majesties Colonys in New-England, and especially in reference unto a bloody War begun and carrying on against their Majesties subjects, and Interest in these parts by a combination of French and Indian Enemies, who by reason of the Dispersion of the English Settlements, the many Rivers and hideous Woods in the Eastern parts (which hitherto hath been the Principal Seat of the Warr) and the base treacherys and sculking of the Enemy, have gained Advantages by surprizal to perpetuate divers horrid and barbarous Outrages, Spoiles and Devastations of the English dwellings.

And it is the concurrent Opinion of the whole that notwithstanding the great charge and Trouble we have been at in raising and sending out men, provisions and other supplies to their Assistance and Relief, that we cannot secure and defend the Remote Plantations whilst the Enemy forage and live upon us at our dwellings and annoy us upon all Quarters by sending forth Partys, in the mean time being quiet at home; so that upon consultation had, it is concluded to Raise an United Force within their Majesties severall Governments as far as Virginia, to attack them in their owne Country, and that the forces from the Western Colonys joyne with the 5 Nations of the Indians in friendship with us, to make their descent upon Canada from Albany, whilst at the same time

we send by sea to attack them at Quebeck; for which preparations are accordingly making to the utmost of our Capacity with such Shipping as we have to set forth, expecting that we should before this time have received his Majestys Commands respecting that Affair, and supplies of Arms and Ammunitions as we humbly supplicated in our last: but the season of the Year is so far spent that an Omission of a little time longer may loose the Opportunity for this summer, and the Enemy by their continual incursions may utterly waste our Remote Plantations before another season.

We are not unsensible of the Greatnesse and chargeableness of the Undertaking and Vast import thereof; nothing lesse than Necessity could have forced us thereto without their Majesties Gracious encouragement and supply of shipping. The Voice of Providence in the Generallity of the People, being extraordinarily spirited and importunate to engage therein, bespeaking, setting forward the same, looking at it as the Principal means under God for their safety and defence by removing and cutting off supplies and aids to the Enemy, and a special Service to their Majesties for the Preservation of their Interest, hoping for their Majesties favourable Acceptance of our sincere Intentions and Endeavours to promote their Honor and Interest and the safety of their subjects under our care.

We formerly forwarded the Intelligence of the success of the Forces sent to Fort (*Port*) Royal who have reduced that place unto the obedience of the Crown of England, and awaite their Majesties settlement thereof; it will be our rejoycing if God please to honor us in improving us as Instruments of further service by smiling upon the present Expedition.

(Suit le récit d'un engagement avec les Français, étranger à l'expédition contre Québec) et il ajoute: This is the most considerable Action that we are certain to have done upon Enemy, and tho our loss (not so great in number as in some of more especial use and service) be matter of Lamentation, yet God is greatly to be acknowledged in giving any Check to the Enemy's Insolence, and we trust he is beginning to turne his hand upon his and our Enemy.

Our Coast is infested by French Privateers and Pirates which put us to no small Trouble and Charge to secure our

shipping and sea ports against their Invasion, and have two Ships of Warr and another Vessell sent out to cruize in and about Block Island for some who have lately made attack upon that Island, and hope to have a Good Account of them in a short time ¹.

SIMON BRADSTREET,
Gov^r in the name of the Council.

Boston, in New-England

July 19th 1690.

1st August.

Ordered that Lieutenant Thomas Swift take a speedy care to provide sixty or more of the friend Indians well furnished with arms and ammunition to be sent out under a suitable commander against the common enemy ².

Past in the affirmative, etc.

15th April 1691.

The unhappy disappointment of our last summer's enterprise against the French of Canada and the lost of men sustained therein (for more by sickness than by the sword) has laid us under no small disadvantage. In which the Providence of God by a long continuance of contrary winds and tempetuous

1—Andros Tracts, Vol. III pp. 48, 49, 50 et 51.

2—On ignore la direction suivie par ces sauvages : joignèrent-ils l'armée de terre, ou furent-ils embarqués sur la flotte ?

L'extrait suivant de la relation du jésuite Michel Germain DeCouvert semble justifier cette dernière hypothèse :

“ Alors deux de nos Hurons prirent l'épouvante et vinrent à toutes jambes nous dire que tout était perdu, et que tous les Français étaient morts ; qu'ils avaient vu parmi les Anglais 200 Loups (c'étaient des Anglais déguisés en sauvages) et que ces Loups allaient infailliblement désoler tout avec la hache et le feu.”

Les sauvages que commandait le lieutenant Thomas Swift périrent presque tous au retour de l'expédition. L'extrait suivant du *Diary* de Samuel Sewall le prouve :

“ Shute comes into Boston that night (Friday, November 8th 1690) or next morning ; hath thrown over aboard more than 60 persons since his going hence, most Indians of Plimouth ” etc.

weather is more to be taken notice of¹ than any preparations or strenght of the enemy in that design—*Extrait d'une lettre du gouverneur Bradstreet au Gouverneur de la Virginie.*

Letter from Bartholomew Gedney as to supplies for Salem Ketches in Canada expedition.

Salem, 20th of April 1691.

Sir,

When the Salem vessels were at Nantasket in August last to join the rest of the fleet for Canada, myself and the rest of the committee for that affair in Salem being then with them expecting what remained for supplying our vessels to be ordered on board from the committee from Boston, which was *two hundred gallons of rum* : but finding that still wanting and the men likely to fail of that part of the supplies designed for them, major Redford went up to Boston and brought, in behalf of the committee, so much rum as came to thirteen pounds in money which the committee in Boston were acquainted with and several times went to by the same, etc.

Please to acquaint the Governor and Council of the case.

I am Sir,

Your most obedient and humble servant,

BARTH. GEDNEY.

1—Les Puritains croyaient fermement que les éléments, les événements fortuits, toutes les choses matérielles, ou les circonstances accidentelles de la vie obéissaient à la volonté immédiate de Dieu.—Ils croyaient à l'esprit et à la lettre du Psalmiste : *Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum, quæ faciunt verbum ejus.*

Cette réflexion de Bradstreet me rappelle ce passage de Walter Scott : Votre Seigneurie et l'intendant ont désiré que mon fils Cuddie s'occupât dans la grange d'une nouvelle machine pour vanner le grain ; cette machine semble s'opposer à la volonté de la divine Providence en procurant, par un art humain, du vent pour l'usage particulier de Votre Seigneurie au lieu de l'obtenir par des prières ou d'attendre patiemment que la bonté de la Providence veuille l'envoyer sur l'aire de la montagne.—Walter Scott, *Le vieillard des Tombeaux*, page 47, chapitre VII.

*Instructions and orders for captain Raynsford, commander of
the sloop Mary.*

Information being given by your selfe and captain Samuel Gallop, that at your departure from the island of Anticosta, lying in the mouth of the Canada River, you left upon the said Island, the 25th day of March last past, one and twenty (21) men, their Majesties subjects, lately employed in their Majesties service who were cast ashore there by shipwreck and are destituted of all help to come off;

And the sloop *Mary* being by order of this Board designed and fitted to go forth to fetch off the said men and provisions put on board for that end;

You are hereby ordered to take command of said sloop and see that she be provided with twelve able men with whom you are to make agreement and forthwith to set sayle in her, making your course as direct as wind and weather will permitt unto the said island of Anticosta and there take in the aforesaid men left there or so many of them as shall be living with such appertenances belonging to the vessell that was wrecked there as are saved and make all possible dispatch back again with said sloop unto this port.

You are to keep your men in good order under command and to cause them carefully to look out and keep a good watch both in your going, stay there and return, for avoiding of danger of rocks or shelves and to descry any ships or vessels upon the sea and to keep the said sloop in a good posture and readiness for your own defence, taking diligent care to prevent surprize by any, either at sea or on the island, and to make the best defence you can if you should be attacked by the enemy.

In case any of the vessells or goods belonging to the French, the open declared enemy of the Crown of England, happen to fall within your power without hazard of endangering your sloop or company belonging to her for the recovery thereof you are hereby encouraged in their Majesties' name to destroy, take or seize upon such vessels and goods for their Majesties' service and bring what you can of them with you to this port for tryal and adjudication so that you lose no time to cruise in search thereof, or retard your speedy dispatch home.

You are to be very carefull of the vessell, stores and provisions, that there be no waste or embezzlement made.

If you should hear of any other soldiers or seamen sent forth on the expedition against Canada that are yet missing, you are to endeavour to take them on board and bring them home with you, making what inquiry you can after them as you pass along the coast.

You are to keep up the worship of God on board your vessell in dayly reading of his holy word and prayer and to suppress all prophaness.

Dated, in Boston, the 13th day of May, 1691.

SIMON BRADSTREET, Governor.

Report of the appraisers of vessels lost in Canada Expedition.

July 16th.

Whereas an order was sent to us from the Honourable Governor and Council for the appraising of sundry ships and other vessels that weare imployed on the Expedition to Canada in regard of the smallness of the time we had for the doing thereof being but two or three days to apprayes neer thirty severall vessells it cannot be thought that we could come to any exactness not having time to take such notice of particular matterialls belonging to said vessels nor the vessels themselves and in particular the Briganteen *Mary*, whereof Mr John Ranford (*Rainsford*) went commander, on board of which Briganteen we neare and did give a guesse at the value of her, not seing all her materialls but desiring the master to bring in an inventory of her furniture which we heard no more of.

However wee doe judge that wee did apprayse her under her real value.

WM. CLUTTERBUCK,
SAMSON STODDARD. ¹

I—A la date du 1er août 1690, Abraham Gourdin et le capitaine Ebenezer Prout, étaient les inspecteurs de la flotte.

CHAPITRE TROISIÈME

PLYMOUTH COLONY RECORDS 1

GENERAL COURT ORDERS

From the 14th August 1689 to the 24th June 1691.

(*Extracts.*)

In reference to the motion made by the honourable Council and General Convention of Our friends and neighbours at Boston, for our advice and assistance in repelling and suppressing the barbarous heathens that have committed many barbarous murders and outrages at the eastern parts on the subjects of the Crown of England, this General Court declare their concurrence therein, according to our weak capacity, and do commit the management thereof to Thomas Hinckley and John Walley, Esquires, their commissioners chosen for that end both for the inquiry into the ground of said war, for farther satisfaction and to order all other suitable means and actions as they shall see cause, with the advice and concurrence of such as may be commissioned thereunto by our friends and ancient confederates of the Massachussetts, and Connecticut, or by any other of their Majesties' colonies that may be concerned therein, as may through God's blessing conduce to the common good and safety of the whole against the common enemy according to such instructions as are by the Court given to them.

2nd October, 1689.

It is ordered by this Court that the Majors of the several regiments forthwith take care to procure a perfect list of all

the males in their respective regiments, of what rank or quality soever from the age of sixteen to sixty years, and to deliver the same to one of this colony, at or before the 14th day of this instant October (1689) by them to be caryed to Boston in order to proportion the charge of the present war.

25th December, 1689.

Whereas, by our many provocations, we, by the just hand of Him who is the wise Disposer of all things, are fallen into perillous times, *etc., etc.*, it doth therefore much concern us to take some most speedy and effectual course to defend us by putting the militia in good order, *etc.* Be it therefore enacted by this Court, *etc.*, that all such as were military officers and that had been allowed or commissioned by this Court in or before the year 1686 or that have been orderly chosen and allowed since their Majesties' accession to the throne and the late revolution of the government and have not received commissions since,—that all such officers and commanders with all possible speed have commissions sent them, empowering them to act in the several places and commands they were chosen too, *etc.*

Captain Jonathan Sparrow.

Captain Edmonds.

Lieutenant Smith.

Captain John Hunter.

Captain John Jacob, of Hingham.

Lieutenant George Macey.

20th May 1690.

Ordered by this Court and the authority thereof that 67 men, forthwith raysed in the colony, be sent by water to Albany or elsewhere to joyne with the forces of New-York, Massachussets or Connecticut *etc.*, for the deffense of said place or other service of their Majesties against the common enemy.

Ordered that the town councils, select men, and majors take care that such as are impressed by their order, be, each one, fitted with a good, well fixt musquet or other sufficient armes, sword or hatchet, horne or cartouch box and not less than three charges of powder and shot for each man; also

that they provide and care seasonably to send and put on board the vessel provided to carry the souldiers, two pounds and a half of powder, and 12 pounds of suitable bullets for each man sent out, unless otherwise ordered in the mean time. Also to take contrat that the powder be sent so as it may not be bruised or otherwise damnified.

Ordered, that Major John Walley do impress, or otherways provide a suitable vessel to transport the soldiers if there be occasion, and to impress or hire seamen to sail and navigate said vessell; also to take care that the souldiers be billeted or quartered until they are imbarqued; also that he provide provision suitable to carry said souldiers to New-York or elsewhere, as may be ordered; said vessel and men to be ready by the 5th day of June next; and all constables and other officers are hereby ordered and required to be aiding and assisting as there may be occasion, and to execute such war-rants as they may receive from said John Walley for the performance of what promised.

Captain Peter Hunt, of Rehoboth.

Lieutenant Ephraïm Morton.

Captain Thomas Howard or Haward, or Hayward.

Captain Seth Pope.

The Court appoint the last of this instant April to be kept and observed as a solemn day of fast and humiliation by all the inhabitants of this colony.

Lieutenant John Hamond, }	Company of the town of Rochester.
Joseph Dotey, enseigne. }	

Thomas Thomson and James Soul, of Middleborough, and Joseph Halley, junior, of Sandwich, sentenced to pay a fine of 4 pounds each for refusing to attend military service (the two first ones impressed for CanadaXn.)

5th June 1690.

Having had information from the Hble Simon Bradstreet, Governor of the Massachusetts, in the name of the Council, of their present expedition to Canada and places adjacent, and of their raising considerable forces for the service of their Majesties against the common enemy in these parts, they having also signified that they desire and expect somewhat

from this and the other government, this Court having considered thereof, in compliance therewith, have concluded to raise and send forth 200 souldiers, if need be, of English and Indians, to joyne with the Massachusetts and other confederated forces for their Majesties service as aforesaid ; and that there may be suitable care timely to impress, supply and send fourth our souldiers.

Resolved pr. the Gen. Court, to raise 200 men, $\frac{1}{4}$ of them Indians, for the expedition of Canada, if our commissioners, on conference with the others (Major Walley and Major William Bradford) ¹ less number, and to fitt them out with victuals, provisions and other necessaries, for the said expedition.

Ordered that for this present expedition for Canada or places adjacent, that the souldiers already impressed be made up, the proportions for each town as is hereafter set down, viz :

	Men.		Men.
Plimouth.....	13	Brought over.....	98
Duxborough	7	Manomoy.....	2
Marshfield	7	Rochester.....	2
Scituate.....	16	Bristol.....	6
Bridgewater.....	8	Swansey.....	7
Middleborough.....	3	Little Compton.....	4
Barnstable	12	Dartmouth.....	8
Sandwich	10	Taunton ²	14
Yarmouth	10	Rehoboth	10
Eastham	10	Freetown	2
Succonessett	2		
	98		153 ³

1—Le major William Bradford était député-gouverneur de l'Etat de Plymouth ; Thomas Hinckley en était le gouverneur.

2—And if there have been any drums, coulers or halberts provided by virtue of the order of the Council of Warr they being delivered for the town's use, the town (*Taunton*) to pay for the same.

3—Each man to be provided with a well fixet gun, sword or hatchet, a horne or cartouch box, suitable ammunition and a kapsack.

Jonathan Alden, captain. John Tracey, lieutenant. Francis Barker, enseigne.	}	Military company of Duxbury.
Thomas Hayward, captain. John Hayward, lieutenant. Samuel Packard, enseigne.	}	do Bridgewater.
Joseph Silvester, captain. Israel Chittenden, enseigne.	}	do Scituate.
Jonathan Hatch, junior, enseigne.		do Succonesset.
Jonathan Sparrow, captain. Joseph Snow, lieutenant. Jonathan Bangs, enseigne.	}	do Eastham.
Thimothe Brookes, captain. James Cole, lieutenant. Robert Samford, enseigne.	}	do Swansey.
Edward Richmond, captain. William Southworth, lieutenant. Robert Browning, enseigne.	}	do L'tle Compton.
Thomas Tabor, captain. Jonathan Dillano, lieutenant. James Tripp, enseigne.	}	do Darmouth.

Ordered by this Court that in this present expedition there be rayseed 50 Indians ; 22 in the county of Barnstable, 22 in the county of Bristol, and 6 in the county of Plymouth. If such do not present as are to the satisfaction of one or more magistrates of the county, or the commander of the company, that then, by warrant from a magistrate such be impressed as are most fitt. And that Plimouth county take care to provide armes and other necessaries for 18 men, Barnstable county for 15 men, and Bristol county for 17 men.

Captain Joseph Silvester.

" John Goram.

Lieutenants Jabiz Snow.

" Samuel Gallop.

Enseigne Preserved Abel or John Butterworth.

" Samuel Lucos.

Are chosen captains, lieutenants and enseignes, for the present expedition.

The first Thursday of December.

Resolved, per this General Court, to add to the rate agreed on by the last General Court the sum of 1350 pounds for the payment of our souldiers in the late expedition to Canada and eastward, to be also forthwith rayseed by rate upon all rateable estate and inhabitants of this colony; the same to be paid in porke, biefe, butter and corne, at the prices agreed on by the last Genl Court or in cattle at money value, to be appraised by persons indifferently chosen by the parties that are to pay and receive the same, unless they shall agree of the price between themselves, and that the several towns in this colony that were over rated ye last year have so much deducted out of their now rate. And that our souldiers wages, both eastward and at Canada expeditions, be paid alike in provisions or cattle.

2nd June 1691.

Ordered that every male person in this colony of sixteen years old and upward, of what rank or quality soever, be allways provided with four pounds of bullets fit for the bore of his gun and all the other ammunitions, armes and accouterments, according to the law in our printed books.

24 juin.

A la date du 24 juin 1691 un *Court Order* élève à £2,700 l'emprunt de colonie de Plymouth afin de rencontrer sa part des frais de l'expédition contre le Canada.

CHAPITRE QUATRIÈME

LA FLOTTE ANGLAISE

Documents consultés.

Boston Archives: General Court Records ¹.

Walley: Journal of the Expedition against Canada, in 1690 ².

Diary of Samuel Sewall ³.

Documentary history of the State of New-York ⁴.

Cotton Mather: The Life of Sir William Phips ⁵.

Plymouth Colony Records ⁶.

Andros Tracts ⁷.

1—Déposés au State House, à Boston.

2—Publié en appendice dans Hutchinson's History of the Massachusetts' Bay, 1765, deuxième édition.

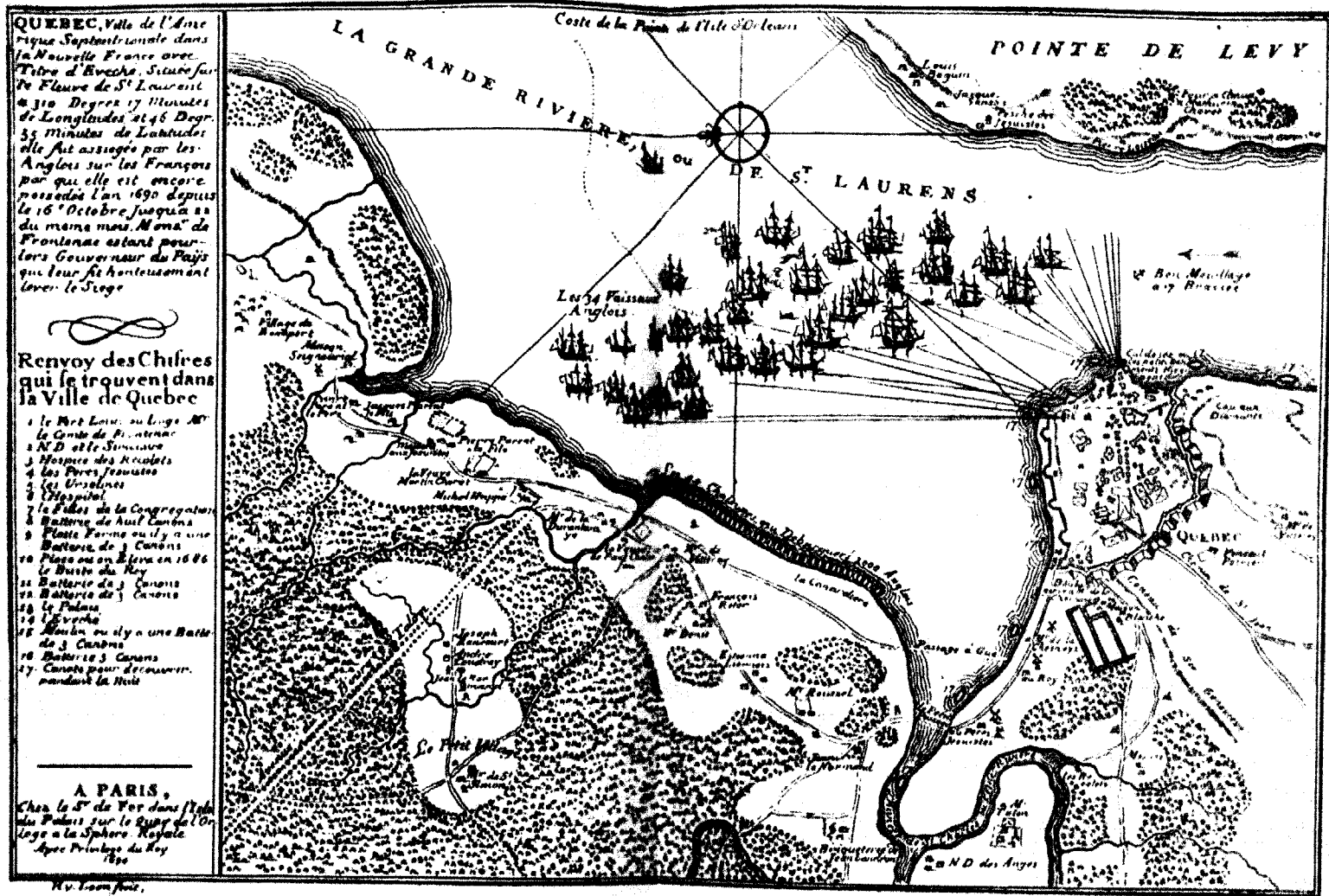
3—Massachusetts Historical Collections, Vol. V, 5th series.

4—Volume II, pages 141 à 357 inclusivement.

5—Magnalia Christi Americana, Book II, section 11.

6—Volume VI, pages 212 à 258.

7—Published by the Prince Society.—Vol I, 1868; Vol. II, 1869; Vol. III, 1874.—Boston, Massachusetts.



Cette carte figure dans les collections historiques de notre distingué bibliophile québécois M. Philéas Gagnon.

1690 — Siège de Québec par les Anglais. — Carte de l'ingénieur royal Robert de Villeneuve.

TABLEAU COMPARATIF DU NOMBRE DE VAISSEAUX.

Page du livre.	RELATION DE	STATISTIQUE.
8	Frontenac.....	34 voiles, dont 4 gros vaisseaux.
24	Monseignat.....	34 " " 4 " " 4 moindres, et le reste petits bâtiments.
35	Phips.....	About 30 sails of ships.
49	Savage.....	32 ships and other vessels.
53	La Hontan.....	34 voiles.
62	La Potherie.....	30 vaisseaux, dont 3 fort grands.
75	Janclof.....	34 vaisseaux, dont 4 gros, 4 moyens, et le reste caïques et brigantins.
80	Champigny.....	32 bâtimen's.
85	Juchereau.....	33 voiles.
98	Anne Bourdon.....	34 vaisseaux.
105	Cotton Mather.....	32 ships and tenders.
115	De Couvert.....	30 vaisseaux.
120	Mgr Laval.....	32 voiles, quelques-uns disent 34.
130	Hutchinson.....	Between 30 and 40 vessels, great and small.
(a) 137	Charlevoix.....	34 voiles de différentes grandeurs.

9th August, 1690.

(a) Order is given to unmore, to be on a readiness if the wind should spring up. About 6, wind veer'd and the fleet came to sail. *Four* ships of War and 28 others.

DIARY OF SAMUEL SEWALL, (page 327.)

D'après donc les relations contemporaines du siège l'effectif de la flotte anglaise varierait entre 30 et 40 vaisseaux. Je crois cependant qu'on doit les fixer à 32, suivant Cotton Mather, qui nous en a procuré le détail précis.—Il convient de rappeler encore à la mémoire du lecteur une ordonnance rendue par le *General Court* à Boston, en date du 4 juin 1690, commandant au gouverneur Hinckley d'expédier à Boston, sous le plus court délai, *trente baleiniers* pour tenir lieu de transports à la flotte. Elle est reproduits *verbatim* à la page 177 de ce livre. Si nous ajoutons à ces 30 *baleiniers* les 4 vaisseaux de guerre proprement dits, nous arrivons à un total de 34 voiles.

Un autre document, auquel je réfère de nouveau le lecteur, est le *Rapport des Evaluateurs*, Clutterbuck et Stoddard, chargés d'estimer les vaisseaux perdus ou avariés de la flotte (*to apprayes neer thirty severall vessels.*) (Voir page 187 de ce livre). Ce qui donnerait encore 34 voiles, si l'on compte en plus le *Six Friends*, le *John & Thomas*, le *Swan*, et l'*America-Merchant*.

Enfin, dans un vieux mémoire que j'ai trouvé au *State House* de Boston, document postérieur à l'expédition de Sir William Phips de plus de cinquante ans, j'ai lu ce qui suit :

“ The same year (1690) they (*Massachussetts colony*)
 “ raised about two thousand men for the reduction of Canada
 “ and a fleet of between *thirty* or *forty* sails. Though this last
 “ attempt was unsuccessfull it does not appear to be ill
 planned ¹.

“ And Your Majesties' Colonies of the Massachusetts and
 Plymouth were to equip a Navy by sea of 32 sails and 2,200
 souldiers and Mariners, which (without Your Royal Com-
 mission or Order) was accordingly done ” ².

1.—Le vaisseau - amiral *Six Friends* : 44 canons, 200 hommes.

Commandant en chef de l'expédition : Sir William Phips, Chevalier.

Capitaine : Gregory Sugars

Maitre d'équipage : Francis Knox.

1.—Ce mémoire est intitulé “ Brief State of the merits and services of the Province of the Massachusetts Bay, their exertions and expenses in the common cause.”—rédigé en 1762.

2.—Andros Tracts Vol. II pp. 236 to 239. *Address of the Gentry, etc.*,

- 2.—Le vice amiral *John & Thomas* : 26 canons, 80 hommes.
Capitaine : Thomas Carter.
- 3.—Le contre-amiral *The Swan* ¹.
Capitaine : Thomas Gilbert.
- 4.—L'*America-Merchant*, qui portait la flamme du chef d'escadre.
Capitaine : Joseph Eldridge.
 Commandant (*master*) Andrew Dolberry.
- 5.—Une frégate de 24 canons et de 150 hommes d'équipage.
- 6.—Un brigantin : 8 canons, 4 petarraros, 70 hommes d'équipage.
- 7.—Le sloop *Mary* : 4 canons, 2 petarraros, 50 hommes d'équipage, capitaine Nathaniel Hatch.
- 8.—L'*Adventurer*, capitaine William Bredlow, brigantin appartenant à Mr. Burrington.
- 9.—Le brigantin du capitaine Ebenezer Prout.
- 10.—Le brigantin *Mary* : appartenant à John Bonner, 67 hommes d'équipage ; capitaine John Rainsford ³.

1.—A la page 90 de son *History of Canada*, William Smith dit que c'est le *Severn* et il cite à l'appui Oldmixon, Vol I, page 140. C'est une erreur. J'ai vérifié cette référence à la bibliothèque du *Boston Athenæum*. Le texte dit positivement *The Swan*. Cf: John Oldmixon : *The British Empire in America*, Vol. I page 66, édition de 1708.

2.—Contingent naval fourni par l'Etat de New York : "*We are fitting out three vessells.*"—Lettre de Jacob Leisler 29 avril 1690.

"We have here (*New York*) a privateer with 24 gunnes, 150 men who are engage to goe with ; a briggantine, 8 gunnes, four pitteraroes, 70 men ; one sloop with four gunnes, two pitteraroes and 50 men by us equipped for to attack Quebec."—Leisler au gouverneur des Iles Barbades—lettre du 17 mai 1690.

Dans une lettre précédente (19 avril) adressée au gouverneur Treat, Leisler disait :

"I have a men of warr riddy with 20 gunns and 120 resolute men commissioned for Canada and intend one or two Briggantines if possible.

Cf: *Documentary History of the State of New York*, vol. II, pages 245 and 236.

3.—Célèbre par son naufrage, au retour de l'expédition, sur l'île d'Anticosti.

- 11.—Le bâtiment de Mr Winser.
- 12.—Le sloop de Mr Thomas Brooks ¹.
- 13.—L'*Amérique*, un *snow-boat*, capitaine Joseph Parsons.
- 14.—Le sloop *Mary*, capitaine Benjamin Gallop ².
- 15.—Le brûlot d'Andrew Knott ³.
- 16.—La quai che *Hannah & Mary* ⁴.
Commandant, Thomas Parker.
- 17.—La quai che *Mary-Ann*, propriétaire, Gregory Sugars,
senior.
Commandant, Gregory Sugars, *junior*.
- 18.—Le vaisseau du capitaine Andrew Belcher.
- 19.—*The Blessed William* de New-York, croisière com-
mandée par le capitaine William Masson.
- 20.—Le brigantin *John & Catherine* de New-York, com-
mandé par le capitaine Francis Goderis.
- 21.—Le sloop *Edward*, capitaine John Swinton.

J'ai la certitude de la présence de ces VINGT ET UN vaisseaux devant Québec, au siège de 1690.

Il n'existe que de vagues probabilités d'expédition pour les navires dont les noms suivent et que j'ai relevés au State House dans les *General Court Records* de l'État du Massachusetts.

Le sloop *Resolution*, capitaine George Bollen ⁵.

1—Le major John Walley était tout probablement à son bord.

2—Ce sloop s'était emparé de la frégate *La Rose*, un pirate commandé par un forban du nom de Thomas Pound. Cette victoire coûta la vie au capitaine Samuel Pease, qui le commandait, de concert avec Benjamin Gallop.

3—Se perdit, au retour de l'expédition contre Québec, avec un contingent de hardes, de livres et d'instruments de marine évalués à cent louis sterling.

4—La quai che se perdit également au retour de l'expédition. Elle était la propriété d'Andrew Knott et de Richard Arnold. Elle fut évaluée à 130 louis.

5—Le sloop *Resolution*, vaisseau réputé très rapide, partit de Boston le 29 mars 1690 pour l'Angleterre, ordonnance du 10 mars 1690, où il allait chercher des armes et des munitions pour l'expédition contre Québec. Rien, dans les archives bostonniennes, n'indique qu'il se joignit à la flotte de Phips. On sait seulement qu'il n'apporta aucun secours en argent ou en nature.

Cf: *General Court Records: Intro-Charter*. Vol 35, p. 299.

La croisière *Batchelor*, 6 canons, 35 hommes d'équipage.

La frégate *La Rose*.—Partie au mois de mai 1690 pour l'Angleterre il est possible qu'elle fût de retour à temps pour se joindre à l'expédition.

La Concorde, 15 pièces de canon de l'ordonnance, 4 *petarros* et autre petite artillerie ; capitaine John Beale.

Le *John & James*, capitaine Richard Foster.

Le *Batchelor*, *La Rose*, *La Concorde*, et le *John & James*, seraient-ils ces quatre vaisseaux *moindres* dont parle la relation de Monseignat ? *Nescio*.

Le *Prince*, vaisseau appartenant à un quidam du nom de Joshua Gee.

La quaiçhe *Ann*, capitaine John Alden 1.

Le *Pink Eagle*, vaisseau de 80 tonneaux, capitaine Joseph Buckley. *L'Aigle Rose* brûla dans le port de Boston le 1^{er} Décembre 1690.

Les archives qui ont été consultées par les compilateurs du *Documentary History of New-York* signalent encore, pendant cette même année, à la date du 1^{er} août 1690, la capture, en face de l'île Percée, d'un vaisseau français, le *L'Espérance*, capitaine Julien Bigoir, propriété d'armateurs normands, Léon & Lafferie, de Honfleur. Les vainqueurs amenèrent leur prise à Boston, débaptisèrent le *L'Espérance* qu'ils nommèrent le *Taon* et lui donnèrent un nouveau capitaine appelé Robert Colford.

Il est strictement possible que les capitaines Masson, Goderis et Colford aient eu le temps de revenir à Boston, ré-appareiller et repartir pour le Canada conjointement avec la flotte expéditionnaire. Ils avaient huit jours pour cela,—le 9 août étant connu comme date du départ officiel de l'armada puritaine. Mais je dois vous avouer qu'une telle hypothèse est encore plus strictement improbable que strictement possible.

Enfin, il adviendrait peut-être que quelques-uns—deux ou trois seulement—des croiseurs dont les noms suivent fissent partie de l'escadre de Sir William Phips.

1.—Le capitaine John ou Jonathan Alden jouissait d'une mauvaise réputation. Des officiers refusèrent un jour de le suivre à Port-Royal sous le prétexte qu'il n'était qu'un traître, commerçant en cachette avec les Français.

Le brigantin *John & Joseph*, capitaine John Wyman.

Le brigantin du capitaine Philip Phillips.

Le brigantin *Samuel*, commandant John Wisewell.

Le sloop *Content*, capitaine Richard Moon.

La quaiche *Endeavour*, capitaine Benj. Alden ou Allen.

Le sloop *Catherine*, capitaine Christopher Goffe.

Le sloop *Royal Albany*, capitaine Gerrit Hardenburg¹.

Le sloop de Leurs Majestés, *Mary*, 14 canons, capitaine John Alden².

Le sloop de Leurs Majestés, *Speedwell*, commandant John Cooke³.

Le brigantin de Samuel Walker.

Ces dix derniers vaisseaux, sloops, quaiche et brigantins, étaient tous utilisés par le Gouvernement de la Nouvelle-Angleterre comme croiseurs, garde-côtes ou gardes-pêches. De plus, à tour de rôle, Boston et New-York leur commandaient la chasse aux corsaires, aux pirates, (aux *french privateers* comme les appelle Bradstreet) qui infestaient alors l'Atlantique. Alors aussi la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, les flottes victorieuses de Louis XIV se promenaient triomphales sur tous les Océans, elles pouvaient tout à coup apparaître devant New-York (le vieux Manatte des Hollandais) et le foudroyer dans une heure. C'était l'ancien avis de Davaugour, énergiquement répété par Frontenac qui ne cessait d'écrire à Mr de Seignelay : *Delenda est New-York!* Après trente ans d'expérience et de réflexions les gouverneurs du Canada en était encore à ce projet qu'ils considéraient le meilleur pour en finir à jamais avec les Etats de la Nouvelle-Angleterre. On était au lendemain de la bataille de Beachy Head⁴ et l'on aurait eu à Boston

1—Le sloop *Royal Albany*, partit au mois de mai 1690 pour l'Angleterre. Il est douteux qu'il soit revenu à temps pour rejoindre l'expédition.

2 et 3—Étaient probablement les deux croiseurs que le Gouvernement maintenait en permanence dans le port de Boston.

4—On apprit très tard à Boston la nouvelle de la bataille de Beachy Head. La flotte de Phips l'ignorait absolument lorsqu'elle partit pour Québec, le 9 août 1690. J'en trouve la preuve dans le journal de Samuel Sewall—"1690 September 13th. This week we hear of a sore fight (Battle of Beachy Head) between the English and French fleets." La nouvelle de la bataille, livrée le 29 juin 1690, prit dix semaines à se transmettre à Boston.

l'imprudence de relever, sans les remplacer, les sentinelles du littoral, les croiseurs et les gardes-côtes, pour les envoyer dans les hasards dans une expédition lointaine appuyer une flotte qui n'avait nullement besoin de ce renfort? C'eût été, non pas de l'imprudence, mais de la folie.

En terminant cette étude sur les vaisseaux de Sir William Phips, je rappellerai la proclamation officielle de l'Etat du Massachusetts, en date du 6 juin 1690, promettant *aux marchands qui auront souscrit pour l'expédition contre Québec* PARTAGE ÉGAL avec l'Etat dans le butin de la conquête. L'idée m'est venue, en la lisant, de relever les principaux noms des négociants et armateurs de cette province à cette époque. Ce sont probablement eux qui ont armé et fretté les quatorze transports dont les noms ont échappé à mes plus actives recherches au State House de Boston. Ils en étaient peut-être bien les propriétaires.

Benjamin Browner, marchand ¹.

P. Butler, armateur public.

Andrew Dolberry, puissant armateur.

John Foster, armateur ².

Samuel Gardner, marchand 1.

Bartholomew Gedney, armateur 1 & 2.

William Hirst, marchand 1.

John Knox, armateur 2.

Richard Middlecott, puissant marchand ³.

J. Nelson, armateur (2).

Nathaniel Oliver, armateur 2 & 3.

D. Parkman, marchand 1.

Charles Redford, armateur 1 & 2.

Stephen Sewall, marchand 1.

Sampson Stoddard, armateur public.

1—A la date du 17 septembre 1689, les croisières françaises leur avaient enlevé plusieurs quaiques et fait trente hommes de leurs équipages prisonniers.

2—Bons puritains, c-à-d, bons fanatiques toujours prêts à risquer les chances et à courir l'aventure d'une expédition militaire pourvu qu'elle fut dirigée contre les Français et les Papistes.

3—Membre du Comité Exécutif de l'Expédition contre Port-Royal.

Isaac Woodbury, marchand 1 & 4¹.

Joseph Woolcot, marchand 1.

Dernier renseignement et dernier mot sur l'*Invincible* armada de Sir William Phips :

Etaient inspecteurs de la flotte :

Abraham Gourdin (Gordon ?) et Ebenezer Prout.

Nous savons déjà, par Cotton Mather et le baron de La Hontan, à quelle distance les quatre vaisseaux de guerre du Chevalier Phips vinrent mouiller devant Québec—“ General Phips and his men of war with their canvas wings flew close up unto the west end of the city..... He (*Phips*) lay WITHIN PISTOL-SHOT of the enemies' cannon, and beat them from thence and very much battered the town. ”²

“ Phips vint mouiller avec quatre gros vaisseaux A LA PORTÉE DU MOUSQUET de la basse ville. ”³

Nous connaissons de plus dans quel ordre ils se placèrent : “ Les quatre plus gros vaisseaux vinrent mouiller sur le soir devant Québec; le contre-amiral qui portait pavillon bleu se posta un peu plus sur la gauche, presque vis-à-vis du Sault-au-Matelot; l'amiral était sur la droite, le vice-amiral au-dessus, *tous deux vis-à-vis la Basse-Ville*, et le quatrième, qui portait la flamme de chef d'escadre, se mit du côté du Cap-au-Diamant. ”⁴

“ Le contre-amiral qui avait le pavillon bleu se porta au-dessous de la ville, et l'amiral, vice-amiral et chef d'escadre, au-dessus ”.⁵

1—Un beau matin (celui du 18 septembre 1689), des corsaires français, très royalistes d'ailleurs, passant par hasard à Salem, amenèrent à Port-Royal une quaique, le *Dauphin*.....dont il était le propriétaire.

2—Cotton Mather, voir page 109.

3—La Hontan, voir page 59.

4—La Potherie, voir page 65.

5.—Janclot, page 76.

“ Au bout de quelque temps le contre-amiral se trouva si fort incommodé par les batteries du Sault-au-Matelot, et par celle qui était en bas, sur la gauche, qu'il fut contraint de s'éloigner. L'amiral le suivit bientôt avec précipitation ”.¹

La carte que publie le baron de La Hontan indique parfaitement la position des vaisseaux anglais telle que précisée par les relations contemporaines ci-haut reproduites.

Pour quelqu'un donc qui eût été placé sur le quai de la basse ville, le jeudi matin, 19 octobre 1690, les vaisseaux de Phips lui fussent apparus dans l'ordre suivant :

1. Le *John & Thomas*, portant la flamme de chef d'escadre.
2. Le *vice-amiral*, le *Swan*.
3. L'*amiral*, le *Six Friends*, portant la Croix de St-George à la corne d'artimon.
4. Le *contre-amiral*, l'*America-Merchant*, portant le pavillon bleu.

Les quatre vaisseaux mouillèrent, nous disent les relations, à une portée de mousquet, *within a pistol shot*, ce sont les paroles même de Cotton Mather, c'est-à-dire qu'ils se tinrent à 150 verges *minimum* ou 200 verges *maximum* des quais de la basse ville. Les cinq ou six cent coups de canon qu'ils tirèrent contre la ville, “ *tout ce furieux fracas d'artillerie se réduisirent*, nous dit La Hontan, *à faire voler quelques tuiles et à découvrir quelques maisons. Le dommage fut à peu près de cinq ou six pistoles.* ” Le bombardement ne tua qu'une seule personne, un garçonnet de 16 ans, François Roberge, et n'en blessa qu'une autre, le sieur de Vieuxpont. Quant aux artilleurs qui servaient les batteries françaises élevées sur les quais de la basse ville ils s'en tirèrent sains et saufs, eux et leurs pièces, malgré qu'ils fussent absolument à découvert et bien en présence de l'ennemi.

Etant donné donc la maladresse proverbiale des miliciens de la Nouvelle-Angleterre, plus l'infériorité des armes de l'époque, je ne crois pas que l'on puisse étendre à l'au-delà de cinquante verges des bastingages et des sabords la zone véritablement dangereuse de la flotte anglaise.

1.—Charlevoix, page 142.

Les vaisseaux de Phips étaient de fort petite taille. L'Intendant Champigny dans sa lettre au ministre (*M. de Seignelay*), 10 mai 1691, écrivait ce qui suit :

“ Ils (*les Agnès*) ont dit qu'il n'était revenu à Boston que quatre vaisseaux de la flotte qui avait paru devant Québec et que les autres étaient restés à l'entrée de ce fleuve pour y attendre les bâtiments français. Mais il n'y a pas d'apparence que cette dernière circonstance soit vraie, n'étant pas possible d'hiverner dans ces endroits-là qui sont très dangereux, joint que *presque tous leurs bâtiments n'étaient que de petites caïches*, qu'ils avaient beaucoup de malades et de blessés et point de vivres.” ¹

Malgré ses *quarante-quatre* canons et ses *deux cents* hommes d'équipage, leur vaisseau-amiral *Six Friends* ne jaugeait qu'un très faible tonnage. Voici comment en parle Fenimore Cooper dans son *Histoire de la Marine des États-Unis* :

The royal cruisers that occasionally appeared in the American seas, at that remote period (*close of the seventeenth century*) were usually light frigates, of a class between the present sloops and two-and-thirties, and in point of armament, and even size, were probably unequal to contending with the largest of the former. We have seen that one of Sir William Phipps's ships, in the expedition against Quebec, carried 44 guns and 200 hundred men, a disproportion between the crew and the armament, that proves the latter to have been exceedingly light. In that age, the importance of metal was not appreciated, and the decks of vessels were crowded with guns, which did so little execution, that great naval battles frequently continued days at a time, without producing decisive results. ²

Dans un chapitre précédent ³ Fenimore Cooper disait encore :

“ It appears by Hutchison that in 1676, the following

1.—Archives du Département du Secrétaire de la Province de Québec :—*Manuscrits relatifs à l'Histoire de la Nouvelle-France*, 2ième série, Vol. 6—1691 à 1693. *Lettre de l'Intendant Champigny au Ministre*, 10 mai 1691 page 3332.

2.—Fenimore Cooper : *History of the Navy of the United States*, ch. II. p. 24.

3.—*Idem* : ch. I, pages 15 and 16.

vessels had been constructed in Boston, or its vicinity, and then belonged to the ports of that neighbourhood, viz :

	30	vessels	between	100	and	250	tons
200	"	"		50	"	100	"
200	"	"		30	"	50	"
300	"	"		6	"	10	"

Most of the small vessels were employed in the fisheries and the ordinary communications between the settlements on the coasts were kept up by water. The principal building stations were Boston, Charlestown, Salem, Ipswick, Salisbury and Portsmouth and there were at that early day, even, thirty master shipwrights.....

In 1680, Connecticut possessed twenty-four vessels, with a total of 1050 tons, trading between that colony and Boston, Newfoundland, the West-Indies, etc. The succeeding year, forty-nine vessels entered the harbour of Portsmouth alone."

Cette statistique permet donc d'établir une moyenne satisfaisante de tonnage pour la marine marchande et militaire de l'époque.

UNE COMMISSION D'OFFICIER ANGLAIS AU 17^{ème} SIÈCLE

Jacob Leisler, Lieutenant-Governor and Commander in chief of ye Province of New York etc.

To Capn William Masson, Commandr of ye ship ye *Blessed William*, of New York.

Greeting :

Reposing great trust and Confidence In ye Prudence, courage and ability of you ye sd Capn William Masson as well In Military as Maritime affaires I do hereby Constitute and apoint you to be Capn of ye sd Ship and to take ye Care and Charge of ye same wth all yr men that now do or hereafter shall Belong unto ye sd Ship Requiring them to be obedient unto You wth all ordring You to Obey all such orders as you shall from time to time receive from me or other YOUR Superior officers hereby Comissionat-

ing and Impowering you with ye sd ship and Comp y forthwith to saile for Quebeck In Cannada to warr as to your Wi-dome seem meet and to assault, attack, destroy as much as in you Lies and to oppose and to distruccon bring all or any that shall defend or assist ye french Interest as well as In your Journey to Canada and returne upon ye Banck or Elsewhere you Can meete any to take Seize and make prize of all goods on Shore or vessels at sea belonging to ye french King or any Inhabitants under there Governmt, as allso all frenchmen themselves to take Slay, Kill or save Alive and to Injure them in what you possibly Can Comanding you to Bring all Vessells and goods that you shall take from them to this Your Comission port for Condemnation and for your soo acting therein this shall Bee your Sufficient Comission.

GIVEN etc, this 19th day of May 1690 etc In N York 1.

JACOB LEISLER.

MINUTES DU CONSEIL DE GUERRE

*At a Council of War held on board their Majesties Ship Six-Friends, 2 riding at anchor in Canada River.
September 23rd 1690.*

Ordered :

I. That the laws and ordinances of war passed by the General Court of the Massachusetts, for the better regulating their forces ; together with all such additional laws and orders as shall now be made and ordained by this Council at their present session ; be forthwith read and published at the head of each regiment or company of souldiers, and on board each and every ship and vessel in their Majesties Service for this

1—*Documentary History of the State of New-York : Vol II p 250 and 251.*

2—Their Majesties have no such ship in New-England, but this ship belongs to merchants of Barbadoes.

present expedition to *Canada*, etc. And that the same be put in execution according to the true intend and meaning thereof.

2. That each and every of the aforesaid laws and ordinances of war, and all such other as shall from time to time be made and ordain'd by the Council of War, shall be declared and published by beat of drum or sound of trumpet, or otherwise at discretion, at the head of each regiment or company of souldiers, and on board each and every ship and vessel in their Majesties fleet ; and that they be so read and published once a fortnight, or oftner, that so none may pretend to be ignorant thereof.

3. That whatsoever person that is engaged in this present service, shall by words or otherwise, reproach, slight, or show disrespect to any of his Superior officers, shall be punished as the Council of War shall see cause ; respect being had unto the circumstances of place, office, person injuring, and injured ; as also the evil tendency thereof.

4. That no commander or other person, presume to send or suffer any boat whatsoever to be sent to the shoar, or any ship or vessel to land any men after the first anchoring of the fleet, otherwise than as they shall receive orders from the General or council of war.

5. That whensoever any men shall be sent on shoar, suitable officers shall be sent with them, to command and order them, which officers are to be accountable for their actions and behaviours ; and also are required, to attend the commands and directions of their superior officers.

6. That it shall and may be lawful for any officer to shoot any person that shall first run away from under his command in time of actual service, if he cannot be otherwise brought to attend his duty.

7. That if any regiment, company of souldiers, or other person under command, shall refuse to advance forward to charge the enemy, or such other service as shall be orderly and reasonably required of him or them, especially if through fear or cowardise, they shall refuse or stay behind, he or they shall loose their pay, and whole share of plunder, and be otherwise disgraced, and the principal punished according as a council of war shall determine.

8. That no person whatsoever shall give intelligence, or hold any correspondence with the enemy on pain of death.

9. That whosoever shall causelessly make an alarm, or needlessly, or wilfully fire a gun in the night, shall be put to death, or suffer such grievous punishment as a council of war shall inflict.

10. That no man force himself upon a sentinel, being called unto three times to stand, upon the peril of his life.

11. That if any souldier or other person, be found drunk on duty, or in time of actual service, he shall suffer death, or such other grievous punishment as the council of war shall determine; consideration being had unto the ill consequences that hath or might have been by reason thereof.

12. That all officers of what degree soever, take special care, that no souldiers or other person under his command, drink any *brandy, wine, or other strong-liquor*, at any time to excess, especially in time of service, and whilst we are in danger from the enemy: they are also duly authorized to seize and secure in order to try all such as shall offend.

13. That present quarter be given to those of the enemy that shall ask it, according to the laws of arms and nations, if it can be done without hazard.

14. That all persons whatsoever carry themselves as men and christians towards all prisoners, especially such as have been men of place, aged persons, women, and children; and that they presume not to offer any rudeness or uncivility to any woman or other person, on pain of such punishment as the council of war shall order, according to the circumstances thereof.

15. That whatsoever souldiers or others, that shall fight or quarrel one with the other in time of service, shall loose a month's pay, and be otherwise punished at the discretion of the Council of war; and whosoever shall so fight or quarrel at other times, shall be punished at the discretion of the commission-officers of that company.

16. That no man shall pawn or exchange his arms, either in field or elsewhere without leave of his captain, or dispose of any arms of others, or any *ammunition, hatchets, spades, shovels*, or other stores or instruments of war, on such penalties and punishments as a council of war shall order.

17. That whosoever, without consent as aforesaid, shall buy, receive, exchange, or take to pawn, any arms, ammunition, or instruments of war, shall return such arms, ammunition, and instruments without satisfaction, or forfeit twice the value thereof, and suffer such other punishment as a council of war shall appoint.

18. That no man, without consent as aforesaid, being under command presume to fire his gun without order, on pain of such punishment as the captain or commission-officers of that company shall appoint; and that no man presume at any time needlessly to fire his gun without order, on penalty of two-shillings six pence, to be deducted out of his wages or plunder.

19. That whosoever shall at any time seize or take any plunder, of what kind or nature, soever from the enemy, shall forthwith give notice thereof at the General, Lieutenant-General, or chief-officer present, with an account thereof, that the same may be disposed and secured according to further order. And whosoever shall refuse or neglect so to do, shall forfeit his share of plunder, and make restitution of what they shall so conceal, withhold, or imbezil, and also suffer such further punishment as a council of war shall determine.

20. That no person whatsoever presume to rifle any ship, boat, or any other vessel, or to break open, unlock, unty, or otherwise undoe, or make loose any chest, trunk, box, bale, bundle, or any other vessel wherein plunder of the enemy may be, whether on board, or on shore, in any house or otherwise, but shall secure the same whole and undivided, as the same shall be found, and bring the same to the chief-officer then and there present, who is to take such further order therein, as shall be necessary upon pain of forfeiting his whole share of plunder, and suffering such further punishment as a council of war shall inflict.

21. That no person whatsoever presume to set fire unto, burn, waste, deface, or otherwise spoile any *fort, church, colledge, house, barn, ship, vessel* or any other *goods, provisions, wares, merchandizes*, or *estates* whatsoever, or kill or destroy any *hogs, cattle*, or any other tame creature belonging to the enemy, without order from their captain. Which

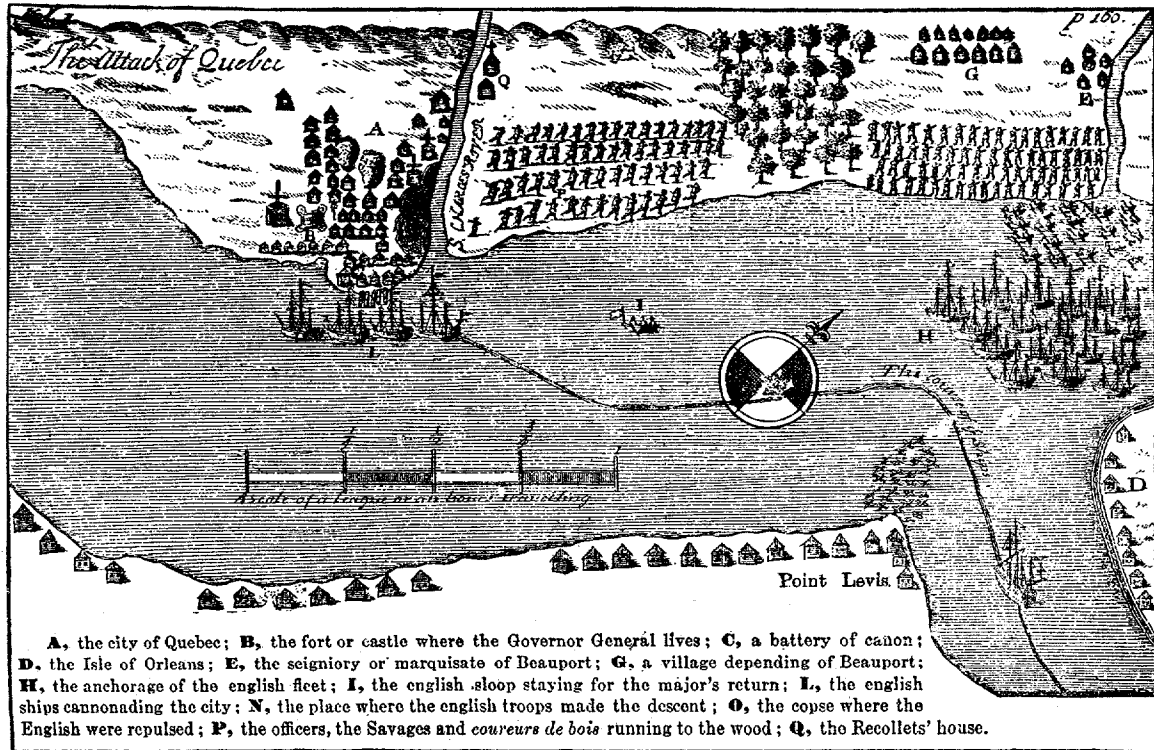
captains are required not to give order for so doing without necessity require, (which necessity is to appear such to the council of war if questioned.) But as they shall from time to time receive directions from the General, Lieutenant-General, major of the regiment, or Council of war.

22. That no souldier, seaman, or other person under command in this present expedition, presume to plunder the enemy in time of fight nor whilst we are in any danger from the enemy; nor whilst they chase or pursue the enemy, nor before they have secured themselves from the enemy, nor until they have orders from the chief-officers in that present expedition, or at any other time or place then ordered, or contrary to articles made with the enemy, and declared on pain of death, or such other penalties and punishment as a council of war shall inflict.

23. That the commission-officers of each company, do punish all persons within their several companies respectively, which after publication hereof, shall be found guilty of drunkenness, swearing, curseing, and neglect of the worship of God, petty-thefts, quarreling when not in service, unnecessary firing when under command without order, not doing duty, doing duty negligently.

*Vera copia Examined, Nath. Barnes, Sec. Con. Bel*¹.

1—*Savage's Account of New-Englanders against Canada.*—*Hyatt's Photographic Reprints*—London—pp. 6, 7, 8, 9 and 10.



GRAVURE EXTRAITE DES *Voyages* DU BARON DE LA HONTAN.

Volume I, lettre 191ème, page 160, édition anglaise.—Londres, 1703.

CHAPITRE CINQUIÈME

L'ARMÉE ANGLAISE

Dès février 1888 j'eus l'idée de préparer une œuvre littéraire en commémoration du deuxième centenaire de l'expédition navale des Etats de la Nouvelle-Angleterre contre Québec.

Ce travail exigeait, au préalable, de très longues et très pénibles études, de véritables fouilles archéologiques, des recherches historiques aussi multiples que variées, difficiles à suivre, longues à atteindre, vu la distance des faits et leur recul perpétuel à l'horizon d'un passé qui s'efface avec le crépuscule de la tradition.

Pour parler couramment du siège de Québec par les Puritains—la plus hardie de leurs expéditions religieuses et politiques en Amérique—il importait non seulement de connaître les grandes et les petites actions de cet événement considérable, mais encore les figurants et les acteurs de ce drame sonore comme une armure. Il s'en suivit un interminable travail de vérifications de faits et d'identifications de personnes. Ce livre-ci en est le résultat. Complet par lui-même, il ne devait être cependant qu'une introduction, qu'un avant-propos, l'accompagnement *obligato* d'un roman militaire que je m'étais promis de publier à la date du 16 octobre 1890, et où l'on eût bien parlé de Frontenac et de nos glorieux ancêtres, les soldats-paysans du 17ième siècle.

Nous sommes à cinq années de là, et l'œuvre est encore à paraître. La faute en est aux études préliminaires qui ont absorbé tout ce temps avec une avidité de sable buvant une pluie d'orage. Avant que de bâtir un édifice il faut en amasser les matériaux, les bien choisir autant que les bien travailler; c'est la raison première, la condition essentielle d'élégance et de solidité. Ainsi d'un roman historique. Je

publie donc aujourd'hui mes recherches documentaires, sans me préoccuper outre mesure de mes belles phrases impatientes de prendre leur essor et de planer, ailes éployées, dans l'azur littéraire. Sans doute, pour un homme d'imagination comme moi, elle était caressante l'idée d'éditer un *Frontenac* à la date bi-centenaire du 16 octobre 1890 ; mais on peut très bien aussi laisser passer l'à-propos d'un quantième historique sans compromettre absolument la fortune d'un livre. Qu'elle soit d'hier ou de demain l'occasion d'un ouvrage patriotique est toujours présente.

Quand je publiai, en 1888, *Une Fête de Noël sous Jacques Cartier*, je n'avais eu qu'à choisir, à ma fantaisie, sur un rôle d'équipage, des noms de matelots qu'il me plut de mettre en scène et faire causer au caprice de mon imagination dont rien ne gênait les ailes, attendu que la découverte du Canada était alors l'unique événement dont il fallait tenir compte. Bref, ce premier essai n'était que la paraphrase littéraire *d'un fait à l'aide d'un document* savamment critiqué, commenté, complété par des experts de la stature d'Alfred Ramé, De la Borderie, Laverdière, Benjamin Sulte, Jouïon des Longrais. Une connaissance générale, même superficielle, de l'histoire mon pays suffisait à la tâche.

Ici, rien de semblable : *Phips devant Québec* est bien l'étude *d'un événement*, mais là s'arrête la comparaison : ce n'est plus sur *un document* que s'appuie l'immense travail archéologique, mais sur mille pièces authentiques, disséminées au quatre coins du Canada, et qu'il m'a fallu chercher, pour les plus rares et les plus précieuses, de Londres à Boston. Au lieu des cent-dix hommes des trois vaisseaux de Jacques Cartier, c'est la population de toute une ville, c'est l'effectif de toute une flotte qui se lèvent et témoignent de la bravoure de Frontenac à soutenir comme de sa gloire à repousser le siège de Québec attaqué par un ennemi dont le courage était digne de sa colère.

Reconstituer les bataillons de Frontenac, les équipages de Phips, en faire le dénombrement nominal, ce miracle était-il possible ? et pouvait-on l'opérer à la satisfaction des plus sceptiques ?

A part le chevalier Phips et son lieutenant John Walley, quels autres chefs expéditionnaires Garneau nomme-t-il ?

Notre historien national les enveloppe, comme d'un suaire d'oubli, d'un silence absolu. Volontairement, sciemment, les compagnons d'armes du conquérant de Port-Royal ont été ignorés. *Ignoramus ! Ignorentur !* L'on ne peut justifier ce dédain envers un aussi redoutable adversaire.

On me répliquera : Don Quichotte et Sancho Pança ne rappellent-ils pas tout le roman de Cervantès ?

Ce sarcasme n'a pas sa place ici. Le second siège de Québec ne fut pas une farce militaire, une grotesque escapade, un de ces *coups d'écoliers* dont Wolfe et Montcalm furent témoins la nuit du 12 juillet 1759.

Sans doute l'armada Puritaine se brisa au rocher de Québec ; vainement Sir William Phips voulut rendre effective son orgueilleuse menace ; sa colère, comme l'effort du bombardement de ses frégates, s'évanouit en fumée. Cette expédition n'en fit pas moins courir à la Colonie le plus grand danger. Il eut suffi que la flotte ennemie demeurât huit jours de plus en rade, que John Walley se retranchât, une semaine durant, aux grèves de La Canardière, ou s'en allât (comme on en avait discuté le projet au dernier conseil de guerre tenu au carré du *Six Friends*) camper à l'île d'Orléans. L'une et l'autre n'auraient eu qu'à se donner la peine d'attendre ; malgré le courage de ses soldats, le patriotisme de ses habitants, Québec se rendait fatalement ; la Famine, encore plus irrésistible que le bras armé de la Guerre, en eût ouvert toutes les portes !

Aussi, quand la flotte de Sir William Phips, chargée de honte et de blessés, disparut à l'horizon de Québec, ce ne fut pas une clameur railleuse, mais une prière ardente qui s'éleva de la nouvelle Béthulie ! Ce ne fut pas un cri de victoire, le *Vive le Roi !* officiel des champs de bataille européens au 17ième siècle ; un chant plus grave, plus recueilli, monta des églises : *Te Deum laudamus, te Dominum confitemur*. Au seul Dieu des Armées, la Nouvelle-France rapportait la gloire, la grâce et la faveur de son salut !

Qui véritablement avait triomphé ? — *Quid dux ?* Était-ce Frontenac ? *Quid miles ?* Était-ce Pierre Carré, l'héroïque habitant de Sainte-Anne de Beaupré ? — *Quid strata ingentia ligna ?* Étaient-ce les retranchements, les palissades ou les ramparts du major Prévost ?

Non pas ! *En signum !* regardez là haut au clocher de la cathédrale cette bannière de la Sainte-Famille ! *En victor ! Deus hic, Deus ipse triumphat !*

Chanter la victoire de Québec avec l'hymne triomphal de Carillon, n'est-ce pas commettre un grave anachronysme ? Eh ! qui m'en accuserait ? La parfaite analogie de ces deux grands faits d'armes, leur égale intensité d'éclat, et leurs conséquences glorieuses, ne justifient-elles pas une telle hardiesse littéraire ?

Passées d'ailleurs au creuset de la critique, les victoires d'Octobre 1690 et de Juillet 1758 donnent, à l'analyse, les mêmes éléments constitutifs, les mêmes principes essentiels de Providence immédiate et de miracle absolu. *Te Deum* de Frontenac, *Te Deum* de Montcalm, lequel est bien écho de l'autre ? En dépit des soixante-huit ans qui espacent leurs millésimes célèbres, ces deux exploits semblent aujourd'hui synchroniques. L'Histoire contemporaine du Canada les chante si près de nous que l'illusion en demeure invincible.

L'expédition de Sir William Phips n'était pas aussi méprisable qu'on ne le croit généralement dans nos écoles élémentaires ou académiques. Malgré qu'elle s'abîma dans toute l'horreur d'une catastrophe, elle eut pour la Nouvelle-France un résultat désastreux, une conséquence fatale ; elle apprit aux Anglais le chemin du Canada. Cotton Mather prédisait comme Cassandre lorsqu'il écrivit, à notre égard, cette phrase sinistre :

“ Like Israël engaging against Benjamin, it may be we saw yet but the *beginning* of the matter : and that *the way to Canada now being learnt*, the foundation of a victory over it might be laid in what had been already done.”

Où le père a passé passera bien l'enfant !

Quel malheur que Musset soit venu trop tard dans un monde trop vieux : écrit au 17^{ième} siècle ce fameux vers eut bien prophétisé ! Car, pour les attentifs et les réfléchis, qui écoutent sonner, dans l'histoire vibrante du Canada, les fanfares de la guerre, pour ceux-là, dis-je, les clairons de James Wolfe ne sont que des échos, lointains mais soutenus, des trompettes de William Phips !

Je ne crains pas la sentence que prononceront sur mon livre les tribunaux de la critique américaine, si jamais mon

œuvre est citée devant eux. Elle renferme assez d'éléments de courage, de travail, de franchise et de sincérité, pour résister victorieusement à toute poursuite en diffamation de caractère historique. Peu m'importent les proportions de bienveillance ou d'antipathie, d'intérêt ou de dédain qui entreront dans la composition du verdict littéraire. Qu'ils jugent avec la rigueur qu'il convient d'apporter à l'examen de pareilles études. Lors même qu'il me faudra comparaître et plaider j'aurai lieu de croire que cette Magistrature des Lettres, à l'instar de son austère collègue la Justice Légale, ne se départira jamais de son caractère auguste d'impartialité, d'intégrité absolue. Je crois même qu'elle prendra en considération bienveillante ce fait d'un Canadien allant aux Etats-Unis relever, dans les archives nationales de cette grande république anglaise et protestante, les noms de ses ancêtres Puritains, de ces Croisés de la Réforme en Amérique, et les publiant, en *Palmarie* d'honneur, dans les fastes de son pays, le Canada catholique et français, à la seule fin de rendre à la vérité historique un témoignage plus complet, au courage militaire une louange plus éclatante.

Dans tous les cas, étant donné que l'on refusât tout crédit à mon zèle je me crois bien rémunéré. Savoir le nom de son ennemi, c'est, en histoire, le connaître de vue. Je n'aurai pas perdu mes frais de voyage.

DOCUMENTS CONSULTÉS

- Boston Archives : General Court Records ¹ ;
 Walley : Journal of the Expedition against Canada in 1690 ² ;
 Diary of Samuel Sewall ³ ;
 Documentary History of the State of New-York ⁴ ;
 Cotton Mather : The Life of Sir William Phips ⁵ ;
 Plymouth Colony Records ⁶ .

1—Déposés au State House, à Boston.

2—Publié en appendice dans Hutchinson's History of the Colouy of Massachussets Bay—1765—deuxième édition.

3—Massachussets Historical Collections Vol V, 5th series.

4—Volume II pages 141 à 357 inclusivement.

5—Magnalia Christi Americana. Book II, section 11.

6—Volume VI (du 14 août 1689 au 24 juin 1691), pages 212 à 258.

ÉTAT-MAJOR

Commandant en chef de l'expédition

4. Sir William Phips, chevalier.

Lieutenant-Général

3. Major John Walley, de Barnstable.

Officiers

1.	Major Quincy,	commandant	390	hommes.
1.	“ Phillips,	“	384	“
1.	“ Hutchinson,	“	320	“
1.	“ Henschman,	“	308	“
1.	“ Appleton,	“	308	“
1.	“ Bartholomew Gedney,	“	308	“
1.	“ Saltonstall,	“	282	“

Effectif de l'armée 2300 hommes ¹

Secrétaire du commandant en chef

1. V. 36, p. 385. Nathaniel Barnes.

Commissaires-Généraux de l'Expédition

1. Edward Bomfield ou Bornfield,
1 et 2. Henry Dearing,
1. Capitaine John Foster,
1. do Joseph Parson.

Ministres protestants accompagnant l'expédition.

Reverend Mr John Hale,
“ “ John Wise,
“ “ Grindal Rawson,
“ “ John Emerson. ²

1.—Pour être absolument au complet il convient d'ajouter à ce total une bande de *soixante* sauvages commandés par le lieutenant Thomas Swift.

2.—Ordered that the Revds. Mr. John Hale, Mr. John Wise, Mr. Grindal Rawson and Mr. John Emerson, ministres of God's word, be

Médecins accompagnant l'armée.

1. V. 36, p. 426, 427, 428, John Barton.
1. V. 36, p. 453, James Holgate.
1. V. 37, p. 49, Bennett.
1. V. 37, p. 61, 62, 63, 64, Robert Melven ¹.
1. V. 37, p. " " Prescott.
1. V. 37, p. " " Deane.
1. V. 37, p. " " Fiske.
1. V. 37, p. " " Endicot.
1. V. 37, p. 219, George Jackson.

A

Officiers

1. Major Appleton.
1. Capitaine Bazon Allen, de Boston, comté de Suffolk.
1. V. 36, p. 155, capitaine Thomas Andrews, de Hingham.
1. " Elisha Andrews.

Volontaires

1. V. 36, p. 152, James Alin, de Medfield.
1. V. 36, p. 384, Samuel Adams, de Boston.

desired to accompany the General and Forces in the Expedition against Canada, to carry on the worship of God in that expedition. Past in the affirmative by the Governor and Magistrates.

Jos. ADDINGTON,
Secretary.

31st July, 1690.

1.—Le compte de pharmacie du docteur John Barton, s'élevait à £20 Os. 5d.; celui de James Holgate à £18 13s. Od. et celui de George Jackson à £20 3s. 4d.—Je remarque, avec admiration, qu'ils n'ont rien chargé pour leurs visites! L'insuffisance des archives nous permet de croire même qu'ils ont donnés leurs soins *ad valorem*, c'est-à-dire pour rien!

B

Officiers

1. Commissaire-Général Edward Bomfield ou Bornfield.
 1. Capitaine Thomas Barnard, de Boston, comté de Suffolk.
 1. " Thomas Brown.
 1. " Andrew Belcher¹.
 1. " Burnums (*Barnum?*)
 1. V. 37, p. 46, " William Bradlow or Bredlow.
 1. " John Beale.
 Enseigne John Butterworth ou *Preserved Abel*.

Volontaires

1. V. 36 p. 152 Benjamin Bugby, de Medfield.
 1. " p. 153 }
 1. " p. 154 } Thomas Bird, de Dorchester.
 1. " p. 154 George Blackman, de Dedham.
 1. " p. 155 John Beals, de Hingham.
 1. " p. 155 Jonathan Bur, "
 1. " p. 155 Caleb Beals, "
 1. " p. 246 }
 1. " p. 247 } John Bateman, de Woburn.
 1. " p. 246 }
 1. " p. 247 } Isaac Brooks, "
 1. " p. 246 }
 1. " p. 247 } John Brooks, "
 1. " p. 246 }
 1. " p. 247 } Ebenezer Brooks, "
 1. " p. 385 }
 1. V. 37 p. 49 } David Bennett, de Rowley.
 1. " p. 49 William Brown, "

1.—Fit partie de l'expédition contre Port-Royal.

C

Major Benjamin Church ¹.

Officiers

5. Capitaine Thomas Carter.
 1. " George Corwin, de Salem, comté d'Essex.
 1. " Daniel Champney.
 1. Lieutenant Jonathan ou John Call, de Charlestown, comté de Middlesex.
 4. " Martin Clock ².

Volontaires

- | | | | |
|----|--------|--------|--------------------------------|
| 1. | V. 36, | p. 152 | Robert Cosh, de Medfield. |
| 1. | " | p. 153 | Joseph Curtis, de Dorchester. |
| 1. | " | p. 153 | Peter Colly " " |
| 1. | " | p. 153 | Isaac Caps (sauvage) " " |
| 1. | " | p. 153 | } Moses Chaplin " " |
| 1. | " | p. 154 | |
| 1. | " | p. 153 | } William Cheney " " |
| 1. | " | p. 154 | |
| 1. | " | p. 154 | Solomon Clarke " " |
| 1. | " | p. 154 | William Cooke " " |
| 1. | " | p. 154 | Isaac Ceups " " |
| 1. | " | p. 154 | Augustine Clement " " |
| 1. | " | p. 246 | } Zacharie Converse, de Woburn |
| 1. | " | p. 247 | |
| 1. | " | p. 246 | } Samuel Converse, " " |
| 1. | " | p. 247 | |

1—Commandait le contingent de l'Etat de Plymouth.

2—Appartenait au contingent de New-York.

D*Officiers*

- 1 et 2. Commissaire-Général, Henry Dearing.
 1. Capitaine Nathaniel Dows, de Charlestown, comté de Middlesex.
 1. " Jonathan Danforth, de Billerica, Middlesex.
 2. " Benjamin Davis.
 4. Enseigne Jacobus De Warm ¹.

Volontaires

1. V. 36 p. 152 Samuel Danel, de Medfield,
 1. " " Robert Danel, "
 1. " 246 } William Dean, de Woburn.
 247 }

E*Officiers*

4. Capitaine Joseph Eldridge,
 1. " Elliot,
 1. " Edmonds. ²

1—Appartenait au contingent de New-York.

2—Accompagnait le contingent d'hommes du Rhode Island et de Plymouth. A lui seul l'E'tat de Plymouth, fournit trois compagnies expéditionnaires. Ce contingent militaire était commandé par les officiers suivants :

Capitaine Joseph Silvester.
 " John Gorom.
 Lieutenant Jabiz Snow.
 " Samuel Gallop.
 Enseigne John Butterworth.
 " Samuel Lucas.

F

Officiers

1. Major Charles Frost.
 Capitaine John Foster, Commissaire-Général.
 1. " Richard Foster.
 V. 36 p. 155 Sergent Humphrey Ferguson, de Hingham.
 " p. 153 Caporal William Forrest, de Branbury.

Volontaires

1. V. 36 p. 152 Jonathan Fisher, de Medfield.
 1. " p. 152 James Frizel, "
 1. " p. 153 Benjamin Fairbanks, de Dedham.
 1. " p. 153 Benjamin Freeman, "
 1. " p. 155 Joseph Fry, senior, de Hingham.
 1. " p. 246 } James Fowle, de Woburn.
 1. " p. 247 }
 1. " p. 246 } Isaac Farrhar, "
 1. " p. 247 }
 1. " p. 246 } David Fox, "
 1. " p. 247 }

G

Officiers

1. Major Bartholomew Gedney.
 5. Capitaine Thomas Gilbert.
 1. " John Gould, de Topsfield, comté d'Essex.
 • 1. " Andrew Gardner, de Muddy River, comté de
 Suffolk.
 1. " Nathaniel Green¹.
 3. " Greenough.
 6. " John Goram.

1--Fit part de l'expédition contre Port-Royal.

3. Lieutenant Stephen Greenleaf, de New-Bury, comté d'Essex ¹.
 6. " Samuel Gallop.

Volontaires

1. V. 36 p. 152 John George, de Medfield.
 1. " p. 153 James Grant, de Dedham.
 1. " p. 153 Hosekij (Hezekiah) Gay, de Dedham.
 1. " p. 155 Henry Greene, de Hingham.
 1. " p. 155 Edmund Grosse, "
 1. " p. 247 } John Gold, de Stoneham.
 p. 246 }

H*Officiers*

1. Major Hutchinson.
 1. " Henchman.
 1. Capitaine Ephraïm Hunt, de Weymouth.
 1. " James Hill.
 1. " Horden.
 1. " Nathaniel Hatch.

Volontaires

1. V. 36, p. 152, Israël Harsse, de Medfield.
 1. " p. 153, Samuel Hicks, de Dorchester.
 1. " p. 153, Daniel Hansher (*Hanshaw?*) de Molton.
 1. " p. 155, Enoch Hobart, de Hingham.
 1. " p. 155, Jonathan Hayse ou Phayse, de Hingham.
 1. " p. 155, Preserved Hall, "
 1. " p. 155, Ebenezer Humphrey, de Hingham.

¹—Noyé, au retour de l'expédition, le 31 octobre 1690, en face du Cap Breton. *Diary de Samuel Sewall*, page 335.

1. V. 37, p. 49, John Hidens, de Rowley
1. " p. 49, Thimothy Holms, de Rowley
3. John Hews (*Hughes !*)¹.
1. V. 36, Gorshom Hanks, de Malden.

J

Volontaires

1. V. 36 p. 154 Henry Jackson, de Dorchester.
1. " p. 155 Nathaniel Johnson, de Hingham.
1. " p. 370 John Jenkins².
1. " 37 p. 49 William Jewets, de Rowley.
1. " p. 46 Joseph Jewett, " ³

K

Officiers.

1. V. 70 p. 181 Capitaine Daniel King.
1. " Andrew Knott.

Volontaires.

1. V. 36 p. 154 Peter Kelye, de Dorchester.

1—Mourut de la dissenterie au retour de l'expédition.

2—Matelot que Sir William Phips fit embarquer de force à bord du *Six Friends* et qui le poursuivit en dommages au montant de cent livres sterling.

3—Se fit voler son fusil au retour de l'expédition par un de ses camarades, William Lincoln, parce qu'il n'avait pas d'argent pour payer la traite au passage du tropique.

L

Officiers

1. Capitaine Samuel Legg.
4. " Bernard Lewis ¹.
3. Enseigne William Longfellow ².
6. " Samuel Lucos.

Volontaires

1. V. 36, p. 155, John Lincoln, de Hingham, tambour.
1. V. 36, p. 153 et 154, Henry Lyon, de Dorchester.
1. " p. 153 et 154, Eliah Lion, "
1. " p. 153 et 154, Joseph Long, "
1. " p. 154, Joseph Lang, "
1. " p. 155, Josiah Loring, de Hingham.
1. " p. 155, Nathaniel Lobden. "
1. " p. 246 et 247, Reuben Lilly, de Woburn.
1. V. 37, p. 46 et 49, William Lincoln, de Rowley.

M

2. Capitaine Minot.
- 1 et 2. Capitaine John March, de New Bury ³.
1. V. 70, p. 181, Sergent Samuel Morgan, *blessé*.

Volontaires

1. V. 36 p. 153 Unit Mosly, de Dorchester.
1. " p. 153 Samuel Medcalfe, de Dedham.
1. " p. 153 Daniel Macerworthy, "

1—Appartenait au contingent de l'Etat de New-York.

2—Noyé, au retour de l'expédition, le 31 octobre 1690, en face du Cap Breton. *Diary de Samuel Sewall*, p. 335.

3—C'était un brave.

- | | | | |
|----|-------|--------|---------------------------------|
| 1. | V. 36 | p. 154 | Unit Mawdesley, de Dorchester. |
| 1. | V. 30 | p. 321 | Abraham Miller, |
| 3. | | | William Mitchell ¹ . |
| 3. | " | p. 321 | Jabez Musgro ² . |

N

Officiers

- | | | | |
|----|---|-------|---------------------------------------|
| 1. | Capitaine Nathaniel Norden, de Marblehead, comté d'Essex. | | |
| 1. | V. 36 | p. 46 | } Capitaine Philip Nelson, de Rowley. |
| 1. | " | p. 49 | |

Volontaires

- | | | | |
|----|-------|--------|------------------------------|
| 1. | V. 36 | p. 153 | Jacob Nouls, de Dedham. |
| 1. | " | p. 155 | Philip Nicuaman, de Hingham. |
| 1. | " | p. 155 | William Ness. |

O

- 1 et 2. Capitaine Osgood.

P

Officiers.

5. Sir William Phips, commandant en chef, de Boston.
1. Major John Phillips.
1. Capitaine Joseph Parson, Commissaire-Général.
1. Capitaine Ebenezer Prout, de Medford, comté de Middlesex.
1. " Prentice.
1. " Thomas Parke ou Parker.
3. Sergent Increase Pilsbury ³.

1—Noyé au retour de l'expédition, le 31 octobre 1690, en face du Cap Breton. *Diary de Samuel Sewall*, p. 335.

2—Ibid.

3—Ibid.

Volontaires.

- | | | | |
|----|-------|-------------|---------------------------------|
| 1. | V. 36 | p. 152 | Jeremiah Parker, de Medfield. |
| 1. | " | p. 152 | Samuel Perry, " |
| 1. | " | p. 153 | Ebenezer Pope, de Dorchester. |
| 1. | " | p. 153 | Daniel Pond, junior, de Dedham. |
| 1. | " | p. 154 | John Pope, de Dorchester. |
| 1. | " | p. 246, 247 | Jonathan Poole, de Reading. |
| 1. | " | p. " | Thomas Pierce, de Woburn. |
| 1. | " | p. " | Joseph Pierce, de Woburn. |

Q

1. Major Quincy.

R*Officiers.*

1. Capitaine William Raymond, de Beverley, comté d'Essex,
1. " John Rainsford, 1.

Volontaires

- | | | | |
|----|-------|---------------|---|
| 1. | V. 36 | p. 153 | William Robboson, de Dorchester, sa-
vage. |
| 1. | " | p. 155 | Peter Riply, de Hingham. |
| 1. | " | p. 155 | Thomas Robbards, " |
| 1. | " | p. 246 et 247 | Joseph Read, de Woburn. |
| 1. | " | p. 246 et 247 | John Russell, " |
| 1. | " | p. 246 et 247 | John Richardson " |
| 1. | V. 37 | p. 49 | Edward Raree, de Rowley. |

S*Officiers.*

1. Major Saltonstall.
1. " Thomas Savage.
1. " Jeremiah Swayne.

1. Capitaine Gregory Sugars.
- 1 et 2. " Shute.
1. " Joshua Scottow ¹.
6. " Joseph Silvester.
1. V. 36 p. 155, capitaine John Smith, de Hingham.
1. Lieutenant Ephraim Savage, de Reading, comté de Middlesex ².
- 1 et 2 " & *Deacon* Thomas Swift ³.
3. Lieutenant James Smith ⁴.
3. " Ephraim Sale.
6. " Jabiz Snow.
2. Maître-canonnier Alexander Smart.
1. V. 37 p. 49 Sergent Spofford, de Rowley.

Volontaires.

- | | | |
|----|-------------------|---------------------------------|
| 1. | V. 36 p. 153, 154 | Ebenezer Sumner, de Dorchester. |
| 1. | " p. " | William Sumner, " |
| 1. | " p. 153 | " " " |
| 1. | " p. " | Samuel " de Molton. |
| 1. | " p. " | Zachariah Sumner, " |
| 1. | " p. " | Joseph Somer, " |
| 1. | " p. " | Samuel Starns, de Dedham. |
| 1. | " p. 154 | Samuel Sumner, de Dorchester. |
| 1. | " p. " | Jeremiah Sumner, " |
| 1. | " p. " | Joseph Shute, " |
| 1. | " p. 155 | John Simmons, de Hingham. |
| 1. | " p. 246, 247 | James Symonds, de Woburn. |
| 1. | V, 37 p. 49 | Samuel Smith, de Rowley. |
| 1. | | Solomon Stuard. ⁵ |

1—Le capitaine Joshua Scottow et MM. Thomas Broughton et William Coldman étaient les trois membres de la commission chargée de pourvoir aux prisonniers français de Port-Royal.

2—Cousin de Samuel Sewall, l'auteur du *Diary*.

3—Commandait une troupe de soixante Indiens.

4—Noyé au retour de l'expédition, le 31 octobre 1690, en face du Cap Breton.—*Diary de Samuel Sewall* p. 335.

5—Mourut de faim à bord de l'*Adventurer*, au retour de l'expédition.

1. V. 70 p. 166 Capitaine Edward Willy, de Boston, comté de Suffolk.
1. Capitaine George Wing.
1. " William White.
1. " Jonathan Woodsman.
1. V. 36 " Joseph Wilson.
1. Lieutenant Willard, de Lancaster.
1. 36 pp. 246 et 247 Enseigne Joseph Wynn, de Woburn.
1. " p. 154 Sergent Ammiel Weekes, de Dorchester.

Volontaires

1. V. 36 p. 152 William Willis, de Melfield.
1. " p. 153 Azor Willis, de Dorchester, sauvage.
1. " p. 153 Jonathan Whiting, de Dedham.
1. " p. 154 Sesour (*César*) Willis, de Dorchester.
1. " pp. 246 et 247 Incess Wynn, de Woburn.
1. " pp. 246 et 247 Samuel Wyman, "
1. " pp. 246 et 247 John Wyman, *junior* "
1. " pp. 246 et 247 Joseph Wright "
1. " pp. 246 et 247 Joseph Wright, *junior* "
1. V. 37 p. 46 Ebenezer Wood.

LA COMPAGNIE DU CAPITAINE JOHN MARCH

Composée de soldats volontaires appartenant au " North Regiment of Essex."

1. V. 36 p. 155 Capitaine John March, de Newbury.
1. V. 37 p. 104 et 105 Lieutenant Jonathan Allen, de Salisbury, *blesé*.
1. " p. 104 et 105 " Hunnewell Pilott, *blesé*.
1. V. 36 p. 155 " Stephen Johnson, d'Andover.
1. " p. 155 Enseigne Lawrence Hart
1. V. 37 p. 104 } Sergent Freeman Clarke, d'Ipswich, *blesé*.
1. " p. 105 }
1. " p. 104 } Soldat Jonathan Vuie } de Newbury, *blesé*.
1. " p. 105 }
1. V. 36 p. 155 " ou John Vie. }

1. V. 37 p. 104 et 105 Soldat William Davidge, de Top-
field, *blessé*.
1. " p. 104 et 105 " George Lilly, de Linden, *blessé*.
1. " p. 104 et 105 " Francis Britton, de Newbury,
blessé.
1. V. 36, p. 155, Soldat John Brown.
1. " " " John Davis.
1. " " " Edward Bele.
1. " " " Edward Goodwin.
1. " " " Benjamin Goodrige.
1. " " " Henry Dowe.
1. " " " John Badger.
1. " " " Thomas Heirs.
1. " " " Percival Chubb.
1. " " " Samuel Austin.
1. " " " Richard Kent.
1. " " " Benjamin Kimbal.
1. " " " Joseph Gold.
1. " " " Ephraïm Hoit.
1. " " " John Prowse.
1. " " " Thomas Barnard.
1. " " " Ralph Blagdon.
1. " " " John Poor.
1. " " " John Huse (*Hughes*).
1. " " " Benjamin Poor.
1. " " " Samuel George.
1. " " " John Wallingford.
1. " " " John Taylor.
1. " " " George Everson.
1. " " " Samuel Smith.
1. " " " Henry Lunt.
1. " " " John Sweat.
1. " " " Thomas Cotton.
1. " " " Joseph Andrews.
1. " " " Nathaniel Crosby.
1. " " " John Ring.

CHAPITRE SIXIÈME

L'ARMÉE CANADIENNE-FRANÇAISE

TROUPES RÉGLÉES ET MILICES

Liste alphabétique de l'état-major, officiers, sous-officiers, soldats.

(Archives consultées.)

1° Le Dictionnaire Généalogique de M. l'abbé Tanguay.—Vol. 1er, édition 1871.

2° Le *Régistre Journalier des Malades* de l'Hôtel-Dieu de Québec, tenu depuis le mois de juin 1689 1.

3° Le Recensement nominal de l'année 1681, publié dans *L'Histoire des Canadiens-Français* de M. Benjamin Sulte. Tome V, page 53 et seq.

La Révérende Mère Saint-André, archiviste de l'Hôtel-Dieu de Québec, avait eu l'extrême complaisance de me préparer un *Index Alphabétique des soldats venus à l'Hôtel-Dieu de Québec, de novembre 1689 à juillet 1693*. C'est un travail admirable de patience et de précision. Il était accompagné du *post-scriptum* suivant :

“ J'aurais pu me contenter de faire des recherches dans l'année 1690 ; mais j'ai reconnu plusieurs malades d'octobre et novembre venus à l'hôpital dans les années suivantes, et indiqués alors comme soldats. J'ai cru vous rendre service en prenant leurs noms. Et voilà pourquoi j'ai suivi les registres jusqu'au 14 juillet 1693 époque où il est venu de nouvelles troupes au Canada.”

1—Il se continue, sans interruption, depuis au delà de 203 années.

Commandant en chef

Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur-général de la Nouvelle-France.

Colonel des troupes

Claude de Ramesay, seigneur de la Gesse, Montigny et Bois-Fleurant, gouverneur de Montréal.

Majors des troupes

Daniel D'Auger, sieur de Subercase.

Joseph Démonic.

Jacques Labady.

Jacques de Noray, sieur d'Alencour et Dumesnil ou *Dumesny*, lieutenant des vaisseaux du Roi.

Majors de milices

Jacques Perrot, sieur Deryzy.

Eustache Fortin.

Capitaines

François du Gué, sieur de Fougère, lieutenant-colonel du régiment de Conti.

Armand Louis de Lorndarce, baron de La Hontan et Herlèche, chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Monsieur De la Balde.

César Marin, sieur de la Massière.

Guillaume De Lorimier, sieur des Bordes.

Monsieur de Cruzel.

Charles Henri d'Alogny, marquis de la Grois.

Charles Le Moyne, baron de Longueuil ¹.

Joseph Desjordy, sieur de Cabanac.

Jean-Baptiste Céloron, sieur de Blainville.

¹—Blessé au siège.

Philippe Clément Duvault, sieur de Valrennes.

Jean Bouillet, sieur de la Chassigne.

Paul Lemoyne, sieur de Maricourt.

Monsieur De Mantes.

Michel Le Neuf de la Vallière et de Beaubassin.

Joseph-Alexandre de l'Estringan, sieur de St-Martin.

François-Marie Renaud-Davenne, seigneur de Desmeloises.

Louis-Joseph Le Gouès de Préau, seigneur de Gouès, chevalier de Grais.

Le chevalier Claude-Charles Legouès de Merville.

Daniel Greyzolon, sieur Du Luth, capitaine réformé ¹.

Monsieur De Beaucourt.

Pierre de St-Ours, seigneur de St-Ours, premier capitaine ².

Olivier Morel de la Durantaye.

Pierre de St-Vincent, baron de Marcy, chevalier de St-Louis, premier capitaine.

Pierre de Troyes.

Charles Aubert, sieur de La Chenaye, sieur de Beaucour,

1—Le capitaine réformé est celui dont la place ou la charge a été supprimée et qui, quelquefois, reste dans le même corps, ou est incorporé dans un autre: on lui conserve son titre d'ancienneté, suivant la date de sa commission; ce qui peut lui être avantageux dans la suite.

Il y a encore des capitaine réformés en pied; ce sont des *maîtres-de-camp* dont le régiment a été cassé dans la réforme et réduit à une compagnie, qu'il commande; c'est ce qui se fit en 1668 après la paix d'Aix-la-Chapelle. *Histoire de la Milice Française* par le R. P. Daniel, de la Compagnie de Jésus, Paris, 1721, tome II, p. 58-59.

Quant à la question de savoir si DuLuth était présent au siège de Québec, M. Benjamin Sulte m'écrit: "Je ne conjecture rien. Mes notes m'apprennent que DuLuth, à la date du 16 octobre 1689, l'année précédente du siège, défit un parti d'Iroquois au lac des Deux-Montagnes. (Cf: Charlevoix I, 550; Ferland II, 186, Parkman; *Discovery of the Great West* p. 254; *Frontenac*, 193; Belmont: *Histoire du Canada*, 31.) En 1691, l'année suivante du siège, DuLuth figure au registre de Montréal. (Cf. Tanguay: *Dic. Gen.* I, p. 210 et 283.) DuLuth n'a pas dû s'éloigner du Bas Canada en 1690; c'est le lieu du danger principal. Je ne puis croire qu'il ait été envoyé dans l'ouest en ce moment."

2—Un premier capitaine, c'est, à mes yeux, le capitaine d'une compagnie. Son lieutenant, ou second capitaine, explique la position du premier.

Note de M. Benjamin Sulte.

commissaire-général de MM. de la Compagnie des Indes Occidentales.

Dosta, capitaine réformé, tué à Laprairie en 1691.

Claude Dorvilliers.

Jacques Dumesnil-Heurry, sieur de St-Marc.

Monsieur le Marquis Thomas de Crisafy.

Alphonse de Tonti, baron de Paludy.

François Lefebvre, sieur Duplessis-Faber.

Raymond-Blaise Desbergères, sieur de Rigauville.

Pierre Descayrac de L'Autheur, sieur de Reau.

Pierre Descloches.

Louis Desclochers, sieur de la Renaudière.

Augustin Le Gardeur de Courtemanche.

Le baron Anselme de St-Castin.

Monsieur De Basserode, du régiment de Languedoc.

Pierre Payen de Noyan, commandait une compagnie franche.

Louis De la Porte de Louvigny, aide-major.

Philippe De Rigaud-Vaudreuil.

Jacques Hertel, sieur de Cournoyer.

Nicolas Daneau, seigneur de Muy.

Charles Petit Le Villiers.

François-Bernard-Claude Fleutelot, marquis de Rompré.

Monsieur Le Verrier.

Louis De la Rue, sieur de la Mothe, chevalier, contrôleur de la Marine et des Fortifications.

Antoine de Lamothe-Cadillac.

Jacques Levasseur de Néré, chevalier de St-Louis, ingénieur en chef qui dirigea les travaux des fortifications de la Nouvelle-France.

Pierre Bécard de Granville.

Jean De Mines.

Jacques de Chambly.

François de Galiffet, sieur de Câlin, lieutenant-gouverneur de Montréal.

Monsieur de St-Jean.

Monsieur De Repentigny.

Monsieur De Vivier.

Séraphin de la Valtrie, du régiment de Lignières.

Monsieur de Bouraillon.

Monsieur de Manteth.

Monsieur de Saint-Cirq, capitaine en pied ¹.
 René Robineau de Portneuf, baron de Bécancour.
 Jacques Maleray, sieur de Mollerie.
 Charles - Guillaume - Emmanuel - Théodore de Maupoux,
 comte de l'Estrange, chevalier.
 Joseph Couture de la Cressonnière.
 Pierre d'Au, Sieur de Jolliet.
 Nicolas Lecompte de la Rigotterie.
 Philippe de Vernon, Sieur de la Fouille.
 Pierre de Quatrebarbe, capitaine réformé.
 Nicolas Rivard de Lavigne.
 Christophe Dufrost de la Jemmerais.
 Guillaume St-Cyr.
 Monsieur de Granville, prisonnier de Sir William Phips.
 Brouillon.
 Nicolas Perrot, capitaine de la côte de Bécancour.
 Jean Gagnon, commandant de la côte du Sud ².
 Noël Gagnon, commandant de la côte Beaupré.
 Claude Guimont.
 Pierre Pepin dit Laforce, capitaine de milice.
 Denis Richard.
 Nicolas Juchereau de Saint-Denis, seigneur de Beauport.

Lieutenants.

Alexandre Samuel De Clermont, lieutenant réformé ³.

1.—Le capitaine en pied est celui dont la compagnie a été conservée après la réforme des troupes.

2.—Le comte de Frontenac forma, vers 1675, les cadres de la milice, tels qu'ils ont existés jusqu'à 1760. Tout homme en état de porter les armes appartenait à une compagnie et faisait les exercices militaires à dates fixes. Le *capitaine de paroisse* commandait la compagnie ou les compagnies de sa paroisse. En cas de plus d'une compagnie, il n'y avait pas de major, mais des lieutenants commandaient les compagnies et le capitaine de la paroisse prenait la direction de tout. Ce capitaine était appelé le *capitaine de la côte* parce que, chaque paroisse aboutissant au fleuve, il devait distribuer ses ordres le long de la côte du fleuve, au lieu d'être obligé de remonter dans les terres et de circuler de rang en rang, ou de concession en concession, comme lorsque les habitants sont groupés et ne suivent pas un alignement rigide.

Benjamin Sulte : *Pages d'histoire du Canada*, 1891, page 300.

3.—Tué à la Canardière, au combat du 18 octobre 1690.

Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène ¹.

De Brébeuf.

Charles Caumartin, sieur de l'Intolle.

Jacques Charles de Bleury de Sabrevois, Cie de Muy.

Louis Herbin de Bricourt.

Louis de Gannes, sieur de Falaise.

Pierre de Brosse, sieur du Bocage.

Etienne De Miray.

François Le Mondion De Mongaron, sieur de la Canterie.

Isaac de la Peau, Cie de M. Dugué.

Denis D'Estienne.

Etienne De Villedonné.

Sébastien de Villieu.

Domergue, lieutenant réformé, tué au combat de Laprairie, 1691.

Antoine Du Verger d'Aubusson.

Pierre Ferré, sieur de l'Espiné.

Charles Gaspard Piot De L'Angloiserie, chevalier de Saint-Louis.

Valentin Frappier, sieur de Beaugard.

Réné Frérot, sieur de la Chenaye.

Le chevalier François-Augustin, baron de Joannes.

Antoine Lafaynaye, sieur de Brucey, du régiment d'Auvergne.

Léon Levreaux de Langy.

Balthazar-Louis LeFiluart de Souger,

Jules Le Fournier, sieur du Vivier ².

Paul LeGardeur, sieur de Montesson.

Réné LeGardeur, sieur de Beauvais.

Charles LeGardeur, sieur De l'Isle.

Pierre-Noël LeGardeur.

Constant Le Marchand de Lignery.

Antoine Le Planvos, lieutenant en pied.

Antoine Planiol, Cie De la Mollerie.

Le chevalier Louis Sénéchal.

Roch Thery de l'Ormeau, au régiment de La Reine.

1—Mort de ses blessures, à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 3 décembre 1690.

2—Son père était le premier exempt des Gardes du Prince de Condé.

Antoine de Crisafy, frère du marquis Thomas de Crisafy.
Charles Renault Du Buisson, *blessé au siège*.

Louis François Coquet¹.

Gabriel Dumont, sieur de Blaignac, Cie de la Chassaigne.

Olivier LeMercier, Chevalier de Beurepos, Cie de la Chassaigne.

Nicolas Paris de Rougement, Cie de Bouraillon.

Gédéon de Catalogne, Cie de Subercaze.

Etienne de la Vernette, sous-lieutenant de la Cie de M. Descayrac.

De Saldes, sieur de Savernet, lieutenant et brigadier de M. de Frontenac.

Officiers

Jean-Baptiste Bissot, sieur de Vincennes.

Bacqueville De la Poterie.

Quentin de la Salle.

Jean DeLaur, sieur de Balançin.

Paul Louis de Lusignan.

Jean De Miray, sieur de l'Argenterie.²

Bernard de Précillon.

Claude Drouet, sieur de Richardville.

Louis Filleau, sieur de la Boucheterie

François Le Gantier, sieur de la Vallée-Ranée.³

Joseph-Augustin Le Gardeur de Caumont.

Jean de Lobinois,

Jean Sicard de Carufel

Louis Maray de la Chauvignerie.

Noël Chartrain.

Joseph-Daniel Migeon de Lagauchetière.

Pierre-François Hallouin, sieur de Perottière, Cie Rigaud-Vaudreuil.

1.—Greffé de Paul Vachon.—Minutes du 27 mars 1689.

2.—Frère du lieutenant Etienne de Miray.

3.—Commandait au Fort de Lachine en 1689.

Anciens soldats du Régiment de Carignan

Pierre Bécard de Grandville, *enseigne*.

Alexandre Berthier, seigneur de Villemur, *capitaine* ¹.

Charles-Thomas Couillard, seigneur des Islets et de Beaumont, *capitaine* ².

Jacques de Chambly, *capitaine*.

Jean-Baptiste-François Deschamps, sieur de la Bouteillerie, *capitaine* ³.

Jacques Duguay, *chirurgien*.

Jacques Dumesnil-Heurry, écuier, sieur de Saint-Marc, *capitaine* ⁴.

Paul Dupuis, seigneur de l'Île-aux-Oies, *enseigne*.

François Jarret de Verchères, *capitaine* ⁵.

Jacques Labady, *sergent*.

Sebastien Le Bossier de Villieu, *enseigne*.

Louis Le Petit, *capitaine* ⁶.

Séraphin Margane, sieur de la Valtrie, *lieutenant* ⁷.

Pierre Mouet de Moras, *enseigne*, de la compagnie d'Arnoul de Loubias, *capitaine* de l'une des compagnies du régiment de Carignan.

Olivier Morel, sieur de la Durantaye, *capitaine*.

Nicolas Paris de Rougemont, *capitaine*.

François Marie Perrot, *capitaine*, au régiment d'Auvergne.

Le Chevalier Roch de St-Ours, *enseigne* ⁸.

1—Fonda la seigneurie de Berthier, en haut.

2—Fonda la seigneurie de Beaumont.

3—Fonda la paroisse de la Rivière Ouelle.

4—Il vivait encore en 1696, année où il commanda un bataillon dans la guerre contre les Iroquois.

5—Fonda la seigneurie de Verchères.

6—Ordonné prêtre en 1670, se consacra aux missions des Abénakis.—Il était au nombre des prisonniers français amenés par Sir William Phips à bord du *Six Friends*.

7—Lieutenant au régiment de Lignères, prit du service sous M. de Tracy en 1664 et vint au Canada l'année suivante. Fonda la seigneurie de LaValtrie.

8—De la *Compagnie* de M. de Chambly.

Le baron Vincent de Saint-Castin.
 Pierre de St-Ours, *capitaine*¹.
 Dominique de Saint-Paul, sieur de la Mothe-Lussière, *capitaine*, seigneur de St-François-du-Lac.
 Gilles Luton dit Bonvouloir, *soldat*.

N. B.—J'ai préparé ce recensement sur la belle étude de M. Benjamin Sulte : *Officiers du Régiment de Carignan*.

Enseignes

François de Bellestre.
 René-Jean Boucher de Montbrun.
 Jacques-François Chevalier, sieur de Bourchemin, Cie de M. D. St-Jean.
 De Bragelonne, Cie De La Durantaye.
 Jean Deliesseline, sieur de Putot, Cie De la Chassaigne.
 François Duchesny dit Lamusique.
 Paul Dupuis.
 Joseph-Antoine de Frenel, sieur de la Popardière.
 François Gené, Cie Contreccœur.
 Sieur de Mondion, Cie De la Chassaigne.
 Henry de Portaux, Cie de Grais.
 Antoine de Rupalley, sieur Desjardins.
 Pierre Doffin dit Montorgueil.

Sergents.

L'Amérique, de la Cie de M. De la Chassaigne.
 Jacques Amelot dit Sans-Peur.
 André Achin.
 Louis Belisle, Cie de Manteth.
 Charles Belonde dit Fougère, Cie De la Chassaigne.
 Jean de la Borde, Cie de la Grois.
 Boulogne, Cie De Mines.

1.—Fonda la seigneurie de St-Ours. Devint premier capitaine des troupes et reçut la croix de St-Louis.

André Bourdelais d'Arpentigny, Cie M. de Subercaze.
 Jean Bredel, Cie LeVasseur de Néré.
 De la Bussière.
 Martin Casaubon.
 Thomas Castillion, Cie de la Mothe.
 Etienne Charpentier, Cie de St-Ours.
 Denis Charpentier dit Sansfaçon.
 Danjeau, Cie De la Chassaigne.
 Jacques Desgagnés, Cie Desmeloises.
 François Dumontier, ¹ Cie de Vaudreuil
 François Francœur.
 Jean Guillou dit Lamour, Cie De Lorimier.
 Jean Gauthier, Cie de Crisafy.
 Robert Groston dit St-Ange, Cie de Noyan.
 De Gouletrez, Cie de Muy.
 André Girault, Cie de Subercaze.
 Jean Hobertin, Cie de Muy.
 Jean Joly dit Jolycœur.
 François Letard, Cie de Villiers.
 Antoine Legendre de Bélair, Cie Le Verrier.
 Robert Laisné dit la Croix.
 Pierre Lusseau.
 Mathurin Marois, Cie De Merville.
 Jean Robidas dit Manseau, Cie De Crisafy.
 François Ménage dit Lafrance, Cie De Subercaze.
 Michel Moreau, sergent-notaire.
 Maiandy, Cie De Subercaze.
 Pierre Meriault dit Laprairie, Cie Maricourt.
 Valérien de Ponet (?) Cie St-Ours,
 Jean Pruneau dit Bois-Joly, Cie Macari.
 Jean Paré, de la garnison de Lachine.
 Jean Vergeat dit Prénouveau, de la Garnison de Québec.
 Nicolas Vinet dit Laliberté, Cie De Longueuil.
 La Treille, Cie De Lorimier.
 Pierre Merçan dit Lapierre.
 Elie Chalumau.
 André Luzignan.

Caporaux

Jacques Blanchet dit Lafrance.

Pierré Larocque.

Guillaume Adam, Cie De Longueuil.

Bernard de Caristille, Cie De Cruzel.

Jean Dionet dit Lafleur, Cie Desmeloises.

Jean Féron dit Sans-Terre.

Joseph Hébert dit Latrimouille, Cie Dumesnil.

Pierre Le Boulanger, de la garnison des Trois-Rivières.

Pierre Moreau dit Francœur, Cie de Maricourt.

Thomas Morteseigne dit Labonté, Cie De Cruzel.

Pierre Payet dit St. Amour¹, Cie La Mothe.

François Philippon.

Louis Prégeat dit l'Oeillet.

Antoine Renault.

Adrien Rigau, Cie de Bouraillon.

Nicolas Senet dit Laliberté, caporal et notaire royal.

Louis Villier dit St.-Louis, Cie Le Verrier.

Tambour-major

Jean Cluseau dit l'Orange.

Garnison de Québec en 1690, casernée au Château St-Louis².

Capitaine, Charles Gaspard Piat dit L'Angloiserie.

Officier, Antoine Bonchrétien.

Sergent, Jean Vergeat dit Prénouveau.

Cadet, Jean-Baptiste Guenichon dit Beusseville, *blessé au siège*³.

1—Prisonnier chez les Iroquois en 1690.

2—Elle se composait de 2 sergents et de 25 soldats. Elle était entretenue par les Fermiers du Canada.

Cf: Bacqueville de La Potherie: *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, depuis 1534 jusqu'à 1701.

3—Au *Régistre Journalier* des malades de l'Hôtel-Dieu, il est qualifié de *garde* de M. le Comte Frontenac.

La Compagnie des Gardes du Gouverneur se composait d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un cornette et de dix-sept carabins, en tout 20 hommes.

Le carabin était un soldat de cavalerie légère.

“Le Gouverneur a 8748 francs pour sa Compagnie des Gardes.”— Cf: Bacqueville de La Potherie: *Idem*.

Soldats

Yves Godu dit Sanssoucy, *blessé au siège.*
 Michel Duperré dit La Rivière.
 François Gibaut.
 Louis Loisel.
 Le Prince.
 Jean Prou dit Baguette.
 Thomas Langleiez dit Chevalier.
 Laverdure.

SOLDATS.

A

Aubin dit Lafrance, Pierre.
 Aubin dit St. Onge, Louis.
 Auger dit Granchamps, Julien, Cie de Cabanac.
 Andro dit Bergeras, Elie, Cie de Longueuil.
 Arvée ou Aruce, Jean, Cie de St.-Ours. *mort de ses blessures, à l'Hôtel-Dieu, le 12 novembre 1690.*
 Aubin, René, Cie Duplessis.
 Aubry dit Larose, Germain, Cie De Repentigny.
 Achin, Jean.
 Antoine dit Lamer, Jean, Cie Du Mesnil.
 Artel, François, cadet.
 Aubuchon, Jacques, *blessé.*

B

Bizeux dit Larose, Jean.
 Barbot dit Boisdoré, Jean.
 Barré, Jacques, soldat menuisier.
 Beaubattu, David.
 Belcourt, Jean, (*Irlandais de Limerick*).
 Belong, Jean Joseph.
 Bouvier dit Lagarenne, Maurice, Cie de Blainville.
 Bodin dit Desjardins, Philippe, Cie Desmeloises.

Boursot dit St. Onge, Mathieu, Cie de Cabanac.
 Brault dit Lafleur, Pierre, " "
 Bonnefond dit Savoyard, André, " "
 Brébant dit Lecompte, Pierre, Cie de la Mothe.
 Bardet, Pierre, Cie de la Grois.
 Blondeau dit Lajeunesse, Pierre, Cie Dumesnil.
 Bertrand de Toulouse, Jean, " "
 Branchaud, Charles, " "
 Bernard de Kadeville, Cie de Lorimier.
 Brenezi dit Larivière, François, Cie Du Luth.
 Beauregard, François, Cie Du Luth.
 Bosselet dit Jolycœur, Mathieu, Cie De Beaucour.
 Branche, Jean, Cie de la Durantaye.
 Blanchard dit Lafleur, Jean, *blessé*, Cie d'Orvilliers.
 Boulier dit Lamarche, Pierre, Cie Duplessis ou Cabanac.
 Brindamour, Cie de Muy.
 Blénier dit Jarry, Bernard, Cie M. LeVerrier.
 Brunet dit Lafaye, François, Cie Du Vivier.
 Bidelin dit Lamarche, Jean, Cie De la Chassaigne.
 Bigot dit Lagirofflée, Jacques, Cie de la Grois,
 Bonin dit Lafleur, René, Cie de Maricourt.
 Bauné, Pierre.
 Barbotin, Nicolas.
 Baron, Jean.
 Barthélemi dit Lespérance, Jean, Cie de La Grois.
 Bernard, Cie Maricourt.
 Bison ou Brisson dit Laroche, Bastien.
 Bonneau dit Tourangeau, Ambroise.
 de Bonnefoi dit Lagrandeur, Jean, Cie La Vallière.
 Boutin dit De Borré, Pierre.
 Boutet dit Vignoble, Clément.
 Branche dit Toulouse, Jean.
 Bruno, Brice.
 Brice dit Lajeunesse, Paul, Cie Des Meloises.
 Brisar Etienne.
 Brulée dit Lafrance, George.
 Brunet dit St.-André, Antoine.
 Bretet dit La Lime, Pierre.

C

- Circé dit St. Michel, François, soldat-chirurgien.
 Congé, Claude, *blessé*, Cie de la Vallière.
 Chevalier dit Labbé, Pierre, Cie de Cabanac.
 Chasle dit Duhamel, Jacques, Cie de Cruzel.
 Cavalier dit Basque, Jean-Baptiste, Cie Dumesnil.
 Cochant dit Champagne " "
 Courage dit Jolicœur, François, " "
 Chartier dit Lamarche, Mathurin, " "
 Courier dit Bourguignon, Mathieu, " "
 Coutura dit Desloriers, Bernardin, Cie Du Luth.
 Cousin dit St.-Onge, Michel, Cie de Beaucourt.
 Charlebois dit Jolly, Jean, Cie de Crisafy.
 Chouanard dit Lagiroflée, Pierre, Cie Desbergères.
 Chevalier dit Laffèche, Guillaume, Cie de Louvigny.
 Capel dit Desjardins, Jean, Cie de Vaudreuil.
 Chenaye dit Vandamois, Charles, Cie de Muy.
 Colin dit Laliberté, Jean. " "
 Collet, Jean, Cie LeVilliers.
 Pierre Colombe dit Bontan (*Bontemps*) *blessé*, Cie
 Desquerac.
 Callès, Charles, Cie La Vallière.
 Chevalleraux dit Laviolette, Renaux.
 Choren dit La Giroflée, Cie des Bergères.
 Cormelay dit Laforme, Noël.
 Courier dit Bordelais, Raymond,
 Chauret dit Rochefort, Michel.

D

- Duchesneau dit Sans-Regret, René.
 Dupuis dit Jolicœur, François.
 Desmarests, Cie de Valrennes.
 Du Congé dit Lafortune, Claude, de Valrennes.
 De Dhay, Jean, Cie de Merville.
 De Lorme dit Sans-Crainte, Pierre, Cie de Merville.
 Denis, Jacques, Cie de Cruzel.
 Delasse dit Lafleur, Jean, Cie Dumesnil.

De la Salle dit le Basque, Jean, Cie de Lorimier.
 Desforges dit St-Maurice, Jean, Cie de Lorimier.
 De la Sague dit le Basque, Jean, Cie de Lorimier.
 Danneville dit DesMoulins, Michel, Cie de St-Ours.
 De St.-Nicolas, Cie de la Durantaye.
 Desprès, Philippe, *blessé*, Cie d'Orvilliers.
 Dumont dit Champagne ¹, Cie de Crisafy,
 Dubois de Perigord, Cie Duplessis.
 De Guillantena dit Le Basque, Jacques, Cie Duplessis.
 Despeignes, Gabriel, Cie de Courtemanche.
 Do dit Sansoucy, Antoine, Cie de la Grois.
 Desnoyers dit Lamontagne, François, Cie Maricourt.
 De la Ferronaye dit L'Amirauté, Charles, Cie Ces Ber-
 gères.
 De la Forque dit La Couture, Louis, Cie La Vallière.
 De la Roche, Pierre, Cie De Maupoux.
 D'Esgly, François.
 Desprès, Philippe, Cie D'Orvilliers.
 D'Olonne, Julien.
 D'Olonne dit Le Parisien, Louis, Du Mesnil.
 Du Hemmis, Louis.
 Dumeny dit Lamusique, Pierre, Cie de Merville.
 Dumont, Cie La Vallière.
 Dusereaux, Jean-Baptiste, Cie Des Bergères.
 Duberger, Etienne, Cie de Maupoux.
 Daniel, Jean, de Xaintes.
 DuClos dit Duclos, Pierre.
 Delané Germain, Cie LeVasseur.
 Dandurant Antoine, Cie De Maupoux.
 Desbains dit Lafontaine, Joseph, ² Cie De la Chenaye.
 Duperré dit Larivière, Michel, de la garnison de Québec.
 Descent dit Sanspitié, Raphaël, Cie De la Chassaigné.
 Duparc dit St. Lô, Robert, Cie Bouraillon.

1—Fut fusillé en 1691.

2—Il est témoin avec Pierre Monseau dit Lavergaille, un autre soldat de M. de La Chenaye à l'inventaire des Biens de Demoiselle Marie Catherine LeNeuf, veuve de Pierre Denys, Ecuyer, sieur de la Ronde.—Grefte de Rageot, minute du 27 février 1684.—Papiers de la famille de feu Joseph Edouard DeBlois, Ecr, avocat.

E

Etienne dit Lamontagne, Jean, Cie Desbergères.
 Ethier dit Lasseur, Georges, Cie De Muy.
 Eloy Gilles.
 Edelin dit Labonté, Guillaume, Cie De Muy.
 Edmé, François, Cie de Noyan.

F

Fonteneau dit Desmoulius, Pierre.
 Fore dit Laprairie, Daniel.
 Frappe d'Abord, dit Quadra, Cie Dumesnil.
 Fricbet, Jacques, Cie Dumesnil.
 Fabas dit St.-Germain, Guillaume, Cie de Troyes.
 Four dit Jolycaeur, Denis, *blessé au siège*, mort le 7 décembre 1690, Cie d'Orvilliers.
 Foureau dit Brindamour, Michel, Cie Duplessis.
 Fernando Joseph, Cie Le Villiers.
 Ferré dit Lachapelle, Jean, Cie Le Villiers.
 Feriot dit La Coste, Jacques, Cie de Maupoux.
 Florentin dit La Treille, Nicolas.
 Forgeron dit Larose, Jean.
 Fournier dit Lafortune, André, Cie La Vallière.
 Flore de St.-Brieux, Jacques.
 Fabrice dit Fondom, Pierre.

G

Geusse, Hilaire.
 Gouyon, Guillaume.
 Gourbeil dit Tranchemontagne, André, Cie Crisafy.
 Guibert Jasmin, Jean, Cie de Tonti.
 Gide, Jean, Cie de Basserode¹.
 Guérin dit Laviolette, Claude, Cie Noyan.
 Guichard dit Lasonde, soldat-chirurgien, Cie Louvigny.

1—Appartenait au régiment du Languedoc.

- Georgeot, Jean, Cie Le Verrier.
 Gachet dit Dubreuil, Jean, Cie de M. de St.-Jean.
 Godu dit Sanssoucy, Ives, *blessé au siège*, soldat de la garnison de Québec.
 Gibaut ou Gibout, François, soldat de la garnison de Québec.
 Gourmelon, Pierre, Cie De la Chassaiguo.
 Gagneur dit Larivière, Philippe, Cie La Vallière.
 Gauche dit Larivière, Bernard, Cie De Merville.
 Genan dit Gemoisar, Jean-Baptiste, *blessé au siège*.
 Germain dit Lasonde, Jean.
 Gerau dit Orléans, Pierre, *blessé au siège*, Cie De La Vallière.
 Glisse dit Léveillé, François, Cie Desmeloises.
 Godeau, Etienne.
 Gorry dit L'Eveillé, Pierre, Cie Desmeloises.
 Grogné (*Gagné ?*) dit Lafortune, Vincent.
 Groueux dit Jolicœur, Louis.
 Guillot dit Lyonnais, Pierre, Cie De La Vallière.
 Gauthier dit Sans-Quartier, Cie De Vaudreuil.
 Gautier dit Lapière, Cie De Grès.
 Gaier, César, de Léon (S. Pol de Léon ?)
 Gastinau dit L'Angoumois, Jean
 Gautier dit Lapière, Cie De Grès.

H

- Hélie, Pierre.
 Hubert Jacques.
 Hamiard Pierre, Cie De Lorimier.
 Héron Pierre, Cie De Crisafy.
 Heurtebise Martin, Cie De Vaudreuil.
 Hariny dit Latour, François.
 Hermery ou Hemery, Duverger, Cie Le Vasseur.
 Henaux dit Lamontagne, André, Cie Saint-Cirq.
 Hurbin Pierre.
 Hautefais dit Sablancaux, Henry.
 Hanibal dit Bertheran, Henry.
 Hébert dit St.-Amour, Guillaume.

I

Inard, Jean.
 Intramère dit Lallemant, Mathias.

J

Javillon dit Lafeuillade, Louis.
 Jammoneau, Michel.
 Joly dit Jolicœur, Jean, Cie d'Orvilliers.
 Joyan dit d'Olonne, Julien.
 Jean dit Laviolette, Cie Dumesnil.
 Jean dit Lagirofflé, Joseph, Cie Dumesnil.
 Jourdan, Pierre. " "
 Jourdain dit Lafrisade, Jean, Cie De Lorimier.
 Jourdain dit La Brosse, Denis, Cie de La Grois.
 Jornet dit Bourguignon, François.
 Jourdain dit Lafrance, François.

K

Keneri (?) dit Lafontaine, Michel, Cie Le Villiers.
 Kadeville, Bernard de, Cie De Lorimier.

L

Lacoste dit Languedoc, Alexandre, Cie Des Bergères.
 Laforest, Jean.
 Lafranchise.
 Lamontagne, Pierre.
 Langard, Nicolas.
 Laramée.
 Lemay, Pierre.
 Le Souet, Barthélemy.
 Lessard dit La Toupie, Nicolas.
 Le Joary, Jacques, Cie De la Massière.
 Lambertton dit Hautbois, Jean, Cie De Valrennes.
 Limousin dit St.-Louis, Louis, Cie De Valrennes.

- Levesque dit Sanssoucy, Jacques, *blessé*, Cie De Valrennes
ou De La Chassaigne.
- Lannois, François, Cie De Mantes.
- Lart dit Laramée, Bertrand, Cie De la Vallière.
- Laroche dit La Rose, Pierre, Cie De l'Estringan.
- Laroche Jean, Cie De Merville.
- Le Guetier Laurent, Cie Desmeloises.
- Laroche, François, Cie Desmeloises.
- Lacaille, Cie de Cabanac.
- Lacombe, Pierre, Cie de Longueuil.
- Le Fortier, Pierre, *blessé*, Cie de Cruzel.
- Labrosse dit Latulippe, Jean, Cie Dumesnil.
- Labattu, Jean, " "
- LeNeveu de Lémon, François, " "
- Lasalle, Jean, Cie Du Luth.
- Lavallée, Cie de St.-Ours.
- Liberson dit Laviolette, Léonard, Cie Duplessis.
- LeHour dit Laliberté Nicolas, Cie de Louvigny.
- Lesept dit Amplade, Laurent, Cie LeVerrier.
- La Tourmente, Cie de Beaucour.
- Leclere dit Montfort, Nicolas, Cie de Rameşay.
- Le Prince, soldat de la garnison de Québec.
- Loisel, Louis, soldat de la garnison de Québec.
- Labineau-Desmoulins, Cie de Manteth.
- Letendre dit St.-Thomas, Thomas, Cie De la Chassaigne.
- Lamour dit Carpentra, Jean, Cie De Maricourt.
- Legall, Cie De Maricourt.
- Larticle, soldat-jardinier, Cie De Subercaze.
- Levrard Jean, maître-canonnier.
- Leclerc dit Cap Breton, Jean, canonnier, des Trois-Rivières.
- Laforçade Dominique.
- De Lahaye dit Léveillé, Jean.
- Laliberté, Cie Des Bergères.
- Lamontagne, Jacques, Cie Le Vasseur.
- Lamoureux, Jean, Cie De Vaudrenil.
- Lamy, Nicolas.
- Langello dit Passepartout, Joseph.
- Langle dit Lafranchise, Thomas
- Langleiez dit Chevalier, Thomas, soldat de la garnison de
Québec.

Langlois, Barthélemi, Cie La Vallière.
 Langlois, Jean, " "
 Lantet dit Desrosiers, François.
 Lapierre dit Saint-Aubin, Cie LeVasseur.
 Larose, Cie Des Bergères.
 Lary (ou *Dary*) dit Lafleur, Jean, Cie La Vallière.
 Lasalle dit Frater, Cie Maupoux.
 Latulippe, Cie De la Chassaigne.
 Laverdure, soldat de la garnison de Québec.
 Lebaron, Jacques.
 Leber dit Saint-Louis, Louis, Cie Desmeloises.
 Lebeuf, Rémi.
 Lebon dit Desloriers, André, Cie de Noyan.
 Lebrun dit Dupont, Jacques.
 Le Guiader, Pierre, Cie de Louvigny.
 Lemer dit Cailliaveile, Pierre.
 Léonard dit DuSablou, Julien.
 Lesire dit Lavigne, Cie de Grès.
 Levite dit Tranchemontagne, Nicolas.
 Lhurope, Charles, Cie de Maupoux.
 L'Honneur dit De Lormeau, Nicolas.
 Le Comte dit Lesguillon, Louis.
 Lanstenge dit St.-Albert, Charles.
 La Tailleuze dit Latailleuze, Jean de.
 Langleis dit Langlois, Jean.
 Levesque dit Sanssoucy, Jacques, *blessé*, Cie La Chassaigne.

M

Moneau, Michel-Jean.
 Monet dit Laverdure, François.
 Menantaux dit La Rose, Pierre, *blessé*. Cie Desmeloises.
 Marin dit Latreille, Jean, Cie Dumesnil.
 Martin dit Ladouceur, Pierre, " "
 Maillachaux ou Maiorchon dit Jolycœur, Pierre, *blessé*, Cie
 St.-Ours.
 Maisonneuve, Pierre, Cie Desbergères.
 Mariette, Pierre, " "
 Messaguier dit Laplaine, Hugues, Cie Des Cloches.

Ménard dit St.-Nicolas, Nicolas, Cie de Louvigny.
 Marquet dit Lamollet, Louis, Cie de Vaudreuil.
 Martin dit Lachapelle, Jean, " "
 Mercure, François, " "
 Moran dit LaGrandeur, Antoine, Cie de Rompré.
 Monjoly dit Sansfaçon, Armand, Cie Le Verrier.
 Mainguy dit Lachaussé, Jean, Cie De La Mothe.
 Marot, Jean, Cie De Bouraillon.
 Martin dit Lafortune, Pierre, *blessé*, Cie de La Vallière.
 Montfort, Cie Mariauchau d'Esglis.
 Moreau du Portail dit Dubreuil, René, Cie Deryzy.
 Manseau dit Lavergaille, Pierre, Cie De La Chenaye ¹
 Maurice dit Lafantaisie, Claude, Cie de la Grois.
 Maran dit Lafortune, Daniel, Cie La Vallière.
 Monsieur Jacques Mariette, cadet.
 Martin dit Jolicœur, Pierre, Cie De la Chassigne.
 Mera dit Champagne, Nicolas.
 Millot ou Minost dit Lafleur, Jean, Cie De Merville.
 Moreau dit Desloriers, Daniel, Cie De La Vallière.
 Moreau dit Lafleur, Jacques, Cie de Maupoux.
 Missaut dit Lucé, Claude.

N

Nau dit Labrie, Pierre.
 Normandeau dit Deslauriers, Cie Desmeloises.

O

Olivier dit Lépicaud, Marc, Cie de Galifet.
 Olivaux dit Lafleur, Antoine, Cie De Louvigny.
 Olivier dit Larivière, Guillaume.

1.—Témoin avec Joseph Desboins dit Lafontaine, autre soldat de M. de la Chenaye à l'inventaire des Biens de Demoiselle Marie Catherine LeNeuf, veuve de Pierre Denys, Ecuyer, sieur de la Ronde.—Greffe de Rageot, minute en date du 27 février 1684.

P

- Payray ou Perré, Joseph, *blessé*, Cie de Vaudreuil.
 Pineau dit La Rigueur, Pierre.
 Provoux, Pierre, *blessé*, Cie de La Vallière.
 Pépie dit Lafleur, Daniel, Cie de Cabanac.
 Pipard dit L'Angevin, René, Cie de la Grois.
 Peloquin dit Crédit, François, *blessé*, Cie St. Ours ou de la Grois.
 Penigot dit St-Germain, Robert, Cie Desbergères.
 Poissant dit Laselline, Jacques, Cie de Noyan.
 Peymart dit Laforest, Jean, Cie LeVasseur de Néré.
 Paschal dit Brisefer, Martial, " "
 Pesant ou Paysan dit Jolycœur, Henri, *blessé*, Cie De Mines.
 Poirier dit Lajeunesse, Jean, Cie de Chambly.
 Péan, Jacques, Cie de Ramezay.
 Pellerin dit St-Armand, Pierre.
 Prou dit Baguette, Jean, soldat de la garnison de Québec.
 Pouget dit Grisdelin, Jean, Cie de la Grois.
 Porcher dit Laramée, Michel, Cie de Maricourt.
 Perruche dit Toulouse, Pierre.
 Piné, Cie De Merville.
 Porlieux dit Lesguille, Yvon, Cie De Merville.
 Paul dit Montau, Jean.
 Pentin dit Laguerre, Claude.
 Pesrier dit Mouchavan, Jacques.

Q

- Quadra dit Frappe d'Abord, François, Cie Du Luth.
 Quatreville dit Larose, Cie de la Grois.
 Quesmain dit Lafontaine, Charles.

R

- Richard Des Sablons, Mathurin.
 Roy, Yves.
 Robert dit St.-Amant, Mathurin, Cie de Merville.
 Roche, Jean-Baptiste, Cie de Longueuil.

Raymond dit Bellegarde, Jean, Cie d'Orvilliers.
 Rouchallet dit Bergerac, Pierre, Cie Duplessis.
 Richard dit Lajeunesse, Jacques, Cie Descloches.
 Rougieu dit Lafrance, Antoine, Cie de Noyan.
 Raymond dit Passe-Campagne, Toussaint, Cie de Vaudreuil.
 Relep dit Décampe, Jean-Baptiste, Cie de Vaudreuil.
 Rousset dit St-Jean, Cie Le Verrier.
 Roussel dit Latulippe, Jean, Cie de La Valtrie.
 Robineau, Michel, Cie de Manteth.
 Roche, Jean-Baptiste, Cie de Longueuil.
 Renaud dit LaGiroflée, Jacques, Cie de la Chassaigne.
 Rodier, Laurent, Cie de la Chassaigne.
 Roussel dit Sanssoucy, Guillaume, Cie de la Grois.
 Ranger dit La Vallée, Jean, Cie de Maricourt.
 Regner dit Dupain, Henri, Cie Du Mesnil.
 Rémy dit Monmidy, Martin, Cie De Vaudreuil.
 Richard dit Larose, Jacques, " Des Bergères.
 Rigaud dit Sanssoucy, Louis.
 Rivière, Jacques.
 Rocheron dit Saint-Jacques, André, Cie De Louvigny.
 Rousseau dit Lacroix, Jean.
 Rousseau dit Sanssoucy, Antoine.
 Roy dit Chauvigny, Joseph.
 Rupalmy, cadet, Cie De Merville.
 Rue, Martin, Cie Desmeloises.

S

St-Pierre dit Tranchemontagne, Pierre,
 St-Surin.
 Sauteur dit Latulippe, Jean, Cie de Lorimier.
 Sargnat, Jean, Cie DuLuth.
 Supernon dit Lafontaine, Jacques, Cie de Maricourt.
 Sabourin dit Hautbois, Thomas, Cie De Maupoux.
 Saloy dit La Giroflée " "
 Samuel, Gabriel.
 Senay dit Lapierre, Pierre.
 Sauvage dit Quesme, Jean.
 Seguré dit Seguré, Alexis de.

T

Talon dit le Bourdelais, Etienne.
 Tartre dit Larivière, Guillaume.
 Thibault dit L'Eveillé, Pierre.
 Tourillon Claude.
 Tribot ou Fribot, François, *blessé*,¹ Cie. de St. Ours.
 Tailhandier dit Labeaume, Marien, soldat-chirurgien, no-
 taire et juge en plus, Cie de Muy.
 Tirac dit St. Hilaire, Jean, Cie Le Verrier.
 Triolet dit Larivière, Jacques, Cie Le Verrier.
 Texier ou Tessier dit Laplante, Mathieu, Cie Bouraillon.
 Taillefer Pierre, Cie de la Grois.²
 Toulouse, Jean-Antoine, Cie de Subercaze.
 Terault dit Laferté, Antoine, Cie de Subercaze.
 Tourteau dit Nantes, Robert.
 Tuiar dit Laramée, François.
 De Terigny, Nicolas, de Bayeux.
 De Tustalle dit Tustalle, Louis.

V

Vincent.
 Vincelet dit Laboissière, Geoffroy, Cie Desbergères.
 Viergue dit Laliberté, Pierre, *blessé*, Cie Descloches.
 Valentin dit Labry, Pierre, *blessé*, Cie de Vaudreuil.
 Valin, Jean, Cie de Muy.
 Vilain de Bonnefoy, Cie de Rompré.
 Villeday dit Laviolette, Pierre, Cie de St-Jean.
 Vegeart dit Laliberté, Raymond, Cie Du Vivier.
 Valin dit Jasmin, François.
 Venier dit Tourangeau, Mathurin.
 Voselin dit Léveillé, Philippe, Cie DesBergères.
 Valladde dit LaSonde, Jean.

1—Mort à l'Hôtel-Dieu le 27 novembre 1690.

2—Ancêtre du zouave Taillefer, chevalier de Pie IX.

*Une compagnie de milice canadienne-française au
17ième siècle.*

Capitaine :—Jacques de Noray, sieur d'Alencour, et
Dumesnil.

Lieutenant :— ?

Enseigne :— ?

Sergent :— ?

Caporal :—Joseph Hébert dit La Trimouille.

Soldats :—Jean Bertrand de Toulouse.

“ Pierre Blondeau dit Lajeunesse.

“ Charles Branchaud,

“ Jean-Baptiste Cavalier dit Basque.

“ Cochant dit Champagne.

“ François Courage dit Jolicœur.

“ Mathieu Courier dit Bourguignon.

“ Mathurin Chartier dit Lamarche.

“ Jean Delasse dit Laffleur.

“ Frappe d'Abord dit Quadra.

“ Jacques Frichet.

“ Jean dit Laviolette.

“ Joseph Jean dit La Giroflée.

“ Pierre Jourdan.

“ Jean Labattu.

“ Jean Labrosse dit Latulippe.

“ François Le Neveu de Lémon.

“ Jean Marin dit La Treille.

“ Pierre Martin dit Ladouceur.

“ Louis D'Olonne dit Le Parisien.

“ Jean Antoine dit Lamer.

“ Henri Regner dit Dupain. 24 noms connus.

Arquebusiers.

Nicolas Doyon.

Réné Fézerat.

Jean Guy.

Jean Morneau.

Armuriers.

Guillaume Beaudry dit Des Buttes ¹.

Jacques Bergeron dit Johiel.

Guillaume Bonnet.

Jean Bousquet, maître-armurier.

Guillaume Cavelier, “

Nicolas Gauvreau.

Simon Guillory.

Michel Poirier dit Langevin, maître-armurier.

Olivier Quesnel dit Tour Blanche, “

Jean Soulard.

J'aurais aimé pouvoir reconstituer les cadres de notre petite armée Canadienne-française en l'an de grâce mil six cent nonante. Malheureusement mes meilleurs efforts ont échoué.....faute d'archives. L'excuse est valable n'est-ce pas? Henri IV, s'en fut contenté. — “Sire, disaient à Sa Majesté les habitants d'un petit bourg de France, nous n'avons pas tiré le canon à votre arrivé pour trois raisons. La première est que.....nous n'avons pas de canon! La seconde.....

Le souverain eut la grandeur d'âme de ne pas l'exiger. J'attends de mon lecteur pareille longanimité.

Ce travail de reconstruction de compagnies miliciennes est, à mon sens, aussi ingrat qu'inutile. Autant vaudrait recoller des tronçons de serpents. Plus répugnante sans doute, la tâche en serait moins ardue, car les têtes et les queues des reptiles seraient faciles à retrouver, sinon à ajuster.

Ici les têtes des compagnies de la petite armée canadienne-française sont borgnes ou camardes, ce qui gâte affreusement leur expression de physionomie. Quant aux queues, s'il les voyait, le chien d'Alcibiade serait consolé; elles sont encore plus courtes que la sienne.

Par contre j'ai à présenter au lecteur un fort détachement de compagnie: 1 cadet, 2 sergents, 2 caporaux et 25 soldats, en tout 30 hommes sur 50, effectif d'une compagnie de ce temps-là.

1.—Et orfevre.

Cadet :—Le sieur de la Lende.

Sergents :—Elie Chalumeau.
André Luzignan.

Caporaux :—Jacques Blanchet dit Lafrance.
Pierre Larocque dit Larocque.

Soldats :—Jacques Flore, de St.-Brieux.

“ Jean Daniel, de Xaintes.

“ Louis Le Comte dit Lesguillon.

“ Jean Paul dit Montau.

“ Pierre Fabrice dit Fondiom.

“ Charles Lanstenge dit St-Albert.

“ Jean Sauvage dit Quesme.

“ Henry Hautefais dit Sablancaux.

“ Jean Valladde dit La Sonde.

“ Louis Detustalle dit Tustalle.

“ Claude Missaut dit Lucé.

“ Alexis de Seguré dit Seguré.

“ Henry Hanibal dit Bertheran.

“ Guillaume Hébert dit St-Amour.

“ Michel Chauret dit Rochefort.

“ Jean de la Tailleuze.

“ Pierre Bretet dit La Lime.

“ Claude Pentin dit Laguerre.

“ Jean Langleis dit Langlois.

“ Jean Gastinau dit L'Angoumois.

“ Jacques Pesrier dit Mouchavan.

“ Charles Quesmain dit La Fontaine.

“ Pierre Du Clos dit Duclos.

“ Cesard Gaier, De Léon.

“ Nicolas De Térigny, de Bayeux.

Fâcheusement, le *capitaine*, le *lieutenant* et l'*enseigne* manquent à l'appel. Cette triple lacune sur le rôle de service équivaut à l'absence du nez et des deux yeux dans un visage. Détails importants n'est-ce pas? Ceux-là seuls qui l'ont connue vivante pourraient l'identifier. La besogne en est triste; on s'imagine travailler sur un cadavre. Cette fois, il est à craindre que personne ne réclame l'inconnue. En archéologie, comme en médecine, il existe une chambre de morgue et... une table de dissection.

Je suggérerai toutefois un nom de famille, pour qu'elle échappe au scalpel de la Faculté, et continue son bon sommeil dans les archives de l'Hôtel-Dieu. Je propose donc d'appeler *Nemo* le capitaine de cette Compagnie, non pas en souvenir de Jules Verne qui a plagié Homère, mais en l'honneur d'Ulysse, du sage Ulysse, qui répondait à Polyphème, le cyclope : " Je me nomme Οὔτις, je suis le capitaine Personne ! "

Que vous en semble, lecteurs ?

Suivent, *decrecendo* :

La Compagnie de M. Du Mesnil.....	24	hommes	sur	50
“ “ La Chassaigne... 18	“			
“ “ Des Bergères... 15	“			
“ “ Vaudreuil..... 15	“			
“ “ Desmesloises..... 14	“			
“ “ De la Grois..... 12	“			
“ “ De Merville..... 12	“			
“ “ De Muy..... 11	“			
“ “ De Maricourt... 11	“			
“ “ Le Verrier..... 11	“			
“ “ De Maupoux... 10	“			
“ “ De Subercaze... 9	“			
Etc., etc., etc.				

Que d'autres, plus experts, reprennent la tâche, et soient plus heureux !

Une joie m'est acquise cependant : celle d'être parvenu à rétablir au complet la compagnie des *Gardes du Gouverneur*. Ce petit succès repose des pires fatigues et je regrette qu'il ne se soit pas répété plus souvent au cours de mes travaux.

COMPAGNIE DES GARDES DU GOUVERNEUR.

Rôle de Parade.

Capitaine : Michel Le Neuf, sieur de la Vallière et de Beaubassin.

Lieutenant : De Saldes, sieur de Savernet.

Cornette : Jean-Baptiste Guenichon dit Beusseville, cadet, blessé au siège.

1. *Carabins*: Jean de Bonnefoi dit La Grandeur.
2. " Claude Congé, *blessé au siège*.
3. " Charles Callès.
4. " Louis de la Forque dit La Couture.
5. " Dumont.
6. " André Fournier dit Lafortune.
7. " Philippe Gagneur dit Larivière.
8. " Pierre Gérard dit Orléans, *blessé au siège*.
9. " Pierre Guillot dit Lyonnais.
10. " Bertrand Lart dit Laramée.
11. " Barthélemi Langlois.
12. " Jean Langlois.
13. " Jean Lary ou Dary dit Lafleur.
14. " Pierre Martin dit Lafortune, *blessé au siège*.
15. " Daniel Maran dit Lafortune.
16. " Daniel Moreau dit Desloriers.
17. " Pierre Provoux, *blessé au siège*.

Sur les vingt hommes dont se composait l'escorte de Frontenac, cinq eurent l'honneur d'être blessés, de ce nombre le porte-étendard. Bellone lui fit une part de lion dans sa distribution de gloire!

CHAPITRE SEPTIÈME

LE BATAILLON SCOLAIRE DU COLLÈGE DE QUÉBEC EN 1690

*Commandé par Nicolas Juchereau De Saint-Denis, seigneur
de Beauport.*

DOCUMENTS CONSULTÉS :

- 1° Annales du Petit Séminaire de Québec.—Noms des écoliers qui sont entrés au petit séminaire et qui en sont sortis—du 9 novembre 1668 au 11 novembre 1770—soit une statistique de 102 années.
- 2° Le Grand Livre des Comptes et Recettes du Séminaire de Québec —année 1690—vol. II, pages 223 et 224.
- 3° Les *Comptes* de M. Soumande, aux pages 31, 97, 115, 177, 287 et 364 du *Grand Livre des Recettes et Dépenses* du Séminaire de Québec, pour l'année 1690.
- 4° Archives du Collège Sainte-Marie à Montréal.

Nous lisons dans l'*Histoire du Séminaire des Missions Etrangères à Québec* (inédiée) par S. E. le cardinal Taschereau¹ :

“ Le Petit Séminaire de St.-Joachim ne resta point spectateur oisif du siège de Québec. Les quarante élèves qui s'y trouvaient obtinrent, par leurs instances, la permission de venir à Beauport pour s'y opposer au débarquement des Anglais. C'étaient tous des jeunes gens vigoureux et endurcis à la fatigue, habitués à la chasse et bons tireurs. Ils emportèrent en trophée un des canons pris sur les ennemis.

Quant au Petit Séminaire de Québec le *Transcripta*, page 8, ne marque guère que des sorties d'étudiants en philosophie

1.—Pages 223, 225 et 226.

ou en théologie, ce qui était dû probablement à l'invasion ennemie qui les transformait en guerriers. Cependant il y eut quelques entrées qui prouvent que la maison ne doit pas avoir souffert du siège."

Dans un *Etat des Revenus des Communautés établies en la Nouvelle-France avec les charges*, nous lisons au titre *Séminaire de Québec, anno 1690*:

Charges :—Quarante (40) autres (enfants) au Séminaire du Cap Tourmente entretenus par leurs parents desquels on ne prend pour leur entretien que 3 £ et un minot de sel par mois ; on y en reçoit même quelques-uns par charité ¹.

J'ai cherché à rétablir, pour le *Séminaire du Cap-Tourmente*, la glorieuse statistique de ses écoliers-soldats. Fâcheusement, sur les 40 élèves qui s'y trouvaient en 1690, je n'ai retrouvé qu'un seul nom, celui de Jean-Baptiste Deschamps de la Boutellerie ; et encore son jeune âge ne lui permettait-il d'autre rôle, dans le bataillon d'élite commandé par le vieux seigneur de Beauport, Nicolas Juchereau de St-Denis, que

1—Lequel *Etat* lui-même a été pris aux *Archives de la Marine*, France ; colonies, missions et cultes religieux—Canada et Louisiane—Eglise et missionnaires—F. 3.

"Mgr de Laval, qui probablement connaissait l'avenir du Canada, a pris toutes les précautions nécessaires pour que la destinée du Canada fut aussi heureuse que possible ; et entre autres choses il avait établi dans la paroisse Saint-Joachim, près du Cap Tourmente que tout le monde connaît bien, non pas une école mais une véritable université, non pas dans le genre de celle qui existe maintenant et qui porte son nom, mais une université telle qu'il en fallait dans ce temps-là. *On trouve dans les archives du Séminaire les noms des élèves qui ont fréquenté cette université. Il y est dit par exemple qu'un tel, âgé de tant, venant de telle partie du pays ou de la France, est entré tel jour ; il en est sorti au bout de deux ans ou de trois ans après avoir appris le métier de forgeron, de menuisier, de couvreur en bardeau, d'architecte, de peintre, de tailleur, de sculpteur et surtout de cultivateur.* (Applaudissements).

"Les deux incendies du Séminaire, en 1701 et 1705, ayant épuisé les ressources de Mgr de Laval, il fut obligé de fermer cette université en attendant des jours meilleurs, mais le bon nombre d'élèves qui en étaient sortis répandirent partout dans la province les sciences pratiques qu'ils avaient acquises dans cette université qui a, par l'instruction donnée à tant de personnes, rendus d'immenses services au pays."

Extrait du discours prononcé par Son Eminence le cardinal Taschereau, le 23 décembre 1890, au Conseil Législatif de la province de Québec, à l'occasion de la *Fête du Mérite Agricole*.

celui de tambour ou de clairon. C'a été le *Bibi-Tapin* de l'armée. L'histoire, notre propre histoire, ne nous apprend-elle pas qu'à la seconde bataille des plaines d'Abraham les milices canadiennes-françaises comptaient dans leurs rangs des enfants de quatorze ans et des vieillards de quatre-vingt-quatre ? Et ce furent de tels vétérans et de telles recrues qui remportèrent la victoire de Ste-Foye, notre plus beau fait d'armes après Carillon.

A défaut du personnel scolaire et militant du Séminaire du Cap Tourmente en l'an de grâce 1690, je publie la statistique de ses premiers écoliers. Prétendre que les anciens de la Ferme, Modèle de Saint-Joachim, l'*Alma Mater* de l'Agriculture au Canada, offrirent spontanément leurs services et leurs courages aux autorités militaires du pays n'est pas hasarder une hypothèse invraisemblable ; on la peut soutenir au contraire avec honneur, car, pour moi, sa probabilité confine à la certitude absolue.

Année de l'entrée.

- 1672 Jean Gagnon, de l'Île d'Orléans, charpentier.
- 1673 Charles Le Normand, de La Canardière, couvreur.
- 1675 Louis Houde, cordonnier.
- 1676 Pierre Pilothe, de Beauport, cultivateur, (appliqué aux travaux des champs, disent les *Annales*.)
- 1676 Jacques Théberge, couturier.
- 1676 Joseph Bernard, de Bourgeoly, couvreur.
- 1676 Jean Dumarché, de Charlesbourg.
- 1677 Pierre Coutancineau, de la Pointe-aux-Trembles.
- 1677 Pierre Desloriers, de l'Île d'Orléans.
- 1677 Noël Le Roy de la Durantaye.
- 1678 Jean-Baptiste Lamusette, maçon.
- 1680 Jacques LaRose, serrurier.
- 1680 Louis Mercier, serrurier. ¹
- 1681 Louis Constantin.
- 1681 Jacques Chevalier, de Beauport, cordonnier.
- 1681 Charles Chartier, de l'Île d'Orléans, couturier. ²

1—Ouvrier très instruit. Il avait fait un cours complet d'études.— C'est lui qui a fabriqué la plupart des serrures du Séminaire actuel.

2—Tous ces Canadiens, alertes et robustes, étaient dans la plus grande vigueur de l'âge, qui variait, pour ces seize hommes, de 21 à 32 ans.

Une troisième classe de braves gens, plus humble, celle-là, mais, en revanche, plus reconnaissante et plus dévouée, dut encore se joindre aux écoliers du Cap Tourmente et à leurs camarades du Collège de Québec. Je veux parler des serviteurs du séminaire à la ville et à la campagne, métayers, garçons de ferme ou d'écurie, valets de chambre ou de charrue, bouviers, charretiers, meuniers, artisans, ouvriers, manœuvres, domestiques enfin de tous grades et de toute espèce. J'en ai compté plus de quarante. Cet effectif formait à lui seul presque une compagnie. On dut l'utiliser et tout me convainc qu'ils se joignirent aux habitants de la côte Beaupré dans les combats d'escarmouches qu'ils livrèrent à l'ennemi.

Noms des domestiques du Séminaire de Québec, en 1630.

Jean Drouart,
Soulard, armurier,
Desmarets, charpentier,
Poliquin, maçon,
Latreille, menuisier,
Savary, menuisier 1,
Jean Mercier,
Matou dit Labrie,
Réné Lavoie,
Ignace Gagné,
Pierre Lavoie,
Jacques Chapelin,
Paul Masson,
Pierre Gendreau,
François Robin,
Julien Maufiles 2,
Guillaume Marois,
Paschal Mercier,
Jean Cloutier, fils,

Laviolette, fils,
Bouchard, fils,
Lesperance (*soldat-jardinier*)
Laverdure,
Bellefontaine,
Jobidon,
Patenostre (*engagé*),
Sauvé,
Lapointe,
Desloriers,
Labranche,
Pitoche, ou le petit Bosleduc,
Rochelois, charretier,
François, meunier,
Mathurin,
Nicolas Boucher (*soldat du Sé-*
minaire),
François,
Guillaume Bausé, *donné*,

1—Construisit le grand escalier du Séminaire de Québec, bâti en 1677, 1678, 1680.

2—Était le frère de Pierre Maufiles mort de ses blessures à l'Hôtel-Dieu, le 15 novembre 1690.

Anse ou Ainse Bernard,	Pierre Michel, <i>donné</i> ,
Jean Allaire,	Louis Masson Lacroix 2,
Noël Simard dit Lombrette, père et fils 1,	Baillon 3.

Petites notes extraites du Grand Livre des Recettes et Dépenses 1690.

- Page 78. Lesperance, soldat-jardinier.
- " 81. Pierre Drouillard La Giroflée, *donné*, tailleur.
- " 83. Barthélemy Laviron, cuisinier.
- " 83. Beaujeu, cuisinier.
- " 86. Mirault dit Laboutoille, engagé.
- " 122. Payé, au soldat Rigaud, 22 livres pour son service du moulin.
- " 134. Décembre 1690, Noël Simard dit Lombrette reçoit de M. l'Intendant 5 livres et 4 sous pour une vache fournie du temps de la guerre, ayant rendu le surplus du prix de la dite vache à M. de Maizerets.
- " 135. Jean Falardeau, engagé du Séminaire, blessé après le 18 octobre 1690, est soigné par le docteur Beaudoin, médecin du Séminaire de Québec à raison de 100 livres par année.
- " 140. Payé à Lavertu, ancien engagé la somme de (illisible) à cause de son voyage à la guerre.
- " 140. Payé à Dubreuil pour un fusil, 7½ livres 1.
- " 142. Octobre 1690, payé pour cornes à poudre et pierres à fusil, en argent, 35 livres 11 sous 5. Acheté 300 livres de plomb à giboyer.
- " 185. Il est dû à Nicolas Gauvreau, armurier, à Québec, pour le remboursement qu'il a fait à un homme dont Nicolas Boucher, soldat du séminaire, avait perdu le fusil pendant la guerre, la somme de 7 livres qu'il a été condamné à payer par justice, outre le fusil du Séminaire qu'il a rendu à la place de l'autre.

1—Faisaient mouvoir les moulins à scie de la Baie St-Paul, en 1688.

2—Travaillait au Cap Tourmente en 1690.

3—Domestique de Mgr de Laval.

4—Jean Dubreuil était le portier du Séminaire en 1690.

5—La valeur d'argent d'une livre au 17ième siècle équivalait à 50 centins de notre argent.

On aimera probablement à connaître quels étaient, en 1690, les professeurs et les élèves du Collège de Québec.

C'est une de mes meilleures joies d'archiviste que de pouvoir, le premier, être en moyen de publier cette précieuse et intéressante statistique.

COLLÈGE DE QUÉBEC

Professeurs

Révérènd Père Claude Dablon, recteur (depuis le 18 août 1686.)
“ Pierre Raffèix, procureur.
“ Joseph Germain, professeur de Logique.
“ Pierre Cholenec, professeur de Rhétorique.
“ Bonaventure Fabure, professeur de Belles-Lettres.

Maitre Jacques Philippe Bunou, scolastique, professeur de *Troisième* et de *Quatrième*.

Maitre Joan Pearon, scolastique, professeur de *Cinquième* et de *Sixième*.

*Écoliers**Année de l'entrée.*

1681 Joan Daniel Testu, de l'Ange Gardien.....	20 ans.	1
1681 Pierre Maufils.....	23	“ 2
1681 Nicolas Boucher.....	18	“
1681 Jacques-Alexis Fleury d'Eschaubault.....	18	“
Robert Drouart.....	18	“ 3
1682 Ignace Hamel, de Ste-Foye	18	“
1682 Nicolas Volant, des Trois-Rivières.....	22	“
1683 Charles Chesnay de la Garenne	17	“
Jean-Baptiste Bécart de Grandville.....	20	“
1684 Charles Nopveu, de Québec.....	19	“

1.—Des quatre écoliers qui terminèrent leur cours d'études en 1690 il fut le seul qui prit la soutane.

Daniel Testu était ecclésiastique quand les Anglais parurent devant Québec pour l'assiéger. A l'exemple du brave curé Francheville, il échangea sa soutane pour un capot bleu, sa barrette pour un tapabord, son bréviaire pour un fusil *en bon état*, et s'en alla escarmoucher l'ennemi sur les grèves de La Canardière. Cette nouvelle manière d'étudier la théologie ne nuisit en aucun sorte à ses examens, car le vaillant séminariste fut ordonné prêtre le 25 octobre 1693.

2.—Blessé le 21 octobre 1690, à La Canardière, mourut le 15 novembre à l'Hôtel-Dieu.

3.—Fils de Jean Drouart et de Marguerite Pilote, tous deux *donnés* du Séminaire.

1685 Jean-François Buisson	14 ans.	
1685 Jean-Baptiste DesChamps de la Bouteillerie.....	17	" 1
1685 Charles " " "	16	"
1686 Louis LeVasseur, de Québec.....	19	"
1686 Jean-Baptiste LeNeuf de la Vallière	16	" 2
1687 Jacques - Philippe Gauthier, de Comporté, de Québec.....	15	" 3
1687 Louis Jolliet, de Québec.....	14	"
1687 Jean Hazeur, de Québec	12	"
1687 Joseph Pinguet, de St-Jean, Ile d'Orléans	15	"
1688 Antoine Gaulin, de l'Ile d'Orléans.....	16	"
1688 Nicolas Rageot, de Québec.....	14	"
1688 Jean-Baptiste Gauthier, de Varennes	13	"
1688 Michel Buisson de St. Côme. de l'île Jésus.....	9	" 4
1689 François Roberge, de Québec.....	16	" 5
1689 Pierre Charretier, de Lotbinière.....	10	" 6
Jean-Baptiste de Mosny.....	17	" 7
1690 Joseph Dominique Migeon.....	9	" 8
1690 Pierre Boulanger dit St-Pierre.....		9
1689 René Hertel.....	15	" 10

Forsan et hæc olim meminisse juvabis !

Les écoliers pensionnaient au *Séminaire de Québec*, et suivaient les classes au *Collège de Québec*, chez les Jésuites.

M. l'abbé Louis Beaudet m'a fait remarquer qu'il appert, par les livres de *Comptes et Recettes* du Séminaire de Québec, que chaque écolier était blanchi à raison de 10 francs par année. Or, pour l'année 1689-1690 le grand total des frais de buanderie s'élève à 300 francs. De là on peut conclure que le nombre des pensionnaires au Collège de Québec, était de 30 écoliers en 1690.

Or, j'ai été assez heureux dans mes recherches pour relever jusqu'à 29 de leur noms. Il aurait pu m'en échapper davantage.

1.—Ecolier au Séminaire du Cap Tourmente.

2.—Il était venu de Beau-Bassin. Il fut récollet en 1696 sous le nom de Frère Bernardin.

3.—Charles et Louis, ses deux frères, âgés de 5 et 4 ans, étaient pensionnaires à St-Michel de Sillery.

4.—Fils du contre-maitre de l'île Jésus.

5.—Entré le 12 novembre 1689, sorti le 1er août 1690; tué le 18 octobre 1690, au siège.

6.—Sorti le 18 février 1690.

7.—Sorti le 5 août 1690. Se fit récollet.

8.—Entré le 28 octobre 1690, après le siège.

9.—Entré le 14 novembre 1690, après le siège.

10.—Entré le 14 novembre 1689, sorti le 14 septembre 1690.

CHAPITRE HUITIÈME

MORTS ET BLESSÉS DE L'ARMÉE ANGLAISE

Les états de statistique relatifs aux morts et aux blessés de l'armée anglaise sont absolument contradictoires. Quelques-uns même comportent, en plus ou en moins, une telle exagération qu'une critique sérieuse les rejette au premier coup d'œil. De ce nombre les relations de La Hontan, Phips et Dummer. La Hontan, par exemple, dans l'espérance d'une promotion militaire, renchérit ridiculement sur les foudroyants résultats d'une victoire à laquelle il vient de participer : *cujus pars magna fuit*. Il a l'aplomb d'écrire que les Anglais, dans les trois engagements de La Cauardière, ont perdu jusqu'à 750 hommes ! Si l'on ajoutait à ce chiffre, énorme déjà, celui des équipages et des milices des huit navires sombrés en mer au retour de l'expédition, l'on atteindrait—étant donné une *moyenne* de 60 hommes par vaisseaux¹—l'on atteindrait à l'exorbitant total de 1430 morts. Soit plus des deux tiers du personnel de l'expédition² !

1—J'ai basé cette *moyenne* sur l'équipage du brigantin de John Rainsford qui alla s'échouer sur l'île d'Anticosti, dans la nuit du 28 octobre 1690. Cotton Mather nous dit qu'il était monté par 60 hommes, *having about three score aboard*.

Dans une lettre écrite par le capitaine Southack à ses parents (18 juin 1690) au sujet de la prise de Port-Royal, il leur raconte que les vaisseaux expéditionnaires se composaient du *Six Friends*, vaisseau de guerre de 42 canons, et 300 hommes d'équipage, de son propre vaisseau de guerre (*a private man-of-war*) 20 canons et deux cents hommes d'équipage, d'un brick, et de trois *katches* montées chacune par 65 hommes.

Cf : Archives du *State House* à Boston

2—Un autre fameux commérage est celui de l'abbé De Belmont :
" Les GROS VAISSEAUX (de Phips) qui étaient criblés de coups

Phips relance LaHontan : la vantardise parisienne du baron est presque matée par la flegmatique impudeur du chevalier ; l'amiral paie d'audace et il écrit de sa bonne encre au roi d'Angleterre qu'il n'a pas perdu *plus de trente* hommes sous le feu ennemi. *A beau mentir qui vient de loin*, dit le proverbe. Boston est à bonne distance de Londres.

Dummer, l'ennemi politique de Sir William Phips, celui-là même qui avait le plus grand intérêt à grossir les proportions du désastre militaire et les conséquences ruineuses de l'expédition pour mieux perdre son crédit auprès de la Cour d'Angleterre, élève à 1000 hommes la statistique du sang, et à 150,000 livres celle de l'argent. *C'est bien trop cher d'une bonne moitié* ¹.

La Hontan exagère par ambition, Phips par honte, Dummer par haine ; et je maintiens que leurs témoignages respectifs doivent être rejetés.

Les statistiques de Walley et celles d'Anne Bourdon sont incomplètes, conséquemment inutiles, car elles ne renferment que des chiffres insuffisants, des données trop faibles pour y appuyer aucune hypothèse plausible.

“ PÉRIRENT avec cinquante hommes qu'on trouva gelés au printemps suivant.” De Belmont : *Histoire du Canada*, page 33.

Cf. : *Collection de Mémoires et de Relations sur l'histoire ancienne du Canada, publiés sous la direction de la Société Littéraire et Historique de Québec.*

1—“ It cost (*l'expédition de 1690*) 150,000 l. in money and what was infinitely more valuable *the lives of 1000 men*. Nor were these vagrants such as are picked up here (*in London*) in the streets and disorderly houses and then pressed into the war, but heads of families, artificers and robust young men, such as no country can spare and least of all new settlements where labour is the dearest thing in the world, because nothing so much wanted as hands. *They did not indeed fall by the sword of the enemy, if that could alleviate their misfortune, but by a camp fever, by famine, and various disasters in their return home, occasioned chiefly by the early approach of a severe winter, which made it impracticable for provisions to follow them.*”

Jeremiah Dummer : *A Defense of the New-England Charters*, pages 37 and 38.

La légende de la médaille commémorative frappée par Louis XIV renchérit encore sur la statistique de Dummer. “ Il leur en coûta 1200 hommes, ” dit-elle.—Cf. : page 151 de ce livre.

Deux autres relations cependant se rapprochent et semblent obéir, l'une vis-à-vis l'autre, à cette loi d'attraction des molécules. Leurs atomes de vérité s'attirent à distance au point de se réunir, prendre corps et graviter ensemble autour d'un criterium commun de certitude. Je veux parler de la lettre du Jésuite De Couvert et de l'historien Hutchinson.

Une mauvaise tournure de phrase fait commettre à La Potherie une regrettable équivoque. *Huit vaisseaux firent naufrage dans le fleuve, après la levée du siège où plus de huit cents hommes périrent.* Où les huit cents hommes périrent-ils ? Au siège ou dans le fleuve ? Je crois qu'il faut répondre : *au siège et dans le fleuve.* Autrement, force nous est de présumer que La Potherie comptait cent hommes par navire. Cette moyenne excessive porterait à trois mille quatre cents hommes la flotille de l'amiral Phips. Or il est reconnu que le chiffre en était de 2,300 seulement.

De plus, il faudrait ajouter, pour La Potherie, les trois cents tués et blessés des engagements de La Canardière. On arriverait au total de onze cents hommes comme évaluation des pertes de l'armée anglaise. Ce qui serait absolument exagéré. L'ensemble de la relation comporte que son auteur n'a fait qu'agglomérer les statistiques éparses du récit et que les 800 miliciens disparus se divisent en 300 tués et blessés à La Canardière et 500 péris en mer au retour de l'expédition.

Le récit de l'officier Janclot doit être exact ; il est fâcheux toutefois que ce document ait à souffrir de l'obscurité dans laquelle a vécu son auteur vis-à-vis de nous. Sa valeur historique en est restreinte à l'autorité, toujours contestable, d'une lettre particulière. Il possède toutefois un grand mérite : celui de se rapprocher, et de très près, des chiffres statistiques officiellement donnés par Frontenac dans son rapport au marquis de Seignelay.

“ Je ne vous particulariserai point ici ce qui s'est passé
 “ les canonnades, les différentes escarmouches qu'il y a eu
 “ pendant trois ou quatre jours et dans lesquelles ils ont assu-
 “ rément perdu plus de 500 hommes morts ou blessés, parce
 “ que la relation ¹ que j'en fait faire vous en apprendra tout le
 “ détail.

1.—La relation de Monseignat.

Malgré l'autorité de Frontenac, je ne puis admettre l'exactitude de cette statistique de cinq cents Anglais morts devant Québec, soit à La Canardière, soit aux entreponts de leurs vaisseaux. Si l'on veut atteindre à ce chiffre énorme, il faut, aux contingents des tués et des blessés mortellement, ajouter celui-là des disparus en mer, plus, les cas fatals du typhus, de la petite vérole et des fièvres de camp.

On sait que Frontenac fit rédiger par Monseignat une relation détaillée du siège de Québec, et nos historiens canadiens s'accordent à dire qu'elle fut adressée, non pas au ministre, M. de Seignelay, mais à Madame de Maintenon. Quelle est la valeur probante de ce document ? C'est là ce qu'il convient d'examiner. Cette pièce justificative devrait corroborer, en la complétant, la lettre du Gouverneur qui y réfère d'ailleurs ostensiblement. Et cependant il faut avouer que le mémoire officiel n'ajoute rien au magistral rapport de M. Frontenac. Il fait pis que lui manquer en hauteur d'appui, il l'infirmait, l'amoindirait même par ses incorrections et ses lacunes. Mais entre Buade et Monseignat l'hésitation n'est pas possible et la narration défectueuse du secrétaire ne contredit rien, ne compromet rien et ne rend rien suspect.

Ce qui étonne, à lecture reposée de cette archive, est son caractère superficiel ; le ton léger, je ne dis pas badin, mais indifférent avec lequel Monseignat affecte de raconter les actions les plus glorieuses et les plus pathétiques du siège. On croirait qu'il parle d'un événement fort lointain de théâtre et de date. Il semble à mille lieues de Québec et à mille ans du siècle où il vit. Toutefois les Anglais ne sont partis que d'hier, ils peuvent revenir dans les vingt-quatre heures suivantes, ils reparaitront demain, Monseignat n'en sera pas plus ému. Son récit est glacé, morne, ennuyeux comme une copie d'acte collationnée, *recto tono*, dans le silence d'un greffe. Monseignat écrit par devant notaire, La Hontan, par devant l'ennemi. Aussi quelles oppositions de couleur et de chaleur entre eux.

Le contraste en est violent, il heurte l'esprit comme un choc. Autant la relation du futur Contrôleur de la Marine est froide, terne, impersonnelle, autant la lettre du jeune officier est typique, étincelante, enflammée. L'esprit y pétille comme les fusillades entendues à La Canardière, le style en

est vif, alerte, rapide comme la jeunesse et le feu des vaillantes milices canadiennes engagées sur les grèves de Beauport. Sans doute la statistique y est exagérée, renforcée peut-être jusqu'à la réclame historique ; la chose a pu se faire involontairement, à la façon de ces colonels, les *maîtres de camp* d'autrefois, qui se grossissent la voix pour mieux être entendus au front de bandière des régiments quand ils lisent une proclamation à l'armée.

La Hontan est un enthousiaste, Monseignat un apathique ; il l'est au point d'oublier le fameux épisode du pavillon de Phips tombé à la mer et que d'héroïques Canadiens-français allèrent chercher sous le feu de la flotte anglaise.

Tout est à l'état neutre chez Monseignat, et le patriotisme et la grammaire.—*On dit, on raconte, on rapporte*, ces termes banals, ces expressions vides, marquent bien l'action effacée de l'écrivain réduit au rôle de plumitif, indifférent à la copie qu'il tire au propre, et baillant d'ennui en racontant *l'Iliade* de la Nouvelle-France.

Sans doute un notaire, Monseignat en a le tempérament, n'est pas tenu d'être poète ; mais on a le droit d'exiger qu'il soit exact.—L'est-il ?—Nous allons le constater au sujet de la statistique particulière qui nous occupe.

“ Les ennemis perdirent dans cette occasion (*combat* du 18 octobre) 150 hommes, *au rapport d'un habitant qui visita la nuit le champ de bataille.* ”

Remarquons d'abord qu'il chiffre la journée du 18 octobre *sur le rapport d'un habitant*. Il me semble qu'il aurait pu, sans trop de fatigue, prendre ses renseignements des officiers commandant les partis d'escarmouche, de M. Juchereau de St-Denis par exemple, ou bien encore de Pierre Carré, le célèbre capitaine de la côte de Beaupré.

Si, comme les plaines d'Abraham, La Canardière eût été un vaste champ découvert, il eut été facile, je l'admets, de relever le nombre de cadavres qui tachaient le sol de leurs masses sinistres. Mais, en 1690, La Canardière n'était qu'un affreux marais, couvert de bois impénétrables frangés d'épais taillis ; les broussailles en étaient si denses qu'eu plein jour nos escarmoucheurs y demeuraient invisibles aux Anglais exaspérés qui tiraient, au jugé, sur la fumée de leurs mousquets. Et cependant, à cette époque de l'année—la mi-octobre,

mois de la chute des feuilles—la forêt présentait la meilleure condition de lumière. Quant à la grève elle était hérissée de galets énormes, derrière lesquels les Français s'embusquaient en toute sécurité pour fusiller les miliciens de la Nouvelle-Angleterre. Imaginez s'il était facile d'y voir clair à minuit, même avec des lunettes !

On me dira : remarquez qu'il faisait lune, vous même prenez le soin de nous le prouver. Je serai de bon compte et supposerai avec mon lecteur qu'il ne plût pas à torrents ce soir là, comme il advint les nuits du 17 et 21 octobre, et que l'époque des grandes marées n'eût point ramené nos périodiques tempêtes. Cela prouvera-t-il que notre habitant y vit plus clair que l'Arlequin de la vieille chanson française ?

Au clair de la lune,
On n'y voit qu'un peu,
On chercha la plume,
On chercha du feu ;
En cherchant d'la sorte,
Je n'sais c'qu'on trouva ;
Mais j'sais que.....

l'Arlequin de Monseignat compta très probablement autant de cadavres que de souches et autant de souches que de gros cailloux ; ce qui donnerait, arithmétiquement, le total des cent cinquante *corps* morts de la statistique.

L'Arlequin de Monseignat n'était pas un galant et ce n'était pas précisément s'aventurer au pays du Tendre que s'en aller jouer Don Juan à La Canardière, la nuit du 18 octobre mil six cent nonante. Monseignat a oublié de nous dire s'il portait des besicles. Nos oculistes modernes ont classé leurs clients en myopes et presbytes ; de tout temps on a divisé les éclaireurs improvisés en poltrons et en vantards. La peur et la vanité sont les deux plus forts numéros de nos verres grossissants ; les inventeurs de télescopes en seront toujours pour leurs frais s'ils veulent jamais dépasser la force extrême de ces deux lentilles !

Mais admettons que *l'habitant* fut de bonne foi, qu'à l'encontre des nôtres il n'avait pas peur des morts, encore moins des revenants, qui me garantit que cet éclaireur n'a pas compté deux fois les mêmes cadavres ? Il pouvait, il devait

même commettre pareille erreur ; car il se trouvait placé dans les pires conditions d'observation possible sous le double rapport du terrain et de la lumière.

Monseignat n'est pas plus explicite, ni mieux renseigné, sur l'escarmouche du 20 octobre.

“ Ils (*les Anglais*) n'ont perdu pas moins de monde dans cette occasion qu'à l'autre (combat du 18.) ”

L'histoire ne nous dit pas si la lettre de Monseignat eut le bonheur de plaire à madame de Maintenon. M. de Seignelay mourut avant de la recevoir, ce qui l'exempta de la lire, et lui sauva l'ennui d'en être mécontent. Le secrétaire de Frontenac remplace par des assertions gratuites des renseignements positifs qui, seuls, doivent être au ministre de quelque utilité et de quelque intérêt. Monseignat ne critique pas les événements qu'il raconte pas plus qu'il ne retrace et ne contrôle les renseignements qu'on lui fournit et qu'il transmet, à la façon inconsciente et mécanique de nos phonographes modernes, à qui les veut écouter. Nouvelles vraies ou fausses il laisse tout passer, en paresseux ou négligent qu'il est ; le triage n'est pas son affaire, la sienne est de compiler, compiler, compiler, comme le vieux de Lafontaine.

Son rapport est aussi vague et aussi nul quand il parle du dernier engagement à La Canardière :

Les ennemis y ont DU perdre QUANTITÉ de MONDE !

Monseignat eût été un pauvre clerc dans un département de statistiques. N'empêche qu'on le bombarda Contrôleur de la Marine es pays de la Nouvelle-France !

“ La nuit, qui fut fort obscure et pluvieuse, leur (aux *Anglais*) donna le moyen *d'enlever leurs morts* et d'EMPÊ-
“ *CHER DE CONNAITRE LE DÉSORDRE OÙ ILS ÉTAIENT.* ”

Si, véritablement, les Anglais ont eu le temps d'enlever leurs morts cela prouve qu'ils en comptaient fort peu. On sait, par Charlevoix, avec quelle précipitation et quel affolement se fit le rembarquement des troupes. — “ Ce qui les fit résoudre à la retraite, dit-il, c'est qu'ils avaient un grand nombre de morts et de blessés ”. Cette assertion, disons-le en passant, est absolument contredite par Monseignat. — “ Ils la firent d'abord en assez bon ordre ; mais ils la changèrent bientôt en une véritable fuite parce qu'ils entendirent sonner le tocsin à la cathédrale. ” Si les Anglais, comme le dit Char-

levoix, eussent été chargés de morts et de blessés, il leur eût été impossible dans le tumulte incontrôlable d'une panique, d'enlever tous leurs morts et tous leurs blessés. Il en eussent laissé en chemin—qui était long—car de leur camp (établi partie sur la terre de De Vitré, partie sur la terre d'Etienne Pasquier) à la maison du chirurgien Thimothée Roussel, le parcours est de 20 arpents. Les Français, s'il faut en croire LaHontan, très ardents à la poursuite eussent fait des prisonniers, ramassé des blessés (à moins qu'ils ne les eussent achevés), enterré les cadavres. Or, nulle part dans les relations françaises ou anglaises il n'est question de prisonniers faits sur l'ennemi, de blessés anglais amenés à l'Hôtel-Dieu, ou de blessés français reçus au camp de Walley ou transportés sur les navires. Les prisonniers échangés le 25 octobre au mouillage de l'Île d'Orléans avaient, de part et d'autre, été pris avant le siège.

Quant à l'inhumation en bloc, par les Canadiens, de cadavres ennemis sur les grèves de La Canardière, il n'en est aucunement question. Ce qui n'eût pas été une mince besogne étant donné les 750 morts que la Hontan prétendait y avoir couché pour toujours. Le mémoire de frais en eût été trop considérable pour être ignoré ou passer inaperçu dans les comptes de l'Intendance. Ce silence des archives prouve, une fois de plus, que le nombre des Anglais tués à La Canardière était petit. D'ailleurs, pour revenir au troisième et dernier engagement du 21 octobre, c'eût été suprême folie chez les miliciens de la Nouvelle-Angleterre que s'attarder à vouloir retirer d'un marécage des cadavres que l'on jetterait à la mer le lendemain. Le salut de mille hommes devait l'emporter sur la mesquine préoccupation de cacher les preuves d'une déroute évidente.

Ce passage de la relation officielle de Monseignat est en contradiction flagrante avec cet extrait de la lettre de LaHontan :

“ Ils firent cette retraite (*celle du 21 octobre*) avec tant de précipitation qu'ils laissèrent sur le sable leurs tentes et leurs canons. Tout cela fut transporté dès le matin (du 22) à Québec pendant que nos sauvages se dispersèrent *dans le bois* pour visiter exactement (*exactement*, le mot est gentil

n'est-ce pas ?) les morts et s'appropriier comme par droit d'héritage ou de conquête, toute la dépouille de ces cadavres."

D'autre part, est-il possible de croire à l'honnêteté de La Hontan ayant l'audace d'écrire : "cette seconde attaque leur coûta environ QUATRE CENTS HOMMES," lorsque la relation officielle de Monseignat, visée par Frontenac lui-même, nous dit que "la nuit empêcha de connaître le désordre où ils (*les Anglais*) étaient!"

Et c'est dans l'obscurité de cette même nuit pluvieuse, *qui permit aux Anglais d'enlever leurs morts*, que LaHontan trouve l'autre moyen de leur tuer, *plus par hasard que par adresse, une cinquantaine d'hommes qui avaient, en quelque sorte, le pied levé pour sauter dans leurs chaloupes!*

Et maintenant, lisons du Frontenac :

"La nuit du samedi au dimanche (22 Octobre) les ennemis voyant tous les jours de nouvelles escarmouches et appréhendant d'être attaqués dans leur camp parce qu'ils avaient vu défilier dès le soir quelques troupes que j'avais envoyées pour soutenir ces divers petits détachements, prirent si fort l'épouvante qu'ils se rembarquèrent dans la plus grande confusion du monde et avec tant de désordre qu'ils abandonnèrent leur canon.

"Il fit une si horrible pluie pendant toute la nuit, et elle était si obscure *que nos gens les plus avancés ne purent s'apercevoir de ce qui se passait parmi eux* (*les Anglais*), mais les ayant reconnus, *un peu avant le jour*, ils trouvèrent cinq pièces de canon qui étaient à basse marée et que les chaloupes des ennemis ne pouvaient embarquer qu'elle ne fut plus haute".

Vous avez, lecteurs, à choisir entre La Hontan et Frontenac ! Lequel a dit la vérité ? Qui hésiterait à répondre ? — Et qui voudra croire maintenant, sur l'inepte relation de Monseignat, laquelle ne vaut même pas en vraisemblance l'autorité d'un bon commérage, ou sur la parole et le *de visu* de ce fanfaron Parisien La Hontan, que véritablement sept cent cinquante Anglais se firent tuer à La Canardière pour la plus

grande gloire des armes Canadiennes-françaises en général et du mousquet du chevalier du Mont-Carmel en particulier ¹ ?

De toutes les escarmouches livrées à La Canardière, le combat du mercredi 18 octobre est indéniablement le plus facile à observer, vu l'abondance et la précision des détails fournis par les auteurs français, anglais ou canadiens. Sur ce point, les versions contemporaines concordent étonnamment ². Elles nous donnent d'abord l'heure du débarquement, la durée de l'action, le nombre des combattants engagés de part et d'autre, la statistique des morts et des blessés. Sans doute elles diffèrent sur ce dernier point, en tant qu'elles se divisent en relations françaises ou anglaises, mais les contradictions même qui existent entre des récits de même langue servent à rectifier et à prouver leurs chiffres les uns par les autres, en même temps qu'à établir la sincérité ou la supercherie de leurs auteurs.

La descente de l'armée anglaise eut lieu le mercredi, 18 octobre, entre midi et deux heures, au temps de la marée basse ³. L'escarmouche commença presque aussitôt. Quatre cents hommes y prirent part. Walley nous dit en propres termes : " Pendant que les milices se formaient en bataillons sur la vase de la grève, j'ordonnai à quatre compagnies de se déployer en tirailleurs et de marcher en avant afin de balayer le terrain. "

1.—La Hontan a confondu volontairement la fin de l'escarmouche du 21 octobre avec le rembarquement des troupes anglaises dans la nuit du 22.

Walley s'était proposé d'opérer le rembarquement le soir même du 21 octobre ; mais le désordre et le tapage avec lequel les miliciens anglais se précipitèrent sur la grève exaspéra Walley qui renvoya toutes les chaloupes et ne permit à personne d'embarquer.

2.—Monseignat, Walley, Champigny, Germain de Couvert, Bacqueville de La Potherie, La Hontan, Janclot, De Catalogne, Anne Bourdon, Mather, et Charleyoix.

3.—Bacqueville de la Potherie est seul à dire que *les Anglais mirent pied à terre sur les dix heures du matin*.—Il est absolument contredit par tous les autres contemporains.

Nous savons par les minutes du *General Court* du Massachusetts de combien d'hommes se composait une compagnie de miliciens en 1690. Nous lisons, en effet, ce qui suit, à la date du 4 juin 1690 : *Four scores of these troops (levée de 400 volontaires du Massachusetts avait été ordonnée pour protéger les villages-frontières de la Nouvelle-Angleterre, Aimsbury, Dover, Exciter, Kittery, York, Wells, etc) — to be troopers. The whole to be divided into companies of 50 to 60 men.*"

Dans l'examen d'un prisonnier français, capturé par les Anglais après l'expédition d'Hertel contre Salmon Falls, il est dit qu'il y avait au Canada, en 1690, 32 *compagnies* de cinquante hommes en service actif.

Les Anglais, c'est-à-dire l'avant-garde, étaient donc au nombre de deux cents hommes. D'autre part, les Canadiens français, miliciens de Montréal et des Trois-Rivières, habitants de Beauport et de Beaupré, coureurs de bois, Sauvages, accourus pour leur barrer le passage, ne dépassaient guère ce chiffre.

" M. de Frontenac envoya un détachement des milices de Montréal et des Trois-Rivières pour les harceler ; quelques habitants de Beauport se joignirent à elles, mais tout cela ne faisait qu'environ trois cents hommes ". — *Charlevoix*.

" Comme l'on était incertain de leur descente il ne se trouva guère de monde à les y recevoir ; à peine trois cents hommes purent se joindre ". — *Bacquerille de La Potherie*.

" Il nous fut impossible de traverser ces débarquements. Toute la précaution que le Gouverneur-Général pu prendre, ce fut d'envoyer au plus vite cinquante officiers, deux cents coureurs de bois et tout ce que l'on put rassembler de nos Sauvages ". — *La Hontan*.

" Il n'y eut pas plus de deux cent cinquante Français et Sauvages à leur résister ". — *Anne Bourdon*.

" Les ennemis étaient déjà à terre au nombre de deux mille hommes et s'étaient rangés en bataille devant que nos gens arrivassent, qui, avec quelques habitants de Beauport qui se joignirent à eux, faisaient au plus trois cents hommes, encore ne donnèrent-ils pas tous ". — *Monseignat*.

Gédéon De Catalogue nous dit pourquoi les trois cents hommes de la version Monseignat ne donnèrent pas tous.

“ Les volontaires de Montréal, commandés par le sieur de Sainte-Hélène y accoururent (à *La Canardière*) pour joindre les habitants de Beauport et de Beaupré, ce qu'ils ne purent faire ”.

“ Et comme on était incertain où ils (*les Anglais*) feraient descente nous nous trouvâmes très peu de monde de ce côté-là, à peu près *deux cents*.”—*Janclot*.

“ Il n'y avait que *deux cents habitants* à la descente des Anglais.”—*Germain De Couvert*.

“ Il n'y avait qu'environ *deux cents Canadiens* dans cette occasion qui sortirent de la ville en confusion pour courir à l'ennemi.”—*Champigny*.

De telles assertions m'autorisent à fixer à *deux cents* hommes l'effectif canadien-français engagé avec les quatre compagnies anglaises dans l'escarmouche du 18 octobre, et à totaliser à 400 le nombre des combattants.

“ Le combat dura environ *une heure*.”—*Charlevoix*.

“ Le feu dura *plus d'une heure*.”—*Monseignat*.

“ L'ardeur et la bravoure des Canadiens parut par des escarmouches qu'ils firent durant *deux heures* sur les ennemis.”—*Champigny*.

Convenons, pour faire plaisir à tout le monde, que la bataille ait duré *une heure et demie*, cela n'ajoute ou ne retranche un seul coup de feu aux volées de mousqueterie.

Combien de morts et de blessés l'armée anglaise comptait-elle après l'engagement ? Telle est la question.

Voici le rapport du major Walley :

“ Making enquiry what damage we had received from the enemy or done to them found wee had not above *four* killed outright at our landing nor less than *sixty* officers and souldiers wounded. And it was judged wee had killed *twenty*, some say *thirty*, of the enemy and since wee have been informed their hospital is full of wounded men.”

La Hontan écrit à son tour : “ Nous comptâmes environ 300 des ennemis restés sur la place, sans avoir perdu de

notre côté que *quatre* officiers, *dix* coureurs de bois et *deux* sauvages."

J'ai dit ailleurs ce qu'il fallait penser de La Hontan supputant la statistique mortuaire de l'ennemi, je n'ai pas ici à y revenir. Je constate seulement que des dix-neuf relations contemporaines du siège de Québec par Phips, la lettre de La Hontan est celle qui donne le chiffre maximum des pertes françaises à l'escarmouche du 18 octobre. *Seize morts et blessés*; avouez, lecteurs, que John Walley avait bon œil et ne calculait pas si mal quand il écrivait à l'amiral: *It was judged we had killed twenty of the enemy*. Il voyait bien tomber!

Les Canadiens-français comptèrent donc *seize* hommes mis hors de combat, et les Anglo-américains *soixante-quatre*. Ce qui donne exactement le rapport de 1 à 4.

Pourquoi ne pas conserver ce rapport pour les deux autres engagements qui eurent lieu le 20 et 21 octobre? L'insuffisance irrémédiable des détails, la pénurie des renseignements que nous possédons sur ces deux escarmouches rendent absolument excusable et acceptable cette dernière proposition.

Au combat du vendredi, 20 octobre, la seule statistique positive que nous sachions est celle de la durée, *de deux heures après-midi à la tombée de la nuit*, dit Charlevoix; soit trois heures.

Les historiens ne donnent même pas la durée du troisième engagement (celui du samedi 21 octobre) qui dut être plus court que le combat de la veille. Commencée, comme le précédent, vers les deux heures de l'après-midi, l'escarmouche du 21 octobre fut brusquement interrompue par le tocsin que l'on sonna à la cathédrale. L'action dégénéra en panique. Je ne crois pas exagérer la durée de cette dernière rencontre en la calculant égale à la longueur du premier combat livré au débarquement; soit, une heure et demie. Ce qui donnerait, pour les trois escarmouches réunies de La Canardière, en durée totale, six heures de combat entre 400 tirailleurs (200 Anglais et 200 Français). Ce dernier chiffre n'en est pas un convenu pour les besoins de la moyenne statistique que je désire établir, il s'impose pour une raison stratégique, l'exiguïté du terrain ne permettant pas des manœuvres plus déployées.

L'état du sang versé à La Canardière seraient alors de 256 Anglais contre 64 Canadiens-français, tués et blessés aux trois engagements.

Suivant moi, le rapport arithmétique de 1 à 4 s'appliquerait également aux capacités militaires des deux armées en présence comme à la valeur stratégique de leurs positions respectives ; c'est-à-dire que les milices canadiennes-françaises étaient quatre fois mieux assises et exercées que les bataillons ennemis.

Soldats de la Nouvelle-Angleterre et soldats de la Nouvelle-France avaient cependant une égale et commune vertu pratiquée à un degré héroïque : le courage. Et c'est faire preuve d'une loyauté supérieure à toute générosité de commande que reconnaître, avec La Hontan, leur incontestable bravoure et l'applaudir jusqu'au plus lointains échos de l'histoire.

Non seulement il convient de reconnaître la valeur d'un ennemi, mais il faut encore admettre le succès de ses armes, quelque petit qu'il soit. L'Intendant Champigny, et l'officier Gédéon de Catalogne nous en donnent un franc exemple. A l'encontre de leurs compatriotes Monseignat, La Potherie, Janclot, et les autres, ils ont la sincérité de dire et d'écrire que nos francs-tireurs canadiens et sauvages n'arrêtèrent pas l'armée anglaise et qu'au débarquement elle balaya devant elle le terrain nécessaire à l'assiette de son camp.

“ L'ardeur et la bravoure des Canadiens parut par des escarmouches qu'ils firent durant deux heures sur les ennemis qui demeurèrent et marchèrent toujours en bataille sans se rompre.—*De Champigny.*”

“ Les habitants de Beauport et de Beaupré..... qui étaient en embuscade avec quelques-uns de Montréal qui les avaient joints firent deux décharges dans leurs bataillons *qui ne les ralentit pas du tout.*”—*De Catalogne.*”

Ceci n'est pas une citation traduite de John Walley, Cotton Mather ou Hutchinson, mais l'extrait du rapport officiel d'un Intendant de la Nouvelle-France appuyé du témoignage d'un officier français présent à l'action.

Un soir, que je lisais ces quelques pages de critique militaire à mon ami Oscar Pelletier, officier d'artillerie de la garnison de Québec, et lui demandais en toute sincérité l'opinion qu'il en entretenait, celui-ci me répondit simplement :

Ecoute : je vais te raconter la bataille de l'Anse-au-Couteau (*Cut Knife Creek*). C'est, de tous les combats d'escarmouche livrés pendant l'insurrection du Nord-Ouest, celui qui soutient le mieux la comparaison avec les rencontres de La Canardière en 1690. Si tu le veux bien nous allons vérifier ensemble.

Notre colonne expéditionnaire, partie de Battleford le 1er mai 1885, comptait 325 hommes. A part nos carabines, nous avions deux canons de campagne, pièces de sept, et une mitrailleuse Gatling. Nous nous sommes battus à l'Anse-au-Couteau, de cinq heures du matin (le 2 mai) jusqu'à midi, c'est-à-dire, pendant sept heures ; une heure de plus que tu calcules pour la durée des trois engagements réunis de La Canardière, les 18, 20 et 21 octobre 1690. Nous sommes revenus à Battleford avec 28,000 cartouches de moins. De ces 28,000 cartouches, 3,500 ont été tirées par la mitrailleuse Gatling. Je défalque encore de ces 28,000 cartouches, 1,500 à 2,000 perdues dans la distribution pendant l'action, ou tombées des gibernes des tirailleurs.

Or, sais-tu combien de sauvages nous avons tué avec nos 26,000 coups de carabine ?—Je te le donnerais en cent, je te le donnerais en mille que tu ne devinerais pas.—Ecoute bien : dix ou quinze sauvages ! Elle est brillante notre statistique !

Le Père Cochin, qui était à l'Anse-au-Couteau avec Poundmaker tout le temps que dura la bataille, soutient que nous n'avons pas tué plus de cinq à six sauvages ! Et il persiste dans son affirmation.

Le rapport officiel¹ dit que quatre sauvages ont été tués par la mitrailleuse Gatling, quatre autres par notre police à cheval, et.....c'est tout!!! De mieux en mieux n'est-ce pas ?

1—Cf : *Rapport sur la répression de l'insurrection dans les territoires du Nord-Ouest*, 1885. Ministère de la milice et Défense du Canada. Ottawa.—pp. 21 et 23, planches XII et XIII. Dépêche du lieutenant-colonel Otter.

Personnellement voici ce que j'ai vu ; c'était vers une heure de l'après-midi, nous venions de quitter le champ de bataille pour retraiter trente milles sans désespérer. Très avides qu'ils étaient de ramasser les cartouches, les munitions ou les accoutrements qui auraient pu être laissés sur le terrain, les Sauvages apparurent de suite et occupèrent le champ de bataille. L'idée nous vint de leur dire bonjour avec un obus Shrapnel.

J'ai vu, *de mes yeux vu, ce qui s'appelle vu*, le projectile éclater au franc milieu d'une bande compacte d'Indiens. Les pillards s'envolèrent comme de farouches étourneaux, à part trois ou quatre gaillards qui restèrent sur place. Étaient-ils morts ou blessés ? Je l'ignore. Ce n'était peut-être bien que des paresseux qui se couchaient à l'heure du midi pour faire la sieste, des dispeptiques incurables qui escomptaient les loisirs, le *far niente* de l'autre monde pour digérer à fond les dragées ferrugineuses de la bonbonnière Shrapnel !

Mais, trêve de badinage. Additionnons attentivement : les *cinq* ou *six* morts du Père Cochin, les *huit* d'Otter et les *quatre* autres du Shrapnel ne donnent pas 20 au total !

On ne connaîtra probablement jamais le chiffre exact des *casualties* dans cette affaire. A moins que la vieille squaw de la bourgade de l'Anse-au-Couteau ne parle un jour ; ce qui est peu probable. Interrogée comme témoin au procès des huit sauvages qui furent pendus à Battleford, cette femme laissa entendre qu'il y avait eu à l'engagement de *Cut Knife Creek* plus de morts que n'en comptait le Père Cochin. " Si, " au lieu de chercher dans les tentes, disait-elle, les Faces " Pâles avaient regardé sous le lit du ruisseau, elles en auraient " trouvé d'autres." ¹ C'est tout ce que l'on put arracher de ce témoin récalcitrant qui s'est obstinée à ne pas répondre. Nous n'avons que ce demi-aveu pour conjecturer une perte ennemie supérieure à vingt-cinq hommes.

Cela fait, conséquemment, plus de *mille* coups de fusil pour *un* mort. Remarques bien que je compte pour nul l'effet possible des 90 coups de canon que nous avons tirés.

1—Les sauvages du Nord-Ouest canadien ont l'habitude d'enterrer dans le lit des rivières les cadavres de leurs guerriers tués dans les batailles. C'est un moyen excellent de cacher leurs pertes à l'ennemi.

Les sauvages de Poundmaker étaient au nombre de cinq cents. Je te donne là mon calcul ; celui du Père Cochin est encore plus humiliant pour nous, car il prétend que les Cris et les Assiniboines n'étaient pas plus de trois cents, comptant les femmes et les enfants. Embusqués derrière les broussailles, exactement comme le devaient être les Canadiens-français dans le marais de La Canardière, ils nous ont fusillés à découvert pendant *sept* heures, non pas avec des mousquets vieux jeu, mais avec de bonnes carabines *fin de siècle* (19ième s'il vous plaît), des Winchesters et des fusils de la Baie d'Hudson. Ils ont bien brûlé en notre honneur 9,000 cartouches. Nous étions absolument à découvert, conséquemment à leur merci, c'est-à-dire à la merci de leur coup d'œil qui est admirable à courte portée. Nous n'avons eu toutefois que *huit* morts et *quatorze* blessés. J'ai eu l'honneur d'être frappé le quatrième ¹.

J'ai dit que nous étions absolument exposés au feu de l'ennemi ; j'insiste sur cette déclaration, elle est exacte, précise, au stricte sens de cet adverbe. Par comparaisons de dangers tu pourras plus facilement établir un parallèle de statistiques.

Imagines la situation ; elle était d'une gravité extrême. Nous avions à gravir un mamelon, nu comme un cône, à redescendre son versant ouest, à franchir un ravin hérissé de broussailles, puis enfin à remonter la montagne au sommet de laquelle était assis le camp de Poundmaker. Nous ne sommes pas allés plus loin que la cime du mamelon que dominait entièrement la montagne. Pas le moindre pli de terrain, renflement ou déclivité, pas un rocher, pas un arbre, où l'on pût se blottir ou s'embusquer en plein travail d'escarmouche ; partout une herbe rase, sèche et dure, comme celle qui tu remarques aux glacis de la citadelle de Québec, et dont la colline semblait avoir relevé exactement l'angle d'inclinaison, tant elle était raide et accentuée.

Par contre, en face de nous, de l'autre côté du ravin, sur toute la longueur de la petite chaîne de monticules qui nous enserrait de toutes parts, d'épais taillis de trembles nains

1.—Lieutenant Oscar C. Pelletier, du 9ième bataillon, a reçu un coup de feu dans la cuisse gauche. Grave blessure.

Rapport sur la répression de l'insurrection dans les territoires du Nord-Ouest, 1885, page 24.

cachaient sous leur feuillage impénétrable cinq cents Peaux-Rouges, Cris, Assiniboines, dont les armes, carabines Winchester et fusils de la Baie d'Hudson, portaient à plus du périmètre du champ de bataille, sur quelque point que l'on mesurât sa largeur.

On nous fusillait de toutes parts : à droite, à gauche, en avant, en arrière, de haut en bas ; ce qui donnait une chance de plus aux balles de ceux qui tirent en levant. Et cependant, malgré l'horrible position de notre petite colonne, nous n'avons compté, après *sept* heures de fusillade endiablée, que *huit* morts et *quatorze* blessés.

Considérons maintenant la position des soldats du major John Walley sur les battures de La Canardière. Elle est de beaucoup moins périlleuse à mon avis.

Je prétends d'abord que les 1300 hommes de la colonne expéditionnaire de Walley n'ont pas tous donné. Car, de cet effectif, il faut déduire un contingent quelconque préposé à la garde du camp. L'insuffisance des renseignements fournis par les écrivains de l'époque ne permet pas d'établir—même approximativement—le chiffre de ce détachement. Il devait être considérable cependant, vu l'irréparable désastre qu'eût entraîné pour Walley la surprise du camp pendant que les miliciens de la Nouvelle-Angleterre cherchaient à forcer le gué de la rivière Saint-Charles. A ce propos, je fais la même observation pour les onze cents marins de la flotte : tous n'ont pas concouru au bombardement. Comme l'on avait confié à des compagnies éprouvées la défense du camp de La Canardière de même l'on dut préposer au service et à la garde des caïches, flibots et autres petits bâtiments de transport un certain nombre de matelots.

Autre considération : le gros de l'armée de Walley, ces bataillons aux tambours battants et aux étendards déployés que Charlevoix trouvait rangés dans *une assez belle ordonnance* se tenaient *nécessairement* à plus de trois cents verges de l'ennemi, c'est-à-dire, en dehors de la zone dangereuse des mousquets. Il n'y avait réellement d'engagé que les compagnies d'avant-garde, déployées en tirailleurs. Les bataillons qui devaient maintenir entre eux et l'avant-garde la distance réglementaire, avançaient ou reculaient d'après le succès ou le revers des tirailleurs lancés en tête de la colonne.

Sans doute ils n'échappaient pas aux balles perdues, et leur nombre, si petit qu'il soit, n'est jamais une quantité négligeable, mais enfin celles-ci ne leur venaient que de deux côtés, en face et sur la droite ;—leur gauche et l'arrière-garde étaient absolument à l'abri de tout projectile. Ce qui n'avait pas lieu à l'Anse-au-Couteau où l'on nous fusillait également en pleine poitrine, entre les deux épaules, et de chaque versant du profil ! *Go, as you please !*

J'admettrai, par exemple, que les combats d'avant-garde, les escarmouches des 18, 20 et 21 octobre 1690, durent être de chaudes affaires ¹. Les tirailleurs durent se *mousqueter* à bout portant ; un moment il y a lutte corps à corps : à preuve l'aventure de M. de Sainte-Hélène. Il veut faire un prisonnier, l'empoigne et va l'entraîner, quand un coup de pistolet lui casse la jambe. Or les pistolets du 17ième siècle n'étaient pas précisément des Adams, et le coup—qui en était un visé—dut être tiré à moins de dix pas.

Autre considération : les tirailleurs anglais ne demeuraient pas à découvert tout le temps que durait l'escarmouche, ils entrent sous bois aussi eux, et, dans la journée du 18 octobre, on se fusille à travers les arbres. La relation de Monseignat nous le dit en toutes lettres.

Incontestablement la position de l'armée puritaine à La Canardière était de beaucoup moins dangereuse que la situation de la colonne expéditionnaire de Battleford à *Cut Knife Creek*. Et cependant le chiffre de ses pertes, 256 hommes, décuplerait celui (22) de nos morts et de nos blessés. Donc, la statistique que tu me proposes est exagérée.

A moins que tu ne prouves l'incontestable supériorité de l'ennemi ; supériorité qui s'établit par la force corporelle, l'entraînement disciplinaire, l'habileté du maniement des armes, la perfection même de ces armes.

Nous n'avons pas ici à nous préoccuper de la fermeté des muscles des combattants anglo-américains ou franco-canadiens ; il n'y eut pas une seule rencontre à l'arme blanche. Aussi passerons-nous de suite à l'entraînement disciplinaire, qui est le second point à considérer.

1.—Le mot de La Hontan est très crâne :

" Il nous en fallut donc découdre tout de bon !"—Ce qu'il fit.

Le gros de la petite armée de Phips se composait de garçons de ferme et d'apprentis matelots, bouviers et caboteurs, improvisés miliciens pour la circonstance¹. Ces paladins du Protestantisme — car véritablement l'expédition contre Québec revêtait le caractère religieux et politique d'une croisade — s'imaginaient que la haine du Pape et des Français suppléerait à tous les défauts de leur éducation militaire. "Ce n'est pas, nous dit La Hontan, que les Anglais manquaient de courage; on peut dire même qu'ils se battirent en fort braves gens; mais comme ce n'étaient que des hommes ramassés et nullement instruits au métier de la guerre ils ne savaient ce que c'était que de voir le feu sans broncher, et que de tenir ferme dans l'action; ainsi combattant en étourdis et sans aucune discipline, ils s'enferraient eux-mêmes et ils donnaient la plus belle occasion du monde pour se faire assommer. D'ailleurs ces pauvres gens avaient souffert dans le voyage; les fatigues de la mer les avait affaiblis et ils auraient eu besoin de se reposer et de se refaire avant que d'en venir aux prises."

Reste à débattre la question d'habileté. Eh! bien posons-la franchement: crois-tu que le coureur de bois du 17^{ième} siècle soit demeuré hors de pair comme tireur? et que le type en soit perdu? Crois-tu que l'Assiniboine, le Cri, le Sioux, le *Cow-Boy* du 19^{ième} siècle ne valent pas l'Iroquois, le Huron, les trappeurs français, anglais, hollandais du 17^{ième}?

Il y avait des *Bois-Rosé* bien avant, comme il y aura des *Bois-Rosé* bien après le roman de Gabriel Ferry. — Sans doute les habitants de Beaupré et de Beauport, les écoliers du Collège de Québec, les Hurons de Lorette, les chasseurs blancs des Grands Lacs savaient loger une balle et faire mouche, mais ne t'imagines pas que les Sauvages du Nord-Ouest soient des myopes. Souviens-toi que les quatre-cinquièmes des volontaires tués à l'insurrection de 1885 ont tous été frappés à la tête. Ce détail fait réfléchir. Tu dois trouver,

1—"A sufficient number of ship-masters, merchants, masters-mechanics, and substantial farmers were commissioned as subordinate officers."

Parkman: *Sir William Phips's Attack on Quebec*, published in *The Atlantic Monthly*, vol. 38, December 1876, pp. 719 & seq.

comme moi, cette blessure significative. Il semble que quelqu'un leur ait transmis l'ordre de César à Pharsale : *Frappez au visage !* Va donc enseigner les classiques à ces gueux-là !

Malgré leur habilité redoutable et la perfection de leurs Winchesters les cinq cents sauvages de Poundmaker durent brûler 9,000 cartouches avant que d'abattre *vingt-deux* hommes, sur les 325 que nous étions, bien à découvert dans la prairie, *sept* heures durant ! Comme record de tir à la cible cela donne plus de 270 balles pour *un*. Ils se sont donné de la marge sur le blanc ! Et cependant nous avons trouvé le moyen d'en prendre davantage avec nos 26,000 rondes de cartouches qui n'ont pas tué *vingt-six* sauvages ! A toi de tirer la conclusion, à moi de tirer l'échelle !

Cette statistique, je l'admets, nous couvre de ridicule... auprès des badauds ! Un tel déploiement de forces militaires produire un aussi piètre effet, un résultat si misérable ! C'est l'aventure de la montagne en travail de souris qui se renouvelle ; avec cette différence qu'il a fallu découcher cette nuit-là à dix lieues plus loin. Que veux-tu ? il y a des bals où l'on dit : ça manque de femmes ; celui-ci manquait de gardes-malades : on les avait oubliées, avec l'hôpital, à Battleford !

Je pourrais bien excuser notre maladresse apparente par des explications valables, des raisons plausibles, capables, je le crois, de satisfaire la sévérité légitime d'un tribunal compétent, mais à quoi bon s'occuper de l'opinion comméreuse ? Combien de sots pour faire un public, disait Chamfort ? Je prouverais, par exemple, que pour seuls points de mire nous n'avions que les fumées des coups de feu ennemis ; cibles tardives et trop mobiles, cibles fantômes, aussitôt disparues qu'apparues, véritables trompe-l'œil qui ne permettaient que des tirs approximatifs, nuls pour la plupart.

Mais, encore une fois, à quoi bon ?

Je regrette, tout de même, que tu n'aies pas eu le spectacle, très pittoresque, de ces fumées meurtrières, explosives, blanches comme du lait, rondes comme des ballons d'enfants, qui s'estompaient en reliefs puissants de tous leurs flocons de ouate sur la verdure intense des broussailles, et crevaient tout à coup dans l'atmosphère, à la manière des bulles de

savon. C'était un beau sujet de description littéraire. Seulement, chacun de ces petits nuages laissait tomber du ciel une goutte.....de plomb. Voilà comment il pleut au Nord-Ouest !

Sans doute les aulnaies, les noisetiers, aubépines, arbustes de basse futaie, petits trembles de l'Anse-au-Couteau, protégeaient beaucoup moins les Assiniboines et les Cris que les grands arbres de La Canardière—ormes, chênes, hêtres—¹ ne dissimulaient derrière leurs troncs, larges comme des poitrines d'hommes, les francs-tireurs de Frontenac ; mais d'autre part, les francs-tireurs de Frontenac n'avaient pas eu le temps de se creuser des *rifle-pits* (*fosses de tir*) où le corps disparaissait jusqu'aux épaules. Sans doute, à l'escarmouche du 18 octobre 1690, le feu des 200 mousquetaires de Walley a été plus effectif que le nôtre, car, de l'aveu même des troupes françaises, *seize* hommes furent tués ou blessés en moins d'une heure.

Nous en avons pris *sept* à en frapper *quinze*. Mais que, de ce résultat fortuit, l'on conclue que le feu des miliciens de la Nouvelle-Angleterre ait été plus nourri, mieux dirigé que le nôtre ? halte-là ! camarade. Rappelle-toi Parkman et ses gorges chaudes aux dépens des artilleurs bostonnais². Avec deux mille coups de canon ils n'ont cassé qu'un bras et qu'une tête ! Crois moi, ami, dans cette armée là l'infanterie valait l'artillerie !

Etant admis que 400 mousquets fussent partie active à l'escarmouche du 18 octobre, combien s'est-il tiré de coups de feu ? Il est difficile de répondre exactement à cette question épineuse. Toutefois, avec de la bonne volonté, on y arrive.

Remarquons d'abord que le major John Walley n'était pas homme à brûler sa poudre aux moineaux, pour deux raisons : la première, est qu'il n'y a pas eu de moineaux dans le pays avant 1868, année mémorable où le colonel Rhodes les importa d'Europe, au grand désespoir des hirondelles ; la seconde,

1—On en voit encore de superbes sur la propriété de M. George Alford.

2—"On the spire of the cathedral in the Upper Town had been hung a picture of the Holy Family, as an invocation of divine aid. The Puritan gunners wasted their ammunition in vain attempts to knock it down. That it escaped their malice was ascribed to miracle, but the miracle would have been greater if they had hit it." *Frontenac & New-France*, p. 274.

parce qu'il manquait de munitions ¹. C'est l'une des raisons qu'il allègue pour excuser auprès du gouvernement de l'Etat du Massachussetts le désastre de l'expédition.

Je comprends ta sollicitude à expliquer autant qu'à justifier les statistiques militaires de Frontenac. Tu y mets de la ferveur, moi, de la complaisance. J'admettrai donc, pour les besoins de la cause, comme disent les avocats qui en ont une mauvaise, que les soldats de Walley et les habitants de Beauport tirèrent à La Canardière, chacun 13 coups de mousquet à l'heure ². Etant donné, toujours suivant ton hypothèse, que les trois escarmouches de La Canardière aient duré six heures, cela donne, à raison de 13 coups par heure pour 400 mousquetaires, 31,200 coups de feu ! 31,200, ne trouves-tu pas cette statistique exorbitante à première vue ? Que serait-ce donc si j'acceptais celle de Savage ? Il y a plus : avec 3,900 coups de mousquet les Anglais tuent et blessent 16 hommes, cela donne une moyenne de 244 balles pour *un* homme. Ce tir est brillant comparé au nôtre qui est de plus de 1000 balles pour *un* homme.

Mais il devient éblouissant si on l'applique aux Canadiens-français. Imagines qu'avec 3,000 coups de mousquet ils tuent et blessent 64 Anglais, c'est-à-dire que chaque Bostonnais ne leur coûte que 61 balles ! C'est trop beau pour être vrai ! Le croira qui voudra cependant !

La statistique du chevalier Phips, si scandaleusement écourtée quand on la rapproche des relations en robe de chambre de Monseignat, La Hontan, Janelot, Bacqueville et Cie, me semble honnêtement vêtue de vraisemblance lors-

1.—The land army's failing, the enemy's too timely intelligence, lyeing 3 weeks within 3 days sail of the place, etc., the *shortness of our ammunition*, our late setting out, our long passage and many sick in the army, these may be reckned as some of the reasons of our disappointment.

Post-scriptum du Journal de Walley.

2.—Le major Thomas Savage prétend que les miliciens anglais tirèrent, chacun, à la première escarmouche, c-a-d, au débarquement à La Canardière, *treize à dix-huit* coups de mousquet.

"Our men had spent the greatest part of our ammunition in this skirmish (*escarmouche du 18 octobre*), having taken ashore with them about three quarters of a pound of powder a man, and about *fifteen or eighteen* shots."

Cf : *Relation* du major Thomas Savage, page 50.

qu'on la compare aux états officiels de la rencontre de la colonne d'Otter avec les sauvages de Poundmaker à l'Anseau-Couteau. Plus j'y réfléchis et plus je me convaincs que les chiffres de Sir Williams Phips seraient exacts s'ils s'appliquaient uniquement aux pertes de vie immédiatement encourues sur les grèves de La Canardière.

Mais il faudrait un nouveau rapport pour les *casualties* du bombardement qui donnerait la statistique des morts aux ponts et entre-ponts du *Six Friends*, du *John & Thomas*, du *Swan* et de l'*America-Merchant*. Cotton Mather ment avec une rare impudence quand il ose affirmer qu'il n'y eut qu'un seul homme tué et deux mortellement blessés au bord du *Six Friends*. Le vaisseau amiral était monte par deux cents hommes et il suffit de se rappeler les dangereuses avaries que lui fit subir le canon victorieux de Frontenac pour rendre manifeste l'in vraisemblance d'une pareille assertion.

Je me suis convaincu, après la lecture attentive des diverses relations historiques du siège de Québec en 1690, que les pertes de la flotte ont excédé de beaucoup la statistique mortuaire des troupes de Walley. Elle doubleraient le nombre des cas fatals de la colonne campée à La Canardière que je n'en serais aucunement étonné.

En tout et partout je calculerais CENT CINQUANTE HOMMES TUÉS OU MORTS DE BLESSURES D'ARMES à la descente et au bombardement, — les deux opérations considérées une seule et même affaire. Étudié au point de vue militaire l'événement ne comporte pas d'autres proportions statistiques. Si, véritablement, il existe un excédent de pertes de vie, le typhus, la petite vérole, la dysenterie, les fièvres de camp, les naufrages subis au retour de l'expédition, le devront expliquer. A toi d'en évaluer la sinistre moyenne, elle n'est pas de ma compétence.

Ainsi parla mon ami le capitaine Oscar Pelletier.

J'ai cru sage de ne rien ajouter à cette brillante dissertation ; j'aurais pu la gâter par quelque maladroit commentaire. Je me suis permis seulement d'ajouter, à titre de complément, la liste des miliciens anglais morts et blessés au siège de Québec en 1690, telle que je l'ai reconstituée par les archives du State House à Boston.

MORTS ET BLESSÉS DE L'ARMÉE ANGLAISE.

(Documents consultés.)

General Court Records, Vol. 37, pages 61, 62, 63 et 64.
Vol. 70, pages 181 & seq.

Le comité chargé de s'enquérir des soldats malades, blessés et estropiés de l'expédition de 1690 fut nommé le 11 février, 1691¹. Il ne fit rapport² que quatre mois plus tard, le 11 juin 1691. Le voici :

John Shatcock³, *blessé au bras*.

Thomas Kollon, *blessé au pied*.

Nicolas Badcock, *malade*.

John Slone, de Charlottetown, *blessé*.⁴

Samuel Shalock, de Watertown, *amputation des doigts du pied*.

Jno. Scolerbey, *pieds gelés*.

Nathaniel Hastings, *blessé*.

Jno. Darbysheir, de Lancaster, *blessé*.

Jonas Bond, de Watertown, *blessé*.

Daniel Merow, de Roding, *blessé*.

John Prentice, de New-Cambridge,⁵ *blessé aux deux bras*.

Nathaniel Mackay, *blessure à l'aîne*.

Daniel Maccone, de Cambridge Village,⁶ *blessé*.

Joseph Rusk, de Cambridge Village, *blessé au pied*.

Samuel Andrews, de Waymoth, *blessé*.

John Paige, de Grolen,⁷ *blessé*.

1—*General Court Records*: Inter-Charter, Vol. 36, page 388.

2—Ce rapport n'est que partiel, car il n'affecte que trois comtés : Essex, Middlesex et Suffolk. C'est le seul que possèdent les archives du State House à Boston. Les autres, s'ils existent encore, devraient se trouver à Albany, Washington, New-York, etc.

3—Sous le commandant du major Nathaniel Wade.

4—Sous les soins du docteur Melven.

5—Soldat de Wissell (?)

6—Sous les soins du docteur Prescott.

7—Sous les soins du docteur Prescott.

- Thomas Extall, de Sudbury, *blessé*.
 Obedia Ward, de Sudbury, *blessé*.
 Joseph ou James Deam, de Concord, *pieds gelés, amputation des doigts des pieds*.
 Samuel Fox, de Concord, *blessé.—pieds gelés*.
 Jacob Adams, de Charlestown, *blessé*.
 John Morse ¹ de Newbury, *blessé*.
 James Bridges, d'Andover ², *pieds gelés*.
 Richard Bridges, d'Ipswick, ³ *pieds gelés*.
 Joseph Braiden, *blessé au pied*.
 Daniel Knight, *pied gelé,—amputation de trois orteils*.
 William Dennis ⁴, *blessé à la jambe*.
 Thomas Pattenman, d'Ipswick, ⁵ *un pied gelé*.
 ...John Andersen, d'Ipswick, ⁶ *blessé au pied*.
 Thomas Hovey, d'Ipswick, ⁷ *pieds gelés, au retour de l'expédition*.
 John Rayment, ⁸ *blessé aux deux jambes*.
 George Trow, ⁹ *blessé d'une balle reçue dans le dos*.
 Sergent John Lane, *pieds gelés*.
 Benjamin Plumer, *blessé à l'épaule*.
 John Fairfield, *pieds gelés,—au retour de l'expédition*.
 Michael Combs, *blessé*.

1—Soldat du capitaine Stephen Greenleaf.

2—Soldat du major Samuel Ward.

3—Mourut de la gangrène, après trois mois de tortures. Le gouvernement accorda à sa veuve 40 louis sterling.

4—Soldat du capitaine Daniel King;—sous les soins du docteur Holgate.

5—Soldat du capitaine Cross;—sous les soins du docteur Deane.

6—Soldat du capitaine John Witthington.

7—Soldat du major Samuel Ward.

8—Soldat du capitaine William Raymond,—sous les soins du docteur Fiske.

9—Soldat du capitaine William Raymond,—wounded of a bullet, yet in his back,—sous les soins du docteur Endicot.

Liste des volontaires blessés appartenant à la Compagnie du capitaine Daniel King.

Vol 37, pages 104 et 105.

L'honorable Dier, de Boston.
 William Paisley, d'Ipswich.
 Thomas Larrison.
 David Keane.
 John Farthings.
 Timothy Mathew.
 John Townsend.
 John Hawkins. ¹ } sauvages.
 William Neff.

Blessés de la compagnie du capitaine Marsh. 2

Blessés : Lieutenant Jonathan Allen, de Salsbury.
 " " Hunnewell Pilott.
 " Sergent Freeman Clarke, d'Ipswich.
 " Jonathan Vuie ou Vie, de Newbury.
 " William Davidge, de Topsfield.
 " George Lilly, de Linden.
 " Frances Britton, de Newbury.

Liste des Volontaires du New-Hampshire et du Maine

Tués : Le capitaine Samuel Sherborn, d'Hampton.
 " Nathaniel White, "
 " James Dollar, "

1—C'était un célèbre bandit.

2—Ces noms sont déjà publiés aux pages 229 et 230 de ce livre.

Des hommes partis de Warwick et de Dover

- Blessés : Capitaine Shedrake Walter, de Portsmouth.
 " Enseigne Ladd, d'Exeter.
 " Jonathan Robinson, "
 " Robert Lighton, de Portsmouth.
 " Thomas Abbott, de Kittery.
 " William Haies (*Hayes*) "
 " Le sergent Samuel Morgan, *jambe cassée d'un coup de feu. Infirmes pour la vie.*

 UN COMPTE D'APOTHECAIRE AU 17^{ÈME} SIÈCLE

Je crois intéresser La Faculté en reproduisant ici le compte de pharmacie du chirurgien George Jackson qui suivit, avec ses confrères, l'expédition de Sir William Phips contre Québec. Pour ceux-là même qui n'ont pas l'honneur et l'avantage d'appartenir à la docte confrérie la lecture de ce document singulier, aussi original qu'inédit, sera de quelque attrait. Le spirituel et savant commentaire qui l'accompagne devra absolument faire oublier l'aridité des chiffres et la rudesse des expressions techniques et barbares. J'en ai du moins l'intime conviction.

Parlant médecines et docteurs, j'ai cru devoir, à leur exemple, *dorer la pilule*, c'est-à-dire habiller à la mode littéraire de notre temps un prosaïque mémoire de frais, absolument dépourvu de fraîcheur et d'élégance. Tous mes remerciements à M. Arthur Vallée qui a merveilleusement procédé à la toilette de cette bonne vieille archive ; une fée ne l'aurait pas plus rajeunie.

ARCHIVES DU STATE HOUSE, A BOTTON

Inter-Charter, Vol. 37, p. 219.

The Acc^o of Medecions use^d out of the Chest of George Jackson, chyrurgeon in the expedition to Canada, August, 1690.

			£	s.	p.
Empl	Diapalma	3 lb	00	07	00
do	Deminio	4 lb	00	06	00
do	Adherniam	1 lb	00	04	06
do	Melliloti	2 lb	00	05	00
do	Oxycrocium	$\frac{1}{4}$ lb	00	05	06
do	Paracelci	1 lb	00	05	08
Ungt	Basilicon	4 lb	00	15	00
do	Linament Areci	1 lb	00	15	00
do	Egiptiac	2 lb	00	12	00
do	Album Champ	5 lb	00	16	00
do	Dialthea	3 lb	00	09	00
do	Dia pompholigas	1 lb	00	05	00
do	Terebinth Comm	2 lb	00	04	00
do	Mel Saponis	1 lb	00	05	00
Olii	Lylorum	$\frac{1}{2}$ lb	00	04	00
do	Rosarum	$\frac{1}{4}$ lb	00	04	00
do	Hyperici	$\frac{1}{2}$ lb	00	04	00
do	Terebinth	1 lb	00	01	06
do	Succini	2 oz	00	12	00
do	Anisi	1 oz	00	03	06
Aqua	Dragonis	2 lb	00	05	00
do	Rosarum	4 lb	00	08	00
do	Restrigent	$\frac{1}{4}$ lb	01	00	00
do	Caleshs	2 lb	00	07	00
do	Cinamoni	1 lb	00	12	00
Syr	Violanin	2 lb	00	08	00
do	Cariphil	3 lb	00	13	00
do	Mel Rosarum	3 lb	00	07	00
Electuaires	Theriel Venet	1 lb	00	13	00
do	Mithridates	1 lb	00	13	00
do	Diascordium	$\frac{1}{2}$ lb	00	12	00
do	Laudanum	2 oz	00	15	00

		£	s.	p.
Pulveres.....	Bol Armenii.....	3 lb.....	00	10 00
doGasconee.....	2 oz.....	01	00 00
doAstringent.....	4 lb.....	00	16 00
Spiritus	Angelica.....	1 lb.....	00	01 02
doMintho.....	2 lb.....	00	02 04
doVitrolat.....	4 oz.....	00	01 02
Minnerals...Cremor tarter.....		2 oz.....	00	01 06
do	...Sal Prunela.....	2 drg.....	00	02 00
do	...Alum.....	1 lb.....	00	01 00
do	...Myrrha 4 oz. Masticke....	4 oz.....	00	07 00
Ol	Sem lyni.....	$\frac{1}{2}$ lb.....	00	01 06
	Tape Leather Roulers Splinters &c.....		01	05 00
	Tooe		00	06 00
	To clensinge my Instruments.....		00	12 00
	Lost at the Campe Confectio Alkennes 2 oz			
	and several spirits.....		01	00 00
	Summa.....		20	03 04

Errors excepted.

These Medicions ware administred to the Souldgiers in the Voyage to Cannada (by me) George Jackson as wittness my hand this eaight day of December 1691.

GEORGE JACKSON.

Mon cher Monsieur Myrand,

J'ai jeté un coup d'œil sur le compte d'apothicaire que vous m'avez passé. Ce compte est de 1690 et rappelle assez bien celui de Monsieur Fleurant que l'on trouve à la première scène du *Malade imaginaire*. Cette *thérapeutique insinuative, détensive, carminative, délayante*, est passablement en retard sur la médecine de nos jours. Comme disait Sganarelle : "Oui, cela était autrefois ainsi; mais nous avons changé tout cela, et nous faisons maintenant la médecine d'une méthode toute nouvelle."

La thérapeutique au 17^{ième} siècle était fondée sur la doctrine de l'*humorisme* qui regardait la maladie comme un mauvais mélange des liquides de l'organisme se produisant sous l'influence d'un agent mystérieux. Ainsi toute maladie

provenait d'une surabondance d'humeur et il s'agissait avant tout d'évacuer *l'humeur peccante*. Saigner et purger tel était le symbole des plus fameux médecins de cette époque. « Nous guérissons beaucoup plus de malades, dit Gui Patin, avec une bonne lancette et une livre de séné que ne pourraient faire les Arabes avec tous leurs sirops et leurs opiats. » Dans le traitement des blessures, bien loin de chercher à obtenir l'union par première intention comme on le fait aujourd'hui au moyen des méthodes antiseptiques, on favorisait la suppuration « de peur que la plaie ne s'agglutinât, » disait Ambroise Paré, le plus célèbre chirurgien de son temps.

D'ailleurs, jusqu'à Pasteur, la majorité des médecins croyaient à la spontanéité des maladies infectieuses ; ils pensaient que l'organisme humain portait en lui le germe de la fièvre typhoïde, du typhus, de la tuberculose, etc., et que ce germe se développait spontanément dans de mauvaises conditions hygiéniques. La découverte des microbes a éclairé notre science en nous ouvrant un chapitre, fermé jusqu'ici, à notre entendement, celui de l'origine des maladies.

L'origine microbienne des maladies n'est cependant pas une nouveauté absolue ; les anciens avaient dit ça et là que les maladies pestilentielles étaient causées par des miasmes qui empoisonnaient l'air ; les iatrochimistes, au commencement des modernes, avaient prétendu que les maladies sont produites par les fermentations des liquides de l'organisme. De nos jours, Henle en Allemagne, Raspail en France, pensaient que les maladies infectieuses étaient dues à des êtres organisés. Mais tout cela ne constituait que des vues de l'esprit. Il fallait démontrer que les bactéries causent les maladies, comme la levure de bière cause la fermentation du sucre. C'est Pasteur qui a fait cette démonstration, en prouvant qu'il n'y avait pas plus de génération spontanée pour les germes producteurs d'affections pathologiques que pour les germes des fermentations, que, dans les deux cas, ils étaient empruntés aux « airs, aux eaux et aux lieux » environnants.

Sous l'influence de ces merveilleuses découvertes des notions précises ont été substituées à la confusion des hypothèses et à la suite des savants de laboratoire les hygiénistes et les cliniciens sont entrés dans une voie large et féconde en

utiles conquêtes. Les vaccinations pastoriennes en médecine générale et les procédés de pansement et d'opérations antiseptiques en chirurgie sont des progrès de première catégorie. Grâce aux méthodes antiseptiques qui consistent à protéger les plaies contre les microbes, les opérations les plus redoutables ont perdu leur gravité et l'habileté opératoire peut tout affronter.

Cette note est peut être un peu longue ; mais enfin vous pourrez en faire ce que bon vous semblera et en tirer le parti que vous jugerez à propos.

Veillez me croire,

Votre tout dévoué,

A. VALLÉE, M. D.

LE MOUSQUET AU 17^{ÈME} SIÈCLE.

Quelle était, au 17^{ème} siècle, *anno* 1690, la valeur du mousquet, en tant qu'arme de précision ? Je réponds de suite : très médiocre,—et j'appuie cette assertion sur la critique militaire du mousquet de 1842.

“The shooting power of the percussion musket 1842 (*a new model musket*) is shown in a report on *experimental musketry firing* carried on by Captain McKerbie, of the Royal Engineers, at Chatham in 1846, which concludes as follows :

“ It appears by these experiments that as a general rule musketry fire should never be opened beyond 150 yards, and certainly not exceeding 200 yards ; at this distance half the number of shots missed the target, 11 ft 6 in., and at 150 yards a very large proportion also missed ; at 75 and 100 yards every shot struck the target 2 ft. wide ; and had the deviation increased simply as the distance every shot ought to have struck the target 6 feet wide at 200 yards ; instead of this, however, some were observed to pass several yards to the right or left, some to fall 30 yards short, and

others to pass as much beyond, and the deviation increased in a still greater degree as the range increased. It is only then under peculiar circumstances, such as when it may be desirable to bring a fire on field artillery, when there are no other means of replying to it, that it ought ever to be thought of using the musket at such distances as 400 yards."

"The foregoing forms a true account of the value of the percussion musket 1842." ¹

Si le mousquet perfectionné de 1842 touchait, *une fois sur deux*, à 200 verges, une cible carrée de *onze pieds et demi*, imaginez ce que valait en précision de tir le mousquet primitif, le successeur direct de l'antique arquebuse, l'aïeule, la mère grand' des armes à feu de l'âge moderne.

Remarquons de plus que les statistiques du capitaine McKerbie sont basées sur des expériences faites par des troupes choisies dans l'armée régulière anglaise, sur des données de concours comparables aux tirs classiques d'Aldershot et Wimbledon.

Les expéditionnaires de la Nouvelle-Angleterre, en l'an de grâce 1690, n'étaient pas précisément des francs-tireurs. Non seulement les soldats de Walley n'étaient point de force à loger, à 200 verges, une balle de mousquet dans une cible de onze pieds carrés, mais je doute qu'ils eussent attrapé un éléphant à trente pas, fut-il énorme comme le défunt Jumbo du cirque Barnum.

Francis Parkman, leur historien ² rit de bon cœur de leur maladresse légendaire. "Au clocher de la cathédrale, dit-il, on avait suspendu un tableau de la Sainte-Famille, en invocation des secours du ciel. Les canonniers Puritains gaspillèrent leurs munitions à vouloir l'abattre. L'image demeura intacte. Les catholiques crièrent au prodige; le miracle eut été plus grand, à mon avis, s'ils l'eussent attrappée!!!

La guerre, comme la politique, fait toujours beaucoup plus de bruit que de besogne. Il en est de même d'une foule d'autres affaires humaines. Quand la Révérende Mère Françoise Juchereau de Saint-Ignace décrit le bombardement de

1—Cf: *Treatise on Military small arms and Ammunition*, by Lieut.-Colonel H. Bond, R. A., p. 196.

2—*Frontenac & New-France under Louis XIV*, page 274.

la ville par la flotte anglaise elle raconte que *l'on fit, de part et d'autre, un feu si continuel, que plusieurs officiers qui s'étaient trouvés en France, à quantité de sièges, assurèrent qu'ils n'en avaient jamais vu de si vif.* On croirait naturellement que le sang dût ruisseler, et dans les rues de Québec, et dans les entreponts de la flotte. Il n'en est rien cependant. Les relations françaises sont unanimes à déclarer que tout ce tapage ne tua qu'un fils de bourgeois, François Roberge, et ne blessa qu'un homme, le Sieur de Vieuxpont. De son côté, Cotton Mather nous dit que sur le vaisseau-amiral, le *Six Friends*, lequel fut des plus maltraités par le canon de Frontenac, il n'y eut qu'un homme de tué et deux autres mortellement blessés. Il en rend grâces à Dieu.—“Tis true there was very little blood spilt in the attack made upon Quebec; and there was a great hand of heaven seen in it.”

A ceux-là qu'étonnerait un aussi pleutre effet d'artillerie je rappellerai le mot-axiome de Napoléon I^{er} : *Il faut cent mille coups de canon pour tuer vingt mille hommes.* Un autre dicton militaire veut que sur 85 balles tirées, *une* seul frappe. Un troisième dit que pour tuer un soldat sur un champ de bataille il faut lui tirer, en projectiles, la pesanteur de son corps. C'est du moins, l'opinion du colonel Fox.—“It takes a man's weight in lead to kill him.—This old saw has always been considered as needing more or less latitude; but, on the contrary, it expresses an absolute truth devoid of exaggeration”¹.

Sans entrer dans le détail des intéressantes statistiques qu'il cite à l'appui de sa prétention, je me contenterai de n'en donner qu'une. A la bataille de Stone's River (31 décembre 1862, 1^{er} janvier 1863) 20,307 coups de canon et deux millions!! de coups de fusil tuèrent 2,319 hommes!

Nos miliciens de La Canardière, se battant à l'escarmouche avec les mousquets primitifs du 17^{ième} siècle, ont-ils pu raisonnablement expédier de la meilleure besogne qui n'en fit l'artillerie moderne de Rosecrans, cannonnant à découvert?

1.—Cf : *The Century*, livraison de mai 1888.—*The chances of being hit in Battle* by colonel Williams F. Fox. p. 104.

Qui croira jamais La Hontan et sa funèbre gasconnade des 750 cadavres ?

Quand nous cherchons à établir, sur un champ de bataille, des relations de cause à effet, le sentiment qui s'empare de l'esprit, et le domine absolument, est celui de la stupéfaction. L'effort si puissant, le résultat si misérable ! Le général Fox, en dépit de son nom de famille, n'est pas un fabuliste, il ne laisse rien à l'imagination, mais base ses statistiques sur des faits rigoureusement contrôlés. Conséquemment, si l'on admet les calculs de ce stratégiste, il faut reconnaître que Sir William Phips était sincère quand il écrivait en Angleterre : *Malgré ce qu'en disent les Français nous n'avons pas perdu plus de trente hommes.* Le futur gouverneur du Massachusetts sous-entendait *tués et morts de leurs blessures.* Les quatre ou cinq cents autres mortalités étaient à la charge du typhus, de la petite vérole et des fureurs aveugles de la mer, *whereby,* comme nous le dit Cotton Mather, *some hundreds came short of home.*—N'oublions pas cependant que l'amiral a gardé un silence absolu sur les pertes subies par la flotte au bombardement.

CHAPITRE NEUVIÈME

MORTS ET BLESSÉS DE L'ARMÉE CANADIENNE-FRANÇAISE

(Archives consultées.)

- 1° Le *Régistre journalier des malades* de l'Hôtel-Dieu de Québec.
2° Relations contemporaines du siège : Monseignat, Walley, Savage, La Hontan, La Potherie, De Catalogne, Janclot, Anne Bourdon, De Couvert et Charlevoix.

TABLEAU STATISTIQUE des morts et des blessés préparé sur l'étude du *Régistre Journalier* et des *Relations* historiques.

Morts connus

Alexandre Samuel De Clermont.

Joseph Pezard de La Touche.

Un engagé vagabond¹.

François Roberge.

Pierre Maufils.

Monsieur de Sainte-Hélène.

1—*Engagé vagabond*.—Il ne faut pas se scandaliser de cet adjectif. Vagabond n'est aucunement le synonyme du mot anglais moderne *tramp*. Au 17ième siècle, au Canada, on appelait *engagé vagabond* un artisan dont l'engagement notarié, pris en France, était expiré. Dans la plupart des cas, à l'expiration de son contrat, l'artisan *engagé* retournait en France. Quelquefois il s'achetait une terre et devenait habitant du pays. Plus rarement il demeurait au Canada, continuant de s'engager à la journée, à la semaine, au mois; on disait alors de lui qu'il était *engagé vagabond*, et sa situation correspondait à celle de notre *journalier* actuel.

Morts probables

Jean Dumais.

Jean Arvée ou Aruce, Cie de St-Ours.

François Tribot ou Fribot, Cie de St-Ours.

Blessés connus.

Nicolas Juchereau de St-Denis.

Le sieur de Vieuxpont.

Monsieur de Longueuil.

Jacques Aubuchon.

Quatre sauvages.

Blessés probables.

1. Philippe Desprès, Cie D'Orvilliers.

2. Pierre Ducharme.

3. Jean-Baptiste Guenichon, sieur de Beusseville, cadet.

4. Pierre Colomb dit Bontemps, Cie Desquerac.

5. Etienne Dauphin.

6. Ignace Choret.

7. Guillaume Edelin dit Labonté, Cie De Muy.

8. Jean Le Normand.

9. Bastien Bison ou Brisson dit Laroche.

10. Louis LeBer dit St-Louis, Cie des Meloises.

11. Jean-Baptiste Genan de Gemoisar.

12. Nicolas L'Honneur dit De Lormeau.

13. Joseph Péré ou Payray.

14. Pierre Géran dit Orléans, Cie De La Vallière.

15. Pierre Provoux ou Provost,

16. Claude Congé,

17. Jean Antoine Toulouze, Cie de Subercaze.

18. Jean Blanchard dit Lafleur, Cie d'Orvilliers.

19. Pierre Le Fortier, Cie De Cruzel.

20. Jacques Levesque dit Sanssoucy, Cie De la Chassaigne.

21. Denys Four dit Jolicœur, Cie D'Orvilliers,

22. Pierre Viergne dit Laliberté, Cie Descloches.

23. François Peloquin dit Crédit, Cie De la Grois.
24. Jean DeLasse dit Lasseur, Cie Du Mesnil.
25. Pierre Valentin dit Labry, Cie De Vaudreuil.
26. Ives Godu dit Sanssoucy, Garnison de Québec.
27. Guillaume Olivier dit La Rivière.
28. Pierre Menantaux dit La Rose, Cie des Meloises.
29. Jean de la Roche.
30. François Fafard dit Delorme.
31. Mathurin Guillet.
32. Pierre Laville.
33. Robert Poncet dit La Ferté.
34. Guillaume Anville.
35. Louis Le Cronier dit Le Grand.
36. Olivier Hervé dit Ste-Croix.
37. Jacques Follin dit Laviolette.
38. Dominique Dechenerre.
39. Jean de Cardat.
40. Pierre Gerin.
41. Pierre Cogigo dit Laniou.
42. Gilles Dié dit Lasonde.
43. Jean de Faux.
44. Luc Runeraux dit Laframboise. ¹

Récapitulation :	Morts connus.....	6	
	“ “ probables.....	3	
		9	
	“ Blessés connus.....	8	
	“ “ probables... ..	44	
		52	
Total des morts et des blessés.....		61	

1—L'exactitude de cette liste, pour ce qui se rapporte aux *morts et blessés connus* est de vérification facile : on les trouve, publiés en toutes lettres, dans les relations contemporaines du siège, précitées dans cet ouvrage. Quant aux *morts et blessés probables* la preuve de vraisemblance va m'entraîner dans un long travail d'analyse et de discussion hypothétiques. La faute en sera probablement à mon inexpérience *és-critique* d'histoire. Je me permets cependant de m'en excuser et de m'en défendre sur la pénurie, l'obscurité, la mutilation des archives de l'époque, documents aussi rares que defectueux.

Cette statistique nominale répondrait avec une singulière précision aux chiffres de La Hontan, étant admis qu'ils fussent exacts. On se rappelle que cet historien écrivait, à la date du 18 octobre 1690, *nous avons perdu de notre côté 4 officiers, 10 coureurs de bois, et 2 sauvages*. A la date du 20 octobre il dit encore : *nous ne perdîmes pas plus de 40 hommes, tant Français que Sauvages*; soit un total de 56 tués et blessés pour les deux engagements.

Mes lecteurs s'étonneront peut-être de me voir appuyer sur l'autorité de La Hontan l'exactitude de ma statistique, car j'ai eu, tout à l'heure, occasion de démontrer l'exagération grossière de ses calculs fantaisistes sur les pertes de l'ennemi. Gascon de caractère et parisien d'éducation le baron de La Hontan sait mentir à propos et se glorifier de même suivant que l'exigent les intérêts pécuniaires ou politiques de sa fortune personnelle. Ainsi, dans la présente circonstance du siège de Québec, le spirituel écrivain aura la vaniteuse sincérité, l'orgueilleuse franchise des prévôts d'armes, virtuoses de la brette et de la rapière, qui relèvent exactement sur leur poitrine nue, ridée de cicatrices, le nombre des blessures reçues de gens... qu'ils ont tués. Mieux que cent témoins la longueur et le chiffre des balafres prouvent le péril de la rencontre et la bravoure des spadassins.

L'exactitude de la statistique française fournie par La Hontan contenait d'ailleurs, en même temps qu'elle l'atténuait, l'exagération du chiffre auquel il évalue le désastre de la flotte anglaise. Là repose, suivant moi, l'unique secret et le seul mobile de cette combinaison savante de l'auteur.

Mais trêve de récriminations stériles et de ridicules remontrances. N'appuyons pas davantage sur cette erreur volontaire. Il nous convient tout au plus de la constater ici; que d'autres la censurent en toute rigueur. Justice est déjà faite je crois en Nouvelle-Angleterre. Sans doute, il est regrettable, au point de vue de l'intégrité de l'histoire, d'avoir sciemment exagéré l'effet meurtrier des armes françaises, mais n'allons pas nous en scandaliser outre mesure; on a sciemment amoindri à Boston la statistique du sang versé. Rappelons-nous l'insigne mauvaise foi de Sir William Phips osant déclarer au roi d'Angleterre, sous l'honneur (?) de sa signature qu'il n'avait eu que TRENTE hommes tués au siège de Québec.

L'audace incroyable de ce mensonge officiel devenu mensonge historique éclipse totalement les assertions les plus téméraires de La Hontan et lui fait pardonner l'in vraisemblance de ses calculs les plus fantaisistes.

Ce point réglé, constatons ensemble la vérité des chiffres de La Hontan relativement aux morts et blessés de notre petite armée canadienne-française.

J'emprunte, aux archives inédites de l'Hôtel-Dieu de Québec, une description de cet hôpital par la Révérende Mère Marie-Geneviève Regnard Du Plessis, en religion *De L'Enfant-Jésus*, entrée au monastère le 8 janvier 1713, et décédée le 12 mai 1756. Cette description, suivant l'archiviste actuelle de l'hôpital, Révérende Mère St.-André, aurait été écrite, soit en 1750, soit en 1744, plus probablement en 1750. J'en extrais ce qui suit :

“ L'hôpital contient deux salles ; une pour les femmes, une pour les hommes. La salle des femmes, bâtie en 1656, qui subsiste à présent (1750), fut le premier hôpital destiné alors aux sauvages malades et aux pauvres de la colonie. Elle a 50 pieds de long, 30 de largeur, 11 de hauteur. Comme elle sert d'abord aux étrangers, et qu'il y a huit portes et autant de fenêtres, elle ne contient que DIX lits ; cependant dans les temps de contagion on y en fait tenir jusqu'à VINGT, non sans embarras.

“ La salle des hommes d'aujourd'hui fut bâtie ¹ quinze ans après la première par le zèle et les industries de Mr. Talon, alors intendant, à augmenter l'hôpital et faire trouver du soulagement aux misérables de la Colonie qui augmentaient beaucoup. Quoiqu'elle ne soit ni plus grande, ni plus haute que la première salle, elle contient 24 lits, et ne peut en souffrir plus de 5 ou 6 d'augmentation, en cas de nécessité. Les fenêtres et les planchers en sont fort vieux quoiqu'ils aient été renouvelés.

“ Ce premier étage, où sont les salles, est si enfoncé qu'il faut descendre pour entrer dedans. Au-dessus de cet étage est une mansarde où sont placés les offices de l'hôpital comme lingerie, dépôt, et un lieu propre à étendre le linge. Au-dessus

I.—En 1671.

de cette mansarde est le faitage de la maison qui sert de grenier pour serrer les autres nécessités de l'hôpital.

“ On aurait peine à croire qu'un bâtiment de CENT pieds de long, et si peu étendu pour le logement, ait pu contenir DEPUIS PLUS DE CENT ANS tant de malades dans les contagions, et trouver les moyens, sans aucune commodité, de les y servir proprement.”

Cette description minutieuse, ce plan détaillé de l'Hôtel-Dieu de Québec, *anno* 1750, s'appliquent exactement au millésime de 1690, quant à l'hôpital proprement dit : salles des malades et statistique des lits donnés. On pourrait même affirmer, sur la seule autorité de ce document, que de 1671 à 1755 (7 juin 1755, date de l'incendie du monastère) le nombre des lits n'a pas varié dans les deux salles de l'hôpital.

Mais il existe un autre document qui confirme la justesse de cette assertion. Huit années seulement après le siège de Québec, la Révérende Mère Marie-Madeleine Hazeur, en religion *St.-François-Xavier*, écrivait ce qui suit :

“¹ Les deux salles des malades, l'une pour les hommes, qui est la plus grande, et l'autre pour les femmes, qui est la plus petite, ont ordinairement QUARANTE lits en toutes les deux salles. Il n'y a qu'un malade dans chaque lit. Il est aisé à concevoir que chaque malade ne peut moins dépenser en nourriture et médicaments que vingt sols par jour. Cela fait, pour la nourriture et les médicaments de chaque malade dans une année, trois cent soixante et six livres ; laquelle somme multipliée par quarante produit celle de quatorze mille six cent quarante livres. Il est facile à comprendre que chaque malade peut dépenser vingt sols par jour, surtout depuis plus de dix ans.” (*Suit l'énumération et le prix des denrées.*)

Les archives de l'Hôtel-Dieu établissent donc qu'en 1690 le *minimum* des lits disponibles était de 30, la *moyenne* de 40 et le *maximum* de 50.

Or, au soir du 21 octobre 1690, (quantième du troisième engagement de La Canardière), combien comptons-nous de malades à l'Hôtel-Dieu ?—Cinquante-cinq.

1.—Extrait d'un mémoire inédit intitulé : *Charges que l'Hôtel-Dieu est obligé de porter sur les revenus, à l'époque des difficultés survenues entre l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital-Général de Québec.*

Du 22 au 26 octobre inclusivement neuf malades ou blessés sortent : Jean Leclerc, Pierre de la Roche, Paul Linard, Louis Dupont dit Lafontaine, Pierre Louis Bercier, Marie-Anne-Françoise Aubry, Rémy Lebœuf, Laurent Denis, Monsieur de Longueuil ; trois meurent : Marie Smith, Gilles Ménard, Jean Dumais ; en tout douze sorties. Dans le même intervalle de temps six personnes entrent à l'hôpital : Jean Arvé ou Aruce, Olivier Hervé dit Ste.-Croix, Nicolas L'Honneur dit De Lormeau, Jacques Follin dit Laviolette, Jean de la Roche et Pierre Géran dit Orléans. Ce qui fait baisser la statistique de 55 à 49 malades.

Du 27 au 31 octobre, il sort 14 personnes de l'Hôtel-Dieu : Guillaume Plastre, Joseph Forgues dit Monrougeau, Jean Bourlaire, Abigael Plastre, Reine Marceau, Marie Côté, Guillaume Coppelan, François Fafard dit Delorme, Philippe Desprès, Pierre Ducharme, Joseph Péré, les quatre sauvages *blessés par les Anglais*, Louis le Cronier dit Legrand et Joseph Alphonse.—La statistique tombe à 32 ; mais, au premier novembre il entre 24 autres malades ou blessés, ce qui la fait remonter à 56, le chiffre même de La Hontan.

Une troisième archive confirme une fois de plus la correction statistique du jeune officier. La lettre circulaire relative à la mort (25 mai 1698) de la Révérende Mère Marie Forestier, en religion *St-Bonaventure*, dit ce qui suit :

“ En 1690, alors que les Anglais assiégèrent Québec, le combat, quoiqu'avantageux pour nous, NE LAISSA PAS DE NOUS DONNER NOMBRE DE BLESSÉS qui augmenta celui de nos malades ; elle (*la Rév. Mère St.-Bonaventure*) n'en voulut céder sa part à personne. Le zèle qu'elle fit paraître en cette rencontre fut si grand que les malades et les externes ne purent s'empêcher de nous faire connaître combien ils en étaient édifiés ”¹.

L'étude critique des archives de l'Hôtel-Dieu permet donc d'établir un *maximum* de neuf tués et de 54 blessés. Étant connu que déjà la statistique de La Hontan double les chiffres officiels de Monseignat et du Père De Couvert (*Monseignat* 25 tués et blessés, *De Couvert* 27 tués et blessés) n'est-il pas exorbitant de la renchérir encore et de la dépasser ?

1—*Annales inédites de l'Hôtel-Dieu*, livre I, page 256.

ser de 7 ? J'ai donné, tout à l'heure, les raisons de mes calculs, âge des malades, *qualité* des malades (*soldat* ou *habitant*) coïncidences relevées entre les *dates* d'entrées à l'hôpital et les *quantièmes* ou les *lendemains* des trois engagements de La Canardière, etc., etc. Je n'ai pas à y revenir ici, pas même pour les résumer.

A ceux qui ne veulent pas accepter ma liste de *blessés probables*, mais qui persistent à les regarder comme des *malades ordinaires* je dirai simplement : soyez de bon compte ; je vous sacrifie mon hypothèse mais en retour reconnaissez avec moi que vous devez absolument admettre que nos blessés canadiens-français ne sont pas tous entrés à l'Hôtel-Dieu, mais que plusieurs, les québécois en particulier, ont reçu les soins que nécessitait leur état dans leurs familles respectives ou chez des amis dévoués. Le sieur de Vieuxpont en est un exemple. Il faut donc accorder une *moyenne* numérique pour ces blessés qui échappent aux recherches les plus actives de l'histoire, et la porter à 20 serait-ce l'exagérer ?

La preuve que tous nos blessés n'ont pas été reçus à l'Hôtel-Dieu est bien établie par l'extrait suivant du mémoire déjà cité au cours de ce travail d'archéologie.

Les salles (*de l'Hôtel-Dieu*) sont trop petites (en 1698), et dans les maladies populaires, qui arrivent presque tous les ans, on est obligé de refuser des malades ; auquel cas l'hôpital n'en est pas tout à fait déchargé fournissant à la plupart des bouillons et des médicaments qu'on leur envoie dans leurs maisons." ¹

L'hôpital était-il plus vaste en 1690, et quelle épidémie, comparable à ce fléau de la guerre, avait, en huit jours, triplé la population de Québec ?

N'en déplaise à Monseignat, je tiens pour La Hontan et persiste à dire que sa statistique est la plus vraisemblable.

J'ai publié *par courtoisie* la statistique de Walley sur nos pertes subies dans la journée du 18 octobre. Elle est à la fois trop générale et trop incomplète pour soutenir l'épreuve d'un sérieux examen. Elle est excessive comme le nombre des

1.—Extrait du Mémoire de la Révérende Mère *St. François-Xavier* (Marie Madeleine Hazeur).

tirailleurs que les Anglais estimaient cachés dans les impénétrables taillis de La Canardière et le lieutenant de Phips, additionnant nos morts, écoutait un peu trop la fusillade de ses bataillons. La Hontan, de notre côté, a partagé cette illusion d'acoustique car il a magistralement exagéré les pertes de l'armée anglaise.

Des *sept* morts donnés par les statistiques nous en connaissons *quatre* : le chevalier de Clermont, Pezard de LaTouche, l'*engagé vagabond*, et François Roberge. Des *vingt* blessés, également fournis par les relations, nous en connaissons *cinq* : Juchereau de St.-Denis, le sieur de Vieuxpont, Monsieur de Ste-Hélène, Monsieur de Longueuil et Pierre Mauvils. Deux subséquentement moururent de leurs blessures, à l'Hôtel-Dieu : Pierre Mauvils le 15 novembre, et M. de Ste-Hélène le 3 décembre suivants.

Ces blessés et ces morts une fois bien identifiés, je me suis demandé s'il était possible de connaître et de replacer dans l'histoire les noms des autres morts et des autres blessés de notre armée. Voici comment je me suis répondu.

Il existe, à l'Hôtel-Dieu de Québec un RÉGISTRE JOURNALIER DES MALADES qui entrent sortent et meurent dans l'Hostel-Dieu de Kebec, en l'année mille six cent quatre vingt neuf, commençant au mois de juin de la même année¹. C'est le titre d'une inestimable archive qui renferme, sans interruptions et sans lacunes, TOUS les noms des malades admis à l'Hôtel-Dieu de Québec depuis DEUX CENT QUATRE ANS. C'est l'un des rares documents sauvés du désastreux incendie de l'hôpital, en juin 1755.

J'en extrais la statistique complète des mois d'octobre et novembre 1690.

1.—Registre Journalier Des Malades qui viennent sortent et meurent Dans Lhotel Dieu de Kebec an Lannée mille six cent quatre vingt neuf commençant au mois de Juin de La mesme année.

RÉGISTRE JOURNALIER DES MALADES A L'HOTEL-DIEU DE QUÉBEC.

STATISTIQUE DU MOIS D'OCTOBRE 1860.

MORTS ET BLESSÉS

311

NOMS DES MALADES.	LEUR QUALITÉ.	Leur âge.	L'HOPITAL.			
			Jour de l'entrée	Jour de la sortie	Jour passés à	
Mario Madeleine Gobert.....	Infirmière, femme de Pierre Groleau, contre-maître de la communauté.....	43 ans.	31	
Pierre Parrot.....	Infirmier.....	76	31	
Jean Clément.....	Infirmier.....	22	31	
Louis Bouché dit Joly Cœur.....	Infirmier.....	23	31	
Guillaume Plastre.....	Habitant d'Argenteuville—Paroisse Ste-Famille, —Isle d'Orléans.....	5 ou 6	27	27	
Jean Leclerc.....	Veuve de Pierre Biron.....	43	24	24	
Jeanne Paireau.....	30	31	
Joseph Forgues dit Monrougeau.....	18	28	28	
Jean Bourlaire.....	Anglais de nation.....	26	17	29	
Georgas.....	Soldat, Cie de Maupoux.....	25	10	10	
Pierre de la Roche.....	19	22	
Jean Hayot.....	30	19	19	
Jean Gaboury.....	Marie au Canada et demeurant à Sillery précédemment.....	37	20	20	
Louise de Rainville.....	Notre-Dame de Beauport.....	15	31	
Paul Linard.....	Habitant en ce pays.....	53	21	22	
Henri Pesant ou Paysan dit Joly Cœur.....	Soldat, Cie De-Mines.....	22	31	
Jean Dubois.....	27	20	20	

RÉGISTRE JOURNALIER DES MALADES A L'HOTEL-DIEU DE QUÉBEC.—SUITE.

STATISTIQUE DU MOIS D'OCTOBRE 1880.—SUITE.

NOMS DES MALADES.	LEUR QUALITÉ.	Leur âge.	L'HÔPITAL.		
			Jour de l'entrée.	Jour de la sortie.	Jours passés à
Abigael Plastre.....	Anglaise.	15 ans
Marie Dumont.....	18 "	27	27
Jacques Meneux dit Châteauneuf.....	20	20
Louis Dupont dit Lafontaine.....	31	31
Anne Masson.....	40 "	23	23
Noël Barabé.....	Femme de Robert Gallen.....	50 "	2	2
Marguerite Laforme.....	21 "	3	3
Pierre Provost.....	15 "	19	19
Paul Cornu.....	Donné des RR. PP. Jésuites.....	64 "	20	20
Pierre Louis Bercier.....	21 "	19	19
Reine Marceau.....	12 "	23	23
Mathieu Côté.....	15 "	27	27
Marie Côté.....	49 "	20	20
Le Rév. Père Hélic.....	Récollet.....	15 "	31	31
Marie-Anne-Françoise Aubry.....	Femme de Vincent Lepinc, habitant de l'île Percée.....	10	21
Siméon Morin.....	88 "	10	22	12
Guillaume Coppelan.....	15 "	19	19
Pierre Maillachaux dit Joly Cœur ou Maïor- chon.....	18 "	10	27	17
.....	Soldat, Cie De St-Ours.....	25 "	10	19	9

Rémy Lebeuf.....	Soldat.....	34	10	26	16
Jacques Pelissoux.....		19	10	21	21
Jean Déumont dit La Grandeur.....		23	10	21	11
Laurent Denis.....		52	12	23	10
Françoise Morincau.....	Femme de Louis Marchand, de la Pointe Lévis.....	60	9	19	10
Lac Rumeaux dit Laframboise.....		26	10	21
Pierre Lereau.....		30	10	21
Charles Renault Du Buisson.....	Lieutenant d'infanterie.....	32	10	21
François Fafard dit Delorme.....		32	20	30	10
Philippe Desprès.....	Soldat, Cie d'Orvilliers.....	30	20	27	7
Pierre Ducharme.....		26	20	29	9
Mathurin Guillet.....	Marchand.....	41	20	11
Jean-Baptiste Guenichon, seigneur de Beuserville.....	Cadet, garde de M. le Comte de Frontenac.....	23	20	11
Pierre Laville.....		18	20	11
Nicolas Juchereau de Saint-Denis.....	Seigneur de Beauport.....	65	20	11
Pierre Colombe dit Bontan.....	Soldat, Cie D'Esquerac.....	22	20	11
Robert Foncez dit La Ferlé.....		24	20	11
Monsieur de Longueuil.....	Fils de Monsieur Lemoine.....	35	20	24	4
Monsieur de Saint-Hélène.....	Fils de Monsieur Lemoine—(jambe rompue).....	30	20	11
Jacques Aubuchon.....	Blessés par les Anglais.....	25	20	11
Guillaume Etelin dit Labonté.....	Soldat, Cie De May.....	23	20	11
François Tribot ou Fribot.....	Habitant, Cie de St-Ours.....	50	20	11
Joseph Père ou Payray.....	Soldat, Cie de Vaudreuil.....	27	20	29	9
Etienne Dauphin.....	Habitant.....	20	20	11
Ignace Choret.....		35	20	11
Quatre sauvages blessés par les Anglais.....		20	29	9
Jean Le Normand.....	Habitant.....	28	20	11
Bastien Brisson dit Laroche.....	Soldat.....	22	20	11
Laurent Crétioux.....		29	20	11
Guillaume Auville.....	Vicomte de Rousies.....	50	20	11
Louis le Cronier dit Le Grand.....		25	20	29	9
Louis Le Ber dit St-Louis.....	Soldat.....	26	20	11
Jean-Baptiste Genan dit Gemoisar.....		40	20	11
Pierre Mauffis.....	Escolier du Collège de Québec.....	23	21	10
Joseph Alphonse.....		19	10	31	21
Jean Arvèr ou Aruce.....	Habitant, Cie de St-Ours.....	45	20	4

RÉGISTRE JOURNALIER DES MALADES A L'HOTEL-DIEU DE QUÉBEC.—SUITE.

STATISTIQUE DU MOIS D'OCTOBRE 1690.—SUITE.

NOMS DES MALADES.	LEUR QUALITÉ.	Leur âge.	L'HÔPITAL.			
			jour de l'en- trée à	jour de la sortie de	jours passés à	Morts
Olivier Hervé dit Ste-Croix.....	Soldat.....	20 ans.	26	4	4
Nicolas L'Honneur dit De Lormeau.....	45 "	26	4	4
Jacques Folin ou Follin dit Laviolette.....	26 "	26	4	4
Jean ou Pierre de la Roche.....	Soldat.....	26	4	4
Pierre Geran dit Orléans.....	Soldat.....	38 "	26	4	4
<i>Morts à l'Hôtel-Dieu, en octobre 1690.</i>						
Elizabeth Aubert.....	Femme d'Aubin Lambert.....	47 "	4	4	4
Martin George ou George Martin.....	Marié à Bayonne.....	40 "	5	5	5
Marguerite Moreau.....	Femme d'André Morin.....	40 "	20	20	20
Mateul Pierre Dumay (<i>Dumais</i>).....	Marié en ce pays.....	35 "	4	4	4
Mari-Anne Claude Provost.....	Femme d'Etienne Le Chevalier.....	25 "	14	14	14
Marie Smith.....	Baptisée en notre hôpital, là où elle est morte.....	22	22	22
Gilles Ménard.....	Frère gris des RR. PP. Jésuites.....	52 "	7	23	23	16
Jean Langlois.....	Habitant.....	42 "	21	21	21
Jean Dumais.....	<i>Probablement soldat</i>	26 "	20	25	25	5

RÉGISTRE JOURNALIER DES MALADES A L'HOTEL-DIEU DE QUÉBEC.—SUITE.

STATISTIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE 1890.

MORTS ET BLESSÉS

315

NOMS DES MALADES.	LEUR QUALITÉ.	Leur âge.	L'HOPITAL.		
			jour de l'en- trée à		
			jour de la sortie de		
			jours passés à		
Dominique Dechenere	40 ans.	1	26	26
Jean de Cardat	36 "	1	30
Le capitaine Semmeson (Simpson)	1	30
Un autre pauvre Anglais	1	30
Jean Langlois	40 "	1	30
Pierre Gerin	22 "	1	30
Pierre Provoux, (vost)	25 "	1	30
Claude Congé	23 "	1	30
Jean Toutouze	23 "	1	30
Jean Blanchard dit Lafleur	21 "	1	28
Pierre Le Fortier	22 "	1	23
Jacques Levesque dit Sanssoucy	23 "	1	6
Denis Four dit Jolyceur <i>ou bien</i> Franquos dit Jolyceur	1	20
Pierre Viergne dit Laliberté	24 "	1	10
François Pétouquin dit Crédit	33 "	1	10
Jean de Lasse dit Lafleur	26 "	1	29
Un petit sauvage de Monsieur Maricourt.	30 "	1	29
Pierre Valentin dit Labry	1	19
Ive Godu dit Sanssoucy	27 "	1	19
.....	23 "	1	23
.....	1	23

RÉGISTRE JOURNALIER DES MALADES A L'HOTEL-DIEU DE QUÉBEC.—SUITE.

STATISTIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE 1690.—SUITE.

NOMS DES MALADES.	LEUR QUALITÉ.	L'HOPITAL.			
		Leur âge.	Jour de l'en- trée à	Jour de la sortie de	Jours passés à
Pierre Cogigo dit Lanion.....	Soldat.....	46	1	27	30
Guillaume Olivier dit La Rivière.....	Soldat.....	26	1	27	27
Pierre Menantaux dit La Rose.....	Soldat, Cie Des Meloises.....	20	1	23	23
Gilles Dié dit Lasonde.....	24	1	24	24
Jean de Faux.....	40	1	9	9
Luc Ruceraux dit Laframboise.....	Soldat.....	26	1	30	30
Charles Calles.....	" Cie Des Meloises.....	24	10	19	9
Martin Rue.....	Soldat.....	40	10	30	9
Paul Brice dit Lajeunesse.....	" Cie Des Meloises.....	22	10	30	20
Giror (Gerard ?) de la Ronde.....	Soldat.....	21	10	14	16
Servan Aury dit Desmarais.....	22	22	22	8
Pierre Martin dit Lafortune.....	Soldat, Cie de St-Cirq.....	30	14	22	8
Pierre Méteon dit La Ramée.....	48	22	22	8
Gabriel Bonnin.....	23	22	26	2
Raymond dit Labonté.....	17	22	30	8
Pierre Funer.....	Soldat, Cie de Grès.....	23	22	30	8
Jean Gaubier dit Lapierre.....	15	22	30	8
Michel Bagot.....	60	22	30	8
François de la Roche.....	19	22	22	8

Jean { Caudaux ou Cautaux ou Goudaux }	36	"	22	8
Jean Lamoureux	41	"	22	8
Etienne Bergery dit Laforêt	25	"	22	8
Jean Dubois	34	"	22	8
Nicolas Richardaux	22	"	22	8
Jean Lannay	19	"	22	8
Thomas le Ri	32	"	22	8
Louis Coullongue	27	"	22	8
Gabriel Lamothe	17	"	22	8
Joseph Bisson	24	"	22	8
<i>Morts à l'Hotel-Dieu, en novembre 1690.</i>				
Jeanne Poixraux (sic)	39	"	2	2
Jacques Pétiaux	19	"	7	7
Jean Arvée ou Aruce	45	"	12	12
Jean de la Roche	22	"	12	12
Pierre Maufls	24	"	15	15
André Metelez dit Cupidon	83	"	14	5
Un Basque, dont je (Parchiviste du monas- tère) n'ay jamais pu savoir le non (sic)	46	"	14	5
Pierre Cogigo dit Lanou	50	"	22	19
François Tribot	46	"	22	22
Laurent les Deux Maisons Blanches	46	"	20	29
				Morts le

La statistique fournie par le *Régistre journalier des Malades* de l'Hôtel-Dieu est trop explicite pour nécessiter de longs commentaires.

Par rapport à la recherche historique qui nous préoccupe le point capital est de bien relever *les jours de l'entrée à l'hôpital* et de constater s'ils correspondent *aux jours du siège*.

Ces quantités essentielles une fois établis, l'on admettra volontiers qu'il existe une présomption très forte de croire que les *malades* entrés à l'Hôtel-Dieu aux dates des combats livrés à La Canardière, les 18, 20 et 21 octobre ou bien encore *au lendemain* de l'un de ces trois jours, sont bien véritablement des *blessés*. Lorsque la condition du *malade*, entré à l'hôpital à l'une des trois dates susdites, est donnée, et que sa qualité de *soldat* ou d'*habitant* apparaît au registre cette présomption de *malade blessé* se changera, pour moi du moins, en une certitude absolue.

Rappelons-nous, au propos de la qualité d'*habitant* à laquelle je prétend reconnaître mes blessés, que M. de Frontenac avait ordonné d'*armer les habitants* de toute la région de Montréal, qu'il en avait répété l'ordre aux Trois-Rivières et que tous ces braves gens descendirent à Québec sous le plus bref délai. Le RÉGISTRE JOURNALIER nous en offre un double exemple dans les personnes des deux habitants de M. de St.-Ours, *Jean Arvée* ou *Aruce* (ce nom est presque illisible dans le manuscrit) et *François Tribot* ou *Fribot*. Ce dernier, entré le 20 octobre (quantième du second engagement à La Canardière), mourut à l'Hôtel-Dieu le 22 novembre suivant. Jean Aruce, entré à l'hôpital le 26 octobre, décéda avant lui, le 12 novembre.

L'on va me demander, "Pourquoi faites-vous mourir Aruce de ses blessures? Eh! mon cher, vous n'en savez rien. Il est entré à l'Hôtel-Dieu cinq jours après le troisième et dernier engagement de La Canardière. La conclusion la plus naturelle et la plus raisonnable est qu'il a dû succomber à une maladie, non point à une blessure."

Comment répondre à cette objection sérieuse? Je ferai remarquer d'abord à mon contradicteur que le fait d'être entré à l'hôpital le 26 octobre n'établit en aucune façon

qu'Aruce n'ait pas été blessé les 18, 20 ou 21 octobre à La Canardière. Tous les blessés ne furent pas soignés à l'Hôtel-Dieu qui était alors encombré; plusieurs, les québécois surtout, furent assistés dans leurs familles, à preuve M. de Vieuxpont. Du 22 au 26 octobre inclusivement neuf patients, malades ou blessés, peu importe, quittent l'hôpital, trois y meurent, ce qui laisse douze lits vacants. Du 22 au 26 octobre inclusivement, six personnes entrent à l'hôpital; de ce nombre Jean Aruce, *habitant*, et Nicolas L'Honneur dit De Lormeau, *soldat*, Jean de la Roche, *soldat*, Pierre Geran dit Orléans, *soldat*. Les deux autres ne sont pas qualifiés.—Avouons qu'il existe un soupçon grave, une présomption très plausible de le croire blessé. Sans doute, et c'est très grand malheur, les preuves positives font défaut, il n'en existe que de circonstanciées, et encore elles ne s'appuient que sur un seul document, plus difficile à expliquer aux autres qu'à comprendre soi-même après l'avoir longtemps étudié.

Ainsi j'ai classé parmi les *blessés probables* de notre armée les 24 personnes entrées au *Régistre journalier* de l'Hôtel-Dieu à la date du 1er novembre 1690, huit jours après le départ de la flotte de Phips. Pourquoi?

En tout le mois de novembre 1690 il y eut 48 entrées de malades. Comment rendre compte, et de satisfaisante manière, du fait très singulier que la moitié précise des personnes admises à l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire 24, entrent à la date du 1er novembre? Remarquez encore que sur les 24 valétudinaires, 13 sont des soldats. Quelle épidémie, quelle soudaine catastrophe avaient donc éclaté sur la ville?

Il n'en était rien cependant, et tout le mystère s'explique par un retard apporté dans les entrées au *Régistre Journalier*. On a inscrit sous la date du 1^{er} novembre 1690 les noms des *blessés*, disons des *malades*, d'octobre 1690.

On m'objectera: vous appuyez votre première hypothèse sur une seconde, vous bâtissez en l'air, tout va crouler. Pourquoi ne discutez-vous pas sérieusement?

J'ai prévu ce reproche, et, loin de l'éviter, je me plais à le provoquer pour mieux lui répondre.

J'emprunte au *Régistre Mortuaire* de l'Hôtel-Dieu de Québec, *anno* 1740, l'extrait suivant :

1er Septembre 1740.

“ Un français faussonnier dont nous n'avons pu scavoir le nom, ni le país, ni l'âge, est entré fort malade en cet hôtel-Dieu le 7e août 1740 avec tous ceux qui y furent reçus. Il y fut traité charitablement comme les autres, et après y avoir beaucoup souffert, il y mourut le 1er de septembre muni des sacrements de l'église, et fut inhumé le même jour, à cause de la contagion, dans le cimetiére des pauvres. Les personnes qui ont vu l'extrême embarras où nous étions ne s'étonneront pas que le nom d'un malade nous ait échappé.”

On voit, par l'acte qui précède, que l'entrée des malades au *Régistre Journalier* se retardait alors de plusieurs jours. C'est ce qui explique comment on a pu entrer en *novembre* les malades d'*octobre* 1690.

En ce temps-là (1740), la petite ville de Québec jouissait d'une paix profonde. Mais, en 1690, imaginez le tumulte, l'embarras, l'angoisse, l'affolement universel d'une ville plongée tout à coup dans les horreurs d'un siège aussi menaçant qu'imprévu. Si l'archiviste du monastère s'excuse, en 1740, d'avoir inscrit à la date du 1er septembre le nom d'un pauvre diable entré à l'hôpital le 7 août précédent, à plus forte raison sera-t-elle pardonnable d'avoir inscrit à la date du 1er novembre les soldats blessés les 18, 20 et 21 octobre précédent. C'était un incontrôlable retard et qui ne comportait aucune irrégularité reprehensible. Je me suis donc cru justifiable d'aller identifier mes blessés parmi les malades portés au *Régistre Journalier* du 1er novembre 1690.

Puisque nous en sommes au chapitre des Morts & Blessés de l'armée canadienne-française nous allons analyser ensemble un document très connu de nos archivistes et de nos gens de lettres. Je veux parler d'un acte de sépulture, inscrit au registre de la paroisse de Beauport, à la date du 25 octobre 1690. Ce travail prouvera, une fois de plus, combien il

occupe, a été mal copiée et plus mal imprimée, mais encore on l'a altérée de telle sorte qu'on en a fait un faux document. Je dis d'abord que le registre a été mal copié, et je le prouve.

Fac-Simile.

Le vingt-troisie. octob. par moy soussigné, curé de Beauport, ont été enterrés les nommés cy-dessous :

††† *Sr. de Clermont, Lieutenant Joseph*

De La Touche et ¹

Tous trois ayant été tués dans le combat qui fut livré le dix-huitie. du. d. mois par nos ennemis les Anglais où les susd. décédés donnèrent leur vie pour soutenir leur religion et leur patrie ; auquel enterrement ont assisté Noël & Pierre Vachon, garçons du d. Beaupt. ²

Je signale de suite à mon lecteur l'erreur du quantième. L'original du registre dit : *Le vingt-cinquième octobre*, la copie du registre : *Le vingt-troisie. octob.* Signalons encore l'absence des mots suivants au corps de l'acte : *Ecuyer, Sieur de Clermont, lieutenant de la Compagnie et Joseph f et un autre engagé vagabond.*

Evidemment, cette copie n'a jamais été collationnée.

C'est cependant celle-là même que Monseigneur Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, a publiée dans ses *Notes sur les Archives de Notre-Dame de Beauport.*

Or, on a trouvé le moyen de morceler encore cette pauvre copie déjà suffisamment estropiée à mon avis. Nous lisons donc, à la page 46 des *Notes sur les Archives de Notre-Dame de Beauport* par M. Jean Langevin, prêtre, ancien curé de cette paroisse, le paragraphe suivant :

“ 23 octobre.—Sep. “ des nommés cydessous (*En blanc* dans l'Acte ; à la marge “ *Sr. de Clermont Lieutenant, Joseph De La Touche et* ”). Tous trois ayant été tués

1—En marge dans la page du registre.

2—Cette copie du registre de Beauport, *anno* 1690, est actuellement conservée au presbytère de Beauport.

dans le combat qui fut livré le dix huitie. du d. mois par nos ennemis les Anglais où les susd. décédés donnèrent leur vie pour soutenir leur religion et leur patrie.—(Cet Acte n'est pas signé.) ”

Notons, une fois de plus, cette erreur de quantième, 23 octobre, que l'auteur répète d'après le copiste, et remarquons l'absence des mots *auquel enterrement ont assisté Noël & Pierre Vachon, garçons du d. Beauport*. Le document est trop court pour être encore tronqué. Au propos des témoins Noël et Pierre Vachon, disons, en passant, qu'ils étaient deux des enfants du célèbre notaire royal Paul Vachon lequel demeurait, en 1690, tout auprès de l'église de Beauport.

Monseigneur Langevin ajoute : *Cet Acte n'est pas signé.*— Nouvelle erreur ; l'*original* de l'acte est signé de trois noms, comme il appert au *fac-simile* de ce document. L'ancien évêque de Rimouski ignorait évidemment l'existence du registre original de 1690 pour la paroisse de Beauport au Département des Archives à Québec, et n'a dû consulter que la copie défectueuse conservée de record au presbytère de Beauport.

La méprise de Monseigneur Langevin est excusable et se peut très honnêtement expliquer ; je voudrais pouvoir en dire autant de l'*erreur* commise par Monsignor Tanguay au sujet du même document.

A la page 73 de son ouvrage, *A travers les Registres*, publié en 1886, nous lisons ce qui suit :

Octobre 1690.

Le 23—Ont été inhumés les sieurs de Clermont, lieutenants, et Joseph de la Touche, tous trois massacrés dans le combat qui fut livré, le 18 octobre 1690, par nos ennemis les Anglais, où les susdits décédés donnèrent leur vie pour soutenir leur religion et leur patrie.

(Reg. de Beauport.)

Ne chicanons pas trop l'erreur du quantième, 23 octobre au lieu de 25 octobre. 3, 5, 8 sont des chiffres qui se ressemblent ; typographes et correcteurs d'épreuves sont bien pardonnables de les confondre l'un pour l'autre sur un mauvais manuscrit. Laissons la responsabilité de cette bévue au

copiste inconnu du registre original de Beauport. Mais comment rendre un compte honnête de la manipulation évidente du texte suivant: *Ont été inhumés les sieurs de Clermont, lieutenants, et Joseph de la Touche, tous trois massacrés etc?* Pourquoi ce pluriel, ces *sieurs de Clermont, lieutenants?* si ce n'est pour rencontrer les besoins de l'addition, *tous TROIS massacrés*, et faire croire au lecteur que l'on est en mesure de nommer tous ses personnages, le cas échéant. Monsieur Tanguay admettra avec moi que son pluriel est très singulier mis en regard de la note que lui-même écrivait en 1871 au pied de la page. 163 du Tome 1er de son *Dictionnaire Généalogique*. La voici :

... Ont été inhumés les sieur de Clermont, lieutenant, Joseph de la Touche, et.....tous trois ayant été tués dans le combat qui fut livré, le 18 oct. 1690, etc, etc.

Quinze ans se sont écoulés entre l'édition du premier volume du *Dictionnaire Généalogique* (1871) et la publication de *L'A travers les Registres* (1886). Dans l'intervalle leur auteur aurait-il découvert quelque document, quelque archive, qui justifiât la retouche maladroite et peu scrupuleuse d'un vieil acte de sépulture qui ne requerrait nullement cette fausse correction? En histoire, on ne suppléera jamais à une lacune par un replâtrage. Autant remplacer un trou par une tache.

Les criminalistes anglais ont, au chapitre des écritures forgées, une jolie expression technique: *tampering with a document*, disent-ils. Nous autres, Canadiens-français, toujours artistes, nous traduisons le mot par *retoucher*, ce qui nous permet de faire acte... de peintre.

Monsieur Tanguay, que j'estime énormément d'ailleurs, me pardonnera sans doute de lui garder un peu de rancune à ce sujet. Sa reproduction *corrigée* d'*L'A travers les Registres* m'a fait chercher six mois durant dans les archives ces *deux lieutenants* De Clermont. Ça été pour moi une *perte sèche* (style commercial) et de temps et d'étude. Et de cette battue en pleine forêt archéologique je suis revenu bredouille, vaincu comme devant, qu'il n'y avait eu qu'*un seul* lieutenant De Clermont tué au siège de Québec en 1690, et que cet officier s'appelait de ses nom, titres et prénoms Alexan-

dre-Samuel De Clermont, écuyer, capitaine réformé des milices canadiennes-françaises.

De cette petite mésaventure j'ai tiré grande leçon. J'ai pris, en conséquence, la résolution très ferme pour l'avenir de n'étudier nos archives que dans leurs originaux manuscrits, ces originaux eussent-ils déjà été publiés en éditions de bibliophiles, fussent-elles les plus recommandables et les plus recommandées du pays sous le rapport de la fidélité scrupuleuse des textes reproduits, de la science critique, des annotations, de l'honnêteté éprouvée des commentateurs, etc.

“ En histoire, dit excellemment Edmond Biré, il n'est pas d'erreur si petite qu'il ne soit nécessaire de réfuter ”. J'ai mis son conseil en pratique.

CHAPITRE DIXIÈME

L'ÉCHANGE DES PRISONNIERS

QUELS PRISONNIERS PHIPS ET FRONTENAC ÉCHANGÈRENT-ILS ?

Frontenac, Monseignat, La Hontan, Janclot, Juchereau de Saint-Ignace, Germain de Couvert et Charlevoix répondent, en partie, à cette question difficile.

“ Je donnai au sieur de La Vallière, capitaine de mes gardes, la commission de faire cet échange (*de prisonniers*) dont il s'est si bien acquitté que nous avons eu plus de Français qu'il n'a rendu d'Anglais qui n'étaient que des femmes, filles et enfants, à la réserve de ce capitaine Davis qui avait été pris par le sieur de Portneuf qu'il a fallu donner pour le sieur de Granville.”—(*Frontenac.*)

“ Les prisonniers anglais que nous voulions rendre furent assemblés le soir même (*mardi, 24 octobre*) ; ce n'était que des femmes et des enfants, et il n'y en avait pas un de considérable que le capitaine Davis (*Sylvanus Davis*) qui commandait dans le fort que le sieur de Portneuf avait pris.

“ Il y avait aussi les deux filles de son lieutenant (*Thaddeus Clarke*) qui fut tué, qui paraissaient assez bien nées.

“ Monsieur le Comte (*de Frontenac*) les avait rachetées des sauvages et les avait mises en pension. Madame l'Intendante (*de Champigny*) avait racheté une autre petite fille de neuf ou dix ans, assez jolie, qu'il lui fâchait beaucoup de rendre ; cependant elle s'y résolut pour le bien public.

“ Ils faisaient en tout DIX-HUIT. Monsieur De La Vallière fut chargé de cet échange. Il se rendit à terre le mercredi matin (25 octobre) vis-à-vis de l'endroit où les Anglais étaient mouillés.

“ La négociation dura tout le jour. Un ministre avait passé à terre et on trouva le secret de le garder sur les difficultés qu'ils faisaient de rendre Monsieur Trouvé.

“ Enfin tout fut échangé de bonne foi ; mais nous y gagnâmes beaucoup puisque nous eûmes pour des enfants des hommes faits et en état de servir et que le nombre des Français était plus grand que le nombre des Anglais.”

(*Monseignat.*)

“ Avant que de partir il (*Phips*) envoya demander à Monsieur de Frontenac, mais d'un style radouci et bien différent de celui de la lettre (*présentée par le parlementaire*), l'échange de quelques prisonniers anglais avec le sieur Joliet, sa femme, sa belle-mère et quelques matelots que la flotte ennemie avait pris sur le fleuve Saint-Laurent dans une barque appartenant au dit sieur Joliet. Notre Gouverneur Général topa volontiers à la proposition, et le marché s'exécuta sur le champ.”—(*La Hontan.*)

“ Le lundi, 23 au soir, l'amiral Phips ne sachant comment faire pour retirer ses prisonniers que nous gardions depuis quelques mois et nous rendre les nôtres, jugeant que s'il renvoyait une chaloupe à la ville les habitants des côtes la déferaient en chemin il résolut d'envoyer à terre Madame Lalande et sa fille pour parler de sa part à M. de Frontenac. Elles arrivèrent le soir à la ville dans un canot qu'on leur donna à l'habitation où les Anglais les avaient débarquées.

“ Monsieur le Gouverneur agréa la proposition du sieur Phips. Pour cet effet il leur renvoya 16 prisonniers conduits par son capitaine des gardes, le lendemain, 24 ; lequel nous en amena 16 autres le même jour, trois heures après.”

(*Janclot.*)

“ Quand les Anglais furent à quelques lieues d'ici on eut avec eux des conférences pour parler sur l'échange des prisonniers qu'ils avaient dans leurs vaisseaux. On leur rendit plusieurs hommes que nous avions pris dans le pays d'en haut et vers l'Acadie, mais ils demandèrent à la place de Monsieur Trouvé, prêtre, qu'ils avaient pris à Port-Royal, une jeune fille de condition nommé Sarah Gerish, etc.”

(*Juchereau de Saint-Ignace.*)

“ Le 25 (octobre) étant déjà à cinq ou six lieues de Québec ils ont rendu nos Français, tant ceux qu'ils avaient pris dans nos barques sur la rivière que les autres qu'ils avaient emmenés de Port-Royal à Boston et qu'ils avaient ensuite tirés de la prison de Boston pour les mettre sur la flotte et pour s'en servir dans l'expédition de Québec, et, en rendant nos prisonniers, ils ont reçu les leurs.”—(*Germain de Couvert.*)

“ Comme le nombre des prisonniers était à peu près égal de part et d'autre le traité fut conclu sans aucune difficulté et exécuté de bonne foi.”—(*Charlevoix.*)

Une chose étonne à la lecture de cet extrait, le petit nombre de prisonniers anglais échangés à Québec.

En effet, si, pour les dix-huit mois écoulés (d'avril 1689 à octobre 1690), l'on établit la statistique des prisonniers faits par nos bandes franco-indiennes dans la Nouvelle-Angleterre, nous arrivons à un grand total de 161 captifs, contingent des quatre expéditions d'Iberville à la Baie d'Hudson, (7 juillet 1689), de Ste - Hélène à Schenectady (19 février 1690), d'Hertel à Salmon Falls (27 mars 1690), et de Portneuf à Casco (29 mai 1690).

En voici le détail :

Expédition de la Baie d'Hudson : 7 prisonniers, savoir :

William Board, commandant du *Churchill*.

James Miller, second.

Walter Keare, chirurgien.

Hugh Cinclare, négociant.

William Gault, matelot.

James Sampson, commandant du *Young John*.

John Fullerton, matelot.

Expédition de Shenectady : 30 prisonniers.

De ce nombre nous en connaissons 22 :

Johannes Feller.

John Wemp, fils de Myndt. Wemp.

Symon, Abraham, Philip, Dirck, Claes Groot, tous cinq enfants de Symon Groot.

Jean-Baptiste, fils de Jan Van Epps¹.

1.—Il était fils du Lieutenant de la Justice à Schenectady.

Albert Vedder }
 Johannes Vedder } fils de Harme Vedder.
 Isaack Cornelise Switts et son fils aîné.
 Arnout, fils d'Arnout Cornelis Viele, l'interprète.
 Etienne, fils de Gysbert (*Gilbert*) Gerritze.
 Laurent, fils de Claes Lawrence Purnurent.
 Arnout, fils de Paulyn Janse.
 Barent, fils d'Adam Vroman.
 Claes, fils de Frans Harmense.
 Etienne, fils adoptif de Geertje Bouts¹.

{ John Webb }
 { David Burt } trois soldats appartenant à la compa-
 { Joseph Marks } gnies du capitaine Jonathan Bull².
 { Jean Baptiste Baruc. }
 { André Baruc. }
 John Leahy.³

1.—Cf : *Documentary History of the State of New-York*, Vol. II, ch. IX, pages 304, 305 et 306.

2.—L'un de ces trois soldats, je ne puis dire lequel, réussit à s'échapper, comme le prouve l'extrait suivant de l'*Histoire Documentaire de New-York* :

This afternoon (9th July, 1690), three of our folks arrived here (*Albany*) from Canada who escaped from there, namely : Klynn Isack, the son of Ryck Classen, and one of Captain Bull's soldiers. They report having been twenty-four days on the road, and the soldier 26 days from Monrojael (*Montreal*).

They say that Montreal is not very strongly garrisoned, though they fear nothing and think little of us. Nevertheless the soldier or English man would very gladly attack it and is inclined to accompany our people and gives us encouragement that the opportunity is favorable.

The French abstain from talking before prisoners and say they have heard little or nothing from the Port-Royal expedition, etc³.

Klynn Isack et le fils de Ryck Classen appartenaient-ils au groupe des prisonniers Anglais de Schenectady ? Je ne le crois pas. Ils avaient été pris par les sauvages dans quelqu'autre rencontre accidentelle.

3.—*Documentary History of the State of New-York*, Vol. II, page 273.

4.—Tanguay : *Dict. Gén.*, Vol. I, page 9.—Était encore à Montréal en 1693.

5.—Tanguay : *Dict. Gén.*, Vol. I, page 9.—Était encore à Montréal en 1696, domestique chez Jacques Le Ber.

John Mills. ¹

Quatre nègres.

Expédition de Salmon Falls : 54 prisonniers.

De ce nombre nous connaissons :

Louise Hurtado. ²

Marthe Mills. ³

Jean-Baptiste Oicbac, enfant de 4 ans et demi. ⁴

Jean-Baptiste Smith. ⁵

Elizabeth Winworth. ⁶

Six ou sept des enfants de Clément Short, tué. ⁷

Mary Ferguson ⁸.

James Plaisted et Mary Plaisted sa femme ⁹.

Mehitabel Goodwin ¹⁰.

Expédition de Casco : 70 prisonniers, sans compter les femmes et les enfants. Les sauvages gardèrent la plupart des prisonniers ¹¹.

De ce nombre nous connaissons :

Le capitaine Sylvanus Davis,

Les filles de son lieutenant, Thaddeus Clarke,

William Parker, soldat, domestique du capitaine Davis.

Tous quatre étaient à Québec en octobre 1690.

1.—Cf : Greffe de Bénigne Basset.—*Inventaire des biens de M. de Ste-Hélène*.—Domestique, en 1690, chez M. D'Argenteuil, à Montréal.

2.—Tanguay : *Dict. Gén.*, Vol. I, page 9.—Était encore à Montréal en 1692.

3.—Tanguay : *Dict. Gén.*, Vol. I, page 9.—Était encore à Montréal en 1693.

4.—Tanguay : *Dict. Gén.*, Vol. I, page 9.—Était aux Trois-Rivières le 8 septembre 1690.

5.—Tanguay : *Dict. Gén.*, Vol. I, page 9.—Était encore à Montréal en 1693, au service de M. D'Argenteuil.

6.—Tanguay : *Dict. Gén.*, Vol. I, page 9.—Était aux Trois-Rivières en 1690.

7.—Ces sept enfants furent amenés à Québec, et rachetés par les Anglais.—Cf : Cotton Mather : *Magnalia Christi Americana*, Tome II, livre 7, page 517.

8.—Mather : *Magnalia Christi Americana*, tome II livre 7, page 521.

9.—*General Court Records* (mars 1690.)

10.—Mather : *Magnalia Christi Americana*, tome II, livre 7, pages 519 et 520.

11.—Cf : *New-York Colonial Manuscripts*, vol. IX, p. 473 ; Ferland, *Histoire du Canada*, tome II, p. 204.

Enfin, les *Magnalia Christi Americana*¹ nous signalent une dernière prisonnière enlevée par les sauvages, à Quochecho, au mois d'avril 1689, Sarah Gerish, fille du capitaine John Gerish. Elle fut amenée à Québec où Madame l'Intendante De Champigny l'adopta.

Restent deux petites anglaises, *Louise* et *Marie*, compagnes de la captivité et de l'enfance de Sarah Gerish, car cette enfant, issue d'une très bonne famille, n'avait elle-même que douze ans.

Louise, petite anglaise, (Cf. *Dict. Gen.* Vol. I, page 10), baptisée aux Trois-Rivières, le 10 septembre 1690, et nommée par Messire Louis Dehennot, sieur de la Croix.

Marie, petite fille de 12 ans, prise pendant la guerre (*quelle guerre?*) et décédée le jour même de son baptême, le 22 décembre 1690 à Québec. (Cf. *Dict. Gen.* Vol. I, page 10).

Lesquels donc de ces cinquante-six prisonniers anglais connus *étaient à Québec* au mois d'octobre 1690 et furent échangés ?

Monseignat en nomme quatre :

Le capitaine Sylvanus Davis,

Les deux filles de Thaddeus Clarke,

Sarah Gerish.

Mais là ne se borne pas la certitude des personnes échangées. Ainsi je demeure convaincu que les *sept* enfants de Clement Short, amenés à Québec après le meurtre de leur père à Schenectady, furent au nombre des 18 prisonniers dont parle Monseignat.

Si nous ajoutons à cette liste les *sept* Anglais pris à la Baie d'Hudson par d'Iberville l'année précédente, nous complétons le rôle de nos intéressants captifs.

La critique d'histoire m'opposera peut-être la relation de Frontenac qui dit formellement : *à la réserve du capitaine Davis, qui avait été pris par le sieur de Portneuf, le capitaine de mes gardes n'a rendu d'Anglais que des femmes, filles et enfants.*"

J'appuie la vraisemblance de mon assertion sur l'autorité de Juchereau de Saint-Ignace qui, elle aussi, dit positive-

1 — Mather ; *Magnalia Christi Americana*, tome II, livre 7, page 513, et seq, et *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, livre II, pp. 333 et 334.

ment : " On leur rendit (aux Anglais) plusieurs hommes " que nous avons pris dans le pays d'en haut et vers " l'Acadie, etc., etc." Le récit de l'illustre hospitalière est lui-même confirmé par un document officiel qu'il importe d'étudier.

Je reproduis ci-après l'ordonnance des Commissaires de la Nouvelle-Angleterre à Londres (le *Colonial Office* actuel) transmise aux divers Etats de la fédération anglo-américaine.

LETTER from Commissioners in London to New-England governments relative to an exchange of prisoners :

London, May 30th, 1690.

Honorable Sir,

We being by His Majesty appointed commissioners for exchanging prisoners during the french war and being credibly informed that several English whose names are under written were taken at Hudson Bay and ware now prisoners at Canada, and being told by their relations here, who have petitioned us, that you have several of the french nation prisoners with you, do, in the behalf of these our countrymen, desire that you will give so many French in exchange for them or other ways procure their enlargement. We press you the more earnestly for this, for we have released several of your countrymen that were taken by the French at sea and made prisoners in France till we give the French prisoners from hence at the King's charges and we shall be ready to do the same on like occasion.

We are,

Sir,

Your humble servants.

THOMAS ADDISON,
EBEN. LEIGH,
ANTHO. SHEPHARD,
JOHN STARKEY.

List of the prisoners to be exchanged :

1. William Board, commander of the *Churchill*.
2. James Miller, mate.
3. Walter Keare, surgeon.
4. Hugh Cincleare, trader.
5. William Gault, seaman.
6. James Sampson, commander of the *Young John*.
7. John Fullerton, seaman.

Cette lettre est datée du 30 mai 1690. Or, la flotte de Sir William Phips quitta Nantasket le 9 août suivant, soit *neuf* semaines après son expédition de Londres. Un mois et demi, deux mois au plus, représentent la moyenne de temps nécessaire à un voilier traversant de Londres à New-York ou à Boston. Conséquemment, nous pouvons conclure en toute certitude que l'ordonnance du Ministère des colonies fut connue et transmise à tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre avant le départ de l'expédition navale. Phips, rendu à Québec, ne devait point perdre la magnifique occasion de l'exécuter, d'autant que tous les prisonniers mentionnés au document officiel se trouvaient réunis dans la capitale depuis l'automne de 1689.

A l'époque du siège de Québec, les autres prisonniers (les Anglais de Schenectady, Salmon Falls et Casco) se trouvaient dispersés sur tout l'immense territoire de la Nouvelle-France. Ceux-là qui n'avaient pas été rachetés—et ils représentaient le plus grand nombre—avaient suivi dans leurs villages leurs féroces vainqueurs, les Indiens Abénakis, Kanibas ou autres. Les rachetés—les heureux ceux-là—se trouvaient, qui à Montréal, comme l'irlandais John Leahy, domestique chez M. Le Ber, qui à Trois-Rivières, comme le petit Jean-Baptiste Oicbac, bambin de quatre ans et demi, qui à Québec, comme Sylvanus Davis, les demoiselles Clarke, Sarah Gerish, William Parker, les enfants de Clément Short et les autres. En frappant encore aux portes des manoirs des 119 seigneuries alors établies en la Nouvelle-France on aurait peut-être encore reconnu quelques prisonniers dans les domestiques qui seraient venus ouvrir. Mais là se fussent arrêtées toutes les recherches.

L'historien Ferland, racontant l'expédition de Casco, dit que *les sauvages gardèrent parmi eux la plupart des prisonniers*,

L'événement s'était répété à Salmon Falls et à Schenectady. Les Indiens, à quelque nation qu'ils appartenissent, étaient, pour les Français comme pour les Anglais, des alliés capricieux, incontrôlables, aussi nuisibles qu'utiles, toujours compromettants, souvent plus dangereux que l'ennemi que l'on allait combattre avec leur déplorable concours. Leur appui était absolument problématique. Un fâcheux augure, un mauvais rêve suffisaient à leur faire quitter un champ de bataille, en pleine chaleur de l'action. L'aventure, et elle n'était pas gaie, s'en produisit à la bataille de Ste-Foye.

Aussi l'on imagine quels grands enfants les Peaux-Rouges étaient en affaires. Avec cette versatilité d'esprit qui leur était propre, rien n'était plus difficile à régler qu'un marché sérieux comme le pouvait être un achat d'esclaves, ou un échange de prisonniers. Avec les Sauvages il fallait payer comptant, ce qui souvent était impossible, vu les difficultés invincibles de faire suivre un corps expéditionnaire comme ceux-là de Salmon Falls ou de Schenectady d'une caisse militaire, ou d'un chargement de verroteries. Pour n'en rappeler qu'un exemple M. de Portneuf n'obtint des Abénakis, vainqueurs à Casco, la permission de retenir Sylvanus Davis et les deux filles de Thaddeus Clarke et des amener à Québec que sur la promesse formelle que le gouverneur les leur achèterait. Les Sauvages, sachant que Frontenac y mettrait le prix, consentirent à la fin. Frontenac dégagea la parole de M. de Portneuf et racheta en effet les trois distingués captifs.

A personne ne vint la pensée de réunir ces prisonniers en congrès et de les descendre à Québec à l'occasion du siège de la capitale par leurs compatriotes. La défense était assez urgente et difficile à préparer, l'ennemi suffisamment redoutable, pour que l'on ne vint pas de gaieté de cœur, et par une inconcevable étourderie, à lui ménager des intelligences dans la place même qu'il s'agissait de sauver à tout prix.

Les Anglais furent stupéfaits du petit nombre de leurs compatriotes échangés. Ils éclatèrent en plaintes indignées, crièrent à la trahison, à la barbarie la plus infâme, accusant les Français d'avoir honteusement, lâchement abandonné leurs prisonniers aux Sauvages qui les brûlaient dans leurs bourgades.

C'est du moins ce que nous en dit Monsieur William

Kingsford, auteur d'une très volumineuse *Histoire du Canada* :

" This rescue of women and children from captivity constituted the one honourable feature in the expedition. Their limited number revealed the painful fact, that the prisoners carried off from Salmon Falls and Fort Loyall had been murdered or were kept in captivity by the Indians. They had never reached Quebec and had therefore been left to the mercy of the Abenakis. But few months had passed since the events had taken place. The fact that of the many prisoners made the few specified alone remained is undeniable proof that those who were missing had been abandoned to the Indians. *It cannot be set aside but must remain with its indelible disgrace !*¹

Fâcheusement pour l'opinion de M. Kingsford il en existe une autre absolument contradictoire, plus honnête et mieux accréditée. Puritain fanatique, c'est-à-dire protestant vaincu, Cotton Mather, contemporain, collaborateur, panégyriste de Sir William Phips, s'est aussi prononcé sur le même sujet. Pour ceux-là qui connaissent l'auteur du *Magnalia Christi Americana*, le verdict qu'il prononcera sur les Français du Canada ne sera pas entaché de sympathie. Cotton Mather était un franc ennemi et de notre religion et de notre race ; il nourrissait pour tout ce qui pouvait être catholique et français une haine de bon aloi et une répugnance de belle espèce. Épris, infatué de lui-même au point d'écrire une biographie anonyme de Sir William Phips pour se vanter plus librement, s'encenser avec plus de tartuferie au cours des événements publics qu'il racontait, *et quorum pars magna fuisset*, ce personnage n'était pas homme à prodiguer les compliments aux maudits Papistes, cauchemars, épouvantails de toute sa vie, *ces pelés, ces galeux d'où venait tout le mal*. Et cependant, il a la loyauté de rendre un éclatant témoignage à l'humanité de la politique franco-canadienne en Amérique.

Oyez bien, Monsieur Kingsford.

" Indeed some few of the captives did happily escape from their barbarous oppressors (*the Indians*) by a flight

1.—Kingsford : *History of Canada*, Tome II, ch. III, page 245.

wisely managed; and *many more of them were bought by the French, who treated them with a civility ever to be acknowledged, until care was taken to fetch them home.*¹

Et nunc, Kingsford, erudimini!

Nous avons donc à choisir entre la *honte indélébile* du signor Kingsford et l'*éternelle reconnaissance* de Cotton Mather! L'hésitation sera courte à mon avis, et l'Histoire optera *instantanter*.

Puisque nous en sommes à disputer de la barbarie française catholique comparons-la donc à la tendresse civilisée de nos amis les colons de la Nouvelle-Angleterre en général et de messieurs les Puritains en particulier.

Le 7 juin 1690 le *General Court* de l'Etat de Massachusetts votait la résolution suivante :

7th June, 1690.

Boston, Province of the

Massachusetts Bay, in New-England.

For the encouragement of lieutenant Elisha Andrews or any other persons that shall be approved of by the Governor and Council and such volunteers as shall list themselves to go out with them against the common eunemy, French and Indians.

It is ordered that they shall be allowed *twelve pounds* in or as money for every one of the enemy they shall kill or bring in alive, and to be paid three shillings per week a man whilst they are out in the service, as also *eight pounds* in or as money aforesaid for every english captive they shall recover and bring back out of the enemies' hands and

1.—Cotton Mather: *Magnalia Christi Americana*, tome II livre 7, page 518.—“The journey now (d'Albany à Québec. 431 milles) before them was like to be very long, even as far as Canada, when his (*the Indian*) purpose was to make merchandise of his captive, and glad was the captive (*Mehitabel Goodwin*) of such happy tidings. *Idem*, tome II, livre 7, page 520.

that they shall be allowed what benefit they can make of their women and children and plunder.

Past in the affirmative by the deputies.

JOHN CLARKE, Secretary.

Consented to by the Governor and magistrates.

JAMES ADDINGTON, Secretary.

Délicieux, n'est-ce pas, cet ordre en conseil ?

Et la cote ? Adorhâble ! grasseyrat un courtier parisien ¹.

Têtes de Français... 12 louis pièce,

Têtes d'Anglais..... 8 " " Only !

Pas flatteur tout de même ce John Bull junior, mais, en revanche, pratique et marchand comme le père ! Il taxe *ad valorem* !

1—Les *Plymouth Colony Records* sont fort édifiants eux aussi. Lisez plutôt.

14th August 1689.

That such due encouragement may be given to souldiers, that if it may be there may be enough rayseed to go volluntarily, without pressing, such encouragement to be six shillings per weeke, money or monies value, for each private souldier, and eight or ten pounds per head to our company, or souldiers, for every fighting man of the enemy, whose scalp shall be brought in in to such person or officer as shall be appointed to take notice or knowledge thereof, and also to have all the persons as they shall take and captivate, and all portable plunder divided amongst them.

Ordered by this Court and the authority thereof, that if any person, English or Indian, apprehend and bring before authority any man that is an indian enemy, he shall have ten pounds for a reward if he bring him alive, and five pounds if killed, provided it be evident it be an enemy Indian.

Plymouth Colony Records, Vol. VI, 1678-1691, pages 213.

Cette sinistre pancarte dut être clouée à la devanture de tous les étaux de Boston, comme la proclamation du 7 juin 1690 avait mérité l'honneur d'être lue aux portes des abattoirs et dans les boucheries de la cité. Affichée en placard cette digne résolution du *General Court*, cette mise à prix du sang français, tirait l'œil des clients mieux encore que nos viandes enguirlandées des marchés de Pâques, toutes piquées de roses écarlates à feuilles d'or ! Du Français, manger du Français ! quelle venaison comparable ? Le morceau saignait encore mieux qu'un rosbif cru sous la dent prédestinée de ces tendres Puritains.

A part ce permis de chasse humaine, délivré gratis aux hommes de bonne volonté, l'ordonnance du 7 juin 1690 garantit un privilège de haute morale publique, celui d'user et d'abuser à bon plaisir, au caprice absolu de la volonté, des femmes, des enfants et du butin pris sur l'ennemi : *they shall be allowed what benefit they can make of their women and children and plunder.*

Ce *considérant* de l'ordonnance ne souffre pas de commentaires. Remarquons seulement que les auteurs de la résolution du 7 juin 1690 avaient rédigé les *Blue Laws* qui condamnaient au pilori le mari criminel convaincu d'avoir embrassé sa femme.....le dimanche ! O Pudeur britannique que tu es court vêtue !

Six ans plus tard, 11 mai 1696, l'Etat de New-York revisa le tarif *protecteur* de Boston.

A la page 150, vol. IV, des *Documents relatifs à l'histoire Coloniale de l'Etat de New-York*, nous lisons ce qui suit : "The daring incursions of the enemy had already called forth the following action on the part of the New-York Government.

"Resolved for the future, that six pounds shall be given to each Christian or Indian as a Reward who shall kill a Frenchman or Indian enemy — within three miles of Albany or any other settled farme in Albany, Ulster or Dutchesse Countyes and ordered Proclamecon issue accordingly."

La proclamation fut émanée le 11 mai 1696. ¹

I.—Cf: New York Council Minutes, VII, 189.

The printed proclamation, dated 11th May 1696, is in *New-York Colonial manuscripts* XL. Ed.

De toute évidence les New-Yorkais ne digéraient pas le Français ? Il en est d'autres qu'il rendait également dyspeptiques. Aussi voyez comme il baisse sur le marché : de douze louis il tombe à six. C'est une saute capable d'entraîner une panique à la table de John Bull. Autre observation, la caractéristique des troubles gastriques : le législateur de New-York est d'humeur rageuse, sa colère est devenue farouche, aveugle. Le Dracon bostonnais mettait une alternative, un correctif, à la sanglante exécution de l'édit fatal : *twelve pounds for every one of the enemy they shall kill or bring in alive.* — *Mort ou vif*, avait dit Massachussets, *Mort!* commande New-York!

Le bel exemple d'impératif absolu ! Je le signale aux grammairiens de l'avenir.

Sans doute, la proclamation du 11 mai 1696 circoncrivait à trois mille d'Albany, Ulster et autres lieux, le champ d'opération ouvert à messieurs les amateurs de meurtre ; mais cet arrêté cynégétique, ce règlement de chasse humaine, prouve moins une limite de philanthropie qu'une mesure de prudent courage chez nos bons frères de la Nouvelle-Angleterre.

J'invite M. William Kingsford à se rendre à Québec, à viser les documents officiels de l'administration publique sous le régime français. Qu'il vienne, s'il en a le courage et la sincérité, étudier les édits et ordonnances des gouverneurs qui ont régné un siècle et demi sur la Nouvelle-France ! M. Kingsford ne m'accusera pas de restreindre à un seul gouvernement l'enquête sévère qu'il va tenir. Qu'il organise, à travers nos archives nationales, des battues ou des fouilles, meutes de chiens ou de mouchards, à son choix, pour y lever quelque bel oiseau de scandale ou dénicher une vilénie d'espèce rare. Qu'il scrute les *Jugements et Délibérations* de notre *Conseil Souverain*, et, lecture faite, qu'il publie, à la grande et belle lumière de l'histoire contemporaine, des invitatoires de meurtre, des appels à l'assassinat comparables en barbarie aux ukases du pieux Boston, ou de la virginale New-York ! Je le défie hardiment d'en découvrir jamais.

En attendant, qu'il s'exécute, (ce qui promet d'être long) et produise ses pièces à conviction, je lui renvoie sa phrase indignée. *They cannot be set aside, but must remain with their indelible disgrace!* Elle s'applique avec une étonnante justesse aux actes législatifs de ses ancêtres, les magistrats de la Nouvelle-Angleterre.

Il reste, pour compléter ma réponse à la question qui fait le titre de ce chapitre, à déterminer quels prisonniers canadiens-français furent échangés contre les captifs anglais retenus à Québec pendant le siège.

Les relations contemporaines en nomment cinq :

Le découvreur du Mississipi, Louis Joliet,
 Claire-Françoise Bissot, femme de Louis Joliet,
 Marie Couillard, veuve de François Bissot, sieur de la Rivière, femme de Jacques De La Lande, belle-mère de Louis Joliet,

Pierre Bequart, sieur de Grandville.

Le sieur Claude Trouvé, prêtre, fait prisonnier à Port-Royal, (c'est le *Mr. Peter* de la relation de Thomas Savage.)

Les autres Français échangés, dont nous ne connaissons probablement jamais ni les noms ni le nombre, se composaient :

1^o De quelques Acadiens pris à Port-Royal.

2^o Des matelots appartenant à la barque du sieur Joliet, tombée au pouvoir de la flotte anglaise.

3^o De l'équipage de la biscaïenne commandée par M. de Grandville que Mr Prévost avait dépêché dans le bas du fleuve à la rencontre de l'ennemi.—Et fut pris qui voulait prendre !

4^o Des hommes qui montaient le canot armé accompagnant la biscaïenne de M. de Grandville à la découverte.

Il ne me reste qu'à déclarer, suivant la formule banale de notre procédure judiciaire : Et votre déposant ne dit rien de plus !

CHAPITRE ONZIÈME

LE PAVILLON DE PHIPS

Des dix-neuf relations contemporaines du siège de Québec par Sir William Phips treize gardent sur le dramatique épisode de la Croix de Saint-George un silence absolu. Je m'explique le mutisme obstiné de Phips, de Walley, d'Hutchinson, de Cotton Mather, de Sylvanus Davis, mais celui de Monseigneur de Laval, de l'intendant Champigny, d'Anne Bourdon, des officiers Jancelot, La Hontan, De Catalogne me cause un étonnement pénible.

Quant aux six autres écrivains, ils en parlent avec une telle indifférence que, de prime abord, on en vient à penser que la prise du pavillon amiral tient plutôt au hasard d'un courant de marée qu'à l'héroïque bravoure des Canadiens-français.

Mais n'anticipons pas sur la conclusion de ce chapitre ; il convient présentement de citer nos auteurs ; nous les commenterons ensuite, et tout à notre aise.

“ Il (*le vaisseau amiral*) aura de la peine à regagner celle (*la rade*) de Boston, et, s'il en vient à bout, il arrivera avec un câble et une ancre de moins, qu'on a retirés, cinq canons, son grand pavillon qui nous est demeuré et il ne remportera le second qu'il remit en sa place que percé d'un coup de canon, tout au milieu ”.—*Frontenac*.

“ *Le grand pavillon de l'amiral*, et un autre que le sieur de Portneuf avait pris à l'Acadie, furent portés à l'église au son du tambour. ”—*Monseigneur*.

“ Deux capitaines, M. de Maricourt et M. de Lotbinière, prirent soin des batteries et pointaient le canon, mais si juste qu'ils ne perdaient point de coups. *M. de Maricourt abattit avec un boulet le pavillon de l'amiral*, et sitôt qu'il fut

tombé, nos Canadiens allèrent témérairement, dans un canot d'écorce, l'enlever et le tirèrent jusqu'à terre, à la barbe des Anglais. On le porta en triomphe à la Cathédrale où il est encore."—*Juchereau de Saint-Ignace.*

"Notre canon, qui portait du canon de 18, a extrêmement endommagé leurs quatre gros vaisseaux qui battaient Québec. L'amiral a d'abord perdu son pavillon. Il a eu son grand mâât coupé à moitié; et celui de misaine rompu; et a eu sa chambre percée; et sa galerie brisée, etc., etc.

"Les Anglais ont encore perdu trois chaloupes, cinq pièces de canon montées sur leurs affûts, quantité de boulets, un étendard, un tambour, et quelques douzaine de gros mousquets."—*DeCouvert.*

Dans sa lettre à l'ex-gouverneur Denonville, en date du 20 novembre 1690, Monseigneur de Laval confirme le Père Michel-Germain DeCouvert au propos de l'étendard anglais pris à La Canardière.

"Ils (les habitants de Beauport, de Beaupré et de l'Île d'Orléans) les obligèrent (les Anglais) à se rembarquer la nuit (du 21 au 22 octobre) en confusion; ayant laissé dans leur camp cinq pièces de canon et un drapeau, dont les habitants s'emparèrent à la faveur des coups de fusils qu'ils tirèrent aux ennemis qui n'osèrent approcher avec leurs chaloupes pour les enlever et ensuite par une protection particulière de Dieu qui mit la consternation dans leurs esprits."

J'incline à croire cependant que l'un et l'autre ont confondu cet étendard avec le drapeau que M. de Portneuf avait pris précédemment en Acadie, et que Monseigneur et La Potherie virent triomphalement promener dans les rues de Québec, le dimanche, 5 novembre 1690, jour d'actions de grâces publiques¹.

"Enfin l'amiral, de peur de succomber tout à fait, fila son

1.—Ce drapeau était probablement l'un de ceux que La Hontan voyait flotter au front de bandière des compagnies, lorsque l'armée anglaise s'ébranla, l'après-midi du 18 octobre, pour rencontrer les tirailleurs canadiens-français sur les grèves de La Canardière. "Nous leur (aux Anglais) causâmes tant d'embarras qu'au lieu qu'ils marchaient vers la ville en bon ordre, tambours battants et drapeaux déployés, ils commencèrent à perdre la tramontane."—Cf., page 58 de ce livre.

câble et se retira tout délabré, après avoir perdu son pavillon coupé d'un coup de canon ¹...

“ L'on rendit grâce au Dieu des Armées de ce qu'il avait fait au Canada. On porta à la Cathédrale, avec pompe et magnificence, le grand pavillon de l'amiral qui était tombé dans le fleuve et celui que Portneuf avait pris dans l'Acadie.”
—Bacqueville de la Potherie.

“ Dès qu'il (le parlementaire) fut arrivé à bord (du *Six Friends*) on commença de tirer d'une des batteries de la Basse-Ville, ce qui surprit fort les Anglais. Phips surtout ne revenait point de son étonnement de se voir obligé d'assiéger dans les formes une ville où il s'était flatté qu'on n'aurait pas la hardiesse de l'attendre autrement que pour se soumettre à lui.

“ Mais ce fut bien pire encore, quand, du premier coup de canon, son pavillon ayant été abattu et la marée l'ayant fait dériver, quelques Canadiens allèrent le prendre à la nage, et, malgré le feu qu'on faisait sur eux, l'emportèrent à la vue de toute la flotte: il fut porté sur le champ à la Cathédrale où il est encore.”—Charlevoix.

Donc, en définitive, sur dix-neuf relations contemporaines du siège de Québec, nous en avons six qui parlent de la capture du pavillon amiral anglais, mais il n'y en a que deux qui nous rapportent comment fut opérée cette prise glorieuse. Fâcheusement, nous aurons à choisir entre Juchereau de Saint-Ignace et Charlevoix, à critiquer, comme à comparer, la vraisemblance de leurs récits.

Le grand historien américain Francis Parkman accepte la version de Françoise Juchereau de Saint-Ignace qu'il traduit dans son bel ouvrage, *COUNT FRONTENAC AND NEW-FRANCE*.—
“ *It (the cross of Saint-George) drifted with the tide towards the north shore; where upon several Canadians paddled out in a birch canoe, secured it and brought it back in triumph.*” ²

1—La Potherie attribue à M. de Sainte-Hélène l'honneur de l'avoir abattu; la Mère Juchereau de Saint-Ignace en rapporte la gloire à M. de Maricourt, son frère.

2—Chapitre XIII, pages 273 et 274.

A Paris, quand il s'y commet un grand crime, quelque meurtre compliqué de vol et d'incendiat, les juges d'instruction s'écrient d'un commun accord : *Où est la femme ?* A Québec, lorsqu'il s'y raconte une action d'éclat, un beau trait de courage militaire, capable de soutenir la comparaison avec les meilleurs exploits de l'antiquité classique, les railleurs de toutes les écoles vous demandent narquoisement : *Où est le poète ?* Dans leur esprit, *prouesse* est un vieux mot, une expression surannée tombée en désuétude, comme la chose qu'il représente. Nos sceptiques croient bien à l'imagination de nos trouvères, à la verve de nos romanciers, mais à l'héroïsme de nos ancêtres ? Allons donc ! Le mauvais exorde d'Isocrate leur est resté dans la mémoire. "Puisque le *discours* a naturellement la vertu de rendre les grandes choses petites et les petites grandes, qu'il sait donner des grâces aux choses les plus vieilles, et faire paraître anciens les faits les plus modernes etc." Substituez au mot *discours* celui de *poème* ou de *roman*, vous aurez la raison de l'incrédulité patriotique de nos gens instruits.

Eh ! bien, nous allons suivre ces beaux esprits positifs dans leurs retranchements, nous demander avec eux : *Où est le poète ? Où est le romancier ?* Non pas avec cette ironie stérile du provocateur qui vous jette une question à la tête pour la seule contenance du défi, mais avec cette curiosité féconde de l'étude qui répond autant de fois qu'elle interroge.

Qui donc a greffé sur l'histoire du Canada cette sublime *légende des nageurs* allant chercher, au mépris de quatre-vingts sabords pleins d'éclairs et de fumée, sous les fusillades de quatre cents mousquets criblant, en pluie d'orage, les grandes eaux impassibles du fleuve, un pavillon amiral, une Croix de Saint-George, la bannière d'un chevalier ? — *Où est le poète ?* c'est-à-dire le coupable ? Est-ce Fréchette ? Mais la *Légende d'un Peuple* n'est parue qu'hier. *Où est le romancier ?* Est-ce Marmette ? — Pas davantage. Son *François de Bienville* remonte à 1870. Cette nouvelle, je l'admets, a largement contribué à répandre dans les esprits de la génération actuelle la mémoire de ce glorieux fait d'armes. J'en félicite cordialement l'auteur. Mais il n'a nullement appris à la jeunesse de son temps cet incomparable épisode. Vingt-cinq ans avant lui, son illustre beau-père, François-Xavier Garneau, notre historien national, racontant à son tour le siège de Québec

par les Puritains de l'an mil six cent nonante, écrivait de sa meilleure encre :

“ Les batteries de la Basse-Ville commencèrent le feu bientôt après (*le retour du parlementaire*) et abattirent des premiers coups le pavillon du vaisseau de Phips *que des Canadiens allèrent enlever à la nage et malgré un feu très vif dirigé sur eux de la flotte*. Ce drapeau est resté suspendu à la voûte de la Cathédrale de Québec jusqu'à l'incendie de cet édifice en 1759 ”¹.

En l'adoptant pour sienne, Garneau confirme, de tout le poids de son autorité, la relation historique de Charlevoix. Et comme elle dramatise l'épisode qu'elle raconte ! Le canot d'écorce est disparu : où donc est-il ? Là-bas, en dérive, tournoyant avec ses avirons aux caprice des remous, à la fantaisie des contre-courants qui moient la *plaine humide*. Que voulez-vous ? la cadence et l'ensemble n'étaient plus possibles à bord. Aux fenêtres du château Saint-Louis une voix électrisante avait crié : *Le drapeau, c'est la croix !* Et voilà qu'instantanément, à leur insu, sans que jamais ils le puissent expliquer, les cinq rameurs se trouvent debout :

Une seconde fois Frontenac parle : *Qui sera chevalier ! — Adieu pirogue ! adieu pagaies ! Ils sautent au fleuve. — A la nage ! au drapeau ! !*

Une clameur immense s'élève de la flotte et de la cité, — un de ces cris éternels comme Troie, la Mer, l'armée grecque en jetèrent lorsque le divin Hector tomba, et qui retentissent encore dans l'*Iliade* après quatre mille ans d'écho soutenu, — la Croix de Saint-George est prise ! le pavillon anglais amené ! *Vive le Roi !*

A ceux-là qui raillent maintenant et demandent : *Où est le poète ?* je répons : *Charlevoix !*

Qui va lui donner la réplique ?

Cette réplique à Charlevoix est d'autant plus audacieuse à soutenir que la plupart des historiens, Anglais, Français,

1.—Garneau, *Histoire du Canada*, Vol II, page 85, première édition, 1845.

Américains; ont reconnu, jusqu'aujourd'hui, avec une éloquente unanimité, l'autorité du grand écrivain.

“ A peine le parlementaire était-il rentré auprès du commodore Phips qu'un coup de canon, tiré des batteries basses de Québec, abattit le pavillon amiral qui tomba dans le fleuve et fut emporté par la marée. Quelques nageurs intrépides se jetèrent à l'eau, allèrent le chercher sous une grêle de balles, et le rapportèrent en ville, à la vue de toute la flotte. C'était le chevalier de Sainte-Hélène qui pointait avec tant d'adresse et donnait cet avertissement.”¹

“ During the action his flag was shot away, and floating towards the shore was borne triumphantly to land by a Canadian who boldly swam out into the current to secure it. Hung up in the Parish Church of Quebec, this precious trophy remained for many years a memento of Admiral Phips's defeat.”²

“ The flag of the rear-amiral³ was shot away and drifting towards the shore a Canadian swam out into the stream, and brought it triumphantly. For many years the precious trophy was hung up in the parish church of Quebec.”⁴

Et ainsi de suite, à satiété.

J'admettrai, cependant, que c'est à un exploit de cette nature et de cet ordre que s'applique avec justesse le vers-axiome de Boileau :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Cette prouesse militaire est un acte d'héroïsme parfait. Elle est trop complètement belle, trop absolument idéale ;

1—Jacques De Baudoucourt: *Histoire populaire du Canada*, ch. IX, page 180, Paris 1886.

2—John McMullen: *The History of Canada*, pp. 74 et 75, édition 1855.

3—Frontenac, Monseignat, Juchereau, DeCouchet, La Potherie, Charlevoix sont unanimes à dire que le pavillon abattu était celui de l'amiral et non pas celui du contre-amiral. Ferland, dans son *Histoire du Canada* (tome II, page 223), dit à ce propos :

“ Un des premiers boulets lancés contre eux (*les Anglais*) fit tomber à l'eau un pavillon anglais que quelques Canadiens allèrent chercher à la nage,” etc.

C'est tourner la difficulté, sans la vaincre.

4—Eliot Warburton: *The Conquest of Canada*. Vol. I, p. 428, note.

son excellence même, auprès des critiques, nuit à sa preuve d'authenticité. Les astronomes se plaignent ainsi du soleil qu'ils n'observent qu'avec des verres fumés.

Sachons imiter la prudence de ces savants et répéter l'expérience sans nous laisser éblouir, encore moins aveugler, à son rayonnement de patriotisme. Aussi, nous allons nous demander simplement quelles furent les conditions physiques d'un pareil fait d'armes. Étaient-elles surhumaines ? Ou l'exploit, placé dans une situation d'identique péril, voire même de pire danger, pourrait-il être répété ?

Charlevoix et Janclot définissent parfaitement la position de la flotte anglaise.

“ A mesure qu'elle avançait les plus petits bâtiments se rangeaient le long de la côte de Beauport, entre l'Île d'Orléans et la petite Rivière (*Saint-Charles*); les autres tenaient le large ; tous jetèrent les ancres vers les dix heures et dans le moment on aperçut une chaloupe qui débordait de l'amiral et qui venait vers la ville.”—*Charlevoix*.

“ Le lundi, 16, la flotte vint mouiller à la vue de Québec, à la pointe du jour. Sur les dix heures une chaloupe, portant pavillon blanc à son avant, partit de l'amiral pour venir à terre, sonnante de la trompette. Quatre canots d'écorce allèrent au-devant portant même pavillon. *Ils se joignirent presque à moitié chemin de la ville à la flotte.*”—*Janclot*.

Les relations contemporaines du siège ne donnent pas la distance qui séparait la flotte de la ville, au matin du 16 octobre 1690. La Hontan nous indique bien, sur son *Profil de Québec et de ses environs*, le mouillage des vaisseaux de Phips. Ce serait la lettre S de la légende. Mais cette carte est d'une telle inexactitude géographique, et d'une telle grossièreté d'exécution qu'elle ne possède aucune valeur documentaire. Un exemple le prouve abondamment. Imaginez, qu'avec l'échelle de ce plan, l'on arrive à mesurer TROIS LIEUES ET DEMIE du bastion de la citadelle, bâtie en 1694, à la pointe ouest de l'Île d'Orléans ! La chaloupe anglaise, *qui attend* (sic) *le retour de son major*, (lettre T de la légende) porte

trois mâts, des haubans, des vergues, bref, elle est de la taille du vaisseau amiral !

Quant à l'absence de proportions elle prouve, au premier coup d'œil, le manque absolu des connaissances élémentaires du dessin. Les bonshommes, qui représentent à La Canardière les Français et les Anglais escarmouchant à travers les arbres, sont d'épouvantables Croque-Mitaines qui feraient peur aux géants de la Bible. Les chênes, les ormes, les hêtres leur vont à la taille ! Les clochers des églises sont d'une hauteur phénoménale. Celui des Jésuites et celui des Ursulines se font une belle concurrence ; ils ont bien mille pieds de flèche. Imaginez la fameuse bataille de coqs livrée là-haut, si, par malheur, ces messieurs n'étaient pas empalés !

La carte de l'ingénieur royal Villeneuve est autrement précise à mon avis, malgré qu'elle confonde ensemble vaisseaux de guerre et transports, ce qui est une contradiction du récit de Charlevoix. " A mesure qu'elle (*la flotte*) avançait " dit celui-ci, les plus petits bâtiments se rangeaient le long de " la côte de Beauport, entre l'Île d'Orléans et la petite Rivière " (*Saint-Charles*), les autres tenaient le large." Je ne crois donc guère me tromper en disant que la flotte proprement dite, c'est-à-dire les vaisseaux portant du canon, était mouillée au large à sept-huitièmes de mille au-dessous de la ville. C'est la distance maximum à laquelle on puisse ancrer l'armada puritaine ; plus éloignée, elle demeurerait inaccessible au feu des batteries françaises. Elle eût échappé sûrement au *tir visé* d'une pièce de *vingt-quatre*¹ ; c'est le calibre du canon pointé par Sainte-Hélène.

Maintenant que nous connaissons les positions respectives de la flotte anglaise et des batteries canadiennes-françaises, il importe d'établir avec exactitude *le jour et l'heure* où le pavillon amiral tomba à la mer.

Québec, 22 avril 1892.

1.—Mon cher monsieur.—J'ai fait venir de mon bureau un de mes livres militaires, *Le Manuel d'Artillerie* du Général Lefroy, publié en 1867. Je trouve que la portée des canons de *vingt-quatre* livres varie depuis 2,400 verges pour les plus pesants (plus le canon était

Parkman place au *jeudi*, 19 octobre, en pleine action de bombardement, l'épisode du pavillon de Phips¹. C'est trois jours plus tard que ne le fixe Charlevoix, qui date l'événement du 16. J'ignore absolument sur quelles autorités documentaires le grand écrivain base son assertion.

Je serais fort étonné qu'il eût choisi, de préférence aux autres relations contemporaines du siège, l'obscur version de Gédéon de Catalogne que l'on devrait, à mon sens, rejeter à première lecture, tant elle est vague et défectueuse sur ce point. Que mes lecteurs en jugent par eux-mêmes : " Ils (*les vaisseaux*) canonnèrent une partie de la nuit (*du 18 octobre*) et un peu le lendemain (*jeudi le 19*) après avoir été

pesant plus la charge était forte), à 1,500 verges pour les plus légers, c'est-à-dire ceux de vingt quintaux.

Comme il est plus que probable que les canons, au 17ième siècle, étaient légers, je crois que vous pouvez être certain que la portée du canon de *vingt-quatre*, à cette époque, n'excédait pas quinze cents verges.

Votre bien dévoué,

Major CRAWFORD LINDSAY.

Un canon <i>vingt-quatre</i> , pointé <i>but en blanc</i>	donne une portée de	400 verges.
" " " " " à 0° 58'	" " " "	500 "
" " " " " " 1° 53'	" " " "	1,000 "
" " " " " " 2° 58'	" " " "	1,500 "
" " " " " " 3° 18'	" " " "	2,000 "
" " " " " " 3° 33'	" " " "	2,500 "

Ces portées s'appliquent naturellement au boulet solide ; quant à la bombe son maximum effectif n'est que de 1,700 verges. J'admets qu'il est difficile de pointer sur un petit objet, surtout une tête de mât ; à cette grande distance cependant les couleurs d'un pavillon amiral anglais sont très visibles et de bonne cible. On faisait aussi usage à cette époque (17ième siècle) de *boulets ramés*, c'est-à-dire deux boulets réunis ensemble par une chaîne longue de douze à quinze pouces. Le maximum de la portée des boulets ramés était de 1,500 verges.—*Opinion* du Major T. L. BOULANGER.

Dans une lettre écrite par Sir William Phips au chevalier Francis Wheeler, à la date du 12 juillet 1693, dans laquelle il étudiait un nouveau projet d'assiéger Québec, le gouverneur de l'Etat du Massachussets déclarait, qu'à part l'effectif d'une escadre de quatre mille hommes parfaitement équipés, il faudrait encore " two bomb vessels furnished with LARGE PIECES WHO WILL THROW A SHELL AT LEAST A MILE, fire-ships, hospital and store-ships, what may be necessary, etc."

1—Cf : *Count Frontenac and New France*, ch. 13, pages 268 à 274.

très endommagés du canon de la ville. UN BATON DE PAVILLON ÉTANT TOMBÉ A L'EAU, ils (*les vaisseaux*) voulurent s'approcher de la côte de Lauzon et à l'Anse des Mères, mais les Canadiens y étant en embuscade les contraignirent de retourner à la rade sans avoir fait dix écus de dommages à la ville, etc., etc ¹.

Nous connaissons parfaitement *le jour* : le lundi, 16 octobre. Charlevoix, le compilateur de toutes les autres relations contemporaines du siège, nous le donne positivement. Quant à *l'heure*, elle est très facile à fixer aussi.

On se rappelle l'insolente remarque du parlementaire à Frontenac : *Il est dix heures, votre réponse dans une heure d'ici !* Et la fière réplique du gouverneur : "Je ne vous ferai pas attendre si longtemps, monsieur, je vais répondre à votre maître par la bouche de mon canon ; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on fait sommer un homme comme moi !"

Ce fut donc, le lundi, 16 octobre, vers onze heures du matin, que Monsieur de Sainte-Hélène tira son fameux coup de canon et abattit l'orgueilleuse Croix de Saint-George.

Les éditeurs du *Journal de Samuel Sewall* donnent, au sujet de la Croix de Saint-George, un intéressant commentaire que je crois utile à mes lecteurs. Le voici :

"The English colors at that time, (1690) of course, bore Saint George's Cross; and the use thereof, as savoring of idolatry or popery aroused Puritanic feelings at an early date. In 1634 Endicott and Davenport had altered the ensign used at Salem by removing one part of the red cross. Palfrey points out that this act placed the colonial government in a difficult position since the act would be construed in England as a defiance, and yet at home it had the sympathy of the people. Finally it was decided to leave out the cross on the colors of the military companies, but to keep it on the flag at Castle Island. Hutchinson writes (I,38) "This scruple afterwards prevailed, and the cross was left out of the colours and generally condemned as unlawful."

¹—Cf: *Historical Documents* published under the auspices of the *Literary and Historical Society*, Québec, 1871, 3ième série, page 30.

Un dernier point—capital celui-là—nous reste à constater. Quel courant de marée emporta le drapeau de l'amiral Phips ? Le flot ou le jusant ? Puérile en apparence, cette question est grosse cependant d'importance et d'intérêt. Un petit problème d'astronomie va lui répondre.

Si, comme l'affirme M. Joseph Marmette—assertion aussi gratuite qu'erronnée—la marée *montait*, D'Orsy, DeClermont, DeBienville ne sont plus d'incomparables héros, mais de vulgaires sportmen.

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire. Le poète a raison ; car, le danger étant l'élément essentiel de la bravoure, tout véritable exploit en doit contenir dans une large mesure. Encore une fois, si le *flot* apportait la Croix de Saint-George vers la ville, les Canadiens n'avaient qu'à se donner la peine d'attendre qu'elle passât devant Québec. Les quatre canots qui étaient allés reconduire le parlementaire à sa chaloupe, étaient encore sous avirons. Ils n'auraient eu alors qu'à reprendre le large et le guetter au passage, comme les derniers de nos écumeurs de rivières pillant les billots échappés d'une estacade rompue. Ils ne l'auraient pas attendu longtemps d'ailleurs. Le maximum de la vitesse du *flot*, entre Québec et Lévis, est de trois nœuds et demi à quatre nœuds à l'heure ¹.

En convenant que le *Six Friends* se fut trouvé à sept-huitièmes de mille en bas de la ville proprement dite la marée montante eût pris treize minutes à le leur apporter. Seulement, repêché de la sorte, le pavillon amiral n'est plus un trophée, c'est une épave ! Je m'expliquerais alors le silence hautain de Frontenac, cet arbitre irrécusable du courage et de l'orgueil français.

1—Le *nœud* compte 6,082 $\frac{3}{4}$ pieds ; le mille (*statute mile*) 5,280 pieds. Le *nœud* excède donc le *mille* d'une longueur de 802 $\frac{3}{4}$ pieds. La plus grande vitesse du courant se produit aux deux tiers de la marée.

“ Between Quebec and Levis Point, in strong spring tides, assisted by a strong wind, the flood will run at the rate of nearly 4 $\frac{1}{2}$ knots per hour ; and the ebb in the spring, just after the melting of the winter snow, 5 knots ; but, under common circumstances 3 $\frac{1}{2}$ and 4 knots respectively are the usual rate of the tides.”

Rear-Admiral H. W. Bayfield: *The Saint Lawrence Pilot* Vol. 1., ch. XI, page 292, 4th edition.

La plupart, sinou tous les abonnés de *La Kermesse*, ont lu *François de Bienville*. Cet ouvrage est l'une des plus heureuses comme l'une des plus brillantes amplifications du texte de Charlevoix. La fidélité constante avec laquelle M. Marmette reproduit l'auteur jésuite, l'ordre observé dans la marche des événements, la vérité des calques, l'exactitude du narré militaire, bref, la précision archéologique ont valu à ce livre un titre honorable, celui de roman historique.

Monsieur Marmette a cru fermement en Charlevoix, et il accepte sa relation sans contraintes comme sans restrictions. Il y place ses convictions et ses certitudes comme dans un dogme. Lorsqu'il s'est agi de traiter l'épisode de la Croix de Saint-George il a de suite accepté, sans examen comme sans soupçons, la version du maître sur ce glorieux incident du siège.

Charlevoix, en effet, n'avait-il pas dit au propos de cette prouesse : " Du premier coup de canon son pavillon ayant été abattu et la marée l'ayant fait dériver des Canadiens allèrent le prendre à la nage, et, malgré le feu qu'on faisait sur eux, l'emportèrent à la vue de toute la flotte ? "

Or, sur le fleuve, devant Québec, la capture du pavillon de Phips, accomplie par des nageurs, n'était rigoureusement possible qu'avec le concours d'un flot de marée.

Donc, conclut gratuitement M. Marmette, la MARÉE MONTAIT. En cela, comme en tout le reste, il s'est reposé sur Charlevoix, son modèle, de la vérification des faits. Citons *François de Bienville* ; la critique n'en sera que plus brève et loyale.

" — Vous arrivez à temps, messieurs, dit alors le sieur de Maricourt ¹ à son frère (*François de Bienville*) et à Louis D'Orsy ; car je viens de parier avec le chevalier de Clermont que j'abats le pavillon de l'amiral des trois premiers coups

1.—" Sur les quatre heures après-midi (*du lundi 16 octobre*) le sieur de Longueuil revenant avec ses sauvages accompagné du sieur de Maricourt, son frère, qui arrivait de la baie d'Hudson dans le navire commandé par le sieur de Bonaventure qui, par bonheur, fut averti assez à temps pour ne point tomber entre les mains des ennemis, passa avec ses canots le long de la flotte (*anglaise*). Quelques chaloupes se détachèrent pour le charger, mais il gagna terre en les recevant à bons coups de fusil. Ces chaloupes se trou-

que je tire sur l'ennemi. Le chevalier prétend que le vaisseau de Phips se trouve hors de la portée d'une pièce de vingt-quatre. Qu'en dis-tu Bienville ?

"Celui-ci mesura du regard l'espace libre qu'il y avait entre la flotte et le quai, puis se retournant vers son frère :

"Je soutiens ton pari contre le chevalier De Clermont

.....
 "Bien plus, LA MARÉE MONTE; or, je m'engage à aller chercher à la nage ce pavillon anglais qui flottera sur les eaux avant un quart d'heure."

.....
 "Les trois nageurs piquèrent au large vers le pavillon, ce dernier était encore à huit cent pieds plus bas; mais la *marée montante* l'entraînait vers les trois gentilshommes.

"Ils virent jaillir l'eau en plusieurs endroits dans les environs du pavillon, que le flux leur apportait et plusieurs fortes détonations, parties de la flotte, leur firent lever la tête.

.....
 "Un réseau de flamme et de fumée enveloppe un instant le gaillard d'arrière du vaisseau amiral, qui ne peut faire feu des deux côtés de ses sabords *vu la position qui lui donne le flot.*"¹

On remarquera combien de fois le romancier insiste, appuie sur le fait que la *marée montante* amenait vers Québec le

vèrent obligées de retourner à leurs navires et furent saluées en passant par les habitants de Beauport qui étaient sur la grève."

Lettre de Monseignat.— Cf : Documents relatifs à l'Histoire de la Nouvelle-France, tome Ier, page 522.

On se rappellera que la relation de Monseignat était le rapport officiel du siège de Québec en 1690. "Je ne particulariserai point ici Monseigneur, *(écrivait Frontenac au ministre, à la date du 12 novembre)* ce qui s'est passé pendant le temps qu'ils *(les Anglais)* nous ont tenus investis..... parce que la relation que j'en ai fait faire vous en apprendra tout le détail."

Cet extrait de Monseignat prouve encore, et sans réplique, que ce fut M. de Sainte-Hélène qui abattit le pavillon de Phips, et non pas Maricourt comme nous le dit François de Bienville. Maricourt arriva à Québec cinq heures après la prise de la Croix de Saint-George. M. Marmette ne doit pas être tenu responsable de cette erreur; elle appartient à Juchereau de Saint-Ignace dont il a suivi la relation, sans la comparer cependant.

1.—François de Bienville, ch. VI, pages 169 à 176, 2ième édition.

pavillon amiral. Je comprends la sollicitude aussi inquiète qu'intéressée de l'écrivain auprès de ses lecteurs. Non seulement la vraisemblance littéraire mais encore la possibilité physique de cette action d'éclat repose sur ce point capital.

Il est donc urgent de connaître positivement si ce fut un *flot* ou un *jusant* qui entraîna la Croix de Saint-George à la dérive.

Que disent à ce sujet les contemporains du siège, témoins oculaires de l'épisode ?

Encore une fois consultons nos auteurs.

Dès la seconde page de son *Journal* le major Walley nous raconte que le dimanche, 15 octobre, il y eut conseil de guerre à bord du *Six Friends*. La flotte anglaise se trouvait alors ancrée vis-à-vis l'*Arbre Sec*, en face de la paroisse St-Pierre et St-Paul, sur l'île d'Orléans, à trois lieues de Québec. Le lieutenant de Sir William Phips proposa de faire descendre les troupes à terre pour les y reposer, reformer les compagnies de volontaires, envoyer des éclaireurs à la découverte, et se préparer à agir suivant les informations obtenues. Bref, il insistait sur ce point capital : que la flotte ne parût devant Québec qu'elle ne fût prête (*fully ready*) à la foudroyer *instantanément*, ou l'emporter d'assaut.

Mais l'avis de Walley ne prévalut pas au Conseil et l'on décida que la flotte *prendrait avantage de la marée* pour ne paraître devant la ville *qu'au point du jour*.—*Ce qui fut fait*, dit le journal.

Ouvrons maintenant la lettre de Monseignat, nous y lirons ce qui suit : " Le lundi, seizième octobre, *sur les trois heures après minuit*, M. de Vaudreuil revint et l'on vit le feu des navires *peu de temps après* : dès qu'il fit jour on découvrit toute la flotte au nombre de trente quatre voiles."

Nous savons donc, par le rapprochement de ces deux récits authentiques, que le lundi, 16 octobre, entre la troisième et quatrième heure du matin, la marée *montait* devant Québec.

Walley, qui se félicite à bon droit dans son journal d'avoir opéré, avec une promptitude sans précédent dans l'histoire de la marine militaire, un débarquement de treize cents hommes, dut choisir le point de marée le plus favorable à l'exécution de cette manœuvre périlleuse. Or, nous savons, par la comparaison des relations contemporaines, que ce fut le mercredi,

18 octobre, entre midi et deux heures P. M., que les Puritains descendirent à La Canardière. C'était donc à la fin du baissant. De toute évidence le moment en était le plus propice, et s'imposait aux moins expérimentés. Je m'étonne que les Canadiens se soient laissés surprendre et devancer. Il leur était si facile d'occuper les grèves de La Canardière dès le commencement du jusant. Ils auraient dû soupçonner que les Anglais tenteraient le débarquement à marée basse parce que, pour les chaloupes, la distance à parcourir des vaisseaux au rivage se trouvait alors diminuée de toute la longueur des battures qui découvrent, à cet endroit, sur une superficie de plus de douze arpents, quasi jusques aux lèvres du chenal. Du même coup l'ennemi évitait un échouage dangereux, comme en avait subi la veille l'embarcation commandée par le capitaine Ephraïm Savage ; car alors la grève entière apparaissait dans toute sa nudité. Ce qui rendait absolue la sécurité d'atterrissage.

Strictement, si l'on accepte l'autorité de Walley et de Monseignat, la preuve est complète et nous pourrions ici clore notre enquête. Car si, véritablement, la marée montait devant Québec, entre trois et quatre heures du matin, le 16 octobre, elle baissait nécessairement à dix heures et demie dans la matinée du même jour. Inutile de chercher l'heure de cette marée au moment où la flotte anglaise doubla la Pointe de Lévis ; qu'elle finit ou commençât, il n'importe aucunement de s'en enquérir. Car, la durée d'un flot de marée étant, pour Québec, de quatre heures et quarante-cinq minutes, plus quarante-cinq minutes pendant lesquelles le courant persiste à courir dans la direction du flot, nous arriverions à un total 5 heures et 30 minutes. Ce qui placerait le commencement de la marée basse, devant Québec, à 9 heures du matin.

A relever encore un petit fait de chétive apparence mais d'une valeur probante considérable.

Le jour même de la descente des troupes anglaises à La Canardière, — mercredi 18 octobre — les quatre vaisseaux de guerre se détachèrent de la flotte ancrée dans la rade et vinrent s'emboîser devant la ville. Le bombardement commence vers les quatre heures du soir, la veille de la St.-Luc nous dit Juchereau. Il se continue le lendemain jusqu'à midi. On en connaît les péripéties.

“ Le jeudi, — 19 — à la pointe du jour, nous commençâmes encore les premiers, etc. Le contre-amiral qui avait tiré le plus vigoureusement se trouva si incommodé de nos canons qu’il fut obligé de relâcher aussi bien que le premier amiral qui le suivit de près avec bien de la précipitation.

Les deux autres (c’est-à-dire *le vice-amiral et le porteur de la flamme d’escadre*) levèrent l’ancre à MARÉE MONTANTE et se campèrent à une lieue au-dessus de Québec, pour nous occuper du monde et diminuer nos forces. — *Janclot.*

Quelle heure était-il alors ? Monseignat, le rapporteur officiel du siège, va nous l’apprendre : “ Les deux autres (vaisseaux vice-amiral et flamme d’escadre) tirèrent encore quelque temps, mais ne tirèrent plus depuis midi. SUR LES CINQ HEURES DU SOIR il s’allèrent mettre à l’abri dans l’Anse des Mères.”

Nous savons donc positivement par les relations comparées de Gédéon de Catalogne, de Janclot et de Monseignat que le mercredi 18 octobre 1690 la marée était basse à midi et que le lendemain, jeudi le 19, sur les cinq heures du soir, la marée montait.

A mon avis ces deux données suffisent à établir le sens de la marée devant Québec, le seize octobre, 1690, entre dix et onze heures du matin.

Mais, pour la plus grande satisfaction de mes lecteurs, il convient de poursuivre l’examen des témoignages historiques.

Il (*Phips*) commença dès le lendemain — 18 octobre — à faire débarquement. Sur les deux heures après-midi 60 chaloupes apportèrent sur le sable 1,000 ou 1,200 hommes. — *La Hontan.*

Le 18, sur le midi, les ennemis firent une descente à terre d’environ 1,600 personnes. — *Champigny.*

Le mercredi, 18 octobre, depuis onze heures jusqu’à midi, l’on ne fit que crier dans les vaisseaux *Vive le Roi Guillaume !* battant la caisse, sonnait de la trompette et jouant du haut-bois. Une demi heure après toutes leurs chaloupes chargées de monde gagnèrent terre, etc. — *Janclot.*

Le surlendemain, 18 octobre, à marée basse, nous vîmes nombre de chaloupes qui partaient de la flotte pour mettre à terre à Beauport. — *Gédéon de Catalogne.*

Le 18, à midi, on aperçut presque toutes les chaloupes

chargées de soldats tourner du même côté mais comme on ne pouvait pas deviner en quel endroit elles tenteraient la descente elles ne trouvèrent personne pour la leur disputer... D'ailleurs, comme le terrain en cet endroit est fort marécageux, embarrassé de broussailles et coupé de rochers, QUE LA MARÉE ÉTAIT BASSE, et que, pour aller à l'ennemi qui s'était bien posté, il fallait marcher dans la vase, on ne pouvait l'attaquer que par manière d'escarmouche et par pelotons.—
Charlevoix.

Si, le mercredi 18 octobre 1690, à midi, la marée était basse devant Québec, pouvait-elle être haute l'avant-veille, entre dix et onze heures du matin ?

Comment M. Joseph Marmette ose-t-il s'autoriser de Charlevoix pour nous dire QUE LA MARÉE MONTAIT ? L'auteur de *François de Bienville* a-t-il réellement lu Charlevoix ? Et Charlevoix lui-même, n'établit-il pas, mieux que personne, l'in vraisemblance et l'impossibilité de sa *théorie des nageurs* en s'appuyant à son tour au témoignage oculaire de Gédéon de Catalogue ?

J'en suis fâché pour M. Marmette, mais s'il tient quelque peu au caractère historique de son roman, le chapitre sixième en est à refaire, du commencement à la fin.

Complétons et confirmons en même temps cette démonstration par ses preuves astronomiques.

Les mathématiques ont cela d'excellent qu'elles n'ont pas d'opinions littéraires, religieuses ou politiques ; elle ne donnent que des résultats, aussi précis qu'indiscutables.

Faute de livres spéciaux, ignorés à Québec, je fus contraint d'écrire au Harvard College pour obtenir les données essentielles du problème. L'université de Cambridge me référa au Département de la Marine à Washington qui répondit avec cette ponctualité rapide de l'Américain homme d'affaires.

No. 550.

Nautical Almanac Office, Navy Department

Washington, D. C., April 29th, 1892.

Sir,

Replying to your letter of April 26th, asking for the time of full moon on or about October 17th 1690, I have to say

that we have no data in this office from which the required date can be readily determined with accuracy. The *Connaissance des temps* for 1690 is not in our Library or that of the Observatory. Perhaps you can get at the time you want from the following :

Oppolzer, in his *Canon der Finsternisse*, gives the following times of eclipses :

	Gregorian Calendar.	Julian day.
Solar Eclipse 1690, IX,	3d. 1h. 11.7m.	2338566
Lunar " 1690, IX,	18d. 13h. 30 m.	2338581

The time given is Greenwich Civil Meantime (not astronomical). The time for the solar eclipse is that of conjunction in longitude, and for the lunar eclipse that of the greatest phase.

Very respectfully

W. W. HENDRICKSON,

Professor U. S. Navy,

In charge of office.

A. RHEAUME,

Laval University, Quebec.

On remarquera que cette lettre est adressée à M. l'abbé Anselme Rhéaume, l'un des prêtres agrégés du Séminaire de Québec. Je suis un trop pauvre arithméticien pour me payer le luxe d'un pareil calcul. Je m'en suis rapporté au savoir astronomique de mon ami, lequel, à dix minutes près, me garantit l'exactitude du problème tel que résolu.

Nous savons, par Oppolzer, qu'il y eut une éclipse de lune le 18 septembre 1690, à 13 heures 30 minutes, temps civil moyen de Greenwich, soit à une heure et trente minutes après-midi. Ce qui correspond à huit heures quarante-cinq minutes avant midi à Québec, à cause de la différence de longitude entre les deux villes, Québec étant à 4 heures 45 minutes ouest de Greenwich. Donc, le 18 septembre 1690, à 8 heures 45 minutes A. M., pleine lune à Québec, et, par

suite, la pleine lune d'octobre a dû être le 17 vers 9 heures P. M.

Il reste à connaître l'établissement du port à Québec. Nous le trouverons dans le bel ouvrage de NORIE'S NAVIGATION¹. Cet établissement du port est de 6 heures 38 minutes.

Rappelons-nous enfin qu'à Québec la marée monte pendant quatre heures et quarante-cinq minutes, et qu'elle baisse durant sept heures et quarante-cinq minutes.

Voici donc quelle était la table des marées à Québec, les 17 et 16 octobre 1690 :

Mardi, 17 octobre—	marée haute	6 heures 38 m	P. M.
Lundi, 16	“ “ “	6 heures	P. M.
Lundi, 16	“ “ basse	1 heure 6 m	P. M.

A moins que l'on me prouve que les données d'Oppolzer soient fausses, il reste acquis que le lundi, 16 octobre 1690, à dix heures et demie du matin, le jusant passait devant Québec depuis *cinq heures et quatre minutes*, c'est-à-dire que l'on était aux *deux tiers du baissant*, pour parler le langage de nos pilotes modernes.

Maintenant que nous connaissons les positions respectives de la flotte anglaise et des batteries canadiennes-françaises, le quantième, l'heure du jour, l'heure et le sens du courant de la marée, il reste à déterminer *comment* s'opéra la capture du pavillon de Phips.

“ Deux capitaines, M. de Maricourt et M. de Lotbinière, prirent soin des batteries et pointaient le canon, mais si juste qu'ils ne perdaient point de coups. *M. de Maricourt abattit avec un boulet le pavillon de l'amiral*, et sitôt qu'il fut tombé nos Canadiens allèrent témérairement, dans un canot d'écorce, l'enlever et le tirèrent jusqu'à terre, à la barbe des Anglais. On le rapporta en triomphe à la cathédrale où il est encore.” — *Juchereau de Saint-Ignace*.

“ Dès qu'il (*le parlementaire*) fut arrivé à bord (*du Six Friends*) on commença de tirer d'une des batteries de la

1.—*John William Norie's Navigation*, 1877 — Table des marées LVII, page 356.

L'établissement du port est l'heure de la marée haute après midi ou après le passage de la lune au méridien le jour de la pleine ou nouvelle lune.

basse ville ¹, ce qui surprit fort les Anglais ; Phips surtout ne revenait point de son étonnement de se voir obligé d'assiéger dans les formes une ville où il s'était flatté qu'on n'aurait pas la hardiesse de l'attendre autrement que pour se soumettre à lui.

“ Mais ce fut bien pire encore, quand, du premier coup de canon, son pavillon ayant été abattu et la marée l'ayant fait dériver, quelques Canadiens allèrent le prendre à la nage, et malgré le feu qu'on faisait sur eux, l'emportèrent à la vue de toute la flotte : il fut porté sur le champ à la Cathédrale où il est encore.”—*Charlevoix*.

Telles sont les deux versions contradictoires de l'épisode. Laquelle choisirons-nous ?

Indéniablement, le récit de Juchereau de Saint-Ignace est le meilleur. Il s'impose pour une raison de nécessité absolue. Nous avons constaté, il n'y a qu'un instant, que la plus grande vitesse de la marée, flot ou jusant, se produit aux deux tiers de la durée de ce courant. Or, le 16 octobre 1690, à dix heures et demie du matin, la marée baissait devant Québec depuis cinq heures et quatre minutes ; l'on en était donc aux *deux tiers* du baissant qui venait alors d'atteindre son maximum de vitesse.

Sitôt que le drapeau tomba, il fut donc, dans la première minute qui suivit sa chute, emporté par le jusant à plus de 350 pieds du *Six Friends* ². Quel nageur eût jamais réussi à le rejoindre ? Si, par miracle, il s'en fut trouvé un pour l'atteindre, aurait-il jamais pu revenir au rivage avec son trophée, refouler ce terrible jusant fluvial, inéluctable, irrésistible ? Et où allait-il ce pavillon ? Il redescendait le grand fleuve en dérive et filait droit aux battures de Beauport où se tenaient mouillés les transports anglais qui, naturellement, le guettaient au passage et n'auraient pas même eu la peine de déborder une chaloupe pour le repêcher, tant la marée le rejetait directement sur eux. Il y avait donc pour nos Canadiens nécessité impérieuse, absolue, de mettre un

1—Ce coup de canon fut tiré de la batterie marquée No 11 sur la carte de l'ingénieur royal Villeneuve.

2—J'ai été de bon compte et n'ai calculé la vitesse du courant qu'à raison de 3½ nœuds à l'heure. J'étais justifiable cependant de la mesurer à 4 nœuds.

canot à la mer et de courir à la Croix de Saint-George plus vite que tout de suite !

D'où partit le canot d'écorce ? Des quais de la basse ville, de l'embouchure du Saint-Charles ou de La Canardière ? L'histoire n'en dit rien ; mais la vraisemblance et le succès de cette prouesse nous imposent cette dernière hypothèse. Nos Canadiens partirent donc de La Canardière, prirent le courant, entrèrent bravement dans la zone dangereuse de la flotte ennemie et, sous le feu croisé des vaisseaux de guerre et des transports, ils enlevèrent le drapeau, à *la barbe des Anglais !*

Voilà comment j'entends l'héroïque épisode du pavillon de Phips.

Je n'ai pas à discuter ici la question de savoir si les nageurs de Charlevoix ne seraient pas, au point de vue théâtral, plus dramatiques que les canotiers de Juchereau. Ce livre étant essentiellement historique, un travail d'âpre et sèche archéologie, il ne convient pas d'y introduire un chapitre de critique littéraire. Je dirai seulement, étant donné les circonstances de ce hardi coup de main, que les canotiers de Juchereau me semblent plus courageux que les nageurs de Charlevoix. Ceux-ci n'auraient offert que la tête aux mousquetaires et aux canonniers de l'armée puritaine ; ceux-là faisaient cible de leurs corps tout entiers. Mais alors la raison de prudence s'effaçait devant une rigoureuse question de vitesse de laquelle tout dépendait, car il fallait prévenir les chaloupes que l'amiral pouvait faire détacher de son bord. Sait-on la vitesse d'un canot d'écorce monté par un seul homme ? Le 20 août 1890, à Jessup's Neck, Long Island, Etats-Unis, un *professionnel*, du nom de A. R. Mackendrick, courait un mille à l'aviron en *neuf minutes et vingt-neuf secondes*¹. Remarquez que l'exploit nautique eut lieu en *eau calme*. Concevez maintenant la rapidité d'un canot d'écorce monté par cinq ou six hommes et combinant la force de ses coups d'avirons avec la vitesse *maximum* de la marée baissante. La manœuvre fut si prompte que les Anglais n'eurent pas le temps de détacher leurs chaloupes comme ils le firent l'après-

1—The *New-York Clipper Annual*, 1891, p. 91.

midi du même jour lorsqu'ils cherchèrent à enlever M. de Maricourt revenant de la Baie d'Hudson.

En 1690 la Révérende Mère Juchereau de Saint-Ignace était dans toute la force de l'âge et du talent. Religieuse hospitalière depuis déjà vingt-six ans, elle était encore archiviste de la communauté, c'est-à-dire historien du pays. Elle écrivit la relation du siège de Québec sous la dictée même de ceux-là qui l'avaient glorieusement repoussé. Elle connut tous les blessés de notre petite armée canadienne-française, car elle eut l'honneur et la joie de leur prodiguer ses soins les plus pressés aux salles de son hôpital. De la fenêtre de son austère cellule elle vit, *de ses yeux*, les canotiers enlever le pavillon de l'amiral Phips, et *le tirer jusqu'à terre, à la barbe des Anglais*¹. Ou bien, si le spectacle de cette incomparable prouesse lui échappa, son oncle, le vieux seigneur de Beauport, Nicolas Juchereau de Saint-Denis, qui eut la gloire d'un bras cassé par une balle ennemie au premier engagement de La Canardière, dut lui en conter tout le détail pendant les trois semaines qu'il passa à l'Hôtel-Dieu de Québec sous le traitement du savant docteur Michel Sarrazin.

En 1690 Charlevoix n'avait que huit ans, l'âge heureux des confitures !² En 1705, le futur célèbre jésuite vint au Canada. Frontenac, François Prévost, Monsieur de Sainte-Hélène, Nicolas Juchereau de Saint-Denis, François de Bienville, tous les grands témoins du siège étaient morts. Quant aux autres, quinze années de survie n'avaient pas dû leur rafraîchir la mémoire. Charlevoix, qui séjourna à Québec

I.—Le témoignage le plus digne de foi, nous dit Henri Taine, sera toujours celui du témoin oculaire, surtout lorsque ce témoin est un homme honorable, attentif et intelligent, lorsqu'il rédige sur place, à l'instant et sous la dictée des faits eux-mêmes, lorsque, manifestement, son unique objet est de conserver ou fournir un renseignement, lorsque son œuvre n'est point une pièce de polémique concertée pour les besoins d'une cause ou un morceau d'éloquence arrangé en vue du public, mais une déposition judiciaire, un rapport secret, une dépêche confidentielle, une lettre privée, un memento personnel. Plus un document se rapproche de ce type, plus il mérite confiance et fournit des matériaux supérieurs.

LES ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE. — *La Révolution*, préface du premier volume.

2.—Charlevoix naquit, à St-Quentin, en 1682. Il mourut en 1761.

cinq années consécutives (de 1705 à 1710), eut tout le loisir de causer avec Juchereau de Saint-Ignace¹ du grand événement qui nous préoccupe et de le discuter à fond.

Or parut (1731) en France la première édition de l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu* publiée par M. de la Tour à l'insu de la communauté de Québec. Ecrite d'après les renseignements de la Mère Juchereau de Saint-Ignace elle avait été rédigée par la Mère Duplessis de Sainte-Hélène². On y lisait en toutes lettres : *Sitôt qu'il fut tombé (le pavillon de Phips), nos Canadiens allèrent témérairement, dans un canot d'écorce, l'enlever et le tirèrent jusqu'à terre, à la barbe des Anglais.*

Dix ans plus tard (1741), Charlevoix publiait son *Histoire Générale de la Nouvelle-France*. Racontant à son tour l'épisode de la Croix de Saint-George, il écrivait ce qui suit :

Du premier coup de canon, son pavillon (celui de Phips) ayant été abattu, et la marée l'ayant fait dériver, quelques Canadiens allèrent le prendre à la nage et, malgré le feu qu'on faisait sur eux, l'emportèrent à la vue de toute la flotte.

Quels témoins, quels documents nouveaux avait-il donc découverts depuis 1731? Je n'en connais aucuns, et il est absolument improbable qu'on en signale jamais d'autres.

Nous pouvons donc conclure, en toute sécurité de preuves, que Juchereau de Saint-Ignace a écrit l'histoire du *Pavillon de Phips* et que Charlevoix en a créé la légende.

Il convient de remarquer ici la distance énorme du fait qui nous préoccupe. Il est à plus de deux cents ans de notre époque. Encore, si l'événement, comme un astre, revêtait un éclat de première grandeur, l'éloignement nuirait-il peu aux observations historiques. Mais, il le faut bien avouer, cette prouesse, toute rayonnante qu'elle soit de beauté morale, n'est pas exceptionnellement grandiose. Cet acte de bravoure est commun à plusieurs héros chez tous les peuples, et on le

1—Elle mourut le 14 janvier 1723, à l'âge de 73 ans.

2—On possède encore à l'Hôtel-Dieu de Québec la copie originale de cet ouvrage éminemment précieux. Elle est écrite de la main même de la Mère Duplessis de Sainte-Hélène et signée par la Mère Juchereau de Saint-Ignace.

retrouve à toutes les époques de l'antiquité et de l'âge moderne. Dans tous les temps les drapeaux d'armée, aigles romaines ou françaises, provoquèrent des miracles d'audace et de vaillance, qu'il s'agit de les défendre ou de les enlever. Un cuirassé de première classe flotterait sur le sang répandu, pendant nos guerres contemporaines, à capturer des étendards de régiment ou bien encore des pièces d'artillerie, car le canon fascine et provoque presque autant les desperados et les bravi du champ de bataille.

Sans doute l'épisode du pavillon amiral est une action isolée, distincte, unique dans notre histoire, demeurée jusqu'ici sans parallèle comme elle avait été jusque-là sans précédent. Mais on la voit, on l'observe dans une lumière de légende, assez forte peut-être pour suppléer au plein jour de la vérité historique, trop belle cependant, trop irradiée pour n'être pas trompeuse.

La tradition n'a pas été lente à s'emparer de l'incident de la Croix de Saint-George. C'est-à-dire qu'elle a dû l'amplifier, en l'accaparant, dans la mesure de son patriotisme aveugle. Et alors il s'est produit un véritable phénomène de réfraction. La densité de l'air, les vapeurs d'horizon exagèrent, au détriment de sa clarté, le disque étincelant du soleil ; également les ignorances inconscientes, les candides naïvetés, les croyances absurdes de la foule amoindrissent, en les voulant grossir, les événements et les personnages de l'histoire.

Lorsque Charlevoix vint au Canada, pour la première fois, quinze ans s'étaient écoulés depuis le siège de Québec en 1690. Ce laps de temps était plus que suffisant à l'éclosion de mille légendes. Comme les champignons, elles n'attendent pas un siècle pour germer et fleurir ; l'espace d'une nuit suffit à leur complet épanouissement. J'ai dit que Charlevoix avait créé la légende des nageurs ; le mot, après mûre réflexion, me paraît excessif, c'est recueilli qu'il eût fallu écrire. J'ignore quels motifs le déterminèrent à lui donner la consécration historique, sans doute son irrésistible séduction dramatique et littéraire.

Malgré le brevet d'authenticité que lui délivre gratuitement l'historien de la Nouvelle-France, cette tradition populaire, toute fascinante qu'elle soit, ne peut pas soutenir

l'analyse critique des archéologues. La chimie prouvera bien les éléments constitutifs de la perle, mais ses meilleurs efforts seront impuissants à la recomposer. Ainsi de la légende des nageurs. Passée au creuset de l'histoire, elle se désagrège, se volatilise, s'évanouit, se perd en fumée de gloriole comme le bijou fondu au laboratoire. Impossible de la reconstituer en fait précis, tangible, indéniable.

Il est fâcheux, direz-vous, que la relation de Charlevoix ne soit pas historiquement vraie ; au point de vue artistique sa beauté complète suggère à l'art merveilleux des peintres, au *mens divinior* des poètes, d'idéales compositions¹.

Hélas ! qui le regrettera plus que moi-même ? Je me rappelle Fréchette à cet instant, et la superbe page consacrée au récit de cet immortel épisode. Récitons-la ensemble, si vous le voulez bien, lecteurs, elle occupe ici une place d'honneur et je la reproduis avec un légitime orgueil pour les lettres canadiennes-françaises.

Tout à coup des vaisseaux part un cri de démon.
Du navire amiral la corne d'artimon,
Qu'a coupée un boulot bien pointé de la rive,
Avec son pavillon culbute à la dérive.

(1)—“ J'ai beaucoup pensé au drapeau ou pavillon de Phips, et je ne vois pas de preuve directe du fait que des Canadiens l'aient péché à la nage. Mais, en écrivant un roman, l'épisode traité sous cet aspect devient fort joli. J'ignore les noms des canotiers qui enlevèrent la Croix de Saint-George.”

Extrait d'une lettre de M. Benjamin Sulte, datée le 16 septembre 1891.

Je les ai bien cherchés, moi ! Mes démarches les plus actives n'ont amené aucun résultat.

Si fait, j'ai découvert quelque chose : un renseignement dérisoire, frappé au coin de la plus mordante ironie historique. Je vous le donne pur ce qu'il vaut.

“ PAYÉ A MERCIÉ, POUR 5 CROCHETS POUR PENDRE LES PAVILLONS ANGLAIS, (à la voûte de la cathédrale) 8 LIVRES ! ”—Cf : *Comptes de la Fabrique Notre-Dame de Québec*, année 1690, page 136.

Et nos héros, les canotiers de La Canardière, qu'ont-ils reçu ?

Des ampoules aux doigts !

Oh ! la gloire !!

C'est la morale du fabuliste :

Rien ne sert de ramer il faut clouer à point !

Aussitôt, à ce cri de colère éperdu
 Du haut de nos remparts un autre a répondu,—
 Une acclamation de triomphe et de joie.....
 Ce drapeau que le flot emporte, quelle proie !

Un canot du navire anglais s'est détaché ;
 Mais un autre boulet juste à temps décoché,
 Avant même qu'un quart de minute s'écoule,
 Va lui crever le flanc, le renverse et le coule.

Allons, dit Frontenac, ce drapeau, c'est la croix !
 Qui sera chevalier ?

—Moi répond une voix.

Et dans les mille bruits du vent et du carnage,
 Un jeune homme s'avance et se jette à la nage.
 —Bravo ! bravo ! bravo !

Maintenant tous les yeux
 Tournés vers un seul but, concentrés, anxieux,
 Vont suivre désormais le tout petit sillage
 Qui trahit du héros l'audacieux voyage.
 Lui nage avec vigueur, tête haute, en plongeant
 Sous le feu des Anglais, qui jurant et rageant,
 Pour sauver leur drapeau, de loin, sans intervalles,
 Tout autour du point noir font crépiter les balles.

La vague est suffocante et le courant est fort :
 N'importe ! sans faiblir, et redoublant d'effort,
 L'homme rit du péril et s'avance quand même.....

A de certains moments, anxiété suprême.
 On n'aperçoit plus rien. Est-ce fini?... Mais non !
 Le nageur reparait aux éclairs du canon,
 Et s'avance toujours haletant et farouche
 Vers le drapeau flottant.

Il l'atteint, il le touche !.....

Il est regrettable, en vérité, qu'une aussi fière narration n'appartienne qu'à *La Légende d'un Peuple*. Quels titres elle possède à se réclamer de son histoire ! La version de Charlevoix, dont elle n'est que la traduction lyrique, s'y rattacherait-elle jamais ? Je le dis avec désespoir, mais je le dis cependant : l'événement en est impossible.

Renoncer à un préjugé, quelle joie délicieuse pour l'intelligence, mais perdre une illusion patriotique, quel deuil éternel pour l'âme ! Shakespeare, au troisième acte de sa tragédie, fait crier à la conscience du meurtrier : "*Macbeth a assassiné le sommeil, le doux sommeil qui entretient la vie !*" Les archivistes, les antiquaires, les archéologues sont autant de Macbeths féroces qui tuent les meilleures espérances des hommes d'imagination, tarissent les sources les plus vives de leur enthousiasme, éveillent leurs rêves les plus consolants, gâtent enfin leurs plus chers souvenirs, pour le diabolique plaisir d'empoisonner leur existence.

D'autre part il importe, et d'urgence, de s'arracher héroïquement aux fascinations dangereuses des poètes, aux enivrantes séductions des romanciers, à tous ces mirages historiques, étincelants et faux comme les oasis aériennes, les lacs fantômes aperçus au désert. L'intensité de leurs rayonnements et de leurs verdures trompe jusqu'à la mort les fatigues et la soif des caravanes qui marchent sur elles avec une lassitude exaspérée.

On ne suppléera jamais à la vérité d'un profil par la richesse du coloris ; la première, l'unique qualité d'un événement, est bien celle du portrait photographique, la ressemblance : c'est-à-dire la vérité, encore la vérité, toujours elle. Je n'irai pas jusqu'à écrire *rien autre chose que la vérité*, ce serait tomber dans la formule du serment judiciaire.

Les savants attribuent à un échauffement anormal de l'atmosphère le phénomène des mirages. Pourquoi ne pas expliquer également par une surexcitation malade, un surmenage cérébral, une métréopie aiguë des nerfs sensitifs, bref, par un échauffement anormal de l'atmosphère intellectuelle, l'incohérence et le délire des fictions littéraires pseudo-historiques ?

Et de même que le torride soleil d'Afrique élève sur l'horizon des silhouettes de palmiers, des reflets de villages, des scintillements d'eaux vives, ainsi l'imagination embrasée des

lettrés modernes s'empare de quelques faits d'armes éclatants, particuliers, j'allais écrire personnels, les isole, les grandit, les idéalise, les divinise enfin et les fixe glorieux dans une lumière permanente d'apothéose. Toujours visibles, mais inaccessibles toujours, ils reculent, à la façon des mirages arabes, avec une vitesse mesurée à la chaleur de la poursuite. Et l'horizon interminable, les perspectives infinies sur lesquels se profilent et s'estompent leurs traits, en apparence indélébiles et vivants, se dérobent eux-mêmes, fuient, s'échappent sur des distances incommensurables, vers des lointains éternels.

Tant et tant qu'à la fin les plus opiniâtres se lassent, les plus tenaces désespèrent, les plus âpres à poursuivre de lentes et pénibles études les filons ténébreux de l'archéologie se rebellent tout à coup, s'insurgent d'un commun accord. Hardis de l'avant-garde, obstinés de la réserve, toute la petite armée des chercheurs et des critiques se révolte. "— C'est fini ! on ne travaille plus. Au diable l'œuvre et l'outil ! Assez longtemps on nous berne ! On ne croit plus à rien !—" Heureux encore si ces grévistes exaspérés n'inondent pas la mine dans la pensée que d'autres pourraient y reprendre la tâche interrompue. Ceux-là même que l'enthousiasme patriotique avait le plus embrasés de ses flammes, deviennent alors les incrédules les plus endurcis, comme les apathiques les plus incurables de notre classe instruite. Cela arrive, et fatalement.

Un éminent patriote français, monsieur le général Ambert, a eu le courage de s'interrompre en plein récit de guerre franco-prussienne pour écrire cette sentence austère, mortelle aux hommes d'imagination :

" Le devoir rigoureux de tout écrivain impartial est d'infirmier les légendes et de rétablir la vérité " ¹.

J'avoue, lecteurs, que je suis enclin à répondre, avec les gens de lettres : " Maître, ces paroles sont dures." Il ne faut pas s'éloigner cependant. A qui irions-nous ?

Poètes et prosateurs ont eux-mêmes reconnu l'excellence de cette maxime. N'est-ce pas feu Despréaux qui disait :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable ?

¹—GAULOIS ET GERMAINS, Récits militaires, par le général Ambert.
—Après Sedan. Vol II, page 444.

Profondément méditée dans le silence fécond de l'étude la narration de Juchereau de Saint-Ignace se mouvant, se dramatise à la satisfaction des plus exigeants en produits pathétiques. Il se dégage de ce récit une belle lumière historique, je serais tenté d'écrire sidérale, dont la douceur paisible et l'immuable fixité d'éclat permettront aux écrivains de l'avenir les plus heureuses observations.

Le *Pavillon de Phips* a déjà paru, comme chapitre-specimen, dans *La Kermesse*, revue hebdomadaire publiée, en 1892-93, au bénéfice de l'Hôpital du Sacré-Cœur à Québec. Nous croyons être agréable à l'auteur de cet ouvrage en reproduisant ici une lettre très élogieuse et très autorisée qui prouve bien l'intérêt que l'on porte, aux Etats-Unis, aux moindres épisodes de notre histoire.

LES EDITEURS.

1531 Eighth street, N. W.,

Washington, D. C. December 29th, 1892.

MR. ERNEST MYRAND,

Quebec, P. Q., Canada.

My dear Sir,

Excuse the liberty I take in writing you a word. Through the kindness of my friend Dr. N. E. Dionne, who sent me a few copies of *La Kermesse*, I have been privileged to spend an agreeable hour with your article on *Le Pavillon de Phips*, and I feel a want to tell you how much I have been instructed and edified by your learned criticism of one of the heroic episodes in our glorious national history. Your industrious researches with your love of exact historical truth have enabled you to dismiss the vapors of fanciful legends that were enveloping the real facts and lo ! you have shown to the world that the truth unadorned is by far the more beautiful. You are right: it was a nobler action to snatch the standard from the midst of the enemy than to have picked it up drifting towards the shore with the tide.

Your argument is, I believe, irrefutable ; and your conclusions must stand throughout the ages. You have rendered our country and compatriots a great service, and I offer you my humble congratulations.

There are numerous other points in our history which need further elucidation : the subject of the Heroine of Verchères, Dollard, and the personality of the Chevalier de Vincennes among them. If you have leisure to reconcile the disparate facts, examine them, and give to the cause of historical truth the benefit of your judicious conclusions.

With my congratulations I offer you sincere good wishes of good-will, peace and joy suggested by the season, and beg to subscribe myself,

Yours very respectfully,

MAJOR EDMOND MALLET.

PLAN FIGURATIF DE LA CANARDIÈRE EN 1690

chaloupe du Capitaine
8 février 1690
échouée le 17 oct.

A. B. CAMP ANGLAIS,

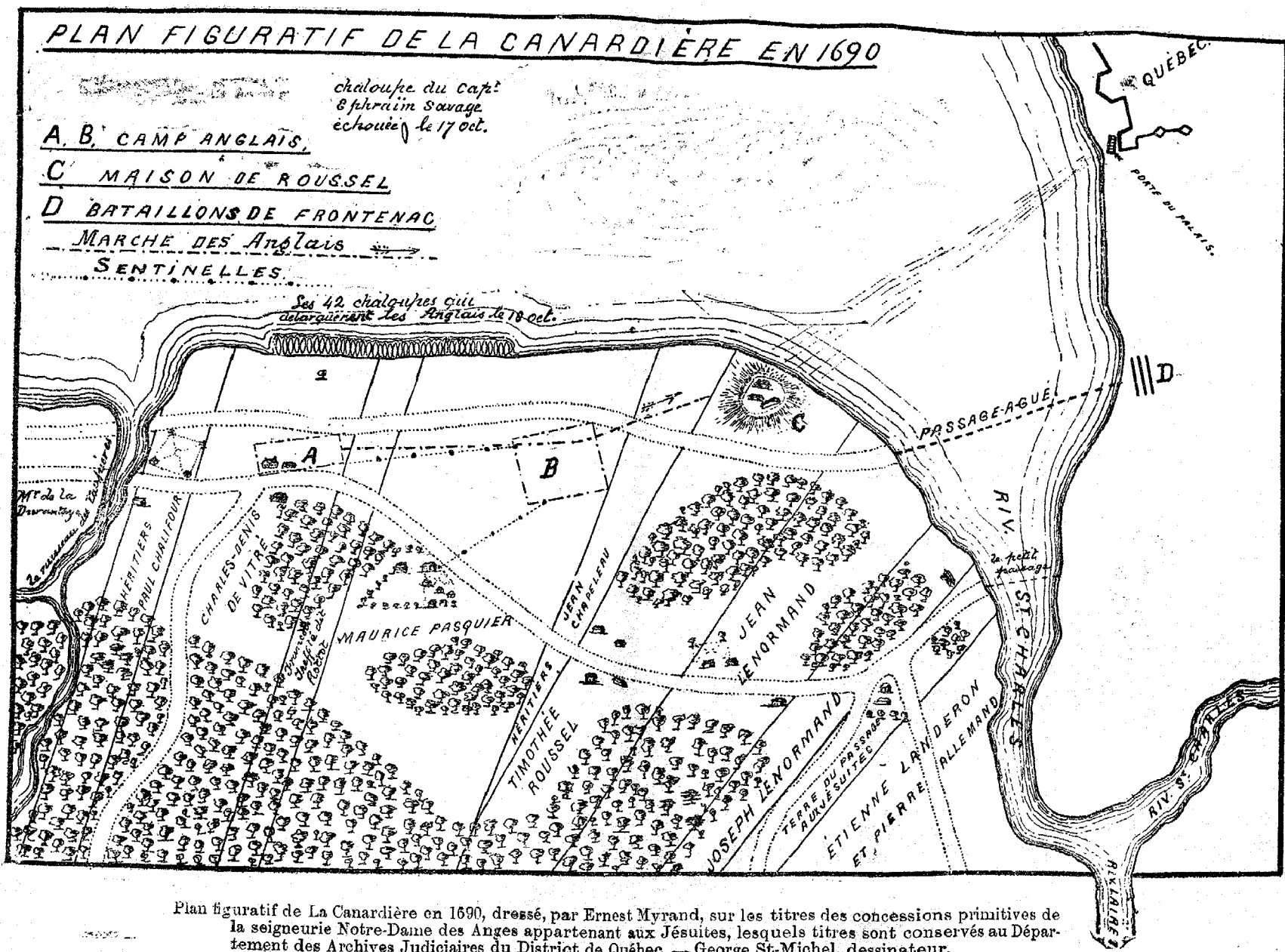
C. MAISON DE ROUSSEL

D. BATAILLONS DE FRONTENAC

MARCHE DES ANGLAIS →

SENTINELLES

Ses 42 chaloupes qui
abandonnèrent les Anglais le 18 oct.



Plan figuratif de La Canardière en 1690, dressé, par Ernest Myrand, sur les titres des concessions primitives de la seigneurie Notre-Dame des Anges appartenant aux Jésuites, lesquels titres sont conservés au Département des Archives Judiciaires du District de Québec. — George St-Michel, dessinateur.

CHAPITRE DOUZIÈME

PLAN FIGURATIF DE LA CANARDIÈRE EN 1690

*Située en la Seigneurie Notre-Dame des Anges appartenant aux
R.R. P.P. Jésuites.*

JUGE PRÉVÔT..... Guillaume Roger.
PROCEUREUR FISCAL..... Pierre Lefebvre.
GREFFIER..... Paul Vachon.

LA CANARDIÈRE EN 1690.

Bornée, vers le nord-ouest, par la profondeur des terres de la Canardièrè; vers le sud-est, par l'estuaire de la rivière St.-Charles; vers le nord-est, partie par la ligne nord-est de la terre des héritiers Paul Chalifour, partie par le ruisseau des Taupières; vers le sud-ouest, partie par la rivière Lairet, partie par la ligne sud-ouest de la terre d'Etienne Landron et Pierre Allemand.

Superficie : 1601,64, soit 1602 arpents carrés.

En 1690, La Canardièrè faisait partie de la paroisse Notre-Dame de Québec. Cette paroisse renfermait alors dans son étendue : 1^o la Haute-Ville; 2^o la Basse-Ville; 3^o la Canardièrè; 4^o le fief de Jean Bourdon (*la paroisse St. Jean-Baptiste actuelle, occupe une partie de son territoire*); 5^o la Petite Rivière (*St. Charles*); 6^o le fief St. Michel, qui appartient actuellement au Séminaire de Québec.

PROPRIÉTAIRES A LA CANARDIÈRE

No. 1, — 1 Jacquette Archambault, veuve de Paul Chalifour; Marguerite Chalifour, femme de Jean Badeau; Marie Bibault

No. 1 — 1 La propriété de cet immeuble appartenait, pour moitié, à la veuve de Paul Chalifour, Jacquette Archambault, et, pour l'autre moitié, à ses *dix* enfants.

(qui héritait de la part de sa mère, feu Jeanne Chalifour, femme de François Bibault); Simone Chalifour, femme de Julien Brousseau La Verdure; Françoise Chalifour, femme de Jacques Nolin; Jeanne Chalifour, femme de Germain Langlois; Louise Chalifour, femme de Joseph Vendendaigue; Paul François Chalifour, mari de Jeanne Philipeau; Pierre Chalifour, mari d'Anne Mignier; Anne Chalifour, femme de Jean Le Normand; Claude Chalifour.

Superficie de l'immeuble: 3 arpents de front sur 40 de profondeur.

No. 2.—Charles Denys, sieur de Vitré, Catherine DeLostelneau. (Ils demeuraient à Québec, Haute-Ville, rue Ste.-Anne.)

Fermiers: Pierre Jean et Françoise Favereau sa femme.

Superficie de l'immeuble: 7 arpents de front sur 40 de profondeur.

No. 3.—François Trefflé dit Rottot, charpentier, Catherine Mathieu.

Superficie de l'immeuble: 2½ arpents de front sur 40 de profondeur.

No. 4.—Maurice Pasquier, Françoise Forget.

Superficie de l'immeuble: 7½ arpents de front sur 40 de profondeur.

No. 5.—Aux héritiers Jean Chapeleau.

Superficie de l'immeuble: 3 arpents, 2 perches de front, "montant en pointe de chemise jusqu'à 30 arpents, elle est réduite à rien en ce point de 30 arpents. Elle contient 48 arpents."—*Note du Père Raffeix.*

No. 6.—Timothée Roussel, chirurgien, Catherine Fournier. (Ils demeuraient à Québec, Haute-Ville, rue Buade.)

Fermiers résidant sur la terre: Adrien Sedilot de Brisval, Jeanne Angélique Brière, sa femme.

Superficie de l'immeuble: 5¼ arpents de front sur 40 de profondeur.

No. 7.—Jean Le Normand, Anne Le Laboureur.

Superficie de l'immeuble: 5½ arpents de front sur 40 de profondeur.

No. 8.—Joseph Le Normand, fils de Jean Le Normand et d'Anne Le Laboureur.

Superficie de l'immeuble: 2 arpents, 6 perches, 9 pieds de front sur 30 arpents de profondeur.

No. 9.—Terre du passage à gué de la Petite Rivière St-Charles, appartenant aux Jésuites.

Jacques Glinel en était le passeur, en 1690.

Superficie de l'immeuble : 2 arpents de front sur 30 de profondeur.

No. 10.—Etienne Landron, marchand, Elizabeth De Chavigny, Pierre Allemand, marchand, Louise Douaire De Bondy, co-propriétaires. Ils demeuraient tous deux à Québec, Basse-Ville, sur la rue Notre-Dame. Ils étaient associés sous la raison de *Landron & Allemand*.

Superficie de l'immeuble : 6 arpents, 1 perche, 11 pieds de front sur 40 arpents de profondeur.

PIECES JUSTIFICATIVES.

No. 1.—PROPRIÉTÉ CHALIFOUR.

Greffe de Paul Vachon.—Acte de Partage entre la veuve Paul Chalifour et ses dix enfants—27 mars 1689.

No. 2.—PROPRIÉTÉ DEVITRÉ.

Greffe d'Andouart.—Acte de Concession de la Trinité, à La Canardière, à Simon Denis, sieur de Ste.-Anne par Jacques de la Place—10 août 1652.

En 1690, Charles Denis de Vitré avait succédé à son père comme propriétaire à La Canardière.

Greffe de Paul Vachon.—Inventaire fait par Monsieur De Vitré à Pierre Jean, son fermier—13 septembre 1677.

Greffe de Gilles Rageot.—Vente à Pierre Jean et Françoise Favereau, par Charles Denys de Vitré—16 décembre 1690.

No. 3.—PROPRIÉTÉ TREFFLÉ DIT ROTTOT.

Greffe de Paul Vachon.—Contrat de concession à François Trefflé dit Rottot par le Rév. Père Guillaume Mathieu, S. J.—23 juin 1672.

No. 4.—PROPRIÉTÉ MAURICE PASQUIER.

Greffe de François Genaple de Bellefond.—Inventaire et description de la terre appartenante à Demoiselle Marie Catherine Le Neuf, femme et procuratrice de Pierre Denis, écuyer, sieur de la Ronde, laquelle terre est sise à La Canardière etc., etc.—27 février 1684.

Greffe de Gilles Rageot.—Vente d'une terre par Dame Catherine LeNeuf, épouse et procuratrice de Pierre Denis, écuyer, sieur de La Ronde, à Maurice Pasquier—5 juin 1690.

No. 5.—PROPRIÉTÉ DES HÉRITIERS CHAPELEAU.

Greffe de Paul Vachon.—Contrat de Concession à Etienne Rageot dit le Lionnois par les RR. PP. Claude Dablon et Jérôme Lalemant—10 juin 1664.

Greffe de François Genaple de Bellefond.—Bail à Ferme par Jeanne Gaignon, veuve de Jean Chapeleau aux sieurs Thimothée Roussel et Etienne Rageot dit Le Lionnois—6 avril 1683.

Greffe de Paul Vachon.—Acte de donation d'Etienne Rageot dit le Lionnois à Maurice Pasquier et Françoise Forget, sa femme—11 janvier 1685.

No. 6.—PROPRIÉTÉ THIMOTHÉE ROUSSEL.

Greffe de Romain Becquet.—Vente de Jean Charpentier dit Lapaille à Thimothée Roussel—3 septembre 1669.

Greffe de François Genaple de Bellefond.—Inventaire des biens de la communauté de Thimothée Roussel avec Catherine Fournier—7 août 1688.

Greffe de François Genaple de Bellefond.—Donation d'Adrien Sedillot et sa femme aux Sieur et Damoiselle Roussel—18 juin 1690.

Archives inédites de l'Hôtel-Dieu de Québec.—Explications du Père Raffeix donnés à la Communauté de l'Hôtel-Dieu de Québec au sujet des terres de feu Thimothée Roussel à La Canardière.—28 juin 1718.

No. 7.—PROPRIÉTÉ JEAN LE NORMAND

Greffe de Paul Vachon.—Contrat de concession à Jean Norment (*Le Normand*) par le Rév. P. Guillaume Mathieu.—20 juin 1672.

Greffe de Pierre Duquet.—Contrat de vente entre Charles Couillard, seigneur des Islets et de Beaumont et Jean Le Normand et sa femme Anne Le Laboureur.—10 juin 1678.

Greffe de Charles Rageot.—Inventaire des biens meubles et immeubles composant la communauté de Jean Le Normand et de défunte Anne Le Laboureur—22 décembre 1700.

No. 8.—PROPRIÉTÉ JOSEPH LE NORMAND.

Greffe de Paul Vachon.—Contrat de concession à Nicolas Genderon dit Lafontaine, par les RR. PP. André Richard et Jean de Quen—22 avril 1658.

Greffe de Paul Vachon—Vente de la dite concession par Nicolas Genderon dit Lafontaine à Eustache Lambert—18 avril 1661.

Greffe de Paul Vachon.—Concession à Eustache Lambert par les RR. PP. Charles Dablon et Jérôme Lalemand—31 mars 1664.

Greffe de Romain Becquet.—Testament d'Eustache Lambert—23 juin 1673.

“ Extrait du testament d'Eustache Lambert :

Item, veut et entend le dit testateur que ses immeubles soient partagés entre ses dits enfants, en la manière qui en suit.....
la dite Marie Magdeleine Lambert, pour sa part des dits immeubles, jouira et possèdera la moitié d'une habitation au dit testateur appartenante, sise au lieu dit La Canardièrre, attenante de celle du sieur Couillard des Islets¹.”

Nous n'avons pas d'actes notariés prouvant que Eustache Lambert ait vendu les terrains susdits à Joseph Le Normand mais nous savons que le propriétaire, à l'est de ces deux concessions, était, en 1700, Jean Le Normand, (Cf: Greffe de

1—Marie Magdeleine Lambert avait onze ans en 1673 ; en 1678 elle épousa Louis Charretier de Lotbinière.

Charles Rageot.—*Inventaire* du 22 décembre 1700) lequel avait pour voisin, à l'ouest, Joseph Le Normand.

D'un autre côté, nous verrons dans le *Bail du Passage* entre les Jésuites et Jacques Glinel—Grefte de François Genaple de Bellefond—minute du 24 mars 1686—que cette *terre du passage* avait pour voisin, à l'est, *Jacques Le Normand*. Donc, entre les années 1686 et 1700 ces deux concessions ont appartenu soit à Jacques soit à Joseph Le Normand, tous deux enfants de Jean Le Normand. Or, nous savons, par le *Dictionnaire Généalogique* de l'abbé Tanguay (Tome I, page 382) que Jacques Le Normand ne s'est jamais marié, tandis que Joseph Le Normand, majeur le 18 janvier 1690, se marie le 5 février 1691. Nous concluons de là qu'en 1690 la terre devait être à lui plutôt qu'à son frère Jacques. Cette présomption confine pour moi, à la certitude. D'ailleurs il n'est pas invraisemblable de supposer qu'il y ait une erreur dans la minute (24 mars 1686) de François Genaple, et que le notaire ait écrit par mégarde *Jacques* au lieu de *Joseph*.¹

No. 9—PROPRIÉTÉ DE LA TERRE DU PASSAGE—AUX JÉSUITES

Grefte de Paul Vachon.—Contrat de concession à Vincent Renaud par les RR. PP. André Richard et Jean De Quen.—30 juin 1658.

Grefte de Romain Becquet.—Vente par Vincent Renaud aux Jésuites.—6 juillet 1669.

Grefte de François Genaple de Bellefond.—Bail du Passage à Gué de la Canardièrre et d'une habitation en dépendant, à Jacques Glinel par le R. P. Raffeix.—24 mars 1686.

No. 10—PROPRIÉTÉ ETIENNE LANDRON—PIERRE ALLEMAND

Grefte de François Genaple de Bellefond.—Concession de 11 perches et 11 pieds de terre à la Rivière de la Retz aux

1.—Ou signale une pire erreur de nom dans le *Contrat de vente* entre *Charles Couillard*, seigneur des *Islets* et de *Beaumont*, et *Jean Le Normand*.—Grefte de Pierre Duquet—minute du 10 juin 1678.

Ainsi le notaire Duquet écrit *Beaulieu* au lieu de *Beaumont*, ce qui atténue la distraction de maître Genaple écrivant *Jacques* au lieu de *Joseph*.

sieurs Etienne Landron et Jean Larchevêque agissant aux droits de Pierre Allemand par le R. P. Raffeix.—22 avril 1689.

Greffe de François Genaple de Bellefond.—Vente d'une terre à la Seigneurie Notre-Dame des Anges, par le sieur François Charron aux sieurs Etienne Landron et Pierre Allemand.—23 septembre 1688.

Autres documents consultés :

Procès-Verbal du Grand Voyer ; 25 février 1683.

Procès-Verbal du Grand Voyer ; 30 mai 1686.

Non seulement j'ai voulu conserver absolument intègre la vérité des faits historiques, étudiés scrupuleusement jusque dans la minutie des détails, non seulement j'ai pris le soin de reconstituer l'armée canadienne française et la flotte anglo-américaine, mais j'ai encore voulu rétablir la scène même, le théâtre où s'est joué le glorieux drame militaire où Frontenac et Phips tinrent les deux premiers rôles.

Le champ d'action de la flotte anglaise n'a pas changé depuis deux siècles, c'est l'estuaire de notre grand fleuve Saint-Laurent, le hâvre incomparable de Québec. Il n'en est pas de même de celui où manœuvrait le major Walley. Il opérait à La Canardièrre et ce petit coin de terre s'est étrangement transformé depuis. C'est en l'étudiant que la pensée m'est venue de le reconstituer dans la vérité de sa topographie originale et d'en dresser un plan figuratif d'après les titres des concessions primitives de la Seigneurie de Notre-Dame des Anges conservés au Département des Archives Judiciaires du district de Québec.

Ce chapitre, lecteurs, m'a coûté, à lui seul, plus d'études et de peines que l'entière composition de ce livre. Cette assertion, dès l'abord, semble frappée au coin de la plus sottise fatuité ; car, à première lecture, ce travail ne parait être qu'une ordinaire compilation de documents, triés, je ne dirai pas sur le volet, mais sur l'index ou le répertoire de tels et

tels greffes de notaires instrumentant de leurs royales plumes d'oie en la Nouvelle-France.

Si, comme il en existe au *State House* de Boston pour les archives historiques, les documents déposés au Département des Archives Judiciaires du district de Québec possédaient des index chronologiques ou des répertoires, j'admettrais que le *Plan Figuratif de La Canardière*, en 1690, était facile à rétablir, même à deux siècles de recul et qu'il n'y a pas lieu de se gaudir outre mesure du succès de l'opération, ni de tomber en extase devant une œuvre qui, après tout, se réduirait à un jeu de patience collectionnante.

Seulement, et j'espère que ce petit adverbe pesera dans la balance quand la critique austère jugera ce livre au mérite, seulement *il n'existe pas un seul index* pour les trente-trois greffes des notaires qui pratiquèrent au Canada de 1636 à 1700¹.

Je ne dirai rien du colossal ennui non plus que de l'abêtissante fatigue subis à l'examen de ces milliers de paperasses aussi poussiéreuses qu'indéchiffrables. Nos prédicateurs de retraites et de neuvaines s'évertuent à nous faire comprendre le mot éternité. Ils s'épuisent en comparaisons arithmétiques : millions de milliards de siècles multipliés par le total des sables de la mer, des gouttes d'eau des cinq océans, des feuilles poussées sur tous les arbres de la terre, des étoiles visibles et invisibles du firmament, etc., etc. Eh ! que ne leur vient-il à l'esprit de composer un heure de l'Éternité avec les soixante minutes d'un notaire quelconque ! Tout le monde comprendrait... et serait converti !

De ces trente-trois greffes, ceux-là de Paul Vachon, Romain Becquet, Larivière, Chamballon, Jean - Robert Duprat et

¹—En voici la liste chronologique : Audouart, Lespinasse, Guillet, Piraube, Tronquet, Vachon, Bancheron, Lecomte, Bermen, Aubert, Godet, Durand, Badeau, Rouer, Becquet, Peuvrette, Duquet, Filion, Gourdeau, Gloria. Roy, Mouchi, Gilles Rageot, Lecoutre, Maugué, Mépru, Jacob, père, Genaple de Bellefond, Larivière, Chamballon, Duprat, Roger et Charles Rageot.

On a fait 114 liasses de leurs actes. Chaque liasse contient, en moyenne *minimum*, 400 documents ; ce qui donne, pour les 33 greffes des susdits notaires, le respectable total de 45,600 minutes, toutes classées soigneusement, par ordre de dates, par l'intelligent conservateur du Département, M. François-Xavier Maheux.

Charles Rageot sont les seuls qui possèdent des répertoires. Six répertoires pour trente-trois greffes et.....zéro d'index. Joli rapport, n'est-ce pas? Imaginez, lecteurs, ce que dut coûter à nos premiers défricheurs historiques, Garneau, Ferland, Laverdière, la recherche du moindre renseignement! Tanguay, Casgrain, Dionne, Roy vivent encore et vous rendront le témoignage du temps énorme perdu, à trouver seulement, les documents qu'ils voulaient étudier.

M. l'abbé Raymond Casgrain, l'admirable auteur de *Montcalm et Lévis*, qui tient l'oreille du ministre au Secrétariat de la Province de Québec, devrait bien lui suggérer la création d'un Bureau d'Archives, sérieux et régulier comme celui d'Ottawa! L'immense service il rendrait aux lettres canadiennes!

Avec des documents en bon état, le *Plan Figuratif* de La Canardière eût été reconstitué en une semaine. Et il m'a coûté six mois de labeur ardu!

En effet les données du problème étaient abondantes. Des *dic* propriétaires qui se partageaient, en 1690, le territoire proprement dit de *La Canardière*, la carte de l'ingénieur royal Villeneuve en nomme huit savoir :

La veuve de *Paul Chalifou*, Mr de Vitteray, François Retor (sic), Mr Denis, Etienne Lionnois, Mr Roussel, Jean Le Normand, *Briquetterie* de Jean Landron.

Par surcroît de bonne fortune le greffe du notaire royal Paul Vachon possède un répertoire. Or, Paul Vachon, greffier de la Justice Seigneuriale de Notre-Dame des Anges pendant quarante-sept années (de 1650 à 1697), y passa la plupart des actes de concession des Jésuites aux habitants de La Canardière. J'en ai relevé jusqu'à 102, de 1644 à 1690.

Un moment, je crus pouvoir rétablir le plan figuratif de La Canardière en 1690 avec seulement le répertoire de Paul Vachon et la carte militaire de l'ingénieur Villeneuve. Mais la joie que j'éprouvai de cette espérance fut aussi fugitive que vivace. Dans quelques uns des titres des concessions primitives il était fait mention de documents notariés étrangers au greffe de Paul Vachon et que ne signalaient pas les cinq autres répertoires de Romain Becquet, Larivière, Chamballon, Jean-Robert Duprat, et Charles Rageot.

Ces documents que, par un anxieux pressentiment, je soupçonnais être d'un intérêt capital à l'appui comme à la

justification de mon *Plan Figuratif*, il fallait les chercher à l'aveugle, et, de toute nécessité, les retrouver dans les minutes des vingt-sept autres confrères du notaire royal Paul Vachon.

Et alors commença à travers l'immense forêt archéologique, que l'on battit en tous sens, une chasse féroce au document. Plusieurs¹ m'aidèrent vaillamment dans l'ardente poursuite de ce gibier difficile qui ne se relevait pas à la piste et qu'aucun bruit d'ailes ne pouvait trahir. *Rara avis!*

A la longue, le silence absolu de la région m'avertit que la proie convoitée était non seulement invisible mais encore absente du territoire.

En désespoir de cause l'idée me vint de rabattre le gibier dans les champs mêmes de La Canardièrre, d'aller chez les propriétaires actuels de cette fraction de Saint-Roch-Nord et d'y consulter leurs titres. On nous reçut partout de très bonne grâce, à l'Hôtel-Dieu de Québec, chez Madame veuve François-Xavier Garneau, chez Messieurs Edouard De Blois, Charles-Toussaint Côté, Joseph-Robert Racey, etc., etc.

Andaces fortuna juvat. Cette fois encore l'axiome latin se vérifia comme une prophétie.

M. l'abbé Rhéaume trouva, dans les archives du monastère, à l'Hôtel-Dieu, des notes détaillées du Révérend Père Raffeix, S. J., sur les propriétés foncières de feu le chirurgien Timothée Roussel à La Canardièrre.

Ces renseignements étaient d'une nature si précise que mon collaborateur fut de suite en position de relever, avec l'exactitude méticuleuse d'un arpenteur qui tire la ligne entre deux voisins grincheux, la superficie capricieuse des terrains possédés, en 1690, par feu le docteur Roussel, de saignante et querelleuse mémoire. A lui seul ce point de la carte était plus difficile à fixer que le plan figuratif tout entier. L'esprit rageur et chicanier de ce Purgon semblait être passé de son corps à sa terre dont les profils ensorcelés grimâçaient comme un visage d'enfant espiègle qui ne veut pas faire photographier son portrait.

Quant à moi je découvris, dans les papiers de la famille Joseph Edouard De Blois, l'*original* d'un acte de Vente d'une

111—M. l'abbé Anselme Rhéaume, M. François-Xavier Maheux, M. le notaire Joseph-Désiré Marcoux, etc.

terre par Dame Catherine Le Neuf, épouse et procuratrice de Pierre Denis, Ecuyer, sieur de la Ronde à Maurice Pasquier (ou *Pasquet*, l'ancêtre de nos *Paquet* actuels)—passé devant Gilles Rageot, notaire royal, à la date du 5 juin 1690.

Je n'avais pas même soupçonné l'existence de cet acte car rien ne le signalait aux Archives.

Cette pièce justificative était à ce point importante que, non seulement elle complétait le terrier de La Canardièrre à cette époque, mais encore rectifiait la carte même de Villeneuve, gravée par Le Fer. Car, à la date du 16 octobre 1690, la terre de *Mr Denis* appartenait à Maurice Pasquier depuis le 5 juin précédent. Villeneuve, ingénieur du roi, n'était pas tenu de connaître les transactions particulières des bourgeois de Québec, et moins peut-être encore le contrat de vente de Damoiselle Catherine LeNeuf et de Pierre Denis, sieur de la Ronde à leur fermier et fermière, Maurice Pasquier et Françoise Forget. Aussi cette inexactitude ne doit pas être jugée cas pendable : il y avait plus de vingt-huit ans¹ que *Monsieur Denis* était propriétaire à La Canardièrre, on le savait à Québec depuis aussi longtemps, et je m'explique très aisément qu'au lieu de *Maurice Pasquier*, nom du nouveau possesseur qui détient depuis cinq mois à peine, l'on écrive celui de l'ancien maître, par habitude de la connaissance acquise.

La terre de Maurice Pasquier m'était particulièrement intéressante à étudier. Ce fut là que campèrent cinq jours (du 18 au 22 octobre) les treize cents miliciens de John Walley². Ils durent s'établir à l'aise sur cette métairie qui, en dehors de ses 186 arpents *complantés en bois debout*, comptait 24 arpents de terre *labourable à la charrue*, et 30 arpents en *prairies à faucher*.

Il serait même possible d'en retracer le site et d'en fixer précisément le centre. Car une tradition immémoriale veut que John Walley et son état-major aient occupé, pendant les cinq jours que dura le campement, la petite maison aujourd'hui sise et située sur la terre des héritiers Racey, étant le

1—Cf : *Greffe de Paul Vachon* : Concession des Rév. Pères Jésuites à Pierre Denis, sieur de la Ronde, en date du 12 mars 1662.

2—Deux tiers de cette petite armée étaient campés chez De Vitré, l'autre tiers chez Maurice Pasquier.—Cf : *Relation de Walley*, page 40 de ce livre.

numéro 582 du cadastre de la division municipale de Saint-Roch-Nord. Un fermier écossais, du nom de Galender, y demeura vingt ans et plus. Cette maison, d'apparence vulgaire, étaient cependant reconnaissable entre mille par une *fenêtre portant deux grilles de fer*.

Si énergiquement que puissent être gravés les traits du visage, ce qui frappe le plus, dans une figure balafrée, le regard et la mémoire, c'est encore la cicatrice de la blessure.

Quel personnage bizarre avait donc ainsi quadrillé cette unique fenêtre ? Je réponds sans hésiter : Pierre Denis, le premier propriétaire de cette demeure singulière. Car ce petit détail de construction, tout infime qu'il soit, permet d'identifier avec certitude, à deux cent huit ans de distance, la maison du sieur de la Ronde. En effet, à la date du 27 février 1684, nous lisons ce qui suit dans Genaple. ¹

“ Une maison couverte de bardeaux avec deux petits pavillons aux deux coins, couverts pareillement de bardeaux ainsi que la laiterie qui est au derrière d'icelle ; le tout planchéié haut et bas. Tous les dits lieux garnis de leurs portes et fenêtres qui sont attachées avec leurs pentures ; trois des dites portes seulement fermant à clef.

“ La dite laiterie lambrissée et garnie de planches tout alentour : une grille de fer au soupirail de la cave.

“ A LA FENÊTRE DE LA CUISINE DE LA DITE MAISON DEUX GRILLES DE FER et une à chacune de celles des cabinets ou pavillons susdits.” ²

Avec le temps les deux petits pavillons dont nous parle Genaple disparurent.—Le grillage de la fenêtre de la cuisine demeura jusqu'en 1870, époque où Gallender se fatigua de la physionomie grise que cet ornement douteux prêtait à sa demeure. Si beau que soit le paysage, on n'aime pas à le regarder à travers le soupirail d'un cachot.

J'espère avoir prouvé, à la satisfaction de mes lecteurs, l'exactitude de mon *Plan Figuratif de La Canardière*, en

1—Minute intitulée : Inventaire et Description de la terre appartenant à Demoiselle Catherine Le Neuf, femme et procuratrice de Pierre Denis, sieur de la Ronde.

2— Non seulement les fenêtres de la cuisine, mais aussi les fenêtres de la boulangerie du sieur de la Ronde était grillagées.

publiant, sous le titre de *Pièces justificatives*, les actes de concession, de vente ou d'échange, avec leurs dates respectives et les noms des notaires qui les ont passés. J'aurais préféré publier ces documents *in extenso*, mais ils eussent tenu une place trop considérable dans le cadre de cet ouvrage.

Sèches nomenclatures de bestiaux ou d'instruments agricoles, d'ustensiles de ménage ou d'outils de toutes formes et de tous métiers, arides inventaires de meubles et d'immeubles, banales redditions de compte entre fermiers et maîtres, papiers d'acquisition, actes de vente ou de partage, donations de *bonnes gens* à charge de pension alimentaire et entretien la vie durant, baux de passage à gué, verbalisations de chemins de communauté, etc., etc., ne sont pas, je le confesse, matières inflammables pour l'imagination étincelante d'un romancier. Il les faut lire cependant. Car c'est dans l'étude attentive de cette prose notariée que les littérateurs choisiront, comme l'artiste chez son marchand de couleurs, les peintures les plus vives de la vie réelle à une époque vécue.

En terminant ce chapitre, je dois exprimer à M. l'abbé Anselme Rhéaume, du Séminaire de Québec, toute ma reconnaissance pour son active collaboration au *Plan Figuratif de la Canardière*. Sans les conseils de cet archiviste distingué, sans les encouragements de cet ami sincère, sans l'apport généreux de son temps à l'étude et aux recherches de ce problème archéologique, j'aurais depuis longtemps abandonné la partie, et ce tour de force—car c'en est un véritable—serait encore à exécuter. A lui donc revient la meilleure part du mérite dans l'accomplissement de la tâche, et je me fais ici un devoir de le reconnaître.

CHAPITRE TREIZIÈME

UN FAUX PORTRAIT DE FRONTENAC

A la date du 25 février 1891, Monsieur Philéas Gagnon, bibliophile très distingué de la ville de Québec, écrivait à *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, publié à Paris, la correspondance suivante :

“ Quelques lecteurs de *L'Intermédiaire* connaissent-ils l'existence d'un portrait de Louis de Buade, comte de Frontenac, lieutenant-général pour le Roi en toute la France septentrionale, c'est-à-dire la Nouvelle-France ou Canada, né en 1620, mort à Québec en 1698. Il était fils d'Antoine de Buade, sieur de Frontenac, baron de Palluaü, etc.

“ Il nous serait aussi très agréable de savoir s'il existe un portrait de la comtesse de Frontenac¹, sa femme, qui était l'amie de madame de Sévigné et de madame de Maintenon.

PHILÉAS GAGNON.

Québec, Canada.

A la date du 10 mai 1891, un abonné de *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* répondait, comme suit, à la première question de la lettre :

“ Je vais renseigner M. Philéas Gagnon d'une façon bien

1—Il existe, aux salons de Versailles, un portrait superbe de la comtesse de Frontenac, que j'ai fait photographier, pour la modique somme de 75 francs ! Ce *cher* négatif est en ma possession ; en le portant chez Livernois je pourrais très probablement en obtenir une bonne épreuve.....pour un ami.—A bon entendeur, salut.

E. M.



100. H. 115. 115. 115.

Jean-Henri Heidegger

Gravure extraite des *Fragments philomatologiques pour pequer la connaissance des hommes et les servir à la philanthropie*, de Lavater, édition allemande, 1779-1778. — Ce portrait appartient aux collections historiques de l'honorable juge George Baby, de Montréal.



Jean-Henri Heidegger

Gravure extraite de *L'Art de connaître les hommes par la physiognomie*, de Lavater, édition française, 1803, volume III, planche 154, page 225. — Bibliothèque de l'université Laval à Québec.

indirecte ; mais c'est avec le désir de le mettre sur la voie et dans l'espérance qu'il voudra bien m'envoyer, en retour, l'indication des *sources* à consulter pour la généalogie des *Buade* dont la branche de *St. Sernin*, en Périgord, m'intéresse particulièrement.

“ La *Gazette des Beaux-Arts*, 1888, 2ième partie, pp. 182, 185, 186 donne, avec de nombreuses notes, le portrait d'Henriette-Marie de Buade-Frontenac, femme d'Henri-Louis Habert de Montmor ; elle fut peinte par Claude Mellan, sous Louis XIII. Elle pouvait être la tante du gouverneur du Canada.”

DE LA COUSSIÈRE.

Je rectifie de suite la supposition de M. De La Coussière : Henriette-Marie de Buade-Frontenac, femme d'Henri-Louis Habert de Montmor n'était pas la *tante* du gouverneur du Canada, mais sa *sœur*.

Ce renseignement généalogique m'est fourni par l'*Introduction* au tome cinquième des MÉMOIRES ET DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES ORIGINES FRANÇAISES DES PAYS D'OUTRE-MER.—(1683-1724), par M. Pierre Margry.

“ Il, (Frontenac) fut alors enterré (1698) dans l'église des Récollets de Québec, comme syndic apostolique, père et protecteur spirituel de leur ordre ; mais une clause de son testament énonçait le désir que son cœur fut remis à Madame Anne de La Grange, sa femme, pour être placé dans la chapelle de MM. de Montmor, en l'église de Notre-Dame-des-Champs, à Paris, près de la fameuse abbaye de Saint-Martin.

“ Ces Montmor étaient une famille qui avait de grandes alliances et jouissait d'une véritable notoriété dans le monde des sciences, des arts et des lettres.

“ Une fille de cette même maison avait épousé successivement le Marquis de Thémines, fils du maréchal de ce nom, et François Annibal d'Estrées, Marquis de Coeuvres, puis Henri-Louis Habert de Montmor, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, et l'un des quarante de l'Académie française, s'était marié à Henriette de Buade, la *troisième sœur* du

comte de Frontenac. La première, Anne de Buade, était femme d'un neveu de Bassompierre François d'Épinay, Marquis de Saint-Luc, Chevalier du Saint-Esprit et Gouverneur de Guyenne ; la seconde, Geneviève de Buade, était unie à Claude de Bourcille, Comte de Montrésor, confident de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII.

On voit par ces détails le milieu dans lequel vivait le Comte de Frontenac, etc., etc¹.

La lecture de cette magistrale *Introduction* au tome cinquième des œuvres de M. Pierre Margry m'a fait lui poser la question demandée à *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* par mon excellent ami M. Philéas Gagnon. *Existe-t-il un portrait de Frontenac?* Voici la réponse du savant historien.

TESTE DEO

Paris, 27 janvier 1891,

91, rue Lécuse,

près la Place Moncey.

Monsieur.

Pour répondre au désir que vous m'avez exprimé de savoir où trouver le portrait de Henriette de Frontenac, je n'aurais pas grand peine, si vous étiez à Paris. Je vous le montrerais au-dessus d'un de mes corps de bibliothèque et je vous dirais : " Emportez-le pour en faire ce que vous jugerez bon, après quoi vous me le rendrez." Mais, comme vous n'êtes pas chez nous, comme mon portrait d'Henriette est encadré, le plus

1—Pierre Margry : *Mémoires et Documents pour servir à l'Histoire des origines françaises des pays d'outremer*, Introduction, pages 137 et seq. du tome cinquième. (1683-1724).

simple et le moins cher serait de charger un libraire, à Paris, d'en rechercher un exemplaire de cette gravure chez des marchands d'estampes en lui laissant une certaine latitude dans les prix pour en avoir une belle épreuve. Et votre libraire vous l'enverrait.

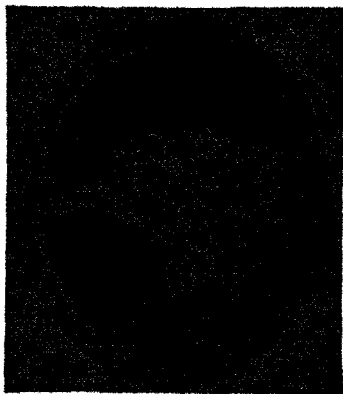
Quant au portrait du comte de Frontenac, je ne l'ai jamais vu de manière à croire que j'avais sa figure devant les yeux. Je me souviens d'une petite image le représentant passant chez les Iroquois en 1696. Mais assurément il ne faut pas regarder comme le portrait du grand gouverneur celui que m'envoya un jour Francis Parkman en photographie et que l'on vendait alors à Québec. C'était le portrait d'un homme mort, couché sur son lit et coiffé d'un serre-tête. Il me demandait de lui trouver la gravure qui avait pu servir à faire cette photographie.

Il y croyait au moins un peu car il m'écrivait de jolies phrases sur la conformité des traits avec le caractère que l'on connaissait à M. de Frontenac. Or qu'était-ce que cette photographie québecquoise ? Celle de la figure d'un *médecin* d'Heidelberg publiée par Lavater.

Je regrette, Monsieur, de ne pouvoir vous en dire et faire davantage à cause

de mon état de santé. De 1879 à 1888 j'ai publié mes six volumes sous les coups répétés de la maladie. Depuis, je ne cesse de me soigner ; je sors très peu et suis fort avare de mon temps comme un homme de soixante et treize ans à qui il est compté.

J'espère néanmoins, Monsieur, qu'il me sera donné d'apprendre le succès du livre que vous préparez. Je vous le souhaite de grand cœur. C'est bien le moins que je puisse faire en raison des sentiments que vous exprimez pour mes propres travaux. Votre bienveillance en exagère sans doute les



mérites, mais j'aime à y voir un témoignage rendu à des études courageuses et sincères.

Je vous prie, Monsieur, de me croire,

Votre tout dévoué serviteur,

PIERRE MARGRY.

Monsieur ERNEST MYRAND,

au Palais de Justice,

à Québec.

Médecin de l'âme a voulu dire sans doute M. Pierre Margry, car Heidegger était un pasteur protestant. MM. Firmin Didot Frères, dans leur *Nouvelle Biographie Générale*, 1858, (tome 23^{ème}, pages 766 et 767 au nom *Heidegger*) nous apprennent que Jean-Henri Heidegger était un théologien suisse, né le 1er juillet 1633 à Ursivellen, près de Zurich, mort à Zurich le 18 janvier 1698. Fils d'un pasteur protestant, il commença ses études dans sa patrie, et alla les achever à Marbourg et à Heidelberg, où il fut reçu docteur en philosophie. Peu de temps après, il obtint une chaire de professeur extraordinaire en langue hébraïque à l'université de Heidelberg, puis une chaire de professeur en philosophie. En 1659, il fut appelé à Steinfurt pour professer la théologie et l'histoire ecclésiastique : il alla occuper cet emploi après s'être fait recevoir docteur en théologie à Heidelberg. En 1660, il revint dans son pays, s'y maria, et l'année suivante il parcourut la Hollande. La guerre ayant dispersé tous les étudiants de Steinfurt, il abandonna cette ville, en 1665, pour retourner à Zurich. A peine y fut-il arrivé qu'on lui donna une chaire de professeur en morale qu'il conserva jusqu'en 1667. Hottinger s'étant noyé, Heidegger fut nommé à sa place professeur en théologie, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Ses écrits traitent surtout de controverses. Il fut le principal auteur de la *formula consensus* adoptée en 1675 par le synode de Zurich dans l'espoir de réunir les églises réformées de la Suisse, et qui, loin d'atteindre ce but, occasionna bien des troubles. Heidegger fut le défenseur actif des

réfugiés de France et du Piémont qui venaient chercher un asile en Suisse.

Heidegger avait écrit sa propre biographie. Elle parut après sa mort par les soins du professeur Hofmeister sous ce titre : *Historia Vitæ J.-H. Heideggeri, cui non pauca historiam Ecclesiæ temporis ejusdem, nec non litteras concernantia, inseruntur* ; Zurich, 1698. in-4^o.

Vous étonnerai-je, lecteurs, en vous disant que je ne fus pas empressé de courir à la bibliothèque de l'université Laval vérifier l'assertion de M. Margry ? Il m'en coûtait amèrement de perdre sur Frontenac cette illusion dernière, de me convaincre que je ne l'avais jamais vu, que mon admiration s'en était allée à un étranger, et que mes dévotions les plus ferventes ne s'adressaient pas à la bonne idole ! Quelle ridiculisannte ironie ! Un orphelin auquel son père adoptif avoue qu'il n'est pour lui qu'un bienfaiteur ne doit pas ressentir au cœur un déchirement plus douloureux !

Qu'il était beau cependant le dieu que j'adorais ! Ecoutez la dissertation enthousiaste de Lavater brûlant d'amour pour son modèle, comme autrefois Pygmalion devant le marbre divin de sa statue !

“ Si, après avoir montré par de simples contours, des silhouettes et des profils de tout espèce, par des bustes et des portraits en face, que la signification du visage de l'homme est totalement indépendante du jeu des traits, des mouvements et des regards, nous faisons voir la confirmation de cette vérité dans des portraits faits après la mort de ceux qu'ils représentent, nous aurons parcouru, ce me semble, tous les genres de preuve qui l'établissent.

“ Voici le profil assez ressemblant d'un homme qui, au jugement de tous ceux qui l'ont connu, était doué de talents supérieurs, d'un esprit lumineux et profond, plein de sagacité dans ses recherches, actif, laborieux, et qui suivait son objet avec ma patience infatigable. Qu'il nous reste peu de sa physionomie ! le front surtout étant presque entièrement caché ; mais ce peu qui nous reste, combien il est significatif ! Quant à moi, il me suffirait d'avoir vu l'angle que forme la mâchoire depuis l'oreille jusqu'au menton pour reconnaître un esprit subtil, profond et entreprenant. Il est hors de doute

que le contour, depuis le sourcil jusqu'au menton, indique moins le génie d'un poète que les talents d'un politique; qu'il suppose plus de solidité que d'imagination, plus de profondeur et de fermeté que de sensibilité et de chaleur.

"*Tout dépend des yeux, du regard, du sourire de la bouche, du mouvement des muscles, le reste ne signifie rien.*" Combien de fois n'a-t-on pas répété cette assertion! et combien de fois ne sera-t-elle pas répétée encore! et cela parce qu'effectivement elle renferme quelque chose de vrai, et que nous n'avons garde de contester. Une erreur ne subsiste et ne se perpétue qu'autant qu'il s'y trouve un mélange de vrai.

Jamais un louis faux n'aura cours s'il n'a l'apparence d'un bon louis; c'est-à-dire, si le cuivre qu'il renferme n'est mêlé à beaucoup d'or. Ce qu'il y a de vrai dans l'assertion que nous avons rapportée, se réduit à ceci: "*Les regards sont parlants, les mouvements de la bouche ont une signification très réelle et très variée; le mouvement passager d'un seul muscle peut être infiniment expressif.*" Il faudrait être dépourvu de sens pour le nier; mais cette vérité n'en détruit point une autre, de même qu'en général il n'est point de vérité qui soit en contradiction avec une autre vérité. Que la proposition que nous venons de discuter ne renferme pas une vérité exclusive, c'est ce que démontrent les nombreux exemples que nous avons déjà rapportés, et plus évidemment encore, selon moi, ce masque d'un sage que nous avons sous les yeux. Ici tout repose, tout dort; point de regard, point de mouvement des lèvres. Cependant qui oserait dire après l'avoir examiné: "Ce visage muet ne parle point! excepté l'œil animé et son regard, excepté le mouvement des muscles, il n'est point de traits dont la signification soit décisive?"

La sagesse ne repose-t-elle pas sur ces sourcils, et ne semblent-ils pas couvrir de leur ombre une profondeur respectable? Un front voûté comme celui-ci serait-il le siège commun d'un esprit ordinaire et d'un esprit supérieur? Cet œil fermé ne dit-il plus rien? Le contour du nez et la ligne qui divise la bouche, et ce muscle creusé en fossette entre la bouche et le nez, et enfin l'harmonie qui règne dans l'ensemble de tous ces traits, n'ont-ils plus aucune expression? Je

ne crois pas qu'un homme doué de sens commun puisse répondre négativement à ces questions." ¹ .

Ainsi parlait Lavater.....d'Heidegger!—A mon avis le grand historien Francis Parkman avait raison d'écrire à M. Margry *de jolies phrases sur la conformité des traits d'Heidegger.....avec le caractère que l'on connaissait à Frontenac.*

Mais à quoi bon ergoter à la sotte manière des théologiens ? Mon devoir était de me rendre à l'université Laval et d'y vérifier l'exactitude du précieux renseignement fourni par M. Pierre Margry. J'allai donc à la bibliothèque consulter *L'Art de connaître les hommes par la physionomie* par Gaspard Lavater, nouvelle édition, par M. Moreau, docteur en médecine, 1806,—et.....j'y trouvai, volume III, planche 154, le portrait de *Jean-Henri Heidegger* que l'on vendait à Québec, depuis vingt-cinq ans et plus, aux ateliers photographiques de la maison Livernois, pour celui du Grand Gouverneur, Louis de Buade, comte de Palluau, Frontenac, et autres lieux !

Jusqu'à la réception de la lettre de M. Pierre Margry j'avais cru, comme à un dogme, à l'authenticité du portrait de Frontenac. Cette révélation faillit me rendre incrédule pour la vie. Cependant, comme je me sentais, en face de l'apostasie prochaine, encore plus bourrelé de remords que de doutes, j'allai ouvrir ma conscience aux grands prêtres de notre petite Eglise littéraire qui pontifient, à tout le moins une fois l'an, au cénacle de la Société Royale du Canada. Je consultai donc l'abbé Casgrain, l'abbé Verreau, M. le juge Baby, MM. Benjamin Sulte, Edmond Roy, etc., aussi quelques intimes amis des immortels : de ce nombre M. Alfred Garneau qui poursuit, me dit-on, depuis longues années, de très belles études sur la famille de Frontenac.

J'eus le chagrin de constater que ceux-là mêmes étaient les pires sceptiques qui siégeaient le plus près de l'autel dans notre sanctuaire des lettres. L'abbé Verreau m'écrivit qu'il *n'avait jamais cru au portrait de Frontenac ni à celui de Maisonneuve.* M. Alfred Garneau me répondit par l'épi-

¹—Lavater: *L'Art de connaître les hommes par la physionomie*, tome 3. Extrait des *Remarques sur une dissertation de Lichtenberg*, pages 225, 226 et 227.

graphe d'une poésie de Victor Hugo : *Pensar, dudar!*¹ M. Edmond Roy affirmait bien qu'il n'existait qu'un seul portrait de Frontenac connu, fait au crayon par un artiste qui se trouvait de passage à Québec quand le Gouverneur mourut,² mais son assertion, toute gratuite, s'aplatissait contre l'affirmation positive et prouvée de Margry comme une boule de neige sur une muraille. Celui-là qui me scandalisa le plus fut incontestablement l'excellent abbé Casgrain, qui nia tout, et prétendit que nous n'avions rien d'authentique en fait de bonshommes historiques. Il n'acceptait même pas la gravure de Champlain, et il me fallut, pour l'en convaincre, lui exhiber un exemplaire de Moncornet, propriété de notre estimable bibliophile, M. Philéas Gagnon. C'était un comble ! le cathécumène évangélisant son missionnaire et le baptisant dans la foi qu'il était chargé de lui prêcher !

Restaient à consulter M. Benjamin Sulte et M. le juge Baby.

Voici la lettre que j'adressai à ces messieurs et les réponses respectives à icelle.

Québec, 27 février 1891.

Monsieur BENJAMIN SULTE,

Ottawa.

Monsieur,

Dans votre ouvrage, *Histoire des Canadiens-français*, tome II, vous reproduisez, entre autres portraits historiques, celui de Frontenac sur son lit de mort.

1—Cher monsieur.—J'ai souvent causé de Frontenac en *serre-tête* avec Sulte. Tous les deux, aussi, nous avons, à l'occasion, questionné des chercheurs, des savants, et même des artistes. Ils ne savaient trop que répondre.

Selon l'opinion la plus connue cependant, le *portrait* n'a rien d'authentique.

Extrait d'une lettre de M. Alfred Garneau, datée le 20 mars 1891.

Lévis, 3, 2, 91.

2—Il n'existe qu'un seul portrait de Frontenac connu. Le grand gouverneur est représenté mort. C'est un dessin fait au crayon par un artiste qui se trouvait de passage à Québec quand Frontenac mourut. Vous trouverez ce croquis reproduit dans l'un des volumes de l'*Histoire des Canadiens-français* de Benjamin Sulte.

J. E. Rqy.

Extrait d'une lettre à M. l'abbé Lionel Lindsay.

Je présume qu'avant de publier cette gravure vous avez eu le soin d'en vérifier l'authenticité. Aussi, je me permets de vous demander sur quelles autorités d'histoire ou de tradition l'on s'est appuyé pour établir, à votre satisfaction, la vérité de cette estampe.

Bien avant l'édition de votre *Histoire des Canadiens-français*, qui remonte je crois à l'année 1880, dès 1867, la maison Livernois et Bienvenu vendait à Québec la photographie de l'image en question.

Comme je prépare l'histoire du siège de Québec par Sir William Phips, j'ai cru devoir intéresser mes lecteurs en publiant les portraits de Phips et de Frontenac les deux acteurs principaux de ce grand drame militaire. J'ai trouvé celui de Phips dans l'œuvre monumentale de Justin Winsor¹ ; j'ai été moins heureux dans mes recherches pour celui de Frontenac. Voulant m'assurer de l'existence d'un portrait authentique de notre illustre gouverneur je me suis adressé à un éminent écrivain français, Pierre Margry, l'auteur des *Mémoires et Documents pour servir à l'histoire des Origines Françaises des pays d'outre-mer*.

Sa réponse n'a pas été tardive, et elle m'a fait constater, par un fait d'évidence absolue, que le portrait de Frontenac vendu à Québec depuis vingt-cinq ans n'est qu'un valentin de la pire espèce.

J'ai prévenu M. Ernest Livernois et je renonce à vous peindre son ahurissement en face de la preuve établissant cette fumisterie de haut goût. Ça été pour lui un véritable chagrin que de retirer de sa galerie nationale de portraits historiques, l'un des plus chers de sa collection. Son père, Monsieur Jules Livernois, tenait le prétendu original d'un bibliophile amateur. A-t-il été la victime d'une supercherie, ou bien, ce qui ne change rien au désastreux résultat, a-t-il souffert des conséquences d'une sottise méprise ? Je vous avoue, qu'au premier jugé, je crois à une mystification parisienne. Je désire constater si vous avez eu affaire au même... Français, nom de Dieu !—Il importe je crois, de filer l'auteur de cette mauvaise plaisanterie, si mauvaise plaisanterie il y a. Comme vous il fut peut-être la victime d'un autre farceur qui lui-

1—Narrative and Critical History of America.—Vol. IV, page 147.

même ne riait pas, croyant de bonne foi tenir un *genuine* Frontenac. Il est possible enfin qu'il n'y ait pas de farceur du tout : notre paresse naturelle, notre apathie, notre amour du sentier battu, notre benoîte aptitude à croire, de confiance, le premier venu sur parole, nous exposant sans cesse au danger de commettre de pires bévues historiques.

Dans tous les cas je suis maintenant en mesure de prouver que l'estampe du *Frontenac mort* est fausse, et il convient que le public instruit le sache. Le plus tôt sera mieux. Qu'en pensez-vous ?

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre tout dévoué,

ERNEST MYRAND.

Ottawa, 4 mars 1891.

Cher Monsieur,

Comme tout le monde, j'ai pris l'esquisse de l'homme mort pour le portrait de Frontenac, ne me doutant pas qu'il pût y avoir doute. Si vous éclairez ce point il n'y aura pas que moi pour vous en remercier et vous complimenter.

Si l'homme mort était Callières ? En ce cas, avertissez-moi, et je vous passerai du nouveau sur son père et sa mère : question de portraits.

Je vois que vous travaillez toujours avec ardeur. Moi, je vieillis et je vide mes cartons, avant que de vider de ce monde ! Cela m'amuse de faire une fin !

Courage !

BENJAMIN SULTE.

M. ERNEST MYRAND,

Québec.

NOTES :—C'est la première fois que j'écris sur le sujet suivant et l'on pourra se servir de ces lignes n'importe où, si besoin est.

Depuis 1864-65, j'avais pris l'habitude de noter sur des bouts de papier (*fiches*) tout ce qui m'intéressait sur l'histoire

du Canada, principalement les détails. Vers 1878, j'eus l'idée de classer ces innombrables notes, et je vis qu'il y avait là matière à sept ou huit volumes. M. Desbarats me dit qu'il lancerait un premier volume intitulé *La Vie de nos Pères*—coutumes, cuisines, etc.—puis, que nous en donnerions, sous différents titres, jusqu'à épuisement du tas de petits papiers. Mais Wilson, qui causait avec nous, proposa : 1^o un seul titre couvrant huit volumes ; 2^o une édition grand luxe. Desbarats se retira. J'acceptai, disant à Wilson que le grand luxe me tentait et que je ne lui demanderais, à cause de cela, que cent piastres par volume. Ainsi fut fait et payé correctement.

Mais Wilson, de sa belle grâce, se mit à fourrer des portraits dans les livraisons. Je le laissai faire, et même, pour varier le plaisir, je lui donnai des cartes topographiques, géographiques, et des vues de nos villes, c'est-à-dire des illustrations qui vont avec le texte de mon ouvrage. Wilson continua de bourrer les volumes de portraits d'hommes et de femmes dont je ne parle pas. Il n'y qu'à les mettre de côté.

Vous avez maintenant la clef du mystère.

BENJAMIN SULTE.

Ottawa, 5 mars 1891.

Jugez de ma consternation, moi qui espérais faire pièce à M. Pierre Margry avec l'argument de Benjamin Sulte !

“ Il ne sera pas facile, m'écrivait M. le juge Baby, dans sa lettre du 3 avril 1891, il ne sera pas facile de donner une réponse bien satisfaisante à la question que vous me posez. Jugez-en vous même.

“ Dès 1867 je possédais une photographie, dite de Frontenac, sortant des ateliers de la maison Livernois, celle-là même qui a servi à faire la vignette qui se voit dans l'ouvrage de l'ami Sulte, Wilson, son éditeur, m'ayant prié de la lui prêter pour cet objet. Mais sept ans plus tard, en 1874, j'avais la bonne fortune de mettre la main, en Angleterre, sur une magnifique gravure en taille douce, vieux papier, du même sujet mais considérablement plus grande que la photographie, 6 pouces sur 7 pouces, à peu près. Dans un des coins, tout

au bas, à gauche, on lit ce qui suit : *Joh : H. Lips del. et sculp. 1778.*

La photographie dont il s'agit a été prise évidemment sur cette gravure de l'autre siècle. Mais qui l'a apportée au pays ? où Livernois se l'était-il procurée ? Je ne puis le dire. Livernois, qui consacrait ses loisirs et son argent à préparer une galerie historique nationale, et qui s'y entendait assez bien, en réponse à la question que je lui faisais sur la provenance de ce portrait, m'assura, sans hésiter, dans le temps, qu'il était certainement celui de Frontenac, mais sans pouvoir toutefois me convaincre absolument de sa parfaite authenticité, je vous l'avoue. Tout en acceptant ses dires jusqu'à un certain point, je suis toujours demeuré sous l'impression que ce portrait du plus fier de nos gouverneurs français pourrait être fort bien apocryphe.

Voilà tous les renseignements que je puis vous fournir sur le sujet ; s'ils peuvent vous être agréables j'en serai bien aise, croyez m'en.

Veillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

G. BABY.

Bien loin de contredire M. Pierre Margry, la lettre de M. le juge Baby confirme absolument l'assertion du savant auteur des *Origines françaises des pays d'outre-mer*, en même temps qu'elle prouve la supercherie du marchand d'estampes qui trompa si odieusement la maison Livernois.

Mes lecteurs ont remarqué sans doute le précieux petit détail qui accompagne la description de la gravure achetée à Londres par le savant magistrat : *Joh. H. Lips del. et sculp. 1778*, c'est-à-dire *Johannes Henricus Lips delineavit et sculpsit.*

Quel était ce Jean-Henri Lips ?—Un graveur et dessinateur suisse, né en 1758 à Kloten, près Zurich, mort le 5 mai 1817 à Zurich. Comme il était fort habile à saisir la ressemblance, il travailla pendant plus de vingt ans sous la direction de Lavater et lui fournit, pour ses *Esquisses de Physionomie*, un grand nombre de profils, d'études et de copies. ¹

1.—Firmin Didot Frères : *Nouvelle Biographie Générale*, 1858, Vol. 31, page 329, au nom *Lips*.

Je reproduis deux fac-similés du portrait de Jean-Henri Heidegger publiés, l'un dans une édition allemande, l'autre dans une édition française des ouvrages de Lavater. A première vue, ces deux médaillons semblent identiques. Une différence essentielle les distingue cependant : l'un est signé, l'autre anonyme. La *Nouvelle Biographie Générale*¹ de MM. Firmin Didot Frères l'explique à la satisfaction de tous.

La gravure portant, en bas, au coin de gauche, la signature minuscule *Joh. H. Lips del. et sculp. 1778*, signature qui ne se lit bien qu'à la loupe, appartient à l'édition allemande—*anno 1778*—des œuvres de Lavater.

La gravure anonyme appartient à l'édition française—*anno 1806*—des œuvres de Lavater. C'est l'une des 600 gravures *touchées* ou *dessinées* par le peintre Vincent.

L'anonymat de la gravure dans l'édition française s'explique : l'original appartenait à Lips, et Vincent, pour l'avoir touchée ou dessinée de nouveau, ne se crut pas, avec raison, autorisé à la signer de son nom.

Cette différence grave connue et expliquée, je prie mes lecteurs de bien étudier ces fac-similés et surtout de les comparer avec la photogravure du portrait québécois².

L'on constate, au premier coup d'œil, que l'honnête marchand d'estampes a découpé, dans la gravure, l'oval du portrait.

Le procédé était aussi leste que facile ; il avait de plus l'avantage de berner absolument M. Livernois en lui dérobant le nom du graveur.

M. Livernois, qui était un homme instruit, aurait eu facilement raison de l'authenticité de cette vignette si elle eût été signée du nom Lips. Le tour était canaille, mais bien joué.

Au point que Livernois, eût-il possédé Lavater et surpris son collectionneur en flagrant délit d'imposture, celui-ci s'en fut excusé le plus naturellement du monde en disant, écrivant plutôt, avec la bonhomie superfine d'un vieux roué : " Eh ! monsieur, c'est de ma part, une méprise des plus innocentes. Heidegger est mort le 18 janvier 1698, et Frontenac le 28 novembre de la même année ; mes photographies sont classées par ordre chronologique, voyez-vous, celles d'Heideg-

1—Vol. 29, pages 1003-1004, au nom *Lavater*.

2—Cf : page 387 de ce livre.

ger et Frontenac se suivaient, elles étaient même l'une sur l'autre, vous me comprenez bien n'est-ce pas ? Avec cela qu'elles se ressemblaient en diable !"—*Et cætera et cætera.*—Encore un peu, et Livernois lui eût fait des excuses !

L'attrape-nigaud fonctionne comme de plus belle, à preuve : un M. A. De Grandpré, commissionnaire en librairie, vient de publier (1893) à Montréal, une 62^{me} édition du petit *Dictionnaire de la Langue Française* de PIERRE LAROUSSE. Cette édition comprend, à la quatrième partie, un nouveau dictionnaire *illustré* historique, géographique, biographique et mythologique d'environ 5,000 articles concernant le Canada (nouvelle édition (10^e) *mise au courant du mouvement contemporain* par P. Théberge, bachelier ès arts de l'université Laval.

Cette nouvelle édition revue, *corrigée*, considérablement augmentée, contient 260 portraits de personnages les plus célèbres du Canada et de l'étranger.

Or, au nom FRONTENAC—(page 102)—nous retrouvons la sempiternelle vignette représentant le portrait...d'Heidegger. Cette caricature est d'une laideur très réussie. Quand M. A. De Grandpré publiera la onzième édition du dictionnaire de M. P. Théberge, bachelier ès arts, je l'avise, charitablement, de retrancher ce portrait là : l'histoire du pays en général, et les beaux-arts, en particulier, n'y prendront rien.

Il ne faut pas, d'ailleurs, se scandaliser outre mesure à ce sujet. L'aventure en est commune et je ne crois pas mieux vous en convaincre qu'en vous citant un extrait de l'*Avertissement* publié en tête de la quatrième édition de la *Vie de M. Olier* par le célèbre abbé Faillon.

“ Quoique dans cette nouvelle édition il ait été ajouté un petit nombre de portraits à ceux que renfermaient déjà les éditions précédentes, nous croyons devoir mettre le lecteur en garde contre une supercherie qui, trop souvent, jette le plus grand discrédit sur les productions iconographiques. Pour tirer profit d'une ancienne planche dont le personnage n'intéressait plus le public, assez souvent de déloyaux marchands y ont substitué un nom plus connu ou plus illustre. Les exemples de cette fraude messéante sont nombreux. Ainsi, pour ne parler que des portraits reproduits dans cet ouvrage, celui de Dom Grégoire Tarrisse, premier supérieur

général de la congrégation de St-Maur, a reçu faussement, au dernier siècle, le nom de Dom Mabillon, religieux plus connu et justement célèbre. Le portrait de la V. Mère Agnès de Langeac imité d'Edelink, a été publié sous le nom d'une religieuse morte beaucoup plus tard.

“ Nous ferons remarquer ici que le portrait qu'on a mis en tête de la nouvelle *Vie* de la V. Mère Agnès a été fait sur un tableau qui représente Ste Catherine de Sienne ou quelque autre Dominicaine canonisée, comme l'indique l'auréole dans l'original. C'est par erreur ou par mégarde qu'on l'a prise pour le portrait de la V. prieure de Langeac. Enfin, ce qui paraîtrait incroyable si nous n'en avions la preuve matérielle sous les yeux, on a osé publier à Paris, en 1823, comme vrai portrait du souverain Pontife Léon XII, récemment élevé sur la chaire de Saint-Pierre, l'ancien portrait de M. Olier, gravé par Pittau et cela sans y rien changer, ni la royale, ni le collet rabattu, ni le surplis. Qu'on juge de là combien de faux portraits existent dans le commerce.”¹

Enfin, pour convaincre absolument mes lecteurs des difficultés innombrables qui existent dans le travail d'identification des portraits historiques, je citerai un exemple encore tout palpitant d'actualité. La célèbre revue américaine *The Cosmopolitan*, a publié, dans ses livraisons de janvier et février 1892, une magnifique étude signée *William Eleroy Curtis* sur les portraits *prétendus authentiques* de l'immortel découvreur du Nouveau Monde, Christophe Colomb. Devinez combien il en existe ? VINGT-SEPT !! Ecoutez ce qu'en dit M. Curtis :

“ Although Columbus twice mentioned in his alleged will that he was a native of Genoa, a dozen places still demand the honor of being considered his birth place and two claim to possess his bones. Nothing is certain about his parentage and his age is the subject of dispute. The stories of his boyhood adventures are mythical, and his education at the University of Pavia is denied.

1.—VIE DE M. OLIER, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice, par M. FAILLON, prêtre de Saint-Sulpice.

Tome I, page ij de l'*Avertissement* sur cette nouvelle (la 4ième) édition 1873. Paris, Poussielgue, Frères, 27, rue Cassette.

"The same doubt attends the various portraits that pretend to represent his features. *The most reliable authorities*—and the subject has been under discussion for two centuries—*agree that there is no tangible evidence to prove that the face of Columbus was ever painted or sketched or graven during his life.* His portrait has been painted, like that of the Madonna and those of the saints, by many famous artists, each dependent upon verbal descriptions of his appearance by contemporaneous writers and each conveying to the canvas his own conception of what the great seaman's face must have been; but it may not be said that any of the portraits are genuine and it is believed that all of them are more or less fanciful."

Et voilà !

A défaut d'un portrait authentique du Comte de Frontenac—qu'il m'eût été si agréable de placer en regard de celui de Sir William Phips—j'ai reproduit dans ce livre une photographie de sa statue, composition idéale de notre compatriote Philippe Hébert. Mes lecteurs me sauront gré de cette courtoisie; pour la plupart d'entre eux, cet égard leur présente la seule occasion de voir et d'admirer à leur aise cette œuvre magistrale. Car, de s'aller rompre la nuque à la vouloir regarder au premier étage du Palais Législatif, il ne faut pas songer. Aux enthousiastes que n'effraient pas les douleurs et les grimaces d'un torticolis aigu je conseille d'apporter quelque puissante lunette d'opéra: autrement la superbe toilette du vieux gouverneur, la grande tenue militaire d'un vice-roi de Louis XIV, fines dentelles métalliques de la cravate et des manchettes, plis soyeux de Pécharpe, plumes ondulantes du chapeau, passements de l'habit brodé d'or, tout ce détail merveilleux,—car ce bronze est fouillé comme un ivoire japonais,—tout ce détail merveilleux leur échappera sûrement. Je ne dis rien de l'étude de la physionomie, perdue à jamais dans ce lointain excessif.

Espérons que Messieurs les gouverneurs de notre incomparable hôtel, le Château Frontenac, commanderont un jour à M. Philippe Hébert une nouvelle copie de sa statue. Cette fois on la placera, à la portée du regard et de l'admiration de tous, au centre des pelouses qui avoisinent immédiatement

le superbe édifice, sur un piédestal construit à la hauteur de sa gloire, et du spectacle éternellement beau du havre de Québec.

Qui sait ? Les cerveaux de bronze, comme les mémoires humaines, s'éveillent à la vue des grands panoramas. Des eaux bleues du Saint-Laurent, étincelantes comme de l'argent neuf aux clartés lunaires, se levera peut-être la vision de l'armada puritaine. Et l'œil d'aigle du fier gouverneur, enflammé de colère et d'orgueil, comptera derechef les trente-quatre voiles du chevalier Phips. Je ne m'étonnerais pas alors que le canon de la statue partit tout seul !

Les croyants de l'histoire du Canada verront ce miracle. Hélas ! trois fois hélas ! je n'en serai pas le témoin ; la foi, comme l'argent, n'est pas toujours donnée à qui la cherche !

Je n'ai qu'une imagination vive, suffisante toutefois à me faire prophétiser !

Ailleurs et plus tard j'aurai l'occasion de critiquer dignement le superbe travail du sculpteur Hébert. A mon avis le silence s'est fait trop vite sur ce grand effort artistique. Ici, cependant, je ne le considère qu'au point de vue de sa valeur historique. Aussi m'est-il agréable de déclarer sans hésitation, avec la joie d'une conviction profonde, que ce *Frontenac* est la plus belle traduction en bronze que l'on ait encore donnée de la célèbre phrase :

" JE N'AI POINT DE RÉPONSE A FAIRE A VOTRE GÉNÉRAL, QUE PAR LA BOUCHE DE MES CANONS ! "

L'histoire sculpturale a ceci d'excellent, qu'elle se lit à première vue dans toutes les langues !

J'ai, fâcheusement, une restriction à faire à propos de la toilette du gouverneur. On y a remarqué, sans doute, la croix de l'ordre de Saint-Louis. Ce détail produit un grand effet de parure, que l'artiste a bien eu soin de ne pas laisser échapper. Malheureusement, pour M. Philippe Hébert, Frontenac n'était pas chevalier de Saint-Louis en 1690 : il ne le fut que six ans plus tard, en 1696. Louis XIV lui envoya cette décoration en récompense de sa brillante campagne contre les Iroquois. Illustre gouverneur trouva lui-même qu'elle venait un peu tard, croyant l'avoir méritée depuis au moins cin-

quante ans, car c'était l'âge de sa première blessure devant Orbitello.

“ En ces sortes d'affaires, remarque Pierre Margry avec sa bonhomie d'historien philosophe, en ces sortes d'affaires, où la faveur prime souvent la justice, ce qui importe, c'est que la récompense soit légitimement acquise.”

A part cet anachronisme, qu'il convenait de signaler, la critique historique n'aura que des éloges pour la composition véritablement remarquable de M. Philippe Hébert.

UNE LETTRE DE FRONTENAC A LOUIS XIV

On sait peu que Louis XIV fit à Frontenac l'insigne honneur de lui écrire personnellement pour le féliciter de sa belle conduite au siège de Québec. Mais on ignore davantage où se trouve la fameuse lettre autographe du Grand Roi. Un moment je songeai à la retracer, mais la réponse de mes aviseurs historiques m'arrêta court.

M. Benjamin Sulte, avec ce parler franc et bref qui le caractérise, me répondit : La lettre de M. Louis Quatorze a dû rester dans les poches de Frontenac !¹

M. Pierre Margry m'adressa la communication suivante ; elle clot, à mon avis, toute recherche et tout débat.

21 mars 1892.

9, rue Lécluse, près la place Moncey.

Monsieur,

Je vous fais mes excuses pour avoir tant tardé à répondre. C'est que je ne suis pas l'homme valide et libre que vous avez peut-être supposé. Je suis un septuagénaire auquel il reste peu de temps pour lui-même et moins de moyens encore pour les commissions qui l'obligent à sortir.

1—Hugues de Lionne, habile négociant, et ministre des affaires étrangères sous Louis XIII et Louis XIV, écrivait à Arnauld d'Audilly, à la date du 24 mars 1660, au sujet d'une lettre semblable :

“ Elle sera soigneusement conservée dans les petites archives de ma famille comme le plus glorieux titre que je puisse transmettre à ma postérité.”

Frontenac s'est conduit comme Hugues de Lionne.

J'ai fait toutefois ce que j'ai pu pour répondre à votre demande. Les lettres du genre de celle dont vous me priez de faire la recherche étant toutes personnelles restent forcément dans les papiers des familles qui s'en font naturellement des titres d'honneur. Je ne pouvais donc que trouver une copie de celle que vous désirez, mais n'en ayant rien moi-même dans ma bibliothèque, j'ai prié un de mes amis d'entreprendre la fortune à la Marine. Monsieur Edouard Durassier, conservateur des archives de ce ministère, n'est arrivé à aucun résultat. Il n'a pas cru de plus possible en effet de voir dans le mémoire du Roy, daté du 7 avril 1691 (ou 1697), mémoire de 12 pages, la lettre que le gouverneur de la Nouvelle-France dit lui avoir été écrite de la main du Roi.

" Il ne me paraît guère probable, m'écrit Monsieur Edouard Durassier que Louis XIV ait écrit de sa propre main une missive aussi longue que ce mémoire de 12 pages." Je n'ai à faire sur cette opinion de mon ami qu'une réserve. C'est que la lettre aurait été écrite par un "*homme qui avait la plume*", fonction sur laquelle Saint-Simon vous donne des explications à propos de la mort du président Rose (Tome II.)

Je regrette, Monsieur, de ne vous offrir que ce peu de renseignements. Quand je redeviendrai jeune peut-être ferai-je mieux; mais je ne saurais, croyez-le je vous prie, y mettre plus de bonne volonté.

Votre tout affectionné serviteur,

PIERRE MARGRY.

A tout événement, voici la lettre de M. de Frontenac à Louis XIV¹. Elle est datée du 20 octobre 1691:

Sire,

Je ne sais comment pouvoir faire à Votre Majesté les très humbles remerciements que je lui dois pour la gratification qu'Elle m'a accordée, mais principalement pour toutes les

1—Cf : Premier rapport du Secrétaire de la Province de Québec pour l'exercice 1886-87. Division du Régistrare,—page 157, 2ième série, vol. VI.

marques de bonté qu'Elle a bien voulu me donner dans la lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire de sa main.

Le peu que j'avais contribué à la levée du siège de Québec et aux autres avantages qu'on a remportés sur les Anglais et sur les Sauvages ne méritait pas l'attention que Votre Majesté y a donné et, sans l'affection particulière qu'Elle a pour ce fait, Elle n'aurait pas compté pour quelque chose des événements qui ne devraient pas avoir place parmi ce nombre presque incroyable de succès prodigieux et innombrables qu'Elle a tous les jours sur ses ennemis.

Si les secours, Sire, que Votre Majesté a envoyés cette année ont retiré cette pauvre Colonie de l'extrémité où elle était réduite, ceux que nous espérons qu'Elle aura la bonté de lui continuer lui donneront le moyen de se procurer le repos et la paix dont elle a tant besoin.

Monsieur de Portchartrain informera Votre Majesté de ce que nous avons fait dans cette campagne, et, comme la disette de vivres où nous étions nous ayant empêché de pouvoir aller chercher les ennemis jusques chez eux, nous avons été obligés de nous contenter de nous opposer aux puissants efforts qu'ils ont faits pour empêcher nos semences et nos récoltes.

Nous sommes venus, Sire, heureusement à bout des uns et des autres, mais toujours à la pointe de l'épée et au bout du fusil, et partout où l'on a pu joindre l'ennemi, il a été battu ; principalement en deux rencontres dont la dernière a été très sanglante et très opiniâtre, les ennemis y ayant perdu trois cents hommes, cinq ou six de leurs principaux chefs et un drapeau.

Votre Majesté jugera aisément qu'il est impossible que, dans des mouvements si continuels, ses troupes ne diminuent beaucoup et que, à moins qu'Elle ait la bonté de les faire remplacer et même, d'en augmenter le nombre, il faudrait à la fin succomber, ayant tant d'ennemis sur les bras et autant à craindre du côté de la mer que de celui de la terre.

Quelque résolution que Votre Majesté prenne là-dessus et sur l'entreprise de Manatte que Mr de Portchartrain lui proposa et qui pourrait terminer tout d'un coup cette guerre, nous l'attendons avec respect et patience, résolu, en mon particulier, de sacrifier jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour essayer de conserver dans l'esprit de Votre Majesté les

bonnes impressions qu'Elle a la bonté de me témoigner avoir
présentement de ma conduite et de mon zèle pour son service,
puisque c'est la chose du monde qui m'est la plus précieuse
et que je souhaite avec autant d'ardeur, que je suis avec
soumission et fidélité,

Sire,

de Votre Majesté,

Le très humble, très obéissant,

Et très fidèle Sujet et Serviteur,

Frontenac

CHAPITRE QUATORZIÈME

QUEBEC EN 1690

I

PERSONNAGES MILITAIRES, POLITIQUES ET CIVILS

II

CLERGÉ ET MAISONS RELIGIEUSES

I

Gouverneur et Lieutenant-Général pour le Roi en toute la Nouvelle-France.—Louis de Buade, comte de Frontenac.

Secrétaires.—Charles De Monseignat, —Barthélemy-François Bourgonnière d'Hauteville.

Capitaine des gardes.—Michel LeNeuf de La Vallière.

Intendant de Justice, Police et Finances.—Jean Bopart, seigneur de Champigny, Norray, Verneuil et autres lieux, chevalier de Saint-Louis.

Subdélégué.—Mathieu Gaillard.

Secrétaire.—Pierre André, sieur de Leigne.

LE CONSEIL SOUVERAIN

Monsieur Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur-général.

“ Jean-Baptiste de la Croix-Chevrières de Saint-Vallier, évêque.

“ Jean Bochart, seigneur de Champigny, intendant.

Maître Louis Rouer de Villeraye, premier conseiller.

“ Pierre-Noël Le Gardeur de Tilly, conseiller.

“ Mathieu D'Amours, sieur de Freneuse, conseiller.

“ Nicolas Dupont de Neuville, conseiller.

“ Jean-Baptiste de Peiras, conseiller.

“ Charles Denis, sieur de Vitré, conseiller.

“ Claude Berman, sieur de la Martinière, juge sénéchal de Beauport, conseiller.

“ François - Magdeleine - Fortuné Ruette D'Auteuil, chevalier, seigneur D'Auteuil et de Monceaux, conseiller et Procureur-Général. ¹

Greffier en chef du Conseil Souverain.—Jean-Baptiste Peuvret, sieur Du Menu, seigneur de Gaudarville.

Guillaume Roger, premier huissier du Conseil Souverain.

Hilaire Bernard, sieur de la Rivière, huissier du Conseil Souverain.

Réné Hubert, huissier du Conseil Souverain et de la Maréchaussée.

Etienne Marandea, huissier du Conseil Souverain et de la Prévôté.

Nicolas Métru, sergent royal, huissier du Conseil Souverain et huissier audiencier de la Prévôté.

Joseph Le Prieur, huissier du Conseil Souverain et de la Prévôté.

1—Au temps de Frontenac les membres du Conseil Souverain devaient porter la robe et l'épée, si l'on en croit ce passage de La Hontan : “*Capa y d'espada* : c'est un titre de Gascogne que les gens de cette Province donnèrent autrefois par ironie au Conseiller du Conseil Souverain du Canada, parce que les premiers membres de ce tribunal ne portaient ni robe ni épée, se contentant de marcher la canne à la main dans la ville de Québec et d'aller au Palais en cet équipage bourgeois.” Page 214, tome II, *Voyages*.

Ordre des préséances

¹ Arrêt, conformément à l'édit du Roi, du 29 mai (1680) décrétant qu'à l'avenir les intitulations des assemblées du Conseil Souverain se feront comme suit :

Le Conseil assemblé où assistaient :

Monsieur le Gouverneur.

do l'Évêque.

do l'Intendant.

Maitre Louis Rouer de Villeraye, *Premier Conseiller*.

“ Pierre Noël Le Gardeur de Tilly, *Conseiller*.

“ Mathieu D'Amours, sieur de Freneuse, “

“ Nicolas Dupont de Neuville, “

“ Jean-Baptiste De Peiras, “

“ Charles Denis, sieur de Vitré, “

“ Claude Berman de la Martinière, “

Présents et

Monsieur François-Magdeleine-Fortuné Ruette D'Autueil,
Procureur-Général.

PRÉVÔTÉ DES MARÉCHAUX DE FRANCE

Grand Prévôt de la Maréchaussée.—Paul Denys, sieur de Saint Simon.

Greffier de la Maréchaussée.—Réné Hubert ²

Archer du Grand Prévôt.—Léonard Tresny dit Laverdure.

Maitre des hautes œuvres.—Jean Rattier dit Du Buisson.

PRÉVÔTÉ ROYALE DE QUÉBEC

Lieutenant civil et criminel.—Réné-Louis Chartier de Lotbinière, conseiller du Roi.

Procureur du Roi.—Paul Dupuy, seigneur de l'Île aux Oies.

1.—1680. *Jugements et Délibérations du Conseil Souverain*, page 427, tome II.

2.—Depuis le 22 août 1678 ; nommé en 1681 huissier du Conseil Souverain.—Il cumulait les deux charges.

Greffier.—François Genaple de Bellefond, notaire royal ¹ ; Romain Becquet, *notaire royal* ; Alexandre Peuvret, *commis au greffe*.

Clercs.—Louis Hayot, Jean-Baptiste Denis, Jean Bouguenet.

Huissiers.—Charles Marquis, Nicolas Métru, Etienne Marandean, Joseph Le Prieur.

Colonel des troupes.—Claude de Ramesay. ²

“ Louis - Philippe Rigaud de Vaudreuil. ³

Lieutenant de l'Amirauté.—Jean-Baptiste Couillard de l'Espinay.

Trésorier de la Marine.—George Regnard du Plessis, sieur de Moramont.

Commissaire des troupes.—Louis Tantouin, sieur de la Touche.

Commissaire général des poudres et salpêtres.—Christophe-Martin Biscorneau. ⁴

Major du château et ville de Québec.—François Prévost.

Ingénieur du Roi.—Robert de Villeneuve.

Hydrographe du Roi.—Jean-Baptiste-Louis Franquelin.

Garde-magasin du Roi.—Charles Catignan.

Ecrivain du Roi.—Charles Leroux.

Grand-Voyer.—Pierre Robineau, écuier, baron de Bécancour, seigneur de Portneuf.

Contrôleurs. { Pierre Benac, contrôleur-général des fermes du Roi.
Pierre Chevalier, contrôleur pour MM. de de la Compagnie des Indes Occidentales.
Antoine Gourdeau, sieur de Beaulieu, marchand.

1.—Genaple fut d'abord menuisier, puis huissier, puis concierge, enfin notaire. Il était concierge des prisons royales de Québec lorsqu'il fut nommé—le 30 août 1690—à la charge de greffier de la Prévôté Royale. Cette position était occupée avant lui par Gilles Rageot, lequel avait été nommé à Versailles le 24 octobre 1685.

2.—Cf : page 232 de ce livre.

3.—Cf : page 234 de ce livre. Le nom de Louis-Philippe Rigaud de Vaudreuil apparaît déjà à cette page comme *capitaine* ; j'ai cru devoir le répéter ici vu qu'il était aussi *colonel des troupes*, titre qui n'apparaît pas au chapitre VI de ce livre : *L'Armée Canadienne-française*.

4.—Directeur de l'Île et Comté de St. Laurent.

Notaires pratiquant à Québec.—Claude Aubert, François Genaple de Bellefonds, Gilles Rageot, Etienne Du Breuil, notaire du Séminaire de Québec.

Architectes pratiquant à Québec.—Claude Bailly, Jean Le Rouge, juré arpenteur, François de la Jotie.

Médecins pratiquant à Québec.—Michel Sarrazin, chirurgien-major des troupes de Sa Majesté, Thimothée Roussel, médecin de l'Hôtel-Dieu, Gervais Beaudoin, médecin des Ursulines et du Séminaire de Québec, Jean Léger de la Grange, Armand Dumancin, Pierre Du Roy¹.

Quelques-uns des principaux marchands établis à Québec en 1690 :

Claude Aubert de la Chenaye,—Pierre Allemand, Guillaume Routhier,—Lucien Bouteville et Fils,—Raymond du Bosc, Bertrand Berhoiague, Paul Berry, Louis Chamballon,—Hugues Cochran.—André de Chaulnes, *tailleur d'habits*,—Joseph Delestre de Beaujour,—Eustache-Lambert Dumond,—Louis de Niort,—Antoine Fauvel,—Thomas Frérot,—Jean Gobin,—Antoine Gourdeau, sieur de Beaulieu,—Jacques Gendreau, Pierre de La Lande-Gayon, le jeune,—Jacques Gourdeau,—Guillaume Gaillard, François Hazeur²,—François Hurault³,—Étienne Landron, associé de Pierre Allemand, sous la raison commerciale *Landron et Allemand*,—Michel Lemarié,—Charles Macart,—Pierre Martel,—Pierre Nolan⁴,—François Viennay-Pachot⁵,—Charles Perthuis,—

1.—Jean De Nevers, chirurgien de la Compagnie Valrennes, François Grégoire, chirurgien de la Compagnie Des Meloises, Jean Duporteau et Jean-Joseph Maublant, chirurgiens de la Compagnie Dumesnil, en 1690.

2.—Beau-frère du curé de St-Joachim, M. Louis Soumande.—François Hazeur avait fait vœu de donner trois cents livres pour le parachèvement de l'église Ste-Anne de Beaupré si Dieu ne permettait pas que Québec fut pris par les Anglais. Cf : *Grand Livre des Comptes et Recettes du Séminaire de Québec*, année 1691. Vol. II page 207.

3.—Possédait deux moulins à la Pointe-aux-Lièvres.

4.—Il était aussi aubergiste. Il eut de fréquentes démêlés avec la justice au sujet d'une femme de mauvaise vie qui portait le nom typique de *La Corrupte*.

5.—Donna un ex-voto de cent livres à l'église Ste-Anne de Beaupré en reconnaissance de la défaite des Anglais devant Québec. Cf : *Grand livre des Comptes et Recettes du Séminaire de Québec*, année 1691, Vol. II. p. 207.

Jacques Pinguet, — Jean Peiré, — Jean Picard, — Denis Riverrin, — Denis Roberge¹, — François Rivière, — Jean Sebille, — Simon Soumande, sieur de Canauville², — Pierre Têtu du Tilly, Nicolas Volant, etc., etc.

II

CLERGÉ DE QUÉBEC ET PERSONNEL DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES EN 1690.

Monseigneur François de Laval, ancien évêque.
 Monseigneur Jean-Baptiste de la Croix-Chevrières de Saint-Vallier.

CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE

1. *Doyen du Chapitre.* — Henri de Bernières.
2. *Théologal.* — Charles Glandelet.
3. *Grand Chantre.* — André de Merlac.
4. *Archi-diacre.* — Louis Ango De Maizerets.
5. *Grand Pénitentier.* — Jean Gauthier de Bruslon.
6. *Chanoine.* — Jean Foucques.
7. " *Siège Vacant par la mort de Benoit Duplein, décédé le 3 octobre 1689.*
8. " Pierre de Caumont.
9. " Charles-Amador Martin,
10. " Guillaume Gauthier.
11. " Jean-François Buisson de Saint-Côme.
12. " Jean Pinguet.
13. " Louis Soumande.

Chapelain du Chapitre. — Philippe Boucher.

1.—Ancien domestique de Mgr. de Laval.
 2.—Était le frère du curé de St. Joachim.

Curé de Québec.—François Dupré.

Vicaires de la paroisse.—Nicolas Du Bos, Godefroy-Théodore d'Erbery.

PRÊTRES DU SÉMINAIRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Louis Ango de Maizerets, *Supérieur*, Henri de Bernières, Charles Glandelet, Jean-Henri Tremblay, Jean Pinguet, Paul Vachon, Louis-Pierre Thury, Pierre Pocquet, Pierre Volant de Saint-Claude, Claude Volant de Saint-Claude, François Dupré, François Lamy, Charles-Amador Martin, Louis Soumande, Germain Morin, Pierre de Caumont, Louis Petit, Jean-Gauthier de Bruslon, Jean Busset, Pierre de Francheville, Pierre-Paul Gagnon, Guillaume Gauthier, Claude Trouvé, Etienne Boullard, Jean-François Buisson de Saint-Côme, Nicolas Foucault, Antoine Davions, J.-Bernard de Réquelène, Alexandre Doucet, Nicolas du Bos, Etienne Vallet, *procureur* du Séminaire ¹.

MAISON DES JÉSUITES A QUÉBEC ²

Révérènd Père Claude Dablon, supérieur-général de la Mission des Jésuites au Canada, directeur de la Grande Congrégation ³.

“ “ François Vaillant de Guéllis, ministre, préfet de l'église et de santé, procureur de la Mission des Jésuites au Canada.

1—On lit au Grand Livre des Comptes et Recettes du Séminaire de Québec, Vol. II, page 207, année 1691 :

L'église de Ste.-Anne du Petit Cap (*Sainte Anne de Beaupré*) créditrice, pour autant que le Séminaire a promis pendant la guerre, conjointement avec Monseigneur l'Ancien (*Mgr. de Laval*).....
.....1000 livres.

Quoique prêtres du Séminaire de Québec, la plupart exerçaient les fonctions curiales dans les campagnes.

2—Je suis redevable au Rév. Père A.-E. Jones, S. J. du Collège Ste.-Marie à Montréal, de cette précieuse statistique.

3 — La *Grande Congrégation* c'est-à-dire, la congrégation des hommes de la ville ; la *Petite Congrégation* c'est-à-dire, celle des séminaristes.

- Révérènd Père Jacques Frémin, consultant, directeur de la Petite Congrégation, visiteur de l'hôpital (Hôtel-Dieu) et second confesseur des nôtres (c'est-à-dire des Jésuites).
- “ “ Louis André, confesseur des sauvages à l'église ¹.
- “ “ Pierre Raffèix, consultant
- “ “ Martin Bouvart, préfet spirituel, confesseur des nôtres et à l'église, admoniteur et consultant.
- “ “ Jean Enjalran.
- “ “ Joseph Germain, prédicateur à l'église et à la cathédrale.
- “ “ Pierre Cholenec, prédicateur (*concionator*).
- “ “ Sébastien Rasle.
- “ “ Thierry Beschefer ².

Mission de Sillery

- Rév. Père Vincent Bigot, supérieur et curé.
- “ “ François Chicart, missionnaire.
- “ “ Jacques Viguier.

Mission de Notre-Dame de Lorette

- Rév. Père Pierre-Marie-Joseph Chaumonot, supérieur missionnaire.
- “ “ Michel Germain de Couvert, missionnaire.
- “ “ Jacques de Lamberville, missionnaire.
- Frère Pierre Maçon, un vieillard.
- “ Jean Feuville, un vieillard.
- “ Joseph Boursier, assistant-procureur, acheteur, boulanger.
- “ Pierre Maigneret, excitateur, visiteur de l'examen de midi.

1—Le Père Louis André était à Québec pendant l'été de 1690. Il passa cette année-là, en France. Je ne sais s'il fut témoin du siège. Il est l'auteur de deux dictionnaires, l'un algonquin et l'autre outaouais.

2—Retourna en France en 1690. J'ignore s'il fut témoin du siège.

- Frère* Pierre Valentin, sacristain, tailleur, visiteur de l'examen du soir.
- " Sébastien Leblond (avait soin de la ferme Saint-Ignace, sur le domaine de la seigneurie Notre-Dame des Anges.)
- " Jean-Baptiste Sandron, cuisinier, visiteur après neuf heures du soir.
- " Jean Boussat, portier, pharmacien, dépensier, visiteur de l'oraison.
- " François-Benoît Lucas, cuisinier.

LES RÉCOLLETS

Couvent de Notre-Dame des Anges.

Supérieur : Séraphin Georgesné.

Rév. Père : Exupère Dethune.

" Martial Limosin.

" Mathurin Gelase.

" Juconde Drué.

" Louis-Hyacinthe-Simon de Laplace.

" Joseph Denis.

" Martin Gaudry ou Guedré.

" Martin Mullet.

" Bonaventure Eyslon.

" Hilaire de St. Hilaire.

" Joseph Rémy.

" Louis Evrard.

" Henry LeRoy.

" Elie Hendrix. ²

} 1

HÔTEL-DIEU DU PRÉCIEUX SANG DE QUÉBEC ³

Supérieur Majeur : Messire André de Merlac, Vicaire-Général.

Confesseur : Le Révérend Père Jacques Frémin, jésuite.

1—Venus au Canada l'année du siège, en 1690.

2—C'est le *Rév. Père Elie* dont il est parlé au *Registre Journalier des Malades* de l'Hôtel de Québec.—*Cf.* : page 312 de ce livre.

3— Cette statistique a été préparée par la Révérende. Mère Saint-André, archiviste de la communauté.

Chapelain : Ce ne pouvait être Monsieur Claude Trouvé, prêtre du Séminaire de St.-Sulpice. Il était alors prisonnier de l'amiral Phips. Le Père Frémin semble, à cette époque, avoir rempli les fonctions de confesseur et de chapelain ; peut-être aussi les messieurs du Séminaire de Québec, monsieur Jean-François Buisson, en particulier. Monsieur Claude Trouvé semble avoir été chapelain de l'Hôtel-Dieu, après avoir été échangé pour la petite prisonnière anglaise Sarah Gerish.

Membres du Conseil

Supérieure claustrale : Marie-Antoinette du Tertre, — De la Visitation.

Assistante-supérieure : Jeanne-Françoise Juchereau, — De Saint Ignace, — *Archiviste de la communauté.*

Maîtresse des novices : Marie Fiquenel, — du Sacré-Cœur de la Sainte-Vierge.

Première hospitalière : Marie-Gabrielle Denis de la Trinité, — De l'Annonciation.

Conseillère : Marguerite Bourdon, — Saint Jean-Baptiste.

“ Marie Juchereau de la Ferté, — Sainte Thérèse.

Dépositaire de la communauté : Marie-Madeleine Hazeur, — Saint François-Xavier.

Dépositaire des pauvres : Louise Soumande, — Saint Augustin, — *Fondatrice de l'Hôpital-Général en 1693.*

Sœur de chœur jubilaire : Marie Forestier, — Saint Bonaventure de Jésus ; 166 ans de vie religieuse.

Sœur de chœur jubilaire : Jeanne-Agnès Thomas, — Saint Paul.

Sœur de chœur : Marguerite Gloria, — Du Précieux Sang.

“ “ Marie-Madeleine Gloria, — De l'Assomption.

“ “ Marie-Françoise Jean, — Anne des Anges.

“ “ Marguerite Pellerin dit St. Amand, — De la Nativité.

Sœur de cœur : Marie-Catherine Denis de la Ronde,—
St. Charles.

Professe du Noviciat : Marie-Madeleine Le Gardeur,—
Ste. Catherine.

“ “ “ Elizabeth de Hallot d'Houville,—
St. Joseph.

“ “ “ Marie-Madeleine Maufiles, — St.
Louis.

“ “ “ Marie-Françoise Buisson, — St.
Pierre.

“ “ “ Marie - Anne Gauvreau, — De
Jésus.

“ “ “ Marie-Madeleine Soumande,—De
la Conception.

“ “ “ Geneviève Gosselin,—Ste. Made-
leine.

Novice, en octobre 1690 : Charlotte-Catherine Berthier,—
Ste. Geneviève.

Postulante, en octobre 1690 : Geneviève Dupuy, plus tard,
De la Croix.

“ “ “ Jeanne-Louise Hazeur, plus
tard, *Ste. Anne*.

Sœur converse : Catherine Chevalier,—De la Passion. ¹

“ “ “ Marguerite Fiquet,—Ste. Marie.

“ “ “ Marie Tavernier,—Ste. Monique.

“ “ “ Marie-Madeleine Bacon,—De la Résurrec-
tion. ²

“ “ “ Marie-Anne Turgeon,—Ste. Marthé.

“ “ “ Marie-Louise Fournier,—De la Miséricorde.

“ “ “ Marie-Simonne Buisson,—St. Nicolas.

1—Venue de France avec les Fondatrices, en 1639, à la condition d'être reçue au noviciat après dix ans de services.

2—Les sœurs converses *Sainte Monique* et *De la Résurrection* étaient la mère et la fille. Marie Tavernier, *Sainte Monique*, était la veuve de Gilles Bacon. Sa fille, Marie-Madeleine Bacon, *De la Résurrection*, entra à l'Hôtel-Dieu comme *sœur de cœur*, le 21 novembre 1667 ; sa mère entra cinq mois plus tard, 25 mai 1668 comme *sœur converse*. La jeune fille, elle n'avait pas 15 ans, donna alors un grand exemple de respect et d'amour maternels ; elle voulut être comme sa mère une *sœur converse*. Le Christ avait dit : le serviteur n'est pas plus que le maître.

BUREAU DES PAUVRES ¹

- Administrateurs* : Charles Aubert de la Chenaye.
 “ Paul Dupuy.
 “ François-Magdeleine,-Fortuné Ruelle
 D'Auteuil.
 “ George Regnard Du Plessis.
Directrice : Sœur Anne Hioux, de la Congrégation Notre-Dame.
Infirmière : Marie Pelletier.

MONASTÈRE DES URSULINES DE QUÉBEC ²

- Supérieure* : Marie Gibault du Breuil, de St. Joseph.
Assistante-supérieure : Marie Le Maire, des Anges.
Zélatrice : Marguerite de Flécelles, de St. Athanase.
Dépositaire : Marie-Anne Bourdon, de Ste. Agnès, *archiviste du monastère*.
Professe : Marie Drouet, de Jésus.
 “ Charlotte Barré, de St. Ignace.
 “ Geneviève Bourdon, de St. Joseph. ³
 “ Marie Boutet, de St. Augustin.
 “ Angélique Poisson, de St. Jean l'Évangéliste.
 “ Jeanne Godefroy, de St. François-Xavier.
 “ Agnès Duguet, de la Nativité.
 “ Marie-Madeleine Pinguet, de l'Assomption.
 “ Charlotte Godefroy, du Saint-Sacrement.
 “ Marie Le Ber, de l'Annonciation.

1— Association de bienfaisance, formée et soutenue par la charité publique. Cf : Casgrain, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, 1878, ch. XI, pages 320 & seq.

2—Ce tableau statistique a été révisé par la Révérende Mère de la Providence, actuellement (1894) Maitresse des novices.

3—On a sans doute remarqué avec une certaine surprise que deux religieuses ursulines, Marie Gibault du Breuil et Geneviève Bourdon, portent le même nom de religion, *de St. Joseph*. Cette anomalie apparente s'explique cependant.

Geneviève Bourdon, professe de Québec, portait le nom *de St. Joseph* depuis 1654, quand Marie Gibault du Breuil, professe de Bourges, portant aussi le nom *de St. Joseph*, vint au monastère de Québec en 1671.

- Professe* : Marie-Madeleine de Lauzon, de St. Charles.
 “ Angélique de Lauzon, du Saint-Esprit.
 “ Catherine Pinguet, de l'Incarnation.
 “ Marie-Madeleine Amiot, de la Conception.
 “ Anne Anceau, de Ste. Thérèse.
 “ Marie Boutteville, de Ste. Claire.
 “ Catherine-Juchereau de Saint-Denis, des Séraphins.
 “ Geneviève Gravel, de Ste. Marie de la Visitation.
- Novice* : Jeanne Chorel, de Ste. Ursule.
 “ Marie-Madeleine Drouart, de St. Michel.
 “ Marie-Madeleine Gaultier de Comporté, de Ste. Agathe.
 “ Elizabeth d'Ailleboust, de Ste. Marie de la Croix.
 “ Marie-Rose de Lanaudière, de Ste. Catherine.
- Chapelains du Monastère* : Les Jésuites.

APPENDICE

L'ouvrage fameux du récollet CHRESTIEN LE CLERECQ, PREMIER ETABLISSEMENT DE LA FOY DANS LA NOUVELLE-FRANCE, reproduit *in extenso* la *Lettre* de Monseignat relative au siège de Québec en 1690.

En histoire, comme en mathématiques, il existe des quantités négligeables. Ainsi, quand Le Clercq nous dit que la flotte anglaise se composait de 35 voiles au lieu de 34, je ne corrige pas; je ne rectifie point davantage pour les *cent* hommes (selon Monseignat) ou les *six-vingts* hommes (suivant LeClercq) qui partirent avec Vaudreuil, le matin du 15 octobre, à la rencontre de l'ennemi. Peu m'importe encore que les sauvages hurons, visitant le camp abandonné de Walley, y ramassent 50 ou 60 boulets. Ces variantes sont absolument insignifiantes et ne valent pas le soin d'être signalées.

Toutefois, comme la relation franciscaine parle de faits et de personnages ignorés de Monseignat, je crois de mon devoir de publier ici, en appendice, les extraits qui s'y rattachent.

Ainsi, racontant la visite de Frontenac aux postes de Québec, "qu'il trouva en bon état par les ordres et la diligence de M. le Major", Chrestien Le Clercq nous rapporte que "les sieurs d'Esquerac, capitaine; et De Villebon, ci-devant capitaine de dragons, y avaient aussi donné tous leurs soins; ce dernier était venu de l'Acadie, par les bois, à Québec." Il donne aussi le nom de l'officier commandant le bataillon de troupes qui assura la retraite à l'escarmouche du 18 octobre. Cet officier se nommait le sieur de Crusel. Il nous apprend encore que les sieurs de Longueuil, de Sainte-Hélène, de Moncarville, d'Oléançon, de Repentigny, et d'autres Français, prirent part à l'engagement du 20 octobre, et que le marquis de la Grois était présent avec Villieu, De Cabanac et Duclos de Beaumanoir au combat du lendemain, le samedi 21 octobre. Nous connaissons enfin par lui le nom de baptême du sieur de Vieuxpont, blessé au bombardement: *Godefroy* de Vieuxpont.

"Le style, c'est le substantif" a dit quelque part M. l'abbé Casgrain, causant littérature. Je pourrais, imitant cette laconique définition, répéter après lui: "l'histoire, c'est le nom propre."

Mais il y a plus que des noms de personnages à tirer de la relation de Chrestien Le Clercq; nous avons des faits et des événements nouveaux que les extraits suivants feront connaître et rentrer dans l'histoire du siège de Québec en 1690.

ETABLISSEMENT DE LA FOY DANS LA NOUVELLE-FRANCE

Tome II, ch. 26, pages 415 à 444.

.....

Le Palais que M. l'Intendant occupe est détaché du reste de la ville, au bas de la côte, à gauche, sur le bord de la rivière Saint-Charles. L'église et le couvent des Récollets sont à demi-lieue plus loin sur la dite rivière. M. de Châteaufort, capitaine, y commandait (*au siège*).

.....

Sur les quatre heures après-midi (*le lundi 16 octobre*) le sieur de Longueuil revint avec ses sauvages de l'Île-aux-Coudres,..... rendit compte de ce qu'il avait fait, et rapporta que les Anglais, ayant voulu faire descente à la rivière Ouel, à 15 lieues de Québec, ils y étaient allés avec six chaloupes et 150 hommes et que les habitants leur en avaient tué la moitié en trois décharges qu'ils avaient faites sur eux; c'est ce que le sieur de Francheville, Canadien, curé du lieu, a certifié.

.....

L'amiral le suivit d'assez près et avec précipitation; il fila tout le câble de son ancre qu'il abandonna; son pavillon fut emporté dans la rivière, et laissé à notre discrétion, que nos gens allèrent pêcher.

.....

Le combat (*celui du 20 octobre*) s'opiniâtra des deux côtés et les nôtres combattirent par pelotons et de la même manière que la précédente journée. Le Comte de Frontenac, qui crut que les ennemis voulaient tenter le passage de la rivière, fit avancer les sieurs de Saint-Ours, de Saint-Cirq, de Valrennes et de Crusel, avec les quatre bataillons de troupes qu'ils commandaient et se mit à leur tête. Il détacha le sieur de la Maisonfort¹, capitaine, et La Pérade, son enseigne, avec 40 hommes, pour garder et défendre le couvent des Récollets et empêcher les ennemis de se rendre maîtres de ce poste. Mais ils se contentèrent d'escarmoucher contre nous, la petite rivière (*Saint-Charles*) entre deux.

.....

Monsieur de la Vallière, capitaine des gardes de Monsieur le Comte, étant allé le lendemain trouver le général Phips pour convenir des personnes qui se rendraient de part et d'autre, on rendit le commandant de Kaskebe (*Casco Bay*) et quelques filles (*les demoiselles Clarke, Sarah Gerish, etc.*) que le général demanda avec

.....

1—Page 436. Est-ce le même capitaine que Châteaufort qui commandait au couvent des Récollets?

deux de nos pilotes de rivière pour les aider à passer les dangers (du *Saint-Laurent*) et qu'il promit de mettre après à terre. Et IL NOUS EST ENCORE DEMEURÉ SOIXANTE DE LEURS PRISONNIERS et ils (*les Anglais*) nous rendirent tout ce qu'ils en avaient des nôtres. L'on apprit par ceux-ci que les ennemis avaient perdu mille ou douze cents hommes, que cette flotte manquait de vivres, que les gros vaisseaux faisaient eau de tous côtés, et qu'enfin ils ne comptaient pas d'arriver à Boston sans quelques naufrages; en effet l'on sut depuis que trois de leurs gros vaisseaux avaient péri et que plusieurs autres moyens avaient été dissipés par les vents sans que l'on en ait eu aucune nouvelle.

Chrestien Le Clercq, alors en France, tenait ces nouveaux renseignements historiques de ses confrères récollets de Québec qui lui écrivirent par l'entremise de La Hontan chargé par Frontenac de porter à Louis XIV le rapport officiel de la déroute des Anglais.

La relation du baron est datée de La Rochelle, le 12 janvier 1691. Et il dit: " Je pars *demain* pour Versailles." Ce sont les derniers mots de sa lettre. ¹

Or, le 5 janvier 1691, le *Premier Établissement de la Foy dans la Nouvelle-France* était enregistré sur le Livre de la Communauté des Libraires et Editeurs de la Ville de Paris. Mais l'ouvrage ne fut *achevé d'imprimer* que le 26 juillet 1691.

Ce retard est très significatif. Il explique tout, à mon avis. Personne ne songea d'ailleurs à s'en plaindre; ni les typographes qui se reposèrent en attendant *la copie*, ni l'aimable Amable Auroy qu'il enrichissait de positives espérances.

Entre temps, de janvier à juillet, sept mois, Le Clercq et La Hontan avaient eu moult occasions de se rencontrer, soit à Paris soit à Versailles. Le baron n'eut rien de plus pressé que de communiquer ses petits papiers au révérend Père, dont l'esprit délié fut prompt à saisir cette occasion superbe de louange pour le maître et de réclame pour le livre. En effet, quel sous-titre plus alléchant de gloire, plus palpitant d'intérêt, plus actuel et plus apte à tirer l'œil de la clientèle que celui-ci :

" Avec les victoires remportées en Canada par les armes de Sa Majesté sur les Anglais et les Iroquois, en 1690 ! "

1—Cf : voir page 62 de ce livre.

La lettre de Monseignat parut donc au chapitre 26ième et dernier de l'ouvrage. *Finis coronat opus!*

Et l'édition fut enlevée!

Le beau miracle! Dédicée à Frontenac et publiée PAR ORDRE DU ROI!

Je reproduis, pour la justification de ce commentaire, le titre entier de cet ouvrage célèbre. Les bibliophiles liront cette page avec respect et dévotion: c'est la première d'un livre catalogué NEUF CENTS FRANCS chez Dufossé! Bouquinistes, ôtez vos chapeaux!

PREMIER ÉTABLISSEMENT DE LA FOY DANS LA NOUVELLE-FRANCE, contenant la publication de l'Évangile, l'histoire des Colonies Françaises et les fameuses découvertes, depuis le Fleuve de Saint-Laurent, la Louisiane, et le Fleuve Colbert 1 jusqu'au Golphe Mexique, achevées sous la conduite de feu Monsieur de la Salle.

PAR ORDRE DU ROI

Avec les victoires remportées en Canada par les armes de SA MAJESTÉ sur les Anglais et les Iroquois, en 1690.

Dédié à *Monsieur le Comte de Frontenac*, Gouverneur et Lieutenant-Général de la Nouvelle-France, par le Père *CHRÉSTIEN LE CLERCOQ*, Missionnaire Récollet de la Province de Saint-Antoine de Pade, en Arthois, Gardien des Récollets de Lens.

A Paris, chez Amable Auroy, rue Saint-Jacques, attenant la Fontaine S. Severin, à l'image Saint-Jerôme M. DC XCI.—Avec Privilège du Roy.

Réglé sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de la Ville de Paris le 5 janvier 1691, suivant l'Arrêt du Parlement du 8 avril 1653.

Achévé d'imprimer pour la premier fois le 26 juillet 1691.

Le dit révérend Père (*Christien Le Clercoq*) a cédé son Privilège à Amable Auroy.

1.—L'un des noms du Mississipi au dix-septième siècle.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE.....	3

HISTOIRE DOCUMENTAIRE

Relation de Frontenac.....	7
do Menseignat.....	20
do Phips.....	35
do Walley.....	37
do Savage.....	49
do La Hontan.....	53
do La Potherie.....	62
do De Catalogne.....	69
do Janelot.....	74
do De Champigny.....	80
do Juchereau de Saint-Ignace.....	84
do Anne Bourdon.....	98
do Cotton Mather.....	103
do De Couvert.....	115
do Mgr. de Laval.....	120
do Sylvanus Davis.....	123
do Bradstreet.....	126
do Hutchinson.....	129
do Charlevoix.....	133
Description de la médaille commémorative du siège de Québec :	
— <i>Kebeca liberata</i>	150
Déclaration de guerre de la France à l'Angleterre.....	152
Lettre pastorale de Mgr De Saint-Vallier.....	153

ETUDES CRITIQUES

CHAPITRE PREMIER

	Pages.
Histoire des archives anglaises de l'époque.....	157

CHAPITRE DEUXIÈME

General Court Records.....	171
----------------------------	-----

CHAPITRE TROISIÈME

Plymouth Colony Records.....	188
------------------------------	-----

CHAPITRE QUATRIÈME

La flotte anglaise.....	194
Une commission d'officier anglais au 17ième siècle.....	205
Minutes du conseil de guerre tenu au bord du vaisseau amiral <i>Six Friends</i> le 23 septembre (3 octobre) 1690.....	206

CHAPITRE CINQUIÈME

L'armée anglaise.....	211
-----------------------	-----

CHAPITRE SIXIÈME

L'armée canadienne-française.....	231
-----------------------------------	-----

CHAPITRE SEPTIÈME

Le bataillon scolaire du <i>Collège de Québec</i>	260
---	-----

CHAPITRE HUITIÈME

	Pages.
Morts et blessés de l'armée anglaise	267
Un compte de pharmacie au 17ième siècle.....	295
Commentaire de M. le docteur Arthur Vallée.....	296
Le mousquet au 17ième siècle.....	298

CHAPITRE NEUVIÈME

Morts et blessés de l'armée canadienne-française.....	302
Familiarités d'un savant avec une vieille archive.....	320

CHAPITRE DIXIÈME

L'échange des prisonniers anglais et français.....	326
--	-----

CHAPITRE ONZIÈME

Le pavillon de Phips	341
----------------------------	-----

CHAPITRE DOUZIÈME

Le plan figuratif de La Canardière en 1690.....	371
---	-----

CHAPITRE TREIZIÈME

Un faux portrait de Frontenac.....	384
Une lettre de Frontenac à Louis XIV.....	403

CHAPITRE QUATORZIÈME

Québec en 1690.....	407
APPENDICE.....	421

AUTOGRAPHES.

	Pages.
Frontenac.....	19
De Monseignat.....	34
Phips.....	36
John Walley.....	48
Thomas Savage.....	51
De Champigny.....	84
Juchereau de Saint-Ignace.....	97
Cotton Mather.....	114
Mgr de Laval.....	123
Sylvanus Davis.....	125
Simon Bradstreet.....	129
Charlevoix.....	150
Louis XIV.....	153

GRAVURE

Médaille commémorative du siège de Québec.....	151
--	-----

PHOTOGRAVURES

Portrait de Sir William Phips.

do de la statue de *Frontenac* par Philippe Hébert.

do d'Heidegger (photographie de la maison Livernois)... 387

do do (Œuvres de Lavater, édition allemande).

do do (do édition française).

Carte du siège de Québec en 1690, par Robert de Villeneuve.

Profil de la ville de Québec assiégée par les Anglais, (œuvres de La Hontan, édition anglaise,—Londres, 1709).

Profil de la ville de Québec assiégée par les Anglais, (œuvres de La Hontan, édition hollandaise—Amsterdam, 1741).

Plan figuratif de La Canardière en 1690, par Ernest Myrand.

ERRATA

Page 6, ligne 6, au lieu de Verreault, lisez Verreau.

Page 115, ligne 3, au lieu de Verreault, lisez Verreau.

Page 170, ligne 1, au lieu de Ille, lisez Illi.

Page 288, ligne 11, au lieu de rifle-pits, lisez rifle-pits.

Page 295, ligne 1, au lieu de Botton, lisez Boston.

Page 382, ligne 4, au lieu de étaient, lisez était.